

Université Paris Ouest (Nanterre, La Défense)

Céline ROBERGE

LES ABBAYES CISTERCIENNES
DE L'ANCIEN DIOCESE DE BOURGES
AUX XII^e ET XIII^e SIECLES

I. TEXTE

Thèse de doctorat,
préparée sous la direction de
Monsieur le Professeur Jean-Pierre CAILLET

Membres du jury :
Monsieur le Professeur Jean-Pierre CAILLET (Université Paris Ouest)
Monsieur le Professeur Bruno PHALIP (Université de Clermont-Ferrand)
Monsieur le Professeur Dany SANDRON (Université Paris-Sorbonne)

2011

Table des matières	2
INTRODUCTION	22
1ERE PARTIE : PANORAMA HISTORIQUE	
Bibliographie essentielle	28
I.Fondation et formation des entités territoriales	33
A.Un province	33
B. Aquitaine, Berry et royaume de France : les Forces en présence	37
1. Le Haut-Berry	37
2. Le Bas-Berry	39
3. Le Bourbonnais	39
4. L'Aquitaine	40
5. Le roi de France comme arbitre ?	40
C. L'opposition Haut-Berry/Bas-Berry : lutte d'influence entre deux rois	42
D. Réunification dans le giron royal le début des ennuis ?	44
II. Le diocèse de Bourges	45
A. Fondation et formation du diocèse	45
1. Le pouvoir épiscopal	46
2. Spécificité du diocèse de Bourges	47
3. Les différents évêques et archevêques, leurs origines	48
B. Une volonté de réforme ancrée depuis longtemps.....	50
1. La réforme du monarchisme : l'application de la règle bénédictine	50
2. Cluny et l'intégration des monastères bénédictins...	51
3. Les mouvements de paix	51

4. L'application de la réforme grégorienne	51
C. Les mouvements de piété	53
1. La fondation des abbayes et collégiales	53
2. Le culte des reliques	54
III. Interaction entre deux mondes	54
A. L'affaire Cadurc	55
B. La répudiation d'Ingeborg	57
IV. Contexte religieux	57
A. Opposition de deux conceptions ou facettes d'une même vision	58
1. Les clunisiens.....	58
a. Histoire	58
b. D'un monachisme à l'autre.....	60
2. Les cisterciens	63
a. Histoire	63
b. Les cisterciens et l'exemption	65
c. Conception et institutions de l'ordre.....	67
d. Système économique.....	70
V. Implantation des cisterciens dans le diocèse de Bourges	72
A. Précocité et ampleur de l'installation	73
B. Le contrôle du territoire	74
C. Une tactique d'implantation	76
D. Les abbayes cisterciennes dans le diocèse de Bourges....	78

IIe PARTIE : NOTICES MONOGRAPHIQUES

<u>Abbaye de Loroy</u>	81
Bibliographie essentielle	82

I. Présentation historique	88
A. Emplacement, environnement	88
B. Archives et documents	88
C. Fondation, histoire générale	89
II. Analyse des structures conservées.....	95
A. Le transept	97
1. Bras de transept sud, absidiole nord	97
2. Bras de transept sud, absidiole sud	98
3. Bras de transept nord, absidiole sud	99
B. Le chevet	99
C. Autels et sépultures.....	100
D. Les bâtiments abbatiaux	100
E. Les aménagements hydrauliques	100
III. Suppositions quant à l'état ancien	101
A. L'église	101
B. Les bâtiments abbatiaux	106
C. La chapelle	106
Conclusion	107
<u>Abbaye du Landais</u>	109
Bibliographie essentielle.....	110
I. Présentation historique	115
A. Emplacement, environnement	115
B. Archives et documents	116
C. Fondation, histoire générale	116
II. Analyse des structures conservées	119
A. La nef de l'église	119

B. Le transept	123
1. Le transept.....	123
2. Bras de transept sud, absidioles	125
a. Absidiole sud	127
b. Absidiole nord	129
3. Bras de transept nord-absidioles	131
C. Le chevet	133
D. Autels et sépultures	136
1. Les autels	136
2. Les sépultures	137
E. L'aile est ou aile des moines	138
1. La pièce du rez-de-chaussée	141
2. La pièce de l'étage	143
F. Le bâtiment d'habitation	144
G. Aménagements hydrauliques	146
H. Les forges	148
III. Suppositions quant à l'état ancien	148
A. L'église	149
B. Le cloître	157
C. Le bâtiment est	158
D. Le bâtiment nord	162
E. Le bâtiment ouest	162
Conclusion	163
<u>Abbaye des Pierres</u>	165
Bibliographie essentielle.....	166
I. Présentation historique	170
A. Emplacement, environnement	170

B. Archives et documents	170
C. Fondation et histoire générale	171
II. Analyse des structures conservées	175
A. La nef de l'église.....	176
B. Le transept	178
1. Absidiole sud	178
2. Absidiole nord	178
C. Le chevet	179
D. L'aile est	180
1. Les installations souterraines	180
2. La tour	180
E. Le bâtiment sud	181
F. Le bâtiment ouest	183
G. Les aménagements hydrauliques	184
III. Suppositions quant à l'état ancien	184
A. L'église.....	185
B. Autels et sépultures.....	189
C. Le cloître.....	190
D. Le bâtiment est	190
E. Le bâtiment sud	191
F. Le bâtiment ouest	192
Conclusion	193
<u>Abbaye de Noirlac</u>	194
Bibliographie essentielle	195
I. Présentation historique	206
A. Emplacement, environnement	206

B. Archives et documents	207
C. Fondation, histoire générale	207
II. Analyse des structures conservées	211
A. La façade ouest	211
B. La nef de l'église	215
1. Les collatéraux	216
a. Le collatéral nord	218
b. Le collatéral sud	220
2. Le vaisseau central	224
C. Le transept	227
1. Le bras de transept nord.....	228
2. La croisée du transept	229
3. Le bras de transept sud	230
4. Les absidioles	232
D. Le chevet	234
E. Autels et sépultures	235
F. Le cloître	235
G. L'aile est	239
1. Le rez-de-chaussée	240
a. La sacristie	240
b. La salle capitulaire	241
c. Le parloir	243
d. L'escalier de jour	244
e. La salle des moines	246
2. Le premier étage	248
a. La chambre de l'abbé et la salle du trésor	248
b. Le dortoir des moines	249
H. Le noviciat	252
I. L'aile sud	254
1. La pièce précédant l'escalier	254

2. La pièce de l'escalier	255
3. Le réfectoire.....	256
4. La cuisine	260
J. Le bâtiment ouest	261
1. Le cellier	261
2. Le dortoir des convers	264
K. Le système hydraulique	266
III. Suppositions quand à l'état ancien	270
A. L'église	270
B. Autels et sépultures	281
C. Le cloître	285
D. Le bâtiment est	288
E. Le bâtiment du noviciat	294
F. Le bâtiment sud	296
G. Le bâtiment ouest	303
Conclusion	305
<u>Abbaye de Barzelle</u>	309
Bibliographie essentielle	310
I. Présentation historique	317
A. Emplacement, environnement	317
B. Archives et documents	317
C. Fondation, histoire générale	318
II. Analyse des structures conservées.....	321
A. Le bâtiment n° 1	321
1. La pièce nord	323
2. La pièce sud	324

B. Le bâtiment n° 2	325
1. La pièce n° 1	326
2. La pièce n° 2	327
3. La pièce n° 3	327
4. La pièce n° 4	329
C. Autels et sépultures	329
D. Les aménagements hydrauliques	329
III. Suppositions quant à l'état ancien	329
A. L'église	330
B. Le cloître	335
C. Le bâtiment est	336
Conclusion	337
<u>Abbaye de Chalivoy</u>	339
Bibliographie essentielle	340
I. Présentation historique	344
A. Emplacement, environnement	344
B. Archives et documents	344
C. Fondation, histoire générale	345
II. Analyse des structures conservées	348
A. Le château	348
1. La cave	348
2. Les étages	350
B. Le colombier	350
C. La boulangerie	351
III. Suppositions quant à l'état ancien	351
A. Le château, bâtiment ancien ?	351

B. Fonction du bâtiment	353
C. L'église	355
Conclusion	358
<u>Abbaye de La Prée</u>	359
Bibliographie essentielle	360
I. Présentation historique	367
A. Emplacement, environnement	367
B. Archives et documents	367
C. Fondation, histoire générale	368
II. Analyse des structures conservées.....	372
A. L'église	372
B. Autels et sépultures	375
C. Le cloître	376
D. Le bâtiment est	379
1. Le rez-de-chaussée	379
a. La pièce n° 25-26	379
b. La pièce n° 27	381
c. La pièce n° 24	382
d. La pièce n° 21-22-23	384
e. La pièce n° 19	386
f. La pièce n° 20	387
g. La pièce n° 18	387
2. Le premier étage	387
E. Le bâtiment sud	387
F. Le bâtiment ouest	389
G. Les aménagements hydrauliques	390

III. Suppositions quant à l'état ancien	391
A. L'église	391
B. Le cloître	394
C. Le bâtiment est	394
D. Le bâtiment sud	397
E. Le bâtiment ouest	398
 Conclusion	 398
 <u>Abbaye d'Olivet</u>	 399
Bibliographie essentielle	400
 I. Présentation historique	 404
A. Emplacement, environnement	404
B. Archives et documents	405
C. Fondation, histoire générale	405
 II. Analyse des structures conservées.....	 408
A. L'église	408
B. Autels et sépultures	409
C. Le cloître	409
D. Le bâtiment est	410
1. La salle capitulaire	410
2. Les pièces suivantes	413
E. Le bâtiment nord	413
F. Le bâtiment ouest	413
G. Les aménagements hydrauliques	414
 III. Suppositions quant à l'état ancien.....	 415
A. L'église	415
B. Le bâtiment est	420
C. L'aile de cloître ouest	421

Conclusion	422
<u>Abbaye de la Colombe</u>	423
Bibliographie simplifiée	424
I. Présentation historique	428
A. Emplacement, environnement	428
B. Archives et documents	428
C. Fondation, histoire générale	429
II. Analyse des structures conservées.....	433
A. Le rez-de-chaussée	434
1. Le bâtiment n° 1	434
2. Le bâtiment n° 2	434
B. Le premier étage	435
1. Le bâtiment n° 1	435
2. Le bâtiment n° 2	436
3. Les combles	437
C. Autels et sépultures	438
D. Aménagements hydrauliques	438
III. Suppositions quant à l'état ancien.....	438
A. L'église	439
B. Le cloître	440
C. Le bâtiment des moines	441
D. Le bâtiment du réfectoire	441
E. Le bâtiment des convers	441
Conclusion	442

<u>Abbaye de Varennes</u>	443
Bibliographie essentielle	444
I. Présentation historique	449
A. Emplacement, environnement	449
B. Archives et documents	449
C. Fondation, histoire générale	450
II. Analyse des structures conservées.....	452
A. L'église	452
1. La nef	453
2. Le transept	456
3. Le chevet	456
B. Le cloître	456
C. Le bâtiment est	458
D. Le bâtiment sud	458
1. La pièce est	458
2. La pièce ouest	459
E. Le bâtiment ouest	460
F. Autels et sépultures	463
G. Aménagements hydrauliques	463
III. Suppositions quant à l'état ancien.....	464
A. L'église	464
B. Le cloître	466
C. Le bâtiment est	467
D. Le bâtiment sud	467
E. Le bâtiment ouest	468
Conclusion	468

<u>Abbaye de Fontmorigny</u>	470
Bibliographie essentielle	471
I. Présentation historique	481
A. Emplacement, environnement.....	481
B. Archives et documents.....	481
C. Fondation, histoire générale.....	482
II. Analyse des structures conservées.....	485
A. L'église	485
1. La façade ouest	486
2. La nef	486
3. Le transept	488
a. Le bras de transept nord	488
b. La croisée du transept	489
c. Le bras de transept sud	489
d. Les absidioles	490
4. Le chevet	491
B. Autels et sépultures	492
C. Les bâtiments abbatiaux	493
D. Le bâtiment des convers	493
1. Le rez-de-chaussée	493
2. L'étage	496
3. Autre bâtiment	497
E. Les aménagements hydrauliques	498
III. Supposition quant à l'état ancien	500
A. L'église	500
B. Le cloître	503
C. Le bâtiment est	504
D. Le bâtiment des convers	504

Conclusion	506
<u>Abbaye d'Aubignac</u>	508
Bibliographie essentielle	509
I. Présentation historique	513
A. Emplacement, environnement	513
B. Archives et documents	514
C. Fondation, histoire générale	514
II. Analyse des structures conservées.....	517
A. Autels et sépultures	517
B. Les aménagements hydrauliques	517
III. Suppositions quant à l'état ancien	518
Conclusion	521
<u>Abbaye de Bussière</u>	523
Bibliographie essentielle	524
I. Présentation historique	527
A. Emplacement, environnement	527
B. Archives et documents	527
C. Fondation, histoire générale	528
II. Analyse des structures conservées	535
A. L'église	536
B. L'aile est ou aile des moines	538
C. Le bâtiment sud	539
D. Les aménagements hydrauliques	540

III. Suppositions quant à l'état ancien	540
A. L'église	541
B. Autels et sépultures	544
C. Le cloître	544
D. Le bâtiment est	545
E. Le bâtiment sud	546
F. Le bâtiment ouest	546
Conclusion	547
<u>Abbaye de Beauvoir</u>	548
Bibliographie essentielle	549
I. Présentation historique	553
A. Emplacement, environnement	553
B. Archives et documents	553
C. Fondation, histoire générale	554
II. Analyse des structures conservées	555
III. Suppositions quant à l'état ancien	555
Conclusion	557
 IIIe PARTIE : SYNTHESE	
Synthèse des abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges	559
I. Histoire	560
A. La fondation	560
1. Dates de fondation	560
2. Filiations et affiliations	561

3. Sites d'implantation.....	563
B. Les fondateurs	564
C. Les motifs de la fondation	564
D. Les guerres	566
II. Plans et dimensions	566
A. Plans	566
1. Abbatale	566
2. Cloître	570
3. Le bâtiment des moines	571
4. Le bâtiment du réfectoire	573
5. Le bâtiment des convers	574
B. Dimensions	576
1. Abbatales	576
2. Cloître	581
3. Bâtiment des moines	582
a. Les sacristies	583
b. Les salles capitulaires	584
c. Les autres pièces	584
4. Le bâtiment du réfectoire	585
5. Le bâtiment des convers	586
C. Datation	588
III. Construction	589
A. Matériaux et modes de construction	589
1. Matériaux	589
2. Taille de pierre	591
3. Mortier	591
4. Mode de construction	592
B. Support	592
1. Type	592
2. Base	595

a. Abbatiales	595
b. Bâtiment des moines	595
c. Bâtiment du réfectoire	596
d. Bâtiment des convers	596
3. Fûts et culots	597
4. Chapiteaux	598
C. Voûtements et supports	601
1. Arcs	601
2. Type de voûte	603
3. Modillons et corniches	605
4. Contreforts et arcs-boutants	606
a. Contreforts	606
b. Arcs-boutants	607
D. Ouvertures	607
1. Les baies	607
2. Les portes	608
3. Les arcatures	609
E. Ornementation	610
1. Joints et décors peints	610
2. Pavement	611
F. Marques lapidaires	612
1. Forme	612
2. Fréquence et situation	613
3. Positionnement	614
IV. Autels, sépultures et aménagements	615
A. Autels	615
B. Sépultures	618
C. Autres aménagements.....	620
V. Aménagements hydrauliques	621

Conclusion	623
Les abbayes cisterciennes des diocèses environnants	625
Bibliographie essentielle	626
I. Datation et implantation	632
A. Etude des diocèses	632
1. Diocèse de Limoges	632
2. Diocèse de Clermont	632
3. Diocèse d'Autun	633
4. Diocèse d'Auxerre	633
5. Diocèse de Sens	633
6. Diocèse d'Orléans	634
7. Diocèse de Tours	634
8. Diocèse de Poitiers	635
9. Diocèse de Paris	635
10. Diocèse de Chalon	636
B. Synthèse	636
II. Les établissements conservés	639
A. Les abbatiales	640
1. Les porches	640
2. Les nefs	641
3. Les transepts	643
4. Les absidioles	644
5. Le chevet	644
B. Les sépultures	645
C. Les cloîtres	646
D. Le bâtiment des moines	647
E. Le bâtiment du réfectoire	650
F. Le bâtiment des convers	651
G. Autre points de comparaison	652

1. Les pavements	652
2. L'hydraulique	652
III. Conclusion.....	653
Conclusion générale	654
Bibliographie générale	657

Je souhaite remercier :

Monsieur Jean-Pierre Caillet, directeur de recherche, professeur d'Histoire de l'Art médiéval à Paris X Nanterre

Les propriétaires qui m'ont réservé un accueil des plus chaleureux et ont facilité l'étude sur le terrain autant qu'il leur a été possible :

- Mr et Mme Borredon, propriétaires de l'abbaye de Chalivoy,
- Mr et Mme Desjobert, propriétaires de l'abbaye des Pierres,
- Mr Doucet, propriétaire de l'abbaye de Bussière,
- Mr et Mme Dupas, propriétaires de l'abbaye d'Olivet,
- Mr Gould et Mme Martin, propriétaires de l'abbaye de La Colombe,
- Mr et Mme Mangeot, propriétaires de l'abbaye de Fontmorigny,
- Mr Pecherat, propriétaire de l'abbaye du Landais,
- Mr et Mme Renault, propriétaires de l'abbaye de Barzelle,
- La famille Wolkowitch et Mme Hoffman, propriétaires de l'abbaye de Varennes,

Ainsi que :

Mme Skendery responsable de l'accueil à l'abbaye de La Prée,
Le personnel d'accueil et les guides de l'abbaye de Noirlac.

Les personnels des différents centres d'archives et bibliothèques.

Les secrétaires des mairies des communes abritant les abbayes.

Mme Araujo, chargée d'études documentaires au SRA et ses collègues.

Et enfin mes proches pour leur grande patience et leur soutien sans faille.

INTRODUCTION

Les cisterciens constituent une classe à part dans le paysage religieux français. Bien que suivant la règle de saint Benoît, tout comme les clunisiens, ils cherchent cependant à l'appliquer avec plus de rigueur et ce dans tous les domaines, qu'ils soient liturgiques, matériels ou architecturaux. C'est sans doute dans ce dernier domaine que l'on peut percevoir le mieux cette application, parce que c'est, essentiellement, ce qu'il reste de tangible de l'idéal primitif.

C'est en 1098 que Robert de Molesme fonde un nouveau monastère, Cîteaux, où il espère pouvoir revenir à l'austérité et à la rigueur primitive de la règle de saint Benoît. En 1100, Pascal II accorde sa protection au nouveau monastère. Celui-ci connaît d'abord des difficultés dans son recrutement. Puis, en 1112, c'est l'arrivée de Bernard de Fontaine escorté d'une trentaine de jeunes gens. Cette arrivée accompagne l'essor matériel du monastère. Dès l'année suivante, Cîteaux est suffisamment peuplé pour que débute l'ère des nouvelles fondations avec La Ferté. Puis en 1114 c'est le tour de Pontigny, puis Clairvaux et Morimond l'année suivante. Ainsi sont nées les cinq abbayes mères de toute la descendance. Entre temps, en 1114 est rédigée la charte primitive. Elle sera approuvée cinq ans plus tard par Calixte II. A la même période sera rédigé l'Exorde primitif. C'est officiellement le début de l'ordre cistercien dont l'expansion va se dérouler à grande vitesse prenant sans doute, au départ, ses fondateurs au dépourvu.

Ce rappel historique n'est pas sans raison. Il est lié à l'importance que revêt l'approche du patrimoine cistercien de l'ancien diocèse de Bourges dans l'étude de l'expansion cistercienne.

Tout d'abord, ce diocèse, avec ses quatorze abbayes cisterciennes, est l'un des rares où l'ordre se soit autant implanté. De plus, la précocité de ses implantations en fait un exemple précieux. En effet, sur quatorze abbayes recensées, treize sont fondées au XIIIe siècle. Sur ces treize, douze sont fondées

entre 1125 et 1149 et la treizième en 1162. Ces dates sont très rapprochées et correspondent aux débuts même de l'expansion de l'ordre. Cela établit clairement ce diocèse comme l'un des premiers où les cisterciens s'avèrent avoir tenté une implantation. Cette dernière semble d'ailleurs réussie, vu le nombre d'abbayes fondées. Tout cela contribue à ériger le diocèse de Bourges en région pilote, véritable laboratoire de l'ordre. Le nombre des abbayes a d'ailleurs aussi pour effet, à nos yeux, de multiplier la quantité des vestiges et donc de favoriser une étude relativement complète des méthodes architecturales employées pour la construction des bâtiments monastiques. Et puisque, cela se déroule à une époque où l'ordre est encore jeune et bien campé sur ses positions rigoureuses, on est amené à reconnaître ce qui a pu être considéré comme les choses à faire et celles à éviter pour les futures fondations. C'est là, donc, que l'on peut retrouver les premiers tâtonnements et les solutions imaginées pour y remédier.

L'aire géographique choisie a été celle du diocèse de Bourges, plutôt que celle du Berry, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, abordant la question de l'implantation d'un ordre religieux, il paraît plus logique de se référer au "découpage administratif" de l'Eglise. De plus, les liens étroits que les cisterciens entretiennent avec l'épiscopat jouent un rôle non négligeable. Enfin, le Berry à cette époque recouvre plusieurs réalités ne formant pas une entité géographique unique et stable. En revanche, cette diversité des sous-ensembles civils est un atout supplémentaire dans l'étude monumentale puisqu'elle permet d'opérer la comparaison entre les diverses méthodes de constructions de ces milieux, chacune pouvant générer des spécificités architecturales qui pourraient se retrouver dans le bâti conservé.

La période d'implantation de l'ordre, le XIIe siècle, est particulièrement importante pour l'étude des cisterciens dans ce diocèse. On ne peut cependant que difficilement la dissocier du siècle suivant, celui de l'expansion. En effet, les monastères ne cessent d'évoluer architecturalement au gré des reconstructions et améliorations possibles grâce à l'afflux des dons. Se limiter au siècle d'implantation de l'ordre dans le diocèse serait alors revenu à exclure de l'étude une bonne partie des bâtiments. L'extension au XIIIe siècle permet également de

voir l'évolution de l'ordre par lui-même, et notamment celle de sa rigueur première et de sa doctrine au travers d'évolutions architecturales de plus en plus "permissives".

Malgré ce riche potentiel, la plupart des abbayes cisterciennes du diocèse de Bourges demeure en grande partie inconnue, un certain nombre d'entre elles n'ayant fait l'objet que d'une étude partielle d'un ou de quelques éléments ponctuels de leur histoire. Peut-être cela résulte-t-il de ce que beaucoup de ces constructions ont été soit détruites à plus ou moins grande échelle, soit tellement remaniées qu'il est parfois difficile d'y percevoir une ancienne abbaye. De plus, les données écrites que nous possédons sont malheureusement très fragmentaires, concernant plus particulièrement les différents domaines économiques des abbayes¹. Les documents qui auraient pu se révéler utiles à l'étude architecturale ont souvent été détruits ou dispersés au fil du temps et des aléas historiques, générant ainsi souvent plus de questions que de réponses. Les hypothèses tirées de leur étude en pâtissent donc nécessairement, et sont susceptibles d'être modifiées ou corrigées à tout moment par recoupement avec d'autres documents encore non identifiés².

Il existe, cependant, un certain nombre d'ouvrages, retraçant l'histoire générale de ces abbayes. C'est par exemple le cas avec ceux, anciens, de G. T. de La Thaumassière, L. Raynal ou A. Buhot de Kersers³, qui incluent l'histoire générale de la plupart de celles-ci à une étude plus large. Plus récemment, les auteurs se sont penchés sur des aspects particuliers tels que l'hydraulique pour J.Y.

¹ Les sources sont conservées aux centres des archives départementales du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de l'Allier et du Loir-et-Cher. Elles sont, pour la majeure partie d'entre elles, de nature économique, consistant essentiellement en baux et transactions diverses (achats, échanges, établissement de cens et rentes, donations). Certaines liasses contiennent également des devis et rapports d'expertises au sujet des travaux à effectuer pour l'entretien des bâtiments.

² Ces documents peuvent nous être inconnus parce que conservés dans des régions différentes car appartenant aux cartulaires d'autres abbayes ; dormant dans des rayonnages d'archives encore non dépouillées (par exemple celles de la série B du Loir et Cher) ; ou encore conservés dans des fonds privés (famille des anciens abbés commendataires, transferts post révolutionnaire...).

³ THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol. Bourges, 1689, rééd. 1865.

RAYNAL (L.), *Histoire du Berry*, 3 vol., t. II, 1844, p. 119-169.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1892, rééd. 1991.

Hugoniot, H. Barbé et A. Querrien⁴, ou encore les mines et la métallurgie avec l'article J. F. Chevrot⁵.

Quelques monographies ont également été rédigées. Plusieurs d'entre elles, très approfondies, portent sur l'aspect économique des abbayes. Il s'agit souvent de travaux universitaires : O. Trotignon pour Bussière, B. Meunier pour Barzelle ou J.N. Delétang pour La Prée, entre autres⁶. On trouve également, majoritairement, des monographies qui décrivent les grands aspects architecturaux de ces mêmes abbayes, ou quelques points particuliers. Ces monographies, particulièrement nombreuses pour les abbayes de Noirlac⁷ et Fontmorigny⁸, se réduisent presque à néant pour des édifices moins bien conservés tels qu'Aubignac qui n'a fait l'objet que d'une seule étude, celle de J. Marcelot⁹ ; ou encore celle de Beauvoir totalement ignorée.

On trouve également, écrit par A. Buhot de Kersers¹⁰, un essai de synthèse générale touchant à l'architecture des abbayes de tous ordres. Le passage sur l'architecture des abbayes cisterciennes est assez bref, ne concernant que les plus connues pour l'importance de leurs vestiges. Un second, rédigé par R. Crozet¹¹,

⁴ HUGONIOT (J.Y.) *Architecture traditionnelle de l'eau en Berry*, 111^e congrès des sociétés savantes, Anthropologie-ethnologie, Poitiers, 1986.

BARBE (H.), L'aménagement des étangs en Berry (XIII^e-XVIII^e siècle), *Cahier d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 101, 1990, p. 43-48.

QUERRIEN (A.), La mise en œuvre de l'énergie hydraulique en Berry : les moulins du bassin de la Céphons, *Le village médiéval et son environnement*, Publication de la Sorbonne, Paris, 1998, p. 593-613.

⁵ CHEVROT (J.F.), Programme d'étude sur la métallurgie du fer, *Bilan scientifique*, 1993.

⁶ TROTIGNON (O.), *L'abbaye de Bussière au XII^e-XIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Tours, 1986
MEUNIER (B.), *Etude du temporel de l'abbaye de Barzelle, depuis ses origines en 1137 jusqu'à la fin du XV^e siècle*, Maîtrise d'histoire, Tours, 1972.

DELETANG (J.N.), *Le temporel de l'abbaye de La Prée des origines au XIV^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Tours, 1974.

⁷ Il existe de très nombreux ouvrages et articles sur l'abbaye de Noirlac, notamment par E. Meslé, J. Y. Ribault et J. Y. Hugoniot, tant sur l'édifice dans son ensemble que sur des points particuliers comme les marques lapidaires, les jardins ou encore les découvertes provenant des différents sondages et travaux. Voir p. 194-308, Abbaye de Noirlac.

⁸ Tout comme pour Noirlac, il existe de très nombreux ouvrages et articles sur l'abbaye. Le plus prolifique étant sans doute B. Chauvin qui s'est employé à faire connaître tant les bâtiments par eux-mêmes que les découvertes faites suite aux différentes fouilles et sondages. Ce travail est renforcé par celui de A.A. Lichon et P. Benoit qui se sont plus attachés à la connaissance du système hydraulique et du vivier. Voir p. 498-499, Abbaye de Fontmorigny.

⁹ MARCELOT (J.), *L'abbaye d'Aubignac, pierres de l'oubli, 1090-1990 année saint Bernard et des abbayes cisterciennes*, 1990.

¹⁰ BUHOT DE KERSERS (A.), Essai sur l'architecture religieuse en Berry, *Mémoire de la société des antiquaires du Centre*, Bourges, Pigelet, 1870, p. 90-157.

¹¹ CROZET (R.), *L'abbaye de Noirlac et l'architecture cistercienne en Berry*, Ernest Leroux, Paris, 1932.

illustre bien cette tendance, puisqu'il est intégré à une monographie sur l'abbaye de Noirlac. Néanmoins, aucune étude n'inclut toutes les abbayes du diocèse de Bourges sous tous leurs aspects architecturaux. Certaines semblent même particulièrement oubliées.

Pour toutes ces raisons, il apparaît donc important de réaliser aujourd'hui une synthèse du patrimoine cistercien de l'ancien diocèse de Bourges. A cette fin, pour chaque abbaye, l'analyse des sources manuscrites et graphiques, ainsi que le rappel des acquis opérés par les différents auteurs à s'être penchés sur la question, a été complétée par l'étude des vestiges sur place.

Le but de ce travail, outre de mieux faire connaître l'histoire et l'architecture des établissements cisterciens, est également de tenter d'expliquer pourquoi ce diocèse a accueilli des implantations aussi précoces et aussi nombreuses, ainsi que de voir quels problèmes se sont posés aux bâtisseurs et quelles solutions ils y ont apporté. C'est également de tenter de découvrir s'il y a eu influence d'autres abbayes extérieures au diocèse, voire des abbayes du diocèse entre elles, pour arriver ou non à une unité parfaite dans la construction. Enfin, d'essayer de voir dans quelle mesure des facteurs extérieurs ont également eu un impact sur la volonté des cisterciens et sur leurs choix architecturaux.

1^{ère} PARTIE

PANORAMA

HISTORIQUE

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

AUBERGER (J.B.), *L'unanimité cistercienne primitive, mythe ou réalité ?*, Achel, 1986.

BERMAN (C. H.), Diversité et unanimité des cisterciens du XIIe siècle, Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000, p. 187-193.

BONNIN (D.), *Les saints du Berry*, A à Z Patrimoine Editions, Sury-en-Vaux, 2006.

CHELINI (J.), *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette, Paris, 1991.

DENIZET (J.), *Histoire des provinces de France : Berry, Touraine, Orléanais* t. VI, F. Nathan, Paris, 1984.

DEVAILLY (G.), *Le Berry du Xe au milieu du XIIe siècle*, Mouton et EPHE, Paris-La Haye, 1973, p. 274-287.

DEVAILLY (G., sous la direction de), *Histoire du Berry*, coll. Pays et villes de France, Privat, 1987.

DEVAILLY (G.) et MICHAUD-FREJAVILLE (F.), *L'Indre : le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours*, Saint Jean d'Angely, 1990, p. 111-181.

FALMAGNE (T.), *Le monde cistercien*, Cister.Net, 2007

GIRAULT (P.G.) et MAROTEAUX (V.), L'ordre cistercien et le Berry, Actes du colloque organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998.

GUERRIER (A.), Cisterciens entre Loir et Cher, *Mémoires de la société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. 41, 1986, p. 27.

GUERRIER (A.), Les moniales cisterciennes en Berry au XVIIIe siècle, *Cahiers d'archéologique et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998.

HUBERT (E.), *Le Bas Berry, histoire et architecture du département de l'Indre*, Paris, Picard, 1905.

HUGONNIOT (J.Y.), *Citeaux en Berry*, Paris, 1998.

LEBECQ (S.), *Les origines franques Ve-IXe siècle*, coll. Nouvelle histoire de la France médiévale, Ed. du Seuil, La Flèche, 1990

LEFEBVRE (J.B.), L'ordre cistercien et le Berry, *Revue bénédictine*, n° 109, 1999, p. 424-425.

LEVIS-MIREPOIX (duc de), *La France féodale*, t; I et II, J. Tallandier, Paris, 1974.

LOCATELLI (R.), Les cisterciens dans l'espace français : filiations et réseaux, Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000, p. 51-85.

MAHN (J.B.), *L'ordre cistercien et son gouvernement des origines au milieu du XIIIe siècle (1098-1265)*, Ed. de Boccard, Paris, 1945.

MESLE (E.), *Histoire de Bourges*, coll. Histoire des villes de France, éd. Horvath-Roanne, 1983.

PACAUT (M.), *Les moines blancs*, Fayard, Paris, 1993.

PACAUT (M.), *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, coll. Fac. Histoire, Nathan Université, Tours, 1993.

PACAUT (M.), Fidélité aux principes, adaptations, accommodements : quelques témoignages (v. 1190-v. 1240), Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000, p. 175-185.

PALEO (éd), Flodoard, *Chroniques féodales, 918-978*, coll. L'encyclopédie médiévale, Clermont-Ferrand, éd. 2002, rééd. 2008.

PREVÔT (F.), *Province ecclésiastique de Bourges [Aquitania Prima]*, t. VI, coll. Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle, éd. de Boccard, Paris, 1989.

RAYNAL (L.), *Histoire du Berry*, 3 vol., Bourges, 1844, t. II, p. 119-169, 122-123.

ROUX (J.), *Les cisterciens*, coll. In Situ, MSM, Vic-en-Bigorre, 2000.

ROUX (J.), *Cîteaux, l'ordre, son histoire, ses abbayes*, coll. De Visu, MSM, Tournai, 2006.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000.

VARENNE (J.-C.), *Les Grandes Heures du Berry*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1987.

WICKER (P.), *A propos de tous les sites choisis pour les emplacements de monastères cisterciens du vivant de saint Bernard, avec une étude de l'affiliation de la maison de Longway dans l'ordre de Cîteaux*, mémoire de maîtrise, Paris, 1980 .

L'ancien diocèse de Bourges, dont les limites ont longtemps été mouvantes, et l'entité territoriale qui prendra le nom de Berry recouvrent sensiblement la même réalité physique (Ill., doc. n°1, p. 4). Les deux se composent des actuels départements de l'Indre et du Cher, auxquels il convient d'ajouter, pour le premier, une portion limitrophe des actuels départements du Loir-et-Cher, de l'Allier et de la Creuse.

Cependant, si le premier recouvre une unité de population, de langage et de civilisation ancienne, les aléas de l'Histoire feront que le second, de création plus récente, englobera des réalités opposées, rassemblant des populations tournées vers des axes différents n'ayant ni les mêmes intérêts ni les mêmes fidélités. Le contexte ainsi créé sera forcément explosif.

L'unité laïque et territoriale ne pouvant donc pas être réalisée, c'est souvent l'unité religieuse et plus particulièrement l'appartenance à une même croyance, très forte, qui assurera la cohésion de l'ensemble, jusqu'à ce qu'un pouvoir fort (le pouvoir royal) aplanisse les différends.

On ne peut donc en aucun cas dissocier l'histoire laïque de l'histoire religieuse. L'une soutient l'autre, ou s'y oppose, mais les deux sont très souvent inextricablement mêlées, par les conflits que provoque leur télescopage, ou l'osmose qui se crée quand elles se découvrent des intérêts convergents.

L'intégration et le changement apportés par l'arrivée des cisterciens dans le diocèse de Bourges ne peuvent se comprendre que si l'on envisage la totalité du contexte. Ceci passe d'abord par l'histoire du diocèse de Bourges, tant territoriale que religieuse, mais également par celle des forces en présence dans ces deux milieux. Leurs relations, et les rapports qu'ils entretiennent entre eux ou avec l'Eglise, se trouvant souvent en liaison étroite avec les raisons de la réussite de l'ordre et de son implantation dans le diocèse.

I. Fondation et formation des entités territoriales¹²

A. Une province

En 56 avant J-C, une grande partie du territoire gaulois, nommé la Celtique, est conquise par César. Celle-ci couvrait une surface comprise entre la Loire, la Garonne et la bordure du Massif Central. Elle prendra ensuite le nom d'Aquitaine lors de la modification du découpage administratif effectué par Auguste en 27 avant J-C. Pour accentuer l'acculturation des populations conquises, Claude, en 47 après J-C, propose de faire entrer au sénat romain les notables de Gaule. L'application, progressive, se fait d'abord avec les populations les plus favorables (les Eduens en premier et très rapidement les Bituriges Cubi). L'assimilation est rapide et efficace puisque la culture gallo-romaine perdurera, dans la partie septentrionale de la province, bien après la chute de l'empire romain.

La province d'Aquitaine conservera son intégrité jusqu'à la fin du III^e siècle, lorsque Dioclétien réorganise à son tour l'administration. Elle se scinde alors en trois provinces : l'Aquitaine I^{ère} avec comme chef-lieu *Avaricum* (Bourges), l'Aquitaine II^e dont le chef-lieu était *Burdigala* (Bordeaux) et l'Aquitaine III^e ou *Novempopulanie* dont le chef-lieu est *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Comminges puis Auch)¹³. La notion identitaire de l'Aquitaine est donc très profonde et très ancienne. Les différents possesseurs de l'Aquitaine seconde n'auront alors de cesse de revenir à l'unité antérieure, par réseau d'influence ou de manière plus violente.

A partir de là et pour une longue période, l'histoire des Aquitaine première et seconde va être liée¹⁴ et va également souvent se trouver partie prenante dans

¹² Pour réaliser les trois premières parties du panorama historique, plusieurs ouvrages ont été principalement utilisés : Denizet (J.), 1984 ; Devailly (G.) 1973 et 1987 ; Thaumassière (G.T. de la), 1865. Ces ouvrages traitent des aspects laïcs et religieux du Berry. Deux autres ouvrages ont plus particulièrement éclairé la période du Haut Moyen Age : Prévot (F.), 1985 ; Paléo (ed), 2008.

¹³ Ces trois provinces font partie des huit qui composent le diocèse de Vienne, avec la Narbonnaise I^{ère} et II^e, la Viennoise, les Alpes-Maritimes et les Alpes Grées.

¹⁴ Pour faciliter la compréhension, nous appellerons dorénavant l'Aquitaine première Berry et conserverons le nom d'Aquitaine à l'Aquitaine seconde.

l'histoire du royaume de France. Ces trois entités vont se trouver liées par une alternance de crises, militaire et/ou religieuse, et d'apaisement.

Dès le Ve siècle s'opposent les Francs de Gaule du nord : "barbares païens fascinés par le mythe impérial" et les Wisigoths de la Gaule du sud : "barbares romanisés mais ariens"¹⁵, soit deux conceptions opposées dans leur mode de vie et leur tradition. Entre les deux se trouve le Berry. Au moment de la bataille de Vouillé, qui va les rassembler sous la tutelle franque, la distinction est nette : l'Aquitaine wisigothique est arienne, le Berry reste gallo-romain et chrétien.

Cependant, l'attention des rois francs se porte plutôt sur l'expansion orientale de leur puissance. Le Berry, ignoré par les différents rois, connaît alors de longues périodes de paix. Cette indifférence à son endroit, qui n'engendre qu'une faible implantation franque (seules quelques garnisons se trouvent aux points de passage mais ne sont pas implantées sur toute la surface du territoire) ainsi qu'une population indigène assez clairsemée, aura pour conséquence de conserver l'unité territoriale du Berry. En effet, il n'y a qu'un seul comté pour toute cette surface¹⁶.

La lutte entre le roi de France et les ducs d'Aquitaine perdurera, plus ou moins violente, jusqu'au XIIIe siècle, avec souvent, comme terrain d'affrontement, le Berry et le diocèse de Bourges, zone frontière et tampon entre les sphères d'influence de ces deux grands personnages. On trouve néanmoins deux constantes dans cette longue période historique : quand le pouvoir central est faible l'Aquitaine avance, quand il est fort elle recule. C'est pendant cette période que se mettent en place les prémices des divisions ultérieures qui amèneront le Berry à être tiraillé entre deux mondes et deux cultures, et également deux fidélités distinctes.

Vers 650, époque où commençait à s'ébaucher l'attachement au territoire plus fort que la fidélité aux rois, de plus en plus décrédibilisés, le Berry se retrouve rattaché à la Neustrie, noyau de base du futur royaume de France. On

¹⁵ Cf., LEBECQ (S.), 1990, p. 48

¹⁶ Ceci peut expliquer la grande dimension du diocèse de Bourges. D'autres diocèses du nord de la Gaule ayant les mêmes dimensions sont divisés en nombreux comtés. Ils ont également une plus forte population.

pourrait déjà y voir les prémices de l'attachement dont les berruyers font preuve ultérieurement. Cependant, les liens anciens avec l'Aquitaine ne sont pas encore rompus.

En effet, durant les VII^e et VIII^e siècles, la lutte entre les rois et les nouveaux ducs¹⁷ qui tentent de reconstituer l'ancienne Aquitaine (Ill., doc. n° 2, p. 5), reprend, avec les mêmes effets sur le Berry (qui cette fois était partie prenante du mouvement à partir de 695). En 766 une solution originale est proposée pour mettre fin au conflit. Les partis en présence envisagent de diviser le Berry en deux comtés : Bourges administré par les Francs et Argenton laissé à un Aquitain allié des Francs : Remistant. Pour une raison inconnue, cette solution ne sera pas mise en place. Deux ans plus tard, Charlemagne recrée, pour son fils, mais sous son contrôle, le royaume d'Aquitaine dans son ancienne acception territoriale. Le Berry retrouve alors sa fonction de zone frontière : on remet en état les remparts de Bourges et on fortifie les petits bourgs monastiques.

La paix engendrée par cette mesure n'est que temporaire et, rapidement, le Berry se retrouve de nouveau au cœur du conflit jusqu'au milieu du IX^e siècle. Une nouvelle période d'accalmie permet de voir l'émergence de la "puissance" du comte de Bourges¹⁸. Le pouvoir passe alors, de plus en plus, aux mains des ducs qui font et défont les rois, s'opposant même entre eux pour la désignation de ces derniers¹⁹. Cette faiblesse royale permet la renaissance de la puissance ducale aquitaine.

Cependant, les habitants de Bourges finissent par s'opposer à leur duc. Raoul, alors roi, en profite pour pénétrer en Berry et en déposséder Guillaume. Mais, d'après les Chroniques de Flodoard²⁰, le roi décide de négocier avec lui et de lui rendre le Berry contre l'abandon de sa fidélité à Charles le Simple. De plus, Guillaume garderait le sud du Berry alors que le roi prend le nord et Bourges.

¹⁷ Loup, Eudes, Hunaud, Waïfre, le premier apparaît en 670.

¹⁸ Ainsi, en 867, un nommé Gérard agit comme comte de Bourges. En tant qu'administrateur royal, il est destitué par Charles le Chauve. Il refuse de partir et prend les armes. Le roi lui envoie son successeur à la tête du comté. Ce dernier est fait prisonnier et tué par Gérard. Charles le Chauve en reste là. Cette absence de réaction du roi lorsque Gérard tue son envoyé place le comte de Bourges comme un grand seigneur et non plus comme un officier royal. Le titre de comte de Bourges disparaît définitivement avec la mort d'Alfred, dernier représentant de la maison de Guillaume le Pieux en 927.

¹⁹ L'exemple de Charles le Simple et Eudes montre bien l'opposition conservée entre nord et sud.

²⁰ Paleo (ed), 2008, p. 27

Dans la décennie 920-930 le Berry se sépare en Haut-Berry et Bas-Berry, chacun prenant une orientation différente. Il semble que finalement on mette en application la solution envisagée plus de cent cinquante ans auparavant. Cette séparation paraît d'ailleurs s'être faite relativement facilement ce qui suggère que lorsqu'elle a été envisagée d'abord elle résultait peut-être plus d'un état de fait que d'une nouveauté.

Le fait le plus marquant, et celui qui aura le plus de conséquences pour l'avenir de la province, en cette fin de Xe siècle, est la mise en place lente mais inexorable de la tutelle royale sur le Haut-Berry, ainsi que l'augmentation progressive de son autorité. Cette lenteur témoigne, dans un premier temps, du peu d'intérêt que représente cette région pour le roi, en dehors de sa fonction de zone tampon lors des conflits avec l'Aquitaine.

Cette atonie royale est renforcée par le contexte historique. En effet, entre la seconde moitié du IXe siècle et la première moitié du Xe siècle, la région connaît une période de troubles et de désorganisation due aux invasions des Normands, Hongrois et Sarrasins²¹. Dans un premier temps, les grands, qui avaient commencé à se constituer une principauté du vivant de Charles le Chauve, profitent de la faiblesse de ses successeurs et de la nécessité de se défendre contre les invasions pour accroître leur indépendance à l'égard du pouvoir royal.

Cependant, la volonté royale se met en place et l'on voit rapidement une tactique se dessiner, qui s'avèrera fructueuse pour les Capétiens. Lorsque la puissance armée est indécise, ils préfèrent négocier afin d'obtenir des concessions, peut-être un peu moindres à première vue que ce que leur octroierait une victoire, mais qui se révèlent avoir le double avantage d'être, d'une part, rarement contestées et, d'autre part, de leur éviter de perdre la face dans une bataille dont l'issue est toujours hasardeuse. C'est ce que l'on voit avec Raoul et Guillaume.

L'issue de leur négociation génère le début d'une histoire distincte entre Haut et Bas-Berry, ce qui aura des répercussions sur l'installation des abbayes cisterciennes quelques siècles plus tard. Le Haut-Berry passe sous la suzeraineté du roi de France, le Bas-Berry reste dans la mouvance de l'Aquitaine (titre passé

²¹ En Berry, les Normands font des raids en 867, 873, 910 et 935, ensuite ce sont les Hongrois vers 935-937.

aux comtes de Poitiers en 951), avec les Châteauroux-Déols. On prélève également une partie des fiefs à l'est pour créer la seigneurie de Bourbon.

B. Aquitaine, Berry et royaume de France : les forces en présence

Au moment où s'installent les abbayes cisterciennes dans le diocèse de Bourges, les zones d'influence qui le divisent sont assez nettement établies, ayant été mises en place depuis le Xe siècle. Le territoire est divisé en cinq zones d'influence plus ou moins puissantes et plus ou moins étendues mais qui tentent toujours de s'accroître et de se renforcer.

1. Le Haut-Berry

Si le Haut-Berry se trouve dans l'orbite royale, l'autorité sur le terrain passe cependant rapidement aux mains des vassaux du souverain, soient les maisons d'Anjou et surtout de Blois.

La maison d'Anjou est issue de vicomtes robertiens émancipés à partir de 956. Sous l'impulsion, surtout, de Foulques III le Noir, le territoire angevin va s'agrandir dans toutes les directions (le Maine, Vendôme et le Gâtinais, Nantes) et notamment vers l'Aquitaine avec la prise du Loudunois. Il se forme ainsi une poche de domination à l'ouest du Haut Berry qui est en contact direct avec celle de la maison de Blois. La tutelle angevine va également s'étendre sur l'Angleterre par le mariage de Geoffroi V dit Plantagenêt qui épouse en 1127 Mathilde fille de Henri Ier roi d'Angleterre.

La maison de Blois est également issue de vicomtes robertiens émancipés. Dès la première moitié du Xe siècle, cette famille s'implante solidement dans le Haut-Berry. En effet, en 936, le comte de Tours, Thibaud le Tricheur, devient comte de Blois, puis du Dunois et de Chartres. Bien que leur expansion se fasse

plutôt vers l'Est²², bloquant ainsi l'expansion royale, ils se heurtent néanmoins en permanence aux velléités expansionnistes angevines.

Les comtes de Blois-Champagne installent des forteresses en des lieux choisis, sans tenir compte des centres de viguerie préexistants, et y installent des familles extérieures à la région, qui leur sont dévouées. Ils créent et établissent de petites châtelainies, de la taille d'un à deux cantons actuels. Ils y installent ainsi les Saint-Aignan, les Donzy et sans doute aussi les Sully, tous originaires du pays chartrain. N'ayant pas d'attaches dans la région, ces familles sont donc moins enclines à la désobéissance. Ces châtelainies forment, sur le flanc sud-est du comté de Blois, un ensemble de marches frontières, notamment Vierzon et Saint-Aignan. Ils dominent ainsi, par l'intermédiaire de ces châtelains quasiment tout le nord et l'Est du Haut Berry, soit la majeure partie de ce territoire.

Pour renforcer cette politique territoriale, Thibaud le Tricheur fait nommer son frère, Richard l'Avare, archevêque de Bourges en 955²³. Toujours dans cette optique, ses descendants appliqueront une politique matrimoniale qui leur permettra d'étendre leur influence. En 1030, Eudes II de Blois (I de Champagne) épouse Mathilde de Château-Gordon, dernière représentante de la famille qui tient le Sancerrois. Sancerre reste une possession directe des comtes de Blois jusqu'en 1152. Etienne Henri, comte de Blois-Champagne, fait épouser à un de ses fils Agnès, unique héritière de Gilon de Sully et des Aix. La seconde maison de Sully est donc une branche de la maison de Champagne. Cette politique matrimoniale trouve son aboutissement dans le mariage de Louis VII et de la fille de Thibaud le Grand. Le roi donne également les deux filles qu'il a eu d'Aliénor : Marie à l'héritier de Champagne et Alix à celui de Blois et Chartres.

L'emprise territoriale des Blois-Champagne sur le Haut-Berry cessera en 1234, quand Thibaud le Chansonnier vend à Louis IX ses droits de suzeraineté sur les comtés de Blois et Chartres et sur celui de Sancerre.

Ces deux familles, toujours en compétition pour l'agrandissement de leur territoire, tentent d'absorber toutes les châtelainies proches. Entre leurs possessions et le Bas-Berry, se trouve toute une série de petites châtelainies,

²² Ils deviennent comtes de Champagne en 1019.

²³ Ils devront faire ultérieurement restitution des biens d'église spoliés.

issues d'anciennes vigueries carolingiennes, trop faibles pour résister à la pression. Ainsi Buzançais, Villentroy et Graçay feront le choix, au XI^e siècle, pour échapper à l'emprise blésoise, d'entrer dans la vassalité du comte d'Anjou. D'un autre côté, Vatan et Montfaucon²⁴ résistent plus longtemps, mais devront entrer dans la vassalité des comtes de Blois-Champagne au tout début du XII^e siècle. D'autres châtelains, situés entre les deux, notamment celui de Mehun-sur-Yèvre, celui de Dun-sur-Auron et le vicomte de Bourges prêtent à l'archevêque un hommage sans conséquence qui leur permet d'échapper aux deux autres.

2. Le Bas-Berry

Dans le Bas-Berry, la famille dominante est celle de Déols. A l'inverse du Haut-Berry où les grandes familles sont d'origine extérieure, celle-ci est autochtone et faisait probablement partie de l'entourage de Louis le Pieux duc d'Aquitaine. Fidèle de Guillaume, possédant un grand domaine et à la tête de plusieurs vigueries, cette famille profite de la disparition du pouvoir central et des querelles qui suivent la disparition de la famille de Guillaume pour acquérir une autonomie proche de l'indépendance. Ebbes de Déols était possessionné autour de Bourges mais semble avoir abandonné ses terres en même temps que son maître vers 920-930 pour se replier sur des domaines encore plus importants en Bas-Berry et s'installer à Déols²⁵. Quand le sort de l'Aquitaine se règle et que les comtes de Poitiers restaurent à leur profit le titre ducal, les sires de Déols entrent dans leur vassalité. Le Bas-Berry reste orienté vers le Sud-Ouest. D'autres grands seigneurs se trouvent également en Berry, tels que les seigneurs de Charenton, La Châtre, Levroux ou Issoudun. Ils sont tous issus de la famille de Déols.

3. Le Bourbonnais

Comme les seigneurs du Bas-Berry, Aimar ou Aimon, fondateur de la lignée d'Archambault et premier titulaire de la principauté de Bourbon, faisait partie de l'entourage de Guillaume le Pieux. La principauté de Bourbon

²⁴ Château-Gordon prendra le nom de Sancerre et Montfaucon celui de Villequiers.

²⁵ Son autorité s'étend alors sur environ les deux tiers de l'actuel département de l'Indre.

comportait des territoires appartenant à trois cités et trois comtés différents : Berry, Auvergne et Autunois²⁶. Installé autour de Bourbon et Souvigny dans la première moitié du Xe siècle, les d'Archambaut y possèdent des terres patrimoniales et des vigueries. Les troubles de ce siècle leurs permettent de s'affranchir de l'autorité comtale ou ducale, et d'échapper à la domination des comtes de Poitiers-duc d'Aquitaine.

4. L'Aquitaine

Après les invasions normandes et le Xe siècle, l'Aquitaine reparaît divisée en deux principautés territoriales, où les ducs tentent de canaliser la volonté d'indépendance de leurs vassaux. Au nord de la Dordogne, le duché d'Aquitaine est aux mains de la maison comtale de Poitiers, au sud le duché de Gascogne s'appuie sur Bordeaux et une parentèle ibérique. En 1032, cette famille s'éteint, ce qui permet au comte de Poitiers, Gui Geoffroi, d'unir la Gascogne et le duché d'Aquitaine. Les ducs poitevins d'Aquitaine sont des princes prestigieux qui, dans un premier temps, ne méconnaissent pas la mouvance du roi de France.

A partir du milieu du XIIe siècle, la situation change. En 1137 Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine de la maison de Poitiers meurt. Sa fille Aliénor épouse le roi de France Louis VII dont elle se sépare en 1152, puis Henri Plantagenêt futur Henri II d'Angleterre. Maître de l'Aquitaine et de l'Anjou celui-ci domine, en fait, toute la moitié occidentale du Berry.

5. Le roi de France comme arbitre ?

Malgré la séparation décidée entre Guillaume et Raoul, qui met un terme au comté de Bourges, et qui voit le Haut-Berry intégrer les possessions royales, l'influence royale va tarder à se faire sentir. En effet, lorsque Hugues Capet est sacré en 987, il ne possède guère en propre que les comtés de Paris, d'Etampes et d'Orléans. Le reste du duché de France est entre les mains de ses vassaux. Les comtés ligériens sont confiés aux vicomtes qui fondent les grands lignages

²⁶ L'autorité d' Aimar d'Archambault s'étendait sur la surface de l'actuel département de l'Allier, environ.

(Plantagenêts, Vermandois, Blois, châtelainies de Buzançais ...). Les rois ne manifesteront, au début, qu'un timide intérêt stratégique pour la vicomté de Bourges²⁷.

Cela va changer en 1101 avec Eudes Arpin, sixième et dernier vicomte de Bourges, seigneur de Dun²⁸. Celui-ci, veuf et sans postérité, décide de partir pour la croisade et cède la vicomté et la seigneurie au roi de France, Philippe Ier, pour 60 000 sous²⁹. Cet achat permet d'établir véritablement le domaine royal au sud de la Loire. Châteauneuf-sur-Cher se trouve alors à la limite entre les possessions de Déols et de Bourges. Le rachat fait de Bourges une ville royale, la troisième ville du royaume, bien propre de la couronne au même titre que Paris et Orléans. Bourges devient également une position stratégique, nantie du prestige de la primatie d'Aquitaine. Les rois s'y comporteront d'abord comme des seigneurs locaux³⁰.

Louis VI le Gros va appliquer alors le même type de stratégie que son vassal de Blois-Champagne : une politique d'alliances matrimoniales afin de conforter l'influence grandissante de la famille royale en Berry. Il marie l'aîné, le futur Louis VII, à Aliénor héritière de l'Aquitaine, Philippe (n° 6) à la fille du comte de Blois-Champagne³¹, Robert de Dreux (n°3) à Mahaut de Mehun-sur-Yèvre, Pierre (n° 7) à l'héritière de Courtenay. Ainsi, la première moitié du XIII^e siècle est marquée par l'implantation de l'autorité royale en Berry.

Louis VII va continuer la politique d'implantation entreprise par ses prédécesseurs, notamment en valorisant la nouvelle ville royale. En effet, il se fait

²⁷ En 1031, le roi Robert fait deux séjours à Bourges et semble s'intéresser un peu à la région. En 1054, Henri Ier réunit les barons du Berry sous sa bannière à l'occasion du conflit avec Guillaume de Normandie. Les suivants semblent se désintéresser du Berry.

²⁸ Il semble que la plus ancienne mention d'un vicomte de Bourges se trouve dans le cartulaire de Cluny en 910 et concerne un nommé Geoffroy. Le fait d'avoir un vicomte au moins dix ans avant la mort du dernier titulaire du titre de comte suggère soit une erreur de date, soit l'entérinement d'une situation de fait et non la mise en place d'une situation nouvelle.

²⁹ En 1101, il quitte Bourges et rejoint le comte de Nevers. Il livre combat et est fait prisonnier. Libéré sur intervention de l'empereur de Constantinople, il s'arrête à Rome au retour, reçoit la bénédiction de Pascal II et se présente à Cluny. Il y est accueilli, ordonné moine puis devient prieur de la Charité.

³⁰ Philippe Ier, en 1107, met fin aux déprédations de Humbaud de Sainte Sève (Bas Berry). En 1117 il prend le château de Germigny en Aube et traduit en justice Aymon de Bourbon dit Vair Vache. En 1126, il prend la défense de l'évêque de Clermont contre Guillaume IX d'Aquitaine. En 1137 il détruit la forteresse de Saint-Brisson.

³¹ Philippe deviendra moine de Clairvaux après dissolution de son mariage. Son frère Henri sera plus tard archevêque de Reims.

couronner deux fois à Bourges (1137 et 1145). Il obtient également le paréage, qui lui permet de s'installer à Aubigny-sur-Nère sur la route qui relie les terres berrichonnes au vieux domaine royal. Cependant il reste moins puissant en Berry que le comte de Champagne ou qu'Henri II (Ill., doc. n° 3, p. 6).

C. L'opposition Haut-Berry / Bas-Berry : lutte d'influence entre deux rois

Dans les dernières années du XIIe siècle, le Berry apparaît divisé. Au sud-ouest, la vieille principauté de Déols et les petites seigneuries vassales de l'Anjou forment un vaste ensemble de l'"empire Plantagenêt". D'un autre côté, Bourges et la Septaine apparaissent au roi de France comme le territoire le mieux situé pour rassembler des troupes et s'organiser avant d'attaquer des châteaux rebelles ou poursuivre la lutte contre les Plantagenêt, maîtres de l'Aquitaine. Tous les éléments sont en place pour un long conflit.

Tout démarre avec le remariage d'Aliénor avec Henri Plantagenêt qui entraîne une campagne en Bas-Berry se soldant par l'incendie de Châteauroux.

Henri intervient ensuite dans la succession de la maison de Déols³². Ayant placé un fidèle à sa tête, Henri II contrôle ainsi, en plus du Bas-Berry, la partie occidentale du Berry et semble vouloir revendiquer la totalité de la province. Il se heurte alors, non aux champenois installés au nord-est, mais au roi de France qui en possède le cœur. En effet, l'arrivée de Philippe Auguste sur le trône va renverser cette influence hégémonique sur la province.

Philippe Auguste va d'abord passer six ans à lutter contre les grands seigneurs comme Etienne de Sancerre³³. A partir 1186, il cherche surtout à briser la domination Plantagenêt. Pendant 15 ans, des conflits se déroulent en Vexin et

³² En effet, en 1176, Raoul VI de Déols meurt à Ravenne, laissant comme héritière une fille mineure, Denise. Celle-ci devait être sous la garde d'un baillistre pour la tutelle de la principauté. Eudes de Châteaumeillant, son oncle, assure cette charge au grand déplaisir d'Henri II. En 1177, celui-ci envahit les terres de Déols, s'empare de Châteauroux, poursuit Eudes dans la région de La Châtre. Il finit par obtenir l'héritière qu'il marie aussitôt, malgré son jeune âge, à l'un de ses fidèles, Baudouin de Rivers, seigneur de l'île de Wight, totalement inconnu en Berry.

³³ Le roi ravage le Sancerrois pour dompter le comte de Sancerre avec l'aide de "brabançons" ou "routiers" (pilleurs sanguinaires). Après la campagne, Philippe Auguste se débarrasse de ses alliés, en les laissant massacrer par Ebbes de Charenton et son contingent d'un mouvement de paix.

en Berry. Philippe Auguste part de Bourges en 1187, et ravage le Berry aquitain. Il prend Charost, Issoudun et Graçay, et assiège Châteauroux. L'année suivante, il s'empare de la plupart des châteaux du Bas-Berry, mais les légats lui imposent une trêve qui l'empêche d'exploiter son succès. Le 4 juillet 1189, à Azay-le-Rideau, Henri II se reconnaît vassal de Philippe Auguste et récupère le Bas-Berry contre une forte somme et la cession de Graçay et Issoudun. Dans le même temps, usant des mêmes moyens que son adversaire, le roi de France s'immisce dans les nombreuses crises successorales qui se manifestent dans les grandes familles du Berry. On trouve des héritières à marier dans les maisons de Vierzon, Montfaucon, Issoudun, Mehun, Saint-Aignan, Bourbon, Déols et Blois. En tant que seigneur direct, le roi a son mot à dire dans les mariages. S'ils ne lui conviennent pas, il s'arrange pour les faire annuler, le plus souvent au motif de parenté³⁴. Cela se passe parfois sans heurts, d'autres fois c'est l'occasion de gros conflits. De plus, avec la disparition des grandes familles, il reste de nombreuses petites châellenies qui voient dans le pouvoir royal un moyen de contrer la tutelle de plus en plus exigeante de leurs seigneurs féodaux.

La mort d'Henri II ne fait pas cesser cette lutte pour la domination du Berry. Richard Cœur de Lion, à son retour de croisade en 1194, rompt la trêve et reprend Loches, Tours et Issoudun. Il assiège Vierzon, qui n'avait jamais dépendu des comtes d'Anjou et des ducs d'Aquitaine. En 1196, après quelques revers, Richard reconnaît la suzeraineté du roi sur l'Auvergne et le Berry Aquitain. Il continuera cependant ses offensives et escarmouches dans d'autres provinces. Seule sa mort, en 1199, met fin aux dévastations dans le Berry.

Le 22 mai 1200, au traité du Goulet, le prince Jean, en échange de la reconnaissance de son statut "officiel" d'héritier de Richard, par le roi de France, favorise le mariage de sa nièce Blanche de Castille avec le prince Louis. Il lui remet comme dot tous ses droits sur les seigneuries de Graçay, Issoudun et Châteauroux. Jean avertit ses vassaux du Berry qu'il les tient quitte de tout engagement, leur nouveau seigneur étant Blanche, dont les droits sont exercés par Philippe Auguste. De ce fait, André de Chauvigny, second mari de Denise de

³⁴ Mathilde de Bourbon, par exemple, épouse Gaucher de Salin en 1195. Son mariage est déclaré nul et Mathilde épousera alors un fidèle du roi, Guy de Dampierre.

Déols, devient un serviteur loyal du roi. Le traité n'est cependant qu'une courte trêve. Les violences reprennent épisodiquement, mais les combats sont toujours en faveur de Philippe qui conserve les avantages du traité. Les Plantagenêt sont irrémédiablement éliminés du Bas-Berry.

Afin d'être définitivement maître en Berry et de parer à toute éventuelle velléité de contestation, le roi met en défense les villes du vieux domaine royal. Bourges est dotée d'une nouvelle enceinte. Châtillon-sur-Indre est fortifiée en 1203 et confiée à un fidèle, Dreux de Mellet. Le roi se crée également des points d'appui intérieurs, hors des seigneuries annexées. Ainsi, à la limite des terres des familles de Sancerre et de Sully, Gimon Baez conclut un accord avec le roi pour la fortification de Concessault qui sera dotée d'une garnison permanente. On trouve le même type d'accord avec des établissements ecclésiastiques, pour des terres dans leurs dépendances. Cela permet au roi de s'implanter à Léré, Sancoins, Valigny, Coulevre et Lurcy, mais aussi à Sancerre, Montfaucon et Bourbon.

À la mort de Philippe Auguste, les seigneurs berrichons ont perdu toute indépendance à l'égard du pouvoir royal.

D. Réunification dans le giron royal : le début des ennuis ?

Après la mort de Philippe Auguste, le Berry, Haut et Bas, est définitivement rattaché au domaine et à l'influence royale. S'il n'est alors plus question de querelles internes d'influence et de prestige, le danger pour le Berry va venir de sa position centrale, point de rencontre de toutes sortes d'antagonismes. Ainsi, on retrouve aussi bien des conflits de droit commun³⁵, qui génèrent autant de dégâts que ceux plus politiques. En effet, l'ennemi vient alors de Guyenne et

³⁵ En 1251, un mystique, ancien moine cistercien du nom de Job, plus connu sous le titre de maître de Hongrie, rassemble une troupe de pâtres et de proscrits. Il est rapidement rejoint par toutes sortes d'exclus qui arborent tous une croix. Il prêche surtout contre le clergé séculier et régulier. Ils quittent Paris et entrent à Orléans le 11 juin 1251 où ils se livrent à des pillages et des tueries. Ils quittent ensuite rapidement Orléans pour Bourges, qui leur ouvre les portes malgré les objurgations de l'archevêque Philippe Berruyer. Ils occupent la ville et pillent les biens juifs dans un premier temps, puis commencent à s'en prendre aux autres. Le maître de Hongrie sera tué par les berruyers, ses pastoureaux poursuivis et partiellement exécutés. Les autres villes sont prévenues, ce qui fait que les fuyards seront rapidement exterminés. Au cours de leurs pérégrinations, les pastoureaux causeront des dégâts aux possessions de l'abbaye de Loroy.

pour atteindre le "centre nerveux" du royaume, il doit obligatoirement traverser la province. Commence alors pour celle-ci une longue période de turbulences pendant laquelle la population berrichonne, y compris les grandes familles, va payer un lourd tribut à sa fidélité royale. Que ce soit à l'été et l'automne 1356 où Edouard dit le Prince Noir traverse le Berry et ravage tout sur son passage³⁶, ou dans les vingt années qui suivent où le Berry est soumis à des occupations et des raids de troupes anglaises et de pillards³⁷; ou encore lors de la reprise des hostilités entre Armagnac et Bourguignons (1407), dans tous les cas les ravages, pillages et destructions se succèdent, laissant rarement le temps à une reconstruction profonde. Dans cette instabilité ambiante, à chaque reprise des combats, les abbayes, cisterciennes ou autres, subissent des pillages et des destructions qui auront de très fortes conséquences sur leur avenir, leur ôtant parfois tout moyen de subsistance ou les plongeant dans une grande détresse qui ne permet pas le renouvellement de la recherche spirituelle.

II. Le diocèse de Bourges

A. Fondation et formation du diocèse

À la fin du II^e siècle, le christianisme apparaît dans l'histoire de la Gaule sous forme de persécutions contre les chrétiens, notamment à Lyon en 177. Ces persécutions semblent concentrées dans les grands centres urbains. Malgré les talents missionnaires d'Irénée qui répand le christianisme jusqu'en Germanie, l'extension de la nouvelle religion est réfrénée jusqu'au règne de Constantin et jusqu'au IV^e siècle, d'une part à cause des persécutions, et, d'autre part, par le paganisme ancré dans les campagnes gauloises.

À cette même période l'Aquitaine se scinde en deux provinces distinctes : l'Aquitaine première dont la métropole est Bourges et l'Aquitaine seconde dont la métropole est d'abord Saintes, puis Bordeaux.

³⁶ Il se trouve proche des abbayes du sud du diocèse, traverse la vallée de l'Arnon et ravage les terres de Loroy.

³⁷ Ils s'en prennent notamment à la région du Sancerrois (Chalivoy et dans une moindre mesure Fontmorigny) et pillent Noirlac.

1. Le pouvoir épiscopal

Le diocèse de Bourges semble avoir été calqué sur l'ancienne division romaine : il correspondrait grossièrement à l'Aquitaine première. Il semble avoir été fondé au IV^e siècle, à la suite du concile d'Arles en 314. La liste des évêques remonte d'ailleurs à une date assez lointaine. L'organisation ecclésiastique se met progressivement en place, se basant sur le modèle de l'administration impériale. Chaque cité a alors son évêque choisi par le peuple et secondé par divers ministres et plus spécialement des prêtres qui président au culte dans les campagnes. En chaque province l'évêque de la cité principale a la prééminence sur ses collègues et dirige leurs réunions ou synodes provinciaux³⁸.

On connaît assez mal le fondateur de cette Eglise que la tradition considère comme étant saint Ursin. Celui-ci, d'après la légende, aurait été un disciple et compagnon de saint Pierre³⁹. Il semble cependant que malgré l'action vigoureuse d'Ursin, l'évangélisation de la province fut assez longue, les campagnes constituant des foyers de résistance importants.

Lors de la chute de l'empire romain, l'état ne peut plus assurer la défense des populations. Le phénomène s'amplifie à partir du Ve siècle où, sous la pression des invasions barbares, le pouvoir se disloque. L'Eglise, qui devient alors le seul soutien des populations, ne peut donc plus compter que sur elle-même. L'évêque apparaît donc comme le défenseur des cités. Les envahisseurs se laissent alors gagner par les hommes d'Eglise qui les initient à leur langue, leur civilisation et leur foi. L'acculturation se réalisant avec succès, les coutumes et les droits

³⁸ En 325, le concile de Nicée pose le principe que l'évêque résidant au chef lieu d'une province civile, le métropolitain, présidera les réunions des évêques de son ressort.

³⁹ La légende explique qu'Ursin et son compagnon Just parviennent à Avaricum (Bourges) après de nombreuses péripéties. Just décède là et serait enterré sur les bords de l'Auron. Ursin poursuit seul sa mission et convertit de nombreuses personnes du peuple, au grand déplaisir des prêtres païens et des notables de Bourges, qui le chassent de la ville. Ursin revient et convertit le sénateur Léocadius (Léocade) gouverneur d'Aquitaine. Ce dernier met à sa disposition son palais que le saint transforme en église. Ursin, devenu évêque de Bourges évangélise une grande partie du pays biturige et meurt après 27 ans d'épiscopat. Son corps sera retrouvé sous Probien, évêque de Bourges entre 541 et avant 573. Ursin ne pouvant être bicentenaire (il aurait été disciple du Christ aux alentours de 30 et est mentionné comme premier évêque entre 251 et 280), la théorie admise est qu'il s'agit de deux personnes différentes portant le même nom, le premier qui forma une petite communauté chrétienne qui ne put se maintenir à cause des persécutions et un second qui, quelques dizaines d'années plus tard, réunit une communauté plus importante, aidé en cela par la conversion d'un haut personnage : Léocade. Ceci donnant naissance, au bout de quelques dizaines d'années supplémentaires, à l'église de Bourges. Cf. Bonnin, 2006.

barbares, les notions apportées par le christianisme et l'héritage de l'empire romain se mélangent pour aboutir à une nouvelle forme de société. L'épiscopat qui a pris en charge les fonctions étatiques assure la subsistance des faibles, fonde des hôpitaux et des hospices, entretient les écoles et souvent rend la justice.

La déliquescence du pouvoir impérial a donc permis aux évêques de "prendre le pouvoir". Si cela se maintient et s'amplifie aux périodes mérovingienne et carolingienne (avec un affaiblissement pendant le règne de Charlemagne), les choses vont se modifier, surtout au Xe siècle, avec la mise en place des principautés. L'évolution ne va cependant pas être la même partout. Si dans l'Est la puissance épiscopale, très fortement implantée, retarde la mise en place des principautés, dans l'Ouest, où le pouvoir comtal ou ducal est plus fort, l'épiscopat est mis sous tutelle. En définitive, on a soit un pouvoir comtal fort, soit un pouvoir épiscopal fort. La "cohabitation" de ces deux pouvoirs va conduire à une inversion des tendances pendant le Xe siècle. Les évêques qui dirigeaient souvent de véritables seigneuries épiscopales se heurtent au pouvoir émergent et voient se développer un accaparement des biens d'Eglise et d'une partie de leurs fonctions temporelles par les laïcs. L'élection des évêques est alors contrôlée par les grands : les candidats sont choisis parmi les hautes naissances mais sans mise en place de "lignages" sur le long terme. Ceci amènera, aux alentours de l'an 1000 à un effacement relatif des évêques comme "meneurs" de la vie spirituelle face au dynamisme des abbés.

2. Spécificité du diocèse de Bourges

Si dans le domaine laïc l'Aquitaine prend rapidement le pas sur le Berry, dans le domaine religieux, administrativement parlant, cela paraît être l'inverse. Dans les premiers temps, Bourges est un évêché. Il semble qu'à la fin du VIIIe siècle, Charlemagne ait œuvré, auprès d'Hadrien Ier, pour obtenir le pallium à l'évêque Ermembert. Son successeur, Ebroin, est le premier archevêque de Bourges, la ville devient alors métropole. N'était-ce qu'une première étape ? Peut-être ne faut-il pas y voir une volonté définie menée sur le long terme mais plutôt la saisie d'une opportunité. Toujours est-il que quatre-vingts ans plus tard environ,

Charles le Chauve obtient du pape ce qui fera la spécificité du diocèse de Bourges : la primatie d'Aquitaine⁴⁰. Cela confère à l'archevêque un droit d'inspection sur les églises et abbayes de tous les diocèses de cette région, y compris sur l'archidiocèse de Bordeaux. Quand il se déplace, tout au long du chemin, l'archevêque rend la justice, rétablit la règle dans les communautés, abolit les différends. Sur appel il peut statuer sur la décision de l'archevêque de Bordeaux. Il peut également suspendre les prélats et décréter contre eux l'excommunication.

Cette situation, très mal vécue dans le diocèse bordelais, rend toute intervention de l'archevêque de Bourges extrêmement délicate. De plus les visites archiépiscopales coûtent cher, cela vaut souvent une grêle de pierres à l'archevêque⁴¹ (Philippe Berruyer en 1254, Jean de Sully en 1263...).

La primatie de Bourges prend fin en 1306, quand l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth, devient pape sous le nom de Clément V. Un de ses premiers actes a été d'affranchir l'archevêque de Bordeaux de toute sujétion à l'égard de Bourges.

3. Les différents évêques et archevêques, leurs origines

La liste des évêques et archevêques de Bourges fait remonter le premier, saint Ursin, au III^e siècle (III., doc. n° 4, p. 7-8). On ne connaît que peu de choses sur l'œuvre des évêques de Bourges. On sait seulement qu'ils furent présents dans les différents conciles qui se tinrent sous leurs pontificats⁴². Ils sont quarante-trois à se succéder à la tête de l'évêché, dont vingt-deux saints⁴³. On manque également

⁴⁰ On peut se demander ce qui a poussé Charles le Chauve à entreprendre cette démarche visant à élever l'archevêché au rang de primatie. Peut-être doit-on y voir une volonté de contrebalancer la puissance civile du duché d'Aquitaine en l'obligeant à se soumettre dans le domaine religieux à un archevêché plus docile et obéissant envers la famille royale. Il est possible que l'on soit ici devant un cas d'interaction entre les domaines laïcs et religieux comme il s'en trouvera plusieurs dans l'histoire du diocèse de Bourges.

⁴¹ Philippe Berruyer en 1254 et Jean de Sully en 1263, par exemple, ont fait les frais de cet accueil très mitigé.

⁴² Léon, conciles d'Angers (453) et de Tours (461). Tétrade, concile d'Arles (511). Honorat I ou II, conciles d'Orléans (533) et de Clermont (535). Arcade, concile d'Orléans (538), représenté par Probien à celui de 541. Rémi, concile de Mâcon (561). Désiré concile d'Orléans (549). Probien, concile de Paris (552). Félix, concile de Paris. Sulpice le Sévère, conciles de Mâcon (585) et de Clermont (588). Oustrille, concile de Paris (624). Sulpice II, concile de Clichy (627). Vulfolède, concile de Châlons-sur-Saône (650).

⁴³ Ce que l'on sait d'eux est concordant avec les différentes *Vita* de saints que l'on rencontre dans chaque évêché.

d'information sur les origines de ceux-ci. Il semble cependant que plus on avance dans le temps et plus les évêques sont issus de grandes familles proches du pouvoir. Cela se voit surtout à partir du VI^e siècle⁴⁴ et se poursuivra jusqu'à la fin de la dynastie carolingienne⁴⁵.

A partir du Xe siècle, les archevêques de Bourges seront issus plutôt des grandes familles locales même si cela ira en s'espaçant dans le temps⁴⁶. En fait, les origines des évêques et archevêques de Bourges suivent étroitement l'histoire laïque du diocèse : suivant la puissance du pouvoir royal face aux grandes familles qui possèdent le territoire, les dirigeants religieux du diocèse sont issus de l'un ou l'autre camp.

On trouve une exception à ce mode de fonctionnement avec l'accession de Gauslin Capet (1013-1030) à l'épiscopat⁴⁷. En effet, comme son nom l'indique, il s'agit du demi-frère du roi Robert le Pieux, bâtard de Hugues Capet. Sa bâtardise lui vaudra quatre ans d'attente, et le siège de la ville, avant d'être accepté par les berruyers. Il sera par ailleurs un grand prélat.

A partir du XII^e siècle, avec le renforcement général du pouvoir royal, les archevêques de Bourges seront de plus en plus étroitement mêlés aux affaires royales

Il faut encore noter une spécificité dans le recrutement des XII^e et XIII^e siècles. Il s'agit des liens étroits qui ne tardent pas à unir les cisterciens et l'archevêché de Bourges. Cela commence avec l'archevêque Aubry. Tout d'abord élu évêque de Chalons, il ne peut recevoir la consécration malgré l'intervention de Bernard de Clairvaux. Il deviendra archevêque de Bourges dix ans plus tard, en

⁴⁴ Désiré (538-552) était gardien du sceau royal sous Clotaire et Childebert. Sulpice le Sévère (581-584) est issu d'une riche famille sénatoriale et devient évêque grâce au soutien du roi Gontran. Le père d'Outrille (612-624), sans doute serviteur royal, l'envoie de bonne heure à la cour de Bourgogne, près du roi Gontran.

⁴⁵ Le dernier dont les origines sont connues est Raoul (839-866). Fils du comte Raoul de Turenne, de lignée royale et de Ayga issue de famille noble. Il est très apprécié de Charles le Chauve et est également le premier primat de l'église d'Aquitaine.

⁴⁶ Géronce (918-946) appartient à la maison de Déols, tout comme son successeur Laune (948-955). On trouve ensuite deux membres de la famille de Blois Richard I^{er} (955-969) dit l'Avare qui devra rendre les biens d'église spoliés et Hugues (969-985). Aymon de Bourbon (1030-1070). Henri de Sully (1183-1200), Simon de Sully (1218-1232), Jean de Sully (1260-1271), Guy de Sully (1276-1280). Egalement Guillaume du Donjon issu de la famille des comtes de Nevers.

⁴⁷ Gauslin Capet est le seul archevêque de Bourges issu de la famille royale. Cependant, c'est également assez caractéristique de la puissance capétienne qui, si elle possède nominalement assez peu de territoire, étend son influence sur une zone beaucoup plus importante, en s'appuyant sur de nombreux évêques et archevêques, quitte à user de simonie pour placer des "amis et fidèles".

1137⁴⁸. On peut supposer qu'il n'a pas oublié la tentative de Bernard de Clairvaux en sa faveur, ce qui, ajouté à la notoriété grandissante de l'ordre, le conduira à choisir d'être enterré à Loroy en 1141. Avant lui, l'archevêque Vulgrin semble avoir été un ami de saint Bernard, voire même un de ses disciples. Sans oublier Pierre de la Châtre qui doit son poste en partie à Bernard de Clairvaux et qui sera très favorable à l'ordre au sein de son diocèse⁴⁹.

On trouve ensuite deux cisterciens qui deviendront archevêques de Bourges : Guérin de Gallardon, (1173-1181) ancien abbé de Pontigny, et Guillaume du Donjon (1200-1209), prieur de Pontigny puis abbé de Chaalis, désigné archevêque de Bourges par Eudes de Sully, évêque de Paris à la requête unanime du chapitre de Bourges.

Les archevêques de Bourges au XIIIe seront majoritairement favorables à la politique capétienne, sans pour autant lui être aveuglément soumis.

B. Une volonté de réforme ancrée depuis longtemps

L'arrivée des cisterciens en Berry procède d'un besoin de réformer le monachisme. De tout temps, sans que les religieux régionaux aient forcément été à l'initiative des réformes, la volonté de changement et d'amélioration s'est profondément manifestée dans le Berry. Même si, dans les faits, l'application ne donna pas toujours les résultats escomptés, les réformes furent néanmoins mises en place avec un grand enthousiasme. Le Berry sera de toutes les tentatives de réforme et, en tout premier, de la mise en place de la règle bénédictine.

1. La réforme du monachisme : l'application de la règle bénédictine

Lorsque Alcuin, abbé de Fleury en 800, entreprend de réformer le clergé régulier, il trouve rapidement un écho dans le Berry. Il séjourne auprès de Benoît d'Aniane et décide de faire appliquer sa règle. Il est "soutenu" par Théodulfe qui a

⁴⁸ Il assistera au mariage de Louis et d'Aliénor au mois de juillet 1137, avant de couronner Louis VII à la cathédrale Saint-Étienne.

⁴⁹ Le rôle de Pierre de la Châtre est détaillé à plusieurs reprises ultérieurement.

fait des études en Aquitaine, où sont conservées des écoles gallo-romaines de haut niveau. Cette réforme, qui vient beaucoup d'Aix-la-Chapelle, donnera naissance aux abbayes de Massay, Saint-Genou, Méobecq et Saint-Cyran.

2. Cluny et l'intégration des monastères bénédictins

Un siècle plus tard, en 909, Guillaume le Pieux prend le titre de duc d'Aquitaine. Il est également comte de Bourges, où il réside. En 910 il y signe la charte de fondation de l'abbaye de Cluny, approuvée par l'archevêque de Bourges, Aimard de Bourbon, qui y appose son sceau. Plusieurs monastères bénédictins berrichons rejoindront rapidement les clunisiens. Déols, qui est l'une des abbayes les plus importantes du Berry et se trouve en lien étroit avec une des plus puissantes familles de la région, est confiée à Bernon, premier abbé de Cluny. En 926, Massay est également soumise à Cluny.

3. Les mouvements de paix

Dans le même mouvement de la création de Cluny et de sa réforme monastique, Aimon de Bourbon, archevêque nommé en 1031, tente d'imposer par la force la paix de Dieu. Pour y parvenir il ordonne aux chevaliers la prestation d'un serment de paix, garanti par la création d'une milice armée, chargée de punir les parjures. Il s'oppose sur le sujet à Ebbes de Déols qui refuse de prêter serment. L'évêque réunit alors sa milice qui, attaquée par ce seigneur en janvier 1038, est mise en fuite.

Cet échec a une conséquence immédiate : il passe pour un jugement de Dieu. C'est le coup d'arrêt des mouvements de paix dans le diocèse. Aimon, qui sera encore évêque pendant 40 ans, se contentera de l'administration de celui-ci.

4. L'application de la réforme grégorienne

Le diocèse de Bourges est un de ceux où la législation de Grégoire VII est appliquée le plus tôt et le plus complètement. Richard II, archevêque de Bourges

en 1071, applique avec ferveur la réforme grégorienne dans son diocèse mais en garde le contrôle. Il considère qu'il est archevêque avant d'être émissaire du pape, ce qui lui vaut d'entrer en conflit avec le légat Hugues de Die⁵⁰. Il lutte plus particulièrement contre la possession des églises par des laïcs. Ses successeurs Audebert (ancien de Déols, 1092-1096), Léger ou Léodegaire (1097-1120) et Vulgrin (1121-1146), continuent son action. Vers le milieu du XIIe siècle, le patronage des laïcs a quasiment disparu du diocèse.

L'archevêque s'attaque, dans le même temps, au deuxième problème découlant du précédent : relever le niveau des desservants⁵¹. Pour résoudre cette difficulté, l'archevêque s'adresse à ce qui apparaît comme l'élite de l'église : les abbayes ou prieurés ayant subi l'influence clunisienne et les collégiales ayant adopté la règle de saint Augustin. Dans ce but, les archevêques ne conservent qu'un petit pourcentage d'églises paroissiales. Les autres sont attribuées, pour la plus grande part, aux grands monastères bénédictins⁵². Les collégiales augustiniennes⁵³ sont aussi bien servies, mais moins que les précédents. Cette solution n'aura cependant pas l'effet escompté, principalement en raison de l'incompatibilité entre la régularité de la vie monastique et canoniale et la disponibilité inhérente au ministère paroissial. De plus, aux XIe ou XIIe siècles, abandonner la vie régulière, même pour se mettre au service des autres, est considéré comme une déchéance spirituelle⁵⁴. Partant de là, les abbayes ne se préoccupent guère de l'aptitude des gens qu'elles placent à la tête des paroisses et, comme les évêques ne peuvent rien dire puisqu'ils ont cédé le droit de nomination aux abbayes, il en résulte de nombreux conflits que l'on retrouve au XIIe siècle. Pour avoir été appliquée très tôt, la réforme l'a cependant été assez mal. Elle a

⁵⁰ Celui-ci le suspendra de ses fonctions pendant quelques temps.

⁵¹ Les conciles de Bourges et Limoges en 1031 mettent en avant le bas niveau du clergé rural (prêtres peu nombreux, peu instruits, concubinaires, serfs). Les églises paroissiales étant aux mains de seigneurs ou chevaliers qui en exploitent les revenus sans se préoccuper du niveau des desservants.

⁵² Déols est le mieux pourvu, mais également ceux de Saint-Sulpice de Bourges, Vierzon, Notre-Dame d'Issoudun. D'autres monastères, extérieurs au diocèse mais dotés de nombreuses dépendances en Berry, obtiennent également des églises paroissiales : Souvigny, La Charité, Fleury, Saint-Denis et Marmoutiers.

⁵³ Plaimpied, Saint-Satur, Saint-Ursin de Bourges, Puyferrand.

⁵⁴ Urbain II interdira d'ailleurs aux moines et chanoines réguliers d'exercer personnellement le ministère.

beaucoup contribué à distendre les liens qui unissaient les paroisses à l'archevêché de Bourges.

La réforme grégorienne a aussi un autre effet pervers : elle accroît les richesses et possessions des monastères clunisiens. Or, on commence à critiquer leur mode de vie et leur spiritualité. Si les moines font vœu de pauvreté personnelle, les établissements où ils vivent sont riches et l'astreinte aux heures canonicales s'accompagne d'une vie assez confortable.

La volonté de réforme qui s'est traduite dans différents mouvements au cours des siècles va aboutir, dans les dernières décennies du XIe siècle et dans les premiers temps du XIIe siècle, à un foisonnement de communautés et d'essais dans la recherche d'un nouveau monachisme. Le renouveau du désir d'ascèse se manifeste intensément dans les chapitres. Cela explique les relations entretenues entre les chanoines et les cisterciens ; les premiers étant devenus, depuis Grégoire VII, les électeurs des archevêques, placeront les seconds à leur tête.

C. Les mouvements de piété

1. La fondation des abbayes et collégiales

La fin du Xe siècle est marquée par le renouveau de la foi, qui se traduit par des donations fortes aux monastères et aux églises.

Les premiers à bénéficier de ce contexte sont les clunisiens. Cependant, une fondation clunisienne coûte très cher. En Berry, seuls les sires de Déols et de Bourbon ont les moyens de fonder une telle abbaye. Les seigneurs moins possessionnés fondent plutôt des collégiales de chanoines⁵⁵.

Le renouvellement va prendre d'abord la forme d'un retour de l'érémisme. Les ermitages s'organisent, combinant la solitude individuelle et la prière collective (Camaldules, Grandmontains...). Cependant, très vite, l'équilibre n'est plus maintenu entre les deux tendances, monachisme et érémitisme. On assiste

⁵⁵ Les chanoines gardant une partie de leurs biens, la dotation à apporter pour une fondation est donc moindre. De plus, les chanoines ne sont pas astreints à la clôture, il n'y a donc pas besoin de construire un véritable monastère.

ensuite à une floraison de nouvelles fondations. Entre autre, à la fin du XI^e siècle, Robert d'Arbrissel fonde Fontevrault. Appuyé par le seigneur de Châteaumeillant, Adalard⁵⁶, et par l'archevêque Léger, il essaime, entre autre, dans le diocèse. Il crée notamment, à Orsan, un prieuré double sur le même modèle que Fontevrault, et bénéficiera rapidement d'un grand prestige. Avant d'y mourir en 1117, Robert créera trois autres prieurés à Jarzay, Glatigny et Longefont, tous trois issus d'Orsan⁵⁷.

La réforme viendra ensuite, à partir de 1120, des cisterciens. L'archevêque Vulgrin se fait défenseur de ces nouveaux moines qui auront rapidement un très vif succès dans le diocèse de part leur spiritualité. Un autre facteur leur assure également cette diffusion étendue : créer et doter une abbaye cistercienne coûte beaucoup moins cher qu'établir un monastère clunisien⁵⁸. Les "petits" châtelains du nord du Berry, qui ne se contentent plus des collégiales castrales fondées par leurs prédécesseurs, y trouveront un moyen plus facile d'assurer leur salut tout en travaillant à la réforme monastique.

2. Le culte des reliques

Un autre mouvement de piété se développe à partir de 1150 : le culte des reliques prend de l'essor. L'Eglise l'encourage en autorisant l'exposition des restes saints sur les autels et plus seulement dans les cryptes. Ce mouvement aboutira à une situation assez inattendue dans une abbaye cistercienne. En effet, les reliques de sainte Fauste sont transférées en 1247 dans un tombeau de pierre à La Prée.

III. Interaction entre deux mondes

Les archevêques de Bourges toujours par le biais de leurs fonctions spirituelles, vont également jouer un rôle important dans l'histoire de France : que

⁵⁶ Une des premières religieuses à suivre Robert d'Arbrissel est Agnès de Seuly, épouse du seigneur Adalard de Châteaumeillant. Il semble alors assez naturel que le prieuré d'Orsan soit fondé sur une terre de ce seigneur.

⁵⁷ Leur influence se fait sentir sur la région où ils se trouvent. Voir notamment l'abbaye du Landais, p. 109-164.

⁵⁸ Les conditions demandées par les cisterciens sont nettement inférieures à celles imposées par les clunisiens. L'idéal de pauvreté et de simplicité des premiers temps se retrouve là.

ce soit en s'alliant au roi pour l'aider à s'implanter⁵⁹ ou en préparant et légitimant des expéditions militaires⁶⁰. Cependant, cette alliance, qui parfois s'avère fructueuse pour le maintien de la paix ou pour la stabilité des territoires, peut également donner naissance à de longs conflits quand l'une ou l'autre partie tente de rompre l'équilibre et d'imposer sa volonté à l'autre. Cela se vérifie particulièrement sous les rois Louis VII et, dans une moindre mesure, Philippe Auguste, tous deux contraints de se soumettre.

A. Affaire Cadurc

Dans cette affaire, le roi Louis VII veut imposer le nouvel archevêque, quitte à se heurter au clergé local, au comte de Champagne et au pape.

A la mort d'Aubry, un nouvel archevêque régulièrement élu par les chanoines cathédraux, confirmé par le Saint-Siège en 1141, Pierre de la Châtre, est cependant chassé de Bourges par les agents royaux, au moment de sa prise de fonction. En effet, le roi Louis VII a décidé qu'il préférerait voir un de ses proches, Cadurc, à la tête du diocèse de Bourges. Le fait que Pierre de la Châtre soit un protégé du comte de Champagne est sans doute un élément important de cette histoire⁶¹. Il est possible en effet que le roi qui est en pleine phase de

⁵⁹ La première alliance entre l'Eglise et la monarchie se fait jour lorsque les évêques d'Aquitaine choisissent Clovis (roi chrétien) contre Alaric (de confession arienne) pour faciliter la conquête franque. Elle se manifestera ensuite dans l'attribution de la primatie d'Aquitaine au diocèse de Bourges, qui peut être facilement envisagée comme une habile manœuvre politique de Charles le Chauve, visant à paralyser la puissante domination des ducs d'Aquitaine. Une fois militairement soumis, ce qui donnera naissance à la tutelle royale sur le royaume d'Aquitaine, le roi tente une deuxième approche en soumettant l'Aquitaine à une tutelle religieuse exercée par un diocèse qui s'affirme déjà comme fidèle à la couronne de France.

⁶⁰ L'accord sera total au moment de la croisade contre les Albigeois. En 1208, l'archevêque de Bourges Guillaume du Donjon prépare une expédition contre les Albigeois. Il meurt au tout début de l'année suivante, juste après le départ du contingent militaire. L'idée d'expédition sera reprise en 1216 par son successeur, Girard de Cros. Il est entouré d'un grand nombre de chevaliers, vassaux et hommes d'armes qui, prêtant main forte au comte de Montfort, participent à plusieurs sièges et mises à sac. Bourges se réaffirme comme base d'opération pour les expéditions militaires contre le Midi. En 1219, les berruyers sont encore largement présents dans les troupes de Louis VII. Le 30 novembre 1225, un concile se tient à Bourges qui doit départager Raymond VII de Toulouse et Amaury de Montfort. Il n'aboutira qu'à une condamnation de l'hérésie en général. L'année suivante, une nouvelle assemblée se réunit à Bourges et y proclame la nouvelle croisade. Une fois encore, l'armée royale partira de Bourges.

⁶¹ Pierre de la Châtre est un cousin d'Aymeric, cardinal et chancelier de l'église romaine, qui est à l'origine de l'élection d'Innocent II. C'est également cet Aymeric qui informa Bernard en lui donnant sa version des faits de l'élection du pape, entraînant l'abbé de Clairvaux à choisir le parti

développement de son influence sur la vicomté de Bourges (celle-ci n'est aux mains des capétiens que depuis une quarantaine d'années) a pu craindre que son principal antagoniste en ce domaine⁶² ne renforce exagérément ses positions avec la nomination de l'archevêque. Ceci permettrait d'expliquer l'attitude très rigide du souverain (qui va jusqu'à l'excommunication et l'interdit sur ses terres) par ailleurs respectueux de la liberté épiscopale. L'avenir lui prouvera d'ailleurs l'inanité de ses soupçons⁶³.

Thibaud IV de Champagne, devenu champion du pape en cette affaire, accueille nièce et cousin sur ses terres, donnant ainsi un prétexte au roi pour envahir la contrée en 1141-1142, ce qui entraîne une guerre sanglante (massacre de Vitry). Bernard de Clairvaux, qui soutient le comte, s'emploie à tenter des négociations entre les partis avec l'aide de Suger et de Pierre le Vénérable. Innocent II refusant d'assouplir sa position, c'est son successeur, Célestin II, plus modéré, qui permet la conclusion d'un accord en mars 1144, auquel le roi se soumet.

Si cet épisode témoigne d'une certaine fermeté de l'Eglise face au roi, il ne doit pas donner l'impression fallacieuse d'une absence de volonté royale et d'une toute puissance de l'Eglise. L'un ne peut se maintenir sans l'autre. Ainsi lorsque l'archidiaconé de Châteauroux devient vacant vers 1163, Pierre de la Châtre veut le donner à Guillaume de Champagne qui est archevêque de Reims. Le pape s'y oppose et nomme, en accord avec Louis VII, Cadurc. Peut-être doit-on voir dans ce geste une volonté d'apaisement et de normalisation des relations entre le royaume et l'Eglise. Cette dernière ayant besoin du soutien royal, elle accorde une

innocentini lors du concile réuni par Louis VI. Il est possible que la proximité d'Aymeric et du pape ait un lien avec la position très rigide que prendra ce dernier à l'égard du roi.

De plus, le fait qu'il soit un protégé du comte de Champagne va sans doute inciter le pape à demander son appui au comte, ce dernier se trouvant déjà en lutte contre le roi pour une autre affaire civile ne va pas hésiter à s'opposer à son suzerain. En effet, le sénéchal du roi, Raoul de Vermandois, a répudié, avec l'aide d'évêques complaisants, son épouse, nièce du comte de Champagne, pour épouser une sœur d'Aliénor d'Aquitaine.

Trois des protagonistes de l'affaire sont des proches de Bernard (le comte de Champagne, le pape et Aymeric), aussi il n'est pas étonnant de le voir intervenir pour résoudre le conflit.

⁶² Il n'est pas encore séparé d'Aliénor, l'Aquitaine lui est donc encore favorable.

⁶³ Pierre de la Châtre s'installe à Bourges, où il se montrera d'une grande fidélité à la couronne. Son soutien s'avèrera précieux notamment quand l'Aquitaine, dont il est primate, passera aux Plantagenêts.

satisfaction au roi qui n'avait sans doute pas pardonné l'affront fait à son autorité. Ménager les grands peut être utile.

Le problème de l'intervention d'un roi dans l'élection épiscopale se reproduira à plusieurs reprises. Il engendrera parfois de longues vacances du siège archiépiscopal (1180-, 1232-1236, 1271-1276).

B. Répudiation d'Ingeborg

Le deuxième exemple de conflit se place une soixantaine d'années plus tard. Il tend surtout à montrer que s'ils sont, dans l'ensemble, favorables au roi, les archevêques de Bourges ne lui sont cependant pas totalement soumis. A peine marié à Ingeborg de Danemark, le roi Philippe Auguste décide de la répudier pour épouser Agnès de Méranie. Sommé par le pape de mettre fin à cet état de fait, le roi refuse et s'oppose violemment à l'autorité papale. L'archevêque de Bourges, Guillaume du Donjon, décide d'appliquer la décision papale d'interdit contre le roi et les domaines royaux. Malgré la colère de ce dernier et celle de ses clercs, il ne cédera pas. En revanche il se montrera conciliant avec le roi, celui-ci venant à composition après la mort d'Agnès. L'interdit sera levé peu avant la mort de Guillaume en 1209.

Enfin, l'interaction entre le pouvoir laïc et le pouvoir religieux se constatera dans la mise en place des abbayes cisterciennes. Plusieurs d'entre elles seront l'objet de convoitise entre les rois, ou encore verront leur implantation conditionnée à des causes autant politiques que religieuses.

IV. Contexte religieux⁶⁴

Lorsque les cisterciens vont s'installer dans le diocèse de Bourges, ils vont se heurter, comme partout en France, à un grand ordre établi plus d'un siècle auparavant par les bénédictins. Il est intéressant de voir que, nés d'une même

⁶⁴ Dans cette partie ont été plus particulièrement utilisés les ouvrages de : Auberger (J.B.), 1986 ; Berman (C.H.), 2000 ; Mahn (J.B.), 1945 ; Pacaut, 1993 et 2000.

volonté de réforme, ces deux ordres vont, à deux siècles d'écart, suivre des chemins parallèles tout en explorant des voies différentes. Leur opposition, qui pourra prendre parfois des formes assez virulentes a, sans doute, un rôle dans la façon dont les cisterciens vont s'implanter dans le diocèse.

A. Opposition de deux conceptions ou facettes d'une même vision

1. Les clunisiens⁶⁵

a. Histoire

L'abbaye de Cluny naît d'une volonté de réformer un monachisme qui ne répond plus aux attentes de ceux qui le soutiennent et le pratiquent. Cette volonté de réforme va prendre, pour son fondateur laïc, une forme particulière. En effet, pour éviter que la nouvelle abbaye ne tombe dans les travers constatés dans les autres établissements, Guillaume d'Aquitaine souhaite affranchir sa nouvelle fondation de toute autorité civile ou religieuse, hormis celle du pape (ce qui, à cette époque, ne porte pas à grande conséquence). Cluny bénéficiera donc rapidement du système de l'exemption. Celle-ci permet à la nouvelle abbaye d'échapper aux différentes pressions, volontaires, des réseaux d'influence, ou structurelles, de la société féodale. Ceci lui confère un prestige exceptionnel qui lui assure le crédit nécessaire à une réforme monastique.

Un autre facteur permet peut-être aussi d'expliquer le succès rapide de Cluny. L'abbaye se trouve située à la limite du royaume de France et de l'Empire, à la charnière entre le nord et le midi, faisant d'elle le centre géographique de la chrétienté. De plus, la grande mobilité des moines⁶⁶ permet la diffusion rapide de la nouvelle spiritualité et un brassage des différents courants et idées qui entretiennent la vivacité de l'ordre.

Cluny bénéficie également d'un facteur important : des abbés de grande valeur se succèdent après des abbatiats suffisamment longs pour pouvoir mettre

⁶⁵ Pour retracer l'histoire des clunisiens, les ouvrages utilisés sont : Chelini, 1991 et Pacaut, 1993.

⁶⁶ Le noviciat se déroule à l'abbaye mère, les séjours dans les filiales et les mutations sont possibles.

en place une réelle "politique" et la suivre⁶⁷. Jusqu'en 1109, l'ordre suit une progression constante, mettant en place ses structures institutionnelles, propageant son rayonnement spirituel et étendant son œuvre de réforme un peu partout dans la chrétienté (mais plus particulièrement du côté largement méridional), tout en s'engageant dans la réforme plus large de la société, imposant Paix et Trêve de Dieu. Cependant, dans la seconde moitié du XIe siècle, alors même que l'ordre est en pleine expansion, apparaissent déjà les excès et les limites du modèle clunisien qui exploseront dans la crise du début du XIIe siècle. Ces dysfonctionnements constituent les prémices de l'installation des cisterciens. Cette crise est surmontée pendant l'abbatiat de Pierre de Vénéral, grâce à des réformes économiques et institutionnelles. Cependant, Cluny en sort affaibli par l'émancipation d'une partie de ses prieurés et ne retrouvera jamais son éclat passé, mais demeure néanmoins au centre d'un grand réseau de solidarité matérielle et morale avec l'aristocratie. A la mort de Pierre le Vénéral, la grande histoire de Cluny est terminée.

La fonction principale de Cluny, à sa création, est la diffusion de la réforme monastique, confirmée par le pape qui lui donne tout pouvoir pour réformer chaque abbaye en faisant la demande. La réforme des abbayes se fait par une restauration sans changement de la règle de saint Benoît, avec une priorité mise sur la célébration de l'office divin. C'est le principe central de l'ascèse monastique clunisienne et donc l'activité principale des moines. Toute la recherche porte sur l'allongement et l'embellissement de la louange et la supplique à Dieu. Ceci va entraîner des aménagements à la règle (nourriture plus variée et abondante pour supporter physiquement la longueur des offices, travail manuel très réduit, recourt aux auxiliaires sur les domaines agricoles) et transformer le moine pénitent en clerc régulier qui officie.

⁶⁷ Bernon met en place l'exclusion des laïcs et des pouvoirs externes au sein de l'abbaye ainsi que la libre élection de l'abbé. Il commence à réformer de grandes abbayes comme Souvigny. Odon amplifie les actes de réforme, diffusant l'influence et la spiritualité clunisienne. Aymar et Mayeul se chargent de structurer la congrégation qui s'agrandit. Avec Odilon, Cluny s'engage plus franchement dans l'évolution de la société en sollicitant les seigneurs et proposant le soutien spirituel de ses moines et en appuyant les mouvements de Paix et Trêve de Dieu. L'ordre atteint son apogée avec Hugues de Semur (1049-1109). Les deux suivants, dont les abbatiats correspondent au démarrage de l'ordre cistercien auront pour le premier, Pons de Melgueil (1109-1122), à affronter la crise qui se préparait, et pour le second, Pierre de Vénéral (1122-1157) à la surmonter et à relancer son ordre.

Cependant, outre la diffusion de la réforme monastique les monastères clunisiens sont également des centres d'action pastorale : les moines prêtres prêchent, confessent et visitent les malades. Dans les secteurs très isolés, les prieurés (qui peuvent alors prendre des fonctions paroissiales) contribuent à achever la christianisation des campagnes en profondeur.

L'ordre, parfaitement adapté à la société qui l'a vu croître, présente une vision nouvelle du monachisme, tant institutionnelle que spirituelle. Cependant, avec l'évolution de la société et la recherche d'une spiritualité nouvelle, les cisterciens, entre autres, vont rapidement être amenés à leur reprocher ce qui a justement fait leur originalité⁶⁸.

b. D'un monachisme à l'autre

Avant la fin du XIe siècle, l'image de Cluny s'est ternie, tant chez les fidèles que chez les moines. Le régime clunisien ne représente plus un modèle, ce qui entraîne une aspiration au renouvellement de la spiritualité. Cette volonté de renouveau met en avant les vertus monastiques de pauvreté et de chasteté, tout en dénonçant les déviances liées au contact permanent avec la féodalité. Cette symbiose des clunisiens avec le groupe seigneurial se retrouve notamment dans le recrutement. Elle se traduit également dans l'administration laïque des domaines, les clunisiens taxant les paysans et rendant la justice comme tout autre seigneur foncier. Ils en arrivent à vivre des rentes du travail d'autrui. De plus, certains évêques contestent l'ambition conquérante de l'ordre, récusent ses droits sur les paroisses et son privilège d'exemption.

⁶⁸ Cette divergence de vue éclate notamment avec la fuite du neveu de Bernard de Clairvaux en 1124. Robert de Châtillon fuit Cluny pour faire profession à Clairvaux, puis revient à Cluny car il a été offert à cette abbaye comme oblat dans sa jeunesse. Le Pape soutient les clunisiens. Cela entraînera, de la part de Bernard, une lettre publique où il dénonce, parfois de façon outrancière, les travers des clunisiens. Les principaux reproches sont un trop grand luxe dans les bâtiments (deuxième personnage de la chrétienté, l'abbé de Cluny semble avoir développé, tout comme le pape, une symbolique de la souveraineté dans son église Cluny III.), les vêtements et l'alimentation, un refus du travail manuel et une vie de rentier, une trop grande ouverture sur le monde, une liturgie trop développée qui ne laisse plus assez de place à la contemplation, un manque de rigueur et d'austérité, en bref de trop grands écarts avec la règle bénédictine primitive.

Ceci fait que l'image que le moine clunisien renvoie n'est plus celle des pénitents voulant vivre à l'écart du monde. Le moine clunisien est devenu un orant. Souvent noble par ses origines sociales, il s'estime constituer l'élite. Petit à petit, la congrégation n'apparaît plus que comme un refuge pour les membres de la noblesse, jeunes ou vieux, qui au prix d'une ascèse très discrète doivent juste célébrer sans lassitude les nombreux offices. L'excellence clunisienne du début s'est transformée en pratique routinière des offices, oubliant par là même le renouvellement de la recherche spirituelle. En fait, Cluny n'ayant pu se renouveler sans perdre son identité il en résulte un attiédissement et un affadissement sans que l'ordre ait vraiment démerité, toutefois.

Parallèlement à l'ordre clunisien, plusieurs mouvements se mettent en place qui visent au retour à une plus stricte observance de la règle et des idéaux du désert : chartreux, prémontrés, gilbertins, saviniens... Parmi eux, les cisterciens auront rapidement un très grand succès, au point d'occuper dans l'esprit des fidèles la place qu'y occupait Cluny dans les décennies qui ont suivi sa fondation. L'ordre cistercien apparaît rapidement comme un grand rival des clunisiens, position qui se trouve accentuée par l'attitude de Bernard de Clairvaux. Les rapports entre les deux ordres resteront toujours tendus. Une rivalité réelle et opiniâtre s'exprimera dès que possible et sur tous les sujets, notamment avec l'affaire Abélard⁶⁹.

L'implication sélective des clunisiens dans le monde de l'Eglise peut également expliquer le succès rapide des cisterciens. Les différents papes et évêques faisant rapidement la différence entre les deux ordres (quitte à en favoriser un par rapport à l'autre) pour tirer le meilleur profit des deux.

La grande réputation intellectuelle et spirituelle qu'acquiert l'ordre clunisien dès les premiers temps de son existence va rapidement amener les puissants à rechercher le concours et l'avis de ses dirigeants dans les différentes affaires civiles ou religieuses qui jalonnent l'Histoire. Par exemple, après les conciles de Charroux (989) et de Bourges (1038), les clunisiens s'emploient, aux

⁶⁹ Cette querelle avec Abélard montre d'ailleurs un autre aspect du personnage de Bernard de Clairvaux. Dans cette circonstance, on peut se demander si sa seule motivation est de défendre le dogme ou s'il ne veut pas seulement abattre un "rival" intellectuel.

côtés des évêques, à instaurer la Paix et la Trêve de Dieu. La papauté s'appuie également sur eux pour mettre en œuvre la réforme grégorienne, et notamment pour restaurer la discipline ecclésiastique un peu relâchée. Cependant, les clunisiens veulent bien contribuer à la réforme, mais entendent rester maîtres de leurs choix⁷⁰, selon leurs idées et à leur manière⁷¹.

Si les clunisiens ont été les associés et les diffuseurs de la réforme grégorienne⁷², les cisterciens en sont le pur produit. Régénéré par cette dernière, le clergé séculier peut de nouveau se charger de ses tâches spécifiques (liturgie, pastorale, renouveau de la culture chrétienne) et les moines revenir à leur rôle d'origine, retraite et contemplation et non implication dans la politique, l'économie, l'éducation, la garde des sanctuaires à relique et la prière pour les morts.

Cependant, l'ordre cistercien (ou plutôt saint Bernard), se considère rapidement comme un défenseur de l'Eglise. C'est ainsi qu'il met sa notoriété et sa compétence au service du pape (que ce soit pour le défendre ou pour prêcher la croisade) ou des évêques (notamment lorsque surgissent des problèmes dans leur élection) à chaque fois qu'il estime que les droits de l'Eglise sont bafoués. Cette attitude se constate particulièrement lors du schisme d'Anaclet, de plusieurs élections épiscopales ou de l'affaire Abélard.

⁷⁰ Cette réforme pose certains problèmes chez les clunisiens, qui considèrent que toute réforme doit être vécue comme une coopération de forces amies mais ne doit en aucun cas empiéter sur leur indépendance ni les détourner de leur recherche propre. Cette réserve apparaît nettement aux alentours de 1080-1090 et est largement due au sens donné à l'exemption. Pour le pape, "les monastères exempts, n'ayant pas à se soumettre aux pouvoirs épiscopaux doivent être utilisés pour s'opposer aux évêques indignes et résister à toute force antigrégorienne" (Pacaut, 1993, p. 107). Il se crée donc un réseau d'établissements qui doivent lui être fidèles, et le servir. Pour les clunisiens, l'exemption ne fait qu'établir un lien de charité et une union spirituelle, qui, s'ils sont réalisés, interdisent la désobéissance (lien moral). Mais surtout, étant une charte de liberté et d'indépendance, elle est une garantie qui exclut le service permanent et l'obéissance à tous les ordres.

⁷¹ C'est-à-dire par la prière et le soutien spirituel, voire en servant d'intermédiaire entre deux hauts personnages. Mais en aucun cas ses moines ne se veulent des "combattants de terrain".

⁷² Ils ont beaucoup œuvré pour l'unification morale de la chrétienté latine et pour le prestige de Saint Pierre et du pape.

2. Les cisterciens⁷³

Le mouvement cistercien ne naît pas d'une opposition au monachisme bénédictin, mais juste d'un désir profond de restaurer la règle dans sa simplicité et son authenticité⁷⁴. La liturgie est allégée par rapport à Cluny. Elle est plus brève et est donc supposée plus sincère⁷⁵.

Comme les clunisiens avant eux, les cisterciens sont d'abord considérés comme des sauveurs. L'idée se propage rapidement que rien n'est valable en dehors des cisterciens, qu'aucune réforme ne peut se faire sans eux ou sans les copier. La réussite cistercienne s'affirmant totalement aux alentours de 1130, on commence à penser que l'Eglise entière doit tirer avantage de leur élan, de leurs qualités spirituelles et morales, pour entreprendre ou poursuivre sa régénération. Cette opinion aboutit à la nomination de l'abbé de La Ferté à l'évêché du diocèse de Tarentaise, ce qui pose d'ailleurs le problème de l'ouverture au monde.

a. Histoire

Quand Robert de Molesmes crée le nouveau monastère, il ne l'envisage que comme un modèle unique et en aucun cas comme une possible congrégation, encore moins comme un ordre à constituer. Ses successeurs ont plus ou moins la même vision jusqu'à ce que la réalité les oblige à voir différemment. Cette incrédulité dans l'avenir de l'ordre ne permettra pas de créer des institutions correctes dès le départ et jouera un très grand rôle dans son histoire.

On distingue plusieurs phases dans l'histoire de l'ordre. La première va jusqu'à la fin de l'épiscopat d'Etienne Harding (1132). Jusque là, le développement, s'il est régulier et déjà important, reste de niveau "familial",

⁷³ Pour rédiger cette partie sur l'histoire des cisterciens plusieurs ouvrages ont été utilisés : Auberger (J.B.), 1986 ; Berman (C.H.), 2000 ; Falmagne (T.) ; Mahn (J.B.), 1945 ; Pacaut, 1993 et 2000.

⁷⁴ Le moine Conrad d'Eberbach, auteur du Grand Exorde rédigé vers 1210, indique que la naissance de Cîteaux n'est pas la conséquence immédiate d'une prétendue décadence clunisienne : "elle n'est pas une réaction, elle est une autre action de retour aux sources même s'il est vrai que les moines noirs n'ont pas su maintenir en tout et partout la sainte religion".

⁷⁵ "Ce n'est pas l'abondance des paroles mais la pureté du cœur et les larmes de la componction qui nous obtiendront d'être exaucés" (saint Bernard).

permettant aux institutions créées au fur et à mesure des besoins, et remaniées en fonction de ceux-ci, de fonctionner normalement.

La deuxième phase correspond à l'abbatiate de Bernard de Clairvaux⁷⁶ et un peu au-delà, jusqu'à environ 1180. Cette période de grande expansion (surtout jusqu'à la mort de Bernard) est en même temps celle de tous les dangers. Bernard, par sa personnalité et ses contradictions entraîne son ordre dans une voie qui l'éloigne irrémédiablement de l'idéal (ou de l'utopie?) de départ et surtout des préoccupations monastiques⁷⁷. Son grand charisme amène à l'ordre un afflux abondant de dons divers et le rattachement de plusieurs congrégations. Ce développement, trop rapide, est parfois mené de manière incohérente. En effet, il s'étend sur plusieurs pays différents et sur des distances énormes, empêchant ainsi le contrôle et favorisant les relâchements. De plus, les dirigeants, sans doute dépassés par le succès, n'ont pas su "digérer" les ordres constitués, ainsi que toutes les contradictions qu'ils amenaient, ouvrant des précédents dangereux et difficilement rattrapables⁷⁸. Ces difficultés d'adaptation sont à la base de l'éclatement des institutions de l'ordre, telles qu'elles étaient prévues.

⁷⁶ Bernard de Clairvaux, fils de Tescelin, seigneur de Fontaine, et d'Aleth de Montbard naît en 1090 à Fontaine-les-Dijon. Il est apparenté aux comtes de Champagne du côté de son père par des bâtards et du côté de sa mère par cousinage. Sa personnalité génère un paradoxe insoluble : d'une part elle permettra un exceptionnel épanouissement de l'ordre, mais, d'autre part, contient également les ferments de son flétrissement. En effet, très virulent envers les clunisiens, il ne verra pas que son attitude va l'entraîner vers les mêmes travers. Il est le parfait exemple des contradictions, difficilement gérables, que l'ordre devra surmonter au fil du temps.

⁷⁷ Avant 1130-1133, les cisterciens n'avaient que des contacts prudents avec le monde, visant uniquement à recruter et survivre matériellement. Après, tout bascule avec l'implication de saint Bernard dans les conflits de son époque. Si l'on excepte le combat de toute sa vie pour la réforme du monachisme qui l'amènera d'une part à s'opposer aux clunisiens et d'autre part à soutenir les chartreux et la fondation de l'ordre du Temple, Bernard s'impliquera avec passion dans la défense des droits de l'Eglise. Il intervient lors du schisme d'Anaclet et de l'éviction d'Eugène III, il combat l'hérésie cathare et prêche la deuxième croisade, voyageant dans toute l'Europe pour rallier le plus grand nombre possible de seigneurs à son idée. Il intervient également dans des conflits plus "locaux" quand ils se font au détriment des évêques. A sa mort, l'ordre est irrémédiablement engagé dans le monde extérieur.

⁷⁸ Dès les années 1140 le chapitre général s'est inquiété de l'évolution de l'ordre, surtout des incorporations d'établissements ayant leur personnalité spécifique, ce qui, amenant des déséquilibres, risquait de briser l'unanimité. Cette inquiétude n'a malheureusement pas été plus forte que la répugnance marquée de la tête de l'ordre pour un dirigisme trop appuyé. Cette volonté d'autonomie l'a amené à ne pas unifier les pratiques de ces établissements pour les rendre conformes aux exigences de l'ordre (mais le pouvait-il vraiment ?). De plus, l'organisation générale qui laisse une grande autonomie aux monastères ainsi que la possibilité d'avoir des usages différents dans chaque établissement, est source de problèmes. En effet, les décisions prises par le chapitre sont interprétées par chaque abbé, puis adaptées à la réalité et à la conjoncture de chaque abbaye puis mises en application suivant cela. Il en résulte que par une série de petits accommodements on peut en arriver facilement à une grande déviance. De là, il devient quasiment

De 1180 à 1204, l'ordre continue sur cette lancée de développement, de moins en moins contrôlé, d'abandon et de transgressions de plus en plus fréquentes de la règle, se rapprochant de la désagrégation. Cependant, la dynamique de fondation est encore présente, bien que moins forte.

A partir de 1204 émerge un nouvel ordre, résolument tourné vers son époque, il a éliminé les règlements inapplicables du début. S'il a gagné en homogénéité et en cohérence, il a cependant perdu en pureté, spiritualité et crédibilité auprès des laïcs. Il reste cependant encore respecté.

Enfin, à partir de 1250-1280 l'ordre se replie complètement sur lui-même, n'attirant plus les vocations et définitivement dépassé par d'autres formes de spiritualités. Il ne répond plus aux attentes des fidèles. Le milieu du XIIIe siècle se caractérise donc par un essoufflement de l'ordre et un renforcement de la tutelle papale.

Parallèlement à ces phases de l'histoire cistercienne et se superposant à elles, un autre facteur va venir activer leur chute.

b. Les cisterciens et l'exemption

Dans les premiers temps, l'ordre manifeste une profonde déférence envers le corps épiscopal, qui le lui rendra bien⁷⁹. Cela est inscrit dès le début de la charte de charité, où un article indique qu'aucune abbaye ne peut être faite sans l'accord et l'approbation de l'évêque. Les cisterciens refusent l'exemption pour deux raisons principalement : parce qu'elle n'est pas inscrite dans la règle bénédictine et

impossible d'interdire quoi que ce soit. Cela s'avèrera particulièrement vrai dans le domaine économique où les incorporations amènent des pratiques en contradiction totale avec la règle.

⁷⁹ Ainsi, en 1128-1129, il apporte son soutien à l'archevêque de Reims, Henri le Sanglier, accusé de simonie, ou à l'évêque de Paris, Etienne de Senlis, qui veut imposer des réformes aux chanoines cathédraux qui les refusent. Entre 1136 et 1152, Bernard prend position seize fois dans des contestations survenues à propos d'élections épiscopales ; cela par exemple pour Aubry, évêque de Chalons, qui ne peut d'ailleurs recevoir la consécration malgré l'intervention de Bernard ; dix ans après, cependant, il devient archevêque de Bourges. Bernard favorise aussi le succès des prélats réformateurs. Dans ce sens, il aide les moines cisterciens à accéder à l'épiscopat. Ainsi, en 1138, à la tête du diocèse de Langres, il fait triompher son cousin (prieur de son abbaye) Godefroy de la Roche-Vanneau contre un clunisien. Les cisterciens fourniront quatorze évêques au royaume de France entre 1137 et 1180 : Langres – abbé de Fontenay ; Auxerre – Pontigny ; Troyes – Villers Bettnach ; Noyon – Châtillon ; Châlons-sur-Saône – Vaux de Cernay... L'un d'eux deviendra même pape sous le nom d'Eugène III.

parce qu'ils considèrent que l'autorité de l'évêque est pleinement légitime. Son intervention est d'ailleurs prévue dans la charte de charité en cas d'indiscipline notoire ou de désaccord grave. Bernard de Clairvaux voit d'ailleurs dans l'exemption l'une des origines du désordre régnant dans l'Eglise et l'une des causes du mauvais fonctionnement des institutions ecclésiastiques. En revanche, s'ils ne rejettent pas l'autorité de l'évêque, les cisterciens ne lui accordent qu'un pouvoir restreint, estimant qu'un séculier ne peut maîtriser totalement les problèmes et les aspirations d'un régulier. L'évêque ne peut donc intervenir dans l'élection de l'abbé mais doit le reconnaître et le bénir avant sa prise de fonction. De même, l'évêque a accès au couvent mais n'a pas le droit d'inspection. En retour, les abbés n'assistent pas aux synodes diocésains. Cette autonomie est considérée comme justifiée par les papes.

L'exemption, qui a été si bénéfique aux clunisiens, n'aura cependant pas les mêmes effets chez les cisterciens. Celle-ci leur est accordée par suite d'un problème politique : le schisme entre Alexandre III et Victor IV. Le premier est soutenu par une partie de la chrétienté⁸⁰ et le second par une autre partie⁸¹. L'ordre cistercien, implanté dans tous les pays se retrouve avec des abbés soutenant les deux camps. Alexandre III, qui s'appuie beaucoup sur les cisterciens, entame alors une manœuvre politique visant à limiter l'intervention des évêques⁸² par le biais de l'exemption. Si cette dernière, dans un premier temps, permet à l'ordre de conserver son unité malgré la division de l'Eglise et de renforcer l'autorité du chapitre général, elle va ensuite, en revanche, précipiter l'ordre un peu plus dans le monde, le pape le sollicitant de plus en plus. A long terme, la papauté estime avoir gagné ainsi le droit d'intervenir dans la détermination des règlements, dans les adaptations des institutions et donc la vie même de l'ordre⁸³.

⁸⁰ Angleterre, France, péninsule ibérique.

⁸¹ Empire germanique et pays de l'est.

⁸² Un évêque victorin ne pouvant plus, dès lors, soutenir ou influencer une communauté, ni démettre ou excommunier un abbé alexandrin.

⁸³ A partir de 1216 la papauté commence à faire passer l'ordre sous sa tutelle. En 1220 la protection et la surveillance de la congrégation est confiée à un cardinal, d'abord officieusement puis plus officiellement à partir de 1240.

c. Conception et institutions de l'ordre

Le moine cistercien, dans les premiers temps, est avant tout un pénitent. Il recherche le retranchement du monde. Cette volonté, qui préside à la fondation du nouveau monastère par les moines de Molesmes, les détourne tout d'abord de la préoccupation de corriger les autres moines ou même de contester les institutions monastiques traditionnelles. Pendant quinze ans, le monastère reste dans un isolement choisi, car il n'attire pas les vocations. C'est pendant ces années que l'idéal originel se conforte dans les cœurs. Puis, la nécessité d'essaimer combinée à un développement de plus en plus rapide vont contraindre l'abbé à imaginer le cadre d'un nouvel ordre.

L'expansion de l'ordre se fait sur deux modèles distincts. Tout d'abord les fondations *ex-nihilo*. Pour celles-ci, la demande provient soit de l'initiative d'une abbaye, soit d'une sollicitation extérieure de membres de l'aristocratie. Dans tous les cas, la nouvelle abbaye résulte de la coopération entre les deux. Le deuxième type d'abbaye est un peu plus complexe ; il s'agit de l'adhésion à la règle cistercienne d'un établissement déjà existant mais n'obéissant pas aux mêmes règles. Dans ce cas, même si elle subit des pressions extérieures des seigneurs et évêques, seule la communauté peut choisir de changer. Cela amène parfois des ruptures au sein de l'établissement⁸⁴.

Quoi qu'il en soit, l'ordre et les abbayes ont la possibilité d'accepter ou de décliner les demandes de création. Très vite, la proposition est transmise au chapitre général qui en examine l'opportunité, enquête sur les capacités du monastère proposé au parrainage et peut, au besoin, décider de transférer l'offre à l'établissement qui lui paraît le plus apte.

Dans tous les cas, l'abbaye ne peut essaimer que si elle en a les moyens : c'est-à-dire que l'on doit pouvoir prélever sur ses effectifs un noyau plus ou moins important de moines (théoriquement douze). Elle doit aussi participer au démarrage par l'envoi de fonds ou de biens de première nécessité, et doit aussi

⁸⁴ Dans les deux cas, le problème du choix de l'abbaye mère se pose. On constate que Bernard et Clairvaux semblent s'être fait une spécialité de récupérer des anciens monastères, qu'ils soient canoniaux ou monastiques.

jouer de son influence dans l'aristocratie locale pour trouver les bienfaiteurs indispensables à la dotation.

L'encadrement de cette expansion nécessite donc la création d'institutions adaptées. Est-ce l'affaiblissement du modèle clunisien qui va pousser les premiers abbés de l'ordre à choisir un mode de gouvernement totalement différent ? Toujours est-il qu'ils vont opter non pour une organisation pyramidale ramenant tout à un abbé unique, mais pour une certaine autonomie de chaque membre de l'ordre, complétée d'une autorité partagée à la tête de celui-ci.

L'ordre se présente comme une fédération, basée non sur la contrainte mais sur des rapports charitables entre abbayes, acceptés par la fille pour la réussite de son projet de vie, et reposant sur le respect et l'estime mutuelle. En effet, chaque abbaye, rattachée à une des cinq premières abbayes fondées, est indépendante ou largement autonome et constitue une communauté particulière et distincte des autres. Chaque établissement est libre d'aménager sa vie propre en fonction de sa situation et de s'organiser sous la responsabilité d'un abbé ayant son propre discernement pour mener à bien un projet de vie collectif. Il peut, le cas échéant, faire appel à son abbé-père pour résoudre des difficultés, mais il conserve l'entière responsabilité de sa communauté. Pour éviter les dérives, chaque abbé dirigeant une communauté ayant essaimé est tenu de vérifier régulièrement la santé tant matérielle que spirituelle de sa ou ses fondations.

Chaque abbé est associé à la direction de l'ordre dans son intégralité par le biais des chapitres généraux annuels. Cîteaux et ses quatre premières filles sont prééminentes lors de ces chapitres, et bénéficient chacune de la même autorité sur l'ordre. Là encore, le contrôle exercé par chaque abbaye sur ses consœurs doit éviter toute dérive et conserver une certaine égalité entre les membres de l'ordre.

Cependant, cette organisation théoriquement très adaptée va rapidement se heurter à des problèmes liés, d'une part au grand nombre de ses filiations et à leur éloignement géographique, mais également à leur état au moment de leur entrée dans l'ordre, contraignant les institutions à évoluer progressivement. Pendant la première phase, jusqu'à la fin de l'abbatit d'Etienne Harding, les filiales sont

encore assez peu nombreuses et groupées géographiquement. Il n'y a donc aucun problème pour appliquer les principes énoncés ci-dessus. Le chapitre général, quant à lui, s'apparente plus à un chapitre conventuel : l'abbé de Cîteaux prenant les décisions, soutenu et conseillé par les abbés des premières filles.

Avec l'expansion rapide de l'abbatiat de Bernard de Clairvaux, les choses vont obligatoirement changer. L'incorporation de nombreuses abbayes ayant déjà leurs coutumes et leurs patrimoines constitués va amener le chapitre général à prendre de plus en plus de décisions sur des points particuliers et des cas précis et à délaissier un peu les consignes plus générales. L'extension des surfaces géographiques limitant de fait les contrôles et la liberté d'interprétation laissée à chaque abbé transforme petit à petit le chapitre général en une simple "chambre d'enregistrement"⁸⁵ où aboutissent les manquements constatés, et les réglementations particulières, sans qu'il soit possible de les imposer sans transgresser la règle d'autonomie. Ainsi le chapitre se trouve placé devant une situation où pour redresser la règle il lui faudrait l'enfreindre lui-même. Le groupe s'étendant, la consultation devient malaisée, les malentendus sur les interprétations des usages et l'application des règlements s'amplifient. De plus, à cette époque, les filiations des premières abbayes-filles se développant, celles-ci aspirent à plus de pouvoir au sein du chapitre général. On va donc évoluer vers un pouvoir collégial des abbés de ces cinq abbayes. Cette situation, qui peut fonctionner parfaitement quand l'entente est bonne, peut également paralyser le système en cas de mésentente⁸⁶.

Plusieurs tentatives seront effectuées pour remédier aux problèmes, on refond les textes à plusieurs reprises pour leur redonner de la cohérence, on répète et reformule les interdictions, mais le nombre même de ces répétitions montre leur inutilité. A partir de 1180, le chapitre général prend conscience que les changements sont irréversibles et tente alors de s'adapter à eux et non de les adapter à des institutions pour lesquels elles n'étaient pas prévues. De 1202 à 1204

⁸⁵ Le chapitre ne définit plus des normes adaptées, il statue au cas par cas et sur des détails spécifiques.

⁸⁶ L'exemple le plus flagrant de cette paralysie du système apparaît en 1262. Le conflit entre les différents abbés (surtout celui de Cîteaux opposé essentiellement à ceux de Clairvaux et de Pontigny) atteint un degré tel que le pape doit intervenir et régler lui-même le problème en amendant les institutions.

on édicte un nouveau code complet qui fixe avec précision les normes de fonctionnement de la congrégation ainsi que le rôle de chacun. Ces statuts, s'ils seront révisés plusieurs fois ultérieurement, mais sans changements majeurs, n'ont fonctionné que parce que l'ordre s'est enfin stabilisé. La phase d'expansion est quasiment terminée, n'apportant plus de variation majeure parmi les membres de l'ordre.

d. Système économique

Le système économique cistercien repose exclusivement, dans un premier temps, sur le faire valoir direct des terres possédées. Une des règles principales étant le refus de l'oisiveté du moine qui doit vivre du travail de ses mains. Cependant, il s'avère rapidement que les moines ne peuvent tout faire par eux-mêmes et respecter en même temps les devoirs spirituels auxquels ils sont tenus. Les cisterciens vont alors intégrer un nouveau corps à leur monastère, celui des frères convers. Ceux-ci prononcent également des vœux, mais sont déchargés de certaines obligations liturgiques, et plus particulièrement affectés aux travaux des granges. Ces convers sont, en théorie, à égalité avec les autres moines. Cependant si, avant 1150, on tente d'estomper les différences entre profès, venus le plus souvent de l'aristocratie, et convers, qui sont des paysans, à partir de 1188, le chapitre général interdit aux chevaliers de se faire convers. Ce changement est un des signes qui montre l'abandon progressif de l'idéal primitif. Cette situation va aller en s'aggravant. Entre 1200 et 1220, il est de plus en plus difficile de trouver des convers, après 1240 le recrutement se tarit, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le comportement des profès nobles qui cantonnent les convers aux tâches viles avec condescendance n'engage pas le convers à entrer dans cette voie, de plus l'essor des franciscains suscite des vocations. Mais il existe également des raisons plus économiques. En effet, l'agriculture devient plus rentable, donc les ruraux ont une situation plus favorable. Enfin, en acquérant de nouveaux domaines exploités et lotis, les moines ont moins besoin de main d'œuvre interne, ces domaines ayant déjà leurs domestiques et tenanciers. Ce recul des convers

accompagne et précipite le recul du faire valoir direct et entérine la disparition du système cistercien. Ils disparaîtront totalement au début du XIV^e siècle.

Les cisterciens des origines refusent tout revenu qui ne soit pas issu de leur travail de la terre. Cependant, rapidement, ils se retrouveront en possession de châteaux, églises et revenus, malgré les interdictions de leur règle. Le problème vient d'abord des abbayes intégrées et non fondées, comme celles de l'ordre de Savigny en 1147. Elles possèdent, antérieurement à leur intégration, des dîmes, des paroisses, des revenus seigneuriaux et autres rentes, ainsi que des terres concédées en censive, dont elles n'entendent pas se départir. Beaucoup ont d'ailleurs plus de terres cultivées par des tenanciers que de terres cultivables par des moines. Une fois la transgression acceptée une première fois avec ces établissements, il devient extrêmement difficile de l'interdire aux autres. Ce glissement, qui s'accroîtra avec la raréfaction des convers, sera une des causes de l'"endormissement" de l'ordre.

Entre 1240 et 1270 les donations sont de moins en moins importantes en nombre et en volume, ce qui n'incite plus les abbayes à essaimer mais plutôt à limiter le nombre de novices. Au début du XIV^e siècle, de nombreux établissements ont de grosses difficultés financières et sont endettés, soit à cause de la reconstruction et de l'entretien des bâtiments, soit par l'acquisition ou la construction d'équipements peu adaptés, soit enfin, et plus généralement, par l'abandon du faire-valoir direct et la disparition des convers qui entraînent une baisse de la rentabilité des domaines et donc des profits. De plus entre 1315 et 1320 se produisent plusieurs mauvaises récoltes. De nombreuses abbayes ne s'en relèvent pas et luttent alors seulement pour survivre.

En définitive, au moment où l'ordre se replie sur lui-même, les cisterciens encourrent les mêmes reproches que ceux qu'ils adressaient aux clunisiens. En effet, les cisterciens, sont nés d'une volonté profonde de réforme et de retour à une pratique plus "pure" et profondément sincère de la foi chrétienne. Après une phase de réel retour aux sources qui fera sa réputation, et préparera sa chute, l'ordre va céder aux sollicitations du profit et connaître un attiédissement de sa

pratique religieuse. Cela lui fera perdre l'estime et le respect populaire qui ont créé, par les dons, les conditions de cet état de fait.

Leur important développement économique a fini par les transformer en rentiers du sol après le tarissement des convers et l'acceptation de plus en plus systématique des rentes et autres dîmes. On dénonce aussi leur âpreté, voire leur rapacité, quand il s'agit d'acquérir de nouvelles terres⁸⁷. La rigueur des premiers temps s'estompe, remplacée par un confort d'abord modeste, puis de plus en plus important.

L'exemption pontificale qu'ils ont d'abord vigoureusement refusée et qui leur a été imposée par la papauté et les circonstances, a surtout eu pour effet de les couper de l'épiscopat qui les avait tant soutenus et a contribué à leur faire perdre leur image de meilleurs garants de la régularité monastique.

Par ailleurs, la grande et rigoureuse piété qui a fait la grandeur de l'ordre s'affaiblit dans une routine journalière qui ne favorise pas la recherche spirituelle. Cet amollissement est aggravé par les combats, raids et pillages qui parsèment le diocèse de Bourges à partir du XIVe siècle.

Enfin, l'ordre qui se voulait à l'écart du monde, suivant la voie tracée par saint Bernard, va continuer à s'impliquer dans les grandes querelles et affaires du temps, détournant certains de la prière et de la contemplation qui présidaient à l'état monastique.

V. Implantation des cisterciens dans le diocèse de Bourges

Il semble que trois facteurs principaux président à l'installation des cisterciens dans la province ici considérée : l'ampleur et la précocité de l'installation, la volonté de contrôle du territoire et la "tactique" d'implantation. Bien que dissociés pour une question pratique d'étude, ces trois facteurs sont interdépendants.

⁸⁷ Le cas de l'abbaye du Miroir et du prieuré de Gigny est à ce titre exemplaire.

A. Précocité et ampleur de l'installation

Le diocèse de Bourges est l'un de ceux où les cisterciens se sont installés en plus grand nombre, mais également un des plus précoces à les accueillir. En effet, Bourges, avec ses quatorze abbayes cisterciennes dont treize fondées entre 1129 et 1181 (Ill., doc.n° 5, p. 9), ne peut se comparer qu'avec le diocèse de Langres, qui en comprend le même nombre, fondées entre 1115 et 1181⁸⁸. Les autres diocèses alentours n'en comptent qu'entre quatre et dix⁸⁹.

Si l'on observe les dates de fondation de ces abbayes, on constate que, si les deux premières datent du temps de l'abbatit d'Etienne Harding, les neuf suivantes sont fondées avant la mort de Bernard de Clairvaux, alors que le rayonnement de la personnalité de celui-ci est au plus haut. Il semble donc que Bernard soit la clé de l'installation cistercienne en Berry, principalement par les liens qu'il entretient avec les archevêques qui se succèdent. Vulgrin, qui est le premier à les avoir introduits dans le diocèse de Bourges, était au moins un disciple de Bernard, au mieux un de ses amis⁹⁰. Cela explique qu'il ait rapidement souhaité faire bénéficier son diocèse du renouveau que pouvait lui procurer une communauté tellement en rapport avec la volonté de réforme présente de tout temps dans celui-ci. Le suivant, Aubry, a été en contact étroit avec Bernard qui s'est battu pour lui⁹¹. Enfin, Pierre de la Châtre n'aurait sans doute jamais pu accéder à sa charge sans l'intervention de Bernard. Les archevêques précités, qui ont de bonnes raisons de connaître la pureté des origines du modèle cistercien ainsi que son efficacité, ont tout lieu d'être reconnaissant à l'abbé de Clairvaux et donc, de répondre à ses sollicitations pour des installations, voire de les faciliter le plus possible.

⁸⁸ Parmi les abbayes du diocèse de Langres, on compte cinq abbayes féminines.

⁸⁹ C'est par exemple le cas du diocèse de Sens dont la grande majorité des abbayes est fondée dans la première moitié du XII^e siècle. En revanche, si l'on regarde le diocèse voisin de Châlons, on s'aperçoit que bien que pourvu de quinze abbayes cisterciennes, seulement la moitié d'entre elles ont été fondées au XII^e siècle entre 1118 et 1167.

⁹⁰ Vulgrin a été rapidement en contact avec Bernard par le biais de l'affaire du schisme d'Anaclet. En effet, il participe au concile réuni par Louis VI, dans lequel Bernard, et les évêques avec lui, se prononcent pour Innocent II. Il se rend également au concile de Pise organisé en faveur de ce dernier en 1134, où il retrouvera Bernard.

⁹¹ Brillant dialecticien, il assiste au concile de Soissons qui condamne les théories d'Abélard à la demande de Bernard. Il dirige l'école archiépiscopale de Reims avant de devenir archevêque. Il entretient donc des liens étroits non seulement avec Bernard, mais également avec la Champagne.

Cependant, si Bernard a sans doute beaucoup fait personnellement pour la cause des cisterciens en Berry, une autre puissance apparaît en filigrane derrière lui, la maison de Blois-Champagne. Bernard a des liens de famille avec eux, et ceux-ci vont en quelque sorte parrainer les premières maisons de l'ordre. Celles-ci vont s'installer sur des terres appartenant en propre aux seigneurs de cette maison ou à leurs vassaux. Or, il ne faut pas oublier, en effet, que le nord et une partie de l'est du Haut-Berry appartiennent à la famille de Blois-Champagne, ou qu'ils y ont une très grande influence. De plus, il ne faut pas omettre non plus les relations de Pierre de La Châtre avec la famille de Champagne, qui va le pousser naturellement à se tourner vers elle en cas de problème. Ainsi, c'est peut-être dans cette famille et dans son implantation territoriale, tout autant que dans les liens personnels de Bernard, que se trouve la clé de l'implantation précoce des cisterciens dans le diocèse de Bourges.

L'ampleur de l'implantation cistercienne sur le territoire diocésain, quant à elle, est sans doute tributaire d'un autre facteur : les luttes d'influences.

B. Le contrôle du territoire

La fondation d'une abbaye cistercienne, au vu du grand rayonnement spirituel de l'ordre, marque un territoire de son prestige, et donc rejaillit un peu sur celui qui a facilité, ou commandité, son installation. Partant de là, il n'est pas surprenant de voir les différentes factions présentes sur le territoire recourir à ce moyen pour enraciner leur influence plus profondément.

Comme indiqué précédemment, le territoire civil, sur lequel se superpose le territoire religieux, est divisé en quatre zones d'influences. On constate que chacune "possède" une ou plusieurs abbayes, leur nombre étant en rapport avec leur puissance. La maison d'Anjou détient la seconde (Le Landais) et la cinquième (Barzelle). La maison de Blois-Champagne compte la première (Loroy), la sixième (Chalivoy), la huitième (Olivet) et la onzième (Fontmorigny). La maison royale n'en a qu'une⁹² mais elle se trouve en position centrale. Il s'agit de la septième (La Prée). Enfin, la maison d'Aquitaine en renferme quatre dans sa zone

⁹² Il ne faut pas oublier qu'elle n'est implantée dans le Berry que depuis peu de temps.

d'influence : la troisième (Les Pierres), la quatrième (Noirlac), la neuvième (La Colombe) et la dixième (Varenes).

A ce propos, il est intéressant de constater que la branche de Clairvaux n'est pas la plus représentée dans le diocèse de Bourges (quatre maisons pour Clairvaux – les trois, quatre, sept et onze – contre six pour Cîteaux – un, deux, cinq, huit, neuf, dix – si l'on excepte Bussière, monastère féminin)(Ill., doc. n° 6, p.10). En revanche, les quatre maisons claravaliennes se situent sur la face est du diocèse et au centre, à cheval sur trois zones d'influence. Les comtes de Blois-Champagne ont-ils compté sur Bernard et sa branche pour infiltrer le territoire aquitain et exporter ainsi leur influence vers le sud du Berry ? C'est peut-être pousser un peu loin la pensée politique champenoise. Il n'empêche que ces deux abbayes⁹³, assez proches géographiquement, sont fondées coup sur coup (voire même presque simultanément).

Si l'on recoupe les informations précédentes avec les dates de fondation, on constate alors nettement un schéma d'implantation. Le fait que les abbayes une (Loroy), deux (Le Landais) et cinq (Barzelle), six (Chalivoy) et sept (La Prée) aient été fondées aux mêmes dates (1129 pour les deux premières⁹⁴ et 1138 pour les trois suivantes⁹⁵), bien que dans des sphères d'influence distinctes, peut être envisagé comme la réponse de l'un à l'autre, sachant que les familles de Blois-Champagne et d'Anjou sont rivales depuis très longtemps pour la domination des franges nord-est et nord-ouest du Haut-Berry. A cela, on peut également ajouter un autre facteur, celui du développement de la puissance royale, d'abord dans le centre du Haut-Berry, puis de plus en plus loin en rayonnant autour de Bourges, et ce dès 1137 et le couronnement de Louis VII. Peut-être les abbayes cinq (Barzelle) et six (Chalivoy) marquent-elles une volonté de réaffirmer une influence présente bien que déjà ancienne face à une nouvelle influence

⁹³ Il s'agit des abbayes des Pierres et de Noirlac

⁹⁴ 1129 semble être la date d'arrivée des moines de La Cour Dieu à Loroy et également de l'affiliation probable du Landais.

⁹⁵ En fait Barzelle est fondée entre 1135 et 1137. 1138 est la date de rattachement de la communauté aux cisterciens. On peut imaginer qu'elle soit l'œuvre de la volonté du seigneur du lieu. Ceci expliquerait la charte de donation de terre en échange de l'affiliation à l'ordre cistercien

émergente⁹⁶. On peut proposer le même type d'explication pour les abbayes neuf (La Colombe) et dix (Varenes), fondées à la suite l'une de l'autre, à la limite du diocèse de Limoges et de la zone des possessions aquitaines.

Si les possessions territoriales peuvent expliquer la précocité et la fréquence des implantations cisterciennes dans le diocèse, un troisième facteur est à prendre en compte pour bien comprendre l'installation des cisterciens.

C. Une tactique d'implantation

Lorsqu'arrivent les cisterciens, le diocèse de Bourges est déjà pourvu de neuf abbayes bénédictines, clunisiennes ou augustiniennes, de fondation ancienne. Ces abbayes ont une grande réputation. Elles se déploient sur toute la superficie du diocèse, mais cette implantation ne semble pas répondre à un schéma défini.

Il est alors intéressant de regarder de quelle manière se disposent les abbayes cisterciennes sur le terrain. En effet, au premier regard et à l'inverse des précédentes, on constate que ces abbayes délimitent une zone, plus ou moins ovoïde, sur les contours du diocèse (Ill., doc.n° 7, p. 11)⁹⁷. Cette position d'encerclement peut sans doute s'expliquer de plusieurs manières.

La première d'entre elles serait une volonté épiscopale d'encadrer des établissements "moins performants" pour propager au mieux la réforme. Cela pourrait également expliquer la position centrale de la septième abbaye (La Prée), pouvant ainsi servir de relais. En effet, quatre abbayes sont d'abord fondées, grossièrement en coïncidence avec les quatre points cardinaux. Deux autres y sont

⁹⁶ Il est intéressant de noter que l'abbaye de La Prée est fondée dans l'année qui suit le mariage de Louis et d'Aliénor (qui rapproche le roi de l'Aquitaine, bien qu'il n'en soit pas le véritable maître) et le couronnement de Louis VII à Bourges.

⁹⁷ Pour pouvoir étudier la méthode employée pour s'implanter sur le territoire, on ne peut prendre en compte la totalité des abbayes. Trois d'entre elles doivent être considérées à part. Tout d'abord Aubignac qui rejoint l'ordre par suite d'une incorporation de sa congrégation ne peut donc être intégrée dans un plan d'ensemble de maîtrise du territoire. Bussière a été déplacée en 1181 et ne peut donc non plus faire partie d'un plan d'implantation. Quant à Beauvoir, elle est fondée beaucoup trop tardivement, en 1234, alors que l'ordre est solidement implanté.

ajoutées, plus ou moins en intermédiaires, et c'est à ce moment que l'on choisit d'implanter une nouvelle abbaye en plein centre du territoire à encadrer⁹⁸.

Dans tous les cas, il ne faut pas oublier pour autant que ce qui prévaut est la foi manifestée par les fidèles qui fondent ces abbayes. Cependant, cette foi a peut-être été aidée ou orientée, en arrière-plan, par la volonté épiscopale ; l'archevêque peut en effet se permettre de discuter et de solliciter les plus grands pour obtenir des territoires dans les zones convoitées, tout en sollicitant les différentes abbayes de l'ordre et en leur proposant de venir s'installer à ces endroits choisis, suivant les besoins d'essaimage des communautés. Ceci pourrait expliquer l'origine parfois lointaine des moines venant constituer ces dernières.

D'un autre côté, on peut très bien imaginer qu'en parallèle à cette volonté épiscopale (et pouvant même aller à se superposer à elle), les grands seigneurs de ces zones d'influence orientent et sollicitent leurs vassaux, soucieux de leur avenir spirituel, pour marquer leur influence sur le territoire, au travers de ce nouveau courant religieux particulièrement prestigieux. En effet, pour pouvoir procéder à une donation de terre à une abbaye, un vassal doit obtenir l'accord de son suzerain⁹⁹.

Si l'on est bien dans une situation de contrôle des implantations, cette attitude ne pouvait que satisfaire tout le monde. L'évêque qui souhaite étendre et couvrir tout son territoire sous l'influence d'une nouvelle spiritualité profite des "conflits" d'influence pour installer des abbayes un peu partout, donnant satisfaction à chacun. Chaque grande famille qui renforce son influence et sa domination sur son territoire en sollicitant ou influençant ses vassaux pour qu'ils donnent des terres, tout en effectuant un geste pieux pour le salut de leur âme¹⁰⁰. Les cisterciens, de leur côté, avaient tout à gagner à cet arrangement qui leur permettait de trouver des terres pour leurs maisons, d'étendre leur influence et de

⁹⁸ Ses dimensions et le développement de son chevet paraissent indiquer une abbaye importante. Si l'on ajoute à cela l'obtention des reliques d'une des saintes majeures du Berry (la seule à détenir des reliques importantes) renforce encore cette impression.

⁹⁹ Il se peut également que les volontés aient été moins nettes, plus inconscientes dans les esprits, et que cette disposition des abbayes ne soit que le fruit du hasard des dons issus de mouvements de piété individuels et non dirigés.

¹⁰⁰ Il a d'autant moins dû être difficile de convaincre les vassaux que la réciproque est vraie. Ce qui est valable pour les seigneurs l'étant également pour les vassaux.

diffuser la réforme, tout en contentant leurs supérieurs ainsi que les grands seigneurs. L'implantation des cisterciens dans le diocèse de Bourges est donc un parfait exemple d'osmose entre laïcs et religieux qui tout en poursuivant des buts différents se rejoignent dans la manière de l'atteindre et donc oeuvrent ensemble, chacun se servant de l'autre, pour aboutir.

Quel que soit le rôle dévolu aux abbayes au moment de leur implantation dans le diocèse, dans la deuxième moitié du XIIe siècle, il existe deux cas où l'on est pratiquement sûr que les établissements servent de marqueur territorial. Il s'agit d'abord de Varennes, dont les seigneurs fondateurs vont être dépossédés pour et par la volonté d'Henri Plantagenêt, duc d'Aquitaine depuis moins de trois ans. En effet, en 1155, pour prouver sa position de maître, celui-ci se fait déclarer fondateur de l'abbaye de Varennes à la place de ses vassaux de Déols et arrière-vassaux de Cluis. Le deuxième cas concerne l'abbaye de Bussière, différent mais tout aussi spectaculaire. Il est en effet possible que cette abbaye ait été déplacée par Philippe Auguste, également pour marquer un territoire nouvellement conquis sur ce même Henri Plantagenêt.

D. Les abbayes cisterciennes dans le diocèse de Bourges

Une fois leur implantation effectuée, les abbayes du diocèse de Bourges suivront le schéma général de l'ordre dans leur évolution.

Economiquement, après une phase d'expansion plus ou moins réussie suivant les abbayes¹⁰¹, qui comprend d'abord des donations, puis des échanges et des achats diversifiés visant souvent à des regroupements de territoire, on va trouver de plus en plus d'actes portant mention de baux divers. On peut cependant isoler quelques tendances. Seules quelques abbayes arrivent à constituer l'essentiel de leur patrimoine dans le courant du XIIe siècle¹⁰². Pour la majorité d'entre elles, il est effectif dans le courant du XIIIe siècle. Il est à noter que dans plusieurs abbayes, les dons se poursuivent jusqu'à la fin du XIIIe siècle, voire au début du

¹⁰¹ Bussière par exemple aura des problèmes économiques et financiers de sa fondation jusqu'à son déplacement.

¹⁰² Le Landais, Noirlac, la Colombe par exemple.

XIV^e siècle. A ce moment, ils changent de forme et sont essentiellement liés à des droits de sépulture ou d'entretien de luminaire. Dans ce diocèse, les abbayes ne semblent pas avoir été particulièrement précoces ou particulièrement tardives dans l'évolution du suivi des préceptes de la règle¹⁰³.

D'un point de vue politique, il semble que les abbayes cisterciennes n'aient pas toujours montré l'exemplarité que leurs fondateurs étaient en droit d'attendre d'elles. En effet, plusieurs abbayes seront rappelées à l'ordre pour des manquements plus ou moins graves dans les premières années de leur existence¹⁰⁴. D'autre part, leurs contacts avec l'archevêque se raréfient à partir du XIV^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, où on les retrouve plus souvent dans les actes du côté des plaignants. De même, on retrouve de moins en moins leurs signatures comme témoins des actes civils.

Architecturalement, les cisterciens berrichons ne semblent pas avoir été de grands transgresseurs. Tout en conservant le modèle et la simplicité d'origine, ils vont néanmoins réussir des bâtiments ayant leur identité propre et faire montre d'une grande adaptation à leur milieu. La disparition des convers va laisser le bâtiment qui leur est dévolu en déshérence, avec toute latitude pour l'adapter suivant les nouveaux besoins du temps. Enfin, on peut rajouter un facteur particulier aux abbayes de ce diocèse et qui touche de près à son histoire. Le Berry qui a de tout temps été le théâtre de conflits militaires va voir cette tendance s'accroître au fil des siècles. Ce qui fait qu'entre la période de leur fondation et celle de leur chute, les abbayes berrichonnes auront rarement connu de longues périodes de paix propices à l'épanouissement, hormis peut-être le XIII^e siècle moins agité et le XVIII^e siècle relativement calme. Ces phases d'agitations ponctuées de toutes sortes de dégradations, marquent, dès le XIV^e siècle, le début d'une période très sombre pour les abbayes cisterciennes, ce qui se lira aisément dans leur architecture.

¹⁰³ On note cependant l'acceptation de revenus en argent sur une carrière dans le temporel de l'abbaye de Noirlac dès 1170, puis de plus en plus fréquemment sur la fin du XII^e siècle. Il faut dire que cette abbaye va se tailler une réputation d'opiniâtreté économique, assez malvenue, auprès des seigneurs avoisinants.

¹⁰⁴ Chalivoy pour le meurtre de l'abbé par certains moines (1196) ; La Colombe pour des troubles graves, non précisés, ayant conduit à molester l'abbé père lors de sa visite (1177) ; Fontmorigny pour divers motifs allant des critiques à l'encontre de l'abbé de Cîteaux à la vente illégale de vin au détail dans les granges et de nombreux autres motifs (1193, 1197, 1218, 1277) ; Bussière, pour désobéissance répétée à l'abbé de Noirlac (début du XIII^e siècle)

IIe PARTIE

NOTICES

MONOGRAPHIQUES

ABBAYE

DE

LOROY

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC):

B280 : Domaines de l'abbaye

B2418 : 1724-1731, devis des réparations à faire à l'église et aux lieux conventuels pillés en 1562, brûlés en 1660. Adjudication (89500 livres) et réception des travaux.

B2418, B280 et B286 : Réparations à l'église et aux bâtiments conventuels 1772-1784.

B2418 : Réparations aux domaines, 1781-1787.

B2440 : Défrichement d'un bois pour le passage de la route Bourges-Aubigny

B3133 : Rivière Cher-Yèvre

B2431 : Autorisation de coupe de bois

B4036-4039 : Méry-es-Bois, canton de La Chapelle d'Angillon

E dépôt 1630 : Registre des constructions et démolitions vers 1860 (contenu non correspondant)

G1 : Innocent III invite les moines à la modération dans les coupes de bois de Saint-Palais.

G28 : Droit de primatie donné à l'archevêque de Bourges par Lucius III sur l'abbaye.

G52 : Transaction entre l'archevêque et le prieur au sujet de la vente de bois pris dans la forêt de Saint-Palais dont l'archevêque revendique la possession.

G61 : Concession et confirmation par Philippe Auguste de divers privilèges à l'abbaye.

G88 : Procès pour l'empiètement commis dans les bois de Saint-Palais par le fermier de l'abbaye. 27 mai 1747 accord devant le notaire Poncet où les religieux reconnaissent le délit du fermier et acceptent de payer 90 livres aux pauvres de l'hôpital pour réparer le préjudice.

G91 : Rentes à l'abbaye sur la seigneurie de Saint-Palais, bail entre l'archevêque au profit de Jacques Rabillon sur la seigneurie de Saint-Palais, pour 9 ans. A charge pour Rabillon de payer les charges dues.

4G6 : Régie des bénéfices vacants, vacant en 1753-1756.

5G135 : Vicariat de l'abbaye 1204-1434.

7G360 : Rente sur la métairie de Saint-Aubin due par l'abbaye 1129-1777.

8G1065 : Droit d'usage de l'abbaye du prieur, des habitants sur la forêt de Saint-Palais, début XIIe-1648.

8G1970 : Jussy-Champagne, rente sur la métairie de Biou par l'abbaye.

8G2393 : Méry-es-Bois : cens, rentes et biens de l'abbaye de Lorois.

11G15 : Sancergues, rente due par l'abbaye sur les dîmes de Lugny-Champagne 1251-1789.

14G21 : Affaires diverses de l'abbayes, fin XIe-1787.

17G114 : Menetou-Salon, rente sur la métairie de Beaumont appartenant à l'abbaye 1516-1778.

7H1 : Privilèges (actes des rois, papes...), 1180-1468.

7H2-7H3 : Comptes et états des revenus 1549-1577, 1686-1781.

7H4 : Contrat de rachat par l'abbaye de biens par elle aliénés. Partage et concordat entre l'abbé et les religieux, 1567-1648.

7H5 : Baux généraux des revenus de la manse abbatiale 1628-1738.

7H6 : Rentes constituées par les religieux et par eux amorties 1677-1760.

7H8 : Procès-verbaux du pillage effectué par les protestants 1563.

7H9-7H70 : Biens possédés dans les paroisses de : Les Aix, Allouis, Argent, Aubigny-sur-Nère, Aubinges, Avord, Barmont, Berry-Marmagne, Bourges, Cerdon, La Chapelle d'Angillon, la Chapelle saint Ursin, Clémont, Concessault, Couargues, Couy, Crosses, Dun-le-Roi, Ennordes,

Farges*, Foecy, Gien, Issoudun, Ivoy-le-Pré*, Jussy-Champagne, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Menetou-Salon, Méry-es-Bois*, Migny, Nançay, Neuilly-en-Sancerre, Oizon, Parassy, Quantilly, Saint-Aignan le Jaillard, Saint Georges sur Moulon, Saint-Gondon, Sainte-Montaine, Saint-Palais, Sainte Solange, Sainte-Thorette, Sancergues, Savigny en Septaine, Sougy, Tinay, Vasselay, Vierzon, Villabon, Vornay et autres non identifiées.

Q276 : Inventaire, district de Vierzon

Q112 : Procès-verbaux de ventes de biens à Méry-es-Bois

Q289 : Inventaire du mobilier et des titres, Méry-es-Bois

Q494 : Vente de prés appartenant à l'abbaye

Q639 : Vente de biens appartenant à l'abbaye

2S129 : Alignement de voirie

9T41 : Eglise de Méry-es-Bois

Archives nationales :

L.228 : Bulle d'Eugène III

Bibliothèque nationale de France :

Manuscrits latin 9217 : 36 chartes de 1141 à 1297

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00096848 81/18 180 70 : travaux sur l'abbaye 1980-1995

CRMH :

18149-1 : Dossier de travaux

2. Sources graphiques

Archives départementales du Cher :

P (non côté) : plans napoléoniens

E dépôt 1630 : Registre des constructions et démolitions vers 1860

XV, XXV, 572 : Forêt de Saint-Palais

7H7 : Plans des bois de l'abbaye, plan de la terre de Saint-Aubin, paroisse de Marmagne, 1726-1788.

G82 1-16 : Plans des bois de Loroy

3. Sources photographiques

Bibliothèque du Patrimoine :

Dossier photographique

4. Sources sigillographiques

Archives départementales du Cher :

5G135 : 1204, titre scellé 336

1321, titre scellé 334

1437, titre scellé 335

8G1065 : 1287, titre scellé 66

B. ETUDES

BOURGEOIS (P.), *Abbaye Notre Dame de Fontenay*, 2 vol., éd. Abbaye de Bellefontaine, Mayenne, 2000.

BUHOT DE KERSERS (A.), Communication sur le tombeau d'Henri II de Sully, provenant de l'abbaye de Loroy, conservé dans l'église de Méry-es-Bois, *Bulletin du comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Bourges*, 1872, p. 354-356.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1875-1895, rééd. 1991.

CHOCHON (R.), *L'abbaye de Loroy, histoire de l'abbaye. Etude archéologique complète de l'église d'après des fouilles et des documents des Eaux et Forêts conservés série B*, 1978.

CHOCHON (R.), L'abbaye de Loroy et la Sologne, *Bulletin du groupe de recherche archéologique et historique de Sologne*, t. 3, n° 2, avril-juin 1981.

CHOCHON (R.), Abbaye de Loroy, inventaire et vente du mobilier 1790-1791, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 21-42.

CHOCHON-PLÉE (R.), Une curiosité archéologique : l'église de l'abbaye de Loroy, *Mélanges Anselme Dimier*, t. 3 architecture cistercienne, Pupillin, Arbois, 1982, p. 479-496.

GAUCHERY (R.), Visite de l'abbaye cistercienne de Loroy le 26 déc. 1954, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 43-45.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

RAYNAL (L.), *Histoire du Berry*, 3 vol., Bourges, 1844, t. II, p. 119-169.

THAUMASSIÈRE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de Loroy est située à 27 km au nord de Bourges, sur l'actuelle commune de Méry-es-Bois, département du Cher (Ill., doc. n° 1, p. 14). Elle se trouve ainsi proche de la limite septentrionale du diocèse de Bourges. L'abbaye est à l'écart des grandes routes. La départementale la plus proche mène de Bourges à Gien et traverse la forêt en ligne droite. Elle passe à environ un kilomètre à l'est du site mais en est totalement isolée par l'épaisse forêt qui les sépare. Une petite départementale transversale amène jusqu'au village de Méry-es-Bois à 4 km à l'ouest de l'abbaye. Celle-ci était à l'origine un chemin forestier.

Placés à l'extrémité septentrionale de la forêt de Saint-Palais, les bâtiments abbatiaux semblent construits dans une clairière ménagée dans cette forêt, et aujourd'hui ouverte sur l'extérieur (Ill., doc. n° 2, p. 15). Le site de l'abbaye se trouve sur un terrain plat, bordé à l'est par une élévation progressive du terrain (Ill., doc. n° 3, p. 16). Les bâtiments sont bâtis entre deux ruisseaux, le Mocquart à l'ouest et le ruisseau des Prés Chapelets à l'est, dont la confluence se produit à un peu plus de 300 m. au nord.

B. Archives et documents

Les sources relatives à l'histoire de cette abbaye sont conservées au centre des archives départementales du Cher, sous les cotes 7H1 à 7H70. On trouve également quelques renseignements dans les séries B, E et G. L'essentiel des informations concerne le côté économique de la vie de l'abbaye. Les rares textes portant sur les bâtiments sont plus spécialement dans la série B. Un dossier de travaux se trouve à la bibliothèque du Patrimoine.

L'abbaye de Loroy n'a pas fait l'objet de nombreuses études. Seul son propriétaire, Robert Chochon¹⁰⁵, s'y est intéressé de près. Il livre dans une monographie, outre une histoire de l'abbaye et un descriptif des bâtiments, le

¹⁰⁵ CHOCHON (R.), 1978.

résultat des sondages pratiqués sur place. Loroy est une des rares abbayes pour lesquelles un plan succinct nous soit parvenu¹⁰⁶.

C. Fondation, histoire générale

S'il est communément admis que Loroy est la première abbaye cistercienne fondée dans le Berry, il est moins évident de déterminer exactement en quelle année entre 1120, début de l'épiscopat de Vulgrin qui donna le terrain à Robert, 1^{er} abbé de Loroy, et 1129, date à laquelle les moines de la Cour-Dieu vinrent s'installer sur le site.

Plusieurs documents auraient pu nous éclairer sur la question : la charte de fondation de Vulgrin, la charte de confirmation de Henri de Sully de 1199 ou encore la charte de protection de Louis le Gros en 1122 conservée dans le terrier de Quantilly. Malheureusement, tous ces documents ont disparu.

Il est fait mention de la charte de fondation de Vulgrin dans un document de 1766¹⁰⁷ qui est un état des biens et revenus de la mense conventuelle donnée par les religieux et prieur de l'abbaye. Ils sont ensuite tous mentionnés dans les écrits de Gaspard Thomas de la Thaumassière¹⁰⁸ qui fut le premier à en parler et à en donner la teneur ; celui-ci indique l'année 1125 comme date de fondation de l'abbaye¹⁰⁹ : Cette date ne fait cependant pas l'unanimité des auteurs anciens. Dom Piolin dans la *Gallia Christiana*¹¹⁰ propose les années 1128-1129 comme date de fondation. Plus tard, Raynal¹¹¹ donnera même la date de 1135.

Si l'on fait confiance à La Thaumassière pour la date de fondation de 1125, ce qui est repris par le texte de 1766, il n'y a pas de raison de ne pas lui faire confiance aussi pour les autres documents dont il rapporte l'existence. Mais

¹⁰⁶ Cf. ADC G82 bis.

¹⁰⁷ Cf., ADC, 7H3.

¹⁰⁸ Cf. G. T. de la Thaumassière, 1865.

¹⁰⁹ Id. "Locus Regius ordre de Cîteaux, fondée par Vulgrin en 1125 qui donna à Robert premier abbé et aux religieux de la Cour-Dieu le lieu où l'abbaye a été bâtie, [...] ; ce qui fut confirmé par Henry de Sully 47^e archevêque de Bourges en 1199. Dans le cartulaire de Quantilly il y a une charte de protection et sauve-garde pour cette abbaye du roy Louis le gros de l'an 1122 et une autre du roy Philippe-Auguste de l'an 1186."

¹¹⁰ Cf. PIOLIN (Dom), 1873.

¹¹¹ Cf. RAYNAL (L.), 1844.

se pose alors un gros problème. Comment Louis le Gros¹¹², en 1122, a-t-il pu promulguer une charte de protection et de sauvegarde pour une abbaye qui ne sera fondée que trois ans plus tard ?

D'un autre côté, le texte de La Thaumassière est de formulation peu claire. Doit-on comprendre que, au moment de la donation, Robert était le premier abbé de Loroy ou de La Cour Dieu¹¹³ ? On sait qu'un Robert devint abbé de cette dernière en 1135. On peut donc proposer deux hypothèses. La première est double : Robert est l'abbé de la Cour-Dieu à qui est faite la donation. On peut donc envisager soit que la fondation de Loroy date de 1135, soit qu'il prend la tête de la communauté de douze moines et part fonder Loroy, laissant sa place à un remplaçant. A la mort de ce dernier et comme la nouvelle communauté est bien installée, il revient à la Cour-Dieu en 1135. L'autre hypothèse est que Robert est un moine de la Cour-Dieu (c'est un prénom courant), désigné par son abbé pour prendre la tête d'une nouvelle communauté au moment de la donation. Il est donc le premier abbé de Loroy et est sans doute contemporain mais distinct de celui qui sera élu abbé de la Cour-Dieu en 1135. Cette ambiguïté a sans doute généré la date donnée par Raynal.

Enfin, pour ce qui est de la date donnée par la *Gallia Christiana*, 1128-1129, elle peut avoir été motivée par le temps nécessaire au défrichage et à la construction des premiers bâtiments nécessaires à la vie de la communauté. Cela pourrait constituer un délai pendant lequel seuls des « éclaireurs » vivent sur le site pour préparer la venue du gros de la communauté. L'arrivée de cette dernière pouvant être vécue comme la fondation véritable de l'abbaye.

Dans tous les cas, il semble donc que, en l'absence de ces sources, on ne puisse arriver à une date qui concilie l'ensemble des documents rapportés par les historiens. Il est impossible de déterminer d'où vient l'erreur, si erreur il y a, ayant entraîné cette contradiction dans les dates.

L'abbaye prend très vite de l'ampleur, et semble être en mesure d'essaimer avant 1150. Elle enverrait un groupe de moines fonder une nouvelle abbaye,

¹¹² Louis VI dit le Gros fut roi de France de 1108 à 1137.

¹¹³ L'abbaye de la Cour-Dieu est fondée en 1119.

Ellant¹¹⁴. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les mentions de dons en terres, rentes ou nature sont très nombreuses, tant de la part des seigneurs locaux, que de gens beaucoup plus humbles.

Bien qu'il se soit agi d'une fondation épiscopale¹¹⁵, deux grandes familles ont contribué au développement de l'établissement religieux. Tout d'abord la famille de Graçay qui donne la moitié de la terre de Saint-Palais et le droit d'usage dans la forêt du même nom, ce qui permet à l'abbaye de prendre vie. L'autre grande famille est celle de Sully, souvent mentionnée dans les textes de donation ou de confirmation de donation. On les trouve aussi comme intermédiaires. Bien qu'ils ne soient pas déclarés comme fondateurs, ils en obtiennent cependant rapidement les privilèges.

Très vite l'abbaye va pâtir des événements historiques. En 1252, elle est dispensée de recevoir des hôtes et de faire la charité. C'est sans doute en rapport avec les dégâts causés par la révolte des Pastoureaux. Ceux-ci ravagent tout sur leur passage jusqu'en 1251. Cette dispense donne à penser que les dégâts ont surtout dû s'appliquer aux récoltes et au bétail.

Bien que construite dans la forêt, l'abbaye se trouve à côté d'un axe de déplacement fréquemment emprunté par les troupes en campagne au XIVe siècle¹¹⁶. Cela lui vaut à plusieurs reprises de subir des dégâts importants qui obligent à vendre une partie du patrimoine forestier pour faire les réparations.

¹¹⁴ Cette fondation n'est mentionnée que dans la *Gallia Christiana*. Le problème vient du fait que la seule abbaye dont le nom se rapproche de celui donné dans ce texte, est celle d'Elan dans les Ardennes, fondée en 1148 par Withier, comte de Rethel, avec des moines en provenance de la côte anglaise. Ce ne peut donc pas être celle fondée par Loroy.

¹¹⁵ Loroy est la seule abbaye cistercienne du diocèse de Bourges à provenir d'une volonté directe de l'archevêque. Toutes les autres procèderont de la volonté de seigneurs locaux, avec bien entendu l'agrément, et peut-être une influence plus ou moins masquée de l'archevêque de Bourges. L'explication tient sans doute au fait qu'elle est la première. L'introduction de la spiritualité cistercienne en Berry provient donc de l'épiscopat.

¹¹⁶ Ces troupes correspondent autant à celles du Prince Noir qui tente de monter vers le nord (il atteindra Orléans et prendra entre autre Aubigny en 1359), qu'aux troupes royales qui viennent à sa rencontre. Sans parler des diverses bandes se louant au plus offrant et qui sillonnent la région dans tous les sens, brûlant et pillant tout ce qu'ils peuvent au passage.

Les plus grosses destructions viendront cependant des Guerres de Religion. Un rapport d'enquête du 28 mai 1563¹¹⁷ nous apprend que, le lundi de Pentecôte 1562, une troupe de Huguenots force l'entrée de l'enceinte. Si elle ne s'en prend pas aux personnes présentes, elle détruit, casse, pille et brûle l'église, les meubles, vases sacrés, livres saints... Les reliques de sainte Solange, qui font la réputation de l'abbaye, sont épargnées car mises à l'abri dès le début de l'attaque. Quinze jours plus tard, la même troupe revient et achève de casser tout ce qui avait pu lui échapper ou avoir été reconstruit. Si lors de la première expédition, leur colère semble avoir essentiellement visé l'église et les symboles religieux, la deuxième s'attaque plus sensiblement à la vie matérielle. En effet, ils s'en prennent aux bâtiments conventuels et aux greniers, pillant plus qu'ils ne détruisent. Une deuxième troupe, basée à Bourges, apprenant les raids menés sur l'abbaye, s'en prend alors aux principales métairies de celle-ci. Les dégâts sont tels qu'un an après, au moment du procès verbal, les terres n'ont pas encore pu être remises en culture "faute de nécessaire" et les bâtiments sont toujours en ruines. Les frais de réparation se montent à 10 000 écus, et uniquement à condition de ne pas tout restaurer. Les travaux dureront vingt ans et se dérouleront dans une ambiance de conflit permanent. En 1583, le prieur estime que l'abbaye est de nouveau en état de fonctionnement et il fait graver une inscription pour en conserver la mémoire (Ill., fig. n° 1, p.19)¹¹⁸.

Les siècles suivants, les textes se font surtout l'écho des problèmes économiques liés au partage des revenus avec l'abbé commendataire ainsi que des difficultés de reconstruction qui en découlent. Afin de résoudre les querelles récurrentes au sujet des fonds de chacun, un accord est trouvé devant notaire entre les moines et leur commendataire en 1648¹¹⁹. Il établit de façon claire le partage des fonds selon les nécessités de chacun. Cet accord, qui aurait dû aplanir les problèmes, va être très rapidement remis en cause suite à une nouvelle catastrophe. Le 4 août 1661, l'abbaye est entièrement détruite par un incendie dont La Thaumassière nous dit qu'il a été causé "par la faute d'un valet d'écurie".

¹¹⁷ Cf. ADC 7H8.

¹¹⁸ Se.iourdui.zyeiour.du.mois.de.may.1583.ay.este.misse.par.frere.claude.taxtsa.prieur.de.ceans.

¹¹⁹ Id. 7H4.

Le seul bâtiment encore susceptible d'être restauré est l'église, mais sans doute pas dans sa globalité. Ceci, ajouté au nombre restreint de moines, amène à envisager non une restauration globale de l'ancien édifice mais une reconstruction quasi-totale à échelle réduite. Les moines se réfugient dans les communs durant cette opération, soit qu'ils aient été reconstruit plus rapidement, soit qu'ils aient été moins touchés.

La reconstruction va durer près de cent ans¹²⁰. Dès le départ, des problèmes financiers se manifestent, les procès entre abbé et religieux vont se multiplier. L'abbé doit demander de pouvoir procéder à d'importantes coupes de bois dans ses domaines pour subvenir aux besoins de la reconstruction qui donnera naissance aux actuels bâtiments claustraux. L'autorisation est accordée le 20 août 1661, mais l'ensemble ne sera réceptionné que le 18 mai 1784¹²¹.

En 1790, 7 religieux vivent officiellement à l'abbaye, mais cinq d'entre eux ont été déplacés dans d'autres établissements par l'abbé général. Néanmoins, même s'ils sont peu nombreux, leur rôle est encore très important sur le plan local, ils participent fréquemment à la vie paroissiale et on retrouve leurs noms comme témoins sur les registres d'état civil.

¹²⁰ Les travaux sur les bâtiments abbatiaux ne seront pas commencés avant 1713 ou 1715 et encore avancent-ils lentement. Le devis de 1724 annonce que, pour ce qui est de l'église, la couverture la charpente et les murs ont été refaits vers 1695, mais que les voûtes écroulées n'ont pas encore été remontées. Des cintres en bois ont été montés à cet effet vers 1704-1705 et seule la naissance des voûtes a été commencée. Cependant, les cintres ont pris du jeu et sont devenus insuffisants pour maintenir des arcs doubleaux en pierre. Ils doivent donc être refait ainsi que la naissance des voûtes. Le collatéral nord est à demi construit soit deux travées sur quatre.

Dans le cloître, seules les galeries ouest et sud sont construites puisqu'elles sont intégrées aux ailes des bâtiments. Les galeries nord et est sont à peine commencées et les piliers destinés à les soutenir sont montés seulement à deux mètres de hauteur.

Le déblaiement a permis de réemployer une grande partie des matériaux qui vont servir à rehausser les bâtiments d'environ un mètre cinquante.

En 1731, les voûtes de l'église ont été entièrement refaites, l'ensemble est bien restauré, les cloches sont en place. La réfection de la petite chapelle saint Laurent (anciennement chapelle des malades) dans le jardin est à peu près terminée. Les deux ailes manquantes du cloître sont restées dans le même état bien que les matériaux nécessaires soient sur place. Les murs de l'enclos sont remis en état.

Le 5 août 1772 les ailes du cloître et la galerie qui les surmonte sont enfin achevées.
Cf. ADC, B 2418.

¹²¹ Id.

Au début de l'année suivante, l'abbaye et ses dépendances seront vendues comme bien national. Un procès verbal des biens de l'abbaye nous permet alors de voir à quel point les revenus de cette dernière ont baissé, puisqu'ils sont passés de 40 598 livres, 13 sols, 9 deniers en espèce et 5 788 boisseaux de blé en 1750 à 7 521 livres cinq sous en 1791. La vente des diverses propriétés de l'abbaye se poursuivra jusqu'en septembre.

L'abbaye en elle-même fut d'abord vendue à deux prêtres, puis, ces derniers étant déportés, l'ensemble est racheté par le médecin Aubry qui détruit l'église pour en vendre les matériaux. Il laisse également tomber les clôtures en ruine mais entretient le bâtiment principal. Ce médecin faillit le revendre à l'administration départementale qui voulait transformer les bâtiments en dépôt de mendicité. Mais le projet n'aboutit pas car présentant trop d'inconvénients.

Après le médecin Aubry, le domaine passa dans les mains d'un certain Lanchère dit Plissac, puis fut revendu en 1837 à Alexis Lupin. Il devint alors château et centre d'exploitation. Lorsque A. Lupin acheta le domaine, celui-ci comprenait 167 hectares. A sa mort, trente ans plus tard, il en faisait 900. Le domaine passe alors à sa nièce, épouse du comte de Clermont-Tonnerre. Les nouveaux propriétaires procéderont à un certain nombre de transformations. La construction de la chapelle actuelle en fait partie. Quand la comtesse décède en 1898, elle lègue la terre avec ses annexes et huit fermes à son petit fils Auguste de Broglie-Revel. Ce legs est assorti d'une clause de non aliénation de l'ensemble du domaine pour un période de vingt ans. Auguste de Broglie-Revel laissera le domaine entièrement à l'abandon puis le revendra le 10 juillet 1919.

Le nouvel acquéreur, Paul de Lesseps, transforme l'abbaye en une importante exploitation agricole, qui est ensuite cédée à M. Millet, puis passe à sa fille et est rachetée en 1943 par M. Plee.

Depuis 1971, la propriété appartient à ses descendants.

1971 est également l'année qui voit l'inscription d'une partie de l'abbaye à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : seront désormais protégées les façades et toitures, les galeries du cloître à l'exclusion de celle de la

chapelle, la salle à manger du rez-de-chaussée avec son décor en bois et les ruines de l'ancienne abbatale.

Entre 1978 et 1980 une première tranche de travaux est entreprise pour restaurer les enduits des façades du bâtiment et consolider les ruines du XIII^e siècle de l'abbatale¹²². La deuxième tranche prévoit la restauration des galeries du cloître et de la cour intérieure. Cependant, un malentendu entre les propriétaires et les Monuments Historiques met en péril la deuxième tranche des travaux. En effet, les propriétaires ont effectué les travaux de la première tranche avant l'obtention de l'accord définitif des Monuments Historiques, ce qui remet en cause l'attribution de la subvention allouée pour ceux-ci. Il devient ensuite difficile pour les propriétaires de mettre en chantier la deuxième tranche, faute de moyens. On ne trouve ensuite plus trace de travaux effectués.

Cependant, en 1990, Mme Barberousse informe le ministre de la Culture de l'état de délabrement et de destruction de l'abbaye. Le ministre transmet alors le dossier au préfet de la région Centre. Cinq ans plus tard, il ne semble pas que grand-chose ait été fait pour remédier à la situation puisque dans une seconde lettre au ministre de la Culture, Mme Barberousse fait de nouveau part de la destruction lente de l'abbaye. De plus, des vandales sont, apparemment, passés par là et ont arraché les cheminées, les lambris et sérieusement abîmé les poutres et les éléments de charpente.

Enfin, il semblerait que cette abbaye ait servi de cadre au manoir mystérieux décrit dans le Grand Meaulne d'Alain Fournier.

II. Analyse des structures conservées

Il reste de l'ancienne église les deux piles composées à l'ouest du chevet, la majeure partie de la chapelle nord du bras de transept sud et la pile composée ouest qui la séparait de la chapelle voisine, un morceau du mur gouttereau sud du chevet et l'arc permettant l'accès à la chapelle sud du bras de transept nord. Ces

¹²² Cf. Bibliothèque du Patrimoine, PA 00096848 81/18 180 70.

vestiges se trouvent en retrait, vers l'est, par rapport aux bâtiments de l'abbaye les plus récents (Ill., doc. n° 4, p. 17).

Les murs encore existants sont composés de moellons de petit appareil, certains d'une couleur rouge foncée, noyés dans un mortier épais en terre ocre avec de nombreuses inclusions de gravillons. Ce mortier sert aussi d'enduit à certains endroits. Seuls les piles composées, les baies et les arcs de passage sont construits en pierres de taille.

Les deux piles composées ouest sont semblables. Il s'agit de piles cruciformes alternant trois demi-colonnes (la quatrième à l'est est en fait le mur du chevet), quatre colonnettes de diamètre moyen, et, flanquant chacune de ces colonnettes, deux autres colonnettes à fûts de diamètre inférieur. Toutes ces colonnes sont montées sur des plinthes hautes formées de deux assises de pierres, l'assise inférieure étant parfois composée de plusieurs blocs juxtaposés. La deuxième assise a ses angles et ses arêtes supérieures largement chanfreinées, lui donnant une forme trapézoïdale. Les bases sont séparées des plinthes par un support rectangulaire aligné sur la plinthe pour les colonnettes de diamètre moyen, carré et posé en diagonale pour les colonnettes de diamètre inférieur. Les bases sont composées d'un tore assez aplati pour la colonne engagée, plus rond pour les colonnettes, d'une scotie en fine rainure et d'un autre tore en amande. Le tore inférieur est muni d'une griffe pour les colonnettes. Les colonnes et colonnettes ont des fûts faits de plusieurs tambours sur lesquels reposent des chapiteaux décorés. Le tailloir semble plutôt mince mais il est assez difficile de distinguer au milieu du lierre. Les chapiteaux sont à environ 11 mètres au dessus du sol. Sauf pour les colonnes et colonnettes ouvrant sur l'entrée des chapelles. Elles se situeraient alors à environ 4 m. 50 de hauteur. Les colonnes engagées soutenaient les arcs de passage à double rouleau, les colonnettes de diamètre moyen supportaient la retombée des voûtes et les colonnettes de petit diamètre accueillait le deuxième rouleau. Les angles des arcs ont été chanfreinés et ornés d'une moulure ronde. Tous les arcs encore restants sont brisés. Tous les supports encore existants sont conçus sur le même modèle, tout comme les arcs.

A. Le transept

Une grosse colonne engagée, flanquée de chaque côté de deux dossierets auxquels s'appuie une colonnette, forment les vestiges du bras de transept sud (Ill., fig. n° 2, p. 19). La colonne engagée supportait par l'intermédiaire d'un chapiteau¹²³ l'arc de passage entre le bras de transept et la croisée, tandis que les colonnettes portaient sur leurs chapiteaux le deuxième rouleau de l'arc¹²⁴ et les ogives des voûtes¹²⁵. La présence d'une colonne engagée à l'ouest de la pile composée séparant les deux chapelles permet également de dire que le transept était séparé en deux travées par un arc doubleau.

Le mur du transept, au dessus de l'absidiole, conserve une ouverture rectangulaire, donnant sans doute sur les combles des absidioles.

On retrouve la même disposition dans le bras de transept nord.

1. Bras de transept sud, absidiole nord

L'absidiole nord forme une surface quasiment carrée de 4m. 25 de largeur sur 4m. 75 de longueur. Le mur gouttereau oriental est plat

L'accès à celle-ci se faisait par un arc brisé à double rouleau. Le rouleau central reposant de chaque côté sur le chapiteau d'une colonne engagée¹²⁶, le rouleau extérieur étant supporté par le chapiteau d'une colonnette posée sur un dossieret¹²⁷.

L'absidiole est éclairée par une baie occupant la quasi-totalité de la largeur du mur (Ill., fig. n° 3, p. 20). Celle-ci est en arc brisé dont les angles, chanfreinés, sont ornés d'une moulure ronde. La jonction entre l'arc et son piédroit est marquée par une corniche, tandis que la mouluration de l'arc retombe, par l'intermédiaire

¹²³ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 16.

¹²⁴ Cf. Annexe, I, C, fiches n° 2 et 16.

¹²⁵ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 1, 2.

¹²⁶ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 1 et C, fiche n° 7.

¹²⁷ Cf. Annexe, I, C, fiches n° 3, 4, 6, 8.

d'un chapiteau¹²⁸, sur une colonnette incluse dans l'angle du piédroit. La baie est ornée d'un remplage composé de deux arcs brisés géminés soutenant un oculus placé dans l'écoinçon. A l'extérieur, l'assise sur laquelle repose la baie est en fait une corniche qui règne sur toute l'élévation est.

Une autre ouverture existait, centrée dans le mur nord de l'absidiole (Ill., fig. n° 4, p. 20). Assez étroite (environ 1m.10) et très haute (5m. environ), elle se terminait par un arc brisé. Cette ouverture n'est visible que par les claveaux qui la composent. Elle est entièrement murée. Touchant à la pointe de cette ouverture, un second arc brisé la surmonte et s'étend sur la quasi-totalité du mur.

Le système de voûtement de cette chapelle n'est plus en place. Seules sont conservées, dans les quatre angles, des colonnettes encore munies de leurs chapiteaux¹²⁹.

2. Bras de transept sud, absidiole sud

On accédait à l'absidiole depuis le bras de transept sud par un arc d'entrée à double rouleau. L'ensemble reposait sur des colonnes par l'intermédiaire de chapiteaux. Aujourd'hui, seul ceux de la retombée nord sont conservés¹³⁰.

A l'ouest, sur la pile composée, la colonne engagée orientale flanquée de deux colonnettes à chapiteau¹³¹ marque la séparation entre les deux chapelles. En vis-à-vis, sur le mur est, on voit encore une demi-colonne flanquée de deux colonnettes.

Ce support correspond, à l'extérieur, à un contrefort assez massif (Ill., fig. n° 5, p. 21). Celui-ci, de section rectangulaire, est posé sur une plinthe assez épaisse. Le contrefort se termine, légèrement au-dessus de l'arc surmontant la baie, par un glacis assez prononcé.

Au delà du contrefort et du support, le mur se prolonge en direction du sud sur près d'un mètre. Cette portion conservée du mur se termine, sur environ 60 cm au dessus du sol par trois assises de pierres de taille. Au dessus, en retrait d'une

¹²⁸ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 10 et D, fiche n° 3.

¹²⁹ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 5, 9.

¹³⁰ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 3 et D, fiche n° 2.

¹³¹ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 2, et D, fiche n° 1.

vingtaine de centimètres et formant un angle presque droit avec les assises précédentes, le mur en moellons présente une élévation relativement rectiligne, malgré le fait qu'il soit cassé (Ill., fig. n° 6, p. 21).

3. Bras de transept nord, absidiole sud

On accédait à cette absidiole par un arc brisé à double rouleau (Ill., fig. n° 7, p. 22). Chaque rouleau a ses angles ornés d'une moulure ronde. L'arc retombe, de chaque côté, sur une colonne engagée, son rouleau sur une colonnette. Chaque retombée se fait par l'intermédiaire d'un chapiteau végétal¹³².

Un morceau du mur sud de l'absidiole a été conservé (Ill., fig. n° 8, p. 22). Il est constitué d'un mélange de briques plates, de moellons de petit appareil et de pierres de taille. Conservé sur une longueur d'environ 1 m. 50 il s'arrête ensuite sur une élévation rectiligne. Celle-ci est composée essentiellement de brique sur environ 3 m. de hauteur, puis ensuite de pierres de taille présentant une rainure au centre de leur face est. Les angles de ce mur sont largement chanfreinés.

Le système de voûtement n'apparaît plus que par une colonnette portant un chapiteau qui accueillait la retombée de la voûte¹³³.

B. Le chevet

Les deux piles composées à l'ouest ont conservé les colonnes engagées qui supportaient l'arc d'accès au chevet. Celles-ci sont flanquées de colonnettes supportant les rouleaux de l'arc ainsi que les ogives de la voûte. Seules celles de la pile sud ont conservé leurs chapiteaux¹³⁴. Au dessus de ces dernières les premiers claveaux de l'arc sont encore en position.

Seul le mur sud du chevet a été partiellement conservé. Si le mur commun au chevet et à l'absidiole nord est entier, le reste du mur sud du chevet ne se

¹³² Cf. Annexe, I, C, fiches n° 11, 12, 13, 15.

¹³³ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 14.

¹³⁴ Cf. Annexe, I, B, fiches n° 4, 5, et C, fiche n° 17.

prolonge pas au-delà de 2m. 50. Cette partie orientale du mur sud du chevet comporte un très grand nombre de briques ainsi que quelques pierres de taille sur une hauteur d'environ 3m. (Ill., fig. n° 9, p. 23). Au-dessus on retrouve les pierres de taille qui présentent une rainure centrée sur leur face est. Le mur ainsi composé, parfaitement rectiligne et aux angles largement chanfreinés, est prolongé à l'est par un muret de moellon relativement bien équarris, de moyen appareil et de section rectangulaire. Ce dernier est haut d'environ 1 m.

A 1 m. 30 avant l'arrêt du mur, on trouve un support composé d'une demi-colonne flanquée de deux colonnettes ayant conservées leurs chapiteaux¹³⁵. Ce support est bâti sur une base haute

C. Autels et sépultures

Il ne reste aujourd'hui aucune trace en place des autels ou des sépultures de l'abbaye.

D. Les bâtiments abbatiaux

Il ne reste aucune trace des bâtiments claustraux primitifs.

Un monastère du XVIIIe siècle est, en revanche, encore debout (Ill., fig. n° 10 et 11, p. 23-24). Ses quatre ailes forment un carré fermé dont le centre sert de cloître. Accolée à l'aile nord, la chapelle du XIXe siècle est visible. Cet ensemble de bâtiments, bien que sentant l'abandon, semble en bon état¹³⁶.

E. Les aménagements hydrauliques

Il semble que les moines aient possédé un certain nombre d'étangs situés à proximité de leur abbaye. Ceux-ci ont aujourd'hui en grande partie disparu, que ce soit au cours des reconstructions des XVIIe et XVIIIe siècles, où l'on a modifié la

¹³⁵ Cf. Annexe, I, D, fiche n° 4.

¹³⁶ Il n'a pas été possible d'accéder à cette partie du site.

pièce d'eau qui est dans l'enclos¹³⁷, ou lors de la transformation en route de l'ancienne allée forestière reliant l'abbaye à la commune de Méry-es-Bois et qui a nécessité l'assèchement de plusieurs d'entre eux.

De l'ancienne ceinture d'étangs, il reste aujourd'hui l'étang de la Bijon, au nord de l'abbaye, peut-être l'étang de l'abbé Jean au sud, la pièce d'eau située au sud-est des bâtiments actuels et une autre à l'ouest, très en avant de l'entrée de l'abbaye. Il semble que ces deux pièces soient reliées par un canal.

On voit encore aujourd'hui au nord-ouest de l'abbaye la présence d'un puits. S'agit-il de la source qui alimentait l'abbaye ?

III. Suppositions quant à l'état ancien

Les vestiges de l'ancienne abbaye sont, comme nous venons de le voir, très fragmentaires. Un des éléments les plus importants pour retrouver ce qu'a pu être cette dernière, hormis l'observation directe, est le sondage effectué en 1977. On peut également s'appuyer sur ce que les auteurs anciens en ont décrit, notamment A. Buhot de Kersers¹³⁸.

A. L'église

La nef ayant totalement disparu sans laisser de traces visibles au sol, pour tenter de la restituer, on est contraint de se fier aux textes anciens et aux différents auteurs. Le plus intéressant, dans les auteurs anciens, est sans doute La Thaumassière qui parle de l'abbaye quelques années seulement après l'incendie¹³⁹. S'il en fait mention en indiquant que l'abbaye a entièrement brûlé, il donne

¹³⁷ Robert Chochon indique que cette pièce d'eau a été plusieurs fois modifiée. Après l'incendie de 1661, elle prend la forme d'un hémicycle limité par une bordure en pierres. Celles-ci proviennent des ruines de l'ancienne abbaye. Au XIXe siècle, on y ajoutera une petite île et on supprimera la bordure. Lors du curage de la pièce d'eau deux colonnes géminées avec leurs chapiteaux seront remontées. L'actuelle pièce d'eau est toujours au même endroit mais n'a plus que vaguement la forme donnée précédemment.

¹³⁸ Cf. BUHOT DE KERSERS (A.), 1875-1895.

¹³⁹ L'incendie a lieu en 1661 et G.T. de la Thaumassière publie son ouvrage en 1689.

également des renseignements sur l'église. Il indique notamment qu'il y avait un "porche à la petite église, première bâtie". Plus loin il parle de la nouvelle église.

Tous les autres textes anciens ne parlent que des travaux effectués dans l'église après l'incendie. Un de ceux-ci, daté de 1724¹⁴⁰, mentionne que l'église est de 19 toises de longueur et 28 pieds de largeur, soit 37m. environ de longueur et 9m. 10 de largeur tout compris en dimensions internes, ce qui en fait un petit édifice.

Une série de sondages effectués en 1977 (Ill., doc. n° 5, p. 18) apporte un peu plus de connaissance mais sans résoudre tous les problèmes. Tout d'abord, le sondage n° 6 a permis de retrouver la façade du XVIIIe siècle. Son emplacement correspond à la longueur de l'église donnée dans le texte de 1724. En revanche, les sondages entrepris en amont pour retrouver la longueur exacte de la nef n'ont rien donné¹⁴¹.

Une nef de 9 m. 10 de largeur, telle qu'indiquée dans le texte de 1724, ne semble pas en grande cohérence avec le développement de la partie est du bâtiment. A. Buhot de Kersers explique, en 1880, qu' "on peut suivre encore les traces des fondations" et donc qu'elle avait "trois galeries". Une nef à trois vaisseaux paraît plus cohérente et semble confirmée par les sondages numérotés 3 et 4 sur le plan. Ceux-ci ont mis en évidence la base d'une grosse pile en moellons grossiers ainsi que celle d'un mur dans le même appareil. Cette pile correspond sans doute à celle lui faisant face, formant ainsi la croisée du transept. Le morceau de mur étant, quant à lui, l'angle formé par mur gouttereau ouest du bras de transept nord et le mur gouttereau nord de la nef. Les sondages entrepris pour retrouver la pile sud-ouest ont été infructueux.

Le sondage n° 5 a, pour sa part, permis de confirmer l'action destructrice d'un vaste incendie en mettant au jour une grande quantité de débris de toiture, de tuiles, de clous et des débris de bois calcinés. Ceux-ci étaient également présents pour les deux sondages précédents. Ce sondage n° 5 a également révélé la

¹⁴⁰ Cf. ADC B2418.

¹⁴¹ A ce sujet, il est dommage que M. Chochon ne donne pas plus de précision sur l'emplacement exact de ces derniers.

présence d'un pilier séparant, à l'origine, d'après l'auteur, la nef et son collatéral sud. Une question se pose cependant sur l'interprétation de celui-ci. S'il s'agit bien de la séparation entre la nef et le collatéral sud, pourquoi n'y a-t-il là qu'un pilier et non une grosse pile. En effet, il semble assez surprenant que toute l'élévation du vaisseau central de la nef ne repose que sur des piliers. Il est vrai qu'en l'absence de données chiffrées il est assez difficile d'estimer ce que l'auteur entend par pilier¹⁴².

A la base de ce pilier, on a également trouvé des éléments de carrelage encore en place et couverts de suie. Il s'agit de grands carreaux en terre cuite (30 à 40 cm) vernissés rouge.

Il semble donc que les travaux de reconstruction du XVIIIe siècle n'aient conservé de l'ancienne nef que le chœur des moines. On peut penser que celle-ci devait à l'origine comprendre également le chœur des infirmes et celui des convers. Les sondages 4 et 6 permettent d'avoir la dimension approximative de la nef, soit environ 13m. Robert Chochon restitue dans cet espace deux travées de la nef, s'appuyant pour cela sur le pilier trouvé lors du sondage n° 5. Si on le suit, tout en tenant compte des restrictions apportées plus haut, on peut donc envisager une nef d'une longueur approximative comprise entre 26 et 36m.

Le transept de l'église, jamais mentionné dans les textes, était donc bien existant. Il devait être débordant de la largeur d'une absidiole. Le mur du sondage n° 3 indique un transept large de 6m. 25 pour une longueur d'environ 25m.¹⁴³

Pour la partie orientale de l'église, A. Buhot de Kersers mentionne que "quatre chapelles carrées ouvraient sur le transept selon le plan cistercien". Il donne également un plan des ruines sur lequel il restitue un chevet plat à deux travées.

¹⁴² Doit-on ne voir dans cette mention que la notion de forme : le pilier en tant que gros support carré par opposition à la pile composée dont la forme est plus complexe, ou bien y inclut-il une notion de taille, un pilier étant plus petit qu'une pile simple ?

¹⁴³ L'absidiole conservée mesure 4 m. 25 de largeur. On peut considérer que les absidioles dans un même édifice ont des dimensions relativement proches. Le transept mesure quant à lui environ 8 m. de largeur.

Tout indique qu'il existait effectivement deux chapelles accolées sur les parties orientales des deux bras de transept : le prolongement du mur gouttereau est au nu du même mur de la chapelle nord du bras de transept sud, la pile composée sud-ouest de cette même chapelle, tout comme son homologue de la chapelle nord, ainsi que, pour finir, le sondage n° 2 qui indique l'existence d'un mur ayant pu former la terminaison de la chapelle nord sur le bras de transept nord. Les sondages effectués sur le côté occidental du bras de transept nord n'ont pas révélé la présence de chapelles symétriques sur ce côté.

Par contre, ces chapelles, ou tout au moins celles du bras de transept sud, présentent une particularité. En effet, le positionnement des colonnes engagées en vis-à-vis entre les deux chapelles indique nettement que celles-ci n'étaient pas séparées par un mur plein, mais par un arc¹⁴⁴. Il est possible que l'absence de mur intermédiaire entre les chapelles ne soit, comme à Fontenay, qu'une astuce pour gagner de l'espace afin de mettre des autels supplémentaires. Cependant, à Fontenay cette modification paraît dater du XIV^e siècle¹⁴⁵ et résulter d'un accroissement important du nombre de moines, alors qu'ici, elle semble avoir été prévue d'avance puisque les supports sont intégrés et non ajoutés à la pile composée.

La présence de la colonne engagée avec ses colonnettes à l'est du chevet indique effectivement un chevet à deux travées de dimensions inégales. Les trois supports soutenaient sans doute un arc doubleau à double rouleau. Dans la première travée, l'observation directe met en évidence des divergences avec A. Buhot de Kersers. En effet, il mentionne "un chœur longé par des murs latéraux pleins"¹⁴⁶, alors que l'on voit nettement aujourd'hui la présence d'une ancienne baie étroite et haute sur le mur sud du chevet. La présence de cette baie à cet endroit pose quelques interrogations. En effet, il est totalement inhabituel d'avoir des ouvertures entre le chevet et les absidioles. De plus, quand cela se produit, comme à Fontenay, les ouvertures sont des passages, et non comme ici des baies.

¹⁴⁴ On trouve cette disposition de chapelles ouvertes à Fontenay.

¹⁴⁵ Cf. BOURGEOIS (P.), 2000.

¹⁴⁶ Cette erreur est peut-être due à l'état de conservation des murs. En effet, il est possible qu'à l'époque où l'auteur visita les lieux, les murs soient totalement recouverts d'un enduit dont on ne voit plus aujourd'hui que des parcelles. Celui-ci rendait alors toute observation directe impossible.

Il est à noter que l'on retrouve le même type d'aménagement sur le mur nord du chevet. En effet, la portion de mur conservée se termine également par le piédroit d'une baie, tout comme le mur sud du chevet.

En revanche, dans sa restitution de la deuxième travée du chevet, A. Buhot de Kersers la clôt d'un mur plat. Or, cette hypothèse est en désaccord total avec les résultats du sondage n° 1. Celui-ci met en évidence la présence d'une abside de forme assez particulière. Elle semble avoir sept pans dont l'inclinaison fait que les cinq les plus à l'est paraissent aplatis. Ce sondage pourrait d'ailleurs être confirmé par un paragraphe du devis de 1724 au sujet des vitres à remettre "aux sept formes qui sont dans le fond de l'église". Le mur sud du chevet s'achève sur ce qui paraît être le piédroit d'une baie assez haute.

On peut donc envisager un chevet terminé par une abside à sept pans à l'est, ce qui correspond peut-être au compromis entre le modèle local et le modèle cistercien. Chaque pan devait être percé d'une baie étroite et haute, du même style que celle présente dans le mur sud de la première travée du chevet.

On ne sait quasiment rien sur les autels présents dans l'abbatiale. On peut néanmoins penser qu'ils étaient au nombre de cinq, un dans chaque chapelle et le maître-autel, le seul nommément désigné dans les textes. Le chœur devait être dans la deuxième travée du chevet. Cependant, aucune trace d'aménagement liturgique ne vient au soutien de cette hypothèse. En effet, il n'existe pas de trace de lavabo ni de niche dans le mur sud du chevet. Quand aux absidioles conservées dans le bras de transept sud, leur mur sud est soit inexistant, soit absent.

On est en revanche un peu mieux renseigné sur les inhumations au sein de l'édifice. Il semble que la famille de Sully ait très tôt choisit cette abbaye comme lieu de sépulture. G.T. de la Thaumassière nous apprend qu'en 1689 on voit encore une inscription dans un des murs du porche, là où se trouvait leur sépulture¹⁴⁷. Ce tombeau sera ensuite transporté à l'intérieur de l'église, ce qui entraînera un scandale quand un membre de la famille, Eude de Sully, évêque de Paris, enverra peintures et sculptures pour orner le tombeau familial. La pierre

¹⁴⁷ Noscat qui nescit, de Soliaco requiescit
Hoc in sarcophago Procerum generosa propago

tumulaire d'un de ses membres, en provenance de l'abbaye, est aujourd'hui conservée dans l'église de Méry-es-Bois¹⁴⁸. Elle a été transformée en dalle d'autel à une époque indéterminée.

Enfin, deux archevêques de Bourges furent inhumés dans l'église, non loin du maître-autel. Il s'agit d'Albéric ou Aubry mort en 1141 et d'Henri de Sully mort en 1200. Leurs tombes devaient sans doute se trouver dans la première travée du chevet.

B. Les bâtiments abbatiaux

Il ne reste pas de traces des bâtiments abbatiaux primitifs. Le compte rendu de l'attaque des protestants¹⁴⁹ nous apprend uniquement qu'à cette époque le dortoir des moines n'était déjà plus un dortoir commun mais un ensemble de chambres.

C. La chapelle

Les textes mentionnent l'existence d'une chapelle distincte de l'abbatiale. Celui de 1563 lui donne le titre de chapelle des malades et indique qu'elle n'a pas échappé aux ravages des assaillants. Le devis de réparation de 1724 est un peu plus précis dans sa description. Cette chapelle est placée à environ 11m. de l'église, sans doute à l'est. Elle est dédiée à saint Laurent. Ses dimensions sont d'un peu plus de 15m. de longueur et de 7m. 75 de largeur environ, pour une hauteur de 8m. 45 jusqu'à la naissance de la voûte. Celle-ci est voûtée d'ogives. Le chevet est de forme octogonale. Elle est entourée de douze contreforts. Cette description plutôt précise semble bien correspondre à l'état d'origine de cette chapelle. En

¹⁴⁸ Il s'agit d'une plaque représentant un guerrier vêtu d'une cote de maille sur laquelle est passée une tunique sans manche, arrivant à mi-jambe et ceinturée à la taille. Ce personnage est muni d'un écu représentant un lion sur un fond semé d'étoile, ainsi que d'une épée longue et inclinée. Il est représenté sous un arceau trilobé, décoré du soleil et de la lune, porté par des pilastres. L'inscription, quoique partielle, peut être complétée ainsi [Hic] iacet nobilis [dominus Henricus de Solia]co qui decessit in Apulia.

Ces renseignements sont tirés de l'article de BUHOT DE KERSERS (A.), 1872.

¹⁴⁹ Cf. ADC 7H8 n° 1, mai 1563.

effet la description n'est faite que pour préciser le mauvais état de l'ensemble ainsi que les travaux nécessaires pour assurer sa pérennité.

Par le vocable de cette chapelle, on peut déduire qu'elle était sans doute destinée au culte des morts. Son emplacement devait donc être dans le cimetière monastique. De plus, sa parenté dans le type de chevet avec l'abbatiale permet de se demander s'il n'y aurait pas concordance dans les phases de construction. Le voûtement en ogives serait alors la conséquence d'une "amélioration" ultérieure.

Conclusion

Les vestiges médiévaux de l'abbaye se réduisent à quelques pans de murs et piles composées de l'abbatiale. De ceux-ci, on peut néanmoins envisager la présence de deux phases de construction distinctes. Cette hypothèse tient essentiellement à la présence de baies dans la première travée du chevet. Leur présence peut être le signe d'un éclairage direct. On aurait alors un premier édifice sans absidiole, comportant un chevet à deux travées, fermé par une abside heptagonale. N'ayant pas de chapelles, il est possible que l'édifice ait eu une nef unique. Devant la simplicité de ce plan, on peut également envisager un couvrement en berceau voire en bois.

S'il est exact que l'abbaye dut essaimer avant la moitié du XIIe siècle, on peut alors imaginer, dans le même temps ou peu après, une deuxième campagne de construction visant à agrandir le premier édifice pour l'adapter au nombre croissant de religieux. On agrandi la nef à laquelle on adjoint deux collatéraux, à moins qu'on ne la reconstruise entièrement. On étoffe la partie orientale de l'édifice en construisant latéralement les absidioles, ce qui entraîne le bouchage des baies de la première travée du chevet. On refait également les parties hautes en couvrant l'ensemble d'ogives retombant sur des piles composées élancées et complexes. Les chapiteaux qui sont conservés, à crochets et plus particulièrement mixtes, montrent également un raffinement que l'on ne retrouve pas dans les autres abbayes du diocèse. Non seulement ils semblent plus aboutis, la taille du feuillage, les détails et le mouvement donné à celui-ci sont d'une grande précision et en même temps d'un grand naturel, mais ils ont également été conçus pour

former une frise tout autour de la pile composée. En effet, les dossierets sont également sculptés pour ne pas interrompre le motif. Il semble qu'ils puissent dater du début du XIII^e siècle¹⁵⁰. Cependant, il faut alors admettre que la deuxième phase des travaux a été très longue.

L'ensemble s'échelonne sur les XII^e et XIII^e siècles.

¹⁵⁰ On retrouve le même type de chapiteau notamment à l'abbaye de Fontfroide (fin du XII^e siècle) et à celle de l'Epau (courant du XIII^e siècle). On peut également établir une comparaison avec les chapiteaux du Landais (fin du XII^e siècle-début du XIII^e siècle) en ce qui concerne la forme des feuilles des chapiteaux mixtes. Cependant ceux-ci conservent un aspect plus statique que ceux de Loroy.

ABBAYE

DU

LANDAIS

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

G1 : Abbé intermédiaire dans une querelle ne concernant pas l'abbaye.

G28 : Droit de primatie sur l'abbaye accordée par Lucius III à l'archevêque de Bourges.

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

G187 : 1448-1782, deux baux de la 4^e partie de la dîme des quatre seigneurs qui se lève en la paroisse de Sougé et qui appartient par indivis au chapitre, au seigneur du comté de Buzançais, à l'abbaye du Landais et au seigneur de Jarrie.

G712 : 1694-1728, état des biens et revenus du prieuré, cure de St-Martin-de-Girou.

G916 : 1494-1770, transaction sur les dîmes et noales à prendre sur divers lieux qui sont le bois du Plessier appartenant à l'évêque de Bourges, le bois du Landais, le bois de Malvoisin...

G939 : 1667-1745, 4^e partie des dîmes de la paroisse de Sougé appartenant à l'abbé du Landais.

H260 : 1231-1771, donations et transactions.

H269 : 1288-1738, ventes, donations.

H262 : XIVE-1743, donations, confirmations et état des revenus.

H274 : 1403-1763, sentences, échanges, baux.
H261 : 1404-1769, transactions, baux, héritages.
H268 : 1425-1684, donations, bail.
H259 : 1433-1718, baux, sentences.
H255 : 1438-1755, arrentements, anniversaires.
H264 : 1447-1674, baux, transactions.
H270 : 1451-1652, bail, ventes.
H263 : 1460-1724, ventes, baux.
H257 : 1468-1773, baux, rentes, arpentages.
H256 : 1474-1781, baux, ventes, rentes.
H272 : 1479-1764, baux, sentences.
H267 : 1484-1660, sentences, censif, bail.
H253 : 1501-1782, héritages, baux, acquisitions.
H254 : 1501-1785, baux et rentes, inventaire des titres.
H279 : 1506-1662, baux et arrentements.
H280 : 1714-1764, ventes, reconnaissances...
H271 : 1751-1747, bail, ventes, transactions (avec abb. de Jarzay).
H266 : 1622-1770, déclarations, bail, cheptel.
H273 : 1631-1781, baux, réparations, métairie de l'Orme dur.
H278 : 1642-1771, reconstructions du monastère dans la déclaration de revenus,
réparations à faire (faute de vitres, les hiboux boivent l'huile des lampes)
H265 : 1658-1764, procès, enterrement à Paris d'un abbé, procès-verbal de visite
des bois, devis de réparations.
H276 : 1667-1779, inventaire des titres, catalogue des abbés, mémoires d'un
religieux. (documents anciens)
H258 : 1748-1775, mémoires des titres, plans des biens, transactions.
H252 : 1776, recettes et revenus.
H251 : 1788, états des revenus.
H275 : 1788-1799, comptes généraux.
H277 : 1790, déclaration de revenus (description de l'abbaye) bois, mobilier.
H992 : Baux pour des maisons appelées petit et grand Landais situées en diverses
villes

H993 : Inventaires, transactions, baux.

2 Q 1166 : Réparations aux domaines

2 Q 1168 : Réparations aux domaines

2 Q 143 : Estimation des biens

Archives nationales :

L 987 a : 1192, donation à l'abbaye du Landais par Guillaume de Chauvigny

1229, donation à l'abbaye du Landais par Maurice, religieux

1333, vente à l'abbaye du Landais par Hervelin de Rance

S 3259 : 1548, donation à l'abbaye de Déols par Pierre Thyville, abbé du Landais,
maître de l'œuvre de l'abbaye de Déols.

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00097350 : en attente de documents

CRMH :

36080-1 : Arrêté d'inscription et de classement. Dossier de travaux

2. Sources photographiques

SRA Centre :

36-02-10-080 : Dossier photographique

B. ETUDES

AUBERT (M., avec la participation de la Marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Vanoest, Paris, 1947.

BARRIERE (B.), *Le cartulaire de l'abbaye d'Obazine (XIIe-XIIIe)*, Clermont-Ferrand, 1989.

BARRIERE (B.), Les patrimoines cisterciens : principes et réalités, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 31-40.

BEAUNIER (dom) et BESSE (J.M.), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. V « Provinces ecclésiastiques de Bourges », 2 vol., Abbaye de Ligugé, Paris, 1912, p.36.

CHEVALIER (U.), *Répertoire des sources historiques du Moyen Age, topographie*, 2 vol., Montbéliard, 1894-99, rééd. Paris, Picard, 1905.

DUROCHER, Deux visites aux ruines du Landais, *Revue du Centre*, 8^e année, 1886.

FRANCEY (M.), *Les abbayes cisterciennes de l'Indre : Barzelle, Varennes, La Prée, Le Landais*, 4 fascicules, 1975-1976.

JANAUSCHEK (L.), *Originum cisterciensium*, Vienne, 1877, rééd. Bruxelles, 1997.

LAMY (abbé), Abbaye Notre Dame du Landais, un tableau historique des paroisses, églises et chapelles du Bas Berry, *Bulletin de la société académique du Centre*, XIIIe vol., 1885.

MOUTON (B.), *L'abbaye du Landais, des origines à nos jours*, Les Amis du Landais, Châteauroux, 1990.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

QUERRIEN (A.), Un exemple cistercien de mise en valeur du sol : les domaines de l'abbaye Notre-Dame du Landais au XIIe-XIIIe siècles, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 179-197.

Rapport du centre national du vitrail, abbaye du Landais.

SOEHNEE (F.), Les tombeaux de l'église du Landais d'après Gaignière, *Revue du Berry*, 1905, p. 189-190.

THILLIEZ (P.), Source des recherches sur l'abbaye du Landais, *Document historique "Ménétréols"*, 1951.

I. Présentation historique

A. Emplacement, Environnement

Etablie dans le territoire du Boischaud et proche de la limite entre celui-ci et la Champagne berrichonne (environ 3 km au sud), cette abbaye est située dans le nord du département de l'Indre, à environ 25 kilomètres au nord-ouest de Châteauroux (Ill., doc. n° 1, p. 26). A l'écart des grands axes de circulation, on y accède par une petite départementale. Les bois de la Ferrière et du Landais l'isolent encore aujourd'hui, au sud et à l'est, des villages alentour (Ill., doc. n° 2, p. 27). Elle se trouve actuellement sur la commune de Frédille, autrefois nommée Ménétréols-sous-le-Landais.

La charte de donation, outre un ruisseau "central", indique également la présence d'étangs et de fontaines. Si, aujourd'hui, les cartes ne signalent plus que le petit étang au lieu dit la Maison Neuve, en revanche, une source abondante se manifeste encore avec vigueur sur l'emplacement de l'abbaye. Elle donna son nom au premier monastère, *Fontis stabilis*. Mal canalisée (?), elle donne une humidité permanente au terrain alentour ainsi qu'aux bâtiments les plus proches. D'autres sources ou résurgences semblent également présentes sur la totalité de l'espace et parfois même affleurent au sol sur simple pression. Ce qui permet d'avoir plusieurs puits où l'eau est au ras du sol.

Le Landais qui, avec ses anciennes fermes et les quelques habitations qui accompagnaient l'abbaye d'autrefois, forme aujourd'hui un petit hameau, est situé dans un espace relativement plat. La pente, assez légère, est descendante dans le sens sud-nord (Ill., doc. n° 3, p. 28). L'ensemble se trouve à 149 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les carrières à ciel ouvert qui servirent pour la construction de l'abbaye étaient situées dans les bois proches, environ 250 mètres au sud.

B. Archives et documents

Les documents concernant l'abbaye du Landais sont essentiellement conservés aux Archives départementales de l'Indre, à Châteauroux. Si le fonds est relativement important (plus d'une trentaine de liasses en série H), leur apport dans le cadre de ce travail est assez mince. En effet, il s'agit essentiellement d'actes ayant trait au temporel de l'abbaye. Les informations sur les bâtiments ne se retrouvent que dans cinq liasses différentes. Il n'existe pas de plans anciens hormis le cadastre napoléonien.

C. Fondation, histoire générale

Comme souvent pour les abbayes cisterciennes, les origines sont assez nébuleuses, surtout en ce qui concerne les dates de fondation. Les auteurs de la *Gallia Christiana*¹⁵¹ retiennent pour celle-ci l'année 1115. Cette dernière correspond, en effet, à la première mention connue de l'abbaye du Landais dans un texte (Ill., doc. n° 4, p. 29)¹⁵². Il s'agit d'une donation par Archambaud d'Argy et Etienne Museau, d'une maison appelée Fonstable, avec ses dépendances, situées dans le bois du Landais. Cette donation est faite pour Ramburge et ses sœurs, ainsi que pour les successeurs tant hommes que femmes. Cependant, un texte de 1728¹⁵³ fait remonter cette fondation à une période plus ancienne : "la fondation de l'abbaye du Landais fut faite en 1100 par Mre et dame marquis de Prie". L'auteur reconnaît un peu plus loin que : "le titre de la fondation de cette abbaye ne s'est pas rencontré au trésor littéraire d'icelle". Cette information n'est donc pas attestée.

Quoi qu'il en soit de la date, ce texte de donation assure l'existence d'une communauté installée à l'emplacement de l'abbaye actuelle. Il ne fait, sans doute, qu'entériner une situation de fait. En effet, il est fort possible qu'une occupation érémitique du lieu ait attiré les fidèles, engendrant la nécessité de régler la vie de

¹⁵¹ Piolin (Dom), 1873.

¹⁵² Ce texte est conservé à la Bibliothèque nationale de France, ms lat 9863 f (12°). Il est reproduit entre autres dans la *Gallia Christiana*, t. II, col. 200 et aux archives départementales de l'Indre sous la cote F 315.

¹⁵³ Cf. ADI, H 278.

tous. C'est ce que semble suggérer la présence dans l'acte de deux témoins qualifiés d'ermites. Mais tout ceci reste hypothétique.

Ce monastère, dont la durée de fonctionnement ne nous est pas connue, paraît prévu pour accueillir une communauté tant féminine que masculine. Aurait-on un premier monastère de type fontevriste¹⁵⁴ ?

On ne sait pas très bien à quelle date l'abbaye passa aux mains des cisterciens¹⁵⁵. Toutes les listes d'abbés¹⁵⁶ indiquent que le premier fut un nommé Hugues (ou Hugo) mentionné entre 1143 et 1147. Deux faits permettent de donner une fourchette raisonnable pour ce changement. Il est admis que l'abbaye du Landais est fille de celle de l'Aumône et qu'elle donna naissance à l'abbaye de Barzelle. Or, l'Aumône fut fondée en 1121 et Barzelle apparemment en 1137. La majorité des auteurs penchent pour une fondation en 1129¹⁵⁷, d'autres parlent de 1125¹⁵⁸, ou encore du 3 ou 4 octobre 1136¹⁵⁹. En l'absence de texte précis, il est difficile de trancher entre ces différentes hypothèses¹⁶⁰.

L'évolution de l'abbaye du Landais est conforme à celle des autres abbayes cisterciennes dans leur généralité. Les seigneurs de Buzançais puis de Prie (considérés comme bienfaiteurs), ceux d'Argy, de Palluau, de Chauvigny et de Châteauroux firent des donations à l'abbaye, suivis en cela par de nombreuses

¹⁵⁴ Ceci peut s'expliquer par le fait que l'abbaye du Landais est située sur les terres du seigneur de Buzançais, vassal du comte d'Anjou.

¹⁵⁵ L'emplacement de l'abbaye du Landais joue sans doute un rôle important. En effet, Geoffroy d'Anjou, dit Plantagenêt, épouse en 1127 Mathilde, fille de Henri Ier d'Angleterre. Ce mariage qui permet de réunir l'Anjou et la Normandie fait de lui un très puissant seigneur. A sa mort, duché et comté passent entre les mains de leur fils qui deviendra roi d'Angleterre et vassal du roi de France. Cette situation, si elle n'est effective qu'en 1154, était prévisible dès le mariage, et a pu avoir des conséquences sur la vie de l'abbaye. En effet, celle du Landais se trouve située à la limite entre les terres du comte d'Anjou et celles de la couronne de France. Or, les abbayes servent parfois d'instrument de marquage du territoire, pour affirmer sa puissance. Le passage de l'abbaye de type fontevriste à l'abbaye cistercienne pourrait donc avoir un sens beaucoup plus politique que religieux.

¹⁵⁶ Cf. H 276 1667. Cette liste est reprise et augmentée dans la *Gallia Christiana*.

¹⁵⁷ CHEVALIER (U.), 1905. Il donne même la date très précise du 29 septembre 1129. Il semble, en effet, qu'une colonie soit partie de l'abbaye de l'Aumône cette année là.

¹⁵⁸ BEAUNIER (Dom), 1912.

¹⁵⁹ JANAUSCHEK, 1997.

¹⁶⁰ 1129 peut paraître la date la plus probable car médiane. En effet, cela laisse huit ans à l'abbaye de l'Aumône pour avoir été en surnombre et exactement le même temps pour que l'abbaye du Landais, alors dans la même situation, se retrouve également contrainte à l'essaimage.

personnes de toutes conditions¹⁶¹. L'essentiel du patrimoine foncier fut ainsi constitué avant la fin du XIIe siècle, où l'abbaye est en possession de 10 granges et cinq moulins¹⁶². Signe évident de sa bonne santé, elle essaima deux fois. Une première fois, elle donna naissance à l'abbaye de Barzelle, en 1137¹⁶³, puis, vers 1140, au monastère du Sourdain, dans le diocèse de Limoges. Cependant, cette deuxième filiation fut sacrifiée au profit de l'abbaye d'Obazine, aux alentours de 1147. La communauté rejoignit alors son monastère de départ et ses biens furent remis à la nouvelle abbaye¹⁶⁴.

Le début du siècle suivant marque un net ralentissement puisque seules deux granges et deux moulins supplémentaires viendront s'ajouter au temporel de l'abbaye. Il faut également ajouter dans les possessions, les maisons de ville, les celliers, les vignes, les étangs et autres bois, mais également une forge¹⁶⁵.

Ainsi, après une période de prospérité matérialisée par les nombreux dons mentionnés dans le fonds de l'abbaye, les guerres vinrent faire leurs ravages. Bien que l'on ne trouve pas, dans les sources, de mention spécifique de destruction ou de pillage (l'abbaye aurait pourtant fait l'objet d'un incendie en 1568), les travaux mentionnés dans les textes des XVIe et XVIIe siècles indiquent l'état d'abandon des bâtiments¹⁶⁶. Ceci étant, bien sûr, à mettre en relation avec la spoliation des possessions de l'abbaye, pratique courante en période de guerre, confirmée dans un texte de 1667¹⁶⁷

¹⁶¹ Cf. ADI, H 276.

¹⁶² Cf. *id.*

¹⁶³ Cf. JANAUSCHEK, *op. cit.*

¹⁶⁴ BARRIERE (B), 1989 et 1998.

¹⁶⁵ Cf. ADI, H 276.

¹⁶⁶ Cf. ADI, H 278. Un texte de 1657 indique qu'il faut remettre en état la maçonnerie, la charpente et la couverture ainsi que les vitres des lieux réguliers, à savoir : le dortoir, le chapitre, la cuisine qui sert de réfectoire avec boulangerie. Le texte suivant de 1690 mentionne, quant à lui, que la couverture de l'église est en très mauvais état, que ses voûtes s'effondrent et qu'il n'y a que des vitres cassées. De plus, il pleut dans le dortoir, les cloîtres sont également en très mauvais état et l'ensemble des bâtiments est tellement humide qu'ils en sont malsains.

En fait, de 1653 (plus ancienne demande de travaux trouvée) à la Révolution, les demandes de travaux se succèdent, reprenant toujours plus ou moins les mêmes griefs. La multiplication des textes et des transactions avec l'abbé montre une certaine difficulté à se faire entendre de ce dernier.

¹⁶⁷ Cf. ADI, H 276. Il s'agit d'un catalogue des abbés dans lequel il est fait mention d'un abbé commendataire ayant œuvré pour la restitution des biens : "alienez et usurpez sur icelle".

La Révolution trouva une abbaye modeste¹⁶⁸, habitée par trois religieux qui revinrent à la vie civile après la levée de leurs vœux en 1790. L'année suivante, l'abbaye est vendue comme bien national. Une utilisation agricole la sauvera en partie jusqu'en 1848 où une grande partie des bâtiments est démolie pour récupérer et vendre les pierres. Les vestiges seront inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1929, puis classés en 1993. Depuis 1968, M. Pécherat s'efforce d'éviter la ruine totale des lieux et œuvre pour la mise en valeur des bâtiments restants.

II. Analyse des structures conservées

A. La nef de l'église

Au sud-ouest, se trouvent deux bâtiments au plan en L (Ill., doc. n° 5, p. 30)¹⁶⁹. Le bâtiment n° 1 (Ill., fig. n° 1, p. 42), sans doute destiné au rangement, est en assez mauvais état. Le bâtiment n° 2 (Ill., fig. n° 2, p. 42) servait d'habitation et est un peu mieux conservé.

Les murs M2 et M3, sur lesquels s'appuie le bâtiment n°1, constituent les vestiges de la façade de la nef. Les murs M1 et M2 forment un ensemble, mais leur composition diffère (Ill., fig. n° 3, p. 43).

M1 doit être compris comme prolongation et surélévation de M2. Il conserve son enduit sur une portion du deuxième tiers de sa hauteur. Les parties sans enduit montrent une élévation faite de moellons grossiers de petit et moyen appareil. Si certains sont sommairement équarris, la plupart sont vierges de taille. Les assises sont irrégulières, principalement à cause de l'emploi de moellons de

¹⁶⁸ Cf. ADI, Registre série H, H 277. Cette liasse est malheureusement manquante, ce qui nous prive de la description des lieux au moment de la saisie ainsi que des précisions sur les possessions réelles de l'abbaye.

¹⁶⁹ Le bâtiment n° 1 s'appuie sur le mur de façade de la nef et le bâtiment n° 2 sur le mur gouttereau sud. Les faces extérieures des murs de l'église deviennent les faces intérieures des bâtiments et inversement. Les mentions d'extérieur et d'intérieur utilisées ci-dessous se rapporteront à l'état actuel. Pour faciliter la compréhension de la description, les différents murs, contreforts et ouvertures ont été numérotés sur un plan.

dimensions très différentes sur une même assise. Les joints sont très creux, le mortier est peu visible.

La surélévation, composée de la même façon que la prolongation, comprend, par contre, des joints en mortier terreux, marron-gris, bien visibles¹⁷⁰. La délimitation entre M2 et cette surélévation est marquée par une rainure assez profonde sur laquelle viennent s'appuyer quatre trous de boulins. La délimitation verticale entre M1 et M2 est tout aussi nette, matérialisée par un trait de sabre.

Une couche d'enduit est présente sur presque toute la hauteur du côté est de M2. Ce qui en reste visible est composé d'une partie en pierres de taille, aux assises régulières, intercalées de joints assez épais laissant apparaître un mortier terreux de couleur ocre. Une petite partie centrale de M2 est bâtie en moellons de petit appareil, noyés dans le mortier, posés en assises irrégulières. Cette partie vient s'appuyer sur le chaînage d'angle en besace de M2 et M3 (Ill., fig. n° 4, p. 43). La face sud de M2 (Ill., fig. n° 5, p. 44) révèle que le mur est en retrait par rapport aux deux premières assises de moellons. Au-dessus, des moellons de moyen appareil, soigneusement équarris, et en assises régulières, forment la première partie du mur, masquant le blocage en petits moellons noyés dans un mortier ocre (une partie des pierres de parement étant tombée, le blocage en dessous est visible). Enfin, en partie haute, les moellons grossiers, de petit appareil, mais posés en assises relativement régulières correspondent à la surélévation de M1.

Perpendiculairement à M2, on trouve M3 d'une longueur de 5m.03. Conservé en élévation seulement sur 2m.50 environ, il l'est cependant sur toute sa longueur comme en témoigne le chaînage d'angle sur la partie nord de M3.

Les deux premières assises ont souffert au point de n'être plus lisibles par endroits. Les deux suivantes sont composées de moellons de moyen appareil, rectangulaires et bien équarris. Il est à noter que, sur la première, le dernier tiers nord de l'assise est composé de deux rangées de moellons de petit appareil très grossiers. Le reste de l'élévation est fait essentiellement de moellons vaguement

¹⁷⁰ Cette partie en surélévation aurait peut-être mérité la qualification de M1'. En effet, bien qu'appartenant à la période de construction du bâtiment n°1, la différence de mortier peut laisser supposer une deuxième phase. Malgré tout, l'ensemble montre quand même une homogénéité certaine.

équarris, de petit et moyen appareil, en incluant par endroit d'autres nettement mieux taillés. Ce mur conserve la trace d'une ouverture. O1, toute proche de l'angle du mur sud (à 55 cm), mesure 60 cm environ et s'ouvre à 1m.63 au-dessus du sol.

Entre cette ouverture et l'angle du mur M4, M3 (Ill., fig. n° 4, p. 43) se présente sous la forme d'un blocage en moellons de petit appareil noyés dans un mortier ocre. D'une largeur d'environ 80 cm en partie basse, il diminue progressivement jusqu'à n'être plus qu'une trace d'arrachement en partie haute.

Le bâtiment n° 2 consiste en une petite maison construite en appui sur le mur de la nef de l'église, ce qui a permis de conserver une partie de celui-ci malgré la démolition de cette dernière. Le mur nord du bâtiment correspond donc au mur gouttereau sud de l'église (M4). Celui-ci a conservé ses deux contreforts. Inclus dans les murs, ils marquent aujourd'hui les limites ouest et est du bâtiment. Le mur, entre les contreforts, mesure 5m.87 et se prolonge légèrement au-delà. En effet, le mur en blocage ne s'arrête pas de manière nette. Un petit solin en tuile a d'ailleurs été posé au-dessus de la partie restante.

La face nord du mur gouttereau (Ill., fig. n° 6, p. 44) se présente comme un ensemble relativement homogène ne laissant pas deviner la partition de son autre face. M4 est composé d'un épais blocage de petits moellons, noyés dans un mortier de terre ocre, pris entre deux parements de pierres de taille régulières de moyen appareil. Sur les premiers 1m.30 de hauteur du mur, le parement en pierre de taille a totalement disparu, ainsi qu'une certaine épaisseur du blocage. On constate également que la partie haute du mur, non visible du "fidèle" puisque correspondant aux voûtes et aux combles, est construite en moellons de petit et moyen appareil posés en assises irrégulières. Apparemment, dans cette partie, le mur ne ferait plus que 60 à 80 cm d'épaisseur, contre 95 cm en partie basse.

La partie centrale du mur gouttereau comprend une baie en plein cintre dont les piédroits extérieurs sont fortement ébrasés. Il n'est pas possible de juger s'il en était de même à l'intérieur, le bouchage au ras des claveaux ne permettant pas une visibilité précise. Large d'environ 1m.68 cette baie mesurait environ

2m.84 de hauteur. Elle prend naissance à 1m.29 au-dessus du sol et a fait l'objet d'un bouchage en deux temps. La première phase de celui-ci, d'une hauteur de 1m.34 environ, a été effectuée en pierres de taille de même nature que celles employées précédemment, de petit, moyen et grand appareil. Bien alignées sur les assises extérieures, elles le sont beaucoup moins sur celles de l'intérieur de la maison (Ill., fig. n° 7, p. 45). Une de ces dernières présente encore des traces de polychromie sous forme d'une bande de peinture noire ou en tout cas de couleur foncée. La deuxième phase de bouchage est constituée de petits moellons grossiers noyés dans un mortier ocre, qui semble fait à base de terre avec inclusions de calcaire. Le haut de la baie a été laissé libre, sur environ 40 cm, pour pourvoir à l'éclairage et à l'aération d'une pièce construite à l'étage. Un mur de séparation (M6) à l'intérieur de la maison vient prendre appui sur le bouchage de la baie. Il est constitué de moellons grossiers.

Le mur, toujours sur sa face nord, porte également la trace d'un arc en plein cintre au-dessus de la baie et qui s'étend sur la quasi-totalité de la largeur du mur. L'on distingue encore assez nettement dans l'angle ouest du mur une pierre, aujourd'hui grossièrement épannelée, correspondant à un chapiteau accueillant la retombée d'un élément de couverture (voûte ou arc).

Une porte, de 1m.11 de largeur, accolée à C2, a été percée dans l'épaisseur de M4 (Ill., fig. n° 8, p. 45). Un étayage de poutres en bois a été installé à la place des assises de pierres pour former le linteau. Les piédroits, recouverts d'une épaisse couche de mortier ocre terreux, ne laissent apparaître que certaines pierres de taille. Sur l'extérieur, le piédroit ouest de la porte est composé de pierres de taille layées et brettées. Plusieurs sont neuves, mais d'autres, sans doute de remploi, sont plus anciennes. L'une de ces dernières porte une marque lapidaire en forme d'étoile¹⁷¹.

Les contreforts C1 et C2 semblent venir s'appuyer sur M4, sans liaisons apparentes¹⁷². Le contrefort ouest (C1) sert d'alignement pour la façade de la maison (Ill., fig. n° 2, p. 42). Il est encore en partie visible sous l'enduit. Il mesure 1m.39 de largeur et 1m.09 d'épaisseur. Il est constitué de pierres de taille de grand

¹⁷¹ Pour les marques lapidaires voir texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

¹⁷² Ceci est plus net pour C1 que pour C2.

appareil, parfaitement équarries, au parement soigné montrant encore, pour certaines, des traces de brettures. A l'intérieur, un escalier vient s'y appuyer. Au niveau de la sixième assise au-dessus de la marche, on constate la présence d'une ancienne corniche presque entièrement bûchée (Ill., fig. n° 9, p. 46)¹⁷³.

Les pierres de taille composant le mur gouttereau et les contreforts sont de même type. Les premières, ainsi que les claveaux de l'arc de la baie sont soigneusement layés. Le mur M4, d'une longueur de 2m.52 environ, entre le contrefort et le piédroit ouest de la baie, porte encore aujourd'hui des traces de polychromie formant un motif végétal.

Le contrefort C2 mesure 1m.39 de largeur pour 92 cm d'épaisseur. Ce dernier est constitué de pierres de taille de grand appareil, posées en assises régulières. Les faces de parement de certaines d'entre elles comportent encore des traces de layages ou de brettures soigneuses.

La mise en place d'une porte dans M5 a entraîné le creusement de C2 sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, et ce sur une hauteur de 2m.21 environ (Ill., fig. n° 8, p. 45). Cet aménagement a cependant laissé une semelle saillante de dix centimètres d'épaisseur au niveau du sol. Le mur est de la maison (M5) (Ill., fig. n° 10, p. 46), constitué de moellons assez grossiers de petit et moyen appareil noyés dans un mortier ocre, est quant à lui en appui sur le contrefort est (C2). Il est percé d'une canonnière (Ill., fig. n° 11, p. 47).

B. Le transept

1. Le transept

Il ne reste de traces que du bras de transept sud (Ill., fig. n° 13, p. 48) : soit une petite portion du mur gouttereau sud et le mur gouttereau est dans lequel sont percées les absidioles. La démolition du premier, d'environ 1m. d'épaisseur, montre un épais blocage de petits moellons pris dans un mortier terreux ocre-jaune. Son parement composé de pierres de taille de moyen et grand appareil est en tout point semblable à celui du mur gouttereau est. Plusieurs trous de boulin

¹⁷³ Il ne peut s'agir d'un ressaut puisque la trace de bûchage ne se fait que sur une hauteur d'une vingtaine de centimètres et non sur toute la hauteur du mur.

sont présents, parfois peu détectables tant ils sont bien pris dans l'ensemble. Sur ce dernier, les assises régulières sont liées par un mortier de terre ocre posé en joint relativement épais.

Touchant l'angle de ces deux murs, une ouverture d'environ 60 cm de largeur sur 1m.50 de hauteur se fait jour dans le mur est. Elle permet l'accès sur les combles de l'absidiole sud-est, voire des deux absidioles. Le linteau de celle-ci repose sur deux coussinets en cavet.

Le transept était éclairé par deux fenêtres hautes dont on aperçoit encore le fort glacis et le départ des piédroits fortement ébrasés (largeur environ 1m.20 pour l'ouverture, 2m.10 entre l'extrémité des piédroits). Elles sont situées à l'aplomb des arcs brisés permettant l'accès aux absidioles.

Il reste quatre colonnes engagées du transept. Trois marquant la croisée (deux pour le passage dans le chevet (elles seront traitées plus loin) et une pour le passage dans le bras de transept sud) et la quatrième au milieu du bras de transept sud. Ces colonnes présentent toutes les quatre des bases au tore inférieur aplati surmonté d'une gorge assez profonde (Ill., doc. n° 6, p. 31).

Deux colonnes engagées de 32 tambours (soit environ 10 m de hauteur), qui sont en parfaite concordance avec les assises du mur, marquent l'une le milieu du bras de transept, l'autre, l'angle sud-est de la croisée du transept. Pour les deux premières, l'ensemble mur et colonne présente des joints assez épais en terre ocre.

La colonne centrale (Ill., fig. n° 14, p. 48), dont le chapiteau à crochets est très abîmé¹⁷⁴, accueillait la retombée du doubleau du bras de transept, celle des ogives nord-est de la travée sud-est et sud-est de la travée nord-est, ainsi que celle des formerets. L'ensemble paraît d'un seul tenant.

La colonne marquant la croisée du transept, dont les 3^e et 4^e tambours sont aujourd'hui très abîmés, voire quasi inexistantes, est surmontée d'un chapiteau végétal¹⁷⁵. Le tailloir, amputé de moitié, n'accueille plus, aujourd'hui, aucune retombée. L'arc a totalement disparu, ne laissant voir qu'un épais mortier ocre-jaune.

¹⁷⁴ Cf. Annexe, I, D, fiche n° 7.

¹⁷⁵ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 6.

L'angle du mur sur lequel elle est engagée, formant dossier entre cette dernière et celle du chevet, accueille un chapiteau qui soutient la retombée de deux formerets et d'une ogive de la croisée du transept.

Dans l'angle des murs sud et est, un chapiteau sans colonne¹⁷⁶ accueille les retombées des formerets de ces deux murs et d'une ogive de la voûte. A l'autre extrémité du bras de transept, contre le chapiteau de la colonne de la croisée du transept, un culot coudé orné d'un chapiteau semble ne supporter, quant à lui, que la retombée de l'ogive de la voûte¹⁷⁷.

2. Bras de transept sud, absidioles

L'église a conservé ses deux absidioles sud. Conçues sur le même plan, elles présentent encore une grande homogénéité. Leurs dimensions sont presque semblables : 3m.70 N-S x 4m.65 E-O. L'absidiole nord présentant deux centimètres de plus dans le sens est-ouest.

Elles s'ouvrent sur le transept par un arc brisé à double rouleau, chaque rouleau ayant ses angles soulignés d'une moulure ronde. Les arcs retombent sur un tailloir dont la face inférieure est moulurée, et par l'intermédiaire d'un abaque, sur un chapiteau végétal¹⁷⁸. Stylistiquement proche, tous conservent des traces de peinture. L'ensemble repose sur une colonne composée de neuf tambours. Ceux-ci sont entaillés d'une fine rainure verticale pouvant donner l'impression d'être en présence de deux demi-tambours. Les bases de colonnes (Ill., doc. n° 6, p. 31) sont montées sur de hautes plinthes ornées, environ aux deux tiers, d'un ressaut mouluré. Ces bases sont composées d'un tore à griffes épais, surmonté d'une scotie profonde dont la base vient se nicher dans le tore en dessous. Cette dernière

¹⁷⁶ S'il avait reposé sur une colonne, cette dernière aurait empiété sur l'ouverture précédemment décrite.

Pour le chapiteau, cf. Annexe, I, F, fiche n° 1.

¹⁷⁷ On ne distingue plus, à l'heure actuelle, le positionnement de l'arc formeret. Soit l'ogive de la voûte est plaquée sur lui et dans ce cas il retombait sur le culot coudé, soit il retombait sur la colonne de la croisée du transept, et dans ce cas, l'ogive de la voûte passait devant.

Pour le chapiteau, cf. Annexe, I, D, fiche n° 6 et F, fiche n° 2.

¹⁷⁸ Cf. Annexe, I, B, fiches n° 7, 8, 12, 13.

est enfin surmontée d'un deuxième tore beaucoup plus fin. Très ronds dans l'absidiole sud, les tores à griffes sont beaucoup plus plats dans l'absidiole nord. Les griffes elles-mêmes sont plus larges et travaillées dans l'absidiole nord que dans l'absidiole sud.

Les murs des absidioles sont en pierres de taille bien appareillées, aux assises régulières. Elles conservent des traces de layage et de brettage, ces dernières étant cependant plus nombreuses. Les joints, assez épais, sont constitués d'un mortier ocre, terreux. L'ensemble, très soigné, présente de nombreuses marques lapidaires. Celles-ci sont situées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des absidioles. Elles se retrouvent sur les murs, les supports ainsi que les aménagements intérieurs. Elles sont cependant plus nombreuses sur le mur gouttereau sud que partout ailleurs¹⁷⁹. Un même ressaut mouluré règne sur les murs intérieurs et extérieurs, et sur les plinthes des colonnes.

A l'extérieur, la trace de l'arrachement du contrefort contrebutant le mur commun aux deux absidioles est bien visible sur le mur est (Ill., fig. n° 15, p. 49).

Chaque absidiole est éclairée par une baie large de 71 cm, assez haute et en plein cintre¹⁸⁰. Elle prend naissance environ 1m.40 au-dessus du sol. Ses piédroits ébrasés, avec une largeur de 1m.27 à 1m.29, sont assez peu ouverts côté ouest. Nettement plus restreints à l'est, ils y sont cependant beaucoup plus fortement ébrasés. Les appuis des baies sont en fort glacis à l'intérieur, et beaucoup plus plats à l'extérieur, bien que leur détérioration ne permette pas une vision claire.

Les absidioles ont également un aménagement commun dans leur mur sud. A environ 1m.25 de l'angle sud-est, une niche de 1m.16 de large, placée sous un arc en anse de panier, abrite un lavabo. Les angles de ses piédroits sont ébrasés.

¹⁷⁹ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

¹⁸⁰ L'extrados des claveaux, suivant l'angle où l'on se place, peut parfois donner l'impression d'avoir un arc très légèrement brisé sur sa pointe.

Enfin, chaque absidiole est voûtée sur croisée d'ogives quadripartite. Ces dernières, de section carrée aux angles biseautés surmontées d'une baguette, retombent, ainsi que les formerets qui les accompagnent, sur des culots coudés placés aux quatre angles de l'absidiole. Ceux-ci conservent des traces de peinture. Les voûtains en moellons sont recouverts d'un épais enduit blanc à l'origine (dans l'absidioles sud il est aujourd'hui gris ou noir).

Aujourd'hui, quelques détails distinguent les deux absidioles, résultant soit d'aménagements ultérieurs, soit de dégradations diverses subies par le bâtiment.

a. Absidiole sud

Il fallait monter une marche pour accéder à l'absidiole. Son emplacement est encore visible. Son sol est en gravier.

Sur la colonne nord, le trait ornant le fût est interrompu entre les quatrième et sixième tambours. Les fûts de colonne comportent des marques lapidaires¹⁸¹. Les angles intérieurs des bases et des plinthes nord et sud sont coupés. Si, au sud, la coupure est en angle rentrant net, au nord il ne reste plus que des traces de coupure et d'arrachement sur une base informe.

Les chapiteaux nord-ouest, nord-est et sud-ouest¹⁸² qui supportent la voûte de l'absidiole sud sont ornés de grandes feuilles, assez proches dans leur composition, mais également dans leur décor pictural. Le chapiteau sud-est¹⁸³ est, quant à lui, un chapiteau à crochets.

Les culots sont également de deux types : au sud-ouest et au sud-est¹⁸⁴, les culots cylindriques ont une base sculptée, alors qu'au nord-est et au nord-ouest¹⁸⁵ le corps du culot est cannelé sur sa moitié inférieure. Dans le premier cas, c'est le

¹⁸¹ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. n° 7 et 8, p. 345-346.

¹⁸² Cf. Annexe, I, B, respectivement fiches n° 10, 11, 9.

¹⁸³ Cf. Annexe, I, D, fiche n° 9.

¹⁸⁴ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 3 et 6.

¹⁸⁵ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 5 et 4.

décor qui donne l'impression de coude, alors que dans le deuxième, l'impression est donnée par la réduction du diamètre du culot sur sa seule face principale.

Des trous de boulins réguliers sont visibles sur les trois murs. Cependant, sur le mur est, une deuxième série de trous, peu profonds, sont présent de chaque côté du glacis de la baie (trois au sud et un au nord).

Le mur nord conserve la trace de l'arrachement d'une cheminée (Ill., fig. n° 16, p. 49). Outre la trace pyramidale de suie qui a noirci tout l'emplacement, on voit également, de chaque côté, l'insertion des pierres formant le conduit. Celui-ci perce la voûte.

A l'aplomb de la baie une large porte (1m.38 x 1m.08) s'ouvre dans le mur est. Ses piédroits sont légèrement ébrasés (Ill., fig. n° 17, p. 50).

Dans cette absidiole, la niche abritant l'ancien lavabo, haute de 1m.43, possède deux dégagements latéraux, c'est-à-dire une petite niche de chaque côté sous un arc en plein cintre (Ill., fig. n° 18, p. 50). Chacune est large de 22 cm et haute de 44 cm. Les piédroits des trois niches ont les angles ébrasés.

Enfin, il reste des traces d'enduit blanc sur le mur sud et d'enduit à faux-joints rouges plus à la hauteur des chapiteaux et des culots sur les trois murs de l'absidiole. Sur un gros tiers central, de la totalité du mur est et une partie du mur nord, on trouve une bande colorée composée de motifs figuratifs. Il en reste des traces "imprimées" sur la pierre¹⁸⁶. A droite, les quelques traces restantes montrent une figure féminine, blonde, tenant devant elle un personnage plus petit positionné de trois-quarts dos. La figure féminine semble remonter son bras gauche vers sa poitrine. Les personnages sont inclus sous un motif architectural sans doute trilobé à l'origine. Nous sommes peut-être en présence d'une Vierge à l'Enfant allaitant.

¹⁸⁶ Cf. Annexe, II, A, 1a-1c, Le Landais, p. 395-396.

A gauche, un même motif trilobé est visible, posé sur un fond ocre-jaune. Le fond du décor est de couleur brun-rouge sur lequel se détachent des motifs végétaux de même couleur mais plus soutenue. Un personnage blond, portant une tunique au col orné d'un motif géométrique, dont la tête semble entourée d'une auréole, paraît positionné devant une croix (à moins qu'elle ne soit en appui sur la partie gauche de son corps). Ce personnage regarde vers la gauche, en direction de la figure féminine positionnée sur le retour du mur nord. Peut-être sommes nous ici en présence d'une Annonciation. Cet ensemble se rapporterait donc à l'histoire de la Vierge.

Le décor de faux-joints et les peintures représentant les scènes de la Vie de la Vierge ne datent sans doute pas de la même époque comme semble l'indiquer le manque de parallélisme entre la bordure de la peinture et le faux-joint au-dessus.

Plusieurs éléments montrent que les faux-joints, qui étaient décalés d'un mur à l'autre, étaient sans doute antérieurs. Sur la peinture de droite (Vierge à l'Enfant ?), ils semblent parfois disparaître sous les restes de la peinture. Sur le côté gauche, ils apparaissent atténués dans le fond de décor brun-rouge, où les contours des motifs (de même couleur) sont souvent plus visibles que ces faux-joints.

Dans tous les cas, faux-joints et décors historiés n'ont été mis en place qu'après le voûtement comme le montre l'implication des supports de voûte dans les deux types de décors.

b. Absidiole nord

Le sol forme une marche de 13 cm à l'entrée et comprend un dallage en pierres de forme carrée ou légèrement rectangulaire.

Dans cette absidiole le trait central sur les fûts est beaucoup moins marqué au sud et même quasiment absent au nord. Au sud il est présent sur les tambours n° 1, 5, 6, 8 ; au nord on le trouve sur les tambours 1, 3, 9. Il serait peut-être attesté également sur les tambours 7 et 8, mais alors presque effacé. Au sud le

tambour 2 est cassé, le 3 pratiquement absent et le 4 est "taillé" au carré. Au nord le tambour 1 est cassé dans sa partie haute, les 2 et 3 à moitié.

Les ogives de la voûte de l'absidiole nord reposent sur trois chapiteaux à crochets (sud-ouest, sud-est et nord-ouest)¹⁸⁷ et un chapiteau végétal assez simple¹⁸⁸. C'est l'exact opposé de l'absidiole sud. Les quatre sont posés sur des culots courts composés de feuilles enveloppantes qui accentuent l'aspect coudé des culots¹⁸⁹. Celui au nord-ouest¹⁹⁰, tout en comprenant le même décor, n'a pas l'aspect courbé des trois autres.

Le ressaut du mur présente une différence avec celui de l'absidiole voisine. En effet, il cesse totalement d'exister sur toute la largeur de la niche du lavabo, rendant à la pierre sa forme originelle (Ill., fig. n° 19, p. 51). Il s'agit d'un changement volontaire car on trouve les deux types de décor sur la même pierre.

La niche abritant le lavabo est plus haute de 17 cm dans cette absidiole (Ill., fig. n° 19, p. 51). Détruite en grande partie lors de l'installation de la cheminée dans l'absidiole voisine, il n'est pas sûr qu'elle ait possédé des dégagements latéraux. L'angle de la pierre de la deuxième assise de son piédroit ouest pourrait le suggérer, mais il peut aussi bien s'agir d'une mutilation postérieure.

Dans l'angle sud-est, un dossier de 89 cm de long sur 46 cm de large et dont il ne reste que 30 cm de hauteur a été collé contre les murs existant (Ill., fig. n° 20, p. 51). Il s'agit donc d'un ajout ultérieur. Un pilastre de 7 cm de saillie est engagé dans ce dossier. Suite à cet ensemble, le dallage a été retiré sur un espace de 1m.19 de long et 1m.39 de large. A l'heure actuelle, cet espace est sablé.

Bien qu'il en reste nettement moins que dans l'absidiole voisine, on retrouve également des traces de peinture de chaque côté de la baie percée dans le

¹⁸⁷ Cf. Annexe, I, respectivement D, fiches n° 10, 11, ; E, fiche n° 1.

¹⁸⁸ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 14.

¹⁸⁹ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 7, 10, 9.

¹⁹⁰ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 8.

mur est. Celles-ci sont cependant trop parcimonieuses pour permettre d'en deviner les motifs.

3. Bras de transept nord - absidioles

Des absidioles du bras de transept nord, il ne reste que les murs sud de l'absidiole sud et nord de l'absidiole nord. Ce dernier a été prolongé pour atteindre la même longueur que le mur du chevet qui lui fait face afin de créer une pièce à usage agricole. Elle est donc fermée, à l'est, par une clôture en planche. L'espace ainsi formé est surmonté d'un toit en bâtière, posé sur une corniche composée de quatre rangs de briques ou tuiles plates, dont l'installation a fait disparaître, en grande partie, voûtes et parties hautes des murs des absidioles.

Le sol est aujourd'hui de plain-pied et recouvert en gravier.

Les arcs d'entrée des deux absidioles ont été détruits, mais pas les colonnes qui les soutenaient. A l'ouest, la colonne est toujours partiellement en place. La plinthe de la colonne, d'une hauteur de 74 cm, pourrait présenter un double ressaut. Cependant, ce morceau mouluré est détaché du reste de la plinthe. Peut-être s'agit-il là d'un morceau d'une autre colonne qui aurait été entreposé à cet endroit, contre la cassure de la plinthe de la première colonne. De plus, on ne retrouve pas ce double ressaut sur la plinthe de la colonne nord qui est conservée entière (plinthe et base). Ces dernières sont tout à fait semblables aux différents supports de colonne rencontrés précédemment (Ill., doc. n° 6, p. 31).

Le fût de la colonne, composé à l'origine de huit tambours, comme on le voit encore sur la colonne nord, n'en conserve plus, aujourd'hui, que cinq en place au sud. Les deux qui sont actuellement posés sur la plinthe pourraient peut-être correspondre aux deuxième et troisième, tout comme ils peuvent provenir d'une autre colonne. Les tambours des deux colonnes sont brettés. Si ceux de la colonne sud ne comportent pas de trait central, en revanche, il en apparaît un, bien que partiellement effacé, sur les quatrième, cinquième et sixième tambours de la colonne nord.

Ces fûts sont surmontés d'un chapiteau végétal et d'un tailloir¹⁹¹. Relativement bien conservés sur la colonne sud, ils sont très abîmés sur la colonne nord. De l'arc qui venait s'appuyer sur cet ensemble, il ne reste, au sud, que le départ de la moulure ornant un de ses angles. Le reste est bûché.

Les deux murs sont bâtis en blocage avec un parement de pierres de taille. Sur le mur sud, celles-ci sont très abîmées sur environ 1m.70 de hauteur (Ill., fig. n° 25, p. 54). Pour certaines, elles sont amputées de près de la moitié de leur épaisseur. Celles ayant conservé leurs faces de parement montrent essentiellement des traces de layage. Au nord, les faces de parement sont un peu moins abîmées, elles conservent les mêmes traces que celles du sud. Les marques lapidaires sont quasiment absentes des deux côtés, mais peut-être n'est-ce dû qu'à la dégradation des pierres¹⁹².

On perçoit l'emplacement du mur est grâce à la trace d'arrachement qu'il a laissée sur le mur du chevet (Ill., fig. n° 26, p. 54) et au nord par la présence d'un épais blocage de petits moellons pris dans un mortier de terre ocre-jaune (Ill., fig. n° 27, p. 55). Ces vestiges permettent de présumer de la dimension d'origine des absidioles soit, dans le sens est-ouest, environ 4m. (plutôt 3m.80 dans l'absidiole nord) et, dans le sens nord-sud, environ 3m.70¹⁹³. La séparation entre celles-ci devait correspondre aux piliers de bois qui permettent d'étayer la charpente en son milieu.

Du côté nord, la prolongation du mur de l'absidiole est composée de moellons recouverts à l'extérieur d'un épais enduit grisâtre. Il prend appui sur le contrefort épaulant le mur commun à l'absidiole et à la pièce qui la jouxte (Ill., fig. n° 28, p. 55).

Enfin, le mur sud conserve l'aménagement d'une niche contenant les lavabos. Elle est couverte d'un arc en anse de panier ayant conservé ses piédroits,

¹⁹¹ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 17 et C, fiche n° 19.

¹⁹² Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

¹⁹³ Aujourd'hui l'espace existant entre les murs nord et sud est d'environ 8m.40. Si l'on considère d'une part que les absidioles étaient à peu près de même dimension, et que, d'autre part, le mur séparant les deux absidioles était d'environ 1m. d'épaisseur (comme les autres murs rencontrés précédemment), on arrive à 3m.70 pour chaque absidiole. Ce qui les mets d'ailleurs en parfaite symétrie, pour la largeur, avec les absidioles du bras de transept sud.

eux-mêmes très abîmés. De 92,6 cm de largeur sur 1m.13 de hauteur environ, ce dispositif paraît de même type que ceux des absidioles du bras de transept sud.

Il est à noter qu'en creusant pour faire passer une canalisation, on a découvert l'emplacement d'un ossuaire le long du mur nord. Celui-ci n'a pas été fouillé et a été recouvert dès que trouvé. Une petite fosse a été matérialisée au sol, à 65 cm du mur est, elle mesure 70 cm x 90 cm environ.

Les absidioles étaient voûtées sur croisée d'ogives. Si le culot sud-est a disparu dans sa quasi-totalité (à l'exception de quelques pierres informes dans lesquelles on peut cependant reconnaître l'emplacement et la forme de ce dernier), ceux du sud-ouest, du nord-est et du nord-ouest sont encore en place (Ill., fig. n° 25, p. 54 et n° 29, p. 56). Les trois présentent un décor végétal mais ceux du nord-ouest et du sud-ouest¹⁹⁴ sont seulement feuillagés, alors que le troisième¹⁹⁵ comprend des crochets en plus des feuilles ("chapiteau mixte"). Les formerets qu'ils accueillent sont toujours présents en grande partie, de chaque côté. Les claveaux du sud ont cependant plus souffert des dégradations. On constate également la présence du départ des ogives. Celles-ci, de section carrée, aux angles biseautés sont soulignées d'une baguette. Ogives et formerets supportent encore, de chaque côté, une partie du blocage composant les voûtains. Les trois culots coudés restants conservent des traces de peinture. Il est à noter que bien que cannelés tous les trois, celui du nord-est¹⁹⁶, comme ceux des absidioles précédentes, ne semble coudé que par la diminution du diamètre sur une seule face. En revanche, ceux du nord-ouest et du sud-ouest¹⁹⁷ sont nettement recourbés.

C. Le chevet

Le chevet, large de 7m.72 et long de 9m.27, composé de deux travées, a été converti en pièce agricole. A cette fin, le mur est a été partiellement démoli pour laisser place à une large porte charretière. A l'inverse, on a fermé à l'ouest

¹⁹⁴ Cf. Annexe, I, B, respectivement fiches n° 19 et n° 18.

¹⁹⁵ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 20.

¹⁹⁶ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 13.

¹⁹⁷ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 63 et 11.

par la mise en place d'un mur plein. L'ensemble a été couvert d'un toit en bâtière qui a entraîné la destruction complète de la partie haute des murs nord et est, de l'arc ouest, ainsi que la dégradation de la partie haute du mur sud (le seul à conserver des traces de la partie haute du chevet). Dans l'ensemble de cet espace, le sol est en terre battue, jonché de gravats divers. Les murs nord, est et sud présentent la même caractéristique d'être construits en pierres de taille de moyen et grand appareil, posées en assises régulières, avec un ressaut à 26 cm au-dessus du sol.

Le mur de fermeture, à l'ouest, est constitué de pierres de remploi (pierres de taille, moellons de petit et moyen appareil plutôt bien équarris, morceaux d'ogives ou de colonnettes). Le mortier utilisé est de couleur rosâtre avec de nombreuses inclusions de gros gravier. Il prend appui sur les colonnes d'accès au chevet.

Les bases de celles-ci sont de même type que dans l'absidiole (Ill., doc. n° 6, p. 31). La colonne du nord-ouest conserve 14 tambours contre 16 au sud-ouest (Ill., fig. n° 21, p. 52). Dans les deux cas, les tambours restants sont abîmés, voire manquants. Dans ce cas, ils ont été remplacés par des assises du mur. Au sud, un certain nombre de tambours a été bûché lors de la mise en place du toit. Au-dessus de ce dernier, aujourd'hui à l'extérieur, il reste onze tambours supportant un chapiteau à crochets¹⁹⁸. Celui-ci accueillait l'arc d'entrée du chevet (Ill., fig. n° 14, p. 48). De ce dernier il ne reste que la trace du mortier ocre-jaune du blocage qui le liait au mur. Accolé à cette colonne, au niveau du chapiteau, on voit encore le culot coudé qui accueillait une des ogives de la voûte¹⁹⁹. La colonne nord est, quant à elle, amputée de la moitié de sa hauteur suite à l'aménagement agricole du chevet.

Enfin, une porte de 1m.22 de large s'ouvre dans le mur à 80 cm au-dessus du niveau de sol intérieur. Elle est quasiment centrée (3m.28 au sud, 3m.22 au nord).

Les murs nord et sud sont également composés de pierres de taille posées en assises régulières. Le mortier utilisé est ocre clair, homogène, très dur avec de

¹⁹⁸ Cf. Annexe, I, D, fiche n° 8.

¹⁹⁹ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 18 et F, fiche n° 14.

rare inclusions de calcaire. Cependant, le mur nord présente presque exclusivement des pierres de taille layées jusqu'à 2m.26 de hauteur et ensuite plutôt des pierres brettées, alors que le mur sud comporte essentiellement des pierres brettées. Le mur nord porte aussi des traces de rubéfaction.

Il présente peu de marques lapidaires mais de nombreuses épures et graffiti (tête humaine, cheval...) à l'inverse du mur sud²⁰⁰. On voit deux niveaux de décor : une litre sur les 10^e et 11^e assises (juste au-dessus de la dernière assise layée) représentant les armes de Matthieu de Prie²⁰¹ ; puis, sur les 15^e, 16^e, 17^e, et 18^e assises une alternance de pots à feu et d'anges très stylisés. Les mêmes motifs se retrouvent sur le mur sud mais avec un décalage d'une assise. Ils se poursuivent également sur les fûts des colonnes.

Les deux murs ont été percés pour permettre la mise en place des poutres de la charpente.

Enfin, au-dessus du toit et donc à l'extérieur actuellement, on voit encore le glacis et un morceau du piédroit ouest de la baie qui éclairait la première travée du chevet. Cette baie est de même forme que celles qui éclairaient le transept.

La séparation des travées était marquée par un arc doubleau reposant sur deux colonnes engagées. Composées de 31 tambours elles sont conservées de manière inégale. En effet, si au sud la colonne est complète, excepté les 15^e et 16^e tambours enlevés pour mettre en place la poutre, au nord il manque toute la moitié inférieure. La base n'est présente que jusqu'au ressaut, les dix-sept premiers tambours ont été bûchés. Chaque colonne supporte encore un chapiteau²⁰² et un tailloir qui accueille toujours, au nord, la retombée de l'arc doubleau dont les angles sont décorés d'une moulure arrondie. L'arc au-dessus est complètement arraché.

Dans la deuxième travée deux arcs en plein cintre géminés forment deux niches. L'ensemble est d'une largeur totale de 2m.87 (largeur intérieure de l'arc : à l'est 1m.28, à l'ouest 1m.36) et d'une hauteur de 1m.76. Chaque niche est à son

²⁰⁰ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. n° 7 et 8, p. 345-346.

²⁰¹ Voir II, D, Autels et sépultures.

²⁰² Cf. Annexe, I, B, fiches n° 15 et 16.

tour subdivisée par deux autres petits arcs accolés sans support de retombée centrale. Les écoinçons de ces derniers sont ornés : à l'est d'un losange, à l'ouest d'un motif trilobé. Chaque ensemble abrite deux lavabos, chacun à l'aplomb d'un petit arc (Ill., fig. n° 22, p. 52). La niche est possède aussi un dégagement latéral de la taille de 32,5 cm x 42,5 cm. L'ensemble se situe à 53 cm au-dessus du sol.

A l'extérieur, le mur est du chevet est invisible derrière le laurier. On peut juste voir à l'angle sud-est un trait de sabre marquant la démarcation entre la baie et le bouchage qui se décolle (Ill., fig. n° 23, p. 53). Le mur est aujourd'hui percé sur les deux tiers de sa largeur par une large porte centrale à destination agricole. De chaque côté du mur, à 1m.85 au-dessus du niveau de sol actuel, il reste l'emplacement des colonnettes qui marquaient chacune un côté de baie (Ill., fig. n° 24, p. 53). L'appui était en glacis et les piédroits très ébrasés.

Un monticule de terre dans la deuxième travée du chœur correspondrait à la trace de l'autel.

D. Autels et sépultures

1. Les autels

L'emplacement des autels n'est plus matérialisé avec certitude ni dans le chevet, ni dans les absidioles. La présence des lavabos donne cependant une indication, les autels se trouvant à proximité de ces derniers. Dans le chevet, le monticule de terre se trouve à un emplacement qui paraît logique, mais sans aucune certitude. Dans l'absidiole nord, l'absence de dallage doit-elle être mise en rapport avec l'emplacement de l'autel ? Là encore ce n'est qu'une hypothèse.

On ne sait pas non plus grand-chose sur les vocables des autels et chapelles. Deux textes nous donnent des indications : le premier, non daté, mentionne qu'il existe une chapelle dédiée à saint Jean²⁰³, le deuxième, rédigé à la

²⁰³ Cf. ADI, H 278.

fin du XVIIe siècle, indique que Jean de Prie demande à ce qu'une messe soit célébrée tous les jours à l'autel de la Madeleine²⁰⁴.

2. Les sépultures

Il existe plusieurs mentions de personnes ayant choisi d'être inhumées dans l'église²⁰⁵. Tout d'abord la famille des principaux bienfaiteurs : les Buzançais. La plus ancienne mention de sépulture est celle d'Alice de Moulin, épouse d'Eudes de Buzançais, qui mourut et fut enterrée dans l'église au début du XIIIe siècle. En 1232, son fils Raoul souhaite également être "ensépulturé" à l'abbaye. Au milieu du XIIIe siècle, la seigneurie de Buzançais passe aux mains des de Prie. On trouve alors en 1271 la demande de la mère de Jean de Prie, puis, plus tard, de lui-même et de sa femme. Il choisit d'ailleurs d'avoir sa sépulture à côté de celle de son père. On sait, grâce à la description faite par Roger de Gaignières des tombeaux de l'église du Landais, que son gisant se trouvait dans le chœur, sans doute dans la première travée²⁰⁶, et que les murs nord et sud du chœur portaient les armes des seigneurs de Buzançais et de Prie. A la fin du XVe siècle, cette famille cesse de se faire enterrer au Landais. La dernière mention les concernant date de 1679 où Elisabeth de Buzançais obtient le droit : "d'apposer les litres et ceintures funèbres des armes dudit feu seigneur de Villesavin en dedans et au dehors tant du chœur de l'église que de la nef et tout autour d'icelle"²⁰⁷. Il lui est également permis de faire rétablir les tombes des seigneurs de Prie.

Cependant, les Buzançais ne sont pas les seuls à avoir obtenu d'être inhumés dans l'église. On trouve également : en 1221 le fils du prévôt de Moulins, en 1251 Béatrix d'Argy, en 1272 Eudes de la Praise, en 1276 Guillaume de Saint-Germain, Robert de la Motte au XIIIe siècle, Jean Museau seigneur de Cloublou en 1386...la dernière mention étant celle d'Antoine de Châteauneuf avant 1476.

²⁰⁴ Cf. ADI, H 276.

²⁰⁵ Cf. ADI, H 276.

²⁰⁶ Un dessin reproduit la pierre tombale avec les gisants de Jean de Prie et de sa femme. Bibliothèque nationale de France, ms lat. 17049, p. 25.

²⁰⁷ Cf. ADI, H 993.

Ceux-ci sont peut-être, au moins pour certains d'entre eux, dans les sépultures sans armes ni écriture mentionnées dans le chœur par Roger de Gaignières.

Ce dernier indique également l'emplacement d'autres sépultures. Ainsi, au milieu du chœur se trouvait celle portant les armes de Pierre de Thyville, abbé du Landais²⁰⁸. Dans ce qui paraît être l'absidiole sud du bras de transept sud ("seconde chapelle de la croisée à droite") sont enterrés Fiacre de Gyrogne et ses deux épouses Isabeau de Jason et Jeanne de Geux. Enfin, dans ce même bras de transept est située la sépulture de Jacques de Boisvillier, agrémentée d'une épitaphe gravée sur une pierre posée contre un pilier²⁰⁹.

E. L'aile est ou aile des moines

La partie restante de ce bâtiment se compose aujourd'hui de deux pièces superposées. La partie haute de cet ensemble a été détruite et remplacée par un toit en bâtière. Le mur sud au-dessus de la voûte des absidioles²¹⁰, les murs est et nord (les plus visibles), et le premier étage du mur ouest présentent une grande homogénéité de construction. Le rez-de-chaussée de ce dernier est partiellement dissimulé derrière la végétation.

Ces quatre murs étaient construits en pierre de taille de moyen et grand appareil servant de parement à un mur en blocage épais. Les assises sont régulières et les joints, assez larges, sont constitués de terre ocre-jaune à rares inclusions de calcaire.

²⁰⁸ Ici se pose un problème. Roger de Gaignières indique que ce personnage est mort le 14 octobre 1559. Hors la liste des abbés rédigée en 1667 (H 276) l'indique mort en 1553. De plus, un autre texte mentionne qu'il fut enterré dans la chapelle près de la grande porte de l'église. Cela impliquerait donc un déplacement de sa sépulture à une époque indéterminée, peut-être quand cette partie devient un prieuré.

²⁰⁹ *Veu que ton naturel, ô cruelle Atropos, / Est d'abrèger les ans des humains sans repos, / Et de férir premier tant dure que felonnie / Celuy que tu cognois estre bonne personne, / Qu'on ne s'estonne point si ie sens ton effort / Puisque tu fais mourir les hommes pieux à tort, / Moy qui fus homme vertueux, gentilhomme de nom; / Partout le Berry voltige mon renom : / En public un Caton; en guerre un grand Pompée. / Je jeune soustenois, au taillant de l'espée, / Mon Eglise, mon Roy et mon pays natal / Jusqu'à temps que la mort, d'un javelot fatal, / Moy qui jà estois plus que sexenaire, / M'a envoyé gésir sous cette terre noire, / En ce lieu du Landois où tous mes ayeux gisent / Auprès de moy ; ou pourrois ie estre mieux / Si donc sur ce tombeau ou sur quelque pillier / Se trouve par escrit : Jacques de Boisvillier, / C'est le nom du Marchais qui gist sous cette lame. / Priez Dieu, spectateur, qu'il en veuille avoir l'âme. / *Cogita Mori.**

²¹⁰ Ce mur est visible aujourd'hui en raison de la destruction des combles des absidioles du bras de transept nord.

Le mur sud (Ill., fig. n° 30, p. 56), au-dessus du toit voit son angle ouest former un angle obtus rentrant sur les deux tiers du mur pignon du bras de transept nord. Dans cet angle, en alignement avec le mur ouest du bâtiment, une pierre de taille de section carrée, assez peu épaisse, est appuyée contre le mur ouest. Elle est aujourd'hui recouverte de tuiles plates. Deux assises au-dessus de cette pierre, une boutisse du chaînage d'angle fait saillie sur le mur ouest. Arrondie sur sa face inférieure, elle est peut-être creusée d'un canal sur sa face supérieure²¹¹.

A quelques dizaines de centimètres après cet angle, une ouverture perce le mur. De forme rectangulaire, elle est assez peu large. La pierre sommitale de son piédroit oriental affecte une forme particulière, proche du cavet (Ill., fig. n° 12, p. 47). Il pourrait s'agir du premier claveau d'un arc ou d'un corbeau recevant un linteau.

Le bâtiment était flanqué de contreforts au sud-est et au nord-est, mesurant en moyenne 81 cm de largeur pour 1m.05 d'épaisseur (Ill., fig. n° 31 et n° 32, p. 57). Le premier, seul, épaula le mur commun à l'absidiole nord et à la sacristie. Le second, composé d'un contrefort à l'est et d'un au nord forme un contrefort d'angle. Ces contreforts sont composés de pierres de taille de moyen et grand appareil, posées en assises régulières parfaitement concordantes avec celles des murs. Les joints, assez épais, semblent faits de mortier ocre. Un même ressaut mouluré (15 cm d'épaisseur environ et placé environ 1m au-dessus du sol²¹²) régnait sur ces contreforts et sur les murs, bien qu'elle ait parfois disparu sur ces derniers (Ill., fig. n° 31, p. 57). Il est à noter que le contrefort sud-est présente des traces de rubéfaction sur sa face sud, sur environ 1m.80 au-dessus du niveau de sol actuel.

Chacun des murs nord et est présente deux ouvertures.

²¹¹ Cette pierre est placée trop haut pour qu'il soit possible de vérifier ce qui n'est peut-être qu'une illusion d'optique.

²¹² Le sol étant inégal, la hauteur indiquée est une moyenne.

Au rez-de-chaussée, on a affaire à une baie centrée sur le mur, en arc légèrement brisé, aux piédroits et claveaux layés. A l'intérieur, les baies ont les piédroits ébrasés et celle du nord conserve un appui en fort glacis (68 cm de largeur pour la baie, 1m.28 entre les piédroits). A l'extérieur, les piédroits et l'arc de la baie sont en avancée sur le mur, au même niveau que le ressaut (Ill., fig. n° 32, p. 57). Le tour de l'arc était orné d'une moulure (peut-être un revers d'eau), mais il n'en reste que des traces. A l'est, extérieurement, l'arc de la baie a été transformé en une porte rectangulaire assez large et munie d'une grille, qui a nécessité la disparition de l'appui à l'intérieur. D'ailleurs, le mortier utilisé autour de la porte, les assises de pierres non concordantes ainsi que l'arrêt net du ressaut sur le mur indiquent clairement une disposition d'origine différente, celle que l'on retrouve à l'intérieur. Cette porte est excentrée vers le sud.

Au premier étage, quasiment à l'aplomb des ouvertures du rez-de-chaussée, se trouve une ouverture très étroite, rectangulaire, aux piédroits ébrasés et munie de barreaux. A l'intérieur, elle correspond à une petite baie en plein cintre. Les appuis sont en fort glacis (une partie de celui oriental est refaite en plâtre) et les piédroits fortement ébrasés (31 à 40 cm de largeur pour la baie, 1m.31 pour les piédroits). La baie du mur nord présente la particularité d'avoir tout son encadrement en grès. Quant à celle de l'est, à l'extérieur, les piédroits de la baie ne sont plus en concordance avec les assises du mur. Sur cet ensemble et jusqu'à six assises en dessous le mortier utilisé est beige rosé et non plus de terre ocre-jaune, donnant une impression de rejointoiement.

La partie centrale du mur est, de la dixième à la treizième assise incluses, est nettement moins régulière qu'ailleurs. Les assises ne sont plus de niveau, les pierres semblent parfois se heurter. On retrouve ce désordre au même endroit sur le mur nord, bien que moins appuyé. Les trous de boulins, bien visibles au nord le sont beaucoup moins à l'est.

Enfin, si à l'est le toit est soutenu par une série de gros corbeaux arrondis, relativement réguliers, au nord (le mur en question étant là devenu mur pignon) l'implantation des poutres a engendré une série de fissures dont certaines se retrouvent aussi à l'intérieur.

Le côté ouest du mur nord (Ill., fig. n° 33, p. 58) présente un vestige de mur en blocage de petits moellons pris dans un mortier de terre ocre-jaune. Les parements du mur (le peu qu'il en reste) sont composés en moellons de petit et moyen appareil plus ou moins bien équarris. La base de ce mur, sur une hauteur de deux mètres est constituée en pierres de taille de moyen et grand appareil (Ill., fig. n° 34, p. 58). Ce piédroit supporte encore un départ d'arc ou un morceau de linteau.

C'est par le côté ouest que l'on accède aux pièces qui occupent le bâtiment (Ill., fig. n° 34, p. 58). La partie concernant le rez-de-chaussée sera traitée un peu plus loin.

Le mur correspondant au premier étage est, ainsi que nous l'avons vu précédemment, bâti comme les autres. Cependant, au nord, cette partie est séparée du mur décrit ci-dessus par un trait de sabre net. Elle est également surmontée d'une partie en moellons de petit et moyen appareil présentant un retrait assez marqué, ce qui donne à penser que ce morceau de mur aurait simplement perdu son parement en pierres de taille.

Une porte assez étroite permet d'accéder à la salle du premier étage, nous y reviendrons.

A l'aplomb de cette porte, une assise au-dessus de son linteau et montant jusqu'en haut du mur conservé, on voit une large ouverture, assez profonde, même si elle ne traverse pas le mur de part en part (Ill., fig. n° 35, p. 59). Aujourd'hui, un étai soutenant le toit vient prendre appui sur la partie basse de ce trou. Il ne s'agit sans doute pas d'une ouverture volontaire.

1. La pièce du rez-de-chaussée

C'est une petite pièce (4m.05 N-S ; 5m.30 E-O) qui sert ensuite de cave à vin. Le sol est en dallage mais il n'est probablement pas à la hauteur originelle, il sonne creux.

Si les murs sud et nord (Ill., fig. n° 36, p. 59 et n° 37, p. 60) sont en pierres de taille de moyen et grand appareil, en assises relativement régulières, portant

encore de nombreuses traces de layage, il n'en est pas de même des murs est et ouest. Le mur est de la pièce (Ill., fig. n° 38, p. 60) est, essentiellement, composé de moellons de moyen et grand appareil plus ou moins bien équarris (mieux dans la moitié inférieure, moins bien dans la moitié supérieure), hormis pour les piédroits et les claveaux de l'arc. Les assises y sont moins régulièrement disposées.

Le mur ouest (Ill., fig. n° 39, p. 61) correspond à la fermeture de la pièce. Il est enduit de terre argileuse aujourd'hui craquelée, qui laisse apparaître des moellons de petit appareil très grossiers. Au centre une petite ouverture est surmontée par un linteau en bois (poutre). Cette porte, large de 65 cm et haute de 1m.72, est située à environ 35 cm au-dessus du niveau de sol intérieur actuel. Ce mur apparaît comme plaqué contre les murs nord et sud et non faire un tout avec eux.

Le mur sud (Ill., fig. n° 37, p. 60) comporte un trou de boulin qui permet de voir dans l'absidiole nord. Centré sur le mur, on trouve une large ouverture de forme presque rectangulaire (Ill., fig. n° 40, p. 61), mais un peu plus large en haut qu'en bas (largeur moyenne 80 cm). Jusqu'à 1m.20 au-dessus du sol, le fond est soigneusement appareillé. Le mur au-dessus est en retrait. Cette niche contient un lavabo placé à 66 cm au-dessus du sol.

Tous les murs sont verdis par la moisissure sur 1m.30 de hauteur. Les baies conservent des plaques d'enduit coloré essentiellement dans les tons jaunes, ainsi que des traces d'enduit rosâtre.

Le voûtement de la salle, quadripartite, est sur croisée d'ogives. Si les ogives de la voûte, de section carrée, aux angles biseautés, soulignées d'une baguette, semblent bien maîtrisées, il n'en est pas de même des trois arcs formerets nord, est et sud. En effet, les segments d'arc ne forment pas une courbure harmonieuse, et présentent même, par endroit, des rattrapages assez abrupts²¹³. Dans les angles nord-est et sud-est, des culots accueillent les retombées de deux formerets et d'une ogive, à 20 cm au-dessus du niveau de sol actuel. Les

²¹³ Cela est visible sur la photo n° 38 (p. 60), où le segment d'arc nord peine à être en concordance avec la clef et où celui du sud affecte une courbure assez différente de son homologue du nord. Ceci est encore plus visible sur la photo n° 37 (p. 60) où il a été nécessaire d'établir une partie presque plate pour joindre le haut et le bas du segment d'arc est du formeret sud.

culots sont en partie bûchés. Ils sont très proches du sol actuel. Le côté ouest est plus complexe. En effet, le mur actuel n'est pas accolé directement à l'arc, qui ne paraît pas complet lui-même. Cet espace est recouvert du même enduit terreux que le mur ouest (Ill., fig. n° 41, p. 62). Cet arc, les ogives ainsi que les formerets des murs nord et sud reposent non pas sur des culots comme à l'est, mais sur ce qui paraît être de petits pilastres ou avancées de mur. Les ensembles, très abîmés ne permettent pas une meilleure vision. Les ogives et les formerets conservent de nombreuses traces de peinture rouge.

2. La pièce de l'étage

C'est une petite pièce (4m.05 N-S ; 4m.79 E-O) en pierre de taille, au sol dallé de carreaux de terre cuite. Les murs et le plafond sont encore recouverts, en maints endroits, d'un enduit blanc sur lequel il reste de nombreuses traces de faux-joints rouges. Une bande rouge soulignait également le contour des arcs des baies ainsi que la jonction entre les murs et les voûtains. Ceci ne facilite pas la "lecture" des murs.

Dans cette pièce, contrairement à l'extérieur, le parement des murs est en pierres de taille de petit et moyen appareil, aux assises plus ou moins régulières (plus au sud et au nord (Ill., fig. n° 42, p. 62), moins à l'est (Ill., fig. n° 43, p. 63) et à l'ouest), aux joints relativement épais (en moyenne 8 à 10 cm). Le mortier employé est terreux, de couleur ocre, avec quelques inclusions de gravillon. Les pierres portent encore de nombreuses traces de layage ou de bretture.

Sur le mur ouest (Ill., fig. n° 44, p. 63) un arc en plein cintre (1m.30 de largeur sur environ 2m.26 de hauteur), complètement excentré vers le nord, comporte des claveaux au layage visible. Cet arc correspond à la fissure arrondie que l'on voit à l'extérieur. L'intérieur de l'arc est bouché avec des pierres de taille. Dans ce bouchage, on a pratiqué une petite porte rectangulaire (70 cm de largeur, 1m.66 de hauteur) avec un linteau droit constitué d'une seule pierre de taille, sur lequel, côté intérieur, on peut lire l'inscription : *Quod Natura Imperfectum Arte Perfectur*. L'inscription est au ras de l'encadrement de porte actuel qui est en bois. Les piédroits de la porte qui correspondent à l'épaisseur du mur, soit 1m.04, ne

sont pas semblablement réalisés. Le piédroit nord comporte comme un bandeau central, alors que le piédroit sud ne comprend qu'un grand ressaut.

Au-dessus et à gauche de l'arc, on trouve un espace où les pierres de taille sont moins bien posées, avec des joints plus gros. Cela correspond au trou constaté en partie haute sur l'extérieur du mur ouest.

Les quatre angles de la pièce semblent avoir été creusés pour permettre l'insertion d'ogives reposant sur des culots simplement épannelés. Si cela est particulièrement visible dans l'angle nord-ouest (Ill., fig. n° 45, p. 64), cela l'est moins à l'est. Ces culots sont posés très bas, juste une assise au-dessus du niveau du sol, soit une quarantaine de centimètres. Une partie des voûtains, presque toute la moitié ouest de la pièce, est recouvert d'enduit à faux joints. L'absence de cet enduit dans le reste de la pièce permet de voir que la voûte est composée de moellons de section rectangulaire, assez bien équarris, noyés dans un mortier de terre avec inclusions de calcaire. On distingue la présence de plusieurs tuiles plates (Ill., fig. n° 42, p. 62 et n° 43, p. 63). Dans l'ensemble de la pièce, la plus grande partie des ogives est tombée laissant voir un épais lit de mortier fait de terre.

F. Le bâtiment d'habitation

Le bâtiment qui sert aujourd'hui d'habitation est une partie de l'ancienne aile nord de l'abbaye. L'ensemble a été très remanié au fil du temps et ne permet guère de reconnaître les anciennes fonctions du bâtiment.

Aujourd'hui l'ensemble est composé de deux bâtiments accolés (Ill., fig. n° 46, p. 64), le deuxième bâtiment (bâtiment est) plus petit et moins haut que le précédent, forme un angle aigu (70° environ) avec le premier (Ill., doc. n° 7, p. 32 et n° 8, p. 33)²¹⁴. Un petit hangar en planche prolonge le deuxième à l'ouest. De ces deux bâtiments, seul le mur nord du premier est partiellement sans enduit, laissant apparaître les éléments composants le mur (Ill., fig. n° 47, p. 65). Les

²¹⁴ Il s'agit de plans de M. Francey. A son sujet, le frère Michel, bibliothécaire de l'abbaye de Posieux en Suisse où sont conservés tous les dossiers et relevés originaux de M. Francey m'a informé du constat, par lui fait, d'un certain manque de fiabilité quant aux dimensions reportées dans les relevés.

murs, assez épais (80 cm au nord et au sud, 90 cm pour les murs pignons) sont construits en moellons grossiers, aux assises assez peu régulières, pris dans un mortier de terre ocre jaune. Le premier tiers horizontal du mur, environ, est recouvert d'une couche de ciment, alors que le troisième tiers disparaît sous un enduit de terre ocre-jaune. Sur l'ensemble des bâtiments, piédroits et linteaux des ouvertures sont constitués de pierres de taille.

L'espace intérieur du premier bâtiment est divisé en deux zones distinctes, séparées par l'escalier qui mène à l'étage des chambres.

A l'ouest de l'escalier, en rez-de-chaussée, l'atelier et la remise avec une seule porte ouvrant au sud et une petite baie étroite au nord. On accède, par une échelle, à une pièce constituant le premier étage, directement sous la charpente. Ce comble aveugle ouvrait avant sur l'extérieur, comme en témoigne la large fenêtre murée visible à l'extérieur dans le mur nord (Ill., fig. n° 47, p. 65). Dans cette pièce aussi les murs sont partiellement recouverts d'un enduit blanc. Dans le mur est, on voit une première ouverture (Ill., fig. n° 48, p. 65) qui faisait toute sa hauteur sur la moitié de sa largeur. Cette ouverture a été bouchée en moellons de petit appareil, grossièrement carrés ou rectangulaires, posés en assises assez régulières. La partie haute du bouchage est recouverte d'un enduit épais, grisâtre. Dans ce bouchage on avait laissé une porte de passage qui a été à son tour murée. Elle est entièrement recouverte d'un enduit blanc et donnait accès aux combles de l'autre partie du bâtiment.

La deuxième partie du bâtiment, à l'est de l'escalier, comprend les pièces à vivre. Elle se signale, à l'extérieur, par une profusion d'ouvertures, portes et fenêtres: au rez-de-chaussée quatre portes au sud, une porte et une petite baie au nord ; au premier étage trois grandes fenêtres de chaque côté. Les pièces du rez-de-chaussée sont assez basses, avec une hauteur moyenne sous plafond de 2m.25. Cette impression est renforcée, dans la cuisine par la grande poutre qui traverse la pièce dans toute sa largeur, soutenue en son milieu par un chapiteau ancien.

On accède au premier étage par l'escalier précédemment cité. Il est lui-même éclairé par une large fenêtre à chaque étage et ouvre sur l'extérieur au sud.

Au premier étage un couloir commande quatre chambres. A cet étage, tous les murs sont recouverts d'un enduit blanc ainsi que les solives du plafond. La hauteur moyenne sous plafond est de 3m.15.

Au-dessus, le sol des combles est recouvert d'un carrelage en terre cuite (Ill., fig. n° 49, p. 66). Son niveau de sol est beaucoup plus haut qu'il ne l'est dans les combles avec lesquels il communiquait.

Le deuxième bâtiment est entièrement enduit ce qui ne permet pas l'étude des murs. Il comprend deux petites pièces plus un four à pain. Au nord-est le mur se prolonge sur environ un mètre au-delà de son pignon est (Ill., fig. n° 47, p. 65). La cassure n'est pas nette.

G. Aménagements hydrauliques²¹⁵

Comme sur tous leurs sites, les moines avaient mis en place un système de drainage des eaux sur l'ensemble du terrain monastique (Ill., doc. n° 9, p. 34). Les eaux en provenance des pentes situées au sud de l'abbaye étaient détournées par un canal de dérivation qui les amenait au nord-est de la grange abbatiale, dans l'étang du cimetière. Un aqueduc aurait été repéré au bout des bâtiments de la grange. Un autre réseau d'évacuation des eaux passait sous les bâtiments comme en témoigne une voûte de brique mise au jour sous la croisée du transept. Enfin, un réseau de fossés autour de l'abbaye drainait les eaux à fleur de terre pour assainir le site. Celles-ci étaient conduites et évacuées dans le ruisseau du Landais ou/et dans ses étangs. A l'heure actuelle, le manque d'entretien puis l'abandon de tout le réseau de drainage entraîne une humidité constante sur le terrain et dans les bâtiments subsistants.

Le système d'évacuation des eaux usées n'est pas connu. Un fossé semble cependant donner une indication. Puisant son alimentation dans l'étang en amont de l'abbaye, il devait longer les murs du bâtiment des convers et de la cuisine et passer sous le réfectoire et le long de la salle des moines avant de rejoindre un canal se jetant dans le ruisseau du Landais.

²¹⁵ Une grande partie des informations concernant les aménagements hydrauliques est due aux travaux d'Armelle Querrien, à l'époque ingénieur de recherche au CNRS. QUERRIEN (A.), 1998.

Deux autres sources, en plus de Fonstable utilisée comme fontaine du jardin du cloître, jaillissent sur le terrain. Cette abondance d'eau a permis d'avoir également un puit vers la porterie et un autre dans la cour devant la maison des convers où l'eau est au ras du sol.

Les étangs auparavant existants ont aujourd'hui souvent été asséchés (Ill., doc. n° 10, p. 35). Le premier est antérieur à l'arrivée des cisterciens puisque mentionné en 1115 dans la donation à Ramburge. Cet étang laïc était sans doute situé juste en amont de l'abbaye et dit de la Porcherie (comprendre sans doute Porterie). Il en existait apparemment six autres dont un seul a été remis en eau partiellement. Quatre sont situés sur le ruisseau du Landais, celui de la Porcherie constituant la source de ce ruisseau. Il était asséché en 1835 et est aujourd'hui traversé par une route qui le coupe en deux. En aval, en dessous de la grange abbatiale, se trouvait un deuxième étang appelé étang du Cimetière. Le troisième se trouvait juste en dessous (il a été partiellement rétabli) et s'appelle l'étang de Saint-Ours. Le quatrième avait sa queue sous la chaussée du troisième et s'étendait sur 900 mètres de long (appelé Montcorbin sur la carte). Le cinquième plus petit était sur un affluent du ruisseau du Landais dans une clairière du bois de la Garde. Le sixième était plus au sud, dans les bois du Landais et appartenait à un autre bassin. L'abbaye était équipée d'un vivier situé au nord des bâtiments abbatiaux, il mesurait 40 m de long et 7 m de large. Il était fermé par une petite digue maçonnée en dénivelation par rapport au niveau du ruisseau qui coulait en contrebas. Il est en grande partie comblé aujourd'hui.

Les problèmes liés à l'eau sont anciens. En 1653 un texte demande à ce que soit fait un fossé autour de l'église. En 1690 un autre texte apporte quelques précisions supplémentaires : "De faire eslever et plancher la cour de lad esglise a cause de la trop grande humiditté qui cause de grandes maladies aux Rlxs [religieux] qui sont obligés d'y rester pour y faire le service divin Cela ales paru les annes dernieres par la mort et maladies de plussieurs d'y ceux."

Dans le texte de 1752, au tertio, il est mentionné de faire un mur de séparation entre le jardin et la basse cour, sur les fondements de l'ancien, "en forme de fer à cheval depuis notre canal jusqu'au mur". Ce canal pourrait

correspondre à la double ligne partant du bout du bâtiment est jusqu'au grand canal qui redescendait de l'étang situé à l'est et que l'on voit sur le cadastre de 1835. Si cela est, serait-ce le canal d'évacuation des eaux usées partant des latrines des moines ?

En 1758²¹⁶, alors qu'il était question de construire un nouveau bâtiment sur l'emplacement de l'ancien réfectoire, c'est-à-dire sur l'emplacement du bâtiment nord, un sondage d'expert a révélé que le terrain n'était pas assez solide pour permettre une construction. Cela serait-il lié au manque d'entretien des canalisations ? Ou, à l'inverse, le terrain de tout temps impropre à la construction aurait-il entraîné la ruine du premier bâtiment ?

H. Les forges

Entre 1115 et 1120, une forge a été attribuée à l'établissement antérieur²¹⁷ à Montchéry, à 2 km au sud du Landais. Au sud de la queue de l'étang de la Porcherie, on a trouvé des scories dans une tranchée. Un pré au nord du même étang porte le nom de Pâtureau des Forges. Il semble vraisemblable que l'activité en rapport avec le minerai de fer se tenait dans la grange de Ferrière, au sud de Levroux, ville dont l'activité métallurgique est attestée depuis la Tène.

III. Suppositions quant à l'état ancien

De l'église abbatiale, le cadastre (Ill., doc. n° 11, p. 36) conserve la forme, ce qui permet de déterminer ses principales dimensions. La longueur totale de l'édifice d'est en ouest devait être proche de 51m. Sur un transept d'une largeur comprise entre 7 et 8m et une longueur d'environ 28m.²¹⁸ s'ouvraient quatre absidioles et un chevet à deux travées. L'ensemble est limité à l'est par des murs plats.

²¹⁶ Les textes mentionnés dans cette partie proviennent de la série H 278 des archives départementales de l'Indre.

²¹⁷ Cf. ADI H 276.

²¹⁸ Si l'on se réfère à la reconstitution de Marcel Francey, il aurait mesuré 7,40 m et aurait environ 23 à 26 m de longueur.

La nef devait mesurer un peu plus de 32m de longueur pour environ 15m.50 de large. Les murs M3 et M4, nous indiquent la taille, longueur et largeur, d'une travée de collatéral : soit 5m.87 de longueur sur 4m.34 de largeur²¹⁹. Sachant que les deux collatéraux sont en général de taille équivalente, cela aboutit à un vaisseau central d'environ 6 m. 80 de largeur.

De tout cela on peut donc dire que la nef de l'église était vraisemblablement composée de trois vaisseaux et cinq travées. Chacune probablement étayée à l'extérieur de contreforts de même type que ceux existants encore (C1 et C2). L'ensemble devait être voûté en pierre, nous y reviendrons ultérieurement.

A. L'église

Un texte de 1790²²⁰ indique que "l'église est grande et belle mais très humide et sans ornements, excepté des sièges dans le chœur, d'une boiserie de peu de valeur et quelques tableaux avec quatre cloches assez fortes."

Comme indiqué plus haut il reste assez peu de vestiges de l'église abbatiale. Cependant, en s'appuyant sur l'ancien cadastre de 1835, sur les quelques morceaux encore existants ainsi que sur différents textes conservés aux archives, il est possible d'arriver à reconstituer un certain nombre d'éléments, même s'il n'est, malheureusement, pas possible de se montrer assuré de la plausibilité de toutes les hypothèses, ni même, parfois, de simplement choisir entre elles. Plusieurs options sont parfois envisageables, avec autant de crédibilité possible pour chacune.

La première interrogation concerne le massif occidental. Les murs M2 et M3 font partie du même ensemble. Cependant quelle pouvait être la fonction de

²¹⁹M3 mesure 5m.03, sachant que M2, possible contrefort extérieur doit être situé dans l'alignement des supports, mesure environ 72 cm. L'espace intérieur de la travée est donc ramené à 4m.34.

²²⁰ Cf. ADI, registre de la série H. Dans la rubrique consacrée à la liasse H 277, un petit paragraphe mentionne brièvement l'église et indique un document décrivant l'habitation des religieux. Il aurait été intéressant de pouvoir consulter ce document. Malheureusement, cette liasse semble avoir disparu du fonds des archives départementales. Malgré tous les efforts du personnel, il a été impossible de la retrouver.

M2 ? Vu son emplacement, il devait être placé au sud de la porte occidentale de l'édifice²²¹. Ce mur a été surélevé par M1. Le bâtiment s'est-il appuyé en totalité sur un mur déjà construit ou ce dernier a-t-il été "prolongé" de manière à former un nouveau bâtiment. Tout le problème est de savoir s'il s'arrêtait naturellement à ce niveau là ou s'il a d'abord été étêté pour prendre les pierres et remonté ensuite pour les besoins de la construction du hangar (le tout se faisant à une époque indéterminée).

Si l'on prend la première hypothèse, quelle pourrait être la fonction d'un mur de 2m.64 à cet endroit. L'hypothèse la plus vraisemblable serait qu'il s'agit du vestige du porche qui devait précéder l'église. Mais aucun texte de réparation ne le mentionne. De plus, on aurait un porche qui ne couvrait pas toute la largeur de la façade, ce qui semble assez inhabituel²²².

Si l'on prend la seconde hypothèse, il pourrait alors s'agir du reste d'un contrefort de façade. Un texte non daté parle, d'ailleurs, des : "deux grands arcs bouttans du pignon de la grande et ponale porte de lad eglise".²²³ Cependant, ce contrefort serait alors d'une longueur assez peu commune. Cette grande taille serait-elle à mettre en rapport avec un développement important de la porte qu'il encadrerait, telle qu'on peut le voir à l'abbaye de Clairmont par exemple ? Ou bien les contreforts de façade ont-ils été fortement développés pour contenir les poussées dues à une nef très haute, comme celle de l'abbaye de Breuil-Benoît entre autres ?

De la même façon le bâtiment accolé au bas-côté pose problème. Aurait-il servi de presbytère²²⁴ ? D'après un texte de 1754²²⁵, il est mentionné qu'au couchant de l'église se trouvaient des bâtiments appelés le prieuré du Landais. Ce bâtiment se trouvait compris entre l'église et le grand chemin puisque l'une des

²²¹ Il ne semble pas avoir existé de porte donnant accès de la façade ouest dans les collatéraux. Il n'y en a pas trace sur M3.

²²² Si l'on considère les églises possédant encore leur porche aujourd'hui (Pontigny, Valmagne ou Maulbronn par exemple) ou celles dont les plans, connus, attestent d'un porche (Royaumont, Clairvaux ou Preuilly entre autre), toutes ont un porche couvrant la largeur de la façade.

²²³ Cf. ADI, H 278.

²²⁴ Cf. texte non daté, ADI, H 278. " 16° plus de faire renfermer de deux baricades les deux costez du cœur jusqu'au presbitaire pour empecher le peuple qui vient entendre la messe qui entre par la et qui font un si grand bruit que les deux chœurs ne peuvent pas s'entendre l'un et l'autre ".

²²⁵ Cf. ADI, H 265, article 11°.

croisées donnait sur ce dernier. Serait-il possible alors que la première travée ouest du bas-côté sud (et/ou de la nef) ait servi de chapelle ? Cela pourrait expliquer le sens du texte sur les deux chœurs et sur la fermeture du chœur oriental, à partir de là exclusivement réservé aux moines.

Cela pourrait également expliquer le percement d'une porte à cet endroit, très proche de celle qui donnait sur l'extérieur et, de là, le creusement du contrefort. La présence de la semelle ainsi que le fait que le contrefort soit légèrement saillant en hauteur donnent à penser qu'il s'agit d'un "creusement" volontaire pour mettre en place l'ouverture auquel il sert de piédroit nord. Ceci semble encore confirmé par le fait que les faces de parement des pierres des assises les plus basses sont beaucoup plus irrégulières que celles au-dessus. Le premier bouchage de la baie pourrait dater de cette époque. La cloison intérieure délimitant l'espace à vivre du lieu de passage de la population. Ceci impliquerait que l'église paroissiale de Ménétréols-sous-le-Landais était à l'intérieur de l'église abbatiale. Dans ce cas pourquoi ne pas utiliser la chapelle de l'entrée pour cette fonction ? Serait-ce parce qu'à l'époque où cela s'est décidé elle avait été détruite ?

Il n'est pas possible de dater le bouchage de la baie, ni de savoir s'il est antérieur ou contemporain de la construction de la maison. Il n'est pas possible, non plus, de donner de date à cette construction. Cependant, la présence de la canonnère peut donner une indication. En effet, celle-ci faisant son apparition au XVe siècle, il semblerait logique d'en déduire que la maison est antérieure à cette date. Malgré tout, il est impossible de déterminer la date de mise en place de la canonnère. Elle peut n'avoir été installée qu'au moment des premières guerres de religion, ce qui pourrait rajeunir d'autant la maison.

Il existe aujourd'hui un ensemble peint sur le mur intérieur de la maison. Il s'agit d'un motif essentiellement floral, postérieur au bouchage de la baie puisqu'il est légèrement empiétant sur ce dernier.

La cloison sépare ce motif d'une autre trace de peinture noire ou foncée qui n'est présente que sur deux assises successives du bouchage. Il est possible que ces traces soient antérieures à l'utilisation de ces pierres comme bouchage.

Dans les textes il est souvent question de refaire ou réparer les vitrages²²⁶. Plusieurs fragments retrouvés en disent un peu plus long (Ill., doc. n° 12, p. 37-38). S'il y a peu de pièces du XIIIe siècle (2 assurées et 2 probables sur un total de 46 pièces), celles du XVe siècle constituent la majorité de l'ensemble. La grisaille semble aussi l'avoir emporté sur la couleur (34 pièces contre 8 de couleur). Les motifs figuratifs anthropomorphes (si tant est que l'on puisse parler d'anthropomorphisme pour les anges !) sont représentés même si dans la plupart des cas il est difficile de distinguer les motifs corrodés par le temps²²⁷.

Le couvrement du vaisseau central et de ses collatéraux présente également quelques difficultés. Pour la nef on ne peut se référer qu'aux textes puisqu'il ne reste plus de traces en élévation. Un texte de 1690²²⁸ nous apprend cependant qu'il faut : " racommoder les voulttes qui menacent ruine veu qu'il en est tombé quantité de pierre faute d'avoir entretenu la susd couverture ou plutot par la faute des arcs bouttans quon a oste." Ce passage nous permet de déduire l'existence d'un voûtement en pierre, voûtement sans doute sur croisée d'ogives étant donné la présence (ou en l'occurrence l'absence) d'arcs-boutant.

Pour les collatéraux, les textes ne donnent aucune précision. Seule l'observation de la face nord du mur M4 peut nous donner une idée. En effet l'on y voit la trace, en partie haute, d'un arc en plein cintre dont une partie semble composée de claveaux réguliers et l'autre de petits moellons noyés dans un mortier de terre. Là encore, plusieurs hypothèses peuvent être admises.

Première hypothèse : une voûte en berceau plein cintre transversal au-dessus de chaque travée de collatéral. Le problème tient alors à la présence d'un arc comme semble l'attester les claveaux. Quelle aurait été sa fonction à cet

²²⁶ Cf. ADI, H 278 textes de 1657 "remeltre en bon estat tant de massonnerie et charpenterie couvertures vitrierie..." ; 1690 " De faire accomoder toutes les vitres de la susd esglise particulierement celle qui est au cotté de levangile du mre hautel qui cause de tres grandes incommodités au Rlxs qui sont obliges d'y celebrer tous les jours la Ste messe par les vents et pluyes frequentes..." ; et non daté. "que les vitres de toute l'eglise qui sont presque toutes cassées, soient racommodées, surtout celles du grand autel, ou lon ne peut dire la sainte messe, attendu que les vents et la pluÿe inondent tout led autel, outre que les hirondelles y entrent de toux costez, y fond leur nid, y font du bruit et y fiantent, ce qui cause beaucoup de distraction à celui qui y dit la ste messe, de plus les hibous y entrent et fiantent aussy sur le meme autel et sur les autres chapelles, gâtent toutes les nappes d'autel, boivent souvent l'huile de lampe, cassent le verre, de sorte qu'on est obligé d'en faire grande provision pour y en mettre d'autre.

²²⁷ Cf. Annexe, II, B, vitraux.

²²⁸ Cf. ADI, H 278.

endroit, les voûtes en plein cintre reposant généralement directement sur le mur. Et quelle raison donner à la présence d'un chapiteau dans l'angle avec le mur pignon ouest ?

Deuxième hypothèse : une voûte d'arêtes dont le profil correspondrait bien avec le reste du voûtement que l'on voit à l'ouest. Mais là encore pourquoi un arc en plein cintre et surtout un chapiteau ?

Troisième hypothèse : la voûte sur croisée d'ogives. Elle pourrait être préférée, du fait de la présence des claveaux qui pourraient appartenir à un arc formeret (à condition qu'ils aient été bûchés car ils semblent intégrés au mur et non saillants). Mais elle ne correspond plus du tout par la forme de plein cintre visible sur le mur, une voûte sur croisée d'ogives étant par définition de forme brisée.

Il est donc possible que la deuxième hypothèse soit la meilleure. L'arc en plein cintre pourrait être l'accroche de pierre de la voûte, très soignée. Quant au chapiteau, il pourrait s'agir d'une transformation après coup de la voûte d'arêtes en voûte sur croisée d'ogives.

On retrouve le même questionnement avec les quelques vestiges du bras de transept sud. En effet, le positionnement des différentes retombées laisse à penser qu'un changement est intervenu. La régularité des assises du mur et la concordance qu'elles présentent avec les tambours de colonnes montrent un ensemble cohérent. Il n'en va pas de même avec le culot coudé (Ill., doc. n° 13, p. 39 et fig. n° 12, p. 47). En effet, si la voûte était prévue d'ogives dès le départ, pourquoi la retombée ne se fait-elle pas sur la colonne de la croisée du transept ? A l'inverse, si l'on juge que les culots coudés sont plus élégants pour la voûte, pourquoi ne les retrouvent-on pas de chaque côté de la colonne centrale ? Un autre point peut également sembler inattendu, au niveau de la croisée du transept. Deux colonnes engagées sont placées de manière à utiliser l'angle du mur comme dossier. Cet angle est d'ailleurs interrompu, au niveau des chapiteaux des colonnes voisines, pour mettre en place un petit chapiteau qui accueillera trois retombées (ogive et formerets). Il faut souligner que ce dernier ainsi que ceux des colonnes font partie du même bloc comme le montre l'astragale commun ainsi que

le chevauchement des décors des trois chapiteaux. Le désordre des pierres entourant le culot nord-est, par rapport aux assises du mur permet d'imaginer un premier état prévu avec voûtes en plein cintre ou d'arêtes, séparées par un doubleau central. Puis l'on décide de mettre en place une voûte d'ogives. Si cela ne pose pas de problème dans les travées du bras de transept, où il suffit de réutiliser les supports existants (colonne d'angle et colonne centrale) en venant y faire reposer les nouvelles ogives, il n'en va peut être pas de même de la croisée du transept. En effet, il est peut-être délicat de toucher à la structure portante de la croisée. Pour éviter ce problème, on décide alors d'enlever une petite partie des blocs du mur, à droite de la colonne pour y insérer le culot. De même, on décide alors d'enlever les quelques blocs d'angle pour insérer chapiteau et ogive de la nouvelle voûte.

Les seules traces du clocher se trouvent dans deux textes²²⁹. Ils nous permettent de le situer logiquement sur la croisée du transept. Le deuxième texte mentionne également la nécessité de changer les quatre poutres d'une taille d'environ 11 m²³⁰. Ceci pourrait indiquer un clocher carré.

Ce deuxième texte n'est malheureusement pas daté, mais sa position dans la liasse le situerait entre 1690 et 1726. Les textes suivants qui s'échelonnent de 1726 jusqu'aux années précédant la Révolution et qui concernent tous des travaux à effectuer du fait du mauvais état de conservation des bâtiments n'abordent plus jamais le sujet du clocher. Doit-on en conclure qu'il est resté dans un état de conservation satisfaisant ne nécessitant aucune consolidation alors que les autres bâtiments autour de lui continuent à se dégrader, ou plus probablement que l'on a renoncé à le réparer voire qu'il n'est plus existant ?

²²⁹ Cf. ADI, H 278 :

- texte de 1690 : " ... couvrir entièrement l'église dans tous les endroits où elle en aura besoin principalement le côté du levant et son clocher".

- texte non daté : " que les cloîtres soient tous repiqués surtout la nôtre du côté par où on entre en l'église qui est la porte du cloître soit racommodé à cause de l'impétuosité de l'eau qui est tombée du clocher et du toit de l'église..."

²³⁰ Cf. Id., : [...] au clocher, il est besoin de mettre quatre poutres sous led clocher de 34 pieds de long et 19 pied d'ecarissage, repiquer l'église et le clocher plus un surfaix de 20 pieds de long, un autre morceau de bois aud clocher de trente quatre pieds de long sur 8 poulces d'ecarissage [...].

Les absidioles du bras de transept sud se trouvent être le seul endroit de l'édifice encore conservé dans son intégrité première presque complète. L'absidiole sud a cependant plus souffert des activités profanes. Les trous de boulins laissent penser à l'installation d'un plancher qui n'aurait pas couvert la totalité de la surface de l'absidiole, comme une mezzanine. Elle pourrait être en lien avec le percement de la porte et serait alors sans doute postérieure à la Révolution.

Il est plus difficile de déterminer quelle est la fonction du pilastre de l'absidiole nord. Est-il la trace d'un décor de type retable auquel il servait d'encadrement, ou bien de l'emplacement d'un tombeau dont il est l'une des pièces restantes ? Pour cela, il faut accepter l'hypothèse que l'emplacement non dallé qui lui fait suite correspond, dans le premier cas, au bahut supportant le retable ou, dans le second cas, au monument proprement dit. Cependant, la dimension de cet espace (1m.19 x 1m.39) semble un peu restreinte pour cet usage.

Enfin, les absidioles du bras de transept nord devaient être visuellement très proches de celles existant encore sur le bras de transept sud. Il faut cependant noter cette différence de taille de plus de soixante centimètres, dans le sens est-ouest, entre les deux côtés. Le désaxement qui semble avoir existé entre la nef et le chevet, si l'on en croit le cadastre, est-il la cause de cette différence de taille rendue nécessaire lors du raccordement du bâtiment est aux absidioles et bras de transept nord ? Ou bien a-t-elle été volontaire dès le départ, mais, dans ce cas, dans quel but ? En effet, il ne semble pas exister de causes extérieures majeures nécessitant ce type de "déformation".

Le chevet conserve lui aussi sa part de mystère. Marcel Francey, en se basant sur ce qu'il reste du mur est, imagine une très large baie pour éclairer le chevet (Ill., doc. n° 14, p. 40). Pour ma part, j'envisagerais plutôt un groupe de trois baies distinctes, assez semblables à celles que l'on trouve dans les absidioles. La dimension du mur se prêtant assez bien à cette hypothèse (Ill., doc. n° 15, p. 41).

La "décoration" de l'abbatiale tient surtout dans ses chapiteaux. Trois types de chapiteaux sont utilisés au Landais : les chapiteaux végétaux, les chapiteaux à crochets et les chapiteaux mixtes.

Les premiers, tout en n'étant pas grossiers, donnent une impression d'épaisseur et d'absence de mouvement (à une exception près). Ils sont très différents de ceux de l'abbaye de Noirlac par la forme des feuilles sculptées, mais très proche de ceux de l'abbaye de La Prée. Ils sont également assez proches de ceux de l'abbaye de Loroy, malgré le fait que ces derniers semblent plus vivants.

Les chapiteaux à crochets sont simples, non stylisés. Les feuilles côtelées sont épaisses, la nervure centrale est profonde. Le crochet végétal n'est pas une simple boule mais plutôt un enroulement végétal. Là encore, il y a peu de ressemblance avec ceux de Noirlac. La ressemblance se situe plutôt avec ceux de Loroy.

Quant aux derniers, combinant les particularités des précédents, ils sont à comparer avec ceux de l'abbaye de Loroy dont ils se rapprochent beaucoup. Ceux du Landais sont cependant plus simples, avec un feuillage plus épais et plus statique.

Enfin, l'église étant un lieu d'activité liturgique, il convient également de s'interroger sur l'emplacement des autels. On ne sait malheureusement pas grand-chose de ceux-ci. La conservation très partielle des éléments bâtis ne s'étant pas transmise aux éléments liturgiques.

On constate cependant que chaque absidiole devait comporter un autel. C'est ce que montre la présence des lavabos et niches présents dans tous les murs sud. Ces autels, suivant ce qui était prescrit, devaient se trouver, peut-être, en regard des lavabos, ce qui laissait l'espace nécessaire pour que le célébrant puisse le contourner.

On ne sait pas grand-chose des dédicaces des autels, à part ce que nous apprennent les textes, à savoir qu'il existait un autel dédié à sainte Madeleine et un autre à saint Jean. On peut déduire des peintures trouvées sur le mur que la chapelle décorée des scènes de la vie de la Vierge qu'elle lui était sans doute consacrée.

Dans le chevet, le monticule de terre est cohérent avec l'emplacement supposé d'un autel en regard des piscines. De plus, il se trouve dans l'axe de l'ensemble. Le chœur était donc dans la deuxième travée.

La première travée se trouvait sans doute plutôt réservée aux sépultures (seigneurs de Buzançais et de Prie, Pierre de Thyville, abbé du Landais). Les seules autres sépultures dont nous connaissons les emplacements se trouvent toutes dans le bras de transept sud, soit dans les absidioles, soit dans le bras de transept même. On ne trouve pas mention de sépultures dans le bras de transept nord. Cependant la présence de l'ossuaire dans ce qui était l'absidiole nord semblerait indiquer qu'elle eut également, à un moment, une fonction funéraire. Le problème est qu'en l'absence de fouille de cette fosse et d'analyse des ossements s'y trouvant, il est impossible de savoir d'une part s'il s'agit d'ossements humains ou animaliers (liés à l'utilisation agricole de cette partie de l'édifice après la Révolution), et d'autre part, de quelle époque ils peuvent dater et s'il s'agit d'une réduction suite à la récupération de la plaque ou du monument qui les recouvrait ou d'un simple regroupement et dépôt venant de plusieurs endroits de l'édifice.

B. Le cloître

La cour du cloître, d'après le plan cadastral, présente un espace de presque 32-34 m. dans le sens est-ouest et presque 41 m. dans le sens nord-sud. Ces mesures ne prennent pas en compte la place des galeries de cloître. Bien que mentionnées à plusieurs reprises dans les textes pour des travaux divers à y effectuer, leur taille n'est jamais précisée. Si l'on admet que l'aile du cloître est un peu plus grande qu'une absidiole, hypothétiquement ces galeries pourraient faire environ 4m.50 (largeur de la galerie plus largeur du buffet), ce qui donnerait alors, pour l'espace central du cloître, 25 m. dans le sens est-ouest et 32 m. dans le sens nord-sud.²³¹

²³¹ Si l'on accepte toutes les mesures du plan cadastre, l'espace possible pour une galerie de cloître serait de 4m.23.

Les galeries de cloître ont eu besoin de réparation au XVIIIe siècle. Le texte de 1653 nous apprend que l'on va murer la porte du cloître donnant dans la cour abbatiale. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de la porte qui permettait autrefois aux convers de passer de l'extérieur à l'intérieur, située sans doute dans la partie nord du bâtiment ouest.

Un texte non daté²³² indique un problème particulier du côté de la porte du cloître par laquelle on entre dans l'église. Cette porte devait donc se trouver dans la travée la plus orientale du bas-côté nord de la nef. Le contrefort qui marquait l'angle entre les galeries sud et est du cloître était régulièrement abîmé par les eaux tombant du clocher, et avant lui la noue de ces deux galeries. Les galeries de cloître sont abîmées au point de nécessiter qu'elles soient carrelées, blanchies et renduites.

En 1752, il faut démolir les murs qui ont été montés dans la galerie de cloître "pour y faire les cuves et les tonneaux", car ils causent de l'humidité aux murs environnants. Deux ans plus tard, un devis de travaux explique que des maçonneries avaient été construites entre les arcades avec deux cloisons, une à chaque bout. Cela devait ainsi constituer une sorte de pièce fermée dans l'aile du midi, soit l'aile sud. La porte d'accès à la cave devait être percée dans l'alignement de cette aile, mais dans la galerie ouest.

C. Le bâtiment est

Le bâtiment est pose quelques problèmes également. Le plan cadastral est à cet égard surprenant, voir incohérent avec les vestiges encore en place.

En effet, il nous montre un bâtiment dont les murs nord, sud et est affectent la forme d'un trapèze isocèle d'un peu moins de 16 m de largeur. Perpendiculairement, à environ 7 m. de l'angle du mur nord-ouest, un autre bâtiment forme un angle droit avec le mur ouest. Il mesure approximativement 7 m. de largeur. De chaque côté de ce bâtiment, le mur ouest du bâtiment est n'est pas au même niveau. La portion du mur ouest située au nord de ce bâtiment est relativement parallèle au mur est du bâtiment est, alors que la portion sud de ce

²³² Cf. ADI, H278, art. 3.

même mur ouest est nettement de biais, s'élargissant vers l'angle sud-ouest du bâtiment est. A l'heure actuelle, les contraintes ayant présidé à ce choix architectural ne sont plus visibles. Qu'elles aient été naturelles (présence de sources par exemple) ou anthropiques (nécessité de préserver des bâtiments alors existant) elles ne sont plus qu'hypothétiques.

Le cadastre nous montre un bâtiment est dans l'exact prolongement : à l'ouest, du mur gouttereau ouest du bras de transept nord ; à l'est, du mur est des absidioles du bras de transept nord. Or, l'observation des murs nord et est de la pièce du rez-de-chaussée permet de dire qu'il n'y avait pas de mur dans le prolongement du mur est de celle-ci. Le contrefort d'angle est net, ne présentant aucune trace d'arrachement ni de cassure. De plus, son appareillage le rend cohérent avec le reste du bâtiment et semble exclure toute construction ultérieure visant à éviter les déversements et autres effondrements dus à l'absence de soutien après destruction du mur est. Cela nous permet de conclure que cette partie du bâtiment faisait saillie, vers l'Est, sur le nu du mur du bâtiment des moines.

Si l'on suit le plan "classique" des abbayes cisterciennes, le bâtiment est se situe dans le prolongement du transept. Il aurait donc une largeur comprise entre 7 et 8 m (ce qui correspondrait à la taille du bâtiment nord tel qu'il apparaît sur le cadastre). Il semble donc évident que le bâtiment est venait en avant de l'ensemble de pièces encore existantes. Ceci est confirmé par les vestiges du mur nord du bras de transept nord et par ceux du mur nord-ouest de la pièce du rez-de-chaussée. Cela se voit aussi au niveau des supports de cette dernière : à l'ouest chacun accueillait sans doute cinq retombées (deux formerets, un doubleau et 2 ogives).

La pièce du rez-de-chaussée, de par sa position mitoyenne de l'église et du transept, remplit les conditions du *vestiarium*, autrement dit de la sacristie. On retrouve la même disposition de sacristie à deux travées et en saillie, entre autres, dans les abbayes de Beaulieu, Fontenay, Preuilly et Clairvaux, ou encore Noirlac²³³. La travée est de la sacristie présente la particularité d'avoir été transformée en chapelle, peut-être pour l'abbé, comme semble l'indiquer la présence d'un lavabo dans le mur. Cela se trouve aussi dans les abbayes d'Obazine

²³³ Cf. Aubert, 1947.

et de la Garde Dieu. On venait y brûler les cheveux des novices et les linges ayant servi à l'extrême-onction donnée aux mourants. La communication de la sacristie avec le transept devait se trouver dans la partie aujourd'hui détruite. Cette sacristie était déjà en mauvais état en 1653 puisqu'il est question de la faire "retablir"

A l'inverse de la sacristie dont le mur ouest n'est qu'un bouchage consécutif à une destruction de la moitié de l'ensemble, le mur ouest de la pièce du premier étage paraît être d'origine, comme en témoigne sa cohérence en partie haute. Cette petite pièce paraît donc avoir été conçue pour fonctionner dès le départ en autonomie par rapport au dortoir. Totalement isolée, elle est moins susceptible d'être atteinte en cas d'incendie et ses petites ouvertures ne permettent pas d'intrusion par l'extérieur. On peut donc l'identifier comme salle du trésor ou des archives. Une pièce ayant ces fonctions est d'ailleurs mentionnée dans un texte de 1752²³⁴ concernant des travaux, qui indique que la cloison du dortoir va être reculée pour permettre la construction de trois pièces supplémentaires jusqu'à la pièce où sont renfermés les titres de la dite abbaye appelé le charrier, en laissant derrière cette cloison un espace libre pour y aller. On retrouve cette même pièce, entre autres, à Cîteaux et Clairvaux, mais également à Beaulieu, Valcroissant, l'Epau, le Val, Mortemer et Sénanque²³⁵.

Dans la salle du trésor, tout l'ensemble laisse à penser qu'il s'agissait primitivement d'une voûte d'arêtes sur laquelle on est venu plaquer des ogives.

Le bouchage de l'arc et la petite porte étaient déjà en place lorsque l'on a peint le décor de faux joints (qui est également présent sur le bouchage, il semble en assez bonne concordance avec ceux des côtés).

Nous sommes peut-être dans un espace plus ancien que ne l'est l'église. Espace que l'on aurait mis en concordance avec la nouvelle construction qu'était l'église par le biais des "fausses ogives" et de l'enduit peint de faux joints.

Il est cependant regrettable que la partie haute du bâtiment soit absente. En effet, l'interprétation du décroché du mur sud est ainsi problématique. L'ouverture signalée sur le côté sud paraît très proche de forme et de taille de celle visible au-dessus de l'absidiole sud du bras de transept sud. Il est possible qu'elle ait alors eu

²³⁴ Cf. ADI H 278.

²³⁵ Cf. Aubert, *op. cit.*, t. II, p.91-92.

la même fonction d'accès aux combles, sa position excentrée vers l'ouest évitant un trop long cheminement sur les voûtes. Mais cela peut aussi avoir un rapport avec l'existence d'un clocher de l'horloge, type clocher peigne, dont l'existence n'est pas mentionnée dans les textes, et dont on aurait ici la souche.

De la disposition du rez-de-chaussée, l'observation ne nous apprend pas grand-chose, si ce n'est qu'il existait une ouverture à côté de la sacristie. Elle pourrait correspondre soit au passage sur l'extérieur commun aux différentes abbayes, mais alors curieusement positionné et sans analogie connue dans d'autres abbayes, soit, plus sûrement, à une ouverture postérieure percée dans la salle capitulaire.

Les sources textuelles ne sont guère plus prolixes. Un écrit de 1653 nous indique qu'il faut "racommoder une escurie auxdicts religieux proche le lieu ou on fait les ecritures et etudes". Un deuxième texte précise que cette écurie est un ancien lieu conventuel²³⁶. Il y avait donc au moins deux pièces. Si l'on rapproche cela de la disposition "classique" du bâtiment des moines dans une abbaye, la sacristie était suivie de la salle capitulaire, ici transformée en écurie, d'une salle des moines utilisée comme scriptorium, les deux sans doute séparées par l'escalier de jour (dont nous n'avons ni traces ni mention mais qui fait partie des éléments récurrents du bâtiment).

Le premier étage était réservé au dortoir, mais celui-ci devait être plus spécialement au-dessus de la salle capitulaire. En effet on sait qu'à une époque celle-ci a servi d'écurie, ce qui incommodait les religieux à cause de l'odeur de fumier qui se dégageait de sous leurs fenêtres²³⁷. Ce dortoir n'était pas en bon état et figure dans quasiment tous les textes de travaux, dès 1653, essentiellement pour

²³⁶ Cf. ADI, H 278, 1690, article 17 : "Quil leurs donne des lieux ou ils puissent faire une cave et une escurie, attendu que ces lieux sont des lieux réguliers les quels ils veulent mettre en etat pour les faire servir a ce a quoy ils ont esté par cy devant destines et non a des choses profanes et indecentes."

²³⁷ Cf. ADI, H 278, texte non daté : "14° [...] une ecurie hors des lieux reguliers, attendu qls sont contraint d'employer lesd lieux reguliers a ces sortes de batimens, ce qui les incomode surtout par la puanteur du fumier qui en sort, qui est au dessous de leur fenetre".

des problèmes de couverture et de charpente²³⁸, puis d'agrandissement et de remise en état des chambres²³⁹.

D. Le bâtiment nord

Les bâtiments nord et ouest de l'abbaye ont aujourd'hui disparu même si le cadre permet de retrouver leur forme et leur emplacement. Seule trace encore présente, le petit bâtiment servant de boulangerie et conservant un four au bout du bâtiment d'habitation. Ce petit morceau était l'angle de jonction entre les deux bâtiments. Si l'on suit le plan type des abbayes cisterciennes, il est probable que l'on se trouve alors au niveau des anciennes cuisines.

Le chapiteau présent dans la cuisine du bâtiment d'habitation est sans conteste ancien. Peut-être est-il le seul témoignage aujourd'hui existant du premier état de l'abbaye.

E. Le bâtiment ouest

Celui-ci est aujourd'hui entièrement détruit. Seuls les textes peuvent permettre d'entrevoir ce qu'il a été. Le texte de 1653 nous indique que "ledict sieur abbé a de plus accorde lune partie est sa cave proche leglise depuis le pignon dudit coste jusqu'au plus proche pilier". Cela permet de penser que le bâtiment devait être en partie bâti sur une cave, sans doute assez longue et qu'il devait être renforcé par des contreforts à plusieurs endroits sur sa longueur. Sinon l'on ne parlerait pas du pilier le plus proche. A moins qu'il ne s'agisse du pilier de la galerie de cloître mais cela semble assez aléatoire pour la précision de la fermeture. (Comment se référer à un pilier lointain et que l'on ne voit pas ?). Un texte de 1752 revient sur la cave et indique qu'elle est séparée par un mur. Il est aussi indiqué que cette cave dans son intégralité servait autrefois de noviciat ou de salle des morts.

²³⁸ Cf. Id., 1690 : "couvrir le dortoir des Rlx ou il pleut par tout specialement dans la chambre de dom prier qui a este contraint d'y mettre long temps des vaisseaux pour recepvoir la pluye qui en provenoit mesme jusque sur son lit".

²³⁹ Cf. ADI, H265 et H278.

Conclusion

Les éléments évoqués ci-dessus laissent à penser que l'abbaye du Landais présente plusieurs phases de construction. En effet, les joints relativement épais que l'on retrouve sur les murs ainsi que le mélange de traces de layage et de brettage (les premières plus nombreuses que les secondes) tendent vers une datation dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Ceci confirmé par des baies et des portes en plein cintre assez étroites. De même, si l'hypothèse de restitution des baies du chevet est correcte, cela rattache l'abbaye du Landais encore plus sûrement aux premières abbayes de l'ordre telle que Fontenay.

Cependant, les voûtes sur croisée d'ogives, malgré un bombement encore assez important, se rapprochent plus de la fin du XIIe siècle (3^e 1/3). Tout comme les chapiteaux, dont le décor et façon de taille nous renvoient à une période comprise entre le 4^e 1/4 du XIIe siècle et le 1^er 1/4 du XIIIe siècle²⁴⁰. Les bases de colonnes ont, quant à elles, une forme que l'on retrouve au début du XIIIe siècle²⁴¹.

Le décor pictural, quant à lui, n'est pas d'un grand secours puisque longtemps interdit. Cependant, les peintures de faux-joints rouges apparaissent au début du XIIIe siècle. Quant aux peintures murales, elles se rapprochent de ce que l'on trouve à partir de la deuxième moitié du XIIIe siècle.

La différence de datation intervenant essentiellement entre la structure (mur, baies, etc...) d'une part, et le voûtement et la "décoration" d'autre part, on peut dire que, pour l'abbatiale, on a soit affaire à un repentir de construction qui a fait changer le principe de voûtement, soit une reconstruction dans un deuxième temps pour adapter le voûtement au goût du jour. Le repentir semblerait d'ailleurs plus logique. Il expliquerait pourquoi les ogives sont intégrées au doubleau central

²⁴⁰ Les abbayes utilisées comme éléments de comparaison pour la datation des chapiteaux et culots sont : - pour les chapiteaux, Casa Marii (1^er 1/4 du XIIIe siècle) ; Fontfroide ; Dalon (début du XIIIe siècle) ; Le Relecq (XIIIe siècle).

- pour les culots, Fountains (XIIIe siècle) ; Preuilly (1^er 1/4 du XIIIe siècle) ; Jouy, la grange (1^er 1/4 du XIIIe siècle) ; Fontaine les Blanches (XIIIe siècle).

²⁴¹ L'abbaye utilisée comme élément de comparaison pour la datation des bases est : Bonport (premier tiers du XIIIe siècle).

du transept et pourquoi les absidioles ne montrent pas trace de changement. Toutes les assises y sont cohérentes.

On aurait donc une abbatale dont la construction des parties basses aurait commencé à la fin du XIIe siècle (dernier tiers ou dernier quart du XIIe siècle), et dont les parties hautes auraient, quant à elles, été achevées durant le premier quart ou le premier tiers du XIIIe siècle. Dans tous les cas, la cohérence et l'homogénéité des structures existantes semblent assurer une construction assez rapide.

L'ensemble sacristie-salle du trésor homogène dans sa structure murale, l'est beaucoup moins dans son voûtement. Celui-ci apparaît comme rajouté et, à bien des égards, maladroit voire inadapté. De plus, la différence de taille des absidioles des bras de transept nord et sud pourrait indiquer un problème d'adaptation d'un bâtiment sur l'autre.

Ceci tendrait vers la conclusion que nous nous trouvons dans un bâtiment présentant deux phases de construction bien distinctes. La première pourrait être contemporaine ou légèrement antérieure à la première phase de construction de l'abbatale. La seconde, postérieure à la fin de la construction de celle-ci, aurait consisté à adapter le voûtement pour le mettre en conformité avec celui de l'abbatale voisine. Cependant, le bâtiment n'ayant pas été conçu à cette fin, cela pourrait expliquer les maladroites et rattrapages constatés ainsi que l'apparente inadéquation de ce type de voûtement à la taille des pièces.

ABBAYE

DES

PIERRES

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

2 B 19 : 1671, Descente faite à l'abbaye pour dresser un procès-verbal du mauvais état des lieux

G28 : Droit de primatie accordé à l'archevêque de Bourges par Lucius III sur l'abbaye.

G48 : 26 lettres de l'abbé des Pierres à M. Maret, procureur de Bourges au sujet de la ferme de la Grimoderie, 1705.

8G283 : Titre scellé n° 106, 1483

10H1 : Inventaire, XVIIIe siècle.

10H2 : Inventaire, 1637

10H3 : Inventaire des titres non signés, XVIIe siècle.

10H4 : Donations, fondations, cessions, échanges, 1163-1711

10H5 : Actes de décès, 1762-1785

10H6 : Procès-verbal des vols, pillages, incendies, 1609-1650

10H7 : Rentes, 1719-1775

10H8 : Etat des revenus et des charges, 1730-1789

10H9-10H14 : Terriers

10H15-10H29 : Registres de reconnaissances et actes notariés

10H30-10H52 : Lièves

10H53-10H62 : Registres des acquis, recettes, rentes et cens

10H67-10H84 : Comptes

10H85 : Bois

10H87 : Procès de l'abbaye contre le prince de Sobre

10H88-10H143 : Biens possédés dans les paroisses de : Arcomps*, Boussac-les-Eglises, La Chapelette, Châteaumeillant, Huriel, Las, Marçais, Mesples, Montlevic, Parassay, Préverenge, Sidiailles*, Saint-Christophe, Saint-Martinien, Saint-Maur, Saint-Palais, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin*, Saint-Sauvier, Viplaix.

Q 267 : Inventaire, district de Châteaumeillant, 1791

Q 290 : Inventaire du mobilier et des titres, Sidiailles

Q499 : Vente de biens appartenant à l'abbaye

Archives départementales de la Creuse (abrégé ci-après ADCr) :

H 166 : Vidimus de l'exemption des abbayes d'Aubepierre et des Pierres

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

F 310 : Copie d'un vidimus d'exemption des abbayes d'Aubepierre et des Pierres

Bibliothèque municipale de Bourges :

Catalogue des manuscrits n° 100

2. Sources graphiques

Archives départementales du Cher :

10H86 : Plan des bois de l'abbaye

XIII : Plan cadastral parcellaire 1810

3. Sources sigillographiques

Archives départementales du Cher :

8G283 : 1483, titre scellé 106

B. ETUDES

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Paris, Imp. Nat., 1926.

CHENON (E.), Le prieuré d'Aignerais, membre de l'abbaye des Pierres, *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre*, t. XXIV, 1900, p. 35-55.

CHENON (E.), Notes archéologiques et historiques sur le Bas Berry, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, XXVIIIe vol., 1904, p. 21-71.

CHENON (E.), La Vierge à l'enfant de l'abbaye des Pierres... à l'église Saint Saturnin, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, n° 31, 1994, p. 13-16.

DESHOULIERES (F.), *Les églises de France – Cher*, coll. Les Eglises de France, Letouzey et Ané, Paris, 1932.

GANDILHON (A.), Notice sur le classement du fond de l'abbaye des Pierres, *Rapport sur le service des archives départementales du Cher*, Bourges, 1922-1923, p. 8-9.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

HUGONNIOT (J.Y.), Une visite à l'abbaye des Pierres, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, hiver 1993-94, n° 30, p. 6-18.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

POULLE (P.), *Sidiailles, canton de Châteaumeillant*, Service départemental d'archéologie du Cher.

POULLE (P.), Un patrimoine menacé l'abbaye des Pierres et le pillage de 1650 Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 159-172.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

I. Présentation historique

A. Emplacement et environnement

L'abbaye des Pierres est située à 65 km au sud de Bourges, prise entre les anciennes seigneuries de Culan à environ 6 km et de la Roche-Guillebaud dont le château se trouve approximativement à 1, 5 km à vol d'oiseau (Ill., doc. n° 1, p. 68).

Le lieu choisi pour construire l'abbaye portait le nom de Val Horrible, sans doute à cause de son isolement. En effet, totalement à l'écart des grandes voies de communication, on y accède par un GR, le chemin des maîtres sonneurs, qui finit en cul-de-sac sur une rivière.

Le site est inclus dans un bois, portant encore aujourd'hui le nom de bois de l'abbaye (Ill., doc. n° 2, p. 69). Celui-ci, sans doute moins étendu qu'au XIIe siècle, conserve encore assez nettement la clairière de défrichement réalisée pour l'installation de l'abbaye (Ill., doc. n° 3, p. 70). Ce bois est arrosé par deux ruisseaux affluents de l'Arnon, le Jot et la Joyeuse, le premier se jetant dans le second non loin de l'abbaye. Ces deux cours d'eau, coulant respectivement nord-ouest sud-est et sud-nord puis est, sont très encaissés et forment, à leur confluence, un escarpement rocheux sur lequel a été bâtie l'abbaye (Ill., doc. n° 4, p. 71).

Les contraintes physiques fortes ont sans doute fait que le paysage d'origine a assez peu évolué.

Aujourd'hui, la végétation (arbres et plantes diverses) a pris possession des anciens bâtiments.

B. Archives et documents

Les documents concernant cette abbaye sont principalement conservés au centre des archives départementales du Cher. Référencés 10 H 1 à 10 H 143, ils

concernent essentiellement le domaine économique. Il faut cependant noter que c'est une des rares abbayes pour lesquelles nous possédons un plan masse. On trouve également quelques références dans les séries B, G, E, Q, et S.

S'il n'existe pas d'étude sur la globalité de l'abbaye, certains points particuliers de son histoire ont en revanche été traités de façon très précise.

C. Fondation et histoire générale

La date de fondation de l'abbaye des Pierres n'est pas sûre. L'auteur le plus ancien, La Thaumassière²⁴², avance une fondation avant l'année 1135, alors que dom Piolin dans la *Gallia Christiana*²⁴³ (et la majorité des auteurs qui suivront) indique une fondation en 1149, en conséquence d'une migration d'un groupe de moine de l'abbaye d'Aubepierre.

Les deux hypothèses trouveront des soutiens. Ainsi, l'abbé Sylvain Simonet, dans une déclaration de 1730²⁴⁴, reprend la datation émise par Dom Piolin dix ans plus tôt. En revanche, Emile Chenon²⁴⁵, en 1900, s'affirmera en faveur de la datation de La Thaumassière. Cette certitude lui vient d'un malentendu relevé dans les notices des abbayes d'Aubepierre et des Pierres contenues dans la *Gallia Christiana*. En effet, ces deux abbayes sont fondées la même année 1149, avec la précision du 10 juin pour l'abbaye d'Aubepierre. La confusion, pour l'auteur, réside dans le fait que dans la notice de la colonne 215, l'abbaye des Pierres est dite fille de l'abbaye d'Aubepierre, alors que dans la colonne 644, la notice indique que l'abbaye d'Aubepierre est fille de l'abbaye des Pierres. La date de 1149 pour l'abbaye des Pierres serait issue de ce mélange de notice. Cette apparente confusion n'était d'ailleurs pas passée inaperçue puisque L. Janauschek la relève déjà en 1877, mais il l'explique par une double fondation le même jour.

L'incertitude sur la date ne vaut pas pour le fondateur présumé. Tous les auteurs désignent Raoul le Vieil, seigneur de Déols et son fils Ebbes II. Raoul le

²⁴² THAUMASSIERE (G. T., de la), 1865, t. III, p. 270-272.

²⁴³ PIOLIN (Dom), 1873, t. II, col. 215-217.

²⁴⁴ ADC, 10H8, n° 1, déclaration pour l'assemblée du clergé de France qui sera tenue en 1730.

²⁴⁵ CHENON (E.), 1900.

Vieil, cinquième ou sixième du nom selon les auteurs, est généralement considéré comme mort en 1135 (ce qui explique la date avancée par La Thaumassière). Cependant, un auteur²⁴⁶ l'a trouvé mentionné vivant dans un texte de 1140 et suppose qu'il est mort peu avant 1150, date à laquelle on parle de Geoffroy, son successeur à la tête de la seigneurie de Boussac. Si l'on prend en compte cette donnée, rien n'empêche alors de concilier date et fondateur.

En l'absence de charte de fondation, l'étude des actes de donations et autres transactions réalisées aux XIIe et XIIIe siècles peut apporter des éléments intéressants²⁴⁷. Les actes les plus anciens remontent à l'année 1150. La famille de Déols n'est mentionnée que deux fois sur toute cette période (cinq fois si l'on compte les branches collatérales). Cependant, il convient d'ajouter un vidimus de 1286 conservé aux archives départementales de la Creuse²⁴⁸ et apparemment rédigé par Raoul, qui exempté les abbayes d'Aubepierre et des Pierres de tous devoirs dans l'étendue de ses fiefs et confirme les possessions à Châteauroux. Cette donation sera reprise et confirmée par Eudes en 1187.

En revanche, les actes font ressortir trois familles de grands donateurs : les La Roche Guillebaud (11), les Baraton (9)²⁴⁹ et les Culan (7)²⁵⁰. L'écart entre le nombre d'actes consentis par ces familles et celui des autres donateurs est assez considérable (en moyenne 9 pour les trois premiers, 2 à 3 pour les autres). Il est à noter que les deux premières familles sont proches (soit par les liens de parenté, soit par ceux de la vassalité), l'une et l'autre se servant régulièrement de témoin dans les actes. De plus, Gaudefroy de Preuly, premier donateur répertorié en 1150 a pour témoin un La Roche Guillebaud et un Baraton. D'autre part, les donations effectuées par ces deux familles dans le troisième quart du XIIe siècle ne sont pas négligeables et concernent des terres ou l'abbaye fondera des granges, ainsi que des bois et droits d'usage et de pacage. De ces faits corrélatifs, doit-on déduire que

²⁴⁶ Cf. E. Chenon, 1915, p. 112-113. L'auteur a trouvé une donation faite à l'abbaye de Prébenoît par Raoul et ses fils Ebbes, Charles et Raoul. Ce dernier étant pour lui Raoul VI le Vieil ou l'ancien. L'abbaye de Prébenoît ayant été fondée en 1140, ce texte ne peut pas être antérieur à cette date et repousse donc d'autant le décès de Raoul.

²⁴⁷ Cf. ADC 10 H 1.

²⁴⁸ Cf. ADCr, H 166, retranscription ADI, F 310.

²⁴⁹ Cette famille possédait la seigneurie de La Preugne, ancienne paroisse de Préverange, située une douzaine de kilomètres au sud de l'abbaye.

²⁵⁰ A ce propos il est intéressant de noter que les Culan n'apparaissent comme donateurs qu'à partir de 1197, soit après le déménagement de l'abbaye de Bussière.

le soutien accordé par ces familles à l'abbaye ne découle que d'une considération pieuse qui pousse quelques familles aisées à combler de bienfaits l'abbaye la plus proche ? Ou bien doit-on y voir l'œuvre normale des fondateurs, en l'occurrence les La Roche Guillebaud, qui vont pousser leurs vassaux à les imiter (Preuly, Baraton et sans doute d'autres parmi les donateurs mais dont les noms ne permettent pas de les replacer avec certitude) et qui obtiendraient aide et soutien des Culan, une fois ceux-ci débarrassés des charges de leur propre abbaye²⁵¹ ?

En effet, en 1206 Helie de Culan prend en sa garde l'abbaye et ses granges. Est-ce par souci d'une protection plus efficace ? Etant géographiquement plus proche que la famille de Déols les seigneurs de Culan pouvaient donc intervenir plus rapidement en cas de besoin. Ou bien parce que la situation de la famille de Déols est devenue si précaire qu'elle ne peut plus assumer son rôle de protecteur dévolu au fondateur²⁵² ?

Cet ensemble de questions reste néanmoins sans réponse en l'absence d'une documentation plus précise et abondante.

Le patrimoine de l'abbaye s'est enrichi de dons divers avec deux périodes fastes : 1200-1219²⁵³ avec vingt-six dons, qui est aussi la période où l'abbaye doit faire face au plus grand nombre de procès (5) et 1250-1269 avec vingt dons répertoriés. Cette deuxième période est constituée pour la moitié par des donations testamentaires qui se groupent aussi en deux périodes : la première entre 1254-1257 (5) et la seconde entre 1261 et 1264 (5). Ce sont des donations "sous

²⁵¹ Voir abbaye de Bussière, p. 523-547.

²⁵² Raoul de Déols, dernier du nom, meurt en 1176, laissant pour unique héritière Denise alors âgée de trois ans. Les propriétés de la famille de Déols sont très importantes en Bas-Berry et se trouvent placées entre celles de la couronne de France et celles du duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre Henri II. En 1177, ce dernier envahit les terres de Déols, prend Châteauroux et contraint l'oncle et protecteur de Denise à lui remettre l'enfant. Il la marie avec un seigneur anglo-normand et devient alors maître du Bas-Berry. Veuve en 1186 elle est remariée à André de Chauvigny par Richard Cœur de Lion. Cet état de fait aura une incidence sur les incursions et batailles que livrera Philippe Auguste dans cette région à partir de 1187 (voir également l'abbaye de Bussière). De nouveau veuve en 1202 elle sera remariée par Philippe Auguste à Guillaume de Sancerre et meurt en 1207. Il n'y a plus de seigneurs de Déols.

²⁵³ Peut-être est-ce à mettre en relation avec la signature du traité de Goulet en 1200 qui met un terme à la guerre que se livrait Plantagenêt et Capétiens en Bas-Berry. La suzeraineté des seigneuries de Graçay, Issoudun et Châteauroux passant de Jean sans Terre à Philippe II par l'intermédiaire de Blanche de Castille qui devient la bru du roi. Les périodes de calme étant plus propices aux donations.

condition", le plus souvent en échange d'une sépulture ou en paiement pour l'entretien d'un luminaire.

Petit à petit, les moines ne se contentent plus des donations qu'on leur fait. Ils tentent d'harmoniser leur patrimoine par des accords et des échanges (dès 1189), puis par des achats (entre 1260 et 1299). On voit également une évolution dans la nature des donations : très souvent des terres, prés et bois au départ, puis de plus en plus souvent des rentes en nature provenant de divers cens.

L'abbaye semble donc avoir vécu une vie assez conforme à celle des autres abbayes de l'ordre. Elle resta apparemment d'assez petite taille puisqu'elle ne semble avoir jamais eu besoin d'essaimer. Comme nombre de ses consœurs, elle eut sans doute à souffrir de la guerre de Cent Ans, sa position limitrophe entre les possessions françaises et aquitaines ayant dû l'exposer à certains désagréments. Cependant, on n'en trouve pas trace dans les textes.

En revanche on sait que les Guerres de Religion, ainsi que la Fronde, lui furent particulièrement néfastes. La première attaque se situe en juin 1560. Le duc de Deux-Ponts, accompagné du prince d'Orange attaquent et pillent l'abbaye²⁵⁴. Puis ils s'attaquent à la tour de Boueix, à 8 km à l'ouest²⁵⁵, là où l'abbé avait fait mettre à l'abri préventivement une partie de ses documents. A partir de cette date, les pillages réapparaissent avec une triste régularité dans les documents. Entre 1582 et 1590 l'abbaye a été pillée et occupée trois fois, d'après une déclaration de l'abbé de Fontmorigny, réduisant les moines à un état de grande pauvreté. La présence de garnisons à Culan et à Boussac n'améliore pas la situation. Ainsi, fin janvier 1590, ce sont les capitaines Lafernaud et Crémieux qui occuperont l'abbaye pendant sept à huit mois, obligeant les religieux à se retirer à Bourges. En décembre 1592, l'abbé dépose une plainte pour vol des titres et papiers. D'autres exactions seront signalées en 1593 et 1595. L'abbé tente de redresser la situation pendant les brèves périodes de calme en engageant diverses procédures pour récupérer les titres et la jouissance des biens. Malgré cela, en 1609, on diligente une enquête pour des faits de vols survenus à une période non indiquée.

²⁵⁴ Cf. ADC, 10 H 1, n°3.

²⁵⁵ Ce château se situe dans la paroisse de Préveranges.

Enfin, en 1650, une dernière attaque a lieu. Particulièrement bien connue grâce aux recueils de témoignages en vu de procès, elle laissera l'abbaye exsangue après un nouveau pillage intégral de ses biens et une nouvelle destruction par le feu de son chartrier.

L'abbaye se relèvera très difficilement de cette longue série de dégradations. Les bâtiments sont en très mauvais état, les réparations coûteuses, et les revenus déclarés plus d'un siècle plus tard montrent que l'abbaye n'a pas récupéré l'intégralité de ses moyens²⁵⁶.

Après la Révolution, l'abbaye sera vendue comme bien national et ses bâtiments seront exploités comme carrière.

II. Analyse des structures conservées

Le mur d'enceinte a été partiellement conservé le long du chemin. Il est construit en moellons grossiers, sans doute de petit appareil d'après ce qu'on en devine sous l'enduit de terre ocre qui le recouvre.

Le porche d'entrée de l'abbaye subsiste (Ill., fig. n° 1, p. 77). Parallèle à la route, il est construit en moellons de moyen appareil, plutôt bien équarris. Il est composé de deux entrées côte à côte formées chacune d'un arc en plein cintre aux claveaux réguliers. La première, plus haute et plus large semble faite pour laisser passer les charrettes, la seconde, plus petite, permet le passage des piétons. Ce mur est surmonté d'un petit toit en bâtière couvert de tuiles. L'ensemble est encore accolé à une petite maison, au toit en pavillon (Ill., fig. n° 2, p. 77).

A l'ouest, perpendiculairement au porche, on trouve une grande bâtisse, aujourd'hui maison d'habitation

Les bâtiments abbatiaux, construits en schiste, sont situés à l'est de cet ensemble, en contrebas (Ill., doc. n° 5, p. 72). Aujourd'hui ruinés, il ne reste que

²⁵⁶ Cf. ADC, 10H 8, n° 12.

des portions de murs plus ou moins grandes. Pour faciliter la compréhension, chaque morceau de mur sera ici affecté d'un numéro (Ill., doc. n° 6, p. 73).

A. La nef de l'église

De la nef ne sont conservés que deux pans de mur au sud, M1 et M2.

M1, bien qu'il soit complètement pris dans le lierre se devine sur une distance de 17m. 75, et à une hauteur ne dépassant pas, au mieux, 2 m. (Ill., fig. n° 3, p. 78). La végétation ne laisse apparaître que quelques amoncellements de moellons formant une bosse sur la surface du sol, hormis à environ 5m. 30 de M12 où l'on voit un mur en moellons grossiers, vaguement équarris et de forme relativement plate (Ill., fig. n° 4, p. 78). Ces moellons forment quelques assises irrégulières. Il est difficile de dire si ces irrégularités sont la conséquence d'une volonté du constructeur ou si elles résultent de l'effondrement de portions de mur entraînant l'affaissement des assises immédiatement consécutives.

M2, d'une longueur de 8m. 55 au sol (9m. 50 en élévation) est conservé sur une hauteur d'environ 6m. 84 (Ill., fig. n° 5, p. 79). Construit en épais blocage (1m. 30 d'épaisseur dans sa totalité), ses murs de parement présentent plusieurs assises successives de pierres de taille alternées avec des lits de moellons assez grossiers. Cela est plus net sur la partie est de la face sud, la face nord montrant des assises incomplètes et irrégulières. Le mortier utilisé est composé de terre brune contenant quelques inclusions de gravillons. Le calcin des pierres de taille est souvent tombé, ne permettant de distinguer que de rares traces d'outils, probablement de layage (Ill., fig. n° 6, p. 79).

Une grande partie du mur, sur les faces nord et sud, est recouverte d'un enduit de terre ocre, parfois additionné de chaux. Le mélange paraît alors plus sableux. L'ensemble de l'enduit comprend de très nombreuses inclusions de graviers, voire de petits cailloux. En partie haute, il reste des traces d'enduit blanc lissé.

Le mur n'est pas de la même épaisseur partout. Sur sa face nord, environ 3m. 94 au-dessus du sol, il présente un angle droit rentrant horizontal d'un peu plus de 40 cm d'épaisseur. Le mur se poursuit ensuite sur une hauteur d'1m. 73 environ. Sur ce décrochement du mur, et en harmonie totale avec le reste de la construction, vient prendre place le départ d'une voûte, d'environ 1m. 05 de hauteur (Ill., fig. n° 7, p. 80).

Cette même face nord présente également une série de trous rectangulaires soulignant l'angle rentrant précédemment décrit (Ill., fig. n° 8, p. 80). Au nombre de trois, ils ont une taille d'environ 20 cm x 30 cm.

La face sud présente quelques particularités (Ill., fig. n° 9, p. 81). Environ aux deux tiers du mur, verticalement, on trouve la trace d'arrachement d'un pilier. Celui-ci, également construit en blocage, s'élève sur les deux tiers de la hauteur de M2.

La portion de mur à l'ouest de ce pilier est recouverte d'un enduit épais sur presque la moitié de sa hauteur. On distingue cependant en partie basse une assise de moellons assez bien équarris. Le reste du mur visible de ce côté est en petits moellons grossiers noyés dans un mortier de terre. Le deuxième tiers du mur se termine à l'ouest par un alignement vertical de six pierres de taille dont la dernière présente un angle fortement ébrasé.

La partie à l'est du pilier est posée sur plusieurs assises de pierres de taille régulières. Au-dessus de ces assises, l'enduit en partie tombé montre un mur en moellons. Le premier tiers de hauteur du mur se termine par un alignement horizontal de trous carrés d'assez petite taille. Entre les deux trous les plus à l'est, une pierre a conservé un décor de faux-joints doubles (Ill., fig. n° 10, p. 81). Le deuxième tiers ne présente guère de spécificité, si ce n'est un trou carré à la moitié de sa hauteur.

Enfin, au-dessus du pilier et séparé des deux tiers inférieurs par une série de trous carrés très rapprochés, le troisième tiers du mur, sans spécificité est entièrement en moellons grossiers. A l'est, la cassure du mur présente un arrondi en partie basse.

B. Le transept

Il ne reste pas de trace des murs du transept. Seules ont été partiellement conservées des portions de mur des absidioles. Les murs M3 et M4 correspondent respectivement au mur commun entre le chevet et l'absidiole sud et au mur sud de l'absidiole sud. M5 est le mur commun entre le chevet et l'absidiole nord. M6 est la trace du mur oriental de l'absidiole nord.

1. Absidiole sud

M3 d'une épaisseur de 1m. 35 est conservé sur une longueur de 4m. 40. Sa face sud (Ill., fig. n° 11, p. 82) est composée de moellons grossiers maintenus par un mortier de terre marron avec de nombreuses inclusions de graviers. Ce mortier est très friable. La moitié inférieure du mur conserve le départ d'une voûte constituée de moellons très plats empilés et maintenus par le même mortier terreux marron. La moitié supérieure du mur est également en blocage avec des parements en moellons de petit et moyen appareil plutôt bien équarris et posés en assises relativement régulières. Au ras de la cassure du mur au sud-ouest, juste au-dessus du départ de voûte, on voit une pierre de taille horizontale surmontée de trois autres, plus petites.

Face à M3 se trouve M4 (Ill., fig. n° 12, p. 82) conservé sur une longueur de 3m. 60. Totalement pris dans la végétation, on distingue cependant un départ de voûte composé de la même manière que celui de M3.

2. Absidiole nord

Les vestiges de l'absidiole nord sont envahis par la végétation et ne sont conservés que sur une faible hauteur (Ill., fig. n° 13, p. 83), soit une demi-douzaine d'assises encore visibles uniquement sur la face orientale de M6. Elles sont construites en moellons mieux équarris que les précédents.

Le mur M5 n'a gardé qu'une longueur de 3m. 30 environ et présente, sur sa face nord, deux structures différentes (Ill., fig. n° 14, p. 83). Sa moitié inférieure est composée de petits moellons plats empilés, noyés dans un épais mortier de terre ocre. Cette partie présente une surface totalement irrégulière, saillant partiellement sur le reste du mur. La moitié supérieure est construite en moellons de petit appareil, de section relativement rectangulaire, plus épais, disposés en assises assez régulières.

C. Le chevet

Le chevet de l'église est représenté par la face nord de M3 et par la face sud de M5.

M3 sur sa face nord est partiellement recouvert par le lierre (Ill., fig. n° 15, p. 84). La partie exempte de végétation parasite montre un parement en moellons assez bien équarris, et, en partie haute, un déversement du mur vers le nord qui correspond sans doute à un départ de voûte (Ill., fig. n° 16, p. 84).

Ce mur comporte à sa base une niche qui semble carrée aujourd'hui (Ill., fig. n° 17, p. 85), sans doute munie d'une porte au vu du décroché des piédroits et linteau. Cette partie est composée de pierres de taille.

La face sud de M5 (Ill., fig. n° 18, p. 85) est illisible sous la végétation qui la recouvre. Tout au plus peut-on dire que la face de parement est composée de moellons assez grossiers disposés en assises relativement régulières. Un trou carré est visible sur le premier tiers de hauteur du mur. La cassure du mur à l'ouest présente une forme légèrement arrondie dans sa partie basse.

Il ne reste aucune trace des autels ou des sépultures qui ont pu être aménagés dans l'église.

D. L'aile est

De l'aile est, il ne reste en élévation qu'une petite partie de la tour au sud-est (M7 et M8). La moitié sud du bâtiment est se devine encore grâce à l'empreinte laissée dans le sol par la structure sur laquelle ils étaient bâtis (CS).

1. Les installations souterraines

L'ensemble visible s'étend sur une longueur de 22m. 15 environ. Il s'agit d'un ensemble voûté reposant sur des murs en moellons de petit appareil en assises régulières (Ill., fig. n° 19, p. 86). Sur ces murs prenait appui une voûte en plein cintre composée de moellons grossiers noyés dans un mortier de terre ocre, le tout d'une assez grande épaisseur (Ill., fig. n° 20, p. 86). Enfin cette voûte était soutenue à espaces réguliers par des arcs doubleaux assez étroits (Ill., fig. n° 21, p. 87). La vétusté, le manque d'entretien ou la destruction volontaire ont provoqué l'effondrement d'une partie de la structure entraînant la formation de trois cuvettes successives, plutôt rectangulaires, d'une largeur de 3m. 05 et respectivement de 6m. 75, 5m. 50 et 4m. 50 de longueur. Elles sont séparées par des morceaux de voûte encore en place formant "passerelles", de dimensions variables, respectivement 60cm, 1m. 80 et 3m. (Ill., fig. n° 22, p. 87).

L'accès à la première cuvette se faisait par un petit escalier dont il reste quatre marches d'un escalier tournant (Ill., fig. n° 23, p. 88). La troisième cuvette bifurque nettement vers le sud-ouest.

2. La tour

Il reste une portion du mur gouttereau nord de la tour (M7), partiellement dissimulé sous la végétation sur sa partie nord-est (Ill., fig. n° 24, p. 88). Ce mur d'une épaisseur de 90 cm est conservé sur une longueur de 6m. 35. Il est réalisé en moellons de petit appareil pris dans un mortier terreux ocre. Au niveau de la cassure du mur, on voit deux pierres de taille superposées en partie basse du mur.

La face sud du mur, elle aussi partiellement cachée par la végétation, a gardé l'empreinte négative d'une cheminée de 2m.20 de largeur, dont le conduit est encore visible en haut à gauche (Ill., fig. n° 25, p. 89). Quatre pierres de taille superposées se présentent en vis-à-vis de celles conservées sur la face nord. Elles semblent cependant plus abîmées que celles du parement de l'autre face.

En retour de M7, M8 est conservé sur une longueur d'environ 4m. 10 (Ill., fig. n° 26, p. 89). Ce mur est également recouvert par une couche de lierre épaisse. Au ras du sol actuel, juste après l'angle formé entre les deux murs, on trouve une ouverture assez étroite, aux piédroits fortement ébrasés et dont la partie supérieure est légèrement arrondie (Ill., fig. n° 27, p. 90). Piédroit, appui et arc de l'ouverture sont composés de pierres de taille de moyen appareil. Cette ouverture donne directement sur la pente de la colline.

E. Le bâtiment sud

Ce bâtiment comprenait au moins trois pièces.

De la première on conserve la trace négative de son emplacement matérialisé par une dépression au sol de 7m. 30 dans le sens est-ouest et 6m. 30 dans le sens nord-sud (Ill., fig. n° 28, p. 90).

La seconde pièce conserve deux portions de son mur gouttereau nord (M9 et M9'). Ce mur est construit en moellons de petit appareil pris dans un mortier épais de terre ocre.

Le mur M9 épais de 90 cm, est conservé sur une longueur de 4m. 50 en partie basse et 4m. 95 dans sa moitié supérieure (Ill., fig. n° 29, p. 91). La cassure du mur à l'est présente une forme incurvée. Il est recouvert de lierre. Sur sa face nord, une pierre saillante est visible au milieu du mur. De chaque côté, à égale distance est-ouest, mais surplombant la pierre en question, on voit encore un trou carré traversant le mur dans sa totalité. A droite de celui le plus à l'est, s'en trouve

un autre, plus petit et non traversant. Sur la face sud, l'espace vierge de végétation est recouvert d'une plaque d'enduit blanc-beige lissé.

La seconde partie du mur, M9' (Ill., fig. n° 30, p. 91), dans le même alignement, est séparée de M9 par une distance de 3m. 40. Il a gardé une longueur de 3m pour environ 2m. de hauteur. Il est construit de la même façon que le précédent.

La troisième pièce a conservé une partie de ses murs est (M11 et M11') et ouest (M10). Le mur ouest est distant de 5m. 05 de M9'.

M10 (Ill., fig. n° 31, p. 92), parfaitement perpendiculaire à M9' sur une longueur de 3m. 50, forme ensuite un angle d'environ 16° et se poursuit obliquement sur 5m. 65 de longueur. Sur ses deux parties, il est épais d'1m. 35.

La partie droite du mur, conserve, au nord, son chaînage d'angle en pierre de taille de moyen et grand appareil (Ill., fig. n° 32, p. 92). Le reste du mur est construit en blocage épais pris entre deux parements de moellons de petit et moyen appareil, rectangulaires, bien équarris et posés en assises régulières. Le tout est pris dans un mortier de terre ocre. Elle comporte, sur sa face est, deux ouvertures superposées. Celle du bas, arrondie, semble provenir de la démolition des bâtiments pour récupérer les pierres de taille. Celle du dessus, en revanche, est le reste d'une baie aux piédroits non ébrasés, et à l'appui en fort glacis. Le haut de la baie est manquant.

La partie oblique (Ill., fig. n° 33, p. 93) est composée d'un mur en moellons grossiers non équarris, vaguement assisé. Ils sont pris dans un mortier ocre-jaune terreux avec inclusion de graviers et sont recouverts par endroit d'un enduit beige sableux très friable à nombreuses inclusions de gravillons. Le mur présente également une ouverture arrondie, plus large que la précédente et correspondant à une cheminée. Le conduit, encore visible à gauche de l'ouverture, monte environ 4m. au-dessus du sol. La hotte affectait la forme d'une pyramide tronquée. La cheminée était haute de 2m. 70 environ.

Face à M10, à une distance de 4m. 67, M11 est conservé sur une longueur de 1m. 60 pour une épaisseur de 1m. 40 (Ill., fig. n° 34, p. 93). Ce pan de mur est partiellement recouvert de végétation. Il est composé de moellons grossiers et de

quelques pierres de taille de moyen appareil. L'ensemble est pris dans un mortier terreux ocre.

1m. 62 plus au sud, M11' mesure 5m. 70 (Ill., fig. n° 35, p. 94). Il est entièrement pris sous le lierre sur sa face ouest mais montre un assisage assez régulier de moellons de petit et moyen appareil sur sa face est. M11' se situe à proximité de l'ensemble CS.

F. Le bâtiment ouest

Le mur M12, préservé sur 13m. 47 de longueur, est construit en moellons de petit appareil, non équarris et sans assises régulières. Le joint utilisé sur le mur est un mortier de terre marron foncé avec de nombreuses inclusions de gravillon. Epais de 1m. 07 sur les trois quarts de sa hauteur, il n'est plus que de 85 cm environ sur le dernier quart. Le décroché du mur, en angle rentrant, se trouve sur la face ouest. On trouve par endroit des moellons de moyen appareil bien équarris, ainsi que des parties comprenant des briques. Le mur est enterré, sur sa face ouest, jusqu'au premier tiers de sa hauteur environ (Ill., fig. n° 36, p. 94).

La face est (Ill., fig. n° 37, p. 95) est composée, dans sa partie centrale basse de plusieurs pierres de taille assez grossièrement équarrées. On y voit encore des plaques d'enduit rosâtre beige sableux, fin et résistant, comprenant de rares inclusions de gravier. Par endroits, le mortier de terre est également recouvert d'une substance blanchâtre, d'aspect sableux, très friable. Au-dessus, à environ 2m. 65 du sol on voit quatre pierres de taille carrées alignées horizontalement. On retrouve une deuxième ligne, environ 3m. 09 au-dessus de la précédente, avec des pierres saillantes. Sous les deux les plus au nord, on voit quatre pierres de taille rectangulaires alignées horizontalement et une autre posée perpendiculairement à droite. Entre ces deux alignements le mur est recouvert d'un enduit de terre claire avec quelques inclusions de gravillon.

Le mur est percé à trois endroits. Les deux percements de droite et de gauche démarrent sur le décroché du mur, celui central est un peu plus haut. A cet endroit, l'arrachement des pierres s'est fait sur la moitié de l'épaisseur du mur, et descend assez bas.

G. Les aménagements hydrauliques

On ne sait pas grand-chose des aménagements existants dans les premiers temps de l'abbaye. La source qui alimente le site est encore active aujourd'hui (Ill., fig. n° 38, p. 95). Elle est située en contre-haut des bâtiments abbatiaux, juste au sud du grand bâtiment de l'entrée. On ne sait pas quelles canalisations l'emmenaient vers l'abbaye, mais quelle qu'elles puissent être, il semble bien qu'elles ne soient plus en fonction. En effet, à aucun endroit du site on ne constate de résurgence visible ni de zone plus particulièrement humide.

Un ancien plan masse en couleurs montre d'une part la source, située au même endroit que celle d'aujourd'hui, et d'autre part, un bassin rectangulaire disposé dans le sens est-ouest, qui fut peut être un vivier (Ill., doc. n° 7, p. 74). La photo satellite (Ill., doc. n° 5, p. 72) montre effectivement une structure que l'on ne distingue plus au sol. L'emplacement de cette structure rectangulaire pourrait effectivement correspondre à un bassin, le problème est qu'il est disposé à l'inverse de celui indiqué sur le plan masse.

Source et bassin sont situés à l'ouest des bâtiments abbatiaux, en contre-haut.

III. Suppositions quant à l'état ancien

Les textes anciens ne sont que d'un apport mesuré en ce qui concerne une tentative de restitution de l'état ancien. En effet, en règle générale, ils restent vagues, indiquant la fonction des pièces réparties dans les différents bâtiments mais ne donnant pas de détails.

Les plans sont aussi moins parlants qu'on pourrait l'attendre. Le plan masse, malheureusement muet, permet de restituer les proportions générales de l'édifice en 1767, mais certaines spécificités en sont omises, donnant une impression d'imprécision. Le second plan est le cadastre de 1810 (Ill., doc. n° 8, p. 75)²⁵⁷ qui présente des différences avec le plan précédent sans que l'on puisse dire

²⁵⁷ Cf. ADC XIII, 1810.

si elles sont dues aux dégradations subies à cause de l'exploitation comme carrière ou à un relevé plus ou moins précis que le précédent.

Les hypothèses quant à l'état ancien des bâtiments seront donc essentiellement le fruit de déductions faites à partir de l'observation réalisée sur le terrain.

Une remarque préliminaire s'impose. Sur l'ensemble du site le sol actuel n'est plus en rapport avec sa hauteur d'origine comme en témoigne la présence des voûtes au ras du sol sur M3 et M4 ou l'emplacement de la niche de M3. Le niveau de sol varie donc, suivant la position dans l'abbaye, d'un à plusieurs mètres avec celui d'origine.

A. L'église

Les structures subsistantes laissent penser que l'église devait mesurer environ 45 m. de longueur en totalité pour une largeur d'à peu près 16m. 70 (III., doc. n° 9, p. 76).

Un premier problème se pose au niveau de la nef et concerne la "fonction" de M1. En effet, vu son emplacement, on peut penser qu'il s'agit du mur nord du bâtiment ouest. M2 devient alors le mur gouttereau sud de la nef avec trace d'arrachement du contrefort. On aurait ainsi une nef assez courte d'environ 25 m. de longueur²⁵⁸.

Deux faits semblent en contradiction avec cette hypothèse. Premièrement, l'espace de moins de 4m. qui se trouverait entre le mur gouttereau de l'église et le mur pignon nord du bâtiment ouest s'explique très difficilement. En effet, l'homogénéité de construction, tant dans les structures que dans les matériaux, constatée sur l'ensemble des bâtiments semble exclure une reconstruction suite à

²⁵⁸ Cf. ADC 2 B 19. Un texte de 1671, le seul à donner quelques précisions indique que : "... toute la nef principalement sur 40 pas (*soit 24m. 96*) sans couverture, charpente ni voûte...". Nous avons donc une longueur minimale pour la nef, le mot principalement semblant indiquer une longueur supérieure.

un agrandissement²⁵⁹. Dans ce cas, quelle explication donner à ce décalage ? Deuxièmement, M2 conserve une trace de décor de faux-joint rouge sur sa face sud, ce qui indique que de ce côté du mur on est à l'intérieur du bâtiment.

Il semble donc que M1 soit le mur gouttereau sud de l'église, et M2 le vestige de son collatéral sud. On aurait donc alors une nef d'une longueur d'un peu plus de 35m., à trois vaisseaux, dont le vaisseau central mesurerait environ 6m. 30 de largeur et les collatéraux, assez étroits, environ 2m. 50 (respectivement la largeur du chevet et celle de l'absidiole). Cette assertion semble d'ailleurs en accord avec la représentation du bâtiment sur le plan de 1767 (Ill., doc. n° 7, p. 74).

Le texte de 1671 nous indique qu'il reste : "sept arcades de voûte", ce qui pourrait indiquer, à condition que la dernière corresponde à un passage, que la nef comportait sept travées. Chacune aurait donc environ 5m. de longueur.

Les ouvertures et passages posent quelques problèmes d'identification. Normalement, M2 avec ses 8m. 55 conservés devrait présenter des restes d'arcades de passage entre vaisseau central et collatéral. Or il n'y en a pas. Soit nous sommes en présence d'un mur plein sur lequel pouvait s'appuyer les stalles, la communication se faisant après la moitié est de la nef²⁶⁰, soit les travées étaient très larges et les arcades très étroites²⁶¹.

En revanche, les pierres de taille alignées visibles à l'ouest pourraient peut-être correspondre à une baie. Mais se pose dans ce cas un autre problème lié à son positionnement par rapport à la voûte du vaisseau central de la nef. En effet, sur la photo n° 7 (Ill., p. 80), on voit nettement que cette baie se situerait dans la base de

²⁵⁹ Il semble que nous trouvions cette solution à l'abbaye de Fontmorigny. Voir cette abbaye p. 470-507.

²⁶⁰ D'après M. AUBERT, *op.cit.*, il était fréquent que les stalles des convers s'appuient sur un mur disposé entre les piles, comme à Clermont. On a même parfois remplacé les piles et grandes arcades des premières travées de la nef par un mur plein, comme à Boquen. Peut-être a-t-on ici le même principe mais appliqué au chœur des moines et non seulement à celui des convers.

²⁶¹ Si l'on accepte l'hypothèse de travées de 5m., les arcades de passage occupent au moins la moitié voire les trois quart de cet espace. Avec environ 3m. 62 de mur conservé de chaque côté du pilier, il devrait y avoir trace de ces arcades.

la voûte²⁶². Ce positionnement anormal ne pourrait trouver son explication que si la nef ne se trouvait pas éclairée par les collatéraux comme il était d'usage avec le mode de couverture choisi.

Il n'est pas possible de déterminer le mode exact de couverture de la nef. Cependant, la face nord de M2 donne une sérieuse indication. En effet, le décrochement du mur, avec son départ de voûte, indique un couverture en berceau plein cintre ou brisé. Son accord avec le mur montre que l'on a conservé le voûtement voulu dès l'origine. Les arcades de voûte dont parle le texte de 1671 seraient donc des arcs doubleaux.

La face sud de M2 avec son vestige de pilier donne à penser que le collatéral devait être voûté lui aussi. Le pilier étant sans doute le support d'un arc doubleau. Vu la faible largeur à couvrir, il est probable qu'il s'agisse d'un demi-berceau²⁶³. Ceci implique alors des contreforts sur les murs gouttereaux, sans doute assez massifs. La ligne de trous situés au-dessus du pilier pourrait être soit l'accroche de la voûte, soit la trace des trous de boulin qui ont portés le cintre de la voûte.

Le transept n'est plus visible aujourd'hui. Un texte de 1726-1730 parle de l'escalier de nuit²⁶⁴. Il est donc certain qu'il y a eu un espace circulaire entre la nef et le chevet de l'église, dont on peut peut-être envisager la trace dans la cassure est de M2²⁶⁵. Ce transept devait être de faible largeur, l'espace existant aujourd'hui entre M2 et M3 étant de 4m. 60. Sachant que M2 et M3 n'ont plus leurs dimensions d'origine, il semble que nous puissions envisager un transept d'une largeur d'environ 3m. 50 à 3m. 60. La question qui se pose est de savoir si le transept était saillant ou non. S'il était saillant alors il devait exister deux

²⁶² Une seule abbaye cistercienne présente cette disposition, il s'agit du Thoronet. Cependant, la fenêtre en question a été percée au XVIII^e siècle.

²⁶³ On trouve un certain nombre d'abbatiales cisterciennes, surtout parmi les plus anciennes, qui ont adopté ce type de couverture à savoir une voûte en berceau sur le vaisseau central et des collatéraux voûtés en quart de cercle. Citons par exemple Léoncel et Fontfroide.

²⁶⁴ Cf. ADC 10 H 8, n° 1.

²⁶⁵ La cassure du mur à l'est de M2 présente un aspect légèrement arrondi. Quand l'abbaye a servi de carrière, il semble que les pierres de taille aient été la cible privilégiée, ce qui expliquerait pourquoi la quasi-totalité des chaînages d'angles, supports divers, portes, baies et façade ont disparu. La différence entre la largeur conservée au sol et en élévation, ainsi que la forme arrondie qu'affectent certaines cassures des pans de mur pourrait indiquer la trace de ces passages disparus.

absidioles supplémentaires dont il n'est pas question dans les textes. De plus, on verrait peut-être des traces de départ de voûte sur la face sud de M4 ce qui n'est pas le cas actuellement. S'il n'était pas saillant alors il se présentait dans l'alignement des murs gouttereaux de la nef, tel qu'il apparaît sur le plan masse de 1767²⁶⁶.

Les absidioles, comme le montrent M3 et M4, mais aussi la différence de structure de M5 sur sa face nord (la moitié inférieure correspondant aux traces d'arrachement de la voûte) étaient elles aussi voûtées en berceau. M6 semble indiquer un mur oriental plat, mais la faible longueur conservée ne permet pas d'être affirmatif sur ce point. Cependant, les plans montrent des chevets plats. De ce fait, on ne peut pas dire si les voûtes des absidioles étaient de simples berceaux ou des culs de four.

Le chevet se prolongeait sans doute un peu à l'est, comportant peut-être deux travées. C'est ce que semble indiquer le plan de 1767. Cependant, en ce point, il diffère avec la réalité d'aujourd'hui (Ill., doc. n° 9, p. 76). En effet, il montre un vaste espace à l'est de l'église, lequel est planté de haies. Or aujourd'hui la rupture de pente se situe à proximité de M5 ce qui ne permettrait qu'un allongement d'assez faible longueur du chevet. Il est possible que cette partie de l'édifice ait été construit sur une terrasse de soutènement aménagée pour gagner un peu de place sur le plateau, terrasse que le manque d'entretien aurait fait se dégrader au point qu'elle disparaisse complètement.

La deuxième travée aurait alors abrité le chœur. Le texte de 1671 nous apprend que son mur oriental était percé de trois fenêtres au-dessus du grand autel.

Nous aurions donc une église à trois vaisseaux et sept travées, voûtée en berceau sur le vaisseau central et en quart de cercle sur les collatéraux, munie d'un

²⁶⁶ Il existe assez peu d'abbatiales masculines avec un transept non saillant, Valmagne est l'une d'elles. On trouve plutôt ce type de construction dans les abbayes féminines. Il faut cependant signaler que les églises d'Aquitaine ont des transepts très peu saillants comme à Cadouin par exemple (Cf. AUBERT *op. cit.*).

transept non saillant, sur lequel ouvrent deux absidioles et un chevet à deux travées aux murs orientaux plats.

B. Autels et sépultures

Le seul aménagement conservé est la niche située à l'extrémité orientale de M3, mur sud du chevet. Cette niche pourrait indiquer que nous sommes dans le chœur probablement non loin de l'autel. Les textes ne nous apportent malheureusement pas plus de précision, et les dédicaces d'autel ou de chapelle nous restent inconnus. La seule autre trace est une statue de la Vierge à l'enfant en bois datant du XVI^e siècle que Bernardin de Forge, abbé des Pierres fit réaliser. Elle était conservée en 1912 dans l'église de Saint-Saturnin²⁶⁷. On sait que l'abbaye possédait des reliques au XVII^e siècle car des reliquaires sont mentionnés dans le procès-verbal du pillage de l'abbaye de 1650, mais on ne sait pas quels saints ou saintes sont concernés ni depuis quelle époque elles étaient au monastère.

Nous ne sommes guère mieux informés au sujet des sépultures. En effet, les textes de donation²⁶⁸ nous apprennent qu'un certain nombre de personnes ont choisi l'abbaye pour lieu de sépulture mais sans autre précision. On peut quand même avancer deux hypothèses. On voit entre 1257 et 1266 trois membres de la famille de la Roche-Guilbaud choisir sépulture à l'abbaye. En tant que principal bienfaiteur, voire fondateur, on peut supposer qu'ils avaient un tombeau dans l'abbaye et non dans la partie laïque du cimetière. Il n'est cependant pas possible de déterminer dans quelle partie précisément, cloître, salle capitulaire, porche de l'église... Il en est de même pour les Baraton dont on apprend en 1298 qu'Isabelle, fille de Jean Baraton souhaite reposer à proximité de son père qui est enterré dans l'abbaye.

Enfin, et c'est une supposition sans preuve, le plan de 1767 montre à l'est du chevet de l'église un espace enclos de haies. Peut-être peut-on y voir l'emplacement du cimetière, sachant qu'au nord-est de l'édifice, le terrain descend en pente assez rapide jusqu'à la ferme située en contrebas.

²⁶⁷ Cf. CHENON (E.), 1994.

²⁶⁸ Cf. ADC, 10 H 1.

C. Le cloître

Les dimensions de celui-ci peuvent être déterminées approximativement, soit environ 30m. est-ouest et 24m. nord-sud. Du cloître lui-même il ne reste rien. Le seul élément que l'on pourrait prendre en compte est la pierre saillante sur la face nord de M 9. Si celle-ci a effectivement un rapport avec le cloître, on peut envisager que celui-ci était en bois, la pierre étant un corbeau destiné à soutenir le toit sans doute en appentis. Ceci pourrait être corroboré par le texte de 1671 qui parle de réparer les fermes et les filières du cloître.

En revanche, le côté nord de M12, ainsi que la disposition de M1 amène à envisager l'hypothèse de l'existence d'une ruelle des convers d'une largeur d'environ 1m. 50.

D. Le bâtiment est

Il reste assez peu de trace du bâtiment est. La tour, assez inhabituelle dans les constructions cisterciennes, est le témoignage de la solution trouvée pour pallier au manque de place du plateau rocheux sur lequel est bâtie l'abbaye. En effet, il est clair que la taille limitée du plateau empêche toute extension vers le sud et explique sans doute la forme oblique prise par une partie des bâtiments (forme que l'on ne retrouve sur aucun des plans). L'angle formé permettant de gagner un peu de place. Malgré tout, ceci n'est pas suffisant, le seul moyen restant est alors de construire une tour qui devait rassembler les bâtiments qui sont d'ordinaire écartés du cloître, noviciat et infirmerie en particulier. Le texte de 1726-1730 nous apprend que cette tour comportait quatre étages et regroupait en bas la cuisine, la boulangerie, la dépense, l'office et la chambre du cuisinier, et en haut l'infirmerie, la bibliothèque et d'autres chambres.

Les constructions souterraines sont, elles, plus particulières. Le texte de 1650 les désigne comme des caves servant de cellier et de fruitier. En effet, il est fort possible que nous soyons, vu la configuration du terrain, devant un système

de caves construites pour rattraper les différents niveaux. Cependant, le peu de largeur et peut-être de hauteur de celles-ci, mais c'est plus difficile à juger, et le fait qu'elles ne s'étendaient sans doute pas sur la surface totale du bâtiment qui les surmonte²⁶⁹ amène à envisager une autre fonction. Il est en effet très possible que nous soyons en présence du collecteur d'eau de l'abbaye. Venant de l'ouest, il canalisait la source (ou démarrait du bassin qui avait alors pour fonction de réguler le débit d'eau), pouvait passer à l'emplacement des cuisines des convers (au sud de M12), traverser le cloître en droite ligne et alimenter un lavabo, poursuivre son chemin jusqu'au bâtiment est sous lequel il faisait un coude pour rejoindre la partie sud de ce dernier, desservir la cuisine de l'infirmerie qui se trouvait à proximité dans la tour, et continuer son chemin sous les latrines à l'extrémité sud du bâtiment des moines où il se jetait ensuite dans la rivière en contrebas de l'escarpement rocheux. Il ne resterait alors que la partie CS de cette construction.

C'est tout ce que l'on peut dire du bâtiment est en regardant les structures subsistantes.

E. Le bâtiment sud

Celui-ci comprenait au moins trois pièces, celle la plus à l'ouest, en négatif, pourrait être la cuisine des moines qui se trouvait ici en prolongement avec celle des convers. La pièce suivante devait alors être le réfectoire, vu la longueur de l'espace déterminé par le négatif de la pièce à l'ouest et l'emplacement du mur M10. Cette pièce devait alors être parallèle au cloître et non perpendiculaire. Enfin, la pièce la plus à l'est, déterminée par M10 et M11 et 11' pouvait être le chauffoir étant donné la présence de la cheminée.

²⁶⁹ Il existe plusieurs abbayes qui ont conservé des caves mais sous les bâtiments ouest (La Prée et Chalivoy par exemple). Elles sont généralement de la même taille que les bâtiments au-dessus. Les cuvettes d'éboulement ont une largeur de 3m. 05, les constructions en dessous sont inférieures à cette dimension, ce qui ferait une faible largeur pour un bâtiment est.

F. Le bâtiment ouest

Le bâtiment des convers paraît avoir eu deux ou trois niveaux d'après un texte de 1650 : un rez-de-chaussée utilisé à cette époque comme parloir et écurie, un étage servant de grenier et éventuellement de dortoir provisoire et peut-être une cave dont la localisation n'est pas évidente²⁷⁰. Il existait vraisemblablement une deuxième pièce dans le prolongement du bâtiment au sud qui pourrait être le réfectoire des convers. Il n'est pas possible de déterminer exactement la taille du bâtiment, mais si on le proportionne au reste du site on peut risquer une estimation de 24m. dans le sens nord-sud et 13m. dans le sens est-ouest.

M12 est le mur gouttereau est du bâtiment comme nous l'indique le décrochement du mur en hauteur sur la face ouest. Ce système est le même que celui rencontré à d'autres endroits dans l'abbaye et semble indiquer une couverture en berceau, ou peut-être charpentée puisqu'il n'y pas de trace du départ de voûte.

La face est de M12 indique trois niveaux d'aménagements.

Le premier tiers de hauteur pourrait correspondre à une cave de rattrapage de niveau. Pour expliquer son étrange localisation sous la ruelle des convers il faut envisager qu'elle se prolonge également sous la galerie de cloître ouest. Elle servait alors de niveau intermédiaire entre l'extérieur et les galeries de cloître nord et sud. Que l'on accepte ou non cette hypothèse, dans tous les cas il devait exister une série d'escaliers pour permettre de descendre dans le cloître dont le niveau était plus bas que l'extérieur.

Le tiers central correspondrait à cette ruelle, la couverture venant s'appuyer sur les trois corbeaux conservés. A moins que ceux-ci n'aient servi à la charpente de la galerie de cloître après la disparition de la ruelle des convers²⁷¹.

Les ouvertures du troisième tiers correspondraient aux baies ouvrant sur le dortoir des convers.

²⁷⁰ Cette cave est mentionnée dans le même bâtiment que celui où sont les chambres de certains moines. S'agit-il du bâtiment est où sont habituellement situées les chambres ou du bâtiment ouest servant provisoirement de dortoir après les dégâts causés par l'attaque de 1650 ?

²⁷¹ On serait alors dans une évolution de même type qu'à Noirlac.

Conclusion

Il est fort dommage que l'abbaye n'ait pas été conservée en meilleur état. En effet, cet établissement modeste présente un exemple particulièrement intéressant d'adaptation du modèle architectural et de construction d'une abbaye cistercienne en fonction des contraintes physiques du terrain. Et l'état de délabrement actuel est d'autant plus regrettable qu'elle semble avoir subi assez peu de transformations profondes au fil des siècles.

En l'absence de tout élément sculpté (chapiteau et mouluration), il est assez difficile de dater précisément l'ensemble. Cependant, la modestie des matériaux employés, le type de voûtement choisi ainsi que le positionnement parallèle du réfectoire semble renvoyer à une abbaye assez ancienne, construite sans doute dans le second ou le troisième quart du XII^e siècle, lors des débuts de l'ordre.

ABBAYE

DE

NOIRLAC

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives communales de Saint-Amand-Montrond :

7M1

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

B2417 : Travaux au domaine, 1768

B2417 : Travaux de clôture et d'adduction d'eau, 1777

B4104 : Plainte pour récolte illicite, 1775

B4114 : Plainte pour récolte illicite, 1789

B4127 : Partage entre Pierre Bodin et les religieux de Noirlac de mesures jouxtant l'abbaye, 1687.

B4186 : Paiement d'arrérages, cens et rentes, 1755

B4189 : Pêche interdite, 1757

B4265 : Un valet de l'abbé doit payer une pension après une attribution de paternité, 1724-1751

B 4266 : Problème de restitution d'une chienne, 1754-1759

B 4288, B 4298 = E888 : Saisie de porc en pacage illégal, 1700-1719 ; 1812, Plans

E2054 : Vente à Claude de Gamache, baron de Jussy, par les héritiers de Jeanne Gassot [...] de la moitié de la dîme du village de Condron paroisse de Chabanne, indivis avec les religieux de Noirlac, 1642.

E2430 : Messire Pasquier de Saint-Denis, prêtre [...] déclare posséder [...] un censif dans le bourg de la Scelle touchant aux bois dépendants de l'abbaye de Noirlac, 1627.

E13503 : Bail, domaine de Laférole à Nozières, 1789

E13504 : Bornage de terre

E14331 : Desservance du prieuré de Saint Pierre les bois, 18. 09. 1670

G1 : L'archevêque se plaint que les abbés de Noirlac refusent de lui faire obédience. Honorius III mande à l'évêque de Clermont d'instruire l'affaire, 20 février 1222.

G28 : Droit de primatie accordé à l'archevêque de Bourges par Lucius III sur l'abbaye.

2G237 : Procédure contre l'abbé, 1710-1717

4G8 : Régie des bénéfices vacants, vacant en 1759-1760

81G38 : Dîmes de blés, rente due à l'abbaye, 1563-1781

8H1 : Inventaire des titres avec la liste des abbés de 1136 à 1759

8H2 : Fragment de l'inventaire précédent

8H3 : Ancien inventaire des titres, 1580

8H4 : Double du précédent

8H5 : La Celle-Bruère, fondations et donations

8H6-8H70 et 8H79-8H100 : Possessions dans les paroisses de : Saint-Amand, Nozière, Orcennais, Uzay, Chavannes, Saint-Georges-de-Poisieux, Meillant, Orval, Faverdines, Bourges, Dun-le-Roi, Sainte-Lunaise, Châteauneuf.

8H66 : Procès verbal de visite de l'abbaye, 26 juin 1723

8H71-8H78 : Eaux et forêt, coupe de bois et réparations aux bâtiments de l'abbaye.

8H101 : Visite de l'abbaye par le vicaire et visiteur général de l'ordre de Cîteaux, 1776

Q269 : Inventaire, district de Saint-Amand, 1791

Q286 : Inventaire du mobilier et des titres, La Celle-Bruère

Q500 : Vente de biens appartenant à l'abbaye

9T42 : Travaux sur l'abbaye

9T43 : Travaux sur l'abbaye

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

2B67, doc. 4 : Rapport des travaux à effectuer à Noirlac

Archives des Monuments Historiques :

3 dossiers 318 : Travaux, rapport et dossier photographique

Archives nationales :

E 853, E 918, E 1073

T 41

J 415 a : procuration de l'abbé de la Maison Dieu sur Cher pour les états généraux

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00096746 81/18 83/1 (1909-1935), 83/2 (1941-1948), 83/3(1951-1952),
83/4 (1954-1955) : travaux sur l'abbaye

Musée Saint-Vic :

Fonds J. Y. Hugoniot

SRA Centre :

18-038-019 H : Dossier bibliographique

18-038-019 1986 : Rapport de sauvetage et autorisation de sondage

18-038-019 AH 2000 : RFS

CRMH :

18038-3 : Dossier de travaux. Projet de création d'un jardin

2. Sources graphiques

Archives départementales du Cher :

Section C dite de Noirlac, E dépôt 888 et 889 : plans cadastraux

B 4298 = E888 : 1812, Plans

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00096746 : Plans

Bibliothèque municipale de Bourges :

Catalogue des manuscrits, t. LVIII, n° 455 : relevé du tombeau d'Henry
d'Avangour

CRMH :

18038-3 : Plans et coupes

3. Sources photographiques

Bibliothèque du Patrimoine :

Dossier photographique

SRA Centre :

18-038-019 1979 : Dossier photographique

CRMH :

18038-3 : Dossier photographique, travaux.

4. Sources sigillographiques

Archives départementales du Cher :

8H18, n° 5 : 1330, titre scellé 634

8H19 : 1410, titre scellé 636

8H31, n° 4 : 1463, titre scellé 649

8H56, n° 18 : 1459, titre scellé 673

8H58, n° 10 : 1227, titre scellé 676

8H68, n° 10 : 1400, titre scellé 696

1415, titre scellé 786

B. ETUDES

AUBERT (M.), L'abbaye cistercienne de Noirlac, *Congrès archéologique de France*, Bourges, 1931, Paris, 1932, p. 175-224.

AUBERT (M., avec la participation de la Marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Vanoest, Paris, 1947.

BARBE (H.), L'aménagement des étangs dépendants de Noirlac, XIIIe siècle-XVIIIe siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 101, 1990, p. 43-48.

BESNARD (A.C.), *Rapport d'étude anthropologique du squelette de l'abbaye de Noirlac*, Conseil général du Cher, 1992.

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Imp. Nat., Paris, 1926.

BRYANT (S.), *Abbaye de Noirlac, la fouille de la cuisine*, Orléans, 2000.

BUHOT DE KERSERS (A.), Observation sur l'abbaye de Noirlac, *Semaine religieuse du diocèse de Bourges*, XIIIe vol., 1871, p. 277.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1875-1895, rééd. 1991.

CHEVROT (J.F.), Observations archéologiques sur les premières constructions de l'abbaye de Noirlac, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 141-147.

CHEVROT (J.F.), *Abbaye de Noirlac, opération préventive de fouille 8-27 juillet 1999*, DFS, Bourges, 1999.

CROZET (R.), *L'abbaye de Noirlac et l'architecture cistercienne en Berry*, Ernest Leroux, Paris, 1932.

CROZET (R.), *L'abbaye de Noirlac, synthèse de l'art cistercien en Berry*, Tardy, Bourges, 1936.

DESHOULIERES (F.), *Les églises de France – Cher*, coll. Les Eglises de France, Letouzey et Ané, Paris, 1932.

DIMIER (A.) et PORCHER (J.), *L'art cistercien en France*, Zodiaque, La Pierrequi-Vire, 1962.

DURAND-RUEL (D.) et MARTELAERE (E. de), *Noirlac : abbaye cistercienne, vitraux de J.P. Raynaud*, Ed. Modernes d'Art, Paris, 1977.

FAVIERE (J.), *Noirlac, abbaye cistercienne*, Desquand et Fils, Bourges, 1958.

FAVIERE (J.), L'abbaye cistercienne de Noirlac, *Bulletin d'information des maires*, n° 46, oct. 1968, p. 716-717.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

GAUCHERY (R.), Fouilles archéologiques à Noirlac en 1956, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 49-51.

GAUCHERY (R.), Les réfectons du XVIIe au XVIIIe siècles à l'abbaye de Noirlac, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 59-64.

GIMENEZ (J.P.), *Abbaye de Noirlac : rapport de sondage*, Conseil général du Cher, 1991.

GIRAULT (J.P.), Les armoiries des abbayes de Noirlac et de Selles : à propos d'un sceau inédit, Mélanges J.Y. Ribault, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, Hors série, novembre 1996, p. 161.

GIRAULT (P.G.), Robert de Châtillon, saint Bernard et les débuts de Noirlac, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 61-78.

GOLDMAN (P.), Note sur les maisons de Noirlac à Bourges, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 88-89, 1987, p. 53-54.

HUGONIOT (J.Y.), Les signes lapidaires de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, n° 10, déc. 1983, p. 8-18.

HUGONIOT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac et les bâtisseurs cisterciens*, Actes du colloque international de glyptographie de Cambrai, 14-16 septembre 1984, p. 499-517.

HUGONIOT (J.Y.), Sondages archéologiques à Noirlac, 1985-86, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 87, 1986, p. 41-48.

HUGONIOT (J.Y.), *Le système hydraulique de Noirlac, premières données*, journées archéologiques de Bourges, 1986.

HUGONIOT (J.Y.) , *Rapport de sauvetage urgent à Noirlac*, 1986.

HUGONIOT (J.Y.), Noirlac abbaye cistercienne, *Berry*, n° 2, 1987, p. 2-13.

HUGONIOT (J.Y.), Noirlac, un monument de l'ordre, *Dossier d'archéologie*, n° 234, juin-juillet 1998, p. 88-91.

HUGONIOT (J.Y.), *100 ans de travaux à l'abbaye de Noirlac (1893-1994)*, Actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac, Pupillin, Arbois, 2000, p. 155-168.

JANAUSCHEK (L.), *Originum cisterciensium*, Vienne, 1877, rééd. Bruxelles, 1997.

JULIARD (J.E.), *L'approche mystique à la Maison-Dieu*, 1987.

KINDER (T.), *L'Europe cistercienne*, Les formes de la nuit, 2^e éd., Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1999.

LEBOUTEUX (P.), La restauration de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin d'information du Cher*, n° 124, nov. 1975.

LEBOUTEUX (P.), Lettres à propos du chantier de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin d'information du département du Cher*, n° 137, déc. 1976, p. 4-6.

LEFEVRE-PONTALIS (E.), L'abbaye de Noirlac, *Congrès archéologique de Bourges*, 1898, Picard, Paris, 1900, p. 223-235.

LEROUX-DHUYS (J.F.), *Les abbayes cisterciennes*, éd. Place des Victoires, Paris, 1998.

MAROTEAUX (V., sous la direction de), *L'aventure cistercienne, formes et images, Berry cistercien*, catalogue d'exposition, Bourges, 1998.

MESLE (E.) et JENN (J.M.), *L'abbaye de Noirlac, petites notes sur les grands édifices*, Paris, 1979.

MESLE (E.) et JENN (J.M.), *L'abbaye de Noirlac*, Paris, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1980.

MICHAUD-FREJAVILLE (F.), Crise et reconstruction dans les possessions de l'abbaye de Noirlac à la fin du Moyen-Age, *Une ville et son terroir : Saint-*

Amand-Montrond, 1ère rencontre d'archéologie et d'histoire, sept. 1985, association des amis du musée Saint Vic, Saint-Amand-Montrond, 1987, p. 35-48.

Noirlac, vitraux de France XIe-XVIe siècle, Revue du musée des Arts Déco, mai-oct. 1953, p. 47-48.

PAILLER (J.), *Restauration et conservation de l'abbaye de Noirlac près Saint-Amand...*, Imp. Saint-Joseph, Saint-Amand-Montrond, 1893.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

PLAT (J.), *L'abbaye de Noirlac, son histoire, son architecture, d'après des documents inédits*, Imp. A Clerc, Saint Amand, 1924.

PLAT (J.), Sondage archéologique à Noirlac en 1893, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 47-48.

PLAT (J.) et AUBERT (M.), Découvertes des traces des anciens cloîtres de l'abbaye de Noirlac, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 53-58.

RANJARD (M.), L'abbaye de Noirlac, *Les Monuments historiques de France*, n° 2, 1957, p. 95-104.

RIBAULT (J.Y.), Etude historique sur Noirlac, *La lettre de Noirlac*, n°3, avril 1984, p. 11-12.

RIBAULT (J.Y.) et SCHIPHORST (B.T.), *Abbaye de Noirlac*, Saint-Amand-Montrond, 1986.

RIBAULT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac*, Conseil Général, Bourges, 1986.

RIBAULT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac*, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1989.

RIBAULT (J.Y.), Les jardins de l'abbaye, *La lettre de Noirlac*, n° 12, 1989, p. 13-16.

RIBAULT (J.Y.), Noirlac et les mines de fer de Nozières au XIII^e siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 104, 1990, p. 33-34.

RIBAULT (J.Y.), L'abbaye cistercienne de Noirlac et la métallurgie du fer au XIII^e siècle, *La lettre de Noirlac*, n° 16, 1991, p. 14-17.

RIBAULT (J.Y.), Les jardins de l'abbaye de Noirlac, *Jardin du Moyen Age*, Centre de l'enluminure et de l'image médiévale de l'abbaye de Noirlac, le léopard d'or, Paris, 1995, p. 79-88.

ROSTEAU (L.), *Rapport d'étude des textiles de l'enfeu de Noirlac*, conseil général du Cher, 1993.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

THOMAS (P.), *L'abbaye cistercienne de Noirlac*, diplôme d'études supérieures d'histoire, 1949.

VILLEPELET (J.) et RAFFINAT (H.), *Une visite de l'abbaye de Noirlac*, 1962.

I. Présentation historique

A. Emplacement – environnement

L'abbaye de Noirlac se situe à 40km au sud de Bourges et à moins de 3km. au nord-ouest de Saint-Amand-Montrond (Ill., doc. n° 1, p. 97). Son emplacement est surplombé d'une colline haute d'environ 235m., couverte d'un bois, le bois de Meillant. Celle-ci descend en pente abrupte jusqu'à la plaine alluviale du Cher. L'abbaye est construite à la jonction de ces deux structures, sur une terrasse d'environ 2m. de hauteur (Ill., doc. n° 2, p. 98).

Le Cher passe aujourd'hui à près d'un kilomètre au sud de l'abbaye. Un de ses bras, le ruisseau des Eaux Mortes, bordait l'abbaye à un peu plus de cent mètres au sud des bâtiments abbatiaux. Deux routes la desservent : la N 144 passe un peu à l'écart, à flanc de colline et va de Bourges à Clermont-Ferrand en passant par Montluçon ; la D35 vient de Mehun-sur-Yèvre, longe le mur d'enceinte de l'abbaye puis rejoint la N 144 et Saint-Amand-Montrond. Le site paraît donc facile d'accès, assez sain et plaisant (Ill., doc. n° 3, p. 99).

L'environnement de l'abbaye paraît donc assez différent de ce qu'on trouve pour les autres abbayes de la région. Cependant, le paysage a dû évoluer depuis l'installation des premiers moines. A l'époque il était sans doute plus conforme à celui des autres établissements en question. La plaine alluviale était en fait un vaste marécage. Quant au ruisseau des Eaux Mortes qui rejoint le Cher deux kilomètres à l'ouest de l'abbaye, il est aujourd'hui paisible et peu impressionnant. Cependant il était susceptible de brusques montées entraînant de fortes et fréquentes inondations²⁷².

La progression des villes de Saint-Amand-Montrond et Orval a certainement contribué à changer la physionomie du paysage. Il est fort probable qu'au moment où les cisterciens se sont installés, des bois aujourd'hui disparus les isolaient de ces deux villes.

²⁷² Cf. ADC 8H 14 n° 35.

Enfin, les chemins d'accès à l'abbaye étaient également différents. La N144 fut construite et aménagée entre 1765 et 1785, quant à la D35 elle fut commencée en 1851 et n'atteindra Noirlac qu'en 1880. Avant ces routes, n'existait que la voie antique de Bourges à Nérès pour rejoindre l'abbaye. Cette voie traversait Bruère puis gagnait les bois aux portes de la ville. N'étant alors plus guère qu'un chemin forestier elle passait par le bois dit "du four" et coupait ensuite la pente de la colline en oblique pour rejoindre l'actuelle D35²⁷³. Ce chemin n'était ni très praticable, ni très sûr.

B. Archives et documents

L'essentiel des sources concernant cette abbaye est conservé aux archives départementales du Cher. Elles sont répertoriées sous les numéros 8H1 à 8H100. D'autres documents concernant l'abbaye sont conservés dans les séries B, E, G, T et Q. Comme souvent, ces archives concernent essentiellement le côté économique de la vie de l'abbaye. L'exceptionnelle conservation des bâtiments fait que l'on retrouve également des dossiers concernant ceux-ci à la Bibliothèque du Patrimoine, dans les archives des Monuments historiques ainsi qu'au SRA d'Orléans.

Cette conservation quasi intégrale du site a également déterminé la production d'un grand nombre d'études tant historiques qu'architecturales de 1871 jusqu'à aujourd'hui. Un très grand nombre de titres s'attachent soit à la globalité de l'histoire et/ou de l'architecture, soit à des points particuliers de ces dernières.

C. Fondation, histoire générale

Le premier abbé de Noirlac est Robert (de Châtillon), désigné comme étant le neveu ou le cousin de saint Bernard. Celui-ci offert comme oblat à Cluny choisit quelque temps plus tard de rejoindre les cisterciens. Délivé de ses vœux, il retourna à Cluny ce qui lui valut les reproches de Bernard dans sa lettre de 1119-1120. Il revint à Clairvaux sans doute autour de l'année 1128, mais la date exacte

²⁷³ Cf. RIBAUT (J.Y.), 1984.

est inconnue. Quelques temps plus tard il partira de Clairvaux à la tête d'un groupe de moines pour fonder Maison-Dieu, sur un site portant ce nom²⁷⁴. Le premier problème soulevé par l'histoire de l'abbaye concerne la date à laquelle se produisit cette migration.

Les trois auteurs les plus anciens²⁷⁵ situent la fondation de l'abbaye de Maison-Dieu-sur-Cher en 1150, alors que la tradition cistercienne la situe en 1136²⁷⁶. Elle serait le fait d'Ebbe de Charenton et de sa femme Agnès.

Plusieurs indices indiquent que l'abbaye est plus ancienne que 1150. Non seulement elle est citée dans une charte d'Eugène III de 1146, mais également dans la lettre de saint Bernard à Suger en 1149 où il ressort que l'abbaye est sans doute antérieure à 1137²⁷⁷. Une étude de 1998 apporte un argument supplémentaire²⁷⁸. L'auteur explique que la fondation est sans doute encore plus ancienne que ne l'annonce la tradition. En effet, la communauté est mentionnée dans l'Histoire Ecclésiastique d'Orderic Vital, à la fin du livre VIII. Celui-ci ayant été commencé en 1133 et le livre IX en 1135, l'abbaye de Noirlac était donc déjà existante dans cette fourchette²⁷⁹.

Un autre problème concerne le site en lui-même. En effet, la tradition veut qu'avant l'arrivée des moines de Clairvaux, le site ait été occupé par un ensemble de bâtiments gérés par les moines du prieuré de La Celle, dépendant de l'abbaye de Déols. Ils avaient pour vocation d'accueillir les pèlerins qui circulaient sur la voie romaine proche. Ceci pourrait expliquer le manque d'enthousiasme des

²⁷⁴ Robert, premier abbé de Noirlac, est mort en 1181 après avoir résigné sa charge une vingtaine d'années auparavant (Cf. Girault (P.G.), 1998.).

²⁷⁵ La Thaumassière, dom Piolin et Buhot de Kersers, et un certain nombre d'autre après eux.

²⁷⁶ Le père Janauschek, donne même la date du VI des calendes de novembre 1136, soit le 27 octobre. Cf. JANAUSCHEK (L.), 1997

²⁷⁷ "Nos frères de la Maison-Dieu au diocèse de Bourges manquent de pain. Nous avons entendu dire que la récolte de monseigneur le Roi est abondante en ce pays et qu'elle s'y vend à bas prix. Nous vous prions de leur faire donner sur cette récolte ce que votre prudence jugera nécessaire, car mon seigneur le roi, quand il était dans cette contrée avait coutume de leur faire du bien." La présence de Louis VII en Berry est mentionnée en 1137 et 1145.

²⁷⁸ Cf. GIRAULT (P.G.), 1998.

²⁷⁹ " les religieux ont la prudente inspiration de donner à leur moutier des noms sacrés comme Domus Dei, Claravallis, Bonus Mons, Eleemosyna et d'autres semblables afin d'inviter comme par l'attrait d'un nectar délicieux les personnes qui les entendent prononcer à venir goûter la béatitude exquise qu'ils expriment".

Maison Dieu est la seule de l'ordre à porter ce nom. De plus, certains des faits rapportés laissent penser qu'Orderic Vital a un à deux ans de décalage avec les faits qu'il raconte. Il est donc possible que la fondation de l'abbaye remonte à 1131 ou 1132.

moines du prieuré de La Celle à l'idée de perdre cet établissement au profit de moines cisterciens. Cependant, il faut préciser qu'il n'existe aucune preuve en faveur ou en défaveur de cette hypothèse.

Pourtant, l'abbaye a dû rencontrer de sérieuses difficultés puisqu'une quinzaine d'années après sa fondation, Bernard de Clairvaux doit intercéder pour elle. En effet, en 1149, saint Bernard écrit à Suger pour demander à l'abbé de faire donner une partie des récoltes royales aux moines de Noirlac qui manquent de pain.

L'année suivante, on trouve un acte qui est sans doute à l'origine de la confusion des auteurs anciens. Celui-ci mentionne un certain nombre de donations consenties par Ebbe de Charenton. La première aux moines de Clairvaux qui comprend tous les éléments indispensables à une nouvelle fondation. La seconde s'adresse aux moines de la Celle pour les dédommager du manque à gagner dû aux terres données à la nouvelle abbaye. La troisième faite aux religieux de Maison-Dieu, donc postérieure à leur installation sur le site qui vise à augmenter leur patrimoine. G. Girault pense qu'il s'agit uniquement d'un récapitulatif de donations antérieures. Si cela paraît certain pour la première, faite entre les mains des moines de Clairvaux et donc avant l'installation de la communauté sur le site de la Maison-Dieu, il est en revanche possible que les deux suivantes ne soient que les conséquences de la demande de saint Bernard de l'année précédente. En effet, la communauté ne pouvant apparemment se suffire à elle-même, le fondateur remédie à cet état de fait en augmentant les revenus de l'abbaye d'une part par une nouvelle donation, et d'autre part, peut-être, par le biais d'une donation importante visant à décharger définitivement l'abbaye de Maison-Dieu d'une redevance due au prieuré de La Celle pour la cession de terres. A moins que ce ne soit la proximité des deux établissements qui, ne permettant pas à la seconde d'étendre ses possessions, entraîne le rachat d'un certain nombre de terres par le seigneur de Déols.

A partir de cette date, les donations affluent. Celles-ci, œuvres de vassaux des Charenton mais également de la population, permettent à l'abbaye de jeter les

bases de ses domaines fonciers, qu'elle augmentera par tous les moyens et avec une opiniâtreté qui lui vaudra parfois l'hostilité des seigneurs voisins²⁸⁰. De plus, dès 1170, les moines enfreignent ouvertement les consignes de l'ordre en acceptant le don d'un revenu en argent sur une carrière de pierre. Celui-ci sera suivi de plus de vingt autres entre les années 1195 et 1200. Ils acceptent également en 1189 une partie du four banal de Châteauneuf-sur-Cher. La même année, Noirlac reçoit la tutelle de l'abbaye de Bussière²⁸¹. Jusqu'en 1250 environ, l'abbaye se constituera par dons, échanges et achat de quatorze granges qui seront renforcées par un certain nombre de bois, moulins, étangs, vignes et maisons de ville. Les donations vont se ralentir dans la seconde moitié du XIIIe siècle, puis, au siècle suivant, les moines loueront les fermes et achèteront des rentes, cens et droits banaux et de justice.

C'est également au XIVe siècle (première mention dans un texte de 1322) que l'abbaye change de nom et devient Noirlac, sans que l'on connaisse vraiment les raisons de ce changement. La tradition l'attribue au décès d'Ebbes VII de Charenton qui se serait noyé encore enfant dans une des pièces d'eau de l'abbaye.

La guerre de Cent Ans n'épargnera pas l'abbaye. Les troupes du capitaine anglais Robert Knolles la pillent et l'occupent un certain temps, sans doute entre 1358 et 1360 date du traité de Brétigny. C'est vraisemblablement après cette occupation que les moines décident de fortifier leur abbaye. Ils obtiendront de Guillaume d'Albret, en 1423, l'autorisation d'élever un donjon et d'entretenir une garnison. A ce moment, sa décision ne fait sans doute qu'entériner un état de fait.

Les Guerres de Religion vont également amener leur lot de dégradations, mais apparemment plutôt dans les domaines de l'abbaye que dans l'abbaye même. En revanche l'affrontement entre les troupes royales et celles de Condé en 1650 s'avèrera plus destructeur pour les bâtiments abbatiaux.

²⁸⁰ Ainsi en est-il pour Etienne de Luis qui se sentant "agressé" par la constitution acharnée de la grange du Soudrain attaquera les convers qui l'occupe.

²⁸¹ Cf. la partie concernant cette abbaye, p. 523-547.

L'abbaye vivra ensuite assez tranquillement, si l'on excepte les disputes et procès récurrents avec l'abbé commendataire au sujet du partage des revenus et des bâtiments. A la Révolution, les six moines qui composent la communauté se répartiront sur les différentes paroisses du diocèse de Bourges après le Concordat. Vendue comme bien national pour 150 000 livres, l'abbaye devient une résidence de campagne. Elle sera revendue en 1820 et, en 1854, abritera une fabrique de porcelaine. Celle-ci, si elle va occasionner quelques dégâts, dont certains irréparables, va néanmoins empêcher la ruine totale des édifices ou leur exploitation comme carrière. La fabrique fermera en 1880. Plusieurs tentatives seront menées pour utiliser l'abbaye comme établissement charitable (orphelinat entre autre) mais toutes échoueront jusqu'à son rachat par le département du Cher en 1909. Elle servira encore d'asile aux réfugiés espagnols à partir de 1936, puis d'hospice pour les vieillards de Saint-Amand entre 1939 et 1949.

L'abbaye est inscrite sur la liste des Monuments Historiques (classement en 1860). Cependant, son statut d'abord privé, qui permet des utilisations industrielles ou d'accueil, puis public, mais conservant une fonction hospitalière, ne permet pas un programme de préservation satisfaisant. En effet, une première série de travaux est réalisée à partir de 1910 mais sans que ceux-ci puissent être menés à terme à cause des fonctions d'accueil. Les travaux reprendront à partir de 1950 et ne cesseront plus jusqu'à nos jours, que ce soit dans un premier temps dans un but conservatoire ou plus récemment dans celui d'une mise en valeur ou d'une meilleure connaissance des bâtiments.

II. Analyse des structures conservées

A. La façade ouest

La façade ouest (Ill., fig. n° 1, p. 111) est limitée au sud par le mur nord du bâtiment des convers contre lequel elle s'appuie et au nord par un contrefort en angle. Elle mesure environ 18m. 45 de large et se décompose en trois niveaux horizontaux. Les parements intérieurs et extérieurs sont construits en moellons de

petit et moyen appareil, sauf pour les piédroits, le trumeau et les claveaux des portes, ouvertures et aménagements et les chaînages d'angle qui sont composés de pierres de taille. L'ensemble est construit en assises assez régulières. On note la présence de tuiles ou de briques en assez grand nombre dans le tiers inférieur du mur.

Le premier niveau conserve la trace de quatre ouvertures, du nord au sud : une porte et une fenêtre murée, les deux portes jumelles de l'abbatiale incluses sous deux arcs en plein cintre également murés et une porte bouchée sur un bon tiers de son épaisseur.

Au nord, le mur comporte plusieurs phases d'évolution. On a d'abord une porte de 99 cm de large, dont les piédroits comportent des pierres de remploi, comme l'indiquent d'une part le positionnement des blocs, d'autre part les traces de mouluration visibles sur le troisième bloc du piédroit nord. Autour de cette porte, le mortier utilisé est marron blanchâtre sableux et s'effrite très facilement. Cette porte a été ensuite bouchée par de petits moellons plats pris dans un mortier marron, comportant quelques traces blanches avec des inclusions de petit gravier. Ce mortier s'effrite également assez facilement. Une deuxième ouverture, à cheval sur le piédroit sud de la porte, empiète dans le bouchage de la précédente ainsi que dans le mur. Cette ouverture est à son tour bouchée par des moellons très irréguliers noyés dans un mortier marron à inclusion de graviers, très résistant au toucher. Enfin, la partie comprise entre le piédroit nord de cette ouverture et le piédroit nord de la porte précédente est recouverte d'un mortier gris blanc à inclusion de graviers peu friable. La partie nord du mur conserve des traces profondes de rubéfaction.

Les portes d'accès à l'édifice sont d'une largeur d'1m. 72. Il s'agit de deux portes logées sous deux arcs en plein cintre à double rouleau. Chaque rouleau, qui repose sur un chapiteau²⁸², est orné de deux tores à profil outrepassé. Les deux portes sont séparées par un trumeau d'1m. 73.

Enfin, presque dans l'angle formé avec le bâtiment des convers (32 cm), on voit une petite porte large de 1m. 12 et haute d'1m. 82 entourée de piédroit de 30

²⁸² Cf. Annexe, I, C, fiches n° 22, 23, 25, 26.

cm en moyenne. Elle est munie d'une marche de 14 cm. Le linteau, posé sur les piédroits au niveau du parement est monolithe, mais ensuite, le blocage du mur est planchéié horizontalement. Cette porte est aujourd'hui murée par des moellons plus ou moins bien équarris de petit appareil. Une des pierres de la porte comporte la mention MUZZOLINI.

Ce premier tiers de hauteur de la façade est rythmé par trois colonnes intercalées entre les différentes ouvertures. Ces colonnes sont montées sur des bases rectangulaires au sud et au centre, et peut-être ronde ou à pans pour la colonne nord. Le très mauvais état de cette dernière ne permet aucune certitude. Les colonnes comportent six ou sept tambours ainsi qu'un chapiteau végétal²⁸³. Sur ces chapiteaux se trouvent encore positionnés les départs d'arcs saillants du mur. La colonne nord comporte des traces de rubéfaction profonde.

Le mur conserve la trace des voûtes et ouvertures portées par ces colonnes. Elles sont très visibles au centre où elles suivent le contour du bouchage en moellons réguliers de moyen appareil plutôt bien équarris dans lequel sont percées les portes. Celui-ci conserve la forme de deux arcs en plein cintre ou très légèrement brisés, d'une dimension bien supérieure tant en largeur qu'en hauteur à celle des portes, et nettement excentrés vers l'extérieur de celles-ci. En revanche, sur les portions au nord de la colonne nord et au sud de la colonne sud, le mur conserve une trace d'arrachement assez fine de la même forme que les précédents.

Le deuxième niveau de la façade, aveugle, est situé en retraite du tiers inférieur. Il est séparé du niveau suivant par un petit toit en tuile posé sur un solin. Il est marqué de chaque côté par un espace rectangulaire ménagé dans le blocage du mur de façade, et à cheval pour deux tiers sur le deuxième niveau et pour un tiers sur le troisième. Celui situé au sud est partiellement bouché par un bloc monolithe percé d'une ouverture circulaire en son milieu.

²⁸³ Cf. Annexe, I, C, fiches n° 21 et 24 et, E, fiche n° 2.

Au troisième niveau, juste au-dessus du toit en tuile et insérées dans le mur, deux colonnettes supportent, par l'intermédiaire d'un chapiteau végétal²⁸⁴ un arc en plein cintre décoré d'une moulure ronde. Sous cet arc est incluse, dans un oculus à double tore, une rosace à six pétales. A l'aplomb de l'axe central de cette rosace et la surmontant, une ouverture rectangulaire assez étroite dont les angles des piédroits, linteau et assise sont chanfreinés, ouvre sur les combles.

Les toits sur les collatéraux de l'église ne prennent pas appui au même niveau. Celui du sud est nettement plus haut. Deux petits rampants prennent naissance au niveau des premiers claveaux de l'arc surmontant la rosace et montent jusqu'au pignon. Le toit en bâtière qui couvre le vaisseau central repose sur une série de modillons sculptés en tronc de pyramide à cinq pans (Ill., fig. n° 2, p. 111).

Deux marches permettent d'atteindre le niveau de sol intérieur de l'abbatiale ; elles règnent sur toute la largeur du vaisseau central. Dans les collatéraux seule la première assise est saillante plus haute au nord qu'au sud (17/12,6 et 10/24,7), où elle présente même une différence de niveau (Ill., fig. n° 3, p. 112). La deuxième assise du mur, en pierres de taille, porte des traces de layage et aussi, pour deux d'entre elles au sud, de rubéfaction. On retrouve la même composition des parements des murs qu'à l'extérieur, hormis dans le vaisseau central, jusqu'aux arcs des portes, où l'on a des pierres de taille. En ce qui concerne la régularité des assises, celles-ci ne sont pas toutes horizontales, certaines descendent soit vers le nord, soit vers le sud. La compensation semble se faire par l'épaisseur du mortier utilisé, marron-beige très granuleux ou sablonneux avec de nombreuses inclusions de gravillons. Il n'est pas friable au toucher. De même, au niveau du collatéral nord, les assises basses du mur, construites en moellons de moyen appareil assez grossiers, semblent plus perturbées. Au-dessus de la septième assise, les moellons deviennent moins grossiers, mieux équarris et disposés en assises régulières.

²⁸⁴ Cf. Annexe, I, C fiche n° 27 et D, fiche n° 12.

On retrouve à l'intérieur les mêmes ouvertures que celles décrites plus haut. La différence étant qu'elles démarrent à plus de quarante centimètres au-dessus du sol, et non au ras comme à l'extérieur. Du côté du collatéral sud, la porte est plus large et plus haute qu'à l'extérieur. Du côté du collatéral nord, c'est le bouchage qui diffère. L'ouverture est bouchée jusqu'à mi-hauteur par des rognons de pierre noyés dans un mortier ou alors enduit dans un deuxième temps, puis par des moellons en petit appareil en assises vagues. Le mortier utilisé pour le bouchage de la porte est plus rose.

Dans le vaisseau central, l'arc formeret offre un aspect atypique (Ill., fig. n° 4, p. 112). Il monte presque en diagonale et est quasiment aplati sur le dessus. Il est porté, par l'intermédiaire de chapiteaux²⁸⁵, sur deux colonnettes courtes terminées par des culots²⁸⁶. La rosace est de la même composition qu'à l'extérieur et comprend également deux colonnettes munies de chapiteaux²⁸⁷ pour soutenir l'arc qui englobe la rosace.

B. La nef de l'église

La nef de l'église est composée de trois vaisseaux dont deux collatéraux et de huit travées. Elle mesure un peu plus de 41 m. de longueur pour 17 m. 42 de largeur. Les collatéraux mesurent en largeur, au sud, entre 3m. 47 et 2 m. 84 ; au nord de 3m. 22 à 2m.83. Le vaisseau central alterne de 7m. 11 à 7m. 81. Les travées ne sont pas non plus de longueur équivalente, elles varient au sud de 4m.20 à 4m.32 dans le sens est-ouest, et de 3m. 74 à 4m. 22 au nord²⁸⁸. Les deux dernières travées à l'est et leurs supports sur les deux collatéraux marquent nettement leur différence avec les six précédentes. Le sol remonte vers l'est. Il est

²⁸⁵ Cf. Annexe, I, A, fiche n° 5 et D, fiche n° 13.

²⁸⁶ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 15.

²⁸⁷ Cf. Annexe, I, A, fiche n° 6 et D, fiche n° 14.

²⁸⁸ Dans le collatéral sud, la diminution se fait progressivement. Les trois travées occidentales étant les plus grandes, les cinq suivantes, plus petites, sont de dimensions quasiment égales entre elles, variant de trois centimètres maximum.

Dans le collatéral nord, la progression est différente. Les quatre travées occidentales sont de dimensions quasiment égales, variant de quatre centimètres au maximum. La cinquième, en revanche, a 23 cm de moins que les précédentes et 38 cm de moins que la suivante. Cette sixième travée est également moins large de 8 à 9 cm que les deux dernières travées.

dallé en plaques de pierre rectangulaires oblongues. Deux rangées de dalles similaires mais barlongues marquent une délimitation de l'espace.

1. Les collatéraux

Les collatéraux de l'abbatiale présentent un certain nombre de points communs. Le mur d'environ 1m. 40 au sud semble plus épais qu'au nord. Les deux sont fait en blocage épais de moellons grossiers noyés dans un mortier blanchâtre très granuleux avec inclusion de gros graviers. C'est en tout cas ainsi qu'il apparaît dans les niches où le blocage est visible. Les faces de parement extérieur du mur gouttereau nord jusqu'aux premiers claveaux des baies et intérieur sur tout ce collatéral, ainsi que les trois premières assises du parement extérieur du mur gouttereau sud et le parement intérieur des 1^{ère}, 6e, 7^e et 8e travées sont constituées de pierre de taille de moyen et grand appareil disposées en assises régulières, tout comme les supports et les baies. Des traces de layage essentiellement sont encore visibles par endroit. Le reste des faces de parement est constitué de moellons de petit et moyen appareil plus ou moins bien équarris et disposés en assises plus ou moins régulières. Le mortier utilisé est rosâtre à inclusion de sable assez fin.

Les collatéraux sont éclairés par des baies en arc légèrement brisé et aux piédroits ébrasés supportant un arc en plein cintre et présentant des appuis en glacis assez léger à l'extérieur, plus important à l'intérieur. Elles sont disposées à raison d'une par travée.

Chaque travée est séparée de la suivante par un arc doubleau retombant sur un pilier engagé dans le mur d'un côté, de l'autre sur la pile composée (Ill., fig. n° 5, p. 113). La retombée se fait par l'intermédiaire d'une corniche régnant sur toute la pile composée. Ces piliers comportent en majorité une quinzaine d'assises de 33 cm en moyenne. Larges de 87 cm environ et épais de 43 cm en moyenne, ils présentent un certain nombre de trous creusés dans leurs assises, compris entre les 10^e et 14^e assises avec une majorité pour les assises 12 à 14.

Ces piliers soutiennent des arcs doubleaux de forme brisée. A l'exception des deux doubleaux les plus orientaux des deux collatéraux ainsi que des arcs de passage dans le transept, tous les autres donnent l'impression d'une mauvaise évaluation de l'espace à couvrir ou d'une construction mal maîtrisée. En effet, si du côté du mur gouttereaux les arcs reposent correctement sur le pilier, du côté du vaisseau central ils retombent directement sur la pile composée, s'intégrant au mur qu'elles supportent. Ce procédé rend totalement inutile, hormis d'un point de vue décoratif, la présence du pilier engagé sur les piles composées qui séparent collatéraux et vaisseau central. De plus, les deux claveaux sommitaux entourant le joint de faite semblent parfois décalés (Ill., fig. n° 6, p. 113).

Les deux doubleaux les plus orientaux des collatéraux se présentent différemment. Les arcs sont posés sur les piliers de chaque côté et leurs courbures sont correctes. Ceux du collatéral sud sont diaphragmes, ce qui permet de racheter la différence de hauteur que l'on constate avec les piliers précédents.

Enfin, les deux collatéraux sont voûtés d'arêtes recouvertes d'enduit blanc ou beige-crème. Au nord, les travées 6, 7 et 8 ainsi que les 7^e et 8^e travées au sud conservent la naissance des voûtes à l'est, en pierres, en forme de tronc de pyramide inversé qui redescendent quasiment jusqu'à la corniche des piliers. Dans les autres travées, les arêtes se terminent au niveau de la pénétration du doubleau dans le mur côté vaisseau central et au niveau de la corniche du pilier engagé côté mur gouttereau. Il est possible que d'autres voûtes aient eu leur naissance en pierre, mais celles-ci ont disparu.

La couverture des collatéraux est faite par un toit en appentis couvert de tuiles plates posées en plusieurs couches. Démarrant juste sous les appuis des fenêtres hautes, il repose sur une corniche soutenue par des modillons.

Cependant, malgré un bon nombre de points communs, les deux collatéraux présentent des différences notables.

a. Le collatéral nord

A l'extérieur, sous les trois dernières travées du mur gouttereau, on trouve une assise de réglage qui semble profondément enfoncée dans le sol. On la retrouve d'ailleurs, plus ou moins épaisse, à l'extérieur de tous les bâtiments.

Les parements extérieurs paraissent avoir été repris dans les travées impaires. C'est particulièrement visible dans la première travée où les pierres de taille présentent une différence nette avec celles qui les entourent (Ill., fig. n° 7, p. 114). Chaque travée comporte de 6 à 8 trous de boulins, et une d'entre elles conserve des traces d'aménagements postérieurs²⁸⁹.

A l'intérieur également le collatéral nord se singularise par la présence d'une première assise saillante sur les cinq premières travées. Intégralement conservée dans les deux premières travées, elle s'élargit brusquement sur les soixante derniers centimètres. On la retrouve encore sur 87 cm de long dans la troisième travée, puis à l'état de trace d'arrachement dans le sol. Présente dans la cinquième travée sur une longueur de 34 cm, elle est alors plus large de cinq centimètres que le pilier contre lequel elle est accolée. Sa largeur varie de 36 à 47 cm, tout comme sa hauteur de 22,5 cm à l'ouest pour finir à 2 ou 3 cm dans la troisième travée. Ceci sans doute à mettre en rapport avec le fait que le sol monte vers l'est.

Enfin, dans la sixième travée, l'espace compris sous la baie et à l'ouest de celle-ci, est en moellons de moyen appareil assez mal équarris. Dans la huitième travée les assises du mur semblent différentes, soit que les pierres soient moins bien appareillées, soit qu'elles soient plus usées ou verdies.

Les baies de ce côté présentent une différence avec celles du côté sud (Ill., fig. n° 8, p. 114). Leurs appuis n'ont pas un glacis lisse mais une série de sept petites marches, 8 dans la travée n° 6 où la baie semble d'ailleurs un peu plus

²⁸⁹ La travée n° 6 comporte deux profondes rainures côte à côte. La première est large de 6,5 cm et la seconde de 13 cm, pour une profondeur de 1,5 à 2 centimètres. La plus large démarre 15 cm au-dessus du ressaut et se poursuit jusqu'au niveau du glacis de la baie. La moins large démarre à 8 cm du ressaut et se poursuit deux assises plus haut que la précédente.

étroite, à moins que ce ne soit une impression donnée par un ébrasement moins en biais.

Les supports intérieurs présentent également des particularités. Trois des piliers montrent des bizarreries de construction : une épaisse semelle en mortier de 15 cm pour le pilier n° 19, une première assise saillante (piliers 19 et 23) ou encore l'absence de ressaut (pilier n° 24).

A l'extérieur le collatéral nord est étayé par huit contreforts recevant les culées des arcs-boutants, hormis le plus occidental qui épaulé le mur de façade. Un ressaut d'environ 15 cm d'épaisseur règne sur les murs et contreforts du bâtiment (sauf au sud). Les contreforts sont espacés de 3m. 57 en moyenne sauf entre les deux premiers (3m. 89) et entre les 3^e et 4^e (3m. 67). Larges d'1m. 26 et épais de 69 cm en moyenne, ils comportent 17 à 18 assises et sont surmontés d'un large larmier au-dessus duquel le contrefort se poursuit sur deux assises (Ill., fig. n° 7, p. 114). Les deux contreforts les plus orientaux présentent des différences avec les précédents. Ils sont en effet moins épais, (44-45 cm), et ne comportent pas le toit mais deux petites ailes latérales au-dessus desquelles le contrefort se prolonge de trois assises (Ill., fig. n° 9, p. 115).

Tous les contreforts présentent des creusements postérieurs à leur construction, en général au niveau des 14^e ou 15^e assises. Si c'est parfois une pierre qui a été enlevée, régulièrement ce trou a été creusé à cheval sur deux assises. Il est présent sur les faces est et ouest des contreforts. Il peut s'agir de deux percements rectangulaires, mais parfois de deux percements triangulaires qui se font alors face. Quand ils sont triangulaires, ils sont disposés plus bas, au niveau de la 9^e assise. Le contrefort n° 5 présente la particularité de comporter une série de percements successifs sur les 5^e, 6^e, 9^e, 10^e, 11^e, 14^e et 15^e assises. Ceux-ci sont de profondeur et de dimension variables. Le contrefort n° 6 a, quant à lui, été percé sur toute son épaisseur et des briques ont été empilées au milieu pour assurer le soutien des assises supérieures. Pour le contrefort n° 7, c'est non seulement ce dernier qui est percé mais également le mur qui lui fait suite sur une trentaine de centimètres. Enfin, le contrefort n° 8 déverse légèrement vers l'Est.

Une corniche rectangulaire dont l'angle inférieur présente un chanfrein arrondi soutient le toit. Elle-même est portée par des modillons en cavet inversé aux angles adoucis d'une moulure arrondie. Les pierres utilisées semblent plus récentes que celles des murs.

Il est possible que le toit du collatéral se soit affaissé par endroits, ou ne soit pas droit. Le solin supérieur ne semble pas toujours à la même distance du toit et il y a plus d'espace au milieu que sur les bords. Cependant, l'impossibilité de vérifier de près rend cette constatation incertaine.

b. le collatéral sud

Le collatéral sud est surhaussé par rapport au collatéral nord de manière à pouvoir accoler la galerie de cloître tout en conservant un éclairage direct.

Concernant le parement des murs intérieurs, il faut préciser deux points. Tout d'abord, dans la première travée, le mur sud entre l'arc de la porte et l'ouverture supérieure est en moellons de moyen appareil plus ou moins bien équarris. Autre particularité, il y a un ressaut entre le mur pignon et la porte. Ce ressaut est de 74 à 87 cm de hauteur terminé par un glacis de 12 cm, il est épais de 15 cm.

Ensuite, dans la sixième travée, on voit assez nettement, à peu près au milieu, la séparation entre les pierres de taille de grand et moyen appareil bien équarries et de couleur jaune et les moellons de petit et moyen appareil plus ou moins bien équarris de couleur grisâtre que l'on trouve ailleurs dans la construction (Ill., fig. n° 10, p. 115). La séparation se fait à 2m. 17 du pilier ouest ce qui fait environ 1m. 90 de mur en pierre jaune.

A l'extérieur, on voit des traces d'arrachement sur le mur jouxté par la galerie de cloître (Ill., fig. n° 11, p. 116).

La baie de la première travée, excentrée vers l'est de celle-ci, présente des piédroits aux ébrasements dissemblables (Ill., fig. n° 12, p. 116). Celui de l'ouest

n'est ébrasé que sur le premier tiers alors qu'à l'est il fait presque le double. Les piédroits supportent un arc en plein cintre qui paraît plus large à l'est qu'à l'ouest. Sous cet arc on voit encore les deux claveaux sommitaux entourant le joint de faite d'un arc brisé. D'après cette forme celui-ci devait être assez étroit et n'occupait sans doute pas tout l'espace disponible entre les piédroits. Derrière ces claveaux, l'ouverture est murée et enduite. L'enduit laisse apparaître le tracé de joints très réguliers. A peu près à mi-hauteur de ce mur sur le côté ouest apparaît un creusement, de section sensiblement carrée, bouché par ce qui semble être une brique ou un carreau de pavage. Le bas de l'ouverture présente une ou deux marches puis un glacis. Au niveau des claveaux ouest de l'arc on constate un trait de sabre très net jusqu'à la voûte.

A l'extérieur cela a nécessité de ramener le mur de la première travée à l'alignement de celui du contrefort jusqu'à la jonction avec le bâtiment des convers (Ill., fig.n° 13, p. 117). Il reste deux corbeaux en $\frac{1}{4}$ de cercle. Au niveau du deuxième corbeau demeurent les traces d'un arc, aujourd'hui muré, dont les claveaux sont très écartés.

Le glacis des baies est important, plus régulier dans les travées 5 à 8. Il est en pierres de taille, sauf dans les trois dernières travées. Les travées 5 et 6 possèdent un petit mur au-dessus du glacis. A partir de la sixième travée, les baies sont également moins larges, les piédroits peu ébrasés.

Le collatéral sud comporte également les portes permettant la circulation dans l'édifice. La porte occidentale, dans la première travée, celle des convers, est située à 2m. 17 de l'angle du mur sud et du mur pignon et à 25, 5 cm du pilier de retombée de l'arc doubleau. Les piédroits sont ébrasés et les pierres de taille qui les composent portent pour la plupart des traces de layage. Le passage formé est large de 2m. 23. L'arc au-dessus de l'entrée est en anse de panier. Deux cavités sont creusées dans les piédroits juste derrière la porte. A l'ouest à 1m. 16 au-dessus du sol, une ouverture carrée de 10,5 cm, profonde de 5, 5 cm. A l'est, 1m. 13 au-dessus du sol l'ouverture fait 19,5 cm x 17,5 cm et est très profonde. L'ébrasement vient buter sur les piédroits extérieurs qui sont chanfreinés. Le linteau monolithe d'environ 3 m. de largeur est posé sur deux coussinets. Il est

décoré d'une moulure ronde trilobée taillée dans l'épaisseur de la pierre (Ill., fig. n° 14, p. 117). Il s'agit d'une sculpture double séparée par un large filet orné d'une palmette à sa base droite. La porte en bois, large d'1 m. 54 et haute de 2m.23, d'une épaisseur de 5,3 cm, est cloutée sur l'extérieur. Trois marches permettent d'accéder dans le cloître

La seconde porte, dans la huitième travée, est celle des moines (Ill., fig. n° 15, p. 118). Elle est comprise sous un arc en plein cintre qui repose sur une imposte ornée d'une moulure ronde. Les piédroits sont ébrasés et il existe une marche. Le passage est large de 2m. 07. De chaque côté de la porte, dans l'épaisseur du mur on trouve deux creusements. Situé à 1m. 40 au dessus du sol, celui de l'ouest haut de 17 cm et large de 10 cm est très profond, alors que celui de l'est qui est plus large de 2 cm n'est profond que de 8 cm. Les ébrasements se terminent sur les piédroits de la porte dont les angles sont arrondis entre deux rainures. Ils supportent un arc en plein cintre, par l'intermédiaire de coussinets sculptés. En renforcement sous l'arc, le linteau sans décor comporte deux traces rectangulaires bouchées. La porte est large de 1m. 63 et haute de 2m. 27. Il reste des traces d'enduit coloré jaune, rose et rouge foncé sur le linteau. Enfin, trois marches permettent de descendre dans le cloître.

Le collatéral sud fait également l'objet d'autres aménagements qui lui sont propres. A l'extérieur, 86 cm à l'est de la porte des convers, et à 1m. 90 du sol se trouve une niche ayant jadis eu une porte (Ill., fig. n° 14, p. 117). L'encadrement est creusé dans la pierre et il reste l'emplacement des gonds et du loquet de celle-ci. La dalle formant le plafond de la niche est munie d'un trou rond qui semble monter dans le mur.

A l'intérieur, dans la deuxième travée, à 55 cm du pilier supportant le doubleau à l'ouest et à 1m. 23 au-dessus du sol une niche est creusée dans l'épaisseur du mur. Il reste les traces des gonds de la porte ainsi que l'anneau d'enclenchement du loquet. La paroi droite, le sol et le plafond sont en pierre. Cette niche est de 40 cm de largeur pour 45 cm de profondeur. Le fond et le côté gauche de la niche ont été recreusés, de quelques centimètres pour le fond qui est bombé et de 23 cm pour le côté droit.

Dans la quatrième travée, à 1m. 07 au-dessus du sol, on note la présence de deux lavabos. Ils sont creusés dans deux pierres distinctes, celle de droite de 11 cm d'épaisseur, celle de gauche de 15 cm. La différence de niveau est rattrapée à gauche grâce à une brique plate et à l'épaisseur du joint. La pierre de droite présente un creusement en demi-sphère, alors que celui de gauche est rectangulaire (Ill., fig. n° 16, p. 118). Les deux sont percés au fond. Le tout s'inscrit sous un arc en anse de panier reposant sur deux piédroits, celui de droite se trouvant plus haut que celui de gauche (Ill., fig. n° 17, p. 119). L'ensemble est creusé dans l'épaisseur du mur. Le fond laisse apparaître des moellons de petit appareil assez plats et plus ou moins bien équarris. La hauteur sous arc est de 51,5 cm.

La cinquième travée comporte le même type d'aménagement, deux lavabos taillés dans une dalle unique de 78 cm de largeur et 14,5 cm d'épaisseur. La dalle à droite, est réglée par un lit de briques plates. Sous un arc en plein cintre légèrement outrepassé (Ill., fig. n° 18, p. 119) de 58 cm, on trouve donc deux lavabos carrés et profonds dont le fond de celui de gauche est cassé. Le tout est situé à 1m. 05 au-dessus du sol.

Les piliers dans ce collatéral présentent tous des particularités. Les cinq premiers du collatéral sud sont différents de tous les autres. Ils sont larges de 75 cm en moyenne et épais de 35 cm. Les piliers 21 à 23 comprennent à leur base un ressaut en glacis de 13 cm. Les trois suivants, les plus à l'est, y compris celui soutenant l'arc de passage, ayant les mêmes dimensions que ceux du collatéral nord, ne possèdent en revanche que 10 à 12 assises de 33 cm de hauteur moyenne.

A l'extérieur, les contreforts assez peu épais ne sont visibles qu'au-dessus de la galerie de cloître, la présence de celle-ci empêchant les contreforts saillants comme au nord (Ill., fig. n° 19, p. 119).

Enfin, dernière différence avec le collatéral nord, à l'extérieur la corniche des deux travées les plus orientales présente une forme en talon, alors que les

suivantes sont en cavet inversé. De même, les modillons sont en cavet inversé simple.

2. Le vaisseau central

Le vaisseau central a ses murs en moellons plus ou moins bien équarris, de moyen appareil à l'exception des piles composées, arcs, supports, baies, contreforts et arcs-boutants qui sont en pierres de taille.

Cet espace présente une élévation à deux niveaux (Ill., fig. n° 19, p. 119 et n° 28, p. 123). Au premier niveau une série d'arcades permet de passer du vaisseau central dans les collatéraux. Ces arcades, en arcs légèrement brisés retombent sur des piles massives par l'intermédiaire de corniches moulurées, auxquelles viennent s'ajouter, du côté du collatéral un pilier engagé (Ill., fig. n° 20, p. 120). Une série de retraites moulurées permet de passer de la taille de la pile à celle du pilier, leur base étant commune (Ill., fig. n° 21, p. 120). Les piles composées ainsi formées reposent sur une assise débordant de 12 cm environ, dont la partie supérieure présente un glacis. Cette assise mesure 1m. 52 est-ouest et 1m. 34 nord-sud. Les piles 11 à 15, présentent en plus une semelle épaisse en mortier sur laquelle vient poser le ressaut. Celle-ci diminue au fur et à mesure que l'on avance dans la nef, elle passe de 16,5 cm à 3 cm. Les trois piles orientales de chaque côté présentent des dimensions supérieures aux autres : d'1m. 83 à 1m. 95 de long et d'1m. 48 à 1m. 54 de large. Ceci entraîne un décor plus large à la base.

De chaque côté, l'espacement entre les piles composées n'est pas le même partout, il varie de 3m. 17 à 3m. 62 au sud et de 3m. 18 à 3m. 60 au nord (Ill., doc. n° 4, p. 100)²⁹⁰. Certaines piles sont légèrement désaxées²⁹¹.

²⁹⁰ Au sud, les deux premières sont les plus larges, les trois suivantes plus petites présentent un espacement quasi identique, la sixième est du même espacement que la première et les deux dernières ont plus de 40 cm de moins.

Au nord, il y a une progression sur les deux premières, une augmentation sur la troisième puis une diminution jusqu'au bout.

²⁹¹ Seul un relevé au sol aurait pu mettre ce fait en évidence. Cependant la mise en place d'un carroyage étant incompatible avec la notion de sécurité qui va de paire avec l'ouverture de l'édifice au public, il a fallu renoncer.

Les piles composées conservent de nombreux vestiges témoignant de la longue histoire de l'édifice. Beaucoup portent des traces de rubéfaction (3, 4, 5, 6, 9, 13, 15, 17) sur une hauteur de une à trois assises, sur une ou plusieurs faces et en général en surface hormis pour la pile n° 15 où l'assise a brûlé jusqu'à éclatement de la pierre. Elles sont aussi abîmées dans leur structure par le percement de trous plus ou moins grands, de diverses sections (rectangulaires, triangulaires ou carrées) positionnées soit sur les 6^e-7^e-8^e assises ou sur celles de 11 à 14 (3, 4, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18) ; ou encore par la présence de profondes rainures (4 et 6). On constate également que les ressauts et corniches (4, 5, 13, 15, 16, 17, 18) mais également le décor sculpté (8, 9, 11, 12, 13, 16, 17, 18) ont soufferts partiellement, voire parfois été totalement bûchés. Autres traces inattendues, des gonds sur les piles 3, 6 et 11 et de gros crochets métalliques au-dessus du claveau central des grandes arcades de la 2^e à la 7^e travée incluse sur le côté nord. Au sud ils ne sont que dans les 4^e et 7^e travées.

On trouve aussi des marques lapidaires sur les piles 6, 7, 9, 12, 16, 17, 18²⁹². La pile n° 11 comporte, quant à elle, une épure.

Le deuxième niveau correspond aux fenêtres hautes qui éclairent le vaisseau central à raison d'une par travée. Ces baies sont également en arcs légèrement brisés et présentent des piédroits ébrasés. Leurs appuis sont juste au-dessus du solin couvrant les toits des collatéraux. Chaque travée comprend une baie en arc brisé alignée avec les baies des collatéraux (Ill., fig. n° 19, p. 119).

Les travées du vaisseau central sont séparées par des arcs doubleaux brisés qui retombent, par l'intermédiaire de chapiteaux²⁹³, sur des colonnes engagées dans des dossierets. Ces dossierets viennent prendre appui sur la corniche de la pile composée. La colonne seule redescend alors deux assises en dessous de la corniche où elle se termine en culot²⁹⁴.

²⁹² Pour les marques lapidaires voir Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. n° 7 et 8, p. 345-346.

²⁹³ Cf. Annexe, I, pour les piles nord A, fiches n° 7, 8, 9, 10 et E, fiche n° 3 ; pour les piles sud A, fiche n° 14, D, fiche n° 15 et E, fiche n° 3.

²⁹⁴ Cf. Annexe, I, pour les piles nord, F, fiches n° 16 à 20 et pour les piles sud, F, fiches n° 24 à 27.

Les trois piles orientales de chaque côté du vaisseau central sont légèrement différentes. Là aussi, une colonne engagée dans un dossier, surmontée d'un chapiteau²⁹⁵, accueille la retombée du doubleau et descend jusqu'à la corniche. Cependant, le dossier se poursuit sur quatre assises sous la corniche où il se finit en glacis arrondi. La colonne descend alors sur trois assises où elle se termine également en culot²⁹⁶.

Les travées du vaisseau central sont voûtées sur croisée d'ogives quadripartites. Celles-ci, de section rectangulaire aux angles chanfreinés sont soulignées d'une moulure ronde. Elles retombent directement sur le dossier de la colonne engagée.

Dans les travées 1,2,3,5,6 la clé de voûte est décorée soit d'une couronne de feuillage autour d'un rond central ou d'une fleur aux pétales largement épanouis autour du cœur. La 4^e travée a une clé de voûte nue. Celle des 7^e et 8^e travées pourrait avoir été refaite, la pierre semble plus blanche.

A l'extérieur, au nord comme au sud, entre les baies, et répondant aux contreforts des collatéraux, on en trouve un autre moins épais. Les cinq premiers présentent sur la moitié de leur hauteur un chaperon en appentis très pentu. Le point d'application de l'arc-boutant correspond à la totalité de la surface de ce chaperon (Ill., fig. n° 22, p. 121). Les deux contreforts orientaux diffèrent. De même hauteur, le glacis ne couvre que le sommet du contrefort et est nettement moins pentu. La base de l'arc-boutant prend appui également au milieu du contrefort. Cependant, cet arc étant moins large et moins haut, il ne couvre qu'environ un tiers de la surface du contrefort, laissant encore deux assises de pierre entre le glacis et le solin qui le couvre (Ill., fig. n° 23, p. 121).

Les arcs-boutants sont couverts de tuiles plates et se terminent par une corniche qui soutient les tuiles sur le bout de la culée. Celle-ci est encadrée au niveau du toit de deux gouttières ou chéneaux en pierre simplement creusés d'un canal.

²⁹⁵ Cf. Annexe, I, pour les piles nord, A, fiches n° 11, 12, 13 et pour les piles sud, A, fiches n° 15, 16, 17.

²⁹⁶ Cf. Annexe, I, pour les piles nord, F, fiches n° 21-23 et pour les piles sud, F, fiches n° 24, 28, 29.

Le toit en bâtière est couvert en tuiles. Il repose sur une corniche en cavet inversé dont l'angle inférieur est souligné d'une moulure ronde. Cette corniche est soutenue par des modillons conformes à ceux du mur pignon ouest.

C.Le transept

Le transept mesure 28m. de long pour 7m. 92 de largeur. Chaque bras ouvre à l'est sur deux absidioles (Ill., fig. n° 24, p. 121).

Les faces ouest du bras de transept nord sur moins de la moitié de sa hauteur et nord du même bras jusqu'au-dessus des claveaux des baies s'élèvent en pierres de taille respectivement de petit et moyen appareil, disposées en assises régulières. Le mortier utilisé est de couleur beige clair à inclusions de sable et de petits graviers. Il est peu friable. Les autres murs qui le compose sont construits en moellons de petit et moyen appareil assez bien équarris et disposés en assises régulières.

L'assise de réglage présente dans les dernières travées du collatéral se retrouve sous toute la face est de l'abbatiale. Sa dimension est évolutive suivant les différences de niveau à rattraper.

Le transept est encadré de contreforts en angle au nord-ouest et au nord-est, d'angle au sud-ouest et au sud-est, ce dernier est d'ailleurs privé de sa partie sud. Sur sa face est, ils ne sont visibles qu'au-dessus du toit des absidioles, au sud-ouest il descend jusqu'à la galerie sur le cloître est, et jusqu'au sol au nord-ouest.

Les deux bras sont éclairés à l'est et à l'ouest par deux baies jumelles en arc légèrement brisé, aux piédroits ébrasés et à l'appui plat au nord-est et au sud-ouest, en léger glacis ailleurs. Les baies, à l'est, sont positionnées de manière à ce que leurs piédroits externes soient à l'aplomb de la clé des arcs d'entrée dans les absidioles. Du côté ouest, les baies sont en parfait vis-à-vis avec les précédentes.

Chaque bras de transept est voûté sur croisée d'ogives quadripartites, de section rectangulaire et aux angles chanfreinés soulignées par une moulure ronde. Chaque ogive est soutenue par un chapiteau²⁹⁷ posé sur une colonnette qui se termine en culot²⁹⁸. Elles sont positionnées d'un côté dans l'angle des murs gouttereaux et pignon, et de l'autre dans l'angle entre murs gouttereaux et piliers de soutien de l'arc de passage de la croisée du transept. Dans ce cas, la corniche du pilier règne également sur les chapiteaux.

Le toit en bâtière en tuile est supporté par une corniche soutenue par des modillons en tronc de pyramide à cinq pans.

Malgré une apparente uniformité, chaque bras comporte des spécificités et des aménagements qui lui sont propres.

1. Le bras de transept nord

A l'extérieur la face ouest du bras de transept nord, présente une reprise nette en partie basse à 1m. 79 de l'angle formé par le collatéral et le transept (Ill., fig. n° 25, p. 122). Deux traces d'un ancien toit sont visibles sur la partie supérieure du contrefort en angle. Celui-ci est composé de quarante-quatre assises qui présentent plusieurs creusements : un à la 13^e assise du côté sud, deux côte à côte sur la 23^e assise de la face ouest.

Le mur pignon nord (Ill., fig. n° 26, p. 122) comprend un ressaut au-dessus de l'assise de réglage, qui se développe plus on avance vers l'est. Cette dernière constitue une des deux marches permettant d'atteindre la porte des morts. Celle-ci est totalement excentrée vers l'ouest. Au-dessus de cette porte, et cette fois centré dans le mur, on trouve un triplet de baie surmonté d'une rosace à six pétales inscrite dans un oculus. Celui-ci, percé dans l'épaisseur du mur, est surmonté d'un

²⁹⁷ Cf. Annexe, I, pour le bras de transept nord, A, fiches n° 22-25 et pour le bras de transept sud, A, fiches n° 28-31.

²⁹⁸ Cf. Annexe, I, pour le bras de transept nord F, fiches n° 34-37 et pour le bras de transept sud, F, fiches n° 38-41.

arc en plein cintre soutenu par deux colonnettes munies de chapiteaux²⁹⁹, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Enfin, à l'aplomb de l'oculus, on trouve une petite ouverture rectangulaire ouvrant sur les combles.

Deux contreforts encadrent le mur. Chacun comporte une retraite en regard du pied des triplets de baie. Celui de gauche présente un angle droit rentrant alors que celui de droite est taluté.

Sur sa face est, le bras nord présente également la partie supérieure d'un contrefort intercalé entre le toit des absidioles et les fenêtres hautes. Il est proche de l'angle inférieur gauche de la baie nord. Ce contrefort est également décalé par rapport à celui qui sépare les deux absidioles.

2. La croisée du transept

La croisée du transept est délimitée par un contrefort de chaque côté. Celui du côté sud est plus large d'environ un tiers et couvert d'un chaperon en appentis assez plat alors que celui du nord est très pentu. Le contrefort sud présente également deux ouvertures étroites, haute en ce qui concerne celle du bas, aux angles chanfreinés (Ill., fig. n° 27, p. 123).

Le mur est de la croisée du transept prend jour juste au-dessus du toit du chevet par une baie assez petite en arc légèrement brisé aux piédroits ébrasés et à l'appui en fort glacis (Ill., fig. n° 28, p. 123). Il comporte également, à l'aplomb de la précédente, une petite ouverture rectangulaire aux piédroits, appui et linteau ébrasés, ouvrant sur les combles.

La croisée est voûtée d'ogives quadripartites, de section rectangulaire aux angles chanfreinés, rehaussées d'une moulure ronde. Elles retombent sur des chapiteaux végétaux³⁰⁰ portés par des colonnettes qui s'arrêtent sur des culots³⁰¹.

²⁹⁹ Cf. Annexe, I, à l'extérieur, A, fiches n° 1-2 et à l'intérieur, A, fiches n° 26-27.

³⁰⁰ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 18-21.

³⁰¹ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 30-33.

Ces retombées sont placées dans les angles formés par les retombées des quatre arcs de passage. Les corniches de ces derniers règnent sur les chapiteaux des colonnettes. La clé de voûte est annulaire, laissant un vaste espace central ouvert.

Le toit, la corniche et les modillons sont de même type que précédemment.

3. Le bras de transept sud

La partie haute du transept sud apparaît en retrait par rapport à l'autre côté (Ill., fig. n° 27, p. 123). En effet, au nu du mur est de la croisée, de l'autre côté de son contrefort sud, on trouve une portion de mur se rapprochant de l'aspect d'un contrefort. Le mur du bras de transept sud est en retrait par rapport à ce dernier. Autre particularité, le contrefort d'angle sud mesure facilement le double de celui du bras nord. Son chaperon est également nettement moins pentu que ceux du côté nord.

A l'intérieur, si le parement est conforme à ce que l'on trouve ailleurs dans le transept, en revanche, les joints sont rubannés. Ils sont bien conservés sur plus des deux tiers du mur sud ainsi que sur une bonne partie au-dessus des arcs des absidioles. Ils ont complètement disparu dans la partie basse. On en voit encore un peu sur la partie haute du mur ouest. Ce type de joint est totalement absent dans le reste de l'édifice.

Le transept sud sur son mur gouttereau ouest comporte la particularité de posséder une troisième baie (Ill., fig. n° 29, p. 124), de même type que les précédentes, qui s'ouvre une cinquantaine de centimètres au-dessus du sol de la galerie de l'aile de cloître est. Rasant les claveaux de cette baie, une trace horizontale est encore visible sur le mur. Elle se prolonge d'ailleurs, en oblique, sur le contrefort sud-ouest.

Le mur sud conserve également plusieurs ouvertures (Ill., fig. n° 30, p. 124). Deux baies sont encore visibles. La première, située à cheval sur les deuxième et troisième quarts du mur, proche du mur gouttereau est, est de forme

rectangulaire, assez peu large. Elle est aujourd'hui murée en moellons grossiers noyés dans le mortier. La seconde, centrée dans la largeur du mur, se compose d'un petit arc en plein cintre autour duquel les piédroits et l'assise sont fortement ébrasés. Cette baie, dont le haut des claveaux de l'arc disparaît partiellement derrière le voûtain de la voûte d'ogives, est aujourd'hui murée. Enfin, visible à l'extérieur, la partie haute du pignon sud conserve une ouverture rectangulaire sous le toit, de même nature que les précédentes, elle donne accès aux combles. Elle est fermée par un panneau en bois.

Le mur possède également deux portes. Une, quasiment dans l'angle sud-ouest du mur, est précédée de l'escalier de nuit. La voûte porteuse de celui-ci vient s'appuyer à un palier rectangulaire, porté sur deux côtés par un arc, et sur les deux autres côtés appuyé sur les murs gouttereau ouest et pignon sud. L'angle formé par les deux arcs est orné d'une colonnette à chapiteau portant la corniche qui orne le palier (Ill., doc. n° 5, p. 101)³⁰². L'escalier est composé quatorze marches. Le palier mesure 1m. 28 de longueur pour 2m. 87 de largeur. Une douzaine de marches permettent ensuite d'accéder au dortoir des moines. Deux tableaux portent un arc en anse de panier qui vient buter sur la porte en elle-même. Celle-ci est composée d'un linteau monolithe porté sur des coussinets moulurés. Enfin, à 2m. 92 de l'angle sud-est, on trouve la porte donnant dans la sacristie. Elle est large d'1m. 08, rectangulaire, elle est couverte d'un linteau monolithe porté par des coussinets simples.

Le mur ouest du transept conserve également, en partie basse, un enfeu sous un arc en plein cintre à double rouleau orné d'une moulure ronde (Ill., fig. n° 31, p. 125). Un autre arc en plein cintre, est collé sous le précédent et contre le mur du fond. L'ensemble est situé à 1m. 68 au-dessus du sol, long de 2m. 25 et profond de 55 cm. Il conserve ce qui pourrait être des traces d'enduit rouge à l'intérieur.

³⁰² Cf. Annexe, I, A, fiche n° 34.

4. Les absidioles

Les chapelles nord sont construites d'un seul tenant avec un mur commun (Ill., fig. n° 24, p. 121). L'assise de l'absidiole se dédouble. Elle forme une première marche de 10 cm d'épaisseur et 3 cm de largeur, puis une deuxième marche de 22 cm de hauteur pour 27 cm de largeur. Les murs sont bâtis en moellons de grand appareil bien équarris. Les absidioles sont séparées par un contrefort large d'1m. 18 qui n'est pas dans l'alignement de celui en partie haute. Chacune est munie, à l'est, d'une baie en arc brisé aux piédroits ébrasés et à l'appui en glacis. L'absidiole nord du bras de transept nord présente la particularité d'avoir eu une ouverture rectangulaire assez haute sans doute au niveau des combles. Elle est aujourd'hui murée en moellons réguliers. Les chapelles nord sont couvertes d'un toit en tuile soutenu par une corniche et des corbeaux simples. Il existe un solin entre le toit des absidioles et la partie haute du transept.

Du côté sud elles sont ramenées à la même hauteur que du côté nord par une épaisse semelle, puis un ressaut important. Elles sont constituées de la même manière que celles au nord. Le contrefort central est moins large (1m.04) que celui du nord. Un contrefort en angle étayait ce côté mais il a disparu au sud.

Elles sont surmontées d'un étage en moellons de petit et moyen appareil plus ou moins bien équarris. Cet étage est éclairé par deux fenêtres aujourd'hui carrées mais originellement rectangulaires comme le montre les piédroits conservés et le bouchage. Cet étage monte jusque sous les baies du transept. Le toit en tuile est soutenu par une corniche et des modillons simples comme de l'autre côté mais ils sont étrangement répartis, leur espacement étant totalement irrégulier, comme si on les avait déplacés sur les piédroits quand on a percé les fenêtres. Le solin qui surmonte le toit est juste sous l'appui des baies.

Le mur sud de la chapelle sud du bras de transept sud conserve les traces d'un aménagement disparu (Ill., fig. n° 32, p. 125). Tout d'abord à l'est, sur toute la hauteur, on voit la trace d'arrachement du contrefort. La partie correspondant à l'absidiole est construite en pierres de taille, celle correspondant à la surélévation

est en moellons de petit appareil. Sur cette première partie apparaît une trace nette d'arc en plein cintre. Dans la deuxième partie on trouve une grande baie rectangulaire couverte d'un arc segmentaire. Elle est bouchée et le bouchage est recouvert d'un enduit. Une autre plus petite est accolée à la précédente, en bas à gauche. Elle est murée en moellons grossiers. Sous ces deux fenêtres, les pierres présentent des marques de taille inhabituelles : verticales et diagonales sur la même pierre et également d'autres en étoiles (Ill., fig. n° 33, p. 126).

A l'intérieur, seule l'absidiole nord du bras de transept nord n'a pu être l'objet d'une observation détaillée car elle sert à entreposer une partie du matériel (tables et chaises) utilisé lors de diverses manifestations. Cependant les quatre absidioles présentent une grande ressemblance³⁰³.

L'arc d'entrée en arc brisé repose sur des piliers épais par l'intermédiaire d'une corniche moulurée.

Les absidioles nord ont une marche qui permet d'entrer alors qu'au sud, l'absidiole nord en est complètement dépourvue et l'absidiole sud n'en a une que sur les deux tiers de sa surface (Ill., fig. n° 34, p. 126).

Les absidioles sont toutes bâties en pierres de taille de moyen et grand appareil, en assises régulières, avec une exception pour les trois assises basses de l'absidiole sud du bras de transept nord qui sont en moellons grossiers de petit appareil (Ill., fig. n° 35, p. 127). Les quatre absidioles présentent de nombreuses marques lapidaires.

Chacune est éclairée par une baie en arc légèrement brisé aux piédroits ébrasés et au fort glacis. Elles sont situées à 1m. 41 au-dessus du sol et large de 1m. 39.

³⁰³ Les mesures données pour les baies et les aménagements sont des mesures moyennes. Celles-ci ne variant que très peu entre elles, il semblait préférable d'utiliser cette méthode pour alléger le texte. Il faut noter que dans l'absidiole nord du bras de transept sud, les hauteurs au-dessus du sol doivent être augmentée d'une dizaine de centimètre en raison de l'absence de marche.

Chacune présente également un aménagement semblable, à savoir un lavabo double, d'une largeur de 97,5 cm logé sous un arc brisé de 70 cm de hauteur. Les lavabos sont creusés dans une seule pierre de 18 cm d'épaisseur et situés à 71 cm du sol. A gauche des lavabos on note la présence d'une niche de 44 cm de large sur 31 cm de haut et 40 cm de profondeur. Elle est située à 1m. 05 de hauteur. Il reste des traces d'enduit blanc à l'intérieur. Il ne semble pas y avoir eu de portes.

Elles sont voûtées d'arêtes qui reposent à leur naissance sur de petits troncs de pyramide en pierres, hormis pour l'absidiole sud du bras de transept sud.

D. Le chevet

Il est monté sur une semelle très épaisse, supportant un ressaut (Ill., fig. n° 24, p. 121). Les parements intérieurs et extérieurs sont construits en moellons de petit, moyen et grand appareil très bien équarris et disposés en assises régulières. Le mortier utilisé est gris-beige sableux. On trouve de nombreuses marques lapidaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Deux gros contreforts en angle d'1m. 46 encadrent la face est. Ils sont couverts d'un chaperon en appentis assez pentu.

Le mur oriental est percé d'un triplet de baies en arc légèrement brisé, posées sur un glacis. A l'intérieur, intercalées entre les baies on trouve deux culots³⁰⁴. Les pierres sous le triplet de baie sont fortement rubéfiées, tout comme les murs nord et sud sur environ un mètre à partir du mur oriental. Ce triplet est surmonté d'une rosace à six lobes. Celle-ci est inscrite sous un arc en plein cintre soutenu par deux colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux³⁰⁵. L'ensemble est inclus dans l'épaisseur du mur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On constate la présence de deux ouvertures circulaires de très petite taille au-dessus de chaque contrefort. Enfin, une petite ouverture rectangulaire ouvre sur les combles.

³⁰⁴ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 42-43.

³⁰⁵ Cf. Annexe, I, à l'extérieur, A, fiches n° 3-4 et à l'intérieur, A, fiches n° 32-33.

Le chevet est couvert d'un toit en bâtière soutenu par une corniche et des modillons en simple cavet sur les faces nord et sud.

A l'intérieur (Ill., fig. n° 36, p. 127), le chevet est divisé en deux travées, chacune précédée d'une marche. Dans la première travée on constate la présence d'une niche située à 1m. 15 au-dessus du sol, large de 44 cm, haute de 43,8 cm et profonde de 44 cm. Elle conserve des restes d'enduit blanc. Il n'y a pas de trace de porte.

La deuxième travée comprend deux arcs en plein cintre géminés disposés sous un rouleau soigné (un tore souligné d'une moulure ronde). Ces arcs abritent deux lavabos (Ill., fig. n° 37, p. 128). Disposés à 64 cm au-dessus du sol, ils sont creusés dans une seule dalle de 1m. 77 de longueur. Celui le plus à l'est était muni d'une porte dont on voit encore les gonds. L'ensemble est composé de pierres de taille moulurées en saillie sur le mur. Une partie du rouleau de l'arc est a été bûché.

Un arc doubleau soutient le berceau au centre, matérialisant verticalement la séparation entre les deux travées.

Dans les deux travées, la voûte est formée d'un berceau brisé et repose sur le mur par l'intermédiaire d'une corniche rectangulaire dont l'angle inférieur a été chanfreiné assez largement.

E. Autels et sépultures

Il ne reste ni autel ni sépulture dans l'abbaye

F. Le cloître

Les galeries du cloître présentent des arcatures montées sur un bahut.

Le sol est composé de dalles de pierre posées en losange séparées en carrés par des bandes de pierre oblongues et barlongues. La galerie sud fait exception, le sol est en terre.

Les trois ailes encore complètes sont étayées par des contreforts d'épaisseur différente. Ceux-ci sont tous couronnés d'un chaperon en appentis très pentu. Il existe quatre exceptions qui sont les contreforts situés dans les quatre angles extérieurs des ailes de cloître. Ces derniers, plus profonds en bas qu'en haut se terminent par un très faible glacis.

Les ailes de cloître sont voûtées sur croisée d'ogives séparées par des doubleaux retombant sur des culots³⁰⁶, hormis pour l'aile sud dont il ne reste que l'arcature. Les ogives de section rectangulaire, aux angles chanfreinés, sont soulignées d'un petit tore légèrement en amande.

L'aile ouest est longue de 33 m. 10 pour une largeur moyenne de 5 m. environ. Toutes les arcades sont posées sur un bahut, large de 83 cm, et d'une hauteur de 70 cm au sud. A partir du milieu de l'aile le sol remonte jusqu'à n'avoir qu'un bahut de 59 cm au nord.

Chaque travée ouvre sur l'extérieur par deux arcs brisés géminés retombant sur une double colonnette centrale (Ill., fig. n° 38, p. 128), par l'intermédiaire d'un chapiteau³⁰⁷. L'écoinçon formé est composé d'un anneau de pierre. Le tout est inscrit sous un autre arc brisé. Chaque travée est séparée de la suivante soit par un contrefort simple mais épais (1m. 38 de profondeur, 33,7 cm de largeur), soit par un contrefort prolongeant une pile cruciforme (1m. 16 de profondeur, 41,5 cm de largeur). Dans le premier cas des colonnettes géminées sont accolées aux faces sud et nord du contrefort³⁰⁸ et sa face ouest accueille un culot. Dans le deuxième cas on trouve en plus une colonnette dans les quatre angles³⁰⁹. Ces colonnettes supplémentaires sont destinées à accueillir la retombée du rouleau de l'arc le plus large. Quand il n'y pas de colonnettes, il s'arrête au contact des contreforts. Ceux-ci sont tous identiques.

L'aile nord mesure 37m. 95 de longueur pour 4m. 70 de largeur à l'ouest, 4m. 65 à l'est. Comme dans l'aile précédente, le bahut mesure 60 cm de hauteur et

³⁰⁶ Cf. Annexe, I, pour la galerie de cloître ouest F, fiches n° 44-50, pour la galerie de cloître nord, F, fiches n° 51-59.

³⁰⁷ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 25 ; D, fiches n° 16, 17, 20, 22, 23 ; E, fiches n° 4-5.

³⁰⁸ Cf. Annexe, I, B, fiches n° 21, 24, 26 ; E, fiche n° 6.

³⁰⁹ Cf. Annexe, I, B, fiches n° 20, 22, 23, 27 ; C, fiche n° 28 ; D, fiches n° 18, 19, 21.

diminue progressivement pour ne mesurer que 43 cm à l'est. Il est d'une largeur de 84 cm.

Les deux premières travées sont conçues de façon semblable à celle de l'aile ouest³¹⁰, mais avec des dimensions différentes (Ill., fig. n° 39, p. 129), et seul le contrefort correspond à ce que l'on trouve sur l'autre aile. Ensuite, et malgré une apparente uniformité, les arcatures diffèrent. Elles se présentent également sous la forme de deux arcs géminés retombant sur une double colonnette centrale, inscrits sous un deuxième arc brisé avec un anneau de pierre en écoinçon intermédiaire entre les précédents. Cependant les dimensions ne sont pas semblables (Ill., doc. n° 6, p. 102 et n° 7, p. 103). Les structures de soutien sont également différentes. A l'extérieur, on retrouve un contrefort entre chaque ensemble, mais d'épaisseur différente (1m. 29 de profondeur, 33,6 cm de largeur). On retrouve les piles composées comme dans l'aile précédente, cependant, les contreforts intermédiaires ne font plus que s'appuyer contre des colonnettes jumelles (1m. 13 de profondeur, 41, 3 cm de largeur). Ce qui crée des ensembles de quatre arcs géminés retombant sur des colonnettes centrales³¹¹ et répartis deux à deux sous deux arcs brisés avec un anneau intermédiaire en écoinçon. Les rouleaux des arcs supérieurs de ces ensembles retombent alors en externe sur une colonnette disposée à cet effet contre les piles³¹² et en interne sur les colonnettes centrales derrière les contreforts³¹³.

L'aile est est longue de 33m. 26 pour une largeur variant de 4m. 70 au nord à 4m. 65 au sud. L'évolution du bahut est la même que dans l'aile qui lui fait face, 54 cm de hauteur au sud et 43 cm au nord.

L'arcature du cloître évolue encore différemment (Ill., fig. n° 40, p. 129). Trois arcs brisés retombant sur des colonnettes géminées centrales accueillent à l'intérieur des arcs un remplage trilobé. Au-dessus, en écoinçons deux triangles de pierre aux côtés arrondis, contiennent également un remplage trilobé complet. L'ensemble est inscrit sous un arc brisé large.

³¹⁰ On trouve deux retombées intercalées d'une "pile faible", cf. Annexe, I, D, respectivement fiches n° 24, 26 et 25.

³¹¹ Cf. Annexe, I, C, fiche n° 29 ; D, fiches n° 27, 31, 33, 36, 38, 41 ; E, fiche n° 7.

³¹² Cf. Annexe, I, B, fiches n° 28, 29 ; D, fiches n° 29, 30, 34, 35, 39, 40, 43.

³¹³ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 6 ; D, fiches n° 28, 32, 37, 42.

Les trois travées suivantes, bien qu'ayant une continuité de style assez évidente, sont cependant différentes. Quatre petits arcs brisés géminés retombent sur cinq colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux. Ces arcs, regroupés, deux à deux sous un autre arc brisé, sont ornés de remplages trilobés ouverts. L'écoinçon de chaque ensemble est formé d'un anneau de pierre orné d'un remplage trilobé fermé. Les deux ensembles ainsi formés sont à leur tour inscrits sous un arc brisé. L'écoinçon de ce dernier est, quant à lui, de forme triangulaire, aux côtés arrondis, incluant également un remplage trilobé fermé.

Enfin, la cinquième et dernière travée présente également des différences. Plus large que les précédentes, elle comporte quatre arcs brisés géminés, décorés de remplage trilobés ouverts. Deux par deux, ils portent un petit triangle de pierre aux côtés arrondis, orné d'un remplage trilobé fermé. Ces deux triangles sont disposés en biais de manière d'une part à ménager le maximum de place au milieu et d'autre part de fournir un soutien au décor central. Les deux arcs centraux supportent un large anneau de pierre orné d'un remplage formant une rosace à cinq lobes. Le tout est inscrit sous un large arc brisé.

Les quatre contreforts sur cette aile présentent une grande régularité de dimension (1m. 52 de profondeur et 56 cm de largeur).

La galerie sud est longue de 38m. 25 et large de 4m. 67 à l'est, 4m. 80 à l'ouest (Ill., fig. n° 41, p. 130). Le bahut suit la même évolution que dans l'aile qui lui fait face. Les arcades affectent des formes moins complexes que dans la précédente. Le tiers central de l'arcature est occupé par une grande porte rectangulaire, placé sous un arc segmentaire. Il s'agit du seul accès au jardin du cloître. Cette porte est flanquée de chaque côté d'une ouverture rectangulaire. Si celle de l'est est de la même hauteur que la porte, moins la hauteur du bahut, en revanche celle de l'ouest, qui devait être semblable à l'origine, a été partiellement bouchée en partie basse.

De chaque côté de cet ensemble, on trouve une série de trois arcades séparées par un trumeau cantonné de colonnettes. Chaque arcade est composée de deux arcs brisés géminés retombant sur une colonnette centrale. Ces arcs sont ornés d'un remplage trilobé ouvert en partie basse. Ces deux arcs sont inclus sous

un troisième également brisé dont le rouleau retombe sur une des colonnettes du trumeau. L'écoinçon de l'ensemble est orné d'un triangle de pierre aux côtés arrondis contenant un remplage trilobé fermé.

L'arcature de cette aile de cloître est couverte, dans sa totalité, d'un petit toit en bâtière, revêtu de tuiles.

Le mur nord du bâtiment sud conserve la trace d'une arcature composée d'arc formerets brisés supportés par des culots conservant encore des départs d'ogives (Ill., fig. n° 76, p. 147). Il s'agit des vestiges de la voûte qui couvrait cette aile de cloître.

Dans le jardin du cloître, en position quasiment centrale, on trouve un puit aujourd'hui désaffecté.

G. L'aile est

L'aile est est longue d'un peu plus de 47m. et large de 9m. 20 (Ill., fig. n° 42, p. 130). Elle est accolée au bras de transept sud de l'abbatiale. Le bâtiment, nettement plus bas que ce dernier, est cependant aujourd'hui plus haut qu'il ne l'était antérieurement, comme le montre le solin encore présent sur le mur pignon nord (Ill., fig. n° 43, p. 131).

Le bâtiment est construit en moellons de petit et moyen appareil assez bien équarris dans la moitié inférieure (surtout les quatre premières assises), et en petit moellons beaucoup plus grossiers dans la moitié supérieure. L'ensemble est recouvert d'un enduit beige rosé qui laisse les pierres apparentes. Cette séparation entre les étages, ainsi matérialisée par les matériaux utilisés, l'est également par une corniche horizontale disposée à mi-hauteur. Celle-ci de section rectangulaire a ses angles moulurés en quart de rond.

La façade est rythmée par un ensemble de fenêtres classiques alignées en haut et en bas sauf dans la partie sud. Trois lucarnes engagées éclairent les combles à l'est, tandis que dans le mur pignon sud c'est par une baie assez étroite

et haute en arc brisé, placée juste au-dessus du glacis du contrefort central. A l'aplomb de celle-ci on voit une autre ouverture rectangulaire plus petite de même type que celles rencontrées sur les autres murs pignon.

Le toit en tuiles est posé sur une corniche moulurée. Il est percé de quatre conduits de cheminées.

1. Le rez-de-chaussée

a. La sacristie

La sacristie mesure dans sa totalité 9m. 71 de longueur et 3m. 96 de largeur. C'est une pièce de deux travées.

La porte d'entrée à l'ouest est surmontée d'un arc en plein cintre reposant sur une corniche simple ornée d'une moulure ronde. L'arc semble plus plat d'un côté que de l'autre, au niveau du linteau l'arc est moins arrondi et plus plat du côté nord. Le seuil de la porte est de 24 cm.. Une marche permet de descendre dans la sacristie.

Le sol est composé de carreaux de terre cuite carrés dont il manque une partie sur une surface d'environ 45 cm à partir du seuil.

Les pierres de l'élévation sont apparentes. Il s'agit sur le mur nord de moellons de grand appareil, bien équarris et disposés en assises régulières, à l'inverse du mur sud construit en moellons de moyen appareil plus ou moins bien équarris. Le mortier utilisé semble gris à grosses inclusions de gravillons. Les pierres portent des marques de taille, notamment pour certaines, en arêtes de poisson. Dans la deuxième travée, il reste un décor de croisillons blancs.

Le mur oriental est percé d'une grande fenêtre rectangulaire classique. A l'extérieur, ce mur est bien délimité par un enduit couvrant qui ne laisse pas voir le matériau utilisé en dessous. Dans le mur nord une porte permettait l'accès au transept sud de l'église. Il s'agit d'une porte simple à l'encadrement épais, munie de trois marches.

Cette pièce est voûtée d'arêtes séparées par des doubleaux larges dont les sommiers pénètrent dans le mur, ils sont au nombre de deux. Il manque les quatre naissances de la voûte d'arête dans la première travée et celles de l'ouest dans la deuxième travée. La voûte est recouverte d'un enduit de couleur ocre sableux qui laisse parfois apparaître de petits moellons. Entre le dernier doubleau et le mur oriental on voit le départ de la voûte d'arête suivante.

b. La salle capitulaire

Elle n'est pas parfaitement rectangulaire : elle mesure 12 m. 62 de longueur dans le sens nord-sud (12m. 67 à l'est) et 8m. 45 dans le sens est-ouest (8 m. 47 au nord). La salle comprend deux vaisseaux divisés en trois travées (Ill., fig. n° 44, p. 131). Chaque travée ouvre sur le cloître soit par une porte soit par un ensemble de baies. Une marche permet d'accéder à la salle capitulaire.

L'entrée se fait par un arc en plein cintre large de 2m. 81. Elle est encadrée de deux ensembles comprenant chacun une pile composée et une demi-pile de même type contre les murs de cloison. Ces piles et demi-piles accueillent entre autres la retombée d'un arc en plein cintre dont le rouleau est orné d'une moulure ronde, grâce à des chapiteaux³¹⁴. Sous cet arc sont inclus deux autres arcs très légèrement brisés, géminés, retombant d'une part sur les piles précédentes et d'autre part sur une colonnette centrale par l'intermédiaire de chapiteaux³¹⁵. Les écoinçons sont percés d'un large losange. Chaque ensemble repose sur un bahut de 1m. 06 de hauteur, 1m. 26 de large et 4m. 90 de long. Du côté nord il comporte deux dessins sur les plaques de pierre qui forment le dessus. Ils représentent l'un une pile composée assez semblable à l'épure dans l'église, l'autre une sorte de pièce compartimentée.

La salle est dallée de carreaux de pierre carrés disposés en losange. Ceux-ci sont séparés par une double bande de dalles rectangulaires oblongues et barlongues. Celles-ci délimitent travées et vaisseaux.

³¹⁴ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 35, 37, 38, 40.

³¹⁵ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 36, 39.

Les murs nord et sud sont faits de moellons de moyen et grand appareil plus ou moins bien équarris dont certains portent encore des traces de layage. Ils sont disposés en assises relativement régulières à l'exception du contour des baies où les moellons sont de petit appareil et sans grand ordre pour les assises. Dans les deux cas, ils sont pris dans de larges joints de mortier rose granuleux avec inclusion de petits gravillons. On note la présence de briques de calage dans le mur est.

Le mur sud comporte trois embrasures qui font quasiment toute la hauteur de la pièce. Leurs ébrasements sont espacés de 2m. 03. La fenêtre, posée sur une allège de 99 cm, mesure 1m. 43. Chacune est munie d'une marche de 16 cm d'épaisseur et présente deux profondes rainures dans chacun des piédroits à 49 cm au-dessus du sol.

Le sommier droit de la plate-bande de la baie nord-est vient casser le formeret du côté sud. La même baie présente une autre particularité, le mur au nord conserve la trace d'un aménagement antérieur : une trace d'arrachement verticale surmontée d'une forme en plein cintre (Ill., fig. n° 45, p. 132). Le mur extérieur n'a pas conservé la trace de cet aménagement.

Les deux vaisseaux sont séparés par deux piliers centraux octogonaux à base assez simple (Ill., doc. n° 5, p. 101). Leurs fûts sont monolithes et décorés juste avant l'astragale. Celui du nord, aux huit faces lisses, est décoré d'une feuille par face. Celui du sud comporte 16 cannelures avec un ornement à raison d'une feuille pour deux cannelures. Ces piliers accueillent, par l'intermédiaire d'un chapiteau³¹⁶, la retombée des arcs doubleaux de section rectangulaire sans ornement et des ogives des voûtes.

Les travées sont voûtées d'ogives quadripartites de section rectangulaire aux angles ébrasés et soulignées d'une moulure ronde. Sur les murs nord, sud et est où elles s'intercalent entre les fenêtres, celles-ci retombent sur des colonnettes engagées dans des dossierets, par l'intermédiaire de chapiteaux³¹⁷. Colonnettes et dossierets, sous forme de culot pour l'un et de glacis pour l'autre, se terminent à

³¹⁶ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 47-48.

³¹⁷ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 41, 43, 44, 46.

1m. 50 ou 55 au-dessus du sol. Dans les angles nord-est et sud-est, les ogives reposent sur des chapiteaux ³¹⁸ posés sur des colonnettes en angle assez courtes et également terminées par des culots. Sur le côté est les ogives et doubleaux retombent sur les piliers composés. Sur les trois murs, les voûtes sont soutenues par des arcs formerets qui reposent sur les abaqes des chapiteaux.

Dans la première travée du mur nord les moellons sous l'arc formeret sont disposés de façon à suivre l'arc et non en assise comme partout ailleurs (Ill., fig. n° 46, p. 132). L'arc semble plus bas.

Certains arcs et ogives présentent des restes d'enduit coloré, notamment rouge pour la section rectangulaire de l'ogive.

Les voûtains sont enduits en blanc ne laissant pas apparaître ce qui est en dessous.

c. Le parloir

Le parloir mesure 9m. 90 de longueur et 3m. 34 de largeur, on y accède par une marche (Ill., fig. n° 47, p. 133). Le passage d'1m. 93 est en arc brisé dont les piédroits mesurent 1m. 32 et sont chanfreinés sur les angles.

Le dallage au sol sur une surface de 85 cm après la marche, de 40,5 cm de largeur a été remplacé par du ciment lissé. Ensuite le pavage se fait par des carreaux de terre cuite rouge plus ou moins foncée. Il s'agit d'un pavement géométrique en losanges.

Les murs sont constitués de moellons de moyen appareil plutôt bien équarris posés en assises régulières. Les murs nord et sud sont en moellons qui présentent de nombreuses traces d'outils, pic et laye. Sur le mur sud, plus on se rapproche du fond et plus les surfaces de taille et les moellons sont irréguliers. Le mortier utilisé semble rose, très fin, presque sans granulosité. La partie haute des murs, en revanche, laisse apparaître des joints creusés parfois très profondément.

³¹⁸ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 42, 45.

Le fond du parloir donne sur un arc brisé très épais, aux piédroits légèrement ébrasés, semblable à celui de l'entrée. Ses claveaux portent de nombreuses traces de layage, ainsi que quelques traces d'enduit coloré jaune et rouge. Sur le côté sud une trace en L courbé, creusée dans deux pierres de deux assises, est bouchée au mortier.

L'arc est bouché, au ras des claveaux, par un muret de 81,5 cm de hauteur. Puis jusqu'en haut de l'arc par des moellons de petit appareil situés en retrait par rapport au muret. Les deux structures présentent un aspect bombé. Le bouchage conserve encore la trace d'une porte rectangulaire au linteau monolithe droit. Il occupe la majeure partie de l'espace de l'arc.

A l'extérieur, la porte du passage, de la même forme que toutes les fenêtres sur cette façade, est bouchée (Ill., fig. n° 48, p. 133). Elle se situe au centre du bâtiment. Les moulures signifiant l'encadrement de la porte sont sculptées directement sur les pierres formant les piédroits et le linteau. Ceux-ci se prolonge au-dessus du linteau, ce qui donne l'impression que la porte était encadrée par deux pilastres sur lesquels elle s'appuie partiellement.

A sa gauche, on voit la trace d'une ancienne porte ayant conservé son linteau monolithe. Ce dernier conserve des traces d'enduit rouge. Cette porte est murée en moellons relativement bien équarris et disposés en assises régulières. Un trait de sabre net sépare ce bouchage du reste du mur.

L'ensemble est voûté de deux voûtes d'arêtes dont les naissances sont en pierre. Il n'y a pas de séparation entre les voûtes. Les retombées centrales sont assez larges pour accueillir les retombées des deux voûtes.

d. L'escalier de jour

Cet espace est originellement prévu pour accueillir l'escalier de jour qui faisait communiquer le dortoir des moines avec le cloître (Ill., fig. n° 49, p. 134). Cet escalier est aujourd'hui en grande partie démoli. Le mur gouttereau ouest du bâtiment conserve l'ouverture par laquelle passait l'escalier. Elle se présente sous la forme d'un muret en moellons assez grossiers de 74 cm de hauteur. Au-dessus,

ses piédroits, constitués par l'épaisseur du mur gouttereau d'environ 1m., sont légèrement ébrasés. Sur le piédroit nord une pierre porte une mouluration comme si on avait utilisé un tronçon de colonne à l'envers. Les piédroits supportent un arc segmentaire.

Derrière ceux-ci, deux piédroits peu larges et saillants supportent un linteau monolithe droit par l'intermédiaire de coussinets. Ils marquent l'entrée dans le bâtiment.

Sur le muret sont posées trois dalles en pierre, plates et soigneusement équarries d'une hauteur de 9 cm et d'une largeur de 32,5 cm. Leur succède deux autres marches d'une hauteur de 16 cm. La seconde est large de 33 cm et la troisième de 45 cm.

Deux murs-cloisons séparent l'escalier des pièces adjacentes, constitués de moellons de moyen appareil plus ou moins bien équarris en assises régulières sous l'escalier, et des moellons de grand appareil uniquement au-dessus. La même configuration se retrouve sur le mur sud. Cependant, là, les moellons semblent mieux équarris et plus réguliers dans la partie basse. Prenant appui sur ces murs et se prolongeant sur au moins 1m. 50 on trouve un massif de maçonnerie ayant encore vaguement la forme de marches. De chaque côté de ce massif se trouve une large ouverture dont on voit encore l'assise et les piédroits. Partant du massif de maçonnerie et rejoignant les deux piédroits de l'entrée subsistent deux traces d'arrachements obliques laissant voir une construction en petits moellons (Ill., fig. n° 50, p. 134).

Sous l'escalier de jour existait une pièce très étroite. Dans celle-ci, à environ 1m. 50 de l'entrée, sur chaque côté du mur on discerne une grande niche d'environ 60 ou 80 cm de large sur environ 50 cm de hauteur et profonde d'au moins 40 cm. Une des dalles (assise) de la niche du mur nord comporte une marque lapidaire. Le mur du fond est constitué par le blocage du mur en moellons irréguliers pris dans une épaisse couche de mortier.

Derrière ces niches et une assise plus bas que leur appui, un arc diaphragme prend appui dans l'épaisseur des murs. Il s'agit d'un arc brisé large et

massif dont les bords sont chanfreinés. La clé de voûte de l'arc portait un blason, il en reste la forme mais martelée.

L'arc donnait passage sur une seconde petite pièce aujourd'hui dévolue au stockage de matériel (Ill., fig. n° 50, p. 134). Elle est accessible par une porte donnant dans la pièce suivante. Elle prenait jour par une fenêtre aujourd'hui murée. Celle-ci est juxtaposée à une autre plus petite et plus ancienne également bouchée au ras des claveaux de son piédroit sud, de l'appui et du linteau monolithe.

L'ensemble est couvert aux deux tiers de la première pièce par une voûte en plein cintre oblique, en petits moellons, terminée par un arc semblable qui prend appui dans les murs. Le reste de la voûte, au-dessus de l'escalier, est également en plein cintre mais recouverte d'un enduit gris très lisse, peut-être du ciment.

e. La salle des moines

Il s'agit d'une grande pièce rectangulaire divisée en deux vaisseaux et quatre travées (Ill., fig. n° 51, p. 135). Ses dimensions sont d'environ 16 m. 90 de longueur pour 8m. 45 de largeur.

Le sol est couvert de carreaux de terre cuite colorés (orange, rouge, marron foncé). Le pavement présente des motifs géométriques délimitant des carrés. Le niveau de sol a varié. Les traces d'arrachement sont visibles sur les quatre murs sur une hauteur de trois à quatre assises (Ill., fig. n° 52, p. 135). Celles-ci sont d'ailleurs bâties en moellons grossiers de petit appareil. Cependant, à l'est surtout, elles prennent plus l'aspect d'une semelle saillante régulière et non plus d'un arrachement hâtif.

Les murs sont faits de moellons de moyen appareil en majorité. Ils sont plutôt bien équarris et reposent en assises régulières. Le mortier utilisé est de

couleur beige-rosé, très granuleux composé d'un sable grossier. Seuls les encadrements de baie ou de porte sont en pierres de taille parfaitement régulières.

Il y a cinq baies dans la pièce, deux sur le mur est, deux sur le mur sud et une sur le mur ouest. La première ouverture, à l'est, est une grande porte fenêtre sous un arc brisé. On y accède par trois marches. Les trois baies sur les murs est et sud sont de grandes ébrasures s'ouvrant sur quasiment toute la hauteur du mur. Les fenêtres rectangulaires sont posées sur des allèges correspondant au tiers de la hauteur de l'ensemble. Pour chacune on retrouve une marche haute. La cinquième baie, sur le mur ouest, assez étroite se présente sous un arc en plein cintre aux piédroits largement ébrasés.

Il y a également quatre portes dans la pièce : deux portes sur le mur ouest, l'une donnant dans le cloître et l'autre dans la première pièce du bâtiment sud, une sur le mur est donne dans le noviciat et une sur le mur nord qui ouvre dans la pièce sous l'escalier de jour. Les portes donnant sur le noviciat, le cloître et le bâtiment sud sont situées aux quatre coins de la pièce, collées aux murs nord et sud. Elles sont sous des arcs brisés ramenés à un espace rectangulaire par un linteau supporté par des coussinets. L'espace entre l'arc et le linteau est bouché en moellons grossiers. La porte dans le mur nord a un seuil de 14 cm d'épaisseur, situé 52 cm au-dessus du sol actuel. Les pierres de taille qui composent le piédroit droit présentent des traces de layage. Le linteau monolithe, aujourd'hui fissuré, est soutenu par deux coussinets dont les angles inférieurs sont taillés en cavet inversé.

La pièce comporte également une cheminée aménagée contre le mur est. Le manteau est composé de deux colonnes de trois tambours montées sur une haute base à griffe par l'intermédiaire de deux tores et d'une scotie. Ces colonnes sont surmontées d'un chapiteau végétal et supportent un linteau très large en pierres de taille peu épaisses sur le devant, présentant apparemment des traces de layage. Au-dessus la hotte également en pierre se termine sous la voûte par une sorte d'arc segmentaire. Le contre-cœur de la cheminée est constitué de petites briques plates inclinées vers l'arrière et de forme concave. Le foyer de la cheminée est surélevé d'environ 7 cm. Le tour est en pierre, le milieu en carreaux de terre

cuite. A l'extérieur, un petit conduit de cheminée assez plat, positionné dans l'angle formé par la jonction du bâtiment est et du bâtiment du noviciat, monte jusqu'au toit. Il est surmonté d'une souche de cheminée circulaire couronnée d'une mitre.

La séparation des vaisseaux se fait par trois colonnes centrales. Les bases de celles-ci, montées sur des socles très hauts sont toutes différentes (Ill., doc. n° 5, p. 101). Toutes les trois sont munies de fûts monolithes, celui de la colonne centrale présentant la particularité de ne faire qu'un avec le socle, celui de la colonne sud étant orné d'un dessin. Un astragale sépare les fûts des chapiteaux lisses et épannelés aux arêtes marquées qui couronnent ces colonnes. Le chapiteau de la colonne centrale semble conserver des restes d'enduit coloré jaune et rouge.

Le voûtement se fait par des voûtes d'arêtes retombant d'une part sur des colonnes centrales, d'autre part sur le mur. Les retombées inter-voûtes sur les murs se font par des culots en pierre larges et assez longs dont les extrémités sont arrondies. Celle du mur nord présente une différence de forme. En effet, le contrefort large rétrécit pour laisser place à une petite langue de pierre beaucoup moins épaisse. Dans les angles de la pièce, les naissances des voûtes se font sur des troncs de pyramide inversés en pierre.

2. Le premier étage

a. La chambre de l'abbé et la salle du trésor

A l'extrémité nord-est du dortoir, juste avant de passer de celui-ci dans le transept, un petit escalier de trois marches conduit à la chambre de l'abbé. Il s'agit d'une petite pièce d'environ 5m. de longueur et de 2m. 02 de largeur (Ill., fig. n° 53, p. 136).

Cette pièce ouvrait dans le bras de transept par le biais d'une petite baie percée dans le mur nord. Aujourd'hui murée elle correspond à la première décrite

sur le mur sud du transept sud. La chambre est également éclairée à l'est par un oculus.

L'espace disponible est aujourd'hui en grande partie occupé par deux escaliers. A gauche, contre le mur et occupant environ un tiers de l'espace, un petit escalier en pierre de neuf marches toutes usées en partie centrale, bifurque vers le nord. Les deux autres tiers de l'espace sont occupés par un escalier en bois disposé contre les murs est et sud. On y accède par le premier escalier.

Cette pièce ne possède pas de plafond, l'escalier en bois permettant l'accès direct aux combles du bâtiment est. Ceux-ci sont couverts par une charpente du XVIIe ou du XVIIIe siècle d'après les résultats de l'étude dendrochronologique effectuée sur les poutres en étoiles qui supportaient le clocher.

De la chambre de l'abbé on accède à la salle du trésor par le petit escalier de pierre. Cette salle est construite au-dessus des absidioles sud. C'est une pièce rectangulaire entièrement chaulée au sol pavé de carreaux de terre cuite (Ill., fig. n° 54, p. 136).

b. Le dortoir des moines

Le dortoir couvre toute la surface du bâtiment est, il est donc long de 43m. 35. et large de 9m. 20 (Ill., fig. n° 55, p. 137).

Le sol est composé de dalles de pierre et de carreaux de terre cuite. Le sol monte du sud vers le nord.

L'extrémité sud-ouest du bâtiment est composée de moellons de moyen et grand appareil assez bien équarris, disposés en assises à peu près régulières. Le reste des murs est en moellons de petit et moyen appareil assez bien équarris et posés en assises régulières.

A l'extérieur, le mur pignon sud est étayé de trois contreforts, deux sur les angles du mur et un contre la partie centrale (Ill., fig. n° 56, p. 137). Celui situé à l'angle est s'arrête au deuxième tiers de la hauteur. Le mur du noviciat vient alors en partie s'appuyer sur lui. Les deux autres contreforts, très larges, présentent un ressaut entre le premier et le deuxième tiers de hauteur, et une retraite entre les deuxième et troisième tiers. Ils sont couverts par un chaperon en appentis beaucoup plus accentué sur le contrefort central.

Le mur sud conserve également des ouvertures. Il comprend aujourd'hui une grande baie d'une largeur de 2m. 17, aux piédroits légèrement ébrasés, qui s'ouvre dans la majeure partie du mur (Ill., fig. n° 57, p. 138). La baie coupe à l'ouest l'arc d'une baie antérieure dont il ne reste quasiment que le piédroit ouest, ainsi que le piédroit et l'arc en plein cintre d'une autre baie à l'est. Très visible à l'extérieur, cette dernière l'est moins à l'intérieur où le piédroit est en partie masqué derrière le mur de cloison et le plâtre de la pièce est. Les piédroits de la baie actuelle sont en pierres de taille piquetées.

Il en est de même pour le mur ouest où l'on voit encore une baie en plein cintre située à environ 1m. au-dessus du sol (Ill., fig. n° 58, p. 138). Si l'appui n'est plus très visible, le reste de l'arc est bien conservé. Les pierres sont layées. Le piédroit nord porte une marque lapidaire ainsi que le claveau. L'arc est large de 99,5 cm, et est aujourd'hui bouché en moellons au ras des claveaux. Il se trouve environ à 64 cm de l'angle du mur. Le bouchage commence à se décoller par endroits. Un peu plus loin on voit le piédroit de ce qui pourrait être un deuxième arc bouché, mais dont l'arc lui-même, l'assise et le piédroit nord ont disparu dans les aménagements modernes.

On trouve ensuite une série de douze baies en plein cintre, aux piédroits ébrasés, aux appuis lisses et presque plats (Ill., fig. n° 59, p. 139). Ces baies se situent à 96 cm au-dessus du sol, puis à partir de la 6^e descendent régulièrement pour atteindre 90 cm. Les baies sont larges de 97 cm au départ des ébrasements et 38 cm pour la baie elle-même. A l'extérieur certaines pierres servant de linteau aux baies sont gravées, soit avec des arcs de cercles et des traits pour imiter les claveaux, soit avec des dessins. Enfin, le mur est, conserve encore six petites baies

en plein cintre, sans doute très proches de celles qui leur faisaient face (Ill., fig. n° 60, p. 139). Elles sont murées.

Le mur ouest conserve également trois portes. La première est l'aménagement moderne qui aurait pu faire disparaître l'arc précédemment décrit. La seconde, juste à côté, correspond à la porte de l'actuel escalier de jour. Son linteau et ses piédroits sont en pierres de taille. La porte est large de 97 cm. A l'autre extrémité du dortoir, la troisième porte donne sur la galerie au-dessus du cloître.

A l'extrémité nord du dortoir un escalier descend dans l'église. Les coussinets portant le linteau de la porte ont la même forme que ceux des portes de l'église donnant sur le cloître.

Enfin, à l'est, contre le mur nord, on trouve la porte de la chambre de l'abbé, et, à l'autre extrémité du dortoir, la porte donnant dans le bâtiment du noviciat.

On trouve également, dans le mur ouest, un aménagement caractéristique de la fonction de cette pièce. A 10 m. 20 de la porte de l'escalier de jour, on trouve une série de cinq niches situées à 1m. 08 au-dessus du sol pour la plus au sud et 1m. pour celle la plus au nord. Ces niches sont irrégulières dans leurs dimensions ainsi que dans leur espacement. Elles sont larges de 42 à 68 cm, hautes de 35,5 à 40 cm et profondes de 35 à 45,5 cm. Elles sont espacées de 1m. 25 à 1m. 37. La dernière est distante d'1m. 21 de la première baie.

Un autre aménagement plus récent a changé la physionomie de cette vaste pièce rectangulaire. Elle est aujourd'hui coupée en deux, une cloison ayant été érigée sur toute la longueur de la pièce. La partie laissée libre est de 3m. 88, celle dévolue aux nouvelles pièces est de 5 m. 28. La partition ainsi créée a été aménagée en cellules individuelles, ce qui a entraîné le remaniement du mur oriental.

H. Le noviciat

Le noviciat est situé dans un bâtiment à part de 9m. 80 de longueur et 8m. 20 de largeur qui vient s'appuyer sur le bâtiment est, à son extrémité sud et qui forme un retour d'équerre avec lui (Ill., fig. n° 61, p. 140). Ce bâtiment communique avec le bâtiment est par la salle des moines au rez-de-chaussée et par le dortoir au premier étage. Cette aile comprend deux étages séparés en deux pièces au rez-de-chaussée et trois à l'étage. Les murs entièrement enduits masquent totalement leur aspect antérieur. Ces pièces sont pavées de carreaux de terre cuite. Les deux pièces de l'étage ont été soit construites, soit aménagées, soit pavées en 1712, selon la date gravée dans le seuil de la porte. Le rez-de-chaussée est voûté d'arêtes sur doubleau.

Les murs extérieurs ont, en revanche, conservé la trace des aménagements successifs. Les murs sont bâtis en moellons de petit et moyen appareil assez bien équarris et disposés en assises régulières. Seuls les encadrements des fenêtres, portes, une partie des chaînages d'angle (essentiellement en partie basse) et les cheminées sont en pierres de taille de moyen et grand appareil. Le mortier, utilisé en couches épaisses entre les assises, est de couleur ocre terreux. Il est également utilisé en enduit sur toute la hauteur du quart est du mur nord, ainsi que pour couvrir le bouchage de certaines baies sur le même mur (Ill., fig. n° 62, p. 140). Le mur nord conserve également la trace d'arrachement d'un arc en plein cintre (Ill., fig. n° 63, p. 141).

Le bâtiment est éclairé par un certain nombre d'ouvertures dont certaines sont aujourd'hui murées. Au rez-de-chaussée au nord, à droite de la cheminée, on trouve assez haut deux petites ouvertures carrées et accolées qui sont toutes les deux bouchées. Le mur nord conserve également une petite baie étroite et assez haute aux piédroits ébrasés soutenant un petit arc en plein cintre. Elle est placée à gauche du conduit de cheminée. Les deux autres ouvertures du rez-de-chaussée se trouvent sur le mur sud où l'on observe deux larges fenêtres rectangulaires aux piédroits fins et au linteau monolithe droit. La fenêtre est vient d'ailleurs couper

une ouverture en plein cintre située à 2m. 15 de l'angle sud-est du bâtiment, elle démarre environ 70 cm au-dessus du sol (Ill., fig. n° 64, p. 141). Cette dernière est bouchée en moellons de même type que ceux utilisés pour les murs.

Sur le mur nord, au niveau de la partie enduite du mur, à cheval sur les deux étages, on trouve une baie rectangulaire assez haute dont il ne reste que les piédroits et l'assise.

Le premier étage est, quant à lui, éclairé au nord par une baie à gauche de la cheminée. Celle-ci, de même type que celles que l'on trouve sur le bâtiment est, a son assise qui vient empiéter sur la partie haute de la baie précédente. A droite du conduit de cheminée, une autre baie rectangulaire est bouchée. Cinq autres baies éclairent le premier étage, deux sur le mur est, semblables à celles du bâtiment est, et trois au sud de même type que celles du rez-de-chaussée.

De plus, deux portes s'ouvrent sur le mur est au rez-de-chaussée. Chacune d'un côté du conduit de cheminée. A droite c'est une grande porte rectangulaire. A gauche, la porte, également rectangulaire, est moins haute. Ses piédroits soutiennent deux coussinets qui portent un linteau monolithe.

Un conduit de cheminée très large, d'un peu plus d'un quart de la taille totale du mur, monte sur toute la hauteur du mur nord, couvrant au passage partiellement le piédroit d'une des baies du premier étage. Celui-ci forme une retraite couronnée d'un larmier de chaque côté, environ à mi-hauteur. Presque en haut du mur deux rampants permettent de ramener le conduit à une taille inférieure nécessaire à la mise en place d'une souche de cheminée circulaire surmontée d'une mitre.

Un autre conduit de cheminée rectangulaire en tuile est visible sur le côté sud de la pente de toit.

Le toit à demi-croupe, couvert en tuile est posé directement sur les murs.

I. L'aile sud

L'aile sud est bâtie en moellons de petit appareil, vaguement équarris et disposés en assises relativement régulières. Le mortier utilisé est terreux, de couleur ocre-beige, et disposé en couches assez épaisses, noyant même les moellons notamment sur la face sud du réfectoire. Les contreforts sont en moellons de moyen appareil un peu mieux équarris. Seules les ouvertures sont réalisées en pierres de tailles.

Le toit du réfectoire, en tuiles, est soutenu au nord et au sud, par une corniche moulurée semblable à celle que l'on trouve sur le bâtiment est. Du côté ouest on trouve deux lucarnes en croupe et une cheminée.

1. La pièce précédant l'escalier

Cette pièce, comprise entre la salle des moines et le réfectoire, mesure 10m. 05 de longueur pour 5m. 50 de largeur. Elle correspond à un très large couloir assurant la circulation entre les deux pièces précédemment nommées. Elle voit ses murs est et ouest construits en appui sur ceux de la salle des moines et du réfectoire, formant une surépaisseur importante (Ill., fig. n° 65, p. 142). Ses murs sont entièrement enduits. Elle est éclairée par deux larges fenêtres rectangulaires, et couverte d'un plafond en bois aux poutres apparentes.

Le dallage est composé de carreaux de terre cuite formant un motif géométrique.

Le mur nord, dans sa partie centrale, est percé d'un arc brisé aux claveaux réguliers d'une portée de 2m. 53, ce qui permet l'accès à la pièce parallèle. A gauche de cet arc, on trouve ce qui semble être un passe plat.

2. La pièce de l'escalier

Cette pièce est longue de 6m. 17 et large de 8m. 42. Son dallage est le même que celui de la pièce qui la précède.

Au-dessus de l'arc d'entrée, apparaît une trace légèrement arrondie révélatrice d'un remaniement de cette partie de mur (Ill., fig. n° 66, p. 142).

Le mur nord présente un fort ressaut arrondi au deuxième tiers de son niveau visible (Ill., fig. n° 67, p. 143). Un peu en dessous de ce ressaut, il conserve la trace de claveaux disposés en plein cintre. La cloison que constitue le mur ouest vient s'appuyer sur cet arc au niveau du troisième claveau est. Ces deux arcs ont leurs claveaux légèrement saillants sur le mur.

A l'aplomb de l'arc est, on trouve la porte qui donne accès au cloître. De chaque côté les tableaux supportent un arc surbaissé

Trois autres portes sont visibles, situées à chaque palier de l'escalier, sur les murs ouest et est, cette dernière correspondant à la porte de l'escalier de jour du dortoir. La troisième, sur le mur sud, est située à gauche de l'arc d'entrée. Elle est aujourd'hui murée.

On note également la présence, sur le mur sud, d'une fenêtre classique, à l'aplomb de l'arc d'entrée de la pièce. A l'est de cette fenêtre existe encore le piédroit d'une autre baie plus étroite, peut-être en plein cintre et qui est murée au ras du piédroit.

L'escalier de jour est disposé en U, contre les murs ouest, nord et est. Sur le mur nord, la deuxième volée est appuyée entre les claveaux et la porte donnant sur le cloître. Un mur plein vient soutenir le bord externe du palier, parallèlement au mur est. Ce mur est percé, au nord, d'un arc en anse de panier reposant sur deux pilastres. L'espace ainsi créé est utilisé pour faire passer la tuyauterie du chauffage. Dans cet espace, dans l'angle sud-est, on distingue encore le départ d'un arc formeret, accolé à la pointe d'une arête (Ill., fig. n° 68, p. 143). On voit

également, au centre de ce mur l'arrachement d'un culot de retombée de voûte de la même forme que ceux présents dans la salle des moines (Ill., fig. n° 69, p. 144).

Cette pièce est couverte d'un plafond en bois aux poutres apparentes qui n'est pas jointif du mur nord.

Ces deux pièces sont couvertes d'un toit en bâtière revêtu de tuiles dont la charpente semble poser directement sur le mur (Ill., fig. n° 70, p. 144). Au sud, cette toiture présente une lucarne à croupe et une cheminée. Au nord, il existe un espace entre le versant nord du toit et le mur nord du bâtiment sud.

3. Le réfectoire

Le réfectoire est disposé perpendiculairement au reste du bâtiment sud. C'est une grande pièce trapézoïdale partagée en deux vaisseaux par une rangée de trois piliers qui délimitent quatre travées (Ill., fig. n° 71, p. 145). Le mur nord mesure 11m. 35, le mur ouest, 24 m., le mur sud 11m. 47 et le mur est 22m. 31. Le sol est en carreaux de terre cuite rouge-orangé passé.

Les murs sont composés de moellons de petit et moyen appareil essentiellement, très grossiers, disposés en assises relativement régulières entre de larges couches de mortier. Ce dernier est ocre-gris, très granuleux avec de nombreuses inclusions de gravillons. Seul le mur ouest comprend quelques moellons de grand appareil. La régularité des assises se perd sur les murs ouest et est, mais pour ce dernier seulement dans les deux travées les plus au sud. Le mur sud semble être posé sur une dalle de pierre de 12 cm de haut et 1m. 31 de large. Seul l'entourage des ouvertures et des aménagements ainsi que les supports sont en pierres de taille.

A l'extérieur le mur sud est contrebuté par trois contreforts l'un en angle (à l'ouest), l'autre d'angle (à l'est) et un central dans l'alignement des colonnes intérieures (Ill., fig. n° 72, p. 145). Composés de deux ressauts et terminés par un

glacis, le contrefort central et celui en angle ouest ne diffèrent que par leur largeur. Il n'en est pas de même pour celui situé dans l'angle est. Large et uniforme, il est amplement désaxé vers le nord-est. Un autre contrefort est visible sur le mur est, au niveau du support des troisième et quatrième travées. Il est de même type que les deux premiers.

La pièce comprend quatre portes.

Le mur nord conserve une porte centrale ronde sous un arc légèrement brisé, aux piédroits ébrasés d'1m. 19 d'épaisseur. Elle est large de 2m. 50 et monte sur le premier tiers du mur. Elle donne dans le cloître, où son niveau est plus bas grâce à un linteau monolithe porté par des coussinets.

A l'ouest, une porte située à 82 cm de l'angle du mur devait conduire aux cuisines. Large de 1m.65 à l'origine des piédroits qui sont ébrasés, elle mesure 95 cm de largeur. La porte est en arc segmentaire.

Enfin, à l'est, la première travée nord comprend une porte de 1m. 15 de large avec un linteau constitué d'une poutre. Elle est située à 2m. 96 de l'angle du mur et conserve des remplois dans l'angle du piédroit nord. Elle donne accès à la pièce au passe-plat. Du même côté, sous la retombée sud-ouest de la deuxième travée, on trouve une seconde porte aux piédroits droits et au linteau de pierre. C'est sans doute pour son installation que l'on coupe les culots de retombée plus une partie des colonnes. Elle permet d'accéder à la pièce précédant l'escalier.

Chaque vaisseau est éclairé au nord et au sud d'un oculus irrégulier (Ill., fig. n° 73, p. 146). Chacun comprend une rosace à 6 pétales. Le mur ouest est à priori aveugle, cependant, dans la troisième travée une ligne régulière de pierre donne à imaginer un trait de sabre. Le mur sud comprend, en plus des oculi, deux baies par vaisseau (Ill., fig. n° 71, p. 145). Ces dernières, en arc brisé et aux piédroits fortement ébrasés, ont leur appui en escalier de cinq marches dans le vaisseau est, six pour celui de l'ouest. Chaque baie mesure intrinsèquement 1m. 07 et l'ébrasement 2m. 10. Enfin, la troisième travée du mur est comprend une grande baie en arc brisé composée comme celles du vaisseau est et aujourd'hui murée.

En plus de ces ouvertures, un certain nombre d'autres, rectangulaires, au linteau en arc segmentaire sont positionnées à l'extérieur sur les murs est et ouest. Toutes ces ouvertures sont aujourd'hui bouchées et sont à peine distinguables, voire inexistantes à l'intérieur du réfectoire. Elles sont au nombre de sept sur le mur ouest, et trois à l'est. Deux d'entre elles sont situées sur la partie de mur comprise entre les contreforts, la troisième en revanche se trouve juste sous le toit, au dessus de la pièce de l'escalier (Ill., fig. n° 74, p. 146).

Le réfectoire comprend également des aménagements qui lui sont propres. Dans la première travée nord-est, un peu plus haut que la porte, à 29 cm de hauteur, démarre un arc brisé d'une largeur de 2m. 50 et d'une profondeur de 70 cm. Il ne semble pas résulter d'un aménagement ultérieur mais être intégré à la construction du mur. Son piédroit ouest comporte une profonde rainure de 63 cm de long, 11 cm de large, 4 cm de profondeur. Elle est située à 1m. 31 du sol et est en forme de L.

Un banc de pierre court le long des murs ouest, sud et est. Il démarre à 2m. 67 de l'angle nord-ouest. Écarté de 16 cm du mur, il est large de 38 cm et haut de 41 cm, et forme un retour touchant le mur à chaque ouverture.

Au centre du mur ouest, sous la retombée des culots sud-ouest de la deuxième travée il existe une ouverture de 89 cm de large, aux piédroits dont les angles sont chanfreinés, précédés d'une marche (Ill., fig. n° 75, p. 147). La deuxième marche ouvre sur un escalier de 15 marches tournant une fois vers le sud dans le mur. Les cinq dernières marches sont en bois, les murs sont enduits. Il conduit à la tribune du lecteur. Une petite ouverture en plein cintre permet d'éclairer cet escalier. La tribune est un grand arc brisé ouvert dans l'épaisseur du mur. Elle comprend une balustrade en bois et un lutrin ce qui laisse juste la place à un homme pour se tenir debout devant. Elle se situe environ 2m. 90 au-dessus du sol.

A l'extérieur, sur le mur nord, à l'est de la porte d'entrée du réfectoire, on voit deux niches rectangulaires jumelles (Ill., fig. n° 76, p. 147). Elles étaient munies de portes comme le montre la trace de gonds ainsi que l'aménagement des montants. Ces deux niches sont surmontées d'une troisième ménagée sous un arc

brisé de même hauteur et largeur que les deux précédentes réunies. Cette troisième niche était également munie d'une porte.

Les deux vaisseaux sont séparés par trois colonnes centrales rondes reposant sur des bases octogonales (Ill., doc. n° 5, p. 101). Les fûts de colonne comprennent de 11 à 13 tambours et sont dans un état de conservation variable, présentant des creusements par endroits. Les colonnes sont surmontées de chapiteaux lisses qui accueillent les retombées des arcs doubleaux et des ogives des voûtes³¹⁹. Sur les murs, les arcs doubleaux et formerets ainsi que les ogives des voûtes retombent, entre chaque travée, par l'intermédiaire de chapiteaux³²⁰, sur un groupe de trois colonnettes juxtaposées s'arrêtant au premier tiers du mur et terminées en culots parfois coudés mais toujours décorés de trois ou quatre tores³²¹. Dans les angles de la pièce, les retombées se font sur une colonnette unique de même type. Tous les chapiteaux intercalés entre les colonnettes et les retombées sont lisses, hormis trois qui présentent un décor à crochets³²². Il faut signaler qu'au-dessus des oculi, les arcs formerets sont très irréguliers comme aplatis.

Les voûtes d'ogives sont quadripartites sur chaque travée. Elles sont de section rectangulaire aux angles chanfreinés rehaussées d'une moulure ronde. Dans la première travée nord-ouest, ainsi que dans la quatrième travée sud-ouest la clef de voûte est annulaire.

Le réfectoire est couvert d'un toit en tuile avec deux lucarnes à croupes et une cheminée. Le toit est porté par une corniche en pierre en forme de cavet inversé.

³¹⁹ Cf. Annexe, I, E, fiches n° 9 et 10.

³²⁰ Cf. Annexe, I, E, fiche n° 8.

³²¹ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 60.

³²² Cf. Annexe, I, D, fiche n° 44.

4. La cuisine

Le mur nord de la cuisine, dans le prolongement du mur pignon nord du réfectoire est encore partiellement visible (Ill., fig. n° 77, p. 148). Aujourd'hui l'escalier qui descend de la terrasse de cloître ouest en occupe une partie.

Le mur, d'une épaisseur de 1m. 17, est composé de moellons de petit et moyen appareil assez grossiers pris dans un mortier terreux ocre-beige.

Une porte en plein cintre donne sur le cloître. Son piédroit et le sommier est de son arc touchent au mur du réfectoire. La largeur de la porte est de 1m. 68.

Les traces d'arrachement d'une voûte en plein cintre sont encore visibles. Celle-ci démarrait à l'est au niveau du sommier est de l'arc en plein cintre de la porte. Une deuxième voûte accolée est également visible derrière le mur de l'escalier.

A l'extérieur, le mur ouest garde les traces de l'aménagement de la cuisine qui y était accolée (Ill., fig. n° 78, p. 148). Le mur gouttereau peut se décomposer en trois parties. Une première qui part du nord et s'étend sur la moitié de la façade, les deux autres couvrant environ un quart. La partition est visible, entre autres, grâce au changement de composition du mur. En effet, à ces endroits, le mur ne laisse voir que quelques moellons dispersés noyés dans un mortier épais. Autrement, le mur est construit en moellons de petit et moyen appareil assez bien équarris sur le premier tiers de hauteur du mur des première et troisième parties, plus grossiers sur les deux autres tiers, et disposés en assises relativement régulières.

Chaque portion de mur comprend diverses ouvertures aujourd'hui murées : dans la première partie deux fenêtres à l'étage, une au rez-de-chaussée; dans les deuxième et troisième parties une porte et une fenêtre à l'aplomb l'une de l'autre. Les baies et les portes sont modernes, les piédroits en pierres de taille. Le linteau, composé de cinq claveaux, affecte une forme légèrement arrondie.

La première et la deuxième portion du mur montrent encore des traces de voûtement. Très nettes sur le premier niveau dans la première moitié du mur où elles affectent une forme brisée, elles sont plus aléatoires en partie haute et semblent plus arrondies. Dans le troisième quart, la trace horizontale est nettement visible en partie haute. Sur toute sa largeur on trouve une avancée en pierres pouvant faire penser à un perron.

J. Le bâtiment ouest

Le bâtiment ouest est aujourd'hui moins long que la galerie de cloître qui lui est accolée. Un mur fait la jonction entre ce bâtiment et le mur de la cuisine. Il est percé d'une porte qui donne accès à la galerie ouest du cloître (Ill., fig. n° 79, p. 149).

Le bâtiment ouest est construit en moellons de petit et moyen appareil, grossièrement équarris pour les plus gros, et disposés en assises relativement régulières. Le mortier entre les pierres du premier niveau est ocre-gris très sableux avec des inclusions de graviers. Des pierres de taille ont été utilisées uniquement pour les supports et les ouvertures.

Ce bâtiment est couvert d'un toit en bâtière revêtu de tuiles, reposant sur une corniche sur les quatre côtés. Cette dernière de section carrée ou rectangulaire a son arête inférieure largement chanfreinée.

1. Le cellier

Au rez-de-chaussée se trouve le cellier. Il s'agit d'une vaste pièce de 12m. 79 de largeur et de 28m. 39 de longueur, divisée en deux vaisseaux et cinq travées (Ill., fig. n° 80, p. 149). Le sol est en carrelage rouge.

La quatrième travée est se trouve munie, au sol, d'une assise de pierres en saillie sur le mur d'environ 8 cm de haut et de 15 cm de large. Elle est longue de

3m. 29 environ. Elle démarre au-delà du quatrième culot et s'arrête vers la moitié de la quatrième travée. Elle reprend 3m. 31 plus au nord et se prolonge jusqu'au mur. Elle a alors une hauteur de 13 cm et 22 cm de large. Les bords n'en sont pas droits.

La pièce comporte quatre portes. Une à l'est, dans la deuxième travée, donne sur l'aile de cloître grâce à une marche de 25 cm. Elle n'est pas centrée mais alignée sur la baie en face. Les piédroits de la porte sont ébrasés (155,5 cm / 113 cm) et portent un arc segmentaire légèrement bombé. Ils viennent buter sur un linteau monolithe posé sur des coussinets en cavet.

L'autre porte, du côté sud, est centrée sur le mur et à l'aplomb du culot de la voûte. Ce dernier empiète sur le linteau qui est en arc segmentaire. Il est posé sur des piédroits ébrasés (196 cm / 152 cm) dont les pierres de taille portent des traces de layage. Là encore, sur l'autre côté, la porte est rectangulaire avec un linteau monolithe porté par des coussinets moulurés posés sur des piédroits aux angles chanfreinés. Ils conservent des marques lapidaires.

La troisième porte à l'ouest fait quasiment toute la largeur de la troisième travée centrale soit 3m. 52. Les piédroits sont légèrement ébrasés, couverts d'un arc brisé. Ils ne sont pas rectilignes, le piédroit nord "s'écarte" vers le nord plus on monte. L'épaisseur du mur est de 97,5 cm. A l'extérieur la porte est incluse dans un massif en légère saillie.

Et la quatrième porte, au nord, est à 1m. 30 de l'angle nord-est. Cette porte de 1m. 63 de haut et 92 cm de large, est située à 60 cm au-dessus du sol. Elle est précédée par une avancée de pierre qui pourrait être le reste d'un escalier. Sur son côté ouest il conserve trois marches. A l'est de la porte on voit une marche supplémentaire de 25 cm de hauteur et 26 cm d'épaisseur.

La pièce est éclairée de six baies, quatre à l'ouest, deux au nord. Toutes les six sont sur le même modèle, des baies rectangulaires étroites et hautes aux piédroits extérieurs chanfreinés et très ébrasés à l'intérieur (189,5 cm / 96 cm). Ceux-ci supportent un arc en plein cintre. La différence de forme entre l'arc et la

baie est compensée par un petit tympan. Les appuis comportent trois marches et sont placés à 1m.05 au-dessus du sol.

Sur ce mur ouest, les deux baies méridionales sont moins hautes que les deux septentrionales. Les deux rencontrées sur le mur nord représentent chacune un des types décrits ci-dessus. En revanche, aucune n'est en adéquation avec la voûte délimitant sa travée.

Au nord les deux baies présentent des différences à l'intérieur (Ill., fig. n° 81, p. 150). De même forme générale, elles sont situées à 1m.38 du sol. Les baies en elles-mêmes sont larges de 93 cm environ. Leurs piédroits sont très ébrasés, le trumeau est de 2m. 23. Les appuis de ces baies comportent 4 ou 5 marches. Aujourd'hui l'arc est en partie masqué par la voûte. Cependant, il ne semble pas avoir été en plein cintre mais plutôt en lancette et paraît avoir été refait et abaissé par rapport à l'original.

Le cellier comporte également des aménagements particuliers. Sur le mur est, dans la première travée sud, on voit une ouverture à 1m. 35 de hauteur. Elle a des piédroits ébrasés et un linteau en bois. Elle mesure 1m. 06 de large et 94 cm de haut. L'appui est en fort glacis et aboutit à une petite ouverture rectangulaire. Elle est encadrée de chaque côté par un corbeau.

Le mur sud, à l'ouest de la porte, conserve deux petites niches fermées par des portes en bois. Elles mesurent 53,5 cm x 59 cm.

Le cellier est séparé en deux vaisseaux par quatre piliers aux bases octogonales (partiellement abîmées aujourd'hui) et à large tore débordant (Ill., doc. n° 5, p. 101). Ils ont des fûts monolithes lisses et des petits chapiteaux épannelés. Chaque pilier supporte huit retombées. Sur les murs (5) et dans les angles (3), les retombées des arcs doubleaux, formerets et des ogives des voûtes se font sur des culots à mi-hauteur. Les voûtes sont d'ogives de section carrée aux angles chanfreinés.

A l'extérieur, chaque mur présente des particularités.

Le mur sud comporte deux niveaux distincts (Ill., fig. n° 82, p. 150). La séparation se fait par un toit en tuiles assez plat. Le mur est visible jusqu'au niveau du linteau de la porte, au-dessus il est enduit. Le mur se termine à l'ouest par un contrefort massif, au chaperon en très fort glacis à mi-hauteur. Une large et profonde rainure verticale est visible.

Au-dessus de la porte centrale et sur toute la largeur du mur on voit les claveaux de deux larges arcs en plein cintre en saillie sur le mur. Ces deux arcs venaient prendre appui dans l'angle des murs. A l'ouest, le culot et un claveau d'un autre arc sont visibles (Ill., fig. n° 83, p. 151). Peut-être celui-ci s'avancé sur le mur en direction du sud. Les deux arcs retombaient au milieu sur un culot encore visible accolé à la face d'attente du linteau. Au-dessus de ces arcs, le mur est avancé jusqu'au ras des claveaux.

Le mur ouest a une façade rythmée par six contreforts très larges mais de hauteur variable montés sur un ressaut et coiffés d'un chaperon en appentis largement débordant, en très fort glacis, et muni d'un larmier. Le dernier contrefort, au nord, est renforcé par un arc-boutant très large posé au sol. Le sol remonte fortement vers le nord. La façade donne l'impression de gondoler.

Le mur nord remonte encore vers l'est (Ill., fig. n° 84, p. 151). La séparation entre les niveaux se voit nettement à la différence d'épaisseur du mur. A côté de la baie est on conserve ce qui paraît être un écusson de pierre.

2. Le dortoir des convers

Le dortoir des convers occupe l'étage du bâtiment. Il mesure 28m. 90 de longueur pour 13m. 45 de largeur. Il est fait en moellons de petit et moyen appareil assez grossiers mais en assises régulières. On note la présence de briques sur sa face est. A l'intérieur, le mur nord comprend au premier tiers de hauteur un ressaut important d'au moins 50 cm lequel supporte le pignon.

A l'extérieur, à l'est on trouve en partie haute huit corbeaux de pierre dont la moitié est bûchée (Ill., fig. n° 85, p. 152). On en trouve également sur le mur sud, au-dessus des ouvertures, on voit une rangée de 5 corbeaux, 3 à l'est de la porte et deux à l'ouest. Puis au-dessus trois autres corbeaux en décalage avec ceux en dessous. Le mur sud, à l'extérieur, conserve un solin au-dessus des aménagements du mur.

Le bâtiment comporte six portes : deux à l'est, une à l'ouest et trois au sud.

Il y a deux entrées à chaque bout du bâtiment sur le côté est, un escalier permet d'y accéder avec 5 marches au nord et 4 au sud. Les portes ont des piédroits aux angles chanfreinés. Le linteau est d'un seul tenant soutenu par des coussinets.

Sur le mur ouest, presque à l'angle de la façade, on trouve une porte aux piédroits chanfreinés. Le linteau est porté par des coussinets. Cette porte est assez semblable à celles du mur est.

Enfin, sur le mur sud, on trouve trois portes. Au centre on voit une porte au linteau monolithe porté par des coussinets, semblable aux précédentes. De chaque côté une autre porte est percée. Celle de droite est un simple rectangle découpé dans le mur. Elle est d'ailleurs collée à l'angle sud-ouest du bâtiment. Ses piédroits extérieurs ont les angles arrondis. Celle de gauche est posée sur une marche. De forme rectangulaire, ses piédroits sont légèrement ébrasés et chanfreinés et son linteau intérieur est en arc segmentaire.

A l'aplomb de la porte centrale, on trouve une petite niche carrée.

Il existe également un certain nombre de baies sur les quatre murs.

Au nord, le premier tiers du mur comprend deux ouvertures aux piédroits légèrement ébrasés, portant un linteau plat (Ill., fig. n° 86, p. 152). Ces baies sont rétrécies par une allège. Elles sont fermées par un volet en bois. Entre le mur est et la première baie, le mur nord conserve la trace d'une baie plus ancienne dont on ne voit que le piédroit ouest. A l'extérieur ces deux ouvertures rectangulaires sont surmontées de petits arcs de décharge.

Au sud une troisième baie est visible. Elle est située au-dessus de la porte est, légèrement décalée vers l'ouest. A l'extérieur elle est au-dessus de la première rangée de corbeaux. Ses piédroits sont arrondis et son linteau est monolithe.

A l'est, trois petites baies rectangulaires à l'encadrement ébrasé à l'extérieur, sont posées sur des allèges (Ill., fig. n° 87, p. 153). Les piédroits intérieurs sont fortement ébrasés et soutiennent un arc en plein cintre surbaissé.

Et à l'ouest on trouve d'abord trois croisées rectangulaires montées sur des allèges. Leurs piédroits sont légèrement ébrasés et le linteau est droit. Les deux méridionales conservent sous leur appui une canonnière. A côté de la troisième baie, au sud, il reste, coupé par l'aménagement de celle-ci, un arc provenant sans doute d'une baie antérieure (Ill., fig. n° 88, p. 153). Il conserve son piédroit sud, le sommier qui le surmonte ainsi que le premier claveau.

Ensuite on trouve deux autres baies à croisillon, jumelles, séparées par un trumeau (Ill., fig. n° 89, p. 154). Elles sont moins larges que les précédentes, mais également posées sur des allèges. Les piédroits sont très ébrasés. Là aussi la baie sud vient couper une autre ouverture antérieure de forme rectangulaire.

Pour toutes les baies l'embrasure va quasiment du sol au plafond.

Enfin le pignon nord comprend, centrée, une ouverture rectangulaire étroite et haute, aux piédroits ébrasés à l'intérieur, chanfreinés à l'extérieur. Le linteau est plat et monolithe.

La pièce est divisée en deux vaisseaux et huit travées par des piliers en bois qui soutiennent la charpente (Ill., fig. n° 90, p. 154). Celle-ci vient se poser et parfois s'encastrent sur les murs gouttereaux.

K. Le système hydraulique

Le cadastre ancien (Ill., doc. n° 8, p. 104) ne montre pas d'aménagement particulier. Les cartes plus récentes indiquent un élargissement du ruisseau des Eaux Mortes peu après l'abbaye. S'agit-il d'une retenue ancienne où pouvaient se trouver des moulins ?

Au XVIII^e siècle, l'abbaye a connu des difficultés pour son approvisionnement en eau. Un texte de 1717³²³ nous apprend qu'un tremblement de terre eut lieu le 19 février 1711, causant un éboulement ou glissement de terrain de la colline qui surplombe l'abbaye. Celui-ci a entraîné le détournement et la disparition de la fontaine qui alimentait l'abbaye en eau. Il y a donc eu nécessité de faire venir l'eau d'une autre fontaine distante d'un quart de lieue. Six ans plus tard, il est encore question de refaire un puit dans le jardin, le seul existant étant dans le cloître où l'eau est de mauvaise qualité vu que "les égouts de tous les bâtiments s'y écoulent".

Outre les sources et les puits, il y a également les fossés. Ceux-ci sont particulièrement nombreux à Noirlac. Il en existait un tout le long du mur de clôture nord, large d'environ 1m. 62 et profond de 97,5 cm³²⁴, et dont la fonction était de collecter les eaux de la montagne. Le même texte nous apprend qu'il existait également des fossés autour de l'église, datant vraisemblablement de la période de la guerre civile, et que pour cette raison il existait un pont pour atteindre l'église. Un autre texte de 1776³²⁵ donne des indications sur les fossés. Il existait alors un canal devant l'abbaye, à l'ouest, d'une longueur de 60m. 41. Les projets de travaux consisteraient à transformer ce canal en aqueduc voûté, de le combler sur environ 11m. sans doute dans sa partie sud. Ensuite, toujours sur ce côté sud il est prévu de réaliser un réservoir pour poisson. Le projet suivant est de faire un fossé le long du mur de clôture sud de l'abbaye. En revanche le texte ne dit pas s'il part du vivier ou non. Enfin, il stipule qu'il est prévu de créer un deuxième canal à l'est de l'abbaye.

Si le projet de 1776 est effectivement réalisé, et rien ne nous l'assure, on se retrouve alors avec un canal principal, au nord, qui recueille les eaux de pluie venant de la colline et celles de la fontaine. A l'ouest et à l'est deux grands canaux y sont raccordés pour évacuer ces eaux vers un quatrième canal, situé au sud et sans doute parallèle au cours d'eau. Un vivier serait alors inséré entre les canaux ouest et est.

³²³ Cf. ADC, 8 H 74 n° 15.

³²⁴ Cf. ADI, 2B 67 ou ADC 8 H 66 n° 54.

³²⁵ Cf. ADC, B 2417.

Ce projet cohérent pourrait parfaitement avoir été pensé par les fondateurs ce qui amène à s'interroger sur la nature réelle des travaux : réparation ou innovation totale ? De là doit-on voir dans le collecteur trouvé lors des travaux la trace de cet aqueduc ?

Toujours est-il qu'en 1784 il y a nécessité de surélever le pavement de l'église à cause de l'humidité excessive qui y règne. Les eaux de la montagne causent des dégâts dans les fondations ce qui entraîne l'érection d'un mur pour soutenir le collatéral nord. Quant au fossé le long du mur sud, il est rempli de vase et d'eaux croupissantes qui stagnent dans les prés et terres attenantes, d'où la nécessité de former un nouveau canal pour acheminer ces eaux mortes. En 1787 un mémoire mentionne la mobilisation d'une somme d'argent pour faire un aqueduc. Tout ceci laisse entendre que le projet de 1776 n'était toujours pas réalisé.

En revanche on en sait un peu plus sur le système intérieur grâce à une campagne de travaux et une campagne de fouille³²⁶. La première, en 1986, est fortuite. L'aménagement et le dallage du cellier entraînèrent la pose d'un drain du côté nord. Lors de sa mise en place, ce dernier a recoupé le collecteur sous l'arc-boutant. Ce collecteur a pu être reconnu sur une longueur d'environ 70m. vers le sud et vers le nord-est (Ill., doc. n° 9, p. 105). Le collecteur est coupé au sud par les tuyaux de chauffage et à l'autre extrémité par un éboulement. Il est composé de deux tronçons de section différente mais de structure identique. Le fond des deux tronçons repose sur le sable et est aménagé de dalles. La couverture voûtée est en plein cintre brut de décoffrage avec de place en place un arc en pierres de taille intégré. Un regard est présent au contact des deux sections, soit à l'angle nord-ouest de l'abbatiale.

La première section mesure 1m. 17 x 80 cm et serait antérieure ou contemporaine de l'abbatiale. Des exutoires plus petits drainent régulièrement les eaux de la colline. Trois d'entre eux ont été repérés de 19 cm x 26 cm. La voûte

³²⁶ Cf. SRA-DRAC Centre – 18-038-019 – HUGONIOT (J.Y.), *Le système hydraulique de Noirlac, premières données*, 1986 et HUGONIOT (J.Y.), *Rapport de sauvetage urgent à Noirlac*, 1986.

Toutes les informations concernant le collecteur et le caniveau proviennent exclusivement des deux documents susmentionnés.

d'accès au premier tronçon est un beau travail de taille et d'assemblage de pierre. La qualité laisse supposer qu'elle fut plus ou moins momentanément visible. Il n'y a pas de marque sur l'appareil.

Le second tronçon mesure 1m. 30 x 1m. 17 et montre entre les murs et la voûte un léger décrochement correspondant soit à une assise de coffrage ou à une trace de couverture primitif en dalles calcaires.

Ce collecteur partait au minimum de la source, drainait les eaux d'infiltration de la colline et se jetait dans un lac établi au pied du mur sud du réfectoire.

La même année, une campagne de sondages eut lieu dans l'aile de cloître sud (Ill., doc. n° 10, p. 106). Elle permit entre autre de trouver un caniveau d'une largeur de 35 à 50 cm et 50 cm de profondeur qui semble venir de l'église (il passe peut-être en dessous). Il est monté en pierres sèches et fut établi dans une tranchée comblée et tassée peut-être pour l'étanchéité. Le réseau est donc antérieur au XIVe siècle puisqu'il passe sous les fondations de cette époque mais l'absence de dépôt ou de morceau de tuyau ne permet pas de dire s'il s'agit réellement d'un égout ou d'une gaine technique.

Ce caniveau a fait l'objet d'une réparation et d'une rehausse tardive. La couche archéologique à laquelle il correspond, datée de la seconde moitié du XVe siècle, est composée d'éléments de démolition (fragments de tuiles).

Il ne contient pas de dépôt sableux ou vaseux indiquant le passage de l'eau.

Après un retour vers l'intérieur de la galerie, le caniveau se jette au niveau de la cuisine dans une structure plus profonde (1m. 10) de bonne facture. La rehausse est décalée de 80 cm avec le niveau de carrelage. A la fin du XVe siècle il y a donc eu nécessité de rehausser le cours du conduit en remblayant le fond et en surhaussant grossièrement les bords. Le remblai comprend des ossements de porcs et de brebis avec des traces de découpe. La présence de disques taillés dans la tuile d'un diamètre de 4 à 8 cm n'est pas expliquée. Associés à du matériel culinaire, il ne peut être question de jeton de jeu.

Ces sondages auraient dû permettre également de trouver la trace du lavabo mais dans cette partie du bâtiment le sol a subi trop de perturbations pour

avoir une réponse exacte uniquement avec des sondages. Cependant, ceux-ci ont révélé la présence d'un fort massif maçonné et la présence symétrique de blocs bousculés ayant pu faire partie de fondations et délimitant un espace de 4m. environ. Il y a une forte probabilité pour qu'il s'agisse du premier état du lavabo. En effet, s'il n'y avait pas eu besoin de desservir cet endroit, qu'elle était la nécessité de faire un crochet au lieu d'aller directement de l'église jusqu'à la cuisine. Il se peut que ce lavabo primitif ait disparu lors de l'extension du cloître au XIIIe siècle, et qu'il ait ensuite été transféré dans le réfectoire directement.

III. Suppositions quant à l'état ancien

A. L'église

Sur la façade ouest de l'église, ainsi que sur le mur nord du bâtiment ouest, on voit les traces d'aménagements aujourd'hui disparus. Il s'agit d'abord d'un porche mentionné dans certains textes où il est dit détruit pendant les Guerres de Religion, par les protestants, en 1562³²⁷. Cependant, un terrier de 1600 qui décrit les lieux conventuels ne fait aucune mention de dégâts, à l'inverse d'une requête de l'abbé de Noirlac en 1654 qui signale la démolition de plusieurs bâtiments de l'abbaye par des gens d'arme des deux parties. De plus, on sait que l'abbaye fut prise en 1650³²⁸. Il est alors plus probable que cette destruction ait eu lieu lors de la guerre civile qui opposa les troupes royales à celles du prince de Condé retranchées dans le château de Montrond.

Sur la façade, au deuxième niveau, les ouvertures rectangulaires correspondent aux supports des poutres du toit du porche, la même fonction étant dévolue à la surépaisseur du mur constatée entre le premier et le deuxième niveau. Ce toit se trouvait vraisemblablement en appentis

Quant aux traces d'arcades en plein cintre sur le premier niveau du mur, elles sont sans doute le vestige du voûtement du porche, voûtes en plein cintre ou plus probablement d'arêtes séparées par un doubleau comme pourrait l'indiquer le

³²⁷ Cf. ADC 8H 74.

³²⁸ Cf. ADC 8 H 66, n° 54.

départ d'arc conservé sur la colonne. Ceci nous indique un porche à quatre vaisseaux.

Le mur nord du bâtiment ouest garde également la trace du porche, mais les indications ne sont pas forcément cohérentes. Il s'agit d'une part d'un léger renflement du mur, au même niveau que la surépaisseur de la façade de l'église, mais de nettement moindre importance. Il est souligné par une trace noire qui l'accompagne et se prolonge sur environ les deux tiers de la largeur du mur. D'autre part, au premier niveau du mur, on voit nettement la trace d'une voûte en plein cintre assez étroite qui s'appuie à gauche sur la façade de l'église et à droite est coupée par la baie. Cette dernière semble donc postérieure au voûtement du porche. A l'intérieur du cellier, dans l'espace compris sous la trace de voûte, on trouve la porte. Celle-ci correspond peut-être à la période où l'on détruit la ruelle des convers ; on perce alors la porte pour leur permettre d'accéder à l'église par le porche. La présence d'un porche est donc avérée. Deux abbayes cisterciennes en France conservent leur porche : Pontigny et Valmagne³²⁹. Dans le premier cas on trouve un porche à deux travées étroites, couvertes en arêtes. Dans le second cas, le porche ne comprend qu'une travée voûtée d'ogives. Le premier problème à Noirlac est donc de savoir s'il y avait une ou deux travées. En effet, la trace noire et le renflement, s'ils sont bien les traces du toit du porche, indiquent plutôt deux travées, mais il faut alors admettre que le mur nord a suffisamment été repris ultérieurement pour que toute trace de la deuxième voûte disparaisse. D'un autre côté, la voûte étant une trace plus sûre, s'y référer indique une seule travée, trace et renflement n'étant alors que les traces des dégâts et reconstructions ultérieures.

Hormis ce problème de dimension, le porche en pose un autre au point de vue chronologique. D'une part, la baie du cellier venant recouper la trace de la voûte du porche, il semblerait logique que celle-ci ne soit plus présente sur le mur. On sait que le porche est dit détruit au plus tôt en 1562, au plus tard en 1650. D'autre part, à l'intérieur, la baie du cellier est en partie couverte par la voûte et

³²⁹ Les points de comparaison utilisés dans cette partie proviennent essentiellement de l'ouvrage de M. AUBERT, 1947 et dans une moindre part de ceux de T. KINDER, 1999 et de J.F. LEROUX-DHUYS, 1998.

D'autres abbayes étaient munies d'un porche, comme le montre les plans qui nous sont parvenus: Clairvaux, Cîteaux, Preuilley, Fontenay entre autre. Cependant, ces plans ne sont pas assez précis pour permettre de dégager une tendance générale et se former ainsi une opinion.

donc lui semble antérieure. Or cette voûte date du XIII^e siècle. Est-on très rapidement passé d'un porche voûté d'arêtes à un porche couvert d'un simple toit ce qui aurait permis d'ouvrir la porte et la baie ? Ceci pourrait en même temps expliquer la différence de hauteur constatée entre les deux baies du pignon nord, l'une limitée par la hauteur du toit en appentis à l'inverse de la deuxième. Par la même occasion cela répondrait à la question précédente sur la dimension du porche. Mais quelles raisons auraient pu pousser les moines à ce changement de parti, s'agit-il d'un effondrement accidentel ? En l'absence d'autres éléments, tout ceci reste hautement hypothétique.

Les portes de la façade ouest de l'église ne sont pas celles d'origine. Celles au nord et au sud sont nettement postérieures à la construction de l'abbaye ainsi que l'indique leur forme et le mortier utilisé pour leur construction. En effet, quasiment toutes les portes médiévales de l'abbaye ont la même forme, avec un linteau monolithe porté par des coussinets.

Les portes jumelles ne sont pas non plus celles d'origine. Comme l'indique l'architecte en chef des Monuments Historiques en 1956³³⁰, "le portail occidental a été sauvagement mutilé" lors de l'exploitation du site par les porcelainiers. Ils l'avaient transformé en porte charretière. Il est cependant probable que ces dernières soient assez proches des précédentes. En effet, lors du décaissement de la nef réalisé à partir de 1975, on retrouve des fragments enterrés du trumeau des portes, ainsi que, sur les murs, les traces de l'emmarchement ancien. Rien n'interdit de penser que ces indications ont été respectées lors de la remise en état du portail d'entrée. S'il est donc possible qu'elles aient les mêmes dimensions en largeur (elles sont de toute façon limitées par les piliers des arcades de chaque côté) il n'est pas possible de le dire pour la hauteur.

La position jumelle adoptée par les portes aujourd'hui les désaxe totalement du vaisseau de l'ancien porche matérialisé par la voûte. Si l'on considère qu'elles sont à leur ancien emplacement, il faut expliquer ce désaxement. Les deux abbayes ayant encore leur porche comprennent une porte centrale de grande taille, en correspondance avec l'ouverture centrale du porche,

³³⁰ Cf. RANJARD (M.), 1957.

positionnée sous une même voûte. Or, ici, la trace des voûtes montre des vaisseaux égaux. A-t-on alors décidé de jumeler ces portes pour leur permettre de se trouver en vis-à-vis d'un espace central, considérant alors que celui-ci correspondait en fait à deux vaisseaux, les arêtes retombant alors sur des culots positionnés assez haut ? Autrement, doit-on imaginer que les portes étaient axées dans les vaisseaux du porche, celui-ci se présentant alors comme une arcature ou un portique³³¹, au quel cas, elles n'avaient pas de rapport avec ce qu'elles sont aujourd'hui.

Dans la nef, le dallage actuel met en évidence la partition de l'espace correspondant aux séparations des différents chœurs. En effet, toujours lors des décaissements réalisés entre 1975 et 1980³³² dans la nef, deux clôtures furent retrouvées. La première au niveau des piles 3 et 12, la seconde au niveau des piles 6 et 15. Ceci permet de dire que le chœur des moines comprenait les trois travées orientales, le chœur des malades, les trois suivantes, les deux dernières étant dévolues aux convers.

On constate que le mur sud de la nef, au premier niveau est plus épais qu'au nord, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'à cause de l'aile de cloître, il est impossible de réaliser des contreforts saillants. Ceux de l'étage retombent donc sans doute directement sur le mur. On retrouvera d'ailleurs un peu le même système dans tous les bâtiments de l'abbaye avec des murs du rez-de-chaussée plus épais que ceux de l'étage comme en témoigne les mesures intérieures et extérieures. La nef de l'église a été construite en plusieurs phases.

Tout d'abord, on construit les deux travées les plus orientales de la nef. Dans le collatéral sud on élève les trois premières piles composées ainsi que les piliers engagés qui leur font face et les arcs diaphragmes au-dessus. On poursuit même la construction du mur jusqu'à la moitié de la travée suivante. Dans le

³³¹ Les porches des autres abbayes citées note 328 comportaient tous une porte centrale flanquée d'un certain nombre de baies de chaque côté. Nous aurions donc ici un porche atypique. Mais peut-être doit-on rapprocher ceci des questions posées sur les dimensions et la datation du porche et y voir deux états successifs très rapprochés : l'un en dur voûté d'arêtes, l'autre en bois en forme de portique.

³³² Cf. HUGONJOT (J.Y.), 2000 et Mesle (E) et JENN (JF), 1980.

collatéral nord, on construit le mur gouttereau nord, comme l'indique l'apparente unité de l'appareillage et des piliers engagés, ainsi que celle des contreforts à l'extérieur. Une remarque quant à ces derniers : la différence d'épaisseur d'une vingtaine de centimètres constatée entre les deux contreforts orientaux et les suivants peut peut-être s'expliquer par l'accentuation de la pente vers le sud-ouest, ou par la simple constatation du peu de satisfaction donnée par ces contreforts. On remédie alors au problème en augmentant leur épaisseur pour mieux rigidifier l'ensemble. Cette interprétation semble d'ailleurs se confirmer par les constatations de Mr Leboutoux qui, lors des travaux de 1974, indique que les fondations du mur nord de l'église sont insuffisantes³³³. De ce côté, on construit également les piles composées des deux premières travées, mais les bâtisseurs n'ont sans doute pas le temps de monter les arcs avant que le chantier ne s'interrompe. C'est ce que semble indiquer l'absence d'arcs diaphragmes de ce côté.

Cette disposition avec des arcs diaphragmes dans les collatéraux, rappelle celle utilisée à Fontenay où la voûte du vaisseau central est en berceau brisé sur doubleau et celle des collatéraux en berceaux transversaux. Il est possible que le voûtement prévu à l'origine soit ainsi, ce qui expliquerait également la faible hauteur des colonnes accueillant les retombées des doubleaux dans le vaisseau central. Ce qui renforcerait également l'unité de l'ensemble avec le voûtement en berceau brisé du chevet³³⁴.

Quand le chantier reprend on constate que les constructeurs ont changé d'avis sur le mode de voûtement³³⁵. La mise en place de la nouvelle voûte d'arêtes sur les collatéraux, et surtout l'augmentation de la hauteur du vaisseau central par l'installation des voûtes d'ogives entraîne la nécessité de surhausser légèrement le

³³³ Cf. LEBOUTEUX (P.), nov. 1975.

³³⁴ Ce type de voûtement en berceau brisé longitudinal sur le chevet, les chapelles et la nef, transversal ailleurs, se retrouve également dans les abbayes de Clairvaux (avant 1153), Fontenay (entre 1139 et 1147), les Mores (1153), l'Escale-Dieu (1145-1160), la Bussière (1150-1172), Obazine (milieu XIIe siècle)...

³³⁵ L'abbé de Noirlac résigne sa charge vers 1160. Sa position de proche de saint Bernard ainsi que les chapitres généraux le mettent à même de connaître les innovations architecturales des grandes maisons de l'ordre telles que Clairvaux et Pontigny qui adoptent très rapidement ce mode de voûtement. L'importation précoce de ce modèle dut d'ailleurs engendrer quelques problèmes avec les ouvriers qui ont dû le réaliser. L'absence d'expérience entraînant les maladroites constatées.

mur gouttereau nord, comme le montre la différence d'appareil sur les trois dernières assises de ce mur, ainsi que la présence de pierres au-dessus du chaperon à larmier des contreforts³³⁶. A l'intérieur, les arcs diaphragmes du collatéral sud sont sans doute rehaussés (leur taille est assez inhabituelle), tandis que dans le collatéral nord, vu que les piles ne sont pas encore couvertes d'arc, on peut remonter piles et piliers pour obtenir la hauteur désirée pour le nouveau mode de voûtement en arêtes.

On entreprend également la construction des piles composées des six travées suivantes des collatéraux nord et sud. A partir du moment où l'on a décidé de changer le type de voûtement, on constate une réduction de la taille des piles composées. On conserve cependant la même structure afin de préserver l'harmonie de l'ensemble³³⁷. C'est, sans doute, ce qui explique la présence des piliers engagés dans les piles composées malgré leur totale absence de fonction. Mais comment expliquer la diminution de la taille des supports, ceci entraînant une augmentation de la largeur des collatéraux de 30 à 40 cm du côté nord et de 50 à 60 cm du côté sud. Peut-être est-ce simplement dû à la différence de poids entre les deux modes de voûtement. Celui retenu étant moins lourd, il nécessite alors un support moins important. De plus, qui dit diminution des supports dit également diminution des coûts de construction puisqu'il faut moins de matériaux. En tout cas, il ne peut en aucun cas y avoir eu tentative de réduction de la longueur de la nef puisque la diminution de la dimension des supports est compensée par l'augmentation de leurs distances respectives. A moins qu'il n'y ait eu nécessité soudaine d'agrandir les bas-côtés, mais pour quelle raison ?

Toujours est-il que l'agrandissement des collatéraux joue également sur les arcs doubleaux qui les surmontent. En effet, également à partir du changement de mode de couverture, on constate que les arcs doubleaux ne reposent plus sur les piliers des deux côtés, mais seulement du côté des murs gouttereaux. Bien que l'espace à couvrir soit un peu plus large, les bâtisseurs auraient fort bien pu continuer à faire des arcs reposant sur les deux piliers. Il ne faut donc pas chercher

³³⁶ Le nouveau voûtement adopté de voûte d'ogives sur le vaisseau central et de voûte d'arêtes dans les collatéraux se retrouve également à Clairvaux (1153-1174), Pontigny (1140-1170), La Benisson-Dieu (1180), Bonnefond (1160-1180), La Cour-Dieu (1170-1216), Preuilly, Cherlieu et Fontmorigny...

³³⁷ Ce type de pile se retrouve également au Thoronet (1160-1175) et à Bonneval (1147).

à cet état de fait une contrainte mais plutôt une volonté délibérée. Dans le collatéral nord, cette façon de faire entraîne un désaxement très net du sommet des arcs vers le vaisseau central. Egalement présent au sud, il est cependant moins prononcé. Doit-on voir dans ce désaxement et dans la retombée directe dans l'épaisseur de la pile composée une crainte pour la stabilité de l'édifice générée par le mode de voûtement choisi pour le vaisseau central et peut-être alors encore assez mal connu ? Les bâtisseurs tentant alors de renvoyer les poussées plus vers les murs extérieurs, aux contreforts puissants au nord ou d'une grande épaisseur au sud, et pour ce faire tentant une sorte d'arc-boutant intérieur ? La forme arrondie d'un arc-boutant leur étant interdite par la forme de la voûte d'arêtes, ils privilégient le côté de l'arc s'en rapprochant le plus au détriment de l'autre segment.

Les piliers du collatéral sud seront également de taille inférieure, sans doute car ils n'étaient pas encore bâtis au moment de la décision de changer le voûtement, à l'inverse de ceux du nord que l'on a alors conservés tout en adaptant les arcs.

On bâtit la façade à la même période, avant de voûter le vaisseau central.

Le voûtement du vaisseau central en ogives a dû poser un certain nombre de problèmes aux bâtisseurs. En effet, pour pouvoir conserver la structure porteuse existante dans les trois premières travées, il a fallu monter des arcs doubleaux assez haut et réaliser des voûtes très bombées, peut-être plus que ce qui était d'ailleurs prévu au départ, ce qui pourrait expliquer la forme étrange du formeret du mur pignon ouest qui donne l'impression de peiner à s'adapter à l'espace qui lui est dévolu, ainsi que la forme de la façade qui donne l'impression d'avoir été rehaussée par le biais des rampants, permettant ainsi de remonter un peu le pignon. Ceci pourrait être en partie confirmé par les observations de Mr Ranjard qui, dans les années cinquante, constatait que : " les voûtes très bombées, et dont le faite dépasse très nettement la hauteur des murs gouttereaux, permettent

le passage d'un nombre limité d'entrait entre les travées", ce qui aurait entraîné l'adoption d'une charpente à chevrons-formant-ferme³³⁸.

On constate également l'adoption de deux techniques différentes pour soutenir cette voûte à l'extérieur. Sur les deux travées les plus orientales, le système de contrebutement externe semble avoir été prévu uniquement par contrefort ou mur-boutant. Ceux que l'on voit encore pourraient se rapprocher du système adopté pour la voûte de la nef de l'abbaye de Pontigny réalisé entre 1140 et 1160. En cours de construction, on décide d'adopter l'arc-boutant, que l'on vient alors mettre en place, dans les deux travées orientales, sur le contrefort existant, alors que dans les travées suivantes, ils seront pensés pour recevoir l'arc-boutant. C'est sans doute cette adaptation à un support non prévu à cet effet qui entraîne la différence d'épaisseur constatée entre ces arcs-boutants et les suivants. Il est également possible que cela ait engendré le changement de la partie haute du contrefort du collatéral.

Il reste à expliquer la raison du changement d'appareil constaté au niveau du mur sud. La première idée pour expliquer ce passage à la construction en moellons et non plus en pierres de taille est une baisse des revenus mais cela semble malvenu alors que l'abbaye est en plein apogée. On peut également imaginer une rupture d'approvisionnement, peut-être par épuisement de la carrière ce qui aurait entraîné trop de frais pour en acheminer d'un autre site. Ceci ne semble d'ailleurs pas être la bonne hypothèse puisque lors des travaux de réfection de l'abbaye dans les années cinquante on rouvra la carrière pour y prendre de nouveaux matériaux³³⁹. Toutes les hypothèses sont permises, y compris une prescription du chapitre général visant à éviter que ne se reproduise la situation vécue avant 1150. Ce que l'on constate en revanche c'est qu'après ceci, toutes les constructions seront réalisées en moellons, hormis celles concernant la stabilité des édifices (soubassement, colonnes, contrefort, corniches et chaînages d'angle) ainsi que celles relatives aux ouvertures (arcs et baies).

Le transept, les absidioles et le chevet présentent une certaine uniformité que l'on retrouve d'ailleurs dans la première phase de construction de la nef. Par

³³⁸ Cf. RANJARD, op. cit.

³³⁹ Cf. RANJARD, id.

contre, si le chevet et peut-être les absidioles (mais pour elles on peut envisager un passage d'une voûte en berceau brisé à une voûte d'arêtes) sont sans doute très proches de ce qu'elles étaient à l'origine, le transept a certainement évolué. Le morceau de contrefort encore visible au-dessus des absidioles du bras de transept nord semble indiquer un rehaussement du niveau de celui-ci. Il se trouvait alors sans doute au même niveau que le chevet. Dans ce cas, on peut encore rapprocher Noirlac de Fontenay³⁴⁰. Le chevet est bâti sur le même type, deux travées avec celle du chœur plus étroite, avec le même voûtement, seul varie l'éclairage en partie haute : un deuxième triplet à Fontenay, une rose à Noirlac³⁴¹. Le transept à Fontenay, au même niveau que le chevet était également en berceau brisé. La ressemblance entre les deux édifices peut amener à imaginer la même chose à Noirlac. Lors de la deuxième phase des travaux, et sans doute vers la fin de cette tranche puisque l'on a corrigé les défauts que l'on constate dans la nef, on décide de surhausser le transept afin de le voûter d'ogives. Les colonnettes de retombées sont parfaitement placées, on n'utilise plus de formeret et les voûtes sont bien positionnées sur les murs. Elles restent cependant encore bombées. Le surhaussement est également valable pour la croisée du transept ce qui permet alors d'ouvrir une baie dans le mur est. Le but était sans doute de permettre un éclairage direct du transept.

En résumé, on aurait donc, pour l'abbatiale du XIIe siècle, une première phase de travaux où l'on bâtit le chevet, les absidioles et le transept ainsi que les deux premières travées orientales de chaque côté de la nef, moins le voûtement du côté nord, ainsi que le mur gouttereau nord dans son entier. Cette phase de construction s'interrompt brutalement au milieu du mur de la troisième travée du collatéral sud. Cette phase pourrait correspondre à la première mise en chantier, avant la donation de 1150. Une mauvaise gestion du patrimoine ou une trop grande ampleur des travaux avec la mise en chantier de plusieurs bâtiments en même temps pourrait expliquer la pauvreté constatée dans les 15 à 20 premières années et matérialisées par la demande de don à Suger.

³⁴⁰ On peut également la rapprocher de Clairvaux, L'escalle-Dieu (1142-1160) ou la Bussière.

³⁴¹ Ce percement du chevet se retrouve également, entre autres, à Buillon (1147), à Fontmorigny, Foigny, Silvacane, Preuilly... On en trouve également de très proche dans les bras de transept au Thoronet, Flaran, Cherlieu, loc-Dieu, Mortemer et Royaumont.

Après la deuxième donation en 1150 et toutes celles qui vont suivre, l'augmentation du patrimoine et des revenus permet la reprise du chantier, c'est la deuxième phase. Il se peut que l'afflux des capitaux ait entraîné le changement de parti constaté dans le voûtement. C'est ce qui entraîne le rehaussement du mur gouttereau nord et peut-être des arcs diaphragmes du collatéral sud. On finit de construire le mur sud et ses piliers engagés en prenant soin d'en réduire la taille. Il en est de même pour les piles composées des deux côtés du vaisseau central où, par souci d'unité on conserve la forme donnée aux premières construites mais en réduisant la taille globale de la pile, ce qui fait gagner de l'espace dans les collatéraux. On élève la façade ouest. On voûte enfin le vaisseau central en ogives, mais une mauvaise maîtrise entraîne un surhaussement imprévu traduit dans la façade, ainsi qu'un rééquilibrage des forces qui se traduit surtout dans le collatéral nord. De plus, et sans doute pour la même raison, on change d'avis en cours de construction et l'on passe d'un contrebutement à base de contrefort à un contrebutement à base d'arcs-boutants.

Enfin, on décide de rehausser le transept et de le voûter d'ogives, ce qui permet de l'éclairer directement et d'ouvrir une baie au-dessus de l'entrée du chevet. On constate d'ailleurs à cette occasion une nette amélioration de la technique employée.

Les chapiteaux employés dans l'abbatiale sont essentiellement des chapiteaux à feuilles d'eau. Ils se présentent sous deux types : premièrement, et ce sont les plus nombreux, de larges feuilles plates couvrant le chapiteau et aux contours plus ou moins marqués ; deuxièmement de petites feuilles peu larges, très épaisses et saillantes que l'on trouve essentiellement au nord du vaisseau central. Ces chapiteaux sont utilisés essentiellement au XII^e siècle et plus particulièrement dans les deuxième et troisième quart de ce siècle³⁴². Il existe également trois chapiteaux à crochets, tous les trois positionnés au sud-ouest de la nef, contre la façade.

On rencontre également un certain nombre de culots dans l'édifice. Ils sont tous ornés de motifs assez simples à l'exception de deux d'entre eux sur les piles

³⁴² On retrouve des chapiteaux semblables pour le premier type à Pontigny et Fontenay entre autres, et pour le second type au Thoronet par exemple.

nord-ouest. Trois autres se détachent par leur motif "à queue" se prolongeant sur toute la longueur du dossier. Ils sont situés dans la partie la plus ancienne de la nef. Enfin, dans le transept, les culots sont amincis sur leur face externe donnant une impression de coude.

L'abbatiale subit ensuite un certain nombre de transformations qui ont laissé leurs marques.

Ainsi en est-il de la baie de la première travée du collatéral sud. Elle a été aménagée après le passage de l'abbaye sous le régime de la commende. Le bâtiment ouest étant réservé à l'abbé, il décide d'avoir un accès direct à la nef de l'église³⁴³. La largeur normale d'une baie étant insuffisante, il a été nécessaire de l'agrandir en taillant dans le piédroit ouest, ce qui se traduit aujourd'hui par cet angle étrange avec un ébrasement sur une seule partie. Cependant, l'abbé ayant rapidement eu le château Saint-Vic à disposition à Saint-Amand-Montrond, il n'a sans doute pas résidé longtemps dans le bâtiment ouest. Le trait de sabre constaté à droite de la première baie pourrait peut-être correspondre à l'angle du bâtiment ouest sur lequel viendrait s'appuyer le mur gouttereau sud et un peu plus loin la façade ouest.

Les trous constatés dans les piédroits des portes des convers et des moines correspondent aux épars servant à "verrouiller" les portes de l'église. Il est difficile de dire s'ils sont d'origine ou non. Cependant, la probabilité voudrait que ce soit des aménagements consécutifs aux événements de la guerre de Cent Ans

La différence de hauteur constatée entre les toitures des deux collatéraux, ainsi qu'une différence entre les corniches des collatéraux nord et sud, la première paraissant plus récente, est explicable grâce aux textes anciens. Celui de 1723³⁴⁴ nous informe que pendant la guerre civile, la toiture et la charpente du collatéral nord avait été enlevées pour aménager à la place un chemin couvert. Comme cette réparation n'est pas mentionnée dans d'autres textes ultérieurs, on peut penser qu'elle fut réalisée peu après. La toiture et la corniche du collatéral nord datent

³⁴³ Cf. ADC, 8H7, 1692.

³⁴⁴ Cf. ADC, 8H66 n° 54.

donc de la première moitié du XVIIIe siècle. La différence de niveau n'a donc peut-être aucune origine médiévale.

Enfin, les aménagements industriels du XIXe siècle (essentiellement la fabrique de porcelaine) ont laissé les traces de rubéfaction dues aux fours installés dans l'église, ainsi que les cassures, percement et autres rainures que l'on constate actuellement, par l'aménagement de planchers intermédiaires.

B. Autels et sépultures

Les autels ne sont plus en place, mais on peut retrouver leurs traces grâce à la présence des lavabos. Il y avait donc un autel dans le chœur situé dans la deuxième travée du chevet, un dans chacune des absidioles ainsi que deux dans les travées cinq et six du collatéral sud.

Un texte de 1751³⁴⁵ nous apprend que les quatre chapelles étaient dédiées à la Vierge, à saint Bernard, à saint Benoît et à tous les saints. Un autre texte non daté³⁴⁶ nous enseigne qu'il existait également deux autres chapelles à l'entrée dédiées à saint André, l'autre à la Madeleine. Cependant on trouve la chapelle de la Madeleine citée dans un terrier de 1600 mentionnant qu'"au derrière de ladite abbaye y a une chapelle appelée saint Marie Madeleine" située dans un pré entre l'abbaye et la route de Saint-Amand. Comme il est peu probable que deux chapelles de l'abbaye soient dédiées à la même sainte, l'une des deux localisations est donc inexacte, nous y reviendrons plus loin.

En revanche, les autels dans les cinquième et sixième travées du collatéral sud ne sont pas cités. Doit-on déduire de leur emplacement postérieur à la deuxième clôture que ces autels n'ont été installés là que pour les malades et les infirmes qui ne pouvaient se déplacer jusqu'au chœur de l'église ? Ils auraient alors été "désaffectés" après la réduction du nombre des moines, au moment de la commende, cette dernière les rendant inutiles puisque les malades et les infirmes vivent alors au milieu de la communauté restreinte.

³⁴⁵ Cf. ADC, 8H 94 n° 13.

³⁴⁶ Cf. ADC, 8H94, n° 7, déclaration de biens fonciers : "grand portal et porte pour entrer en icelle deux chapelles dont l'une est priée en l'honneur de monsieur saint André et l'autre Madeleine".

L'emplacement du cimetière est assez bien connu grâce à un texte de 1692 concernant un accord entre l'abbé et les religieux. Il mentionne que l'ancien cimetière dit les Madeleines, va du "coin de l'église jusqu'à l'ancienne muraille [...] le long du chemin de Saint-Amand". L'emplacement du cimetière correspond à celui donné par le terrier de 1600 pour la chapelle de la Madeleine. De plus, le cimetière porte le même nom. Deux conclusions s'imposent : premièrement, la véritable localisation de la chapelle est au nord-est de l'église et non à l'entrée, et, deuxièmement, cette chapelle avait une fonction funéraire. La proximité de la porte des morts permet d'envisager que cet aménagement ait été prévu dès le départ.

On connaît assez bien les sépultures présentes dans l'abbaye grâce entre autres à Thomas de la Thaumassière, dom Estiennot et dom Piolin. Le problème étant qu'ils ne sont pas toujours d'accord sur l'emplacement des sépultures.

Dans la salle capitulaire, on voit encore au XVIIe siècle les tombes de plusieurs abbés : Gui, Francon, Guillaume, Hélié, Gui, Hugues, Guillaume et Robert Ier d'après dom Estiennot. S'y trouvent également un certain nombre de laïcs : près de la porte le tombeau d'Ebbe de Charenton représenté en chevalier et à côté celui d'Agnès sa femme, de leur fils Ebbe VI le jeune, de la fille de ce dernier Mahaut et de son mari Renaud de Montfaucon. Ces deux derniers, qui reposaient sous des tombes plates avec la figure de leur propriétaire gravée dessus, se trouvent dans le cloître d'après dom Estiennot.

Dans le cloître deux ailes sont concernées par les fonctions funéraires. Dans l'aile est, on trouve le corps de l'abbé Robert, placé dans un enfeu dans l'angle sud-est du cloître près du passage et de la salle qui était alors une école³⁴⁷. Plusieurs autres abbés s'y trouvent également mais aucun des trois auteurs ne donne plus de précisions. Là aussi, on trouve des laïcs. Non loin des abbés susdits, se trouvent Raoul de la Châtre, son épouse Ode et leur fils. Auprès de la salle capitulaire, on trouve la tombe d'un chevalier en arme mort en 1361 dont l'inscription partiellement effacée n'a pas permis l'identification. Le chevalier

³⁴⁷ C'est Marcel Aubert qui rapporte cette information, il n'indique cependant pas d'où elle vient. L'enfeu dont il parle n'est plus visible aujourd'hui à cet endroit.

Guillaume de Saussure mort en 1423 était enterré dans le cloître près de la sacristie, dans l'angle nord-est.

La tombe de l'abbé Garnier se trouvait dans l'aile nord du cloître.

Dans l'église près du maître autel, du côté de l'évangile, on voit le monument de l'archevêque de Bourges Henri d'Avaugour, mort en 1446, surmonté d'une statue gisante. Près de ce monument se trouvait le cœur, ou la tombe, de Constance de Saluces veuve du gouverneur du Dauphiné au XVe siècle. Dans le bras de transept nord se trouvaient les pierres tombales de Jacques de Chauvenon en 1467 et de Jean de Chauvenon représentés tous les deux en chevaliers. Cependant, le premier est également mentionné dans une aile de cloître sans précision supplémentaire.

En 1893, l'abbé Pailler, propriétaire de l'abbaye après le départ des porcelainiers procède à quelques travaux et notamment à l'ouverture de certaines sépultures. Le seul témoignage de ce qui fut fait à cette époque provient de Marguerite Célestine Champfort, concierge de l'abbaye à cette époque, qui rapporte ce dont elle se souvient en 1929³⁴⁸.

D'après elle, le chœur de l'église a été fouillé, et l'on y a trouvé que des ossements dont certains étaient "peut-être dans des cercueils de bois tout pourris". Ce détail indiquerait donc des inhumations assez récentes, correspondant aux derniers temps de l'abbaye.

Dans la salle capitulaire, l'abbé aurait trouvé deux cercueils en pierre renfermant des ossements et deux petites bouteilles rondes en terre.

L'aile de cloître nord aurait révélée plusieurs squelettes à raison de deux par travée. Dans la travée centrale se trouvait le squelette d'un enfant entouré de deux autres. Enfin, dans l'enfeu proche de la sacristie, le tombeau aurait révélé un squelette vêtu d'une robe de bure marron, coiffé d'un capuchon, chaussé d'une paire de sandales jaunes à l'état neuf. Mains croisées sur la poitrine, il portait une étole violette autour du cou et conservait sa crosse à ses côtés. Enfin, d'après le témoin, la sacristie n'a pas livrée de sépulture.

³⁴⁸ Cf. PLAT, 1986

En 1956, la dépose du dallage de la salle capitulaire a été l'occasion de vérifier une partie des assertions de Marguerite Champfort³⁴⁹. Des sondages ont été faits dans le remblai supportant le carrelage, qui ont permis de mettre au jour trois cercueils en pierre (Ill., doc. n° 11, p. 107). Ceux-ci étaient situés dans la travée centrale, sur la ligne médiane de la travée. La tombe centrale (1), à cuve monolithe, était couverte de deux dalles chanfreinées sur les quatre côtés. La tombe avait certainement déjà été ouverte puisque la tête était en place mais le reste du squelette dans le désordre. De plus, après examen, celle-ci a révélé contenir des ossements provenant de trois squelettes différents. Il y avait très peu de mobilier : fragment de verre, tessons de terre cuite, fragments d'une croix en porcelaine blanche et quelques parcelles de charbon de bois. La tombe placée au sud (2), également à cuve monolithe, était couverte de plusieurs dalles et l'auge brisée en deux presque au milieu. Le squelette intact était placé en décubitus dorsal à l'exception des bras ramenés sur la poitrine. La troisième tombe (3), au nord, était constituée de plusieurs pierres maçonneries au mortier de chaux et le couvercle de multiples dalles brutes de taille. La terre avait envahi la sépulture, mais le squelette se trouvait intact, dans sa position originelle. Quelques marques de substances organiques trouvées aux pieds laissent supposer la décomposition de sandales en cuir.

Une fois l'étude réalisée, le cercueil central a été retiré et les ossements replacés dans le cercueil n° 2. Les sépultures 2 et 3 ont été recouvertes, les couvercles rejointoyés. La fouille a alors été comblée et recouverte d'un sol en béton nécessaire à la mise en place du dallage.

Ces informations ont conduit R. Gauchery à émettre l'hypothèse que ces inhumations auraient été faites après le décès du quatrième abbé, lors de la construction des bâtiments de la salle capitulaire et des dortoirs. On aurait alors rassemblé les corps des trois premiers abbés qui avaient eu une sépulture provisoire dans les locaux précédents. Leurs successeurs auraient alors pris place dans les cercueils voisins.

³⁴⁹ Cf. GAUCHERY (R.), juin 1986.

Enfin, en 1990, un autre sondage est effectué dans l'angle nord-est du cloître³⁵⁰. Il a permis de trouver une sépulture en cercueil, orientée, une seconde à proximité ayant été vidée lors du sondage précédent. Cette sépulture est située à 1m. 40 sous le niveau de sol du XIIIe siècle, ce qui correspond au niveau actuel de l'eau en décembre. Une monnaie de 1419 a été retrouvée dans les remblais qui scellent cette sépulture. Ceci correspond à la même période d'inhumation que les tombes fouillées par l'abbé Pailler dans la salle capitulaire.

Une fouille a également été opérée sur l'enfeu de l'aile est. Il est daté du milieu du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle. Il s'agirait de la tombe supposée de Robert, fondateur de l'abbaye. Elle a été ouverte par l'abbé Pailler. Malheureusement aujourd'hui des ruissellements importants sur le côté du dortoir ont détruit tous les éléments organiques sur plus de la moitié de la sépulture et ce qui en est conservé montre une dispersion aléatoire des ossements. Quelques fragments de tissus et de cuir de chaussure ont été prélevés. Une datation radiocarbone sur un échantillonnage de textile n'a malheureusement pas pu aboutir, à cause d'une pollution impossible à éliminer.

C. Le cloître

Le cloître actuel n'est plus le même que celui d'origine ; il a évolué tant dans sa structure que dans ses dimensions.

Dans les ailes de cloître nord et sud, les murs sur lesquels elles sont appuyées conservent des traces d'arrachement en plein cintre, témoins de voûtes en berceau ou d'arêtes. Elles sont parfois difficilement distinguables. Dans l'aile nord, la première trace se trouve à cheval sous le culot de retombée est de la deuxième travée (Ill., doc. n° 12, p. 108). Le mur ne conserve aucune trace avant celle-ci. Le même phénomène se reproduit à la même distance sur le mur contre lequel s'appuie l'aile sud. En même temps, le mur dans l'aile de cloître ouest ne porte aucune trace. De plus, et c'est surtout flagrant dans les ailes nord et est, les retombées des ogives de la voûte viennent largement empiéter sur les installations antérieures, essentiellement les accès (Ill., fig. n° 14, p. 117 et n° 49, p. 134). Ceci

³⁵⁰ Cf. CHEVROT (J.F.), déc. 1998.

amène à la conclusion d'un allongement du cloître vers l'ouest. Les bâtiments entourant le cloître étant alors tous bâtis, cet allongement n'a pu se faire qu'en supprimant autre chose. Ceci amène à dire qu'il existait dans les premiers temps une ruelle des convers et que c'est sa suppression qui a permis l'allongement du cloître. Néanmoins, vu l'espace, cette ruelle semble d'une dimension assez peu commune en regard de celles qui ont été conservées dans certaines abbayes³⁵¹.

On reconstruit alors les quatre ailes en commençant par celle à l'ouest. L'utilisation de la même technique sur la première travée de la galerie nord amène à dire que sa reconstruction a suivi immédiatement celle de la précédente, et que c'est en cours de construction que l'on décide d'adapter le modèle différemment. On essaye là encore de conserver une harmonie jusque dans le contrebutement, même quand ce n'est plus absolument nécessaire. La galerie orientale est plus tardive. On voit bien la différence de style et, là encore, on change en cours de construction, comme si les bâtisseurs se sentant plus habiles ou plus rassurés sur la solidité de ce qu'ils entreprennent devenaient plus audacieux. C'est ainsi que l'on voit une dernière travée sud nettement plus grande que les précédentes. L'aile sud est sans doute la dernière à être rebâtie. Son style plus sobre mais élégant semble indiquer la fin des grandes constructions.

Les chapiteaux rencontrés dans les ailes de cloître sont essentiellement de deux sortes : des chapiteaux végétaux localisés dans l'aile ouest et dans la première travée de l'aile nord³⁵² et des chapiteaux à crochets dans la dernière travée de l'aile ouest et dans l'aile nord³⁵³. Cette coexistence des deux types de chapiteaux dans un petit espace bien localisé confirme la continuité de la construction avec la juxtaposition de deux types de décors différents, puis le glissement de l'un à l'autre.

³⁵¹ Quelques abbayes ont conservé leur ruelle des convers telles que Fontfroide dont la ruelle, étroite est voûtée en $\frac{1}{4}$ de cercle ou Aiguebelle et Royaumont dont les ruelles étaient découvertes dès l'origine. Pour un certain nombre d'autres, ce sont, comme à Noirlac, les traces laissées sur les murs qui signalent cet aménagement : Preuilley, Bocquen, L'Etoile, Pontigny, Fontenay, Vauclair, Beaulieu...

³⁵² On en trouve de semblables dans plusieurs abbayes, entre autres Aiguebelle et Flaran.

³⁵³ Les abbayes de Fontainejean (XIII^e s.), Fossanova (1250) et Orval (XIII^e) présentent des chapiteaux à crochets proches de ceux de Noirlac.

Comme l'église, le cloître a également subi des évolutions au fil du temps. A la fin du XVIe siècle ou au début du XVIIe siècle, les galeries de cloître sont couvertes et clôturées de pans de bois formant ainsi de nouvelles pièces, d'après Marcel Aubert³⁵⁴, dévolues au stockage désormais impossible dans le bâtiment ouest après l'incendie de 1562. Ces clôtures subsisteront, elles sont d'ailleurs visibles sur les photographies les plus anciennes qui existent de l'édifice, jusqu'aux premières restaurations de Mr Darcy au tout début du XXe siècle.

Autre aménagement qui aura un résultat plus funeste, c'est le percement des portes dans l'aile de cloître sud. Elles sont l'œuvre des porcelainiers et auront pour principale conséquence l'effondrement de la galerie du cloître.

A propos du cloître, deux questions se posent, qui sont peut-être liées. Il n'existe aucune ouverture permettant d'accéder au jardin du cloître. Seules les portes modernes le permettent aujourd'hui. Doit-on en conclure qu'à l'origine, l'ouverture se trouvait au même emplacement et qu'elle a disparu lors du percement de la porte ? Mais dans ce cas, où se trouvait le lavabo ? Celui-ci était-il accolé à cette porte hypothétique, et dans ce cas était-il également muni d'une porte à l'opposé permettant l'accès au jardin, ou bien était-il décalé ? Comme on l'a vu précédemment, un sondage a permis de retrouver des blocs qui pourraient correspondre à l'emplacement du lavabo. De plus, cet édifice n'est jamais cité, dans aucun des textes concernant les travaux à effectuer, ce qui tendrait à démontrer que cet établissement a très tôt disparu. Cela pose alors une autre question, quelle solution a été adoptée pour pallier à l'absence de cet élément essentiel dans la vie des moines. J.Y. Hugoniot³⁵⁵ mentionne la découverte sous le dallage du réfectoire d'une cuve polygonale munie d'un robinet, mais sans autres détails sur son emplacement. En l'absence de précisions et de toute certitude, il est impossible de répondre à ces questions.

Il existe encore un puits au milieu du cloître actuel, bien que bouché et peut-être désaffecté, il est encore en élévation. Celui-ci se trouve aujourd'hui désaxé à un peu plus de 14m. 50 des ailes est et nord, mais à 21m. 90 de l'aile ouest et à 17m. 20 de l'aile sud. Si l'on considère les traces de l'ancienne galerie de

³⁵⁴ Cf. AUBERT (M.), 1931.

³⁵⁵ Cf. HUGONIOT (J.Y.), été 1987.

cloître, le puits se retrouve à 14m. 50 de l'ancienne aile ouest. L'espacement avec l'aile sud pourrait peut-être s'expliquer par la taille du lavabo. L'espace délimité par les blocs trouvés lors du sondage est d'environ 4m., ce qui rapprocherait le puits à 13m. 20 de l'aile sud³⁵⁶.

D. Le bâtiment est

Le bâtiment des moines était plus bas à l'origine, comme le montre le solin sur le mur pignon. Ceci permettait à la fenêtre haute du pignon, aujourd'hui bouchée, d'éclairer directement le bras de transept. Il n'est pas possible de dire à quel moment on a choisi de remonter le niveau du toit. Il est cependant probable que ce fût au XVIIIe siècle quand on entreprit de réparer tous les bâtiments³⁵⁷.

La position des pièces du rez-de-chaussée du bâtiment est variable. A Noirlac, cette disposition (chapitre, passage, escalier, salle des moines) se retrouve également dans d'autres abbayes de la seconde moitié du XIIe siècle³⁵⁸.

La sacristie est la première pièce à supporter les changements. Celle-ci possédait en effet une travée de plus comme l'indique d'une part le départ de voûte contre le mur est à l'intérieur de la pièce et d'autre part les traces laissées contre le mur sud de l'absidiole sud du bras de transept sud à l'extérieur. Il est possible que cette pièce ait peu changé dans son aménagement intérieur. Les traces d'arrachement de forme plein cintre sont compatibles avec les voûtes d'arêtes encore en place à l'intérieur³⁵⁹. Le lavabo que l'on rencontre dans les sacristies devait alors se trouver dans la travée la plus orientale, il aurait donc disparu lors de sa destruction. Celle-ci n'est pas datée. Elle n'est pas mentionnée dans les textes de réparation du XVIIIe siècle (en 1751 elle est même mentionnée en bon état,

³⁵⁶ Cf. PLAT, juin 1986.

³⁵⁷ Cf. ADC, 8H 74, n° 15. Le devis de 1717, à l'article 7 conseille de remonter la toiture de six pieds.

³⁵⁸ Il s'agit, par exemple, d'Obazine avant 1179, du Thoronet (1150-1175), de Valcroissant et de Sénanque (fin du XIIe siècle).

³⁵⁹ Il semble que la voûte d'arête soit assez rare dans la sacristie qui est plutôt voûtée en berceau. On en trouve cependant un autre exemple à Preuilley et peut-être aux Vaux-de-Cernay.

"boisée dans les deux extrémités, bien voûtée et bien éclairée"), ce qui ne permet pas d'affirmer qu'elle n'a pas perdu sa dernière travée, ni l'inverse.

On se trouvait donc avec une sacristie à trois travées, la première ouvrant sur le cloître, la deuxième ouvrant sur le transept. Il est donc possible que la première travée ait servi d'armarium comme cela se rencontre parfois³⁶⁰. La présence de trois travées entraîne une saillie de la sacristie par rapport au mur du bâtiment est³⁶¹.

La dépose du carrelage dans la salle capitulaire, évoquée au paragraphe des autels et sépultures, a également permis de découvrir autre chose (Ill., doc. n° 11, p.107)³⁶². Une fondation de maçonnerie a été mise au jour dans l'alignement est et ouest de la colonne sud. Cette fondation est épaisse de 60 cm. Un autre mur vient croiser le précédent à angle droit, à l'est de la colonne sud. Ce mur de 65 cm d'épaisseur, situé à 2m. 70 du mur est de la salle capitulaire est présent sur toute la longueur de la pièce. Il est interrompu par la mise en place des cercueils. Malheureusement l'auteur ne donne pas plus de détails ni sur la composition des murs ni surtout sur leurs liaisons (notamment à propos des colonnes, si elles sont naturellement intégrées au mur ou si elles viennent le couper). Ces murs étant recoupés par les sépultures anciennes, ils sont donc sans doute antérieurs à la construction de la salle capitulaire. On peut imaginer être en présence des murs des bâtiments primitifs de l'abbaye. J.Y. Hugoniot émet également l'hypothèse qu'il s'agit peut-être des murs de la chapelle bénédictine qui aurait occupé le site avant l'installation des moines³⁶³.

La faible épaisseur de ces murs pourrait correspondre soit à des murs de cloisonnement, soit à des fondations en pierres avec des murs légers montés dessus, peut-être en bois. Si l'on voit dans le mur orienté nord-sud l'ancien mur gouttereau est de la salle capitulaire, alors celle-ci était moins large qu'aujourd'hui (environ 5m. 70). Mais s'il s'agit effectivement de lui, comment expliquer la prolongation du mur axé est-ouest. Celle-ci est trop longue et pas assez large pour

³⁶⁰ On trouve cette disposition, avec une cloison en guise de séparation des deux espaces à Cîteaux, aux Vaux-de-Cernay, à Vaucelle, Beaulieu... et sans cloison à Fontainejean, la Grâce-Dieu, Longpont et Savigny.

³⁶¹ On retrouve cette disposition saillante dans d'autres abbayes telles que Beaulieu, La Garde Dieu, Fontenay, Preuilley, le Thoronet, Clairvaux...

³⁶² Cf. GAUCHERY (R.), *op.cit.*

³⁶³ Cf. HUGONIOT (J.Y.), 1987, *op.cit.*

être un contrefort extérieur, mais donne plutôt l'impression d'être le départ d'une autre pièce en saillie par rapport à la précédente. En revanche, si l'on considère que l'épaisseur du mur l'empêche d'être un mur gouttereau, doit-on voir alors dans le mur nord-sud un support pour des poteaux ou colonnes délimitant deux vaisseaux dans la salle capitulaire ? Celle-ci était alors plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui et ses murs doivent se retrouver à l'extérieur du bâtiment actuel³⁶⁴. En l'absence de toute information plus substantielle et de toute autre recherche archéologique menée soit à l'intérieur, soit à l'est du bâtiment est ces hypothèses restent sans confirmation.

La salle capitulaire est sans doute restée dans son état d'élévation du XIII^e siècle³⁶⁵, sauf en ce qui concerne les trois baies du mur est. Leur percement date de l'aménagement du bâtiment au XVIII^e siècle. La trace visible à gauche de la première baie est difficilement explicable. Doit-on y voir les traces d'un premier voûtement en plein cintre ou d'arêtes ? La position très éloignée de l'angle de la pièce, ainsi que la cohérence des supports de voûtement prévus dans les piles composées de l'entrée ne semblent pas compatible avec cette hypothèse. Il peut alors s'agir de la trace d'une ancienne baie, mais d'une part la grande taille de celle-ci l'assimilerait plutôt à un passage et d'autre part elle se trouve très excentrée sous la voûte.

Les chapiteaux dans cette pièce sont uniquement à feuilles d'eau et très proches de ceux que l'on trouve dans l'église³⁶⁶.

Les ouvertures actuelles sur la face est de ce bâtiment proviennent des réparations et aménagements qui suivent la fin de la guerre civile à la fin du XVII^e siècle et surtout au début du XVIII^e siècle. Cette façade est montrée un profil très classique et relativement symétrique dans le positionnement des fenêtres et des portes. C'est peut être cette volonté d'harmonie qui explique le positionnement étrange des baies du parloir par rapport au bouchage de son arc

³⁶⁴ Serait-ce le même cas que la salle capitulaire de Fontenay qui possédait un vaisseau supplémentaire à l'est ?

³⁶⁵ On trouve des salles capitulaires voûtées d'ogives très tôt : Le Thoronet (1160), Villelongue (1170), Sénanque et Pontaut (dernier ¼ du XIII^e siècle), Le Reclus (1190), Fontenay.

³⁶⁶ Ils sont donc également comparables à ceux de Pontigny et de Fontenay par exemple, ou encore de Léoncel.

qui permettait le passage avec l'extérieur. La véritable porte ne se trouvant pas dans l'axe du balcon qui est, lui, centré sur le mur, il semble que l'on ait choisi de la murer et d'en installer une autre qui sera exactement à l'aplomb du balcon. Les piédroits en forme de pilastre soulignant cette symétrie. La porte ainsi créée ne serait donc qu'une illusion, une fausse porte qui n'eut jamais de fonction de passage.

Le rez-de-chaussée a donc gardé son harmonie médiévale. Hormis en ce qui concerne l'escalier de jour. Celui-ci pose plusieurs questions et notamment celui de son emmarchement. Etant donné les marches et traces conservées, celles encore existantes étant en accord avec l'axe de descente visible sur les murs, on peut déduire qu'il manque environ trois marches pour terminer l'escalier et le poser au sol. Cependant, ces trois marches empiètent alors nécessairement sur l'aile de cloître. Le deuxième problème concerne son ouverture dans le dortoir des moines. Là encore, vu son emplacement actuel, et les deux ouvertures qui encadrent la partie haute encore existante, on peut en déduire que celui-ci s'ouvrait au milieu du dortoir dans le sens est-ouest, et plus près du sud et donc de l'emplacement supposé des latrines. Il possédait deux sorties, une au sud et une au nord comme on le retrouve dans plusieurs abbayes³⁶⁷. On devait emprunter la "porte" de droite ou celle de gauche suivant l'endroit où on se rendait. Sa disparition est indubitablement liée aux réaménagements du dortoir au XVIIe ou XVIIIe siècle.

La salle sous l'escalier pouvait apparemment servir de parloir à l'origine. A partir de 1229, le chapitre général ordonne d'avoir une prison bien close, cette pièce paraît alors toute indiquée.

La salle des moines a également eu sa part de changements. Comme pour toutes les autres pièces, ses ouvertures actuelles datent du XVIIIe siècle sauf la petite baie qui se trouve dans le mur sud. Les différences d'aménagement de sol sont sans doute à mettre sur le compte des porcelainiers. La différence de hauteur constatée ramenait la salle à un niveau de plain-pied. La cheminée présente dans

³⁶⁷ On trouve des escaliers à deux volées dans les abbayes de Sénanque, du Thoronet et de l'Epau et Valcroissant.

la pièce a apparemment été remontée en 1950 sur la base des débris trouvés dans la pièce³⁶⁸. Les cheminées extérieures ont également été restaurées à l'identique. Ces cheminées à tuyaux cylindriques coiffés d'un lanternon conique étaient apparemment courantes au XIIe siècle et se rencontraient encore au XIIIe siècle³⁶⁹. La cheminée pose sur le sol actuel. Le rehaussement du sol est donc sans doute postérieur à la Révolution. A moins que les traces sur le mur ne soient que les restes d'un gradin de pierre qui faisait tout le tour de la pièce pour permettre aux moines de s'asseoir. Il aurait alors été grossièrement bûché lors d'aménagements ultérieurs. Enfin, un des culots de sa voûte d'arêtes retombe sur le linteau de la porte donnant dans la pièce sous l'escalier, alors qu'elle est en parfait accord avec toutes les ouvertures ultérieures. Il y a deux possibilités à cet état de fait, soit le bâtisseur a considéré que ne gênant pas l'accès il pouvait librement s'appuyer sur le linteau, soit la voûte a été refaite au moment où l'on a percé les baies de la pièce. Enfin, il est probable que cette pièce servit au XVIIIe siècle de réfectoire. En effet, le grand réfectoire se trouvait d'abord en mauvais état³⁷⁰, et fut ensuite réservé aux hôtes. Les moines durent donc trouver une nouvelle pièce. La salle des moines paraît adaptée à cet usage.

Le dortoir est la pièce qui a le plus changé. Le réaménagement du dortoir en cellules individuelles se fait peut-être entre 1654 et 1692³⁷¹, sous l'abbatiat de François de Berthemet qui réduit le nombre des moines à quatre, ce qui correspond au nombre de cellules aménagées. A plus ou moins long terme, cela a entraîné la fermeture des anciennes baies et le percement de fenêtres aussi bien à

³⁶⁸ Cf. GIRAULT, 1996.

³⁶⁹ On rencontre ce type de cheminée à Fontenay ou à Sénanque.

³⁷⁰ Cf. 8H 74, n° 15, 1717 : "le réfectoire qui est le seul lieu de l'abbaye où les religieux puissent déceintement et commodément manger a besoin de couverture et de nouveau chevrons ladite couverture est enfoncée en plusieurs endroits [...] il n'y a aucune vitre dans ledit réfectoire et n'est point carrelé la cuisine qui y tient est dans le même mauvais état n'a aucune vitre et a besoin d'être renduite et la cheminée d'être rétablie ce qui contraint les religieux à manger dans un lieu malsain et situé dans l'endroit même où était des nécessaires". En 1723 (8H 66 n° 54), le carrelage est toujours à refaire, les fenêtres débouchées n'ont pas de vitres et la toiture a de nouveau souffert avec le gros orage de 1719. En revanche il n'est plus question du lieu malsain dans lequel mangent les moines.

³⁷¹ En 1666 le pape Alexandre VII autorise la division des dortoirs en cellules.

l'est qu'au sud³⁷². Les traces retrouvées sur le mur sud indiquent que chaque "vaisseau" était éclairé par au moins deux baies en plein cintre dont on voit encore une partie des piédroits. Ces baies sont suffisamment espacées pour que l'on puisse envisager la présence d'une troisième entre les précédentes. Il est impossible de dire si elle était de la même dimension que ses voisines ou plus haute comme on peut le voir à Fontenay. Les baies murées que l'on trouve sur le mur ouest donnaient également sur l'extérieur. Leur condamnation fait aussi partie des aménagements du XVIIIe siècle³⁷³.

Une question demeure cependant sans aucune solution. Où se trouvaient les latrines de l'abbaye ? Si l'on suit le plan classique d'une abbaye cistercienne, elles devaient se trouver à l'extrémité (ici au sud) du dortoir des moines. Or il ne reste pas de trace tangible de leur existence. Le mur sud, à l'extérieur, ne montre pas de traces d'arrachement qui pourrait indiquer une pièce supplémentaire à l'extérieur des bâtiments actuels. Sans traces à l'extérieur, on peut envisager que les latrines faisaient partie du bâtiment actuel. Dans ce cas il ne peut s'agir que de l'aile en retour d'équerre. Le premier étage de celle-ci devant contenir les latrines avec, en dessous, un passage pour un canal d'eau courante. Ceci correspondrait assez bien avec le texte mentionnant que les moines doivent manger à proximité des latrines, à condition que leur nouvelle salle à manger soit bien la salle des moines. Malheureusement, il ne reste pas de trace reconnue d'alimentation hydraulique dans le secteur du bâtiment est. De plus ce bâtiment paraît avoir eu des fonctions autres.

Enfin, en ce qui concerne la chambre de l'abbé³⁷⁴, elle avait sans doute une travée de plus, positionnée sur la partie en saillie aujourd'hui disparue de la sacristie. Ceci expliquerait le départ d'arc que l'on voit encore à l'extrémité nord du mur gouttereau est du bâtiment. Il s'agissait alors d'un arc de passage entre les deux travées.

³⁷² Le texte de 1717 (ADC 8H 74, n° 15) nous indique que "le dortoir est si bas et si obscur qu'on n'y peut pas lire pendant le jour même". Le devis conseille de remonter le bâtiment et d'ouvrir des croisées, mais à l'ouest.

³⁷³ Les travaux sont dans tous les cas terminés en 1751, puisque dans le texte n° 13 de la liasse 8 H 94 l'appartement des hôtes est décrit.

³⁷⁴ On retrouve cette petite pièce dans d'autres abbayes telles que l'Epau, Valcroissant, Sénanque, Le Landais...

La salle du trésor a une position atypique, au-dessus des chapelles du bras de transept sud³⁷⁵. Elle est postérieure à la construction du XIIe siècle. Son édification est peut-être à mettre en rapport avec la perte de la deuxième travée de la chambre de l'abbé qui assurait peut-être antérieurement la fonction de salle du trésor. Mais ceci reste hypothétique.

E. Le bâtiment du noviciat

On ne sait rien des fonctions de ce bâtiment en saillie au sud-est du bâtiment des moines. Il est très rarement cité dans les textes. A . Buhot de Kersers en parle pour indiquer qu'il fut utilisé comme cuisine au même titre que la pièce qui le précède. Marcel Aubert, quand il parle des sépultures, mentionne la salle qui était alors l'école ; mais parle-t-il de la salle des moines qui le précède ou de la salle du rez-de-chaussée de ce bâtiment ?

Ce bâtiment pourrait effectivement être l'ancien noviciat³⁷⁶, à l'écart de la vie des moines mais en même temps très proche. La porte qui permet la communication entre la salle des moines et le bâtiment adjacent est atypique dans l'abbaye. Avec la porte qui lui fait face, elles affectent cette forme d'arc brisé très étroit mais soigneusement bâti, ainsi qu'un positionnement au ras du mur. La disposition intérieure, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage n'apporte aucune information. Les murs extérieurs nord et sud sont un peu plus parlants mais amènent plus d'interrogations que de réponses. Le mur nord en particulier montre de nombreuses reprises. Les plus "récentes" sont sans doute la construction de la cheminée puisqu'elle vient se positionner sur des aménagements antérieurs et le percement des grandes fenêtres.

La trace de voûte qui se trouve derrière cette cheminée amène des interrogations. Doit-on l'expliquer par présence d'une pièce adjacente existant dans les premiers temps de l'abbaye, cette pièce pouvant servir de cuisine ou de réfectoire ? La baie étroite et haute que l'on retrouve contre cette trace affecte la

³⁷⁵ Il ne semble exister qu'une seule autre abbaye présentant la même disposition, Peyrouse.

³⁷⁶ D'après M. Aubert, *op. cit.*, le noviciat devient un bâtiment à part au XIIIe siècle. Il ouvre alors sur la salle des moines. Il comprenait en général deux salles au rez-de-chaussée pour le travail et un dortoir à l'étage. On le retrouve disposé en retour d'équerre à l'est du bâtiment des moines à Savigny, à Sainte-Marie à York et à Gery en Irlande.

même forme que celles du bâtiment ouest. Cependant, si cela est bien une pièce, elle est bizarrement positionnée puisqu'elle vient devant la salle des moines, gênant ainsi le passage et l'éclairage de cette pièce.

Doit-on au contraire y voir la trace de l'espace existant pour le canal des latrines³⁷⁷ ? Mais dans ce cas, la trace correspondrait au bouchage de ce conduit et serait donc assez récente, ce qui vient en contradiction avec la présence de la petite baie ainsi qu'avec celle de la cheminée, toutes les deux annonçant plutôt une construction du XIIIe siècle.

La partie est de ce même mur nord génère également de sérieuses interrogations. La petite porte présente également un profil très proche des ouvertures médiévales rencontrées dans les différents bâtiments. Là encore, comment expliquer les traces de baie juste au-dessus de la porte, et à fortiori celle de la baie à cheval sur les deux niveaux. S'il s'agit bien du bâtiment des latrines, on peut considérer que la partie à l'ouest de la trace de voûte était dévolue aux moines et que celle à l'est de cette même trace était pour les novices, les deux communautés partageant les mêmes latrines. Le noviciat se trouvant dès lors autonome, il devait donc y avoir une communication entre le rez-de-chaussée comportant les salles de vie et le premier étage qui comportait le dortoir. Ce passage par le biais d'un escalier pouvait être situé à l'extrémité nord-est, entre la porte qui constituait l'accès avec l'extérieur et la partie enduite du mur. Un escalier en colimaçon pourrait peut-être expliquer la présence d'une ouverture pour l'éclairer à mi-hauteur entre les deux étages. De plus, l'espace compris entre la trace de voûte et le mur actuel se trouvant totalement insuffisante pour servir de noviciat, il est alors évident que le bâtiment se prolongeait vers l'est, l'espace enduit sur le mur correspondant alors peut-être à l'emplacement d'un contrefort.

Lors des travaux de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle,

³⁷⁷ Les latrines étaient composées d'un cours d'eau canalisé recouvert d'une voûte en berceau ajourée au niveau des latrines. Elles étaient situées à l'étage. L'éclairage et l'aération se faisant par des fenêtres étroites et nombreuses. A Longpont et à Royaumont, le bâtiment est traversé dans toute sa longueur par le canal des latrines et possède une salle de chaque côté servant d'atelier. Il est tentant de voir dans la trace de voûte l'ancien canal des latrines, cependant, il faut avouer qu'il serait d'une taille bien supérieure à celle que l'on voit dans les bâtiments où cet aménagement a été conservé.

ces latrines seraient désaffectées³⁷⁸. Le bâtiment serait alors raccourci soit pour des raisons techniques parce qu'il tombe en ruine, soit pour des raisons esthétiques à mettre en rapport avec la nouvelle façade et la création des jardins et notamment de l'allée de tilleul. On construit le mur est, enlevant au passage le contrefort du côté nord devenu inutile. On enlève les cloisonnements intérieurs afin de pouvoir créer les pièces actuelles et on perce les fenêtres qui viennent recouper les anciennes que l'on trouve encore au sud, mais uniquement sur la partie est du mur³⁷⁹.

En l'absence de tout autre élément, ce raisonnement reste purement théorique et hautement hypothétique

F. Le bâtiment sud

Ce bâtiment est sans doute celui qui a le plus changé au fil du temps.

La pièce qui précède celle de l'escalier n'existait pas à l'origine. Un mur a été construit entre et contre le mur gouttereau ouest de la salle des moines et le mur gouttereau est du réfectoire afin de former une pièce fermée permettant de circuler à l'abri entre les différentes ailes. Cette fonction circulatoire a engendré le percement de la porte à l'extrémité de la salle des moines et son pendant dans le réfectoire où l'on mure la fenêtre devenue inutile.

Cette pièce est surmontée d'un étage qui vient s'appuyer contre la partie sud du dortoir des moines. Elle est à l'origine du bouchage des arcs de cette partie ainsi que du percement de la première porte qui les suit. Il est possible que cette pièce ait eu vocation d'infirmierie³⁸⁰.

³⁷⁸ Ceci pourrait expliquer l'allusion aux moines mangeant dans l'espace des nécessaires mentionné note 369.

³⁷⁹ Le fait de n'avoir retrouvé la trace d'une baie ancienne sur le mur sud qu'au niveau de la partie est de ce mur pourrait renforcer l'hypothèse des latrines suivies d'une première salle correspondant au noviciat. Cependant, à l'encontre de cette hypothèse on trouve également le fait qu'il n'y a aucune trace de voûte sur ce côté du mur, alors que le canal devait forcément ressortir de ce côté-là.

³⁸⁰ Cf. ADC 8 H 94 n° 13, 1751 : "du dortoir à l'appartement des hôtes on a un bâtiment nommé l'infirmierie, le bas est composé d'une belle salle". L'appartement des hôtes a été formé dans le réfectoire.

Cette pièce du rez-de-chaussée est accolée au nord au mur d'une pièce existante dès l'origine. Celle-ci sera d'ailleurs compartimentée lors des aménagements du XVIII^e siècle. La partie de gauche, enfermée entre deux cloisons, sera séparée en deux niveaux, celui du rez-de-chaussée servant peut-être de cuisine étant donné la présence du passe-plat dans son mur sud.

A l'origine se trouvait là une pièce rectangulaire de deux vaisseaux et sans doute trois travées. Son positionnement voudrait qu'il s'agisse du chauffoir³⁸¹. Aujourd'hui, la troisième travée ouest est incluse dans la pièce qui jouxte le réfectoire. Ce chauffoir était peut-être voûté en arrêtes qui retombaient sur des culots comme en témoigne la trace sur le mur est. Celle-ci indique des culots sans doute très proches en forme de ceux de la salle des moines.

L'escalier qui se trouve actuellement dans le chauffoir et qui dessert notamment le dortoir des moines se trouvait à l'origine dans le réfectoire³⁸². Lors des restaurations dans les années soixante, cet escalier sera déplacé et mis à son emplacement actuel. Rien n'empêche de croire qu'il en existait un autre plus modeste au même emplacement³⁸³. La pièce d'origine devient alors un espace de circulation dans lequel on met l'escalier de jour, ce qui compense d'ailleurs la fermeture du sol du dortoir et permet de gagner de l'espace pour l'aménager de façon plus moderne. Ce nouvel aménagement relie l'étage du dortoir avec les pièces nouvellement construites et les aménagements récents du réfectoire.

Il se peut que le chauffoir n'ait eu qu'un étage³⁸⁴, il aurait donc fallu faire tomber le toit pour pouvoir accéder au niveau du dortoir. Son toit assez bas se

³⁸¹ On trouve la présence d'un chauffoir entre l'extrémité du bâtiment des moines et le réfectoire dans de nombreuses abbayes. Les cheminées de cette pièce étaient soit positionnées au centre (comme à Longpont), soit, beaucoup plus fréquemment, contre le mur du réfectoire.

Il est difficile de dire quel était le type choisit ici. Les abbayes de Longuay (3^e ¼ du XII^e siècle), Fontenay et de Villelongue entre autres, présentaient une cheminée adossée. Dans cette dernière les proportions (8m x 4m. 60) ressemblent à celles de Noirlac (10m. 05 x 6m. 17), même si cette dernière est plus grande. A l'inverse, celle de Fontenay est carrée. Les dimensions de la salle ne sont donc pas un critère suffisant pour décider du type de chauffoir choisi. En revanche, le fait que l'on ait apparemment à une certaine époque fait une cuisine dans la partie ouest de cette pièce est plus probant pour indiquer des cheminées adossées au mur occidental.

³⁸² Cf. MESLE (E.) et JENN (J. M.), 1979.

³⁸³ La même "mésaventure" est arrivée au chauffoir de l'abbaye de Reigny. Un aménagement ultérieur l'a muni d'un escalier.

³⁸⁴ Ce serait un aménagement peu courant, les chauffoirs ayant généralement une chambre à l'étage.

trouvant alors au niveau du sol du dortoir. Cet escalier se trouve alors abrité par une sorte de galerie couverte ce qui évite de le couvrir d'un toit. Cet aménagement aurait été conservé encore aujourd'hui, ce qui explique l'espace visible de la galerie de cloître entre le mur de la galerie sud du cloître et le toit du bâtiment situé derrière.

Le réfectoire, s'il a retrouvé ses proportions originelles a subi également des transformations au cours de son histoire³⁸⁵. En effet, il fut coupé en deux, en hauteur pour permettre l'installation de chambres pour les hôtes. Les colonnes ont gardé la trace des découpes faites pour permettre l'installation des planchers du rez-de-chaussée situé à 70 cm au-dessus de la base des piles et ceux du premier étage. Les niches qui se trouvaient à l'extérieur sur le mur nord du réfectoire étant munies de portes, étaient-elles destinées à ranger le couvert des moines et leur timbale³⁸⁶? L'arc de l'intérieur aurait pu remplir la même fonction, cependant, en l'absence de rainures indiquant la présence d'étagère cela reste une hypothèse.

Des travaux ont été menés dans le réfectoire en 1976³⁸⁷, dans le but de retrouver les proportions d'origine du bâtiment et de le remettre dans cet état originel. Dans ce but, on enlève le sol du XVIIIe siècle pour retrouver le niveau de sol précédent. C'est à ce moment que l'on retrouve un squelette d'âne dans le sol ancien. Peut-être date-t-il de la période où les anglais occupèrent l'abbaye, ceux-ci transformant alors cette pièce en écurie. Qu'elle autre explication trouver à la présence incongrue de cet animal à cet endroit ?

Cette dépose du sol révèle également la présence de "trottoir et de banquettes à un niveau nettement plus bas que la base de piles". M. Leboutoux ne donne malheureusement pas d'autres précisions, mais il en conclut qu'il existe des dispositions plus anciennes conservées sous les sols actuels. Les recherches n'ont apparemment pas été poursuivies, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.

³⁸⁵ Dans son état originel, on peut le rapprocher des réfectoires de Reigny et Royaumont (pour la forme et non le nombre des ouvertures mise en place), mais surtout de celui de Valcroissant.

³⁸⁶ On trouve également des armoires à couverts dans les cloîtres de Savigny, Valcroissant, Reigny et Obazine. Dans ce dernier les armoires ont conservé des rainures.

³⁸⁷ LEBOUTEUX (P.), 1976.

Est-ce à ces dispositions anciennes que l'on doit la forme trapézoïdale du réfectoire ? Ou bien est-ce en raison d'aménagements hydrauliques (canaux ou viviers) aujourd'hui disparus ? Il est bien difficile d'apporter une réponse formelle en l'absence de renseignements plus précis.

C'est sans doute la même recherche de l'harmonie originelle du réfectoire qui incite les restaurateurs à gommer totalement, des murs intérieurs, les ouvertures aménagées au XVIII^e siècle. Elles ne sont en effet que difficilement distinguables du reste du mur. Elles ont en revanche été conservées à l'extérieur pour garder trace de ces aménagements qui ont fait partie de l'histoire de l'abbaye.

La cuisine a aujourd'hui totalement disparu, démolie sans doute aux alentours de 1730, hormis une portion de son mur gouttereau nord et les traces qu'elle a pu laisser sur le mur gouttereau ouest du réfectoire. Une campagne de fouille, menée avant l'installation de l'escalier qui descend de la galerie de cloître ouest, a permis de retrouver l'emprise de cette cuisine et de mettre en évidence deux phases de construction³⁸⁸.

La zone de fouille est coupée en deux par une tranchée de canalisation. La partie sud est très perturbée par le sondage ancien et par le passage d'un tuyau d'eau. Les dimensions internes de la cuisine sont de 12m. 60 E-O et 9m. 20 N-S.

La moitié occidentale pavée est conservée malgré la réfection de la cuisine. Une ligne de dalle est orientée E-O à 6m. 40 du mur nord, dans l'axe médian du foyer et dans l'axe central de l'ouverture dans le mur ouest. De chaque côté d'une ligne de dalle le pavage a été réalisé par deux équipes différentes.

Le mur sud épais de 1m. 40 a un contrefort carré au milieu du parement externe. Les murs nord et ouest sont bâtis dans des tranchées de fondations étroites d'une profondeur de plus de 2m. à 1m. 85. L'irrégularité dénote une rupture dans le temps entre les fondations et les élévations. On réalise donc en premier les fondations dans une tranchée étroite creusée sur le terrain naturel, elles sont de profondeur inconnue. En même temps on implante les piliers de la

³⁸⁸ Cf. SRA-DRAC Centre – 18-038-019 AH 2000 – BRYANT (S.), 2000.

cheminée et les retombées des voûtes. Ensuite on nivelle le site et on construit les murs. La quantité de débris de construction donne à penser que le site est nettoyé régulièrement pendant la construction.

Elle possède quatre ouvertures : une porte à l'angle sud-ouest aux montants chanfreinés à l'extérieur donnant sur une pièce ou cour au sud ; dans le mur ouest la trace d'une fenêtre décalée d'1m; 80 par rapport à l'axe médian E-O de la pièce. La fenêtre ébrasée, peut-être géminée, était de 1m. 20 à 1m. 40 à l'extérieur pour 2m. 60 à 2m. 80 à l'intérieur. La fenêtre basse est étrange puisqu'elle donne dans le réfectoire des convers ; une porte à l'angle nord-est permet l'accès au cloître. L'ouverture actuelle fut refaite dans les années 50. L'effondrement de la voûte de la galerie de cloître a entraîné la chute d'une partie du mur nord de la cuisine. La porte actuelle est sans doute un remontage d'une ouverture existante ; la porte dans le mur est est moins certaine. Toutes les grandes fenêtres de la façade ouest du réfectoire des moines sont percées au milieu du XVIIIe siècle quand on crée les chambres. L'actuelle porte a été créée à partir d'une de ces fenêtres dans les années 1950. Il est impossible de dire s'il existait une porte ou un passe-plat entre la cuisine et le réfectoire.

La cuisine a également conservé des aménagements qui lui sont propres. Tout d'abord, sa cheminée. La partie ouest du foyer a été conservée par sa condamnation dans la phase suivante. La bordure en pierres de taille a les arêtes chanfreinées. La sole du foyer est en briques plates posées de chant. La sole n'est pas horizontale, le pendage est de 7 à 10 cm, peut-être pour faciliter le raclage des braises vers l'extérieur. Ecartée du mur sud de 80 cm elle mesure 3m. 40 nord-sud pour 1m. 90 est-ouest (3m. 60 à l'origine). La colonne nord-ouest du foyer primitif est ronde en face de la retombée de la voûte du mur nord et du mur est. L'angle nord-est du socle a ses fondations maçonnées. Il n'y a pas d'aménagement de support dans la partie sud ce qui suggère que la hotte était en appui sur le mur. La cheminée est décalée vers l'est et soutenue par deux colonnes au nord et le mur au sud. L'aire de combustion est de 3m. 80 x 3m. 60 en externe. La sole est en contrebas. Le feu est accessible sur au moins trois côtés. Le contrefort du

parement externe conforte l'hypothèse de l'appui de la hotte sur le mur. Dans une zone plus ou moins triangulaire à l'ouest du foyer, les pavés sont très abîmés et rubéfiés, ce qui indique une aire de cuisson où les braises sont étalées à même le sol ou dans des braseros.

Second aménagement particulier, un drain coule dans le sens nord-sud amenant l'eau propre du cloître avant de l'évacuer vers l'extérieur en passant par d'éventuelles pièces annexes au sud. Deux parements de 35 cm d'épaisseur en moellons de calcaire dans un mortier jaune et sableux. Le caniveau est large de 40 cm et profond de 55 cm. Les parties supérieures sont moins épaisses dû au rehaussement du drain et au pavage de la phase suivante. Au nord, le fond du drain est à - 1m. 16, au sud - 1m. 57 (le pendage est de 4,5 %). Le conduit est prévu dans l'épaisseur des murs couvert par de grands linteaux de calcaire, la construction en élévation intervient après, avant le remblayage définitif de la pièce. Les parements sont accolés aux parements internes des fondations de la cuisine mais pas chaînés avec le fond du drain remanié mais réalisé avec des carreaux de terre cuite. Le drain est érigé en élévation en même temps que les fondations des murs de la cuisine et sont datables de la fin du XIIe siècle ou de la première moitié du XIIIe siècle.

Le mur nord conserve la trace de deux travées voûtées en plein cintre de 5m. 60 de large (Ill., doc. n° 13, p. 109). La retombée de la nervure se faisait au milieu. On trouve la trace d'une base de colonne de 57 cm de diamètre dans le dallage à la retombée centrale des voûtes. Les travées sont inégales 4m. 20 nord-sud dans la partie nord, 5m. au sud. L'asymétrie est sans doute due à la présence de la hotte de la cheminée. Le mur nord était de la même hauteur que le mur gouttereau du réfectoire des moines.

Le mur est laisse deviner le profil de deux voûtes plus pointues que celles du mur nord. La trace d'arrachement du mur sud est visible jusqu'à la hauteur du gouttereau. Une autre trace d'arrachement vertical se voit de 6m. 80 à 7m. 90 au sud du parement externe du mur sud. Il est donc quasiment sûr qu'il existait une

pièce au-dessus de la cuisine. En revanche, le deuxième arrachement est-il la trace d'une autre pièce au sud ou l'arrachement du contrefort du réfectoire des moines ?

La phase deux de la construction correspond à la reconstruction de la cheminée avec réduction de sa taille et réfection du pavage sur les parties nord et est de la pièce. La moitié occidentale du foyer est condamnée par la pose du pavage en grandes dalles plates. L'emprise devient une aire de travail et de cuisson devant le foyer. La moitié orientale est reconstruite et surélevée de 10 cm. On trouve des trous de piquet. Vu l'imbrication de la voûte et de la hotte de la cheminée le remplacement des colonnes est le seul moyen d'éviter la démolition de la voûte et de la cheminée. On doit alors échafauder et cintrer la hotte, la conduite et la retombée de voûtes dans la pièce le temps de réparer les colonnes. Le pavage n'est posé qu'après décintrage de l'ensemble. Les trous de poteau au pied du mur nord pourraient être un vestige de l'emplacement des plans de travail. Le foyer n'est accessible qu'à l'ouest. Pour cette phase la datation est de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle.

La cuisine est démolie dans la première moitié du XVIIIe siècle (1730)³⁸⁹. Elle était voûtée d'au moins quatre croisées d'ogives. Un drain qui passe à l'extrémité est de la pièce provient du cloître au nord (il s'agit de l'égout mentionné précédemment) pour se déverser à l'extérieur de l'enclos abbatial au sud. La pièce possédait une cheminée décalée vers l'extrémité orientale de la pièce et possédait un foyer carré de 3m. de côté. La hotte était soutenue par deux piliers au nord et par le mur au sud. Les évacuations devaient être intégrées à la voûte. La première phase de construction est datée du début du XIIIe siècle. A la fin du XVe siècle ou dans le cours du XVIe siècle, le foyer est réduit de moitié en largeur et surélevé de 10 cm environ. La hotte est remaniée avec l'ajout de deux piédroits au nord et au sud, les deux piliers sont remplacés ce qui évite la démolition ou la reconstruction totale de la cheminée. Il n'y a pas d'autres aménagements en dur mais des zones de rubéfaction montrent l'existence d'aires de travail et d'aires de cuisson type fornelli ou braseros.

³⁸⁹ Pour de multiples raisons, il existe très peu de cuisines qui soient parvenues jusqu'à nous. On peut citer celle de Royaumont mais avec un point d'interrogation du fait de l'absence de cheminée.

Après, on construit un puits à l'extérieur, dans l'angle nord-ouest de la cuisine. L'espace au sud de la cuisine délimité par les deux réfectoires reste inconnu. Il devient une cour pavée suite à la démolition de la cuisine. Dans tous les cas les éventuelles pièces ne vont pas au-delà du mur du réfectoire des moines, d'après les résultats des sondages de 1930. On envisage donc une cour sans structures ou avec des structures légères (appentis).

G. Le bâtiment ouest.

Le bâtiment ouest est sans doute celui qui a le plus souffert des faits de guerre. Dès le début du XVIIIe siècle, il est dit en ruine et frôle plusieurs fois la démolition. Ses dimensions actuelles sont inférieures à celles d'origine, il manque une partie du bâtiment au sud. Celle-ci, le réfectoire des convers, n'a jamais fait l'objet de fouilles. Cependant, différents sondages ont permis d'en reconnaître quelques murs, notamment ceux communs avec la cuisine. Ils induisent un espace assez vaste (Ill., doc. n° 14, p. 110)³⁹⁰. Le réfectoire a apparemment été démoli avant 1600³⁹¹.

Un mur fait la jonction entre la cuisine et le bâtiment encore existant. Il clôture le cloître et est percé d'une porte qui y donne accès. C'est sans doute à ce niveau que se trouvait le système défensif de l'abbaye³⁹², pour défendre l'accès par le cloître. Un donjon dit de l'escalier permettait apparemment de passer du grenier de l'abbaye (l'ancien dortoir des convers) au bâtiment des cuisines³⁹³. On n'en sait malheureusement pas plus sur sa forme, le texte ne mentionnant que le fait qu'il

³⁹⁰ Cette conclusion est tirée du rapport de S. BRYANT, *op. cit.*

³⁹¹ Le terrier rédigé à cette époque n'en fait apparemment déjà plus mention.

³⁹² Cf. ADC, 8H66, n° 54. Le système défensif de l'abbaye se composait de deux donjons et d'un pont-levis. Le premier donjon se situait au niveau du porche d'entrée de l'abbaye. Trop abîmé il est abattu et abaissé en 1723. A la même époque, le pont-levis doit être en partie refait. Il n'en sera plus question dans les textes ultérieurs. A-t-il été lui aussi démoli ?

³⁹³ Cf. id. Le rédacteur du texte indique qu'il faut refaire une partie de la charpente de l'ancienne cuisine, le paragraphe suivant, intitulé donjon de l'escalier, indique : "ce fait sommes descendu dudit lieu assisté comme dessus par les escaliers de pierres de taille qui conduisent au grenier de ladite abbaye..."

faut l'abattre et le réduire. Il sera mentionné dans un second texte, où il sera question de détruire les pans de bois du portail du donjon³⁹⁴.

Au rez-de-chaussée, se trouvait sans doute l'ancien passage du cloître vers l'extérieur, dont on voit encore les traces de voûtement sur le mur pignon sud. Composé de deux travées, il était sans doute voûtée d'ogives.

Le bâtiment restant a également évolué, il est dévolu à l'abbé qui ne l'habitera jamais puisqu'il possède l'hôtel Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond, puis il a failli être démoli à cause de son mauvais état³⁹⁵. Il sert alors de grenier. Auparavant, il a été intégré à la défense de l'abbaye comme en témoignent les allèges percées de canonnières.

L'aménagement du cellier a évolué. Un ensemble de sondage a mis au jour un certain nombre de fosses à mettre en relation avec l'utilisation industrielle de l'abbaye, mais également une ou plusieurs petites qui pourrait avoir été des silos. L'étude du sol a permis d'affirmer qu'il n'a jamais fait l'objet d'un pavement, ni même d'un tassement volontaire. Les baies qui l'éclairent sont trop étroites pour permettre l'aération, mais en même temps évitent un trop fort éclairage néfaste à la conservation des denrées. Probablement plafonné en bois à l'origine, ce cellier semble être voûté à la même période que le réfectoire, au XIII^e siècle.

Le dortoir des convers n'est également plus conforme à son état d'origine. Les anciens textes nous apprennent que le dortoir était apparemment voûté d'ogives³⁹⁶, il est aujourd'hui couvert d'une charpente. En effet, on apprend que le dortoir a été refait avec des matériaux anciens retrouvés sur place entre 1949 et 1952³⁹⁷. Il semble que ces réfections aient essentiellement touché les parties hautes. L'éclairage primitif devait se faire de chaque côté par une série de petites baies telles qu'on les voit encore à l'est, comme le montre les traces sur le mur ouest. Les fenêtres ouest, d'un aspect rappelant le XV^e siècle, sont sans doute

³⁹⁴ Cf. ADC, 8H71, n° 7.

³⁹⁵ Il a été incendié soit pendant les Guerres de Religion, soit pendant la Fronde. Un devis de 1717 le décrit ainsi : "Le dortoir des frères convers ci devant appelé par abus le logis abbatial est si ruiné par le feu que les hérétiques y ont mis qu'il est plus à propos de le jeter à terre attendu que les voûtes sont écartées, les ogives calcinées et cassées et que cette ruine attire une aile des cloîtres".

³⁹⁶ Cf. ADC 8H74, n°15.

³⁹⁷ Cf. Ranjard, *op. cit.* Le problème est qu'il n'indique pas précisément s'il ne s'agit que des parties hautes ou de la totalité des murs.

consécutives à l'aménagement défensif évoqué plus haut. Enfin, originellement, il ne devait pas y avoir de porte au nord du dortoir des convers. Son percement est sans doute à mettre en parallèle avec l'agrandissement de la baie du collatéral sud de la nef, dans le but d'un aménagement du dortoir en logis abbatial.

Enfin, la destruction du côté sud du bâtiment couplée à celle du porche a déstabilisé l'ensemble au point de nécessiter, du côté sud, la construction du contrefort en angle empiétant sur le piédroit de la porte qui le surplombe, et à l'opposé de renforcer le contrefort nord par un arc-boutant de grande dimension.

Conclusion

On vient de le voir, l'étude de cette abbaye génère énormément de questions mais apporte bien peu de réponses.

Elle occupe pourtant une place à part parmi les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges, tant par l'ampleur des bâtiments que par leur état de conservation, mais aussi parce que tout semble indiquer que son sous-sol est figé dans son état primitif, sans trop de remaniements (portion du système hydraulique, structures primitives encore présentes sous les structures médiévales...).

C'est pourquoi il est extrêmement dommage qu'avec des bâtiments dans un tel état de conservation, il n'y ait pas eu plus de coordination entre les services archéologiques et les services du patrimoine. En effet on constate que les services du patrimoine, pour leurs différents travaux afférents à la conservation de l'abbaye ont décaissé la majeure partie de ses bâtiments. Malheureusement il ne semble pas leur être venu à l'idée de faire appel aux services archéologiques pendant la même période. Il en résulte que des informations ont été définitivement perdues par la destruction des couches archéologiques supérieures anéantissant ainsi les chances de mieux comprendre l'évolution si ce n'est la construction de ces structures bâties. De plus, la mise en état de ces différentes parties a définitivement condamné toute tentative ultérieure de fouilles, il n'est en effet pas question de détruire les aménagements actuels. D'un autre côté les services archéologiques conviés ces dernières années lors des derniers travaux effectués n'ont eut que des

mandats limités pour leurs recherches, soit par les contraintes de l'accès au public, soit par la surface autorisée à la fouille.

Quant aux sondages anciens, s'ils ont le mérite d'exister, ils sont malheureusement très difficilement exploitables en raison de l'imprécision, voire de l'absence de compte-rendu. Ils apportent donc des informations fragmentaires, non vérifiables du fait des raisons exposées ci-dessus. De plus, les sondages ne rendent compte que d'une partie de la réalité, en passant, du fait de leur emprise limitée, à côté de choses qui peuvent s'avérer par la suite essentielles.

Il n'en reste pas moins que nous avons affaire à un ensemble de bâtiment que les travaux des monuments historiques ont permis de faire parvenir jusqu'à nous dans un état de conservation exceptionnel.

Les différentes phases de construction des différentes parties sont relativement bien connues et datées. Les différents auteurs³⁹⁸ s'accordent à dire que le chevet, les chapelles, le transept et les deux premières travées de l'église ont été bâtis entre 1150-1160 et 1190, et le reste de l'édifice dans la première moitié du XIIIe siècle. L'aile est et le bâtiment des convers dateraient de 1170-1190 et le réfectoire de la première moitié du XIIIe siècle. Enfin, les ailes de cloître seraient datable des XIIIe et XIVe siècles.

Il semble que l'on puisse envisager une datation légèrement différente, au moins en ce qui concerne l'abbatiale. Comme nous l'avons vu, il est fort probable que l'abbaye a été fondée durant le 2^{ème} quart du XIIe siècle. Les moines s'installent alors dans des bâtiments à vocation provisoire avec sans doute une petite chapelle pour célébrer le culte³⁹⁹. Ces bâtiments sont sans doute en matériaux assez légers qui permettent une construction rapide et peu onéreuse. C'est sans doute leurs traces que l'on retrouve sous les bâtiments actuels. Assez rapidement, les moines mettent en chantier l'abbatiale, probablement aux alentours de 1140. Ils démarrent également le bâtiment des convers à cette

³⁹⁸ Notamment FAVIERE (J.), 1958 et MESLE (E.) et JENN (J.F.), 1980, mais également plusieurs autres.

³⁹⁹ Peut-être est-ce celle qui sera ensuite dévolue au culte des morts dans le cimetière, mais c'est une pure hypothèse.

période⁴⁰⁰. Pour des raisons financières, le chantier s'arrête et ne reprendra sans doute que quelques années après la donation de 1150.

A ce moment là, on rebâtit le bâtiment est et sans doute le bâtiment sud dans la continuité. Le noviciat pourrait également dater de la fin de cette seconde moitié du XIIe siècle. Le bâtiment sud se trouvant alors en construction au début du XIIIe siècle.

Une fois les bâtiments complètement achevés, les moines entreprennent de refaire le cloître. La suppression de la ruelle des convers semble indiquer que leur recrutement était déjà en voie de tarissement⁴⁰¹, nous approchons sans doute du milieu du XIIIe siècle. Les ailes ouest et nord sont construites à la suite. Puis les ailes est et sud au siècle suivant.

Les travaux intérieurs sont sans doute à peine finis quand démarre la guerre de Cent Ans. L'abbaye sera occupée mais apparemment sans autres inconvénients que les fonctions peu orthodoxes alors dévolues aux bâtiments. A la suite de cette invasion, l'abbaye se met en situation de défense avec la construction d'un donjon. Le bâtiment ouest n'occupant plus ses fonctions premières consacrées au convers, c'est sans doute sur son emprise et plus précisément sur celle du passage et du réfectoire des convers, que l'on bâtit le second donjon défensif, le premier se trouvant au niveau de la grande porte d'entrée de l'abbaye. Cet aménagement entraîne également les modifications constatées dans le dortoir des convers. Il sera sans doute relativement efficace vu le peu de dégâts subis par l'abbaye, que ce soit à ce moment ou quelques temps plus tard lors des Guerres de Religion. C'est apparemment à cette époque que l'on bâtit le système de canaux entourant l'église et nécessitant la présence d'un pont-levis. Il me semble important de distinguer ceux-ci des aménagements hydrauliques médiévaux, même s'ils devaient parfois se trouver relativement parallèles.

Entre ces deux guerres, le régime de la commende vient apporter quelques modifications, notamment en commençant à transformer ce qu'il reste du bâtiment

⁴⁰⁰ C'est ce que l'on peut déduire du fait qu'il était en place avant la fin de la construction de la nef de l'église, de sa structure et également du fait que c'est le seul bâtiment, hormis l'église, pour lequel les sondages n'ont pas révélé d'état antérieur.

⁴⁰¹ Le problème du recrutement des convers est déjà évoqué dans les statuts du chapitre général en 1237. Il autorise à utiliser des domestiques à la cuisine si l'abbaye compte moins de huit convers.

ouest pour un usage personnel. La Fronde va sans doute mettre un coup d'arrêt aux projets des abbés. L'assaut contre le château de Montrond en 1650 aura des conséquences sur l'architecture de l'abbaye. Le porche est détruit, le bâtiment ouest est incendié.

Le XVIIe et surtout le XVIIIe siècle ouvrent un vaste programme de restauration qui vont laisser également leurs traces sur les bâtiments. Les dernières fortifications sont détruites car en trop mauvais état. Le bâtiment est se transforme en plaisant "manoir", le dortoir des moines est séparé en cellules individuelles, ce qui entraîne la condamnation de l'escalier de jour médiéval, la fermeture d'une cour entre le bâtiment est et le réfectoire, la transformation du chauffoir en partie en escalier pour un nouvel accès au dortoir, en partie en cuisine. Les hôtes seront désormais logés dans l'ancien réfectoire séparé en deux étages, tandis que la salle à manger s'établit dans l'ancienne salle des moines. Le noviciat se transforme en appartement à l'étage. La cuisine médiévale, dorénavant sans utilité, et sans doute en assez mauvais état, est détruite.

L'abbaye ainsi consolidée et réaménagée est prête à accueillir les industriels du XIXe siècle.

ABBAYE

DE

BARZELLE

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

G28 : Droit de primatie sur l'abbaye accordé par Lucius III à l'archevêque de Bourges.

4G17 : Régie des bénéfices vacants, vacant en 1769.

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

2B43 : Rapport d'expert sur les réparations à faire à la métairie de Volvault, 1699.

2B53 : Réparation du chœur de l'église d'Aize.

2B77 : Apposition des scellés après la mort de Louis Bruel abbé, 1733.

2B80 : Apposition des scellés après la mort de l'abbé Dumont, 1736.

2B92 : Inventaire des titres et papiers existants, 1748.

2B113 : Inventaire d'effets, 1769.

2B116 : Rapport des experts sur les réparations à l'abbaye, 1772.

2B118 : Requête d'un religieux contre les vexations subies de la part de son prieur, 1774.

F1100 : Inventaire d'actes et copies de chartes.

G297 : Terrier du chapitre de Vatan reconnaissance de rente de 3 setiers de froment sur la dîme de Barzelle.

- G578 : Liève du revenu de la cure de la Chapelle Saint Laurian. Le Tiers des dîmes de blé, pois, chanvre, lin dans ladite paroisse à la réserve de la dîme de la Trie qui appartient entièrement au chapitre de Saint Laurian de Vatan, de la dîme qui appartient aux moines de Barzelle....
- G620 : Etat vers 1742 des dîmes de la paroisse de Cloue. Les décimateurs sont les abbés, prieurs et religieux... de l'abbaye de Barzelle...
- G856 : Ferme de la dîme de la petite brume consentie par Jean Quayer prêtre prieur curé de Barzelle et de Nuret à Guillaume le Boucher moyennant la somme de 60 livres par an, 1653.
- G929 : Transaction entre frère Noël Vaillant curé de l'église paroissiale Sainte-Cérille et l'abbaye de Barzelle au sujet de 2 setiers blé froment dus par eux sur la métairie de vieille Barzelle, 1612.
- G961 : Supplique de François de Lasaux prieur de Varenne adressé à l'intendant de la généralité d'Orléans par laquelle il expose que le presbytère est inhabitable et qu'il est obligé de loger en l'abbaye de Barzelle paroisse de Poulaine à $\frac{3}{4}$ de lieue du clocher de Varenne. Le suppliant demande que ses habitants soient contraints de faire carreler la salle à manger du presbytère et de faire mettre des volets aux fenêtres, fin du XVIIIe siècle.
- H1 : XVIIIe siècle, notes sans signatures concernant la fondation de l'abbaye de Barzelle en l'année 1135. Liste de 26 abbés.
- H2 : 1291-1652, Baux, sentences, donations, ventes.
- H3 : 1229-1582, Sentences, ventes, rente, bail.
- H4 : 1318-1678, sentence, rente, bail, transaction.
- H5 : 1147-1605, Bulle d'Eugène III, confirmation de biens, lettres, amortissements, dîmes. Bulle d'Innocent III confirmative des usages de l'abbaye. Affranchissement, donation.
- H6 : 1380-1678, Rente. Réparation de couverture, bail, procuration, quittance, acceptation de dons, ventes au profit de l'abbaye, sentences.
- H7 : 1230-1699, Baux divers.
- H8 : 1188-1696, Transactions, échanges, sentence, donation, baux.

- H9 : 1216-1765, Donations, monitoire de Rome de Léon X qui ordonne la restitution des dîmes et biens usurpés. Bulle d'Innocent III exemptant de dîmes les terres exploitées par les religieux. Bulle de Boniface VIII exemptant de dîme les héritages appartenant à l'ordre de Cîteaux. Bulle de Grégoire XV pour la continuation des privilèges accordés à Cîteaux par ses prédécesseurs. Lièves des cens, revenus, baux.
- H10 : 1488-1663, Baux divers.
- H11 : 1524-1667, Sentences et rentes.
- H12 : 1217-1592, Lettres d'affranchissement, jugements et sentences, échanges et baux.
- H13 : 1482-1751, Sentence, bail, transaction, ventes au profit de l'abbaye.
- H14 : 1356-1695, Baux, réparations sur les possessions, sentences, arrentements.
- H15 : 1201-1617, Baux, sentences et donations.
- H16 : 1192-1546, Confirmation de dons, acquisitions, legs.
- H17 : 1217-1780, Donation, échanges, rente, liste de tenanciers de l'abbaye.
- H18 : 1224-1488, Echanges, assignations, confirmation de don, vente à l'abbaye.
- H19 : 1229-1542, Dons et quittances.
- H20 : 1229-1553, Quittances, ventes à l'abbaye.
- H21 : 1316-1735, Arrentements, bail, sentences, censif, rentes.
- H22 : 1201-1652, Assignation, affranchissement, rentes, quittances, bail.
- H23 : 1534-1748, Rentes et baux.
- H24 : 1212-1699, Baux, donations, arrentement.
- H25-H35 : Baux, donations, arrentement.
- H36-H42 : Procès et accord entre moines et commendataires.
- H43-H44 : Assignations, sentences.
- H45 : 1695-1698, Travaux sur l'église et les bâtiments conventuels.
- H46 : 1695-1702, Actes capitulaires, transaction, brevet de possession de l'abbaye..
- H47 : 1507-1734, Réparations à l'auberge des trois roys. Sentence pour la coupe du bois et l'usage de la forêt.
- H48 : 1704-1733, Rentes, procès verbaux de visites des réparations faites à l'église et aux bâtiments conventuels.

H49 : 1685-1733, Litiges entre les moines et leur commendataire pour les réparations à faire. Réception des réparations. Devis estimatif.

H50 : 1686-1747, Prise de possession de l'abbaye, état des revenus de la mense abbatiale, réparation de vitrerie, mémoire des matériaux, quittances, paiements.

H51 : 1490-1693, Quittance contenant la désignation de tous les héritages de l'abbaye, quittances et reconnaissances, déclaration de biens.

H52 : 1685-1728, Quittances, mainmorte, état des revenus de la mense conventuelle.

H53 : 1678-1732, Déclaration des biens, sentences, nomination, réception de garde des bois. Quittances.

H54 : 1696-1730, Procédure de la maîtrise des Eaux et Forêts, sentences, quittances.

H55 : 1529-1719, Poursuite en justice, commission.

H56 : 1575-1705, Affaires judiciaires.

H57-H63 : Baux, sentences, transactions, échanges, arrentement.

H64 : 1683-1718 : Constitution de rentes.

H65-H81 : Baux, donations, sentences.

H82 : 1701, Plan de Le Pissot.

H83 : 1701-1704, Procédures judiciaires.

H84 : Procédures, ventes, sentences.

H85-H89 : Rente, baux, sentences.

H90-H98 : Lettres, mémoires, reconnaissance de dettes.

H99 : 1660-1737, Inventaire des papiers.

H100-101 : Lettres, procédures, enquêtes.

H102 : Mémoires.

H103-H107 : Baux, échanges, transactions.

H108 : 1729-1762, Coupe de bois et réparations.

H109 : 1706-1760, Comptes.

H110 : 1192-1760, Rente, état des travaux à faire aux héritages de la mense conventuelle.

H111 : 1195-1765, Sentence, amortissement.

H112 : 1277-1767, Donations, acquisitions.

H113-H116 : Baux.

H117 : 1716-1775, Requêtes et consentements.

H118 : 1520-1786, Reconnaissances de rente.

H119 : 1541-1703, Noms des biens acquis.

H120 : 1692-1763, Liève.

H121 : 1536-1749, Echanges et bail.

H122 : XVIe-1764, Terrier.

H123 : 1704-1767, Arrentement.

H124 : 1733-1768, Bail.

H125 : 1613-1764, Quittances, bail, reconnaissance de rente.

H126 : 1434-1784, Quittances, bail, reconnaissance de rente.

H127 : 1619-1782, Extrait de titres, baux, procès verbal de visite faite à Olivet par le prieur de Barzelle, vicaire général de l'ordre de Cîteaux.

H128 : 1650-1769, Coupes de bois.

H129 : 1754, Partage des bois.

H130 : 1765, Etat des revenus de la mense conventuelle.

H131 : 1621-1776, Constitution de rente. Bulle de Grégoire XV accordant l'indulgence plénière à perpétuité à ceux qui, confessés, communient le jour de la fête de sainte Thérèse.

H132-H134 : Baux et fermages.

H135 : 1719-1753, Etat des revenus.

H136 : 1647-1749, Tableau des charges à acquitter.

H137-H140 : Donations, baux, affranchissement.

H141 : 1765-1784, Livre des cheptels.

H142-H146 : Livre des recettes de 1609 à 1781.

H147-H148 : Livre des dépenses 1724-1732 et 1764-1779.

H149-H150 : Inventaire des titres.

H151 : XVIIIe, recueil des lièves.

H152 : XVIIIe, abrégé de l'inventaire de 1751.

Q1170 : Réparation aux domaines.

Q159 : Estimation des biens.

Archives départementales du Loir-et-Cher (abrégé ci-après ADLC) :

25H1 : Titres, baux et rentes à Selles-en-Berry, 1708-1778.

Q1245 : Estimation des biens de l'abbaye.

Archives nationales :

J 415 a (fond des templiers) : Procuration de l'abbé de Barzelle pour les états généraux.

2. Sources graphiques

Archives départementales de l'Indre :

Cadastre de la commune de Poulaines.

B. ETUDES

AUDINEAU (C.), GUENAI (G.), RIOLAND (C.), *Poulaines une paroisse du Bas-Berry à l'aube des temps modernes : abbaye de Barzelle, la métairie de Cungy*, 1991.

BERRAND (J.C.), Poulaines, *La Bouinotte*, n° 56, 1996, p. 2-8.

BONNEVAL (J., de), *Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye de Barzelle (commune de Poulaines-Indre)*, 1983.

DUROISEL (E., abbé), *La seigneurie de Poulaines et les fiefs environnants : essai de monographie*, Châteauroux, 1904.

FRANCEY (M.), *Les abbayes cisterciennes de l'Indre : Barzelle, Varennes, La Prée, Le Landais*, 4 fascicules, 1975-1976.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

GUENAI (G.) et RIOLAND (C.), Le domaine de Volvaut (commune de Paudy), *Revue de l'Académie du Centre*, 1992, p. 123-156.

GUENAI (G.) et RIOLAND (C.), Au temporel de l'abbaye de Barzelle : « l'affaire du bois de Cungy » (1488-1534), *Bulletin du groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, n°25, 1993-94, p. 63-72.

GUENAI (G.) et RIOLAND (C.), Les abbés commendataires de l'abbaye Notre Dame de Barzelle, *Bulletin du groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, n° 26, 1994, p. 27-38.

HUBERT (E.), Notice historique sur l'abbaye de Barzelle près Valençay, *Revue du Centre*, 1887, p. 240-247.

MEUNIER (B.), *Etude du temporel de l'abbaye de Barzelle, depuis ses origines en 1137 jusqu'à la fin du XV^e siècle*, Maîtrise d'histoire, Tours, 1972.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de Barzelle se trouve sur la commune de Poulaines, dans l'Indre, à 36 km au nord de Châteauroux (Ill., doc. n° 1, p. 156). Le site se positionne à l'écart des grandes routes, entre une départementale menant de Chabris à Valençay et une autre assurant la desserte locale. Les villes les plus proches sont Valençay à 2,5 km au sud-est et Poulaines à 4 km 700 au sud-ouest. Le site est assez isolé.

L'abbaye, faisant fonction aujourd'hui d'exploitation maraîchère, se trouve dans une vaste zone de culture, où sont ponctuellement conservées quelques parcelles boisées (Ill., doc. n° 2, p. 157). Quelques habitations sont groupées, proches de l'exploitation mais séparées d'elle par la route, formant ainsi un petit hameau.

Le site choisi pour construire l'abbaye se trouve au fond d'une petite cuvette assez peu profonde, sur un terrain relativement plat⁴⁰². Il est bordé au nord-ouest par le Nahon (Ill., doc. n° 3, p. 158).

B. Archives et documents

La majorité des sources concernant cette abbaye sont conservées au centre des archives départementales de l'Indre, sous les cotes H1 à H152. On en trouve également quelques-unes dans les séries 2B, G et Q. La plus grande partie de ces textes font références aux questions économiques de l'abbaye. Cependant, on trouve des renseignements concernant les bâtiments répartis dans une dizaine de liasses de la série H, deux de la série 2B et une de la série Q.

Peu d'auteurs se sont penchés sur le cas de cette abbaye. Pour ceux qui l'on fait, il s'agissait plutôt d'étudier un point précis de son histoire (une charte ou un procès spécifique). Deux d'entre eux sont plus particulièrement remarquables : d'une part le mémoire de maîtrise de Bernadette Meunier sur le temporel de

⁴⁰² L'éminence qui borde l'habitation actuelle est peut-être à mettre en rapport avec le remblaiement partiel de l'emprise des bâtiments.

l'abbaye, et d'autre part l'ensemble de relevés des bâtiments réalisé en 1975 par Marcel Francey⁴⁰³.

C. Fondation, histoire générale

Tous les auteurs s'accordent pour dater la fondation de l'abbaye de Barzelle de l'année 1137, en raison d'une inscription qui se trouvait à l'entrée de l'église sur le pilier gauche⁴⁰⁴. Cette inscription a été rapportée en premier par la Thaumassière⁴⁰⁵, puis par quasiment tous les auteurs ultérieurs. On la retrouve également dans un texte postérieur à 1748⁴⁰⁶. Le premier vers de cette inscription déclare : "A été commencé le 15 mars 1137". Si la date mentionnée correspond bien au début de la construction de l'abbatiale, alors la donation ayant permis la fondation est obligatoirement antérieure. L'auteur du texte du XVIIIe siècle la situe en 1135.

La donation du site paraît avoir été le fait d'un Raoul le Bigre ou Bigri. On ne sait pas très bien qui est ce personnage. Le texte du XVIIIe siècle, qui le prénomme Renaud, le fait seigneur de Graçay. En revanche, dom Piolin⁴⁰⁷ le considère comme un féal de Raoul de Graçay qui approuve la transaction. On le trouve également comme chevalier de Graçay, demandant à son seigneur Foulque de Romorantin l'approbation de sa donation⁴⁰⁸.

Raoul le Bigre fit don de la terre s'étendant du ruisseau de Barzelle à la rivière de Nahon, ainsi que des bois d'Osmond et de Cungi à Hugues pour fonder l'abbaye. Là encore l'identité de cet individu, Hugues, n'est pas claire. S'agit-il, comme le pensent certains auteurs, d'un moine venu assister un mourant et retransmettant ensuite la donation à son abbé pour créer une nouvelle fondation ?

⁴⁰³ Comme indiqué dans la note n° 213, il n'est malheureusement pas toujours fiable dans ses dimensions.

⁴⁰⁴ "A été commencé le 15 mars 1137

Dédiée le 31 mars 1219

Consacrée 5 jours après les rois de 1315

Gastée par les anglais en 1318

Voutée et blanchie du temps de Jean prevost abbé en 1519".

⁴⁰⁵ LA THAUMASSIERE (G.T., de), 1865.

⁴⁰⁶ Cf. ADI H1.

⁴⁰⁷ Cf. PIOLIN (dom), 1873.

⁴⁰⁸ Cf. MEUNIER (B.), 1972.

Ou bien s'agit-il plutôt d'un ermite ayant peut-être rassemblé une petite communauté et à qui on donne une terre pour construire un monastère ? Ce personnage s'affilie ensuite à un ordre établi, soit du fait d'une des conditions de la donation, soit de son propre chef, avant ou après la construction.

Quoi qu'il en soit, l'abbaye de Barzelle est déclarée fille du Landais et son premier abbé est Foucher. Ce dernier, mort après 1166, va rencontrer des difficultés tout au long de son abbatiat. Un an avant sa mort, il est contraint d'appeler à la charité royale pour la construction de l'église⁴⁰⁹. L'appel restera apparemment sans réponse, et le chantier traînera jusqu'en 1219 où l'église est suffisamment avancée pour que la dédicace soit faite⁴¹⁰. A la fin du XIIIe siècle, l'abbé Jean fit réaliser le dortoir, entre autres, "de la même façon que l'église". Cette grande lenteur dans la construction du monastère dénote un problème financier récurrent.

Il apparaît en effet que le processus de formation du temporel de l'abbaye s'étend sur pratiquement deux siècles⁴¹¹. Entre 1137 et 1206, les donations sont maigres et à la fin du XIIe siècle, l'abbaye ne possède que trois granges : Fontgiraud, Beauvais et Vieille Barzelle. C'est au cours du siècle suivant que les moines vont porter leurs efforts sur la constitution d'un patrimoine plus important. Ce sera fait avec succès puisqu'au XVe siècle ils en possèdent douze.

Comme nombre d'autres abbayes, celle de Barzelle paraît avoir souffert des guerres, et notamment de la Guerre de Cent Ans. Le texte sur le pilier de l'église mentionne qu'elle fut abîmée par les Anglais en 1318. Il semble cependant que ceux-ci n'ont pas fait mouvement de troupe, ni livré bataille dans la région proche de l'abbaye à cette époque. En revanche, entre 1356 et 1360, les troupes

⁴⁰⁹ "Nous avons posé les fondations d'une église en l'honneur de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, mais nous n'avons que Dieu pour ouvrier... pour avancer l'ouvrage et l'achever nous avons besoin de votre secours". Cf. Gallia Christiana, *op. cit.*

⁴¹⁰ Les vers deux et trois posent un problème. Il y est fait mention d'une dédicace puis d'une consécration presque cent ans plus tard. Doit-on comprendre qu'en 1219 on ne dédie que l'autel majeur parce que l'édifice est trop peu avancé, seule la partie la plus orientale étant construite. L'édifice n'étant totalement achevé, ce qui permet sa consécration, qu'en 1315 ? Ou bien la première dédicace concerne l'édifice en entier et, pour une raison que l'on ignore, il est détruit et reconstruit entre 1219 et 1315, au point de nécessiter une deuxième consécration ?

⁴¹¹ Les renseignements concernant le temporel proviennent du mémoire de maîtrise de Bernadette Meunier, *op. cit.*

anglaises se sont emparées de villes et villages proches de l'abbaye. Doit-on envisager une erreur de date lors de la rédaction de l'inscription, ou porter l'attaque au crédit des bandes de mercenaires ou de bandits divers, pas forcément anglais, qui circulent dans le diocèse ? A moins que ce ne soit un mélange des deux, deux attaques distinctes à quarante ans d'écart une première fois par des bandits et une seconde par des troupes, réunies en une seule dans la mémoire collective. Il ne faut pas oublier que ce texte est écrit deux cents ans après les faits.

En 1547, quand Jean d'Etampes devient le premier abbé commendataire de l'abbaye, celle-ci est ruinée et les religieux sont dispersés. Leur nombre a été fixé à huit par règlement en 1508⁴¹². Le nouvel abbé prend sa tâche à cœur et commence par rassembler les moines, puis il rétablit l'église, le cloître, les lieux claustraux et les dépendances⁴¹³. Il meurt en 1587, laissant apparemment une abbaye en bien meilleur état qu'il ne l'avait trouvée.

Aucune source ne mentionne de dégâts ou de pillages dus aux Guerres de Religion. Cependant, en 1650, lors du partage des revenus avec l'abbé commendataire⁴¹⁴, l'église et les bâtiments abbatiaux ont besoins de travaux (maçonnerie, couverture et charpente) et l'église est totalement dépourvue non seulement d'ornements, mais également de tout ce qui est nécessaire au service divin.

Le XVIIIe siècle sera plus tranquille. L'histoire de l'abbaye se déroule entre les travaux de réfection dus à l'usure normale et ceux dus aux intempéries⁴¹⁵.

L'abbaye sera vendue comme bien national le 30 mai 1792, et petit à petit transformée en exploitation agricole.

⁴¹² Cf. HUBERT (E.), 1887.

⁴¹³ Cf. ADI, H 111.

⁴¹⁴ Cf. ADI, H 38.

⁴¹⁵ En 1732, un très gros orage de grêle casse les vitres et la foudre tombe sur l'église.

II. Analyse des structures conservées (Ill., doc. n° 4, p. 159)

De l'ancienne abbaye est conservé le portail à l'entrée de la propriété (Ill., fig. n° 1 et 2, p. 162). Il est bâti essentiellement en moellons de petit et moyen appareil, hormis pour ce qui est des arcs des portes qui sont en pierres de taille. Il comporte deux ouvertures : une piétonnière et une charretière.

Ce portail se trouve dans l'alignement du bâtiment d'habitation. Celui-ci, totalement enduit, ne laisse aucune place à l'observation des murs. Cependant il comprend encore sur sa face ouest deux épais contreforts (Ill., fig. n° 3, p. 163). Dans son prolongement, vers le sud, on trouve, tout d'abord une cave attenante à la maison, puis un bâtiment disposé perpendiculairement aux autres, puis deux autres, sur les murs desquels on retrouve des vestiges de bâtiments plus anciens. En vis-à-vis de ceux-ci, de l'autre côté de la cour, se trouvent une grange et un hangar.

Les deux unités comportant des vestiges conservent deux types de bâti. D'une part on trouve des murs en pierres de taille, liées par un mortier de terre ocre, d'autre part on trouve des parties en moellons assez grossiers pris dans un mortier sableux rosâtre ou dans un ciment gris.

A. Le bâtiment n° 1

Le bâtiment n° 1 se présente sous la forme d'un hangar, ouvert à l'ouest, avec un toit en appentis en tôle reposant sur de minces poutres en bois à une hauteur de 4m. 74. Il est séparé en deux pièces.

Le mur est, qui est commun aux deux pièces, présente une unité d'aménagements à l'extérieur.

Ce mur, d'une longueur approximative de 16 m. 91, est construit, dans sa plus grande partie, en pierres de taille de petit et moyen appareil. Certaines ont conservé des traces de layage. On trouve également par endroit des briques qui rattrapent le niveau. Le mortier utilisé est ocre, d'aspect terreux avec quelques

inclusions de gros gravillons. On le trouve essentiellement sur les deux tiers supérieurs du mur en pierre de taille, ainsi qu'entre les claveaux des arcs. Le tiers inférieur du mur laisse apparaître un mortier d'aspect sableux, de couleur rosée assez foncée, comprenant de nombreuses inclusions de gravillons. Ce mortier ne se trouve qu'en surface. Là où des éclats sont partis, on retrouve en dessous le mortier ocre précédent.

En partie haute, le mur en pierres de taille ne s'arrête pas de façon rectiligne. Pour rattraper les niveaux, les dernières assises sont composées de petits moellons et de briques compris dans un mortier en ciment.

Une corniche de 22 cm, qui n'est autre qu'une simple assise dont les pierres font saillie sur le reste du mur, règne sur tout le mur est, à environ 80 cm au-dessus du niveau de sol actuel.

Le mur est conserve les traces de plusieurs états successifs (Ill., fig. n° 4, p. 163). Une série de trois arcs, peut-être en plein cintre, est encore visible. Le plus au nord n'a conservé que quelques claveaux de la partie droite de son arc, celui central a, en plus son piédroit nord. L'arc le plus au sud est en partie masqué par la végétation et un monticule de terre, il paraît cependant conservé en entier sauf peut-être les piédroits (Ill., fig. n° 5, p. 164). Tous les claveaux avaient leurs angles inférieurs chanfreinés⁴¹⁶. Ces arcs ont été bouchés en pierres de taille qui sont en harmonie avec la construction des murs autours. Le mortier utilisé pour ce bouchage est semblable à celui couvrant les parties basses du mur décrit précédemment.

Cet ensemble, arc plus bouchage, est recoupé par le percement de quatre ouvertures rectangulaires qui viennent s'appuyer sur la corniche. Elles s'insèrent dans le bâti existant comme le montre le décalage entre les pierres composant les piédroits des ouvertures et les assises du mur conservées. Ces ouvertures ont elles-mêmes été bouchées en moellons grossiers, partiellement ou en totalité.

A l'extrémité nord de cette façade et non comprise dans le hangar, on trouve la quatrième ouverture rectangulaire dont il ne reste que les piédroits et

⁴¹⁶ Quand on observe de près le bouchage sous ces arcs, on voit nettement à certains endroits où le mortier n'est pas en contact total avec le claveau, que ce dernier a sa face inférieure qui part vers l'intérieur du bâtiment.

l'assise. Elle aussi est en décalage entre les assises de ses piédroits et celles du mur. Il semble que la construction se prolongeait au-delà du piédroit nord, la partie basse de celui-ci est en désordre.

Le piédroit sud de la baie rectangulaire la plus au sud ne présente pas le même décalage que les autres avec les assises du mur qui lui font immédiatement suite. Celles-ci se trouvent d'ailleurs en légère, mais néanmoins nette, saillie (Ill., fig. n° 6, p. 164). Cette particularité se prolonge sur une longueur d' 1 m. 08, au-delà de laquelle les assises du mur sont en décalage avec celles de l'avancée. Celle-ci présente sur sa moitié supérieure et à la jonction entre les deux parties précédentes des pierres obliques, plus saillantes que les précédentes. La portion de mur en saillie a également la particularité de posséder un grand nombre de marques lapidaires⁴¹⁷.

1. La pièce nord

Cette pièce est large de 5 m. 82 et longue de 10 m. 24 (Ill., fig. n° 7, p. 165).

Sur le mur est on trouve les mêmes aménagements que ceux visibles à l'extérieur, à savoir deux baies rectangulaires entre lesquelles s'intercale une portion d'arc peut-être en plein cintre. Les claveaux de ce dernier portent encore des traces de layage.

Le mur nord vient prendre appui contre l'arc nord, le masquant totalement à l'intérieur. Sur un peu plus de sa moitié orientale et sur les trois quarts de sa hauteur le mur est construit en moellons grossiers pris dans un enduit terreux ocre ou rosé. Sur cette portion de mur, une porte a été percée à l'est dont les piédroits et le linteau sont en pierres de taille (Ill., fig. n° 8, p. 165). Sur le piédroit gauche vient s'appuyer la portion de mur correspondant au piédroit de l'ouverture rectangulaire. Juste après cette porte le mur présente un dégagement sur toute sa hauteur et la plus grande partie de son épaisseur. Un four est installé à cet endroit. A l'intérieur cette portion de mur est nettement délimitée par des traits de sabre.

⁴¹⁷ Cf. Texte, IIIe Partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

Au-delà et au-dessus de ce mur au mortier rosé, un autre mur en moellons mieux alignés rattrape les niveaux et prolonge le mur d'un tiers. Cette portion de mur utilise un mortier à base de ciment.

Le mur sud sert de cloison entre les deux pièces. Il vient s'appuyer sur les piédroits sud et nord des deuxième et troisième baies. De la même longueur que le mur nord, il est construit en moellons et pierres de réemplois liés par un mortier blanc grisâtre (Ill., fig. n° 9, p. 166).

2. La pièce sud

Cette pièce est large de 6m. 22 et longue de 9 m. 85 (Ill., fig. n° 10, p. 166). Le sol est jonché de moellons et de gravats divers sur une assez grande hauteur.

Le mur nord est le mur de cloison qui vient prendre appui sur le piédroit sud de la troisième baie rectangulaire.

Le mur est, mieux dégagé qu'à l'extérieur, montre un arc en plein cintre, ou très légèrement brisé, très large, dans le bouchage duquel une baie carrée a été percée puis, à son tour, bouchée. Au-dessus et autour de cet arc on voit encore un épais blocage de moellons sans doute vestige d'une voûte (Ill., fig. n° 11, p. 167).

Le mur sud, comme les précédents, présente plusieurs phases de construction. Sa partie orientale est construite en petits moellons noyés dans un mortier terreux ocre sans volonté de les disposer en assises (Ill., fig. n° 12, p. 167). Ce mur présente une ouverture, apparemment rectangulaire. Ses piédroits sont construits en pierres de taille. Le piédroit ouest correspond au départ d'un arc saillant sur le mur (Ill., fig. n° 13, p. 168). Elle a partiellement perdu son bouchage, ce qui permet d'apercevoir ses piédroits.

En partie haute, légèrement décalé par rapport au départ de l'arc on voit le piédroit ouest d'une deuxième ouverture. Celui-ci comporte plusieurs pierres saillantes du mur et partiellement bûchées. Le piédroit est se trouve non loin du

départ de voûte. Elle a été murée au ras des piédroits. Le bouchage est composé de moellons de petit appareil noyés dans un mortier ocre.

Le mur se prolonge par une construction en moellons disposés avec un certain souci d'assise et intercalés d'un lit de ciment. Il se termine à l'ouest par une grosse pile composée (Ill., fig. n° 14, p. 168), constituée d'un épais noyau de blocage en moellons pris dans un mortier de terre ocre, enfermé dans un parement constitué de pierres de taille de moyen appareil très régulières. Le côté nord, d'après les quelques pierres conservées, semble plat alors que les côtés est et ouest ont leurs angles largement chanfreinés.

Cette pièce est divisée en deux parties inégales par une portion de mur. Il est percé d'une ouverture quasiment carrée, présente sur les deux côtés du mur (Ill., fig. n° 15, p. 169). Les piédroits sont composés de pierres de taille. Le linteau, au sud, est une fine dalle monolithe et au nord une poutre en bois assez épaisse. L'ouverture est bouchée par des moellons du côté sud.

Du côté nord, dans l'angle formé par ce mur et le mur est, on voit les départs de trois arcs retombant sur un chapiteau végétal (Ill., fig. n° 16, p. 169)⁴¹⁸. L'arc central se situe en diagonale par rapport à l'axe de la pièce. Il est de section rectangulaire et épais. Les deux des côtés longent chacun un mur, ils paraissent de section carrée.

Le mur sous la niche conserve des traces d'un enduit épais de couleur rose claire ou beige. Sur cet enduit on rencontre encore la trace nette d'un double faux-joint rouge (Ill., fig. n° 17, p. 170).

B. Le bâtiment n° 2

Le bâtiment n° 2 est distant du mur nord du bâtiment n° 1 de 7m. 03. Il comprend quatre pièces. Au sud une première pièce rectangulaire, couverte en tôle sert notamment d'abri aux moutons. Une deuxième pièce beaucoup plus grande sur les murs de laquelle on a monté un pignon en terre étrésillonné par un ensemble de poutres sert au stockage du matériel. La charpente a ses fermes qui

⁴¹⁸ Le décor est en grande partie effacé par le temps mais on semble pouvoir encore y distinguer trois feuilles plates.

reposent directement sur les murs et est couverte en tuiles. La troisième pièce fait fonction de cave.

Le mur est, d'une longueur totale de 27 m. 80 est commun à ces trois pièces, et présente sur sa face extérieure un certain nombre d'aménagements (Ill., fig. n° 18, p. 170).

On retrouve, sur ce bâtiment, la même corniche que sur le bâtiment n° 1, à savoir une assise de pierres de taille saillantes de 23 cm de hauteur. Elle règne sur la totalité du mur. Le sol étant en pente descendante vers le nord, la corniche qui se trouve à 1 m. 37 au-dessus du sol au sud, est à 2 m. 10 au nord. Un certain nombre de pierres sur ce mur est conservent des marques lapidaires⁴¹⁹.

1. La pièce n° 1

Les murs de cette pièce sont composés de moellons de petit et moyen appareil plus ou moins bien équarris. Les mortiers utilisés vont de la terre ocre à un épais mortier grisâtre granuleux.

Contre l'angle sud-est et dans le prolongement de la façade est, on trouve un haut pilier constituant le piédroit ébrasé d'une ouverture. Il est semblable à celui qui lui fait face et qui constitue l'extrémité nord du mur est du bâtiment n° 1.

Cette pièce comprend plusieurs ouvertures. Sur le mur est, une porte rectangulaire de la même forme que les baies visibles sur la face est du bâtiment n° 1. Elle est à moitié bouchée par un mur vertical. A gauche du piédroit nord de cette porte, les claveaux d'un arc ne sont visibles que de l'intérieur de la pièce (Ill., fig. n° 19, p. 171). Ces claveaux semblent rubéfiés en profondeur. La porte de la première pièce est distante d'1m. 73 de la première baie de la deuxième pièce. Sur le mur sud, une simple porte rectangulaire ouvre sur l'extérieur. Sur le mur ouest, une première ouverture rectangulaire assez étroite, à laquelle est accolée une seconde plus petite et plus basse, toutes les deux bouchées, sont recoupées en partie basse par un petit arc en briques.

⁴¹⁹ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

2. La pièce n° 2

Le mur est comporte encore trois baies rectangulaires d'1m. 35 en moyenne, séparées respectivement d'1m.55 et 1m. 43. Elles venaient prendre appui sur la corniche. Elles sont aujourd'hui toutes les trois murées en petits moellons. Celle du milieu a été partiellement reperçée, ainsi que le mur et la corniche en dessous, pour installer une porte assez étroite de 90 cm.

Le mur ouest de la pièce nord est construit en mélange de moellons grossiers et de pierres de taille (Ill., fig. n° 20, p. 171). La majeure partie est prise dans un mortier de couleur rosâtre légèrement sableux. Le mur est percé de deux ouvertures rectangulaires, une porte piétonnière à droite, une porte charretière à gauche, cette dernière occupant une grande partie de la surface du mur. A droite du piédroit sud de la porte piétonnière on voit encore un culot géométrique portant le sommier d'un arc. La porte charretière, à droite de son piédroit sud, conserve également trois claveaux de trois arcs jumelés qui semblent arrondis dans leur partie inférieure, malheureusement l'usure ne permet pas de l'affirmer. L'arc central se trouve disposé perpendiculairement au mur ouest, les deux arcs latéraux paraissent en diagonale de ce même mur.

A l'intérieur de cette pièce, peu après le piédroit nord de la porte charretière, on trouve une épaisse construction en moellons formant comme une plate-forme. A l'extrémité nord de celle-ci, la pièce est close par un mur pignon comportant encore la trace de trois ouvertures murées dont on ne distingue la présence que par les piédroits.

3. La pièce n° 3

L'entrée se fait sous un arc en plein cintre. Les murs latéraux sont construits partie en moellons, partie en pierres de taille. Sur le mur nord on voit deux anciennes ouvertures en pierres de taille de moyen et grand appareil bouchées en moellons.

Le mur est, à l'intérieur, est couvert en totalité par un arc en plein cintre très épais, à double rouleau, de section rectangulaire sans aucun décor (Ill., n° 21, p. 172). Cet arc est totalement muré.

A l'extérieur, il est séparé des baies précédentes par une distance d'1m. 58. Au-dessus de cet arc, l'élévation est essentiellement en pierres de taille, à l'inverse de la partie précédente (Ill., fig. n° 22, p. 172). Un grand arc de 6m. 15 légèrement brisé, à double rouleau, s'étend sur la surface du mur. Ils sont constitués de claveaux réguliers, layés conservant des traces d'enduit peint rouge et jaune. Les joints qui les séparent sont d'une épaisseur variant de 1,5 à 2 cm et présentent un aspect sableux sans inclusions de gravillons et très résistant. Celui-ci a été bouché en petits moellons noyés dans un mortier terreux ocre. La corniche vient le couper un peu au-dessus de la moitié. Sous la corniche, le bouchage conserve deux ensembles de deux pierres creusées en demi-cercle et posées en opposition afin de former un cercle légèrement aplati⁴²⁰. Elles sont espacées de 2m. 29 et sont elles-mêmes bouchées. L'enduit autour et à l'intérieur de ces aménagements est rose et sableux avec de nombreuses inclusions de gravillons. Au-dessus de la corniche deux ouvertures rectangulaires viennent couper l'arc et font disparaître une grande partie du deuxième rouleau.

La partie droite de l'arc vient s'appuyer contre un contrefort d'1m. 05 de largeur, dont la partie inférieure a été enlevée au point de mettre au jour le blocage intérieur. Cette partie s'étend sur 1m. 80. Rectiligne sur le côté sud, le contrefort présente un angle droit formant un retrait de 30 cm sur le côté nord. Celui-ci, sur son côté sud, conserve quatre claveaux prenant appui sur une étroite corniche insérée dans l'espace compris entre l'arc et le contrefort (Ill., fig. n° 23, p. 173). A 2m. 12 au-dessus du sol et sur 1 m. 44 de hauteur on voit la trace d'une ancienne baie dont il reste le piédroit est ainsi qu'une partie du bouchage, l'ensemble formant la partie haute du contrefort actuel. Trois assises plus haut, sa face est comprend la trace de ce qui semble être un solin en saillie. Enfin une assise au-dessus du bouchage, mais sur la face nord on voit un percement rectangulaire assez plat surmonté d'une pierre moulurée.

⁴²⁰ Elles sont larges de 60 cm et hautes de 66 cm, leur diamètre horizontal est de 47 cm et de 41 cm verticalement.

4. La pièce n° 4

Au-delà du contrefort, à 85 cm, on voit une ancienne baie murée des mêmes forme et taille que celles qui viennent recouper l'arc (Ill., fig. n° 24, p. 173). Le bâtiment se termine peu après et comporte encore une baie murée dans son pignon sud. Au-delà, en appui contre ce mur pignon mais moins large que lui on trouve le bâtiment d'habitation.

C. Autels et sépultures

Il ne reste aucune trace d'autels ou de sépultures sur le site.

D. Les aménagements hydrauliques

Les traces des anciens aménagements hydrauliques desservant l'abbaye ne sont plus très visibles aujourd'hui. Les cartes IGN nous montrent encore ce qui ressemble à l'aménagement d'un bief au nord-ouest du Nahon. Une première dérivation lui fait suivre la route, au niveau du pont, puis elle oblique pour suivre une trajectoire rectiligne au nord-est et ainsi rejoindre le Nahon un peu plus loin. Ces trajectoires géométriques font penser à une action anthropique.

Le long du Nahon, en amont et en aval de l'abbaye, on voit encore aujourd'hui plusieurs étangs qui pourraient fort bien être des réminiscences du travail hydraulique des moines.

Les propriétaires confirment la présence d'une source située à 200 m. du site.

III. Suppositions quant à l'état ancien

Le cadastre napoléonien n'est pas d'une grande aide pour tenter de restituer les anciens bâtiments de l'abbaye (Ill., doc. n° 5, p. 160). Aucune contrainte naturelle ne semblant avoir dû ici modifier le principe d'orientation des églises, nous partirons donc du principe de son application dans le cas présent. La

présence d'une grosse pile composée, et la partition des espaces, surtout dans la pièce sud, indiquent que le bâtiment n° 1 renferme les vestiges de l'abbatiale, sans doute du chevet. Dans ce cas, le bâtiment n° 2 correspond sans doute au bâtiment est.

A. L'église

Le bâtiment n° 1, de par son emplacement éloigné du cours d'eau ainsi que par les vestiges conservés à l'intérieur semble devoir correspondre à une partie de l'abbatiale.

On ne voit plus aucune trace de la nef de l'édifice, seuls les textes anciens peuvent nous apporter des fragments d'information sur ce qu'elle était. Le texte le plus ancien, de 1650⁴²¹, nous apprend que le porche était encore existant avec deux piliers du côté de l'entrée. Toute la difficulté est d'interpréter le terme porche. S'agit-il ici d'un porche dans le sens espace couvert précédant la nef ou du porche dans le sens porte d'accès à la nef ? Il n'en sera plus fait mention dans les textes suivants.

Il semble que l'on puisse envisager qu'il s'agisse bien d'un espace précédant la nef. En effet, dans les textes ultérieurs il est fait mention de porte d'entrée et non de porche. Dans ce cas, il s'agit sans doute d'un porche en pierre (un porche en bois ne serait pas muni de piliers). Il n'est pas possible de dire au vu des informations recueillies s'il avait une ou deux travées ni comment il était voûté.

La nef de l'édifice est mentionnée à plusieurs reprises dans les textes de réparations, mais sans beaucoup de précisions. Deux marches permettaient d'y accéder.

On sait qu'elle était composée de collatéraux, sans doute deux puisque les mentions de position se résument à "gauche" ou "sud"⁴²².

⁴²¹ Cf. ADI, H 41.

⁴²² Id.

Le collatéral gauche se trouvait voûté sur doubleau (l'un d'entre eux est à refaire en 1650). Une réfection de sa toiture à gauche nécessitait l'emploi de poutres, ce qui nous donne une longueur approximative de 23 m. 40⁴²³. D'un texte de 1725, nous pouvons déterminer que le vaisseau central avait au moins deux niveaux d'élévation, le deuxième étant épaulé d'arc-boutants retombant sur des contreforts. Ceux du côté gauche étaient très abîmés. Ceci nous permet également de présumer que le vaisseau central était voûté d'ogives. A ce sujet un texte de 1751 est un peu plus précis, il mentionne six arcs-boutants de chaque côté de la nef, plus trois du côté sud pour soutenir le mur de la basse voûte⁴²⁴. Ceci se trouve en relative concordance avec un texte de 1732 mentionnant la présence de huit fenêtres⁴²⁵, sans doute dans la nef. On peut peut-être expliquer l'absence d'un septième arc-boutant par le mauvais état de ceux-ci. L'un d'entre eux n'existe peut-être déjà plus ?

La porte des convers, qui devait se trouver dans le collatéral nord, est murée en 1651⁴²⁶.

Il n'est pas fait mention explicitement du transept, mais plusieurs fois de la croisée pour des réparations de charpente. A ce propos, le fait que la réparation de la couverture du collatéral entraîne une modification de la charpente du clocher donne à penser que celui-ci devait se trouver au-dessus de la croisée.

Une autre mention indirecte nous confirme l'existence du transept. Il est question de refaire à neuf l'escalier de nuit de dix-sept marches, avec sa rampe à droite en montant de l'église. Ceci implique que l'escalier se trouvait dans le bras de transept nord et donc que les bâtiments abbatiaux se trouvaient également de ce côté.

⁴²³ Cf. ADI H45. L'auteur explique qu'il faut six sablières de 12 pieds de long pour refaire la charpente des basses voûtes de l'église qu'il a visité, soit une longueur de 23 m. 40. Dans le paragraphe suivant il continue l'énumération des matériaux nécessaires et indique que pour découvrir la couverture des basses voûtes il faut toucher à la charpente du clocher. On peut donc envisager que la longueur donnée soit celle de bout en bout.

⁴²⁴ Cf. ADI, H 103.

⁴²⁵ Cf. ADI H 49. L'auteur ne précise pas la position des fenêtres. Cependant, il commence par celle au-dessus de la grande porte d'entrée, puis les fenêtres une à une de la première à la huitième, il continue par celles du clocher puis d'une chapelle et continue "à la petite nef", de la première à la sixième. Il donne ainsi l'impression de faire le tour méthodique de l'édifice.

⁴²⁶ Cf. ADI H 39.

Une autre mention, dans un texte de 1725⁴²⁷, pourrait être également en rapport avec le transept. Il est question d'un pilier entre deux autels, très abîmé et d'autres séparés des cintres de la voûte. Il faut peut-être envisager en partant de là, des bras de transept séparés en travées par des arcs doubleaux, à moins qu'il ne s'agisse d'arcs formerets.

A ces sources, il faut ajouter ce que nous apprend l'observation directe. La pile composée conservée sur le mur sud de la pièce sud du bâtiment n° 1 ne s'explique à cet endroit que si elle marque la croisée du transept. Dans ce cas, deux hypothèses sont possibles.

Premièrement, il s'agit de la pile sud-est puisqu'elle se trouve à l'extrémité du mur sud du chevet. Le positionnement des arcs entraîne alors nécessairement un chevet à trois travées⁴²⁸ et des absidioles très profondes.

Deuxièmement, il s'agit de la pile sud-ouest. Dans ce cas, la portion de mur qui le précède n'existait pas à l'origine, ce qui est alors cohérent avec l'élévation constatée faite en moellons et ciment. Mais cela entraîne comme conséquence la présence d'un transept assez peu large.

Il n'est pas très facile d'interpréter les vestiges conservés dans le bâtiment n° 1. Si l'on considère que la pile est un vestige de la croisée du transept, la partie comprise entre le mur sud et le petit mur intermédiaire correspond alors au chevet. Le grand arc sur le mur sud devient alors un arc de passage permettant l'accès à la travée orientale du chevet. Les dispositions visibles sur l'extérieur du mur est peuvent alors s'expliquer. On peut envisager, en raison des traits de sabre visibles ou devinables de chaque côté de l'espace saillant, qu'il s'agisse de la trace d'un ancien contrefort, mais dans ce cas pourquoi la présence d'un arc de passage dans le chevet ? Il est plus probable qu'il s'agisse du mur gouttereau nord de cette travée orientale du chevet. Le blocage du mur laissé à l'air libre lors de l'arrachement de celui-ci aurait alors été masqué par des pierres provenant de son parement. Ceci pourrait alors expliquer la présence des marques lapidaires relevées à cet endroit. Dans ce cas, les pierres en saillie et disposées de façon arrondie pourraient alors correspondre à un départ de voûte.

⁴²⁷ Cf. ADI, H 103.

⁴²⁸ On trouve ce type de chevet dans les abbayes d'Acéy et de Boquen par exemple.

A l'intérieur, sur le mur sud, on voit les claveaux d'un arc à double rouleau. Sa fonction dépend en partie des hypothèses formulées pour le transept. Dans le cas où la pile composée est celle sud-est, l'arc devient alors un arc doubleau, ce qui entraîne la présence de trois travées dans le chevet. Dans le cas où la pile est celle du sud-ouest, l'arc est alors celui permettant le passage dans le chevet.

Les restes de voûte de chaque côté de l'arc permettent d'envisager un voûtement en berceau. Mais, dans ce cas, l'ancienne ouverture dont on constate la présence se trouve nettement positionnée dans la partie basse de la voûte⁴²⁹. Si ce positionnement se rencontre parfois, il est cependant assez surprenant de voir cette ouverture "collée" à l'arc de passage, au point que son piédroit ouest paraît être le rouleau supérieur de l'arc.

La voûte du côté nord était alors portée par le petit mur interne à la pièce sud. Celui-ci devait également avoir comme fonction de séparer le chevet et l'absidiole mitoyenne.

Il existait au moins deux absidioles éclairées, chacune, par une large baie en plein cintre ou légèrement brisée, dont on voit encore les piédroits nord. On voit encore le départ de la voûte de l'une d'elles, dans l'angle entre le mur interne et le mur est. Celle-ci était voûtée d'ogives supportées par des arcs formerets. Arcs et ogives paraissent très simples, sans moulure, mais peut-être n'est-ce dû qu'à l'usure des pierres. La position rapprochée des deux départs d'arcs sur la partie nord du mur est, ainsi que le départ d'ogive de l'absidiole contre le chevet ne permettent pas de restituer deux absidioles avec des dimensions cohérentes, l'une faisant alors quasiment le double de l'autre.

Ceci permet donc d'envisager la présence de trois absidioles d'environ trois mètres de largeur chacune. Des deux premières, on a conservé la trace des baies, et de la troisième, uniquement celle du départ de voûte. Ceci apparaît cohérent avec le nombre d'autels retrouvés dans les textes⁴³⁰.

Il est assez difficile de donner une fonction à la niche présente dans le mur interne. A première vue on pourrait envisager qu'il s'agisse de celle servant à

⁴²⁹ On retrouve cette disposition dans une autre abbaye du diocèse, Les Pierres.

⁴³⁰ On trouve plusieurs édifices ayant trois absidioles sur chaque bras de transept, entre autres Obazine, Ourscamp, Clermont, Valasse.

conserver le matériel nécessaire à la célébration du culte. Cependant, il faut bien voir que nous sommes sans doute au-dessus du niveau de sol d'un à deux mètres. Ce qui fait que là encore les niches se trouveraient plutôt hautes pour être pratiques à l'usage.

A une période indéterminée, sans doute après que l'église eût perdu toute fonction liturgique, soit après la Révolution, les baies des absidioles furent bouchées et le chevet abattu de manière à ramener toutes les parties du mur au même niveau. On perça alors les baies rectangulaires qui permettent d'avoir une symétrie avec la façade est du bâtiment n° 2. Il est en effet probable que, sur celui-ci, ce dispositif était antérieur. Ce réaménagement, difficilement imaginable de la part des moines car il mutilait leur église, correspond à la présence d'enduit rosâtre sur les murs.

Il semble qu'ensuite, sans que l'on sache pour quelles raisons, la partie haute des murs, le voûtement et une partie des murs latéraux disparaissent. Ils seront remis en état lors de la reconversion agricole des bâtiments, et cela correspond au montage en moellons pris dans du ciment.

Bien qu'il ne reste pas d'éléments en place, les textes nous informent sur les dédicaces des autels. La mention la plus ancienne, évoque le versement d'une rente pour la fondation d'un autel dédié à la sainte Vierge en 1188⁴³¹. En 1650 on signale une "voûte de sainte Marguerite", qui se transforme en chapelle Sainte-Marguerite dans un texte de 1729. En 1725, un texte de réparation mentionne un autel de sainte Barbe et un autel du saint Sépulcre, ainsi qu'une chapelle Saint-André. Celle-ci est plus précisément placée, dans un texte de 1729, du côté sud, avec une chapelle dédiée à tous les saints. Au total on trouve donc la mention de six autels différents en plus de l'autel majeur. Malheureusement, à part les deux derniers, aucun d'entre eux n'est localisé avec précision.

Les textes nous donnent également quelques précisions sur les sépultures. On connaît deux personnes qui furent inhumées près du grand autel de l'église. Il s'agit de Louis Marie Chanroze, abbé commendataire en 1701 et le sieur de

⁴³¹ Cf. ADI F800 C1.

Beauregard au XVI^e siècle, qui obtint cet honneur pour avoir financé la reconstruction du monastère en 1547⁴³².

On connaît également un certain nombre d'autres personnes ayant demandé à être inhumées dans l'église, à prendre au sens large d'abbaye vue la date de ces inhumations. En 1162 c'est Dreux de Villantroy le Jeune, pour qui les religieux avaient obtenu l'absolution papale, qui est enterré dans l'église, puis Henri Sejourne et sa femme en 1287 et 1289. On a la mention de trois sépultures dans le cloître : celle de la mère de Pierre de Saint-Palais, Etienne Martient en 1479 et un chevalier inconnu dont la tombe est décrite par Dom Estiennot. On a également une demande plus atypique de la part de la dame de Bellevue qui demande à être enterrée dans le pré qu'elle a donné aux religieux.

B. Le cloître

Les renseignements que nous possédons au sujet du cloître proviennent de textes anciens. L'un d'eux, datant de 1695⁴³³, mentionne la présence de 36 piliers dans le cloître, tous à réparer. Un autre texte de 1725⁴³⁴, nous donne ses dimensions : "les quatre costes ont chacun 87 pieds de long". La dernière mention du cloître par lui-même nous informe, en 1729, que l'aile du côté du logis abbatial est totalement ruinée. Les dimensions données permettent une restitution cohérente avec les vestiges des bâtiments conservés.

Les seules traces conservées du cloître sont, sans doute, le départ d'arc et la retombée sur le culot que l'on voit sur le mur ouest du bâtiment n° 2. Les arcs entre les deux portes indiquent un voûtement sur croisée d'ogives avec des doubleaux. Ces ogives paraissent d'une autre nature que celles en place dans l'absidiole. Elles semblent moulurées. Cependant, le fait d'avoir un ensemble d'arc puis un culot amène un certain nombre d'interrogations. D'autant plus que les deux retombées ne se trouvent pas positionnées à la même hauteur. A-t-on un changement de support en cours de construction, ou bien l'un des supports n'est-il

⁴³² Cf. ADI, H 111.

⁴³³ Cf. ADI, H 45.

⁴³⁴ Cf. ADI, H 103.

plus à son emplacement originel ? On trouve en général soit des culots, soit des colonnes. L'alternance des deux n'est pas chose courante, surtout dans l'aile est où se trouve un certain nombre d'accès à différentes pièces⁴³⁵.

Nous aurions donc un cloître carré, chaque aile d'une longueur d'un peu plus de 28 m., soutenue par neuf contreforts. Le voûtement était fait d'ogives et peut-être suivant un système assez complexe pour nécessiter l'alternance de supports.

C. Le bâtiment est

Les vestiges conservés permettent difficilement de restituer la partition d'origine du bâtiment. De plus, on trouve une disposition assez peu courante puisque la façade est du bâtiment des moines se trouve dans le parfait alignement du mur est des absidioles alors que ces deux façades sont généralement décalées de toute la profondeur des chapelles⁴³⁶. Enfin, sur le mur est, il ne reste aucune trace des divers accès aux différentes pièces. Pas de trace de porte ou d'arcades permettant d'accéder à la salle capitulaire.

La seule trace se trouve dans la première pièce sur le mur est. On peut envisager que cette arcade soit un reste de baie et si l'on se fie au placement habituel des pièces il est possible que nous soyons dans la salle capitulaire. Dans ce cas, le mur intermédiaire entre les pièces 1 et 2 serait ultérieur et on avait une seule grande pièce.

Autre interrogation, quelle était la fonction de la pièce utilisée aujourd'hui comme cave ? Toujours suivant le plan classique, nous pourrions nous trouver dans la salle des moines. L'arc visible sur le mur est, de par sa dimension devait servir de passage, ce qui implique la présence d'une seconde pièce dans son

⁴³⁵ Cela se rencontre à l'abbaye de Maulbronn, mais dans la galerie nord ou ouest.

⁴³⁶ On trouve cette disposition à Cîteaux, à La Ferté ou encore à Fontenay. Dans tous les cas, seules la sacristie et la salle capitulaire ont leurs murs est au même niveau que les chapelles. Le reste du bâtiment est ramené ensuite, plus ou moins, à la dimension du transept. Doit-on voir ici cette même disposition avec le bâtiment d'habitation disposé en retrait à l'est ? Dans ce cas, la sacristie et la salle capitulaire étaient de grande dimension. Cependant, cela n'est alors plus cohérent avec les dimensions du cloître, ni avec l'interprétation possible de la pièce n° 3.

prolongement. Ceci se vérifie avec la présence sur le mur est du "contrefort" qui doit alors être un ancien mur comme le montre la trace de baie qu'il recèle. Doit-on voir dans cette pièce qui prolongerait la salle des moines un noviciat comme à Noirlac, ou bien doit-on considérer qu'il ne s'agit pas de la salle des moines mais du canal des latrines dont les textes parlent encore au XVIIe siècle ? Les deux hypothèses sont possibles.

Une autre question se pose, où se trouvait l'escalier de jour mentionné dans les textes ? Il n'en reste pas de trace.

Enfin, le dortoir des moines a totalement disparu avec la partie haute du bâtiment. On sait que dès 1650 il ne s'agissait plus de dortoir mais de cellules individuelles.

Conclusion

Les vestiges conservés de cette abbaye sont très peu nombreux et, comme nous venons de le voir, posent plus de questions qu'ils n'en résolvent.

Cependant, il est possible de restituer l'abbatiale avec une certaine probabilité (Ill., doc. n° 6, p. 161). On avait donc un édifice muni à l'ouest d'un porche à une ou deux travées⁴³⁷. La nef à trois vaisseaux était vraisemblablement longue d'environ 23 ou 24 m. et large de 11 à 14 m. Elle était sans doute divisée en huit travées. Son vaisseau central était voûté d'ogives et contrebuté par des arcs-boutants. Les bas-côtés, quant à eux, étaient couverts soit d'ogives, soit d'arêtes. Le transept étroit, de 4 à 5 m de largeur pour 23 m. de longueur ouvrait sur trois absidioles sur chaque bras. Celles-ci étant voûtées d'ogives. Son chevet était à deux travées, voûté en berceau.

L'histoire de l'abbaye fait part d'une construction relativement lente. Celle-ci a dû donner le temps d'adapter la construction aux différentes fondations de chapelles. Le développement de la partie orientale paraissant peu adapté au reste de l'édifice donne à penser que les difficultés, sans doute financières, ont amené

⁴³⁷ Etant donné le développement du chevet, un porche à deux travées comme à Pontigny est tout à fait envisageable.

les constructeurs à revoir leurs "prétentions" à la baisse. Cette lenteur de la construction explique également pourquoi on semble se trouver devant une abbaye qui mélange plusieurs techniques de construction telles que voûte en berceau et arc-boutants pour soutenir des ogives.

Il existe très peu d'éléments pour tenter une datation des vestiges conservés de l'abbatiale. L'histoire de la difficile construction de celle-ci laisse entendre que l'on est sans doute toujours sur les bases de l'édifice primitif. Cela couplé à la présence de marques lapidaires sur les murs du chevet et à l'utilisation d'ogives rectangulaires sans décor, de la voûte en berceau sur le chevet et d'un chapiteau apparemment à feuilles d'eau amène à risquer une datation antérieure à 1150, uniquement pour cette partie de l'édifice. La présence d'arc-boutants sur la nef renvoyant plutôt vers la fin du siècle.

Enfin, pour le bâtiment est, les éléments ne sont pas assez nombreux pour permettre une évaluation, tout juste peut-on dire que la salle capitulaire était sans doute contemporaine du chevet de l'église.

ABBAYE

DE

CHALIVOY

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

B2402 : Reconstruction des bâtiments alors en ruine, 1683-1684 (non communicable).

B2414 : Procès-verbal des réparations faites après la chute dans la nuit du 24 au 25 août d'une partie des murs de la nef, des voûtes, charpente, couverture, clocher, 1769.

B2425 : Devis de réparations à faire à l'église, au cloître et aux bâtiments conventuels, 1762.

B2425 : Devis de construction de la nouvelle église et réception des travaux, 1776.

B2431 : Procès-verbal de visite des bois de Chalivoy, 1736-1739.

B2441 : Bois de Chalivoy, 1770-1777.

B3389 : Procès-verbal de la chute de l'église de l'abbaye, 1769.

E2139 : Reconnaissance par l'abbé de la rente annuelle et perpétuelle de 3 setiers de froment mesure de Bourges assignée sur la métairie dans la paroisse de Baugy, 1722-1732.

E2513 : Prise de possession de l'abbaye par Jean Poubeau procureur du bailliage de Berry, agissant au nom de messire Abraham Girard, nommé abbé commendataire de ladite abbaye. Il n'y a dans l'abbaye que le prieur Cyr Poan, les deux autres religieux étant absents et étudiant dans la ville de Nevers.

G1 : Reconnaissance de cens dû à l'archevêque pour la vigne du grand Machureau à Fussy.

7G357 : Herry et Feux, cens sur les terres de Bessy-l'Eau et de Brétignolles dû par l'abbaye.

8G1150 : Plans établis pour la rénovation des terriers au XVIIIe siècle.

8G1193 : Déclaration du temporel habitable.

11G67 : Lugny-Champagne, cens et rentes, rentes dues par l'abbaye.

5H1 : Inventaire des titres de l'abbaye réalisé au XVe siècle (non communicable).

5H2 : Inventaire rédigé en 1730 (non communicable).

5H3 : Inventaire rédigé après 1741.

5H4 : Inventaire des titres, livres, meubles et denrée, 1790.

5H5 : Cartulaire XIIe-XIIIe siècles (a brûlé en grande partie en 1859).

5H6 : Cartulaire informe XIIe-XIIIe siècles rédigé au XVe siècle.

5H7 : Titres divers d'intérêt général : copies d'actes émanés des rois, du comte de Sancerre, de l'abbaye de Saint-Satur..., 1162-1782.

5H8 : Aveu et dénombrement rendu par l'abbaye de Chalivoy aux commissaires du comté de Sancerre des biens par elle possédés dans l'étendue dudit comté 1484.

5H9-5H13 : Terriers 1466, 1497-1505, 1552-1581, 1605, XVIe siècle.

5H14 : Liève 1739-1745.

5H15 : Extrait de reconnaissances XVe-XVIIIe siècles.

5H16 : Minutes Léonard Bullot 1527-1531.

5H17 : Baux généraux du revenu de l'abbaye 1558-1770.

5H18 : Partages entre l'abbé commendataire et les religieux 1665-1771.

5H19 : Procès-verbaux d'estimation et de déclaration des biens de l'abbaye.

5H20-5H24 : Livres de recettes et de dépenses 1703-1705 ; 1718-1742, 1739-1746, 1730-1746.

5H25 : Reconstruction de l'église 1758-1770.

5H26 : Arrangements financiers pour paiement de cette reconstruction, 1777-1787.

5H27 : Mémoire produit par l'abbaye au cours d'un procès soutenu par elle contre M. de Bar seigneur de Grimonville au sujet des terrages de Bessileau et de Brétignoles.

5H28 : Mémoire judiciaire au sujet du domaine de Borderousse XVIIIe siècle.

5H29-5H96 : Biens possédés dans les paroisses de : Baugy*, Bué, Couargues*, Couy, Etréchy*, Feux*, Gardafort, Groises, Herry, Jalognes, Léré, Lugny-Champagne*, Marcilly, Mehun, Menetou-Couture*, Ménétréol-sous-Sancerre, Pouilly-sur-Loire, Précý, Sancerre, Saint-Bouize, Saint-Satur, Thauvenay, Veaugues, Vinon.

5H55 : Donations.

Q143 : Procès verbaux de ventes de biens à Herry.

Q 271 : Inventaire, district de Sancerre, 1790.

Q 287 : Inventaire du mobilier et des titres, Herry.

Q491 : Vente de biens appartenant à l'abbaye.

3S635 : Moulin.

9T41 : Travaux sur l'abbaye.

2. Sources graphiques

Archives départementales du Cher :

XVIII-89 : Plan du terrage prétendu par les religieux

P (non côté) : Plan napoléonien, 1829

B. ETUDES

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Imp. Nat., Paris, 1926.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1875-1895, rééd. 1991.

CANIVEZ (J.M.), *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis 1116-1786*, Louvain, 1933.

CHERON (F.), Chalivoy, *Bulletin municipal d'Herry*, n° 7, mars 1989.

CHEVROT (J.F.), *Abbayes cisterciennes en Berry : Cher et Indre*, Itinéraire du Patrimoine, AREP, Orléans, 1998.

DEGUERET (J.), L'abbaye cistercienne de Chalivoy à Herry, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 137, mars 1999, p. 45-46.

DESHOULIERES (F.), *Les églises de France – Cher*, coll. Les Eglises de France, Letouzey et Ané, Paris, 1932.

DESMARCHELIER (M.), *Le cartulaire de l'abbaye de Chalivoy*, Charost, 1993.

DESMARCHELIER (M.), Les abbés et les moines de l'ancienne abbaye cistercienne de Chalivoy, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 133, 1998, p. 35-72.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de Chalivoy est située à une quarantaine de kilomètres à l'est de Bourges, ce qui la positionne à la limite entre les diocèses d'Auxerre et de Bourges. Elle est aujourd'hui placée sur la commune d'Herry, quasiment à équidistance de la ville de Sancerre (14 km au nord) et de l'abbaye de La Charité-sur-Loire (12 km au sud) (Ill., doc. n° 1, p. 175).

L'abbaye se trouve totalement à l'écart des routes, la petite départementale qui y mène se transforme en chemin non goudronné sur le dernier kilomètre. Elle a été construite au bas d'une pente (Ill., doc. n° 2, p. 176), à la limite entre la forêt et une zone anciennement marécageuse. Hormis les travaux d'aménagement effectués par les moines tels que l'assainissement du marécage et le détournement de la Vauvise qui coule naturellement à environ 500m. à l'ouest, le paysage n'a pas dû énormément évoluer. En effet, la vue satellitaire (Ill., doc. n° 3, p. 177) nous montre encore très clairement une clairière de défrichement à proximité de l'abbaye, réalisée pour une des granges du domaine.

B. Archives et documents

Les sources concernant cette abbaye sont conservées au centre des archives départementales du Cher. Elles sont répertoriées sous les cotes 5H1 à 5H96. Ces archives ont souffert, notamment en ce qui concerne le cartulaire, de l'incendie qui se produisit en avril 1859. On trouve également d'autres sources concernant l'abbaye dans les séries B, G, E, S et T. Les documents de la série B sont également dans un état préoccupant, dû à l'attaque d'animaux ou d'insecte friands de papier, ce qui n'en facilite pas la lecture. Certains ne sont d'ailleurs pas communicables.

La majorité des sources concernent la vie économique de l'abbaye (baux et transactions diverses). Celles parlant des bâtiments sont peu détaillées pour les

textes les plus anciens, les plus détaillés ne concernent que les bâtiments reconstruits au XVIII^e siècle.

Il existe peu d'écrits sur cette abbaye, un auteur s'est cependant plus particulièrement penché sur son cartulaire⁴³⁸.

C. Fondation, histoire générale

Tous les auteurs sont d'accord pour dire que l'abbaye de Chalivoy fut d'abord un ermitage occupé au début du XII^e siècle par un certain saint Julien et quelques uns de ses compagnons. Ceux-ci reçurent des mains de Guifroy de Magny un certain nombre de terres, dans le but d'y construire une chapelle et une maison pour les frères. Le premier lieu d'implantation appelé Chavigny prend alors le nom de Fontjust. En 1133, l'archevêque Vulgrin vient consacrer la chapelle. Cinq ans plus tard, en 1138, les ermites reçoivent la terre d'Ondrée (qui va devenir une des granges de l'abbaye) avec la condition de s'affilier à l'ordre cistercien pour que la donation soit définitive, sinon les héritiers du donateur pourront en reprendre la jouissance à la mort de celui-ci. L'ermitage, sous l'impulsion de Julien, s'intègre à l'ordre cistercien. Ses membres sont reçus dans la filiation de Pontigny, avec l'abbaye de Bourras comme abbaye-mère. A cette occasion, l'abbaye se transfère du site primitif, qui prendra alors le nom de vieille abbaye, à l'emplacement actuel et prend le nom de Chalivoy⁴³⁹. Le transfert était réalisé avant 1145, puisqu'à cette date, différentes chartes mentionnent Richard, premier abbé de Chalivoy.

L'abbaye reçoit rapidement de très nombreuses donations qui lui permettent de se constituer un nombre appréciable de granges⁴⁴⁰. Ces libéralités proviennent tant des différents seigneurs locaux, que de la population. Il semble que les seigneurs de Sancerre furent particulièrement généreux, ce qui entraînera

⁴³⁸ DEMARCHELIER (M.), 1993 et DEMARCHELIER (M.), 1998.

⁴³⁹ A. Buhot de Kersers situe l'ancien ermitage proche du moulin de Mirebeau. Il existe encore aujourd'hui un endroit nommé Mirebeau, au bord de la Vauvise, environ 1,5 km au sud de l'abbaye actuelle.

⁴⁴⁰ Il s'agit de Borderousse, Bruère, Chamont, Fontjust, Grange-Neuve, Laie ou Laiz, La Loge Giron, Ondrée, Poussy, Ragnon, La Tourtoisie.

ultérieurement des désagréments à la nouvelle fondation. En effet, du fait de leur libéralité, les seigneurs de Sancerre se prétendront fondateurs de l'abbaye et en réclameront la garde. Cela engendrera plusieurs procès entre ces seigneurs et les religieux à la fin du XIIIe siècle. Jusqu'à ce qu'Etienne II de Sancerre perde de nouveau son procès et soit contraint de renoncer à tous ses droits devant le Parlement. A partir de cette date, l'abbaye passe sous la garde et protection du roi.⁴⁴¹

La vie de l'abbaye est mouvementée. Dès 1196, elle apparaît dans les statuts du chapitre général⁴⁴² qui diligente une enquête des abbés de Pontigny et Bourras au sujet du meurtre de l'abbé par certains moines de l'abbaye. Les moines sont dispersés dans différentes abbayes, puis les moins coupables sont rappelés l'année suivante pour reformer une communauté. En 1198, c'est un convers de l'abbaye qui est condamné pour avoir fait du commerce et bâti de manière trop somptueuse. Les moines durent s'amender et se bonifier, et la réputation de la maison s'améliorer puisque les quarante années suivantes l'abbé de Chalivoy sera mentionné uniquement pour résoudre des conflits avec les autres abbayes ou pour vérifier l'état de sites voués à voir une nouvelle fondation. L'abbaye retombe malheureusement dans ses travers dans les années 1270, au point qu'en 1277 le chapitre général décide non seulement de déposer l'abbé, mais également de l'emprisonner sur-le-champ. Une même mesure de déposition touchera les abbés de six autres maisons qui ont fourni des lettres de soutien à l'abbé de Chalivoy⁴⁴³. Ces mesures ne suffirent pas à ramener l'ordre au sein de l'abbaye. Le chapitre général dû encore intervenir l'année suivante ce qui entraîna la destitution de l'abbaye de Bourras de sa paternité sur celle de Chalivoy, paternité qui passe directement à l'abbé de Pontigny⁴⁴⁴.

Le calme revenu dans l'abbaye, ce sont les événements historiques qui vont entrer en jeu. La Guerre de Cent Ans, dans un premier temps, porta sans doute un

⁴⁴¹ Cf. THAUMASSIERE (G.T. de la), 1689, 1865.

⁴⁴² Cf. CANIVEZ, 1933.

⁴⁴³ Outre l'abbaye mère de Bourras, la mesure concerne également les abbés de Maison-Dieu, La Prée et Fontmorigny.

⁴⁴⁴ Les textes n'indiquent pas de quelle nature sont les désordres mentionnés. Ils sont qualifiés de : "faits fâcheux et extrêmement graves et hors de mesure [...] diffamant ainsi par ses excès l'ordre entier de bien des manières".

coup à l'abbaye. Dès 1361, les Anglais installés à Cosne-sur-Loire dévastent la région de Sancerre ; à partir de 1364 les Grandes Compagnies ravagent à leur tour la région, sans oublier les bandes de routiers de Perrinet Gressart qui se sont emparées de La Charité-sur-Loire en 1418. Six ans auparavant, ce sont les Armagnacs installés à Sancerre qui dépouillent la campagne environnante. Puis en 1420 retour des Anglais qui lancent une nouvelle attaque contre Sancerre et Saint-Satur... Bien qu'aucun texte ne mentionne précisément les dégâts, le fait que les abbés soient excusés de chapitre général huit fois entre 1390 et 1460 est peut-être à mettre en lien avec ces événements. Mais ce furent surtout les Guerres de Religion qui lui furent fatales.

En effet, la situation géographique de l'abbaye en fait une cible de choix. Au sud, La Charité-sur-Loire est partagée entre son prieuré catholique et une large frange protestante dans sa population⁴⁴⁵ ; quant à la ville de Sancerre, au nord, elle est totalement huguenote. Entre 1562 et 1563 un grand nombre de villes de la Loire passent aux mains des protestants. Les églises et abbayes sont alors pillées et saccagées. En 1568, Sancerre est assiégée mais ne peut être prise. Entre cette période et juin 1569, la région sera sillonnée par des passages de troupes. En juin 1569 le duc de Deux-Ponts s'empare de La Charité et traverse le Berry pour rejoindre l'amiral de Coligny en Limousin. C'est une nouvelle occasion pour s'en prendre à l'abbaye de Chaligny. Les batailles autour et pour le contrôle de Sancerre se poursuivront jusqu'en 1572. Il semble que l'abbaye ait été totalement incendiée et détruite lors de ces deux dernières expéditions⁴⁴⁶. Enfin, en 1651, une troupe de brigands pille une dernière fois l'abbaye.

Avec le retour du calme, les moines tentèrent de reconstruire leur abbaye. Cependant, comme dans tant d'autres établissements religieux, le partage des revenus du temporel avec les abbés commendataires ainsi que l'ampleur des destructions des bâtiments ne permit qu'une reconstruction très partielle. Celle-ci est d'ailleurs à mettre en relation avec le petit nombre de moines autorisé par l'abbé : ils seront quatre au cours du XVIII^e siècle.

⁴⁴⁵ La Charité-sur-Loire est une des places cédées aux calvinistes en 1570.

⁴⁴⁶ Cf. ADC 5H18, n° 15. Texte du 19. 09. 1770.

L'abbaye sera vendue en juin 1791 et transformée en maison d'habitation, puis, petit à petit, elle prendra son aspect actuel de petit château.

II. Analyse des structures conservées

Il reste aujourd'hui assez peu de bâtiments sur le site de l'abbaye. Le principal est le château, avec au sud un bâtiment des communs aujourd'hui maison du gardien, un ancien pigeonnier et à l'ouest un autre bâtiment anciennement boulangerie transformé en chapelle. Il reste également un pan de mur le long du bief, au nord du château (Ill., fig. n° 1, p. 180). La propriété est bordée, au nord-ouest, par le bief de la Vauvise établi, entre autres, pour le moulin situé au sud-ouest. Ce dernier a aujourd'hui été converti en atelier et habitation.

A. Le château

Le château est composé de deux étages et d'une cave (Ill., fig. n° 2, p. 180). Il mesure environ 13m. de largeur et un peu plus de 33m. 50 de longueur. Il se compose d'un grand corps de logis rectangulaire flanqué de deux petites ailes, elles aussi rectangulaires, légèrement saillantes, de chaque côté du corps principal. L'ordonnance très géométrique et régulière des façades ne montre plus aucune caractéristique médiévale.

1. La cave (Ill., doc. n° 4, p. 178)

Au sud-est, un espace rectangulaire de 5m. 70 de large et 11m. 50 de long est divisé en trois parties. Une partie centrale qui sert d'espace de circulation, avec, à droite, une salle basse (2m. de hauteur maximum), voûtée en plein cintre. La voûte et une partie des murs qui la soutiennent sont couverts d'un enduit cimenté. La base de ces derniers est visible sur une hauteur de 50 à 60 cm environ. Ils sont construits en moellons grossiers de moyen appareil, sans assises régulières. Le mortier utilisé pour les murs semble fait de terre marron avec inclusions de gravillons. Tous les chaînages d'angle sont réalisés en pierres de

taille parfaitement équarries d'environ 30 x 40 cm. Au milieu de la pièce se trouve un puits qui n'est plus en état de fonctionnement, il est soit bouché, soit tari. A gauche se trouve une autre pièce également très basse de plafond.

A la suite de ces trois pièces, un petit espace de circulation permet d'accéder, à droite, à une pièce servant de chaufferie et, en face, au corps de bâtiment central.

Une longue pièce traverse le corps de bâtiment principal sur la presque totalité de sa longueur soit 14m. 77 (Ill., fig. n° 3, p. 181). Elle est large de 2m. 80 environ, et est voûtée en plein cintre à un peu plus de 2m. de hauteur. Elle est éclairée par trois soupiraux.

Cette pièce comporte deux portes placées aux deux extrémités. Au nord-ouest, elle est centrée sur un mur séparatif peu épais. Au sud-est, l'ouverture centrale a été bouchée en moellons grossiers, une autre a été percée et cimentée contre le mur gouttereau sud-ouest (Ill., fig. n° 4, p. 181).

Le sol en terre est inégal ; il se relève brusquement vers le nord-ouest passé l'entrée, et est ensuite relativement plat. Il est également encombré de gravats de provenance inconnue⁴⁴⁷.

Les murs et la voûte sont constitués de moellons plutôt bien équarris, de section rectangulaire et de moyen appareil, disposés en assises relativement régulières. Le mur gouttereau sud-ouest est plus épais que les autres murs du bâtiment. On note en vis-à-vis la présence de plusieurs trous carrés dans les parois, qui semblent avoir été prévus dès la conception de cette cave (Ill., fig. n° 5, p. 182). On trouve également à proximité d'un de ces aménagements une large pierre de taille nantie d'un creusement rectangulaire aux bords irréguliers sur deux côtés (Ill., fig. n° 6, p. 182).

⁴⁴⁷ D'après les actuels propriétaires, ces gravats proviendraient d'occupants précédents. Leur fille étant handicapée moteur, ils avaient envisagé de transformer le château en maison d'accueil pour personne possédant le même handicap. Dans cette optique ils avaient engagé une série de travaux pour aménager un circuit de circulation rendant ces personnes partiellement autonomes. Les gravats proviendraient de ces premiers aménagements. Le projet n'ayant jamais reçu d'agrément, il n'y eu pas de suite et les choses sont restées en l'état.

Parallèlement à cette pièce, à l'ouest, on en trouve deux autres en enfilade. La première est munie d'une glissière sur laquelle on a aménagé un escalier en bois, ce qui permet d'accéder à une pièce de l'étage. Le piédroit gauche de la porte d'entrée conserve, dans une de ses pierres, le dessin d'une rosace au compas.

La seconde salle a été renforcée pour servir de pièce forte. Juste avant la première pièce, un escalier permet d'accéder à l'étage de l'aile ouest.

L'aile ouest voit également son espace divisé en trois pièces chacune donnant sur un couloir de circulation dans l'alignement de l'escalier.

Hormis la pièce du puits et celle qui traverse le corps de bâtiment central, toutes les autres ont un plafond plat et parfois ferrillé.

2. Les étages

Au rez-de-chaussée, dans le corps central du bâtiment, deux séries de pièces en enfilade se trouvent disposées parallèlement au sud-ouest et au nord-est. Celles du sud-ouest semblent moins larges. A chaque extrémité se trouvent les escaliers pour descendre à la cave.

Un vaste escalier permet d'accéder au premier étage. A ce niveau, les pièces d'habitation sont ramenées du côté sud-ouest et desservies par un large couloir d'un peu plus de 3m. de largeur (Ill., fig. n° 7, p. 183).

B. Le colombier

Il s'agit d'un bâtiment circulaire dont l'élévation n'a été conservée que sur une hauteur allant de 2 à 3 m. environ. Bâti en moellons assez grossiers de section rectangulaire, il conserve des pierres de réemploi telles que les tronçons de colonnettes disposés au-dessus du linteau de la porte (Ill., fig. n° 8, p. 183). Celle-ci, assez basse, s'ouvre au nord-est sur une pièce voûtée en coupole soutenue par quatre ogives de section carrée aux angles chanfreinés (Ill., fig. n° 9, p. 184).

C. La boulangerie

Il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire (Ill., fig. n° 10, p. 184). Les murs, aujourd'hui entièrement recouverts d'enduit, ne laissent apparaître que les chaînages d'angle en pierres de taille et les piédroits, linteaux et assises des différentes ouvertures, composés de la même manière. Une corniche soutient un toit en pavillon revêtu de tuiles.

Précédemment boulangerie, elle a conservé son four sur le mur nord-ouest. Elle a ensuite été convertie en chapelle.

III. Suppositions quant à l'état ancien

Il reste très peu d'éléments sur le site pour permettre d'identifier l'abbaye primitive. Cependant, certains indices permettent d'hasarder quelques hypothèses.

A. Le château, bâtiment ancien ?

Tout d'abord peut-on déterminer si le château est une construction totalement nouvelle ou s'il s'appuie tout ou partie sur un bâtiment préexistant ?

Le cadastre napoléonien de 1829 montre deux bâtiments en équerre, un parallèle au bief de la Vauvise et l'autre perpendiculaire. Il montre aussi un autre bâtiment, également parallèle au bief mais décalé au sud des bâtiments précédents, et le colombier. On retrouve cette même disposition sur un plan de 1908, moins le colombier (Ill., doc. n° 5, p. 179)⁴⁴⁸.

Le corps central du château actuel est très proche du bâtiment perpendiculaire du cadastre, tant dans sa forme que dans le positionnement de ce dernier par rapport au chemin d'accès, au bief ou même aux bâtiments qui y sont mentionnés. De plus, la présence de la cave voûtée sous ce même corps central donne à penser qu'il pourrait s'agir d'une reconstruction sur une base ancienne.

⁴⁴⁸ Cf. ADC 3S635.

Le bâtiment parallèle à la Vauvise est détruit aujourd'hui mais là encore, du fait de son emplacement, on peut se demander si l'extrémité sud-ouest de ce bâtiment ne serait pas l'actuelle boulangerie-chapelle.

Si l'on part du principe que le château correspond à l'emplacement d'un bâtiment ancien, on doit alors constater que l'ensemble de l'enclos abbatial est légèrement désaxé. Pour que les bâtiments, et notamment l'église, soient parfaitement orientés, il aurait fallu faire basculer l'ensemble des bâtiments d'environ 45°. Ceci semble avoir été difficilement réalisable pour deux raisons principales : d'une part la proximité de la zone marécageuse délimitée aujourd'hui par le bief, qui limite les possibilités d'extension ; et d'autre part la contiguïté de la colline. Entre les deux, la bande de terrain relativement plate favorable à la construction est assez étroite. Mordre sur la colline aurait imposé de gérer des différences de niveau assez importantes, sans compter les questions de terrassement pour retenir les éboulements.

Considérons donc que le château correspond à un ancien bâtiment, de quel côté de ce dernier se trouvaient les bâtiments de l'ancienne abbaye ? La vue satellite nous montre bien l'emprise de l'enclos abbatial. Bien que les murs n'existent plus, (sauf peut-être un pan le long du bief au nord-ouest du château), le tracé du bief ainsi que les chemins en donnent une bonne image, et sont sans doute à peu près analogues à ce qu'ils étaient à l'origine. Le chemin d'accès est donc sans doute à la même place depuis très longtemps. Si l'on suit le tracé habituel des abbayes, ce chemin aboutit le plus souvent à proximité du bâtiment des convers⁴⁴⁹. On serait donc tenté de voir ici le même schéma qui verrait les bâtiments de l'abbaye se développer au nord-est du château. Cependant, cela va à l'encontre des données lisibles sur le plan cadastral, sauf si l'on considère que le bâtiment parallèle est ultérieur à la construction originelle. La position du

⁴⁴⁹ C'est ce que l'on constate pour la majorité des abbayes du diocèse : Loroy, Fontmorigny, Noirlac, Les Pierres, La Colombe, Barzelle, Olivet, Le Landais.

Deux autres voient leur chemin déboucher sur le bâtiment du réfectoire. Il s'agit de Varennes mais c'est peut-être dû à la séparation du site en deux propriétés distinctes. En revanche, le cas se présente également à La Prée et semble là parfaitement d'origine.

Enfin, une seule abbaye voit son chemin déboucher sur le mur gouttereau de l'abbatiale, il s'agit de Bussière, mais c'est aussi sans doute à mettre sur le compte des transformations ultérieures.

colombier, même s'il est de construction assez tardive, semble également indiquer que les bâtiments pouvaient être au sud-ouest du château. Il se trouverait alors à proximité de ce qui était le côté des convers⁴⁵⁰.

Admettons donc que les bâtiments soient disposés au sud-ouest du château et tentons maintenant de déterminer quelle était la fonction de ce bâtiment.

B. Fonction du bâtiment

Examinons tout d'abord l'hypothèse selon laquelle il serait à la place de l'église. En effet, A. Buhot de Kersers nous apprend en 1892 que certains murs de l'église subsistent en partie, mais dénaturés par la transformation en habitat fermier. Il affirme également que les autres bâtiments sont absolument détruits, ce qui se retrouve en contradiction avec le plan de 1908 qui est conforme au plan napoléonien. Un texte ancien nous apprend que l'église, avant sa reconstruction, avait son entrée au sud et son chevet au nord, ce qui est en rapport avec le désaxement susmentionné. Il semble donc que le bâtiment du château ne peut en aucun cas être l'église, celle-ci se trouvant alors perpendiculaire à ce dernier. Cette hypothèse en engendre nécessairement une autre : ayant déterminé le sens de l'église, le château ne peut donc également être le bâtiment abritant le réfectoire, celui-ci étant parallèle à l'église.

Donc, le château est soit l'ancien bâtiment des convers, soit l'ancien bâtiment des moines.

Supposons qu'il s'agisse du bâtiment des convers. Les textes anciens en parlent très peu. La première mention date du début du XVIIe siècle qui énumère les bâtiments conservés dans l'enclos abbatial. Il reste donc un bâtiment pour loger le prieur et les religieux et un grand bâtiment pour mettre le blé et l'étable. Il semble logique de voir dans ce dernier l'ancien bâtiment des convers souvent dévolu à cette fonction de stockage et d'abri pour les animaux après la disparition des convers. Un seul autre texte mentionne encore ce bâtiment. En 1762 il est

⁴⁵⁰ A La Prée, le colombier se situe près du bâtiment des communs ou ferme, en vis-à-vis du bâtiment des convers.

décrit comme "la grange attenante à l'ancienne église faisant autrefois partie d'icelle"⁴⁵¹ et voué à la démolition car menaçant ruine.

Pour que le château soit l'ancien bâtiment des convers, il faudrait donc admettre que les moines ont changé d'avis et l'ont suffisamment consolidé pour qu'il parvienne jusqu'à nous sous la forme actuelle du château. De plus, en raison de l'hypothèse précédente sur le sens des bâtiments de l'abbaye, il faudrait également admettre soit qu'elle est fautive et que les bâtiments abbatiaux se trouvaient au nord-est du bâtiment actuel, soit que le bâtiment des convers se trouvait adossé au chevet de l'église, au mépris de toutes les habitudes cisterciennes⁴⁵².

Suivons maintenant la seconde hypothèse, plus probable, celle du bâtiment des moines. Le corps central du bâtiment donne l'impression d'avoir été remanié sur des bases anciennes comme le montre la disposition de la cave voûtée. Celle-ci se trouve en avant du bâtiment et correspond à la disposition des pièces du rez-de-chaussée, celles au sud-ouest semblant plus étroites. Si l'on était bien dans le bâtiment est, on se trouverait alors devant un bâtiment dont on agrandit la taille en construisant sur l'emprise du cloître, celui-ci étant sans doute positionné au-dessus de la cave voûtée.

Quelle était d'ailleurs la fonction de cette cave ? S'agit-il d'un simple vide sanitaire, destiné à évacuer l'humidité résiduelle due à la présence des marécages et de la Vauvise au pied des bâtiments ? Dans ce cas, ne devrait-elle pas être située sous le bâtiment et non sous l'aile de cloître ? S'agit-il d'une cave destinée à la conservation ? Ceci pourrait peut-être s'expliquer si l'on était sous le bâtiment

⁴⁵¹ Cf. ADC, 5H25, n° 4

⁴⁵² Cf. Id. Le texte de 1762, peu clair, engendre des interrogations. En effet, dans le même paragraphe, après avoir parlé de l'état général de la grange et de sa nécessaire démolition, il mentionne qu'il faut raser les murs du chœur et du sanctuaire. Si le fait de détruire la grange qui était contre l'église a pour conséquence de faire raser les murs du sanctuaire et du chœur, c'est qu'elle leur était adossée et donc les soutenait. Dans ce cas, soit le bâtiment des moines a été transformé en grange, soit le bâtiment des convers était dans le prolongement du chevet de l'église, au mépris de tous les usages cisterciens. Ce même texte parle ensuite de refaire un pignon et des portes charretières et deux paragraphes plus loin de refaire la couverture de ladite grange.

L'arasement des murs du chœur est-il mentionné ici car oublié dans les deux paragraphes précédents qui traitent de l'état de délabrement de la plus grande partie de l'église ? Doit-on y voir la transformation de l'ancienne abbatiale en nouvelle grange venant remplacer l'ancienne trop abîmée et démolie ? Ou bien encore un problème de linguistique où l'absence totale de ponctuation au sein des paragraphes conduit à un énorme contresens ?

ouest, mais dans ce cas pourquoi la positionner sous le cloître et comment y accédait-on depuis le bâtiment auquel elle était accolée ? En l'occurrence, la présence d'un espace de stockage contre le bâtiment des moines paraît incongrue. Ou bien encore s'agit-il des traces d'un collecteur d'eau aujourd'hui désaffecté et partiellement comblé et qui aurait pu amener l'eau aux latrines⁴⁵³ ? A l'encontre de cette hypothèse, il faut noter que ce collecteur serait alors d'une taille peu commune. Le percement du puits dans la partie sud-est serait alors assez récent, les habitants profitant du passage d'une canalisation amenant l'eau.

Le premier étage a conservé la forme des dortoirs des moines telle que l'on peut encore la retrouver à La Prée ou à Noirlac. Cependant, on se trouve ici confronté à une disposition inversée. Dans ces deux autres abbayes, les fenêtres des cellules donnent sur l'extérieur de l'abbaye et le couloir est tourné vers le cloître. Ici, d'après les traces conservées sur le cadastre, on aurait des chambres tournées vers le cloître et un couloir donnant sur l'extérieur.

C. L'église

Tentons à présent de resituer l'église. Il existe deux possibilités.

Premièrement, l'église se trouvait au nord-ouest du château. Le bâtiment parallèle à la Vauvise visible sur le cadastre correspondrait alors à l'église. Au nord-est et au nord-ouest, ce bâtiment présente deux parties saillantes d'inégales dimensions, ainsi qu'une troisième plus petite à l'ouest. Les deux premières pourraient correspondre au tracé d'un transept peu saillant et du chevet. Le reste du bâtiment coïnciderait alors avec la nef de l'église, soit dans sa totalité, soit privée d'une partie de collatéral. La troisième partie saillante, à l'ouest, pouvant être assimilée soit à un contrefort, soit à un vestige du collatéral.

Cependant, dans ce cas, l'église se trouve placée au plus bas, proche du bief et du marécage, ce qui est inhabituel. Cela pourrait, en revanche, expliquer la chute de l'église et la constatation du mauvais état de construction du mur bâti en "mauvais mortier"⁴⁵⁴, ce dernier étant rongé par l'humidité. La boulangerie

⁴⁵³ On trouve également des canalisations sous les ailes de cloître à Noirlac. Elles sont cependant de petites dimensions sans rapport avec ce que l'on a ici.

⁴⁵⁴ Cf. ADC, 5H25, n° 4

pourrait alors être le dernier témoin de la nef de l'église du XVIIIe siècle. Après la Révolution, l'église n'ayant plus d'utilité aurait été détruite en totalité et on aurait reconstruit une des ailes du château à la place.

A l'inverse, on peut parfaitement imaginer que, conformément à la tradition des constructeurs de l'ordre, l'église se trouve sur le point le plus élevé et le plus éloigné des cours d'eau pour la préserver de l'humidité et des inondations. Elle se trouverait donc de l'autre côté, au sud-est du château. Dans ce cas, on peut envisager que le bâtiment qui sert d'habitation au gardien soit une partie de la nef, et donc le dernier vestige de l'église. Ceci pourrait correspondre aux affirmations de A. Buhot de Kersers qui indique que l'église a été transformée en habitation pour les fermiers. Le chemin d'accès aboutissait alors directement à l'église et non au bâtiment du réfectoire comme dans l'hypothèse précédente.

Il ne reste malheureusement rien de l'abbatiale d'origine, son histoire ayant fait qu'aucune trace de bâti ne nous soit parvenue. Les textes anciens nous apprennent que dès 1547⁴⁵⁵ "les bâtiments de ladite abbaye (sont) ruinés a défaut d'avoir été entretenu". Un texte du début du XVIIe siècle est un peu plus précis indiquant que l'église a été rebâtie, que les galeries (?) ont été ruinées, brûlées et abattues pendant les guerres civiles. En mai 1758, les voûtes et les arcades des collatéraux qui soutenaient le chœur et la nef sont détruits, ce qui entraîne des mouvements et des lézardes dans le bâti alors conservé. En 1762, il ne reste que le sanctuaire et le chœur "en état". Dans la nuit du 24 au 25 août 1769, malgré les étais employés et la consolidation des murs en sous-œuvre, la voûte, la charpente, la couverture, le clocher et une partie des murs s'effondrent. L'année suivante, une nouvelle église entièrement reconstruite est consacrée avec son autel.

Ces sources nous permettent tout de même de dresser une esquisse du plan de l'abbatiale. Le texte de 1762 nous donne également les mesures des structures encore existantes, à savoir le chœur et le sanctuaire et peut-être un morceau de la nef, soit 26 m. de long, 9m. 10 de large et 14m. 62 de hauteur⁴⁵⁶. Elle comportait

⁴⁵⁵ Cf. ADC 8G1193.

⁴⁵⁶ Cf. ADC 5H25 n° 4, 1762. "Me suis transporté dans l'église de ladite abbaye qui consiste en la croisée d'une vieille et grande église qui paraît avoir été ruinée en sa face ne restant plan que le

une nef à trois vaisseaux dont deux collatéraux⁴⁵⁷. Le plan cadastral nous permet de supposer la présence d'un transept assez peu saillant et un texte du XIV^e siècle nous apprend qu'il existait au moins trois autels, ce qui induit la présence d'au moins une chapelle sur chaque bras du transept. Ceci est également conforme aux traces visibles sur le plan cadastral. L'ensemble était voûté, peut-être d'ogives comme le suggère la mention de clef de voûte.

Il ne reste de traces des autels et sépultures présents dans l'abbaye que dans les textes. L'un d'eux concernant une donation de Marguerite de Sully en 1356, nous permet de connaître la dédicace des autels⁴⁵⁸. Cette dernière, en vue de son décès, cède différents droits, terres et rentes en échange de la célébration d'un certain nombre de messes devant être dites à des endroits précis. C'est ainsi qu'elle parle de l'autel de l'église ; en l'absence d'autre mention, il faut peut-être y voir l'autel principal. Elle évoque également l'autel de saint Pierre et l'autel dédié à saint Louis ce dernier indiqué comme étant récent.

Ce texte était avant tout destiné à assurer une sépulture à la bienfaitrice. Avant elle, d'autres ont demandé à être inhumés dans l'église tels, entre autres, Humbaud de Mehun en 1200 et Luce de Boutenay en 1225 qui demandent à être enterrés dans l'église. Tout comme Guillaume Dadeu seigneur du Verniol et Marie sa femme ainsi que leurs amis qui reposent en l'église en 1319⁴⁵⁹. Armand de Saint-Bouize et Jeanne sa femme demandent à être enterrés dans le cimetière en 1260. Pour Marguerite de Sully, ses père et mère et un de ses frères, le terme d'église doit être compris dans le sens du bâtiment puisqu'ils étaient apparemment tous enterrés devant le grand autel.

chœur et sanctuaire au-delà de la nef et restant ensemble composé quatre-vingt pieds de long et vingt-huit pieds de large et quarante-cinq pieds d'élévation du rez-de-chaussée de carreaux à la clef de voûte".

⁴⁵⁷ Cf. ADC 5H25 n° 3, may 1958.

⁴⁵⁸ Cf. ADC 5H55.

⁴⁵⁹ Il faut peut-être prendre, dans ces cas là, le terme d'église comme un terme générique désignant l'abbaye dans son ensemble.

Conclusion

Il est aujourd'hui assez difficile de reconstituer l'abbaye primitive. Le manque de vestiges en élévation et la brièveté des données textuelles rend impossible une restitution détaillée des bâtiments et bien difficile un simple positionnement de ceux-ci.

Il semble qu'à l'origine, l'abbaye comprenait les quatre ailes de bâtiment traditionnelles : l'église peut-être au nord-ouest, abîmée puis réparée une première fois au XVe siècle, est irrémédiablement endommagée aux XVI et XVIIe siècles, ce qui entraînera sa chute et une reconstruction totale peu de temps avant que la tourmente révolutionnaire ne lui enlève toute fonction et utilité. Le bâtiment des convers, accolé à l'église et situé au sud-ouest, fut sans doute démoli pour cause de trop grande vétusté après 1762. Le bâtiment du réfectoire, au sud-est, sur lequel aboutissait le chemin comme à La Prée, fut sans doute démoli de bonne heure puisque aucun des textes de réparation ne le mentionne. La maison du garde en est peut-être la trace. Enfin, au nord est, se trouve le bâtiment des moines. Celui-ci a été modifié au fil du temps pour devenir le château actuel. Pour ce faire, on l'a peut-être agrandi avec l'aile de cloître attenante, positionnée sur la cave voûtée, qui semble être le seul élément ancien conservé de l'abbaye.

Cependant, la totalité de l'exposé ci-dessus repose sur un raisonnement tributaire d'hypothèses invérifiables. Nous nous sommes contenté de donner les plus probables, celles qui paraissaient s'enchaîner avec le plus de logique. Mais les autres ne sauraient être totalement écartées.

ABBAYE

DE

LA PREE

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

B2431 : Procès avec les habitants de la Roche.

G1 : Honorius III mande l'évêque de Nevers et les abbés de La Prée et Fontmorigny pour faire exécuter les mesures préconisées par lui pour les prébendes.

G20 : Quittance donnée par Montjeault, fermier des religieux de La Prée à Mr Desmeurs des arrérages d'une rente.

G28 : Droit de primatie sur l'abbaye accordé par Lucius III à l'archevêque de Bourges.

4G10 : Régie des bénéfices vacants, vacant de 1763.

7G367 : Primelles, dîmes sur les terres de l'abbaye, 1200-1782.

9H1 : Répertoire des papiers de La Prée, fragment d'une histoire de l'abbaye, XVIIIe siècle.

9H2-9H45 : Possessions dans les paroisses de : Châteauneuf-sur-Cher, Corquoy, Lapan, Liniez, Mareuil-sur-Arnon, Marigny, Morlac, Serruelle, Saint-Ambroise-sur-Arnon, Saint-Baudel, Saint-Caprais, Saint-Christophe-en-Barzelle, Saint-Symphorien, Venesme, Montlouis, Sainte-Lunaise, Villecelin.

Q288 : Inventaire du mobilier et des titres, Mareuil.

Q127 : Procès-verbaux de ventes de biens à Mareuil.

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

2B41 : 1697, Rapport d'experts sur l'état des bâtiments de la métairie de Gravelle.

2B52 : 1708, Procès-verbal des réparations à effectuer aux bâtiments qui ont été incendiés

2B54 : 1710, Procès-verbal de visite des réparations effectuées aux domaines de Villordeau et Bois Dabert et au moulin de La Prée.

2B56 : 1712, Nomination des experts pour la visite de l'église et des bâtiments dépendants de l'abbaye.

2B60 : 1716, Bail des réparations à faire aux bâtiments et dépendances.

2B61 : 1717, Rapport d'experts sur les bâtiments du domaine de Petit Lagny.

2B62 : 1718, Rapport d'experts sur les réparations à faire au domaine de Gravette.

2B63 : 1719, Bail des réparations à faire aux bâtiments et dépendances de l'abbaye.

2B64 : 1720, Rapport d'expert sur les réparations à faire à la métairie des Granges.

2B67 : 1723, Nomination d'experts pour les réparations à faire à l'abbaye.
Rapport d'experts sur l'état de plusieurs dépendances de l'abbaye.

2B68 : 1724, Nomination des experts pour l'estimation de Bois d'Abert.

2B75 : 1731, Rapport des experts sur les dommages causés par la grêle au domaine de Gravettes.

2B77 : 1733, Rapport d'experts sur les réparations à faire aux bâtiments de la métairie de Soulas.

2B86 : 1742, Rapport d'experts sur l'état des bâtiments et dépendances.

2B92 : 1748, Rapport d'experts sur l'état des bâtiments de l'abbaye.

2B107 : 1763, Apposition des scellés et inventaire des meubles.

2B295 : 1710, Réparations à faire aux dépendances.

E2739 : Fonds de Me J. Morat, 1735-1775, reconnaissance de baux concernant l'abbaye de La Prée, 3 cahiers.

E2799 : Fonds de Me Begnine-Bertrand-Chertier, 1681-1769, actes concernant l'abbaye de La Prée, 1 cahier en deux parties.

E14353 : Règlement de litige, 11. 07. 1744.

E14360 : Litige de pacage, 26. 09. 1775.

G1 : 1622-1720, Rentes à prendre sur l'abbaye de La Prée pour constituer le revenu du nouveau collège et chapitre Notre-Dame et Saint-Martin de Châteauroux.

G845 : 1527-1719, Etat des biens de la cure de Neuvy-Pailloux dans lequel on trouve le dû de fermiers de l'abbaye et une condamnation de celle-ci à payer la portion congrue du curé de la paroisse.

4G10 : Régie des bénéfices vacants, vacant en 1763.

H346-H363 : Donations, ventes, échanges, baux.

H354 : Réparation à l'église et aux lieux claustraux.

H364 : 1578-1787, Eaux et Forêts, commissions, sentences, mémoire.

H365 : 1265-1783, Donation, bail, réparations au moulin.

H366-H377 : Donations, rentes, ventes, quittances et baux.

H369 : Lettres de terrier.

H378 : 1385-1564, Dépenses.

H379 : 1456-1787, Reconnaissance des cens pour le droit d'usage.

H380-H381 : 1706, Plans (disparus).

H382 : 1788-1789, Quittance.

H383 : 1634-1783, Devis de réparation et de constructions à faire à l'abbaye.

H384-H393 : Transaction, arrentement, donation, vente, emprunt, échanges.

H395 : 1269-1773, Ventes.

H396 : 1728, Etat des revenus.

H397 : 1201-1703, Donations.

H398 : 1268-1765, Vidimus (1269) de l'arrentement.

H399-H402 : Vente, donation.

H403 : 1778, Mémoire sur le projet de reconnaissance à rendre au terrier de l'abbaye.

H404 : ...-1775, Etat de reconnaissance des rentes et baux.

H405 : 1^e ½ XVIIe, Etat des revenus après le partage avec le commendataire.

H406 : 1780-1781, Arpentage et délimitation.

H407 : 1779-1781, Mémoire, supplique, notes et brouillons divers.

H408 : 1734-1780, Travaux, défrichement, démolition.

H409 : 1765-1787, Recouvrement et fourniture.

H410 : 1291-1783, Ratification, sentences.

H411-H413 : Donations.

H414 : Mémoire pour preuve de possession, limite, plantation, bornes.

H415 : 1742-1774, Procès verbal de bénédictions d'habits, extraits de baptême.

H416-H432 : Donations, baux, rentes, transactions, ventes.

H425 : Plan des bois de l'Escouron.

H433 : 1739-1787, Sentence de maîtrise des eaux et forêts pour la possession des bois.

H434 : 1490-1789, Liste des titres pour trois maisons contiguës.

H435-H436 : Ventes.

H437 : XVIIIe siècle, Inventaire des titres établissant les droits et revenus dans les paroisses.

H438-H439 : XVIIIe siècle, Inventaire des titres établissant les droits, cens, rentes et fermes.

H440 : XVIe siècle, Inventaire des titres sur les rentes possédées à Bourges.

H441-H442 : XVIIIe siècle, Inventaire du trésor de l'abbaye.

H443 : XVIIIe siècle, Note descriptive de domaines.

H444-H447 : XVIIIe siècle, Inventaire des titres, droits et revenus dans les paroisses.

H449 : 1758, Procès-verbal de visite et estimation des biens, revenus et charges de l'abbaye.

H1002 : Testaments, accords de chasse...

H1003 : Donations.

H1004 : Dîmes.

2Q1167 : Réparations aux domaines nationaux.

2Q158-160 : Estimation des biens.

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 000974470 81/36 154 32 : Travaux sur l'abbaye, 1971.

CRMH :

36215-2 : Arrêté d'inscription, travaux.

2. Sources graphiques

Archives départementales de l'Indre :

H380-H381, 1706, Plans.

H394 : Après 1775, Plans.

H448 : XVIIIe, plans des bois et forêts.

Plan cadastral de la commune de Ségry, section B, 1839.

SRA Centre :

36-215-005 : Dossier graphique.

B. ETUDES

Abbaye de La Prée, une de nos vieilles amies, Ebener, Paris, 1961

BORGET (J.) et DELACRESSONNIERE (F.), *L'abbaye de la Prée, Agora de l'Indre*, n° 7, mai 1995, p. 4-5.

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Imp. Nat., Paris, 1926.

DELETANG (J.N.), *Le temporel de l'abbaye de La Prée du XIIIe au XIVe siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Tours, 1974.

DELETANG (J.N.), Le temporel de l'abbaye de La Prée des origines au XIVe siècle, *Revue de l'académie du Centre*, 1977, p. 11-43.

DELETANG (J.N.), Le temporel de l'abbaye de La Prée des origines au XIVe siècle, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 173-178.

FRANCEY (M.), *Les abbayes cisterciennes de l'Indre : Barzelle, Varennes, La Prée, Le Landais*, 4 fascicules, 1975-1976.

GAILLARDON (D.), La Prée pour que vive l'esprit, *Berry magazine*, n° 53, printemps 2000, p. 10-16.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

GEOFFROY (M.), L'abbaye de la Prée a 850 ans, *Centre France-Le Berry*, 3/02/91.

GIRARD (A., Mgr), Xe anniversaire des petits frères des pauvres à La Prée, *Vie catholique du Berry*, n° 20, 15 mai 1965, p. 184-186.

GIRARD (A., Mgr), L'abbaye de La Prée et les petits frères des pauvres, *Vie catholique du Berry*, n° 22, 1969, p. 220-222.

JANAUSCHEK (L.), *Originum cisterciensium*, Vienne, 1877, rééd. Bruxelles, 1997.

MOREAU (M.), Au cœur du Berry, l'abbaye de La Prée, *Berry*, n° 16, hiver 1990, p. 37-42.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

RAYNAL (L.), *Histoire du Berry*, 3 vol., Bourges, 1844, t. II, p. 119-169.

Ségry-La Prée, *Documents historiques*, n° 2-7, 1994-2001.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

THIL (col.), Notes sur l'abbaye de La Prée, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, vol. XLIII, 1929, p. 171-197.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de La Prée, aujourd'hui dans le département de l'Indre, se trouve à 28 km au sud-ouest de Bourges et à 11 km d'Issoudun (Ill., doc. n° 1, p. 186). Ceci la place quasiment en position centrale de l'ancien diocèse de Bourges. Les axes de déplacement les plus importants à proximité de l'édifice sont la départementale allant de Dun-sur-Auron à Issoudun à 3 km au sud, et celle allant de Mareuil-sur-Arnon à Vierzon à 1 km à l'est. A environ 300 m. à l'ouest, une petite départementale commune avec le GR 41 assure la desserte locale. Une petite route très étroite relie les deux précédentes et dessert l'abbaye.

Le site est pris entre le bois de Bataille au nord-est, le bois de Saint-Long au sud-est et le bois de Luc à l'ouest. Tout autour de cette enclave boisée, le paysage se compose de champs, avant de retrouver 1 km 500 au sud-ouest la grande forêt domaniale de Bommiers et la forêt domaniale de Chœurs (Ill., doc. n° 2, p. 187).

Les bois de Luc et de Bataille sont traversés par la rivière l'Arnon. Le site de l'abbaye semble avoir été défriché dans le but de construire l'abbaye (Ill., doc. n° 3, p. 188). Il s'agit d'une clairière relativement plate, au pied d'une légère éminence (Ill., doc. n° 4, p. 189) qui, de ce fait a tendance à retenir les eaux de pluie ou d'inondation, transformant l'espace en terrain bourbeux.

B. Archives et documents

La majeure partie des sources concernant cette abbaye sont conservées au centre des archives départementales de l'Indre sous les cotes H 354 à H 449 et H 1002 à H 1004. On trouve également quelques textes dans les séries 2 B, G et E. L'autre partie des archives de l'abbaye se trouve conservée au centre des archives

départementales du Cher sous les références 9H1 à 9H45, ainsi qu'en séries G et Q.

Dans un cas comme dans l'autre, ces sources concernent essentiellement des problèmes temporels (cens, rentes, baux ...). Les travaux et mentions des bâtiments se retrouvent principalement dans trois liasses de la série H, et dans la série 2B.

Il n'est pas toujours facile de se retrouver dans les sources conservées aux archives de l'Indre. En effet, la correspondance entre le registre de la série H et le contenu des liasses ne se vérifie pas toujours. De plus, ce registre mentionne l'existence de plans qu'il a malheureusement été impossible de retrouver.

Le SRA d'Orléans possède un dossier sur les fouilles réalisées à l'abbaye en 1960. Cependant, ce dossier ne contient pas de rapport de celles-ci, juste quelques plans. Le CRMH conserve également un dossier concernant le pavement de la galerie de cloître.

L'histoire de l'abbaye a fait l'objet d'une monographie du colonel Thil en 1928 et son temporel a été traité par Jean-Noël Deletang lors de sa maîtrise d'histoire. Elle a également fait l'objet d'un certain nombre d'articles de la part de Marcel Moreau.

C. Fondation, histoire générale

La date de fondation de l'abbaye varie selon les auteurs. Pour dom Piolin⁴⁶⁰ et L. Janaushek⁴⁶¹ elle fut fondée en 1128. Cela est d'ailleurs en accord avec un texte anonyme du XVIII^e siècle⁴⁶². Cependant, La Thaumassière⁴⁶³, l'auteur le plus ancien donne la date de 1145, et Louis Raynal⁴⁶⁴ celle de 1143. La date de 1145 correspondrait, d'après les premiers auteurs, à l'achèvement de

⁴⁶⁰ Cf. PIOLIN (dom), 1873.

⁴⁶¹ Cf. JANAUSCHEK (L.), 1877.

⁴⁶² Cf. ADC 9H1. Il semble assez difficile de se fier à ce texte qui mentionne le nom des moines envoyés par saint Bernard pour fonder l'abbaye 600 ans plus tôt. D'autant plus qu'il mentionne comme fondateur de l'abbaye un "André de Cluniac de Chauvigny personnage illustre tant pour ses vertus que par sa noble famille seigneur d'Issoudun et de Châteauroux Levroux et autres lieux..." Le premier André de Chauvigny que l'on rencontre comme seigneur d'Issoudun, le devient après son mariage avec la dernière héritière de la branche de Déols, Denise, en 1188.

⁴⁶³ Cf. LA THAUMASSIERE (G.T., de la), 1865.

⁴⁶⁴ Cf. RAYNAL (L.), 1844.

l'église. Cependant, en l'absence de toute charte de donation ou de fondation, il est probable qu'aucune certitude ne se fasse jour. La seule chose avérée est le fait que le pape Eugène III mentionne l'abbaye dans sa bulle de 1145.

En revanche, la plupart des auteurs sont d'accord pour accorder la fondation de l'abbaye à Radulphe ou Raoul seigneur d'Issoudun et de Mareuil. Celui-ci aurait fait sa demande à saint Bernard qui envoya une colonie directement de Clairvaux. Si l'on suit les affirmations du texte du XVIIIe siècle, une première fondation se serait faite dans un lieu nommé Saint Long⁴⁶⁵. Les moines en déménagèrent à cause de sa trop grande proximité avec la route. Il s'installèrent ensuite dans la forêt de Luc, mais durent encore se déplacer à cause "des eaux". Ils choisirent alors l'emplacement actuel. Ces différents déplacements sont possibles mais rien ne vient appuyer ou réfuter cette théorie. Ce qui est en revanche avéré, c'est que le site actuel de l'abbaye fut occupé à une période très ancienne, sans que les moines en soit forcément au courant : en 1920 trois tumulus de l'Age du fer ont été localisés dans la garenne de l'abbaye. Ils contenaient six squelettes et quelques objets de bronze. En 1867, les vestiges d'une villa gallo-romaine ont été mis au jour lors de la création du parc anglais⁴⁶⁶.

Ces différents déménagements, s'ils ont bien eu lieu, n'ont pas empêché l'église d'être suffisamment avancée pour que saint Bernard vienne la consacrer⁴⁶⁷. Il est probable que cette consécration, si elle eut lieu, se soit produite lors de son passage dans la région en 1145⁴⁶⁸.

En 1141, le monastère bénédictin de Bois d'Abert vient s'unir et s'agréger à la communauté naissante, ce qui lui apporte une certaine aisance. Celle-ci fut sans

⁴⁶⁵ On voit encore aujourd'hui un bois proche de l'abbaye, environ 500 m. au sud, qui porte encore le nom de bois du Saint-Long.

⁴⁶⁶ Cf. MOREAU (M.), hiver 1990.

⁴⁶⁷ Cf. THIL (col.), 1929. L'auteur avance la date de 1141 pour la venue de saint Bernard et la consécration de l'abbaye de La Prée.

⁴⁶⁸ Toujours en suivant les informations fournies par le texte du XVIIIe siècle, on apprend que lorsque Radulphe meurt en 1163, l'église n'est pas terminée. Elle ne le sera que par Guillaume second abbé de La Prée. Là encore se pose un problème. Si l'on suit la Gallia Christiana, le second abbé de La Prée s'appelle Giraud. Le premier Guillaume mentionné comme abbé l'est entre 1178 et 1184. Il n'est, d'ailleurs, que le cinquième abbé.

doute bien accueillie si, comme une copie d'E. Hubert l'indique, une lettre fut adressée à Louis VII pour lui demander son aide financière. Il apparaît que le patrimoine de l'abbaye se mit en place très doucement⁴⁶⁹. Avant 1178, aucune charte ne fait mention de donations, soit qu'elles aient été perdues, ou qu'elles n'aient pas existé. Très lentes jusqu'en 1190, les donations vont brusquement s'accélérer au début du XIIIe siècle et rester à un niveau élevé pendant toute la durée de ce siècle. Cela aboutira à la constitution de vingt-deux métairies auxquelles s'ajoutent nombre de prés, bois, maisons, vignes, moulins et rentes diverses.... Au point que l'abbaye se trouve être l'établissement cistercien le plus taxé du diocèse⁴⁷⁰. Dans les premiers temps les donations sont essentiellement proches de l'abbaye, mais on constate quand même une réelle volonté de cohérence. Ainsi, entre 1190 et 1214, les moines réussissent à contrôler l'Arnon sur 5 km en aval de l'abbaye et 10 km en amont sans interruption. Les moines possèdent le droit de pêche, la rivière et les berges. Passé cette date, ils ne chercheront pas à en obtenir plus dans ce domaine. Comme pour d'autres abbayes, les donateurs sont de toutes conditions. Les principaux bienfaiteurs sont d'abord les seigneurs d'Issoudun, puis, quand Raoul III meurt sans descendance, par le biais des alliances, la seigneurie passe d'abord à la famille de Chauvigny (1212), puis échoit à la famille de Saint-Palais, qui prend à son tour en charge l'abbaye (à partir de 1247). Celle-ci sera également soutenue par la famille de Culan, apparentée à celle de Saint-Palais.

C'est également en 1247 que les reliques de sainte Fauste et de saint Evilase sont transportées à La Prée, depuis leur monastère d'origine de Brivezac en Limousin⁴⁷¹. La présence de ces reliques entraîne un culte fervent ainsi que la pratique d'un pèlerinage annuel.

⁴⁶⁹ Les informations contenues dans ce paragraphe proviennent des travaux de J-N Deletang, tiré de son mémoire de maîtrise : DELETANG (J.N.), 1974.

⁴⁷⁰ L'abbaye de La Prée est imposée par Rome pour son tribut annuel à hauteur de 600 florins.

⁴⁷¹ Le transfert de ces reliques est surprenant. Elles partent d'un monastère bénédictin très éloigné pour arriver dans un monastère cistercien qui, en principe, évite autant que possible de devenir lieu de pèlerinage. De plus il existait nombre de monastères plus proches pour accueillir ces reliques. Doit-on voir dans ceci l'influence des "nouveaux" protecteurs de l'abbaye dont les origines et la fidélité vassalique les portaient plus vers le Limousin que le Berry ?

On ne connaît pas avec exactitude l'étendue des dégâts subis par l'abbaye pendant la Guerre de Cent Ans. Il semble qu'elle soit pillée et occupée par des routiers dont la tradition affirme qu'ils logèrent leurs chevaux dans l'église, leur donnant à manger dans les bénitiers, sur les autels ou encore les tombeaux.

Suite à cette occupation, l'abbaye obtiendra du roi Charles VII l'autorisation de se fortifier. Cette mise en défense se serait accomplie au moyen d'une longue enceinte qui venait englober les jardins et le verger et se prolongeait jusqu'aux canaux de dérivation de l'Arnon. Les ponts sont alors transformés en pont-levis, ce qui permettait d'isoler facilement l'abbaye.

Cette défense s'avérera efficace lors des Guerres de Religion qui allaient bientôt suivre la mise en place du système. Abritant une garnison de Ligueurs, le 3 août 1589, l'abbaye fut mise en état de siège. La petite garnison mit en échec les assaillants, capturant le commandant du groupe et une trentaine de gentilshommes⁴⁷². Cette victoire permettra à l'abbaye de se soustraire au sort peu enviable d'un certain nombre de ses consoeurs : elle ne fut ni pillée, ni brûlée, ni totalement détruite. Il n'en fut sans doute pas de même pour ses métairies. Elle fut également épargnée par les ravages durant la Fronde.

L'abbaye n'échappa cependant pas à tous les problèmes. Le passage à la commende eut les mêmes effets qu'ailleurs : limitation du nombre des moines qui passent de vingt-cinq environ à dix, séparation des biens en manses ce qui génère des conflits permanents avec l'abbé, ruine progressive des bâtiments. Ajoutons à cela les ravages des guerres dans les possessions de l'abbaye, le résultat est qu'elle est ruinée. Il faudra plusieurs décennies de procès et les efforts acharnés des prieurs pour redresser la situation. De plus, un incendie en 1638 ravagea le bâtiment sud.

Le retour de la prospérité à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle permit d'engager une grande campagne de travaux entre 1743 et 1759. Le bâtiment sud fut entièrement réaménagé, tout comme le bâtiment ouest qui vit la fermeture des arcades de l'aile de cloître pour transformer l'espace en cave et le

⁴⁷² Le commandant, le sire de Gamaches, est capturé blessé, un autre également blessé meurt le lendemain. Quant aux gentilshommes capturés leur nombre varie de 30 à 90 selon les auteurs.

montage d'un mur à l'aplomb de celle-ci pour "fabriquer" un grenier. Quant au bâtiment est, la salle capitulaire perd sa fonction primitive pour devenir une orangerie.

Lorsque la Révolution arrive, l'abbaye est devenue une agréable propriété où les moines vivent dans un certain raffinement. Elle est vendue le 5 mai 1791 à un marchand de biens qui la revend deux ans plus tard à un bourgeois parisien. Celui-ci la gardera jusqu'à sa mort en 1823. Entre temps, il fait démolir l'église et les trois ailes de cloîtres jugées inutiles. L'aile ouest y échappe grâce à sa transformation en cave. Les héritiers vendent l'abbaye à des industriels qui installent une fabrique de draps dans les communs qui sont, pour cette occasions, agrandis et surélevés avec les pierres provenant de la démolition de l'abbatiale. La propriété sera ensuite revendue à M. Depruneaux qui la restaurera pour en faire une luxueuse résidence campagnarde avec un parc à l'anglaise. Au gré des héritages elle parviendra dans les mains du général de Belfonds qui la cèdera en 1954 aux Petits Frères des Pauvres. Cette institution transformera l'abbaye en centre de repos pour personnes désargentées et seules. Elle servira également à accueillir des manifestations culturelles essentiellement en rapport avec la musique.

L'abbaye est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1958. Deux ans après, une campagne de fouilles est menée pour retrouver l'emprise des bâtiments détruits. Diverses campagnes de restaurations sont effectuées sous la direction des Bâtiments de France notamment en ce qui concerne la réfection des façades.

II. Analyse des structures conservées

A. L'église

Il reste, en partie caché dans un bosquet, un morceau du bras de transept nord. Le mur pignon nord mesure 5m. 12 et est épais de 64 cm. Les murs latéraux

est et ouest sont conservés sur une longueur de 1 m. 72 et se terminent par des piliers carrés de 70 cm de côté (Ill., fig. n° 1, p. 197).

Les murs sont construits en moellons grossiers de section relativement rectangulaire, disposés en assises irrégulières. Ces moellons sont de petit et moyen appareil. Les assises sont séparées par de larges couches de mortier beige assez clair, d'aspect sableux, assez friable avec quelques inclusions de gravillons. L'épaisseur du mortier est de 3-4 cm pour les couches les plus fines.

Les chaînages d'angle sont composés de pierres de taille de différentes formes et dimensions (carrées, rectangulaires, de moyen et grand appareil). Les piliers sont également de pierres de taille de section rectangulaire et de moyen appareil, très régulières.

Les pierres utilisées apparaissent de calcaire grisâtre, très abîmées par endroit. Les pierres de taille paraissent avoir plus souffert que les moellons.

Les piliers, au sud, paraissent se plaquer sur les murs latéraux. Ils reposent sur des bases en glacis de 29 cm. Les pierres de taille utilisées sont de moyen appareil séparées par un joint très fin, creusé, de 0,5 cm d'épaisseur. Ils sont surmontés d'une petite corniche carrée légèrement saillante.

Un enfeu vient s'appuyer contre le mur pignon de ce bras de transept nord (Ill., fig. n° 2, p. 197). A 91 cm au-dessus du sol, il est profond de 86 cm et long de 2 m. 66. De chaque côté, au ras de l'enfeu, on a bâti des murs en petits moellons, très proches dans leur structure des murs pignon et latéraux. Ces petits murs n'excèdent pas la hauteur de la structure qu'ils entourent.

Murs, piliers et enfeu sont couverts d'un arc surbaissé.

A 32 m. 06 au sud, on trouve d'autres vestiges de l'église contre le mur nord du bâtiment est (Ill., fig. n° 3, p. 198). Ces vestiges sont conservés sur une longueur de 23 m. 15.

Le mur, d'une longueur totale de 23 m. 15 environ, est entièrement enduit, ce qui ne permet pas une lecture de détail de son élévation. Il se présente cependant sous deux formes. Un gros premier tiers sud correspond au mur pignon du bâtiment est. Les deux tiers suivants coïncident avec un bâtiment construit dans le prolongement du bâtiment est. Cet espace comporte une particularité. Le dernier tiers, d'une longueur de 7m. 25, se trouve en saillie de 25 cm par rapport au tiers central. Cette partie en saillie est couverte d'un petit toit en tuile porté sur une corniche moulurée.

Sur la partie est du premier tiers de mur, on voit encore une baie de 3m. 05 de hauteur et 1m. 53 de largeur (Ill., fig. n° 4, p. 198). Elle s'ouvre à 1 m. 85 au-dessus du sol. Cette baie en plein cintre voit son tympan bouché sur une hauteur de 60 cm par un arc segmentaire et deux assises de petits moellons. A environ un mètre au-dessus de cette baie un oculus ovoïde est percé.

Ce tiers de mur en saillie comprend également un aménagement qui lui est propre. A 3 m. 65 de son extrémité ouest, une niche, comprise sous un arc en plein cintre est percée dans ce mur⁴⁷³. Cette niche est elle-même recoupée par une autre, carrée, située à droite en partie basse (Ill., fig. n° 5, p. 199). Les claveaux de l'arc comportent également des marques lapidaires profondément incisées⁴⁷⁴.

Deux supports verticaux, construits en pierres de taille de moyen appareil, sont encore présents sur le mur.

A l'ouest, il s'agit d'un gros pilier plat de 57 cm de largeur et 33 cm d'épaisseur, flanqué d'un pilier plus petit de chaque côté (Ill., fig. n° 4, p. 198). Chaque pilier conserve son chapiteau⁴⁷⁵ à feuilles d'eau. L'ensemble s'appuie sur un dossier. La partie gauche de ce dernier vient s'appuyer au ras de l'intrados du piédroit ouest de la baie.

A l'est, c'est une colonne engagée dans un dossier (Ill., fig. n° 6, p. 199). Elle est située immédiatement à gauche de la saillie du troisième tiers du mur. Les

⁴⁷³ L'arc est large de 1 m. 30 et haut d' 1 m. 19. La niche est profonde de 53, 5 cm.

⁴⁷⁴ Cf. Texte, IIIe Partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

⁴⁷⁵ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 49 à 51.

deux sont ornés de chapiteaux⁴⁷⁶ à feuilles d'eau. L'ensemble est monté sur une base très haute dont le ressaut est reproduit sur la partie saillante du mur.

B. Autels et sépultures

Le tombeau est celui de Gaucher de Passac, mort en 1422 (Ill., fig. n° 2, p. 197). Ce tombeau sous enfeu comprend une plate-forme sur laquelle repose le gisant du seigneur. Celui-ci, en armure, a la tête posée sur un petit oreiller rectangulaire. La statue est très abîmée, dans sa partie supérieure il manque le bras et une partie de l'épaule droite. La plus grande partie des cuisses et des jambes du gisant sont également absentes.

Le tombeau est compris sous un arc en plein cintre à double rouleau très fin, le rouleau intérieur retombe sur une colonnette, celui extérieur sur un petit pilier. Ces derniers sont prolongés par un pinacle. La partie supérieure du rouleau extérieur de l'arc est ornée de crochets entourant un fleuron. L'intrados du rouleau interne de l'arc est garni d'un réseau quintilobé. Chaque lobe est, à son tour, orné d'un remplage trilobé pour les trois lobes supérieurs et bilobé pour les deux inférieurs. Tous les écoinçons sont ornés de trèfles ou de quatrefeuilles. Au-dessus de l'arc, à l'arrière plan, on trouve une arcature composée d'arcs en lancette surmontés de rosaces à trois lobes.

Le mur composant le fond de l'enfeu était peint d'un décor représentant une danse macabre⁴⁷⁷. On n'en voit plus aujourd'hui qu'un squelette avec une faux. La scène était délimitée par un double trait vertical, relié en partie haute par une forme trilobée.

La pièce n° 1 conserve une dalle funéraire gravée, en place, au milieu de la pièce. On y voit un personnage bras croisés sur les hanches, vêtu d'une robe de moine et d'une sorte de chapeau. Il tient un bâton ou une crosse posé sur l'épaule droite. Il paraît se tenir sous un arc. L'inscription autour, tout comme le motif central, sont partiellement effacés.

⁴⁷⁶ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 52 à 54.

⁴⁷⁷ Cf. Annexe, II, A, 2, La Prée, p. 397.

On trouve également une dalle funéraire gravée, conservée contre le mur sud de la salle capitulaire (Ill., fig. n° 7, p. 200). Elle représente un moine en habit religieux plissé, mains jointes, avec une crosse appuyée au creux du bras droit. Ce personnage est tonsuré. Il se tient sous un décor architectural. Deux hauts pinacles entourent un gable orné de crochets entourant un fleuron. Ce gable est posé sur un arc brisé à réseau d'intrados trilobé. Dans les angles formés entre les pinacles et le gable on voit deux petites têtes d'ange. Cette dalle est celle d'Etienne II de Trécis, vingt-quatrième abbé de La Prée⁴⁷⁸, mort en 1306.

Il ne reste aucun autel encore en place dans l'église.

C. Le cloître

L'aile ouest du cloître a été conservée (Ill., fig. n° 8, p. 200). Elle est aujourd'hui englobée dans le bâtiment ouest. Elle est large de 3 m. 58 et composée de six travées. Celle de l'extrémité sud est murée dans toute sa largeur et sur les deux tiers de son épaisseur. On descend dans le cloître par trois marches situées dans la deuxième travée nord.

Le sol est recouvert de carreaux de terre rouge séparés en carrés par des dalles de pierre. Au niveau de la dernière arcade murée sud, le sol remonte par une série de cinq marches pour atteindre le niveau de sol intérieur du bâtiment ouest. Son pavement se fait alors par des carreaux de terre rouge d'une taille supérieure aux précédents et disposés en losange.

Les murs nord, sud et ouest sont entièrement enduits, ne laissant rien deviner de leur élévation. En revanche, tout le côté oriental est construit en pierres de taille de calcaire blanc jaune, très soigneusement ajustées, séparées par des joints de 2 à 3 cm d'épaisseur en moyenne.

Seul le piédroit d'une ouverture dans le mur nord a été laissé visible (Ill., fig. n° 9, p. 201). Celui-ci est composé de moellons assez bien équarris de forme

⁴⁷⁸ Cf. PIOLIN, 1873.

plus ou moins rectangulaire. A sa droite, on trouve une petite ouverture étroite, donnant sur l'extérieur, dont l'assise est en glacis très pentu.

Le mur ouest comporte trois portes. La première, située à 14m. 92 du mur nord donne accès à une petite pièce. La porte est en arc brisé, d'1m. 47 de large. Les angles des piédroits sont ébrasés, sauf les 15 premiers centimètres de la première pierre partant du sol. Cette petite pièce est aujourd'hui couverte d'un plafond en poutrelles métalliques plus ou moins bien enduites. Elle est limitée au nord et au sud par deux murs en moellons grossiers disposés en assises relativement régulières. Le mortier utilisé paraît marron terreux. Le sol est en terre battue.

Une deuxième porte permet d'accéder, par un escalier, à un ensemble de deux caves en enfilade. Celle où aboutit l'escalier forme une pièce quasiment carrée (4m. 43 x 4m.). Elle est séparée de la suivante par un mur épais d' 1m. 32 et communique avec elle par un étroit passage d'1m. 09 situé entre ce mur de séparation et le mur gouttereau ouest. La deuxième cave mesure 3m. 84 de large et 7m. 47 de long (Ill., fig. n° 10, p. 201). Ces caves sont voûtées d'un berceau en plein cintre posé très bas sur les murs : la hauteur sous voûte est d'à peine 2 m. Chacune est éclairée par deux soupiraux percés dans la base de la voûte et ouvrant au ras du sol. Le mur nord de cette cave comporte encore la trace de deux ouvertures rectangulaires aujourd'hui murées en moellons grossiers (Ill., fig. n° 11, p. 202). Murs et voûtes sont recouverts d'une couche d'enduit.

Une troisième porte sert à communiquer avec le bâtiment ouest. En vis-à-vis de cette dernière on en trouve une autre qui donne sur la terrasse du bâtiment sud (Ill., fig. n° 12, p. 202). De chaque côté de celle-ci on voit les piédroits d'une autre, plus large.

Le mur sud conserve un arc en plein cintre segmentaire porté sur des piédroits en moellons très réguliers (Ill., fig. n° 13, p. 203).

Chaque travée prend jour par une arcature placée sous un arc très large. Celles-ci, au ras du sol à l'est, sont placées sur un bahut de 71 cm de hauteur. Tous les arcs sont soulignés, sur leurs angles, par une petite moulure ronde. Chaque travée est épaulée, à l'extérieur, par un contrefort de 8 à 9 assises, monté sur une

base de 32 cm. Les contreforts, mesurant 33 cm x 44 cm, sont coiffés d'un chaperon assez pentu. Ces arcatures se présentent sous deux formes différentes.

La première au nord, large de 3 m. 29, présente trois arcs très légèrement brisés retombant sur deux colonnettes intermédiaires (Ill., doc. n° 5, p. 190). Celles-ci sont de doubles colonnettes jumelles surmontées de chapiteaux⁴⁷⁹. Au nord, la retombée se fait sur le mur. Les arcs sont surmontés de deux oculi placés dans les écoinçons.

Les cinq travées suivantes (celle murée incluse), larges de 4 m. 74, sont éclairées par une série de quatre arcs ; les deux centraux, plus hauts, sont en lancette, les deux extrêmes, plus larges sont brisés (Ill., doc. n° 6, p. 191). Tous ces arcs retombent également sur des colonnettes jumelles par l'intermédiaire de chapiteaux⁴⁸⁰. L'arcade murée donne l'impression que ses colonnettes et chapiteaux ont été refaits lors des restaurations. Celle la plus au sud a d'ailleurs disparu, il ne reste que sa base.

L'aile de cloître est voûtée sur croisée d'ogives quadripartites (Ill., fig. n° 14, p. 203). Celles-ci, de section rectangulaire, aux angles largement chanfreinés en cavet sont soulignées d'une moulure assez fine légèrement en amande. Chaque voûte est séparée de la suivante par un arc doubleau. Ogives et arcs retombent à l'est comme à l'ouest sur des culots⁴⁸¹.

Il est à noter que le mur ouest du bâtiment est conserve la trace de l'aile cloître qui le jouxtait. On y voit encore des traces d'accroche de voûte en plein cintre ou légèrement brisée retombant sans doute sur des culots étant donné le peu d'espace disponible entre les aménagements des ouvertures des pièces du bâtiment est. Une trace en V correspond sans doute à l'arrachement de claveaux.

⁴⁷⁹ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 35 et C, fiche n° 34.

⁴⁸⁰ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 56-61 ; B, fiches n° 30-34 ; C, fiches n° 30-33 ; D, fiches n° 45-55.

⁴⁸¹ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 62 à 77.

D. Le bâtiment est

Le bâtiment est mesure 33m. 82 sur son côté ouest. Conservé dans son intégralité, il présente deux aspects totalement différents, suivant qu'on le regarde à l'est ou à l'ouest. En effet, sa face est présente tous les aspects d'une demeure de plaisance, avec de nombreuses ouvertures régulièrement espacées, scandées au rez-de-chaussée de deux portes (Ill., fig. n° 15, p. 204). En revanche, sa face ouest conserve une partie des aménagements médiévaux, intercalés au premier étage d'aménagements plus récents (Ill., fig. n° 16, p. 204 et n° 17, p. 205). Les murs des deux côtés sont enduits, ne laissant pas deviner les structures qu'ils recouvrent. Néanmoins, du côté ouest, les restaurateurs ont pris soin de laisser visible une partie des éléments bâtis. C'est ainsi que l'on peut dire que le mur de ce côté était, dans sa moitié nord, en moellons de section rectangulaire, bien équarris et disposés régulièrement. Ensuite les moellons sont de petit et moyen appareil, plus ou moins bien équarris et de section majoritairement rectangulaire. Seuls les supports, voûtes et ouvertures sont construits en pierres de taille. Le mortier utilisé, en joints d'environ un centimètre d'épaisseur, est de couleur beige rosé, très compact et d'aspect sableux.

Le bâtiment est couvert d'un toit en bâtière, fait de tuiles, supporté par une corniche moulurée. Quatre conduits de cheminée sont visibles sur la pente est de ce toit.

1. Le rez-de-chaussée⁴⁸² (Ill., doc. n°7, p. 192 et n° 8, p. 193)

a. La pièce n° 25-26

Il s'agit d'une longue pièce de 15m. 71 de longueur et de 3m 59 de largeur. Elle est divisée en quatre travées (Ill., fig. n° 18, p. 205).

On y accède par une porte d'1m. 88 de largeur extérieure, 2m. 23 à l'intérieur, et de 2m. 49 de haut. Ses pénétrations, fortement ébrasés, supportent un

⁴⁸² Un plan reprend toute la disposition intérieure des pièces à l'heure actuelle. Pour plus de facilité, la numérotation des pièces de ce document sera conservée ici.

arc segmentaire et conservent la trace d'une marque lapidaire. On en trouve un certain nombre d'autres réparties sur les pierres de taille des supports de la pièce⁴⁸³.

Le sol est dallé et conserve une humidité résiduelle.

Les murs sont faits de moellons de section rectangulaire, de moyen appareil et plutôt bien équarris. Dans les deux premières travées occidentales, le mortier apparaît fait de terre marron assez foncée avec des inclusions de petits cailloux. Dans les deux travées suivantes, le mortier employé, également de terre, semble marron beaucoup plus clair. Il comporte des inclusions de fins graviers, voire de gravillons. Quant aux différents bouchages constatés, le mortier utilisé apparaît rosé, d'aspect sableux et très friable.

Cette pièce est munie de plusieurs ouvertures. Dans la troisième travée, du côté sud, une porte rectangulaire permet de communiquer avec la pièce adjacente n° 24 (Ill., fig. n° 19, p. 206). Elle est large de 98 cm et haute de 2m. avec un seuil de 13 cm. Son linteau est cimenté. De chaque côté, un trait de sabre prolonge ses piédroits jusqu'à un linteau de bois situé une soixantaine de centimètres au-dessus. L'espace entre les deux linteaux est bouché par quatre assises de moellons aux joints de ciment.

Une autre porte se présente également sur le mur est (Ill., fig. n° 20, p. 206). Elle est placée sous un arc en plein cintre dont les pierres de taille utilisées pour les piédroits paraissent plus récentes que celles utilisées pour l'arc. Ces dernières conservent d'ailleurs les traces d'un numérotage moderne. Au-dessus de cette porte, deux traits de sabre encadrent un bouchage en moellons de petit appareil. Celui-ci se prolonge sur toute la hauteur du mur.

Dans la quatrième travée du côté sud, une grande baie a été percée. Dans les deuxième et troisième travées, du côté nord, on trouve également deux baies bouchées. La première, d'environ 2m. de hauteur se trouve à 93 cm au-dessus du sol. Elle a conservé son piédroit est ainsi que quelques claveaux de son arc. La

⁴⁸³ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

seconde, centrée sous la voûte a conservé ses piédroits et son arc surbaissé. Elle se trouve également à 93 cm au-dessus du sol et est large d' 1m. 17. Elle est un peu moins haute que sa voisine.

Un aménagement particulier se voit dans cette pièce. La voûte de la deuxième travée est coupée en son milieu par un arc brisé de la largeur de la pièce et qui prend appui dans les murs latéraux. Cet arc supporte un escalier dont la base se trouve ainsi à 2m. 13 au-dessus du sol. Cet escalier se trouve placé dans le prolongement de la baie décrite dans la partie consacrée à l'église (Ill., fig. n° 21, p. 207).

Autre aménagement visible sur le mur nord, dans la quatrième travée, une ouverture rectangulaire ou carrée, excentrée à l'ouest de cette travée. Située à 1m. 73 au-dessus du sol elle mesure 90 cm de large et environ 87 cm de hauteur. On distingue de cette dernière les piédroits et le linteau assez fin. Cette ouverture est bouchée en petits moellons.

Dans la première travée, sur le mur nord, une petite porte donne accès à un placard.

La hauteur sous voûtes est de 4m. 77. Elles se composent de voûtes d'arêtes retombant sur de petits culots de pierres de formes différentes.

b. La pièce n° 27

Celle-ci a son mur nord dans l'alignement du mur de l'église. Cette prolongation du bâtiment est longue de 10m. 95 et large de 5m. 21 (Ill., fig. n° 22, p. 207).

Elle communique avec la pièce n° 25-26 par la porte commune à leurs murs est et ouest. Cette pièce possède également trois portes-fenêtres rectangulaires étroites et hautes.

Sur son mur est et dans l'alignement du mur nord, on voit un pilastre en pierres de taille régulières. Celui-ci, monté sur une base haute dont il est séparé par un ressaut à glacis, voit ce dernier se poursuivre sur 67 cm sur le mur de façade à sa gauche.

c. La pièce n° 24

Il s'agit d'une vaste pièce rectangulaire d'environ 13m 75. de longueur sur 9m. 25 de largeur. Elle est divisée en deux vaisseaux de chacun trois travées (Ill., fig. n° 23, p. 208).

On entre dans la pièce n° 24 par un arc brisé d'1m. 91 de large, aux angles ornés d'une petite moulure ronde (Ill., fig. n° 16, p. 204). Cet arc est précédé de trois rouleaux formant voussures également ornés d'une moulure ronde. Ces derniers s'arrêtent environ 90 cm au-dessus du sol. L'espacement entre les arcs les plus extérieurs est de 4m 06, donnant un aspect fortement ébrasé à cette ouverture.

Le sol est recouvert de carreaux de terre cuite d'un rouge assez pâle, formant des motifs géométriques au centre desquels on trouve un carreau de couleur noire.

Les murs de cette pièce sont totalement enduits, ne laissant pas deviner la composition des élévations. Cependant, sur le mur est, de petites parties d'enduit ont disparu, qui laissent deviner un mur en moellons de petit appareil, assez mal équarris et pris dans un mortier terreux avec inclusions de graviers et de sable qui le rend assez friable.

De l'extérieur, quand on regarde par les fenêtres de la façade est, on s'aperçoit qu'à cet endroit, la fenêtre vient s'appuyer sur le mur préexistant.

De chaque côté de l'entrée, à l'ouest, écartées de cette ouverture d'une trentaine de centimètres, on trouve deux larges baies en arc brisé de 4m. 91 au nord et 4m. 11 au sud. Ces baies comprennent chacune deux arcs brisés géminés

d'environ 1m. 45 de large, aux angles ornés d'une petite moulure ronde, reposant par l'intermédiaire de chapiteaux⁴⁸⁴ sur deux colonnettes jumelles. L'ensemble repose sur un bahut de 91 cm de hauteur et presque un mètre dans sa plus grande largeur.

L'ensemble des pierres de taille qui composent ces ouvertures conservent soit des traces de layage, soit des marques lapidaires, voire les deux.

Il semble qu'il ait existé d'autres ouvertures sur le mur est (Ill., fig. n° 24, p. 208). Positionnées dans les travées centrale et sud, elles ne sont pas centrées. Elles sont larges (1m. 73 et 2m. 06) et rectangulaires. Elles sont aujourd'hui bouchées par des plaques de plâtre. Depuis l'est, on voit, derrière les deux fenêtres correspondant à cette pièce, son mur oriental.

Enfin on retrouve la porte communiquant avec la pièce n° 25-26 tout contre l'angle nord-est de la pièce.

La pièce conserve un aménagement qui lui est propre. En effet, sur les quatre côtés, on voit encore trois gradins de pierre, en moellons de petit appareil⁴⁸⁵. La taille de chaque gradin est inférieure, en moyenne, de sept centimètres à celui qui le surmonte. Les gradins supérieurs mesurent environ 52 cm. La hauteur de l'emmarchement varie de 23 à 27 cm. Les gradins disposés contre le mur est sont plus étroits que les autres. Il n'y a qu'un centimètre de différence entre le gradin supérieur de 45 cm et le second, et dix centimètres avec le troisième.

La pièce est divisée en vaisseaux et travées par deux colonnes cannelées, à huit larges cannelures. Celles-ci sont composées de deux tambours, le premier de 22 cm et le suivant d'1m. 68. Les bases, de 14 cm, affectent la même forme que les colonnes qui les surmontent. Elles conservent la trace d'enduit rouge, rose et blanc. Chacune supporte, par l'intermédiaire d'un petit chapiteau totalement lisse⁴⁸⁶, les retombées de quatre arcs doubleaux. Ceux-ci sont positionnés entre chaque travée et chaque vaisseau. Ces arcs, en plein cintre, sont de section

⁴⁸⁴ Cf. Annexe, I, A, fiche n° 55.

⁴⁸⁵ On trouve également cette disposition, mais plus simple puisqu'il s'agit d'un gradin unique, dans les abbayes de Sénanque, du Thoronet, de Silvacane, Fontfroide ou encore Obazine...

⁴⁸⁶ Cf. Annexe, I, E, fiche n° 11.

rectangulaire, aux angles chanfreinés en cavet, soulignés d'une moulure ronde (Ill., fig. n° 25, p. 209, arc de gauche). Ils retombent sur les murs sur des culots coudés de même forme⁴⁸⁷. Ils conservent tous des traces de peinture rouge, jaune et verte, en plus ou moins grande quantité.

Trois arcs diffèrent des précédents. D'une part, les deux arcs séparant les trois travées du vaisseau est ont leurs intrados simplement amincis pour former un arrondi (Ill., fig. n° 25, p. 209, arc de droite). D'autre part, il s'agit de celui séparant les vaisseaux est et ouest, dans la troisième travée sud (Ill., fig. n° 25, p. 209, arc central). Le sommier reposant sur la colonne est semblable aux autres, mais tous les autres claveaux sont de section rectangulaire dont l'intrados est fortement aminci jusqu'à obtenir un profil en amande⁴⁸⁸. Cet arc est également le seul à retomber non pas sur un culot mais sur un épais pilastre. Son culot se trouve d'ailleurs transféré dans l'angle sud-est de la pièce.

Les six voûtes de cette pièce sont faites d'arêtes. Les voûtains, recouverts d'enduit blanc, présentent encore, pour certains, un décor de petites feuilles jaunes ou de motifs végétaux jaunes et rouges sur les arêtes (Ill., fig. n° 26, p. 209).

d. La pièce n° 21-22-23

Celle-ci se présente en L. La branche orientée nord-sud du L est longue 5m. 89 et large de 3m. 04. Elle est précédée d'une avant-pièce (n° 21), de même largeur et d'une longueur de 3m. 45, entièrement refaite et recouverte de plaques de plâtre, dans laquelle, outre un petit couloir d'1m. 33, on a aménagé des sanitaires (Ill., fig. n° 27, p. 210).

La branche du L orientée est-ouest mesure 5m. 31 de longueur pour 2m. 01 de largeur.

Les deux parties de la pièce ont un sol recouvert en petits carreaux de terre cuite

⁴⁸⁷ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 61.

⁴⁸⁸ On retrouve ces deux formes de claveaux à Preuilley et à Buillon, dans le dernier tiers ou dernier quart du XIIe siècle.

La partie horizontale de la pièce (n° 22) présente des murs alternant pierres de taille assez grossières et moellons de petit appareil sur les côtés nord et ouest, moellons de petit et moyen appareil sur le côté est (Ill., fig. n° 28, p. 210). Les murs nord, est et ouest sont recouverts sur leur tiers supérieur de plaques de plâtre. Le mur nord, au niveau de la jonction entre les deux parties de la pièce, est recouvert d'un enduit épais, de couleur ocre jaune décoré d'une bande rouge à sa base.

L'angle sud-est, juste avant la cloison de l'avant-pièce, est réalisé en briques.

L'angle nord-est de la pièce, là où se fait la communication avec la pièce n° 23, ne présente pas de chaînage d'angle, mais juste un empilement de petits moellons assez réguliers.

Enfin, le mur nord ne paraît pas en liaison avec le mur ouest, mais simplement en appui dessus.

Le mortier utilisé est composé essentiellement de terre ocre sans inclusion et qui se trouve être relativement friable. On trouve cependant, par endroit, un mortier de terre plus foncée.

Les pierres de taille portent des traces de layage droit puis oblique.

Trois baies sont présentes sur le mur ouest. Deux petites baies rectangulaires géminées, aux angles chanfreinés sur les quatre côtés à l'extérieur, montées sur de hautes allèges, contribuent à éclairer l'une l'avant-pièce, l'autre la première partie de la pièce (Ill., fig. n° 17, p. 205). En effet, le mur de cloison entre ces deux espaces vient s'appuyer entre les deux baies. L'embrasure des baies, sur toute la hauteur de la salle, est aujourd'hui rectiligne. Elle devait être à l'origine ébrasée comme le montre le "collage" de pierres que l'on voit nettement à cet endroit (Ill., fig. n° 29, p. 211).

La troisième d'une largeur extérieure d'1m. 91 et intérieure de 2m. 11 est éloignée d'1m 60 de celle éclairant la pièce précédente. A l'extérieur l'angle de son piédroit nord est chanfreiné sur la plus grande partie de sa hauteur. Cette baie est située dans l'axe de la branche verticale de la pièce.

Cette première partie, équipée d'un évier de pierre, sert d'atelier et de salle de stockage.

La partie verticale de la pièce (n° 23), moins large, se présente sous la forme d'un petit couloir d'1m. 42 de long, terminé par un arc, au-delà duquel la pièce s'élargit un peu (Ill., fig. n° 30, p. 211).

Cette partie rectangulaire du L a ses murs recouverts de plâtre. Par endroits, celui-ci est tombé, laissant voir des murs en petits moellons grossiers noyés dans un mortier de terre ocre à fines inclusions de gravillons.

La pièce comprend deux ouvertures. L'une, sur le mur sud, communique avec la pièce suivante mais est aujourd'hui bouchée par un ensemble de matériel des deux côtés.

L'autre ouverture, sur le mur est correspond à une des fenêtres que l'on voit sur cette façade. Une sorte de contrefort vient s'appuyer contre le mur nord et empiète partiellement devant cette fenêtre (Ill., fig. n° 31, p. 212).

Cet espace comprend un autre aménagement particulier. Il s'agit de l'arc rampant se trouvant à l'entrée de la pièce (Ill., fig. n° 32, p. 212). Il est posé sur des piédroits en pierres de taille qui semblent engagés dans les murs latéraux. La hauteur sous arc est de 2m. 15. Dans l'épaisseur du mur au-dessus de celui-ci, on a aménagé un grand placard.

e. La pièce n° 19

Cette pièce est large de 3m. 36 et longue de 9m. 80 environ.

Elle sert aujourd'hui de couloir intermédiaire entre les deux ailes de bâtiment. Elle ouvre, du côté ouest par deux portes rectangulaires géminées, dont les piédroits reposent sur des bases hautes mais peu saillantes, le glacis étant peu large. Les angles des piédroits et linteaux sont chanfreinés. En vis-à-vis de ces portes, sur le mur est, elle est éclairée par une porte-fenêtre. Son mur sud conserve

deux portes donnant dans le bâtiment adjacent et sur le mur nord, une autre porte permet d'accéder à la pièce n° 5

f. La pièce n° 20

Cette pièce est placée dans l'espace intérieur du L de la pièce n° 3. Elle sert aujourd'hui de salle de stockage et est difficilement accessible. Elle paraît avoir été entièrement plâtrée.

g. La pièce n° 18

Celle-ci occupe toute la partie en saillie sur la façade sud du bâtiment sud. Il s'agit d'une grande pièce à vivre dont tous les murs ont été enduits, ne laissant filtrer aucune indication.

2. Le premier étage

Cet étage est subdivisé en deux parties : à l'est les chambres, à l'ouest un vaste couloir qui les dessert (Ill., fig. n° 33, p. 213). Ce couloir est éclairé par cinq fenêtres rectangulaires réparties sur toute la longueur de la façade. A l'extérieur, intercalées entre les fenêtres précédentes et beaucoup plus basses, se trouvent de petites baies rectangulaires étroites et hautes, aux angles largement chanfreinés. Au nombre de six, elles s'intercalent par une ou deux entre les fenêtres et sont aujourd'hui bouchées. Une septième ouverture est présente sur le mur, proche de l'angle formé avec le bâtiment sud. Située au même niveau que les précédentes, elle est cependant beaucoup plus large.

Six portes ouvrent sur le couloir et correspondent aux pièces d'habitation.

Le plafond est formé de petites poutres en bois apparentes.

E. Le bâtiment sud

Le bâtiment sud mesure 39m. 05 de longueur sur sa face sud et 27m. 95 sur sa face nord (Ill., fig. n° 34, p. 213).

Le mur sud du bâtiment sud est entièrement enduit (Ill., fig. n° 35, p. 214). Le rez-de-chaussée et le premier étage sont séparés par deux cordons de pierre horizontaux délimitant un espace central lui-même scindé en tronçons réguliers par des cordons de pierre verticaux.

Les chaînages d'angle sont en pierres de taille. Un ressaut de 65 à 70 cm de hauteur règne sur l'ensemble de cette façade sud.

Le bâtiment est, d'une largeur de 12m. 10, fait saillie de 2m. 07 sur la façade sud du bâtiment sud. Cet espace est éclairé de trois fenêtres rectangulaires au rez-de-chaussée et autant à l'étage, parfaitement à l'aplomb les unes des autres.

La façade sud du bâtiment sud comporte une grande porte centrale encadrée de deux pilastres. Elle est entourée, à l'est par trois fenêtres rectangulaires et à l'ouest par cinq autres de même type. Le premier étage en comprend neuf autres semblables à l'aplomb des ouvertures précédentes.

Sur le mur nord, à l'extérieur, on voit encore, contre l'angle des bâtiments est et sud, la trace d'un arc en plein cintre ou segmentaire, d'1m. 68 de largeur et d'1m 95 de hauteur. Son piédroit ouest paraît avoir disparu lors de la mise en place de la porte-fenêtre.

Les fenêtres sont au nombre de six. Grandes et hautes, de forme rectangulaire, aux angles chanfreinés, elles imitent les doubles portes présentes au sud de la façade ouest du bâtiment est. Les deux centrales sont rapprochées, alors que les autres sont régulièrement espacées sur la façade.

Devant le bâtiment se trouve une terrasse de 5m. 11 de largeur. Surélevée de 43 à 63 cm par rapport au niveau de la cour, on y accède par un escalier de deux marches. Celui-ci est interrompu à plusieurs reprises par un muret bas de 97, 5 cm de largeur, formant ainsi plusieurs escaliers.

La partition intérieure du bâtiment détermine plusieurs pièces reliées entre elles par un étroit couloir le long de la façade nord (pièces n° 9 à 16). Quatre pièces plus petites occupent une grande moitié ouest du bâtiment, l'autre "moitié" étant occupée par une grande pièce et par l'escalier. Tous les murs sont recouverts d'enduit.

Au premier étage, sept fenêtres rectangulaires rythment régulièrement la façade. Celle la plus à l'est ressemble plus, par ses dimensions, à une porte-fenêtre. Toutes ces ouvertures éclairent un couloir desservant les chambres situées à cet étage (Ill., fig. n° 36, p. 214).

Le bâtiment est couvert d'un toit en bâtière fait de tuiles, porté par une corniche simple. Trois lucarnes éclairent les combles au nord, une seule au sud. Cette dernière, dans l'alignement de la porte, est surmontée d'un fronton et encadrée de volutes à sa base. Les trois lucarnes du nord sont munies de pinacles pour celle centrale et d'un épi de faitage pour les deux autres. Cinq conduits de cheminée émergent de la toiture sur le pan sud.

F. Le bâtiment ouest

Sur sa face est (Ill., fig. n° 8, p. 200), ce bâtiment présente une longueur de 39m. 17 et 47m. 85 sur sa face ouest. Il y présente la même ordonnance classique que celle que l'on trouve sur les faces est du bâtiment est et sud du bâtiment sud (Ill., fig. n° 37, p. 215).

Le premier étage et le rez-de-chaussée sont séparés par un espace compris entre deux bandeaux de pierre. Cet espace est scandé par d'autres bandeaux semblables disposés verticalement.

Au rez-de-chaussée, l'espace est rythmé par trois portes. La plus méridionale est encadrée de deux pilastres et surmontée d'un fronton. Les deux autres sont de la même forme que les fenêtres. Celles-ci sont disposées à raison de deux entre chaque porte et une à droite de la porte principale. Portes et fenêtres correspondent à un ensemble de pièces et de bureaux en enfilade.

Au premier étage, huit fenêtres de même type sont parfaitement alignées sur les ouvertures du rez-de-chaussée. Là encore, l'étage se présente de la même façon que dans les bâtiments précédents : un large couloir desservant des chambres.

Du côté est, une double porte rectangulaire permet d'accéder à la terrasse. Elle est de même type que celle qui lui fait face sur le bâtiment est. La septième arcade du cloître, qui est murée, n'est visible que sur un peu plus de la moitié de sa largeur. Elle disparaît ensuite sous l'enduit.

Au premier étage, une grande porte-fenêtre, décalée par rapport à la double porte au-dessous, se voit sur le côté sud de la face est du bâtiment ouest. Sur le reste du mur, on voit cinq fenêtres régulièrement espacées sur le mur. Les deux au sud sont alignées sur les arcades, les deux suivantes sont décalées et la dernière se trouve au-dessus de la partie du cloître où il n'y a pas d'arcade.

La même corniche simple que sur les autres bâtiments supporte un toit en bâtière fait de tuiles. Quatre lucarnes éclairent les combles. Les deux centrales sont flanquées de pinacles, les deux extrêmes sont ornées de fleurons. Quatre conduits de cheminée sortent du toit sur son versant ouest.

G. Les aménagements hydrauliques

Les aménagements hydrauliques sont encore visibles quand on arrive sur le site de l'abbaye. Celle-ci est implantée à 250 m de la route qui passe au sud et en est séparée par un espace planté d'arbres. Le Nahon coupe cette route au sud-ouest et vient longer les bâtiments des communs à une cinquantaine de mètres à l'ouest de ceux-ci. Tout le long de ce cours d'eau la rive est aménagée et plantée d'arbres. Une dérivation de la rivière a été mise en place à près de 900m. au sud de l'abbaye. Elle longe le bois de Saint-Long, passe sous la route et rejoint le moulin de La Prée qui se trouve à l'entrée de l'enceinte de l'abbaye. Cette dérivation bifurque vers la gauche pour rejoindre le Nahon à environ 80m. après l'entrée et

est enjambée par un pont construit sur le chemin d'accès. Un autre canal, aujourd'hui asséché, longe les bâtiments de l'abbaye au sud et est enjambé par deux ponts. Il devait vraisemblablement être alimenté par une conduite partant du bief précédemment décrit (Ill., doc. n° 9, p. 194).

La seule autre trace des aménagements hydrauliques connus à ce jour est le puits qui se trouve dans la cour centrale de l'abbaye. Celui-ci se trouve d'ailleurs dans l'alignement d'un autre situé dans les bosquets au nord des bâtiments (Ill., fig. n° 38, p. 215).

III. Suppositions quant à l'état ancien

A. L'église

Les quelques vestiges conservés de l'église ne nous apportent qu'assez peu d'éléments pour tenter de la restituer. De plus, les textes anciens sont quasiment muets à son sujet. Enfin, le plan effectué après la deuxième campagne de fouilles (Ill., doc. n° 10, p. 195), n'étant accompagné d'aucun texte explicatif, ne permet pas de différencier ce qui a été effectivement retrouvé de ce qui a été restitué. L'auteur parlant de plan hypothétique, la totalité des murs ne devaient plus être en place.

On peut cependant risquer quelques conjectures, telle que la longueur totale de l'édifice qui devait être comprise entre 55 et 60 m.

Le seul texte qui nous parle de l'édifice date de 1743⁴⁸⁹ et nous informe que l'ancienne entrée de l'église, qui était en saillie, a été démolie. Il s'agit vraisemblablement du porche. Maintenant, rien ne nous permet de préjuger de sa forme. Le plan des fouilles le restitue comme étant moins large que la nef. S'agit-il d'une hypothèse basée sur des vestiges retrouvés, ou bien d'une simple hypothèse de l'auteur ? Rien ne permet de le dire.

⁴⁸⁹ Cf. ADI, H 383.

A propos de la nef, on n'a aucun renseignement. Le plan des fouilles la restitue sous la forme d'une nef à trois vaisseaux et cinq travées. Là encore il n'est pas possible de distinguer entre vérité et hypothèses. Tout ce qu'il est possible de dire est qu'elle mesurait probablement un peu plus de 31m. de longueur⁴⁹⁰. La partition de la nef en trois vaisseaux est probable. En revanche, si elle ne comprenait que cinq travées, celles-ci étaient relativement grande (6m. 30). On peut donc envisager qu'il y en ait eu une ou deux supplémentaires.

Le transept est aujourd'hui inexistant. Cependant, la présence de l'enfeu ainsi que le mur pignon du bâtiment est permet d'en déterminer la largeur. Celle-ci était d'environ 32m.

La façade ouest du bâtiment est se trouve être encore en place depuis sa création. On peut donc la prendre comme point de départ ouest du bras de transept. La première pile accolée à la baie de l'escalier de nuit indique le positionnement dans le bras de transept. La présence d'une niche après la colonne engagée indique également que l'on se trouve dans un autre espace que le transept. Ceci permet donc de déterminer la largeur de ce dernier, soit 15m. 90. La trace qui apparaît sous l'enduit du mur (Ill., fig. n° 3, p. 198) pourrait fort bien être celle d'une porte donnant accès dans la sacristie. On a la trace d'une ouverture bouchée dans la troisième travée de celle-ci, elle aurait alors été nantie de quelques marches pour rattraper les niveaux.

En comparant la différence de longueur entre les bâtiments est et ouest on peut déduire à peu près la taille de l'aile de cloître et donc celle du retrait du bras de transept, soit un peu plus de 5m.

Ceci permet également d'envisager que ce retrait équivaille à peu près à la largeur d'une chapelle. Celles-ci, probablement au nombre de quatre, à raison de deux par bras de transept, laissent alors l'espace pour un chevet d'une largeur d'environ 12 m.

On voit encore le mur sud de la chapelle sud du bras de transept sud. La colonne engagée correspond sans doute à la retombée de l'arc d'entrée de la

⁴⁹⁰ Si l'on ajoute la distance entre les bâtiments est et ouest tels qu'ils existent plus la largeur de l'aile de cloître, on obtient une dimension de 31m. 53.

chapelle. Ceci renforcé par la présence des deux niches dans le mur. Celle sous l'arc en plein cintre ayant fort bien pu abriter à l'origine un lavabo. Cette niche, située à 3m. 65 de la colonne, se trouve probablement assez près du mur gouttereau est de la chapelle. On peut donc envisager une chapelle d'une profondeur d'environ 4m. 50 ou 5m.

On a donc l'impression d'être devant le plan assez classique d'une abbatale cistercienne, si ce n'est la grande largeur du transept ainsi que la position centrale de l'escalier de nuit, habituellement disposé dans un des angles ouest du transept. Peut-être doit-on voir dans cet aménagement la présence d'une chapelle supplémentaire sur le côté ouest du bras de transept sud⁴⁹¹; mais il n'est pas possible de dire si la symétrie était respectée sur le bras de transept nord, et aucune preuve ne vient étayer cette hypothèse.

Un texte de 1777⁴⁹² donne quelques indications sur les autels présents dans l'église. Parlant des lavabos, il mentionne ceux présents aux quatre autels. Il donne un peu plus de détails en mentionnant la présence d'une chapelle dédiée à tous les saints, une à saint Bernard, une à saint Ruffe, en plus du maître autel. Il ne donne malheureusement pas d'autres précisions sur leur localisation. Il n'est fait aucune mention d'un autel sur le côté ouest du bras de transept.

Comme dans toutes les autres abbayes du diocèse, la fonction funéraire a été sollicitée de la part de personnes laïques, de toutes conditions, seigneurs, marchands ou travailleurs de la terre. Un certain nombre d'entre eux ont eu accès aux édifices de l'abbaye pour en faire leur dernière demeure. Ainsi, Mathilde de Bommiers fut enterrée dans l'abbaye sans autre précision, en 1268 ; Etienne marchand de Mareuil élit sa sépulture en la chapelle de la Porte ; ou encore Etienne de Saint-Palais, qui a également élu sépulture dans l'église et y fonda une vicairie perpétuelle. Sans oublier Gaucher de Passac, seigneur de la Croisette mort en 1422, dont le tombeau est encore visible aujourd'hui.

⁴⁹¹ Cette disposition se retrouve, de façon souvent plus étoffée, à Cîteaux, Pontigny, La Cour-Dieu, Fontainejean ou encore Preuilly.

⁴⁹² Cf. ADI H 408.

Les abbés ont plutôt choisi la salle capitulaire comme Etienne Ier en 1220, ou le cloître pour Etienne II en 1306, à la porte de la salle capitulaire. Quant à Radulphe, premier abbé, il se trouvait dans le cloître près de la porte de l'église. Un autre abbé fut enterré dans l'abbaye, sans que l'on précise le lieu. Il s'agit du cardinal de Prie, abbé de la Prée entre 1515 et 1519. Son titre de cardinal lui donne la possibilité d'être dans l'église.

B. Le cloître

L'aile de cloître restante montre deux périodes de construction successives, sans doute consécutives. C'est ce que l'on peut déduire de la présence de deux types d'arcatures. Si l'on considère le même procédé qu'à Noirlac, on peut fort bien imaginer que l'aile nord devait présenter des arcatures semblables à celle que l'on voit sur la première travée nord de l'aile ouest. L'aile nord se trouvant alors antérieure à l'aile ouest. La trace de voûtement laissée visible par l'enduit des restaurateurs sur le mur est du bâtiment ouest va également dans le sens d'une aile est antérieure à l'aile sud. On ne peut malheureusement rien déduire d'autre en l'absence de vestiges plus importants, pas plus qu'on ne peut avoir de certitudes.

La trace de piédroit présente sur le mur nord de l'aile de cloître pourrait fort bien correspondre à la porte des convers donnant dans la nef de l'église.

C. Le bâtiment est

La sacristie dans sa forme originelle se trouvait être de la même dimension que le transept auquel elle était jointe. Le fait que la porte de jonction entre les deux se trouve après l'escalier de nuit tendrait à indiquer que ce premier espace pouvait servir d'armarium, séparé des suivants par une simple cloison voire par rien. Le placard présent dans la première pièce pourrait d'ailleurs être une réminiscence de l'armoire de rangement des livres⁴⁹³.

La sacristie était éclairée par une baie assez large, ouverte dans son mur gouttereau est, dont on voit encore la trace murée aujourd'hui. La voûte actuelle

⁴⁹³ L'utilisation des premières travées de la sacristie comme armarium se trouve également, entre autres, dans les abbayes des Echarlis, de Beaulieu, du Val-Notre-Dame, de Vaucelle...

n'est peut-être pas celle prévue à l'origine, en effet, elle semble se positionner devant la partie supérieure de la baie, à moins que celle-ci n'ait été enlevée pour une raison inconnue.

La salle capitulaire paraît être restée assez proche de son état primitif, avec les gradins permettant aux moines de s'asseoir pour suivre le chapitre. Cette disposition a souvent disparu dans les édifices conservés.

La présence de trois formes de claveaux différents dans cet espace semble indiquer différents essais au cours d'une même construction. Cependant, tous les sommiers sont de la même forme, correspondant à la plus récente. A-t-on alors seulement l'utilisation de claveaux déjà taillés avant le changement de parti qui se manifeste ensuite ? Ceci pourrait peut-être expliquer leur positionnement dans l'angle le plus reculé de la pièce où ils se voient moins.

Les fenêtres percées dans le mur est sont sans doute contemporaines de la transformation de la salle capitulaires en orangerie au XVIII^e siècle.

La répartition des pièces dans l'espace restant du bâtiment est ne paraît plus très conforme à ce qu'elle était lors de sa construction. Il n'y a plus guère que le mur séparant les pièces 23 et 20 qui ait été conservé. Celui-ci se prolongeait d'ailleurs jusqu'au mur gouttereau ouest, ce qui explique l'absence de chaînage d'angle constaté sur ce mur et l'empilement de moellons pour faire un arrêt rectiligne.

Les piédroits de l'arc font saillie sur le mur de 30 cm en moyenne. Un aménagement ultérieur a sans doute fait plaquer un mur dans l'alignement du piédroit nord, ce qui rétrécit le passage et explique pourquoi le mur n'apparaît pas en liaison avec le mur gouttereau ouest. La raison de cet aménagement est inconnue.

La présence de l'arc au milieu peut s'expliquer par la présence d'un escalier qu'il soutient. Il s'agit soit du dégagement latéral de l'escalier tel qu'on le rencontre dans certaines abbayes, mais dans ce cas, cela veut dire que l'escalier de jour se trouvait dans la pièce 22 à proximité immédiate. Dans ce cas, comment se fait-il

que l'on ne trouve pas d'ouverture en façade ouest pour permettre la sortie dans le cloître ?

Il se peut également que l'arc ait soutenu la partie droite de l'escalier, celui-ci ne possédant d'ailleurs pas forcément de dégagements latéraux. Dans ce cas, la large baie en façade supportait des marches, l'escalier se terminant alors dans l'aile de cloître⁴⁹⁴. Cependant, l'espace à couvrir depuis l'arc jusqu'à la façade est assez vaste. La pièce ainsi formée était donc probablement l'escalier de jour. Une autre petite pièce se trouvait formée à l'arrière de l'arc, correspondant à l'actuelle pièce 23. Une ouverture devait exister entre cette pièce et la suivante.

Le problème se pose ensuite de savoir si le mur séparant les pièces 19 et 20-21 est un mur ancien ou résulte d'un aménagement ultérieur.

S'il est ancien, on se trouve donc en présence d'une pièce d'environ 7m. 30 de longueur pour environ 10m de largeur. Il est assez difficile d'interpréter la fonction de cette pièce qui, apparemment, n'aurait pas d'accès à l'ouest. Elle serait éclairée par les deux petites baies rectangulaires. Il est fort possible que ces baies soient consécutives à un réaménagement. En effet, il paraît assez peu judicieux de percer un mur sur toute sa hauteur en ébrasant ses piédroits pour y installer deux petites baies hautes. De plus, on constate également que les baies éclairant les pièces sont très rarement percées sur la face supportant l'aile de cloître. Doit-on voir alors dans l'ébrasement commun de ces baies une ancienne porte ? A cet endroit on peut trouver soit le passage, mais celui-ci serait alors très vaste, soit la salle des moines qui, à l'inverse, se trouverait d'assez petite dimension. En revanche, la disposition de la pièce suivante correspondrait dans ce cas beaucoup mieux à la salle des moines. La disposition serait alors proche de celle que l'on trouve à Noirlac avec la salle des moines ayant son entrée dans l'angle entre les bâtiments est et sud.

Dans le deuxième cas, où le mur de cloison résulte d'un aménagement ultérieur, la salle des moines, de 12 à 15m. de longueur, prendrait directement appui sur la pièce de l'escalier de jour, son accès depuis le cloître se réalisant à son extrémité sud, par l'actuelle double porte rectangulaire qui occuperait alors

⁴⁹⁴ La ressemblance de cet espace avec le même conservé à Noirlac est très forte.

l'emplacement de l'ancienne⁴⁹⁵. Ceci permettrait, dans l'hypothèse de la plus grande longueur, qu'elle ait un accès direct au chauffoir. La pièce suivante, de 5 à 8m. de long, pourrait alors être le noviciat, dans le prolongement de la salle des moines. On sait par les textes que l'abbaye de La Prée servit de centre de formation aux moines cisterciens du diocèse qui seront ensuite répartis dans les différentes abbayes.

Ces dernières propositions semblent peut-être plus crédibles, mais aucune preuve formelle ne vient les étayer.

D. Le bâtiment sud

L'actuel bâtiment sud est le résultat d'un réaménagement complet du XVIIIe siècle, consécutif à un violent incendie du siècle précédent. Il paraît vraisemblable que les moines aient conservé ses murs gouttereaux et refait le reste.

La seule trace ancienne visible sur la façade nord du bâtiment est le petit arc en plein cintre qui se trouve à l'est, tout proche du bâtiment est. Cet arc est vraisemblablement le vestige d'une ancienne porte, peut-être celle donnant dans le chauffoir.

Il est probable que le rez-de-chaussée de ce bâtiment comportait trois pièces, le chauffoir à l'est, le réfectoire au centre, qui, dans sa forme d'origine serait donc parallèle au bâtiment qui lui fait face, et la cuisine à l'ouest. Au sujet de celle-ci, l'arc que l'on trouve à l'extrémité sud de l'aile de cloître ouest correspond peut-être à sa porte d'accès.

Il est quasiment certain que le premier étage est un ajout du XVIIIe siècle. Ce bâtiment ne comportant en général, à l'origine, pas d'étage.

⁴⁹⁵ Cette porte devait être très proche de forme de celle conservée sur le mur nord du bâtiment sud. Voir D.

E. Le bâtiment ouest

Le bâtiment ouest est d'origine de petite dimension, un peu plus de 4 m. 50 de largeur. Les caves à peine moins larges que le bâtiment au-dessus, s'étendent sur la partie sud du bâtiment.

De l'aménagement actuel on ne peut guère déduire l'ancien. Tout au plus peut-on dire que le bâtiment devait abriter un cellier et un réfectoire au rez-de-chaussée et un dortoir au premier étage.

Conclusion

Il est regrettable que l'abbatiale ait disparu, car les vestiges permettent d'envisager un plan qui apparaît comme unique dans le diocèse (Ill., doc. n° 11, p. 196). La possible présence d'une chapelle sur le côté ouest du bras de transept sud renvoie aux plus grandes églises de l'ordre et suggère une abbaye riche, avec un effectif notable au vu de la taille des bâtiments.

Les éléments de datation (arcs et chapiteaux) montrent deux périodes de construction distinctes. En effet, les chapiteaux en place dans le transept renvoient au milieu du XIIe siècle. Il s'agit de chapiteaux simples à feuilles d'eau, sans recherche particulière. La forme des claveaux des doubleaux, ainsi que le voûtement d'arêtes de la salle capitulaire indiquent également le milieu, voire le 3^e quart du XIIe siècle. La forme de la première arcade dans l'aile de cloître ouest semble indiquer la deuxième moitié du XIIe siècle, alors que les suivantes et leurs chapiteaux renvoient plutôt vers la fin du XIIe siècle ou le début du XIIIe siècle.

On aurait donc un ensemble abbatial qui s'est construit de façon linéaire tout au long du XIIe siècle, ce qui semble en rapport avec ce que l'on sait de la constitution de son temporel. Sans doute a-t-on construit dans un premier temps l'abbatiale et le bâtiment est, suivis des ailes de cloître (celle de l'ouest étant, en l'état des connaissances, la dernière à être construite ou reconstruite).

ABBAYE

D'OLIVET

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

6G134 : Prieuré de Saint-Pierre de Gièvres, rente due par l'abbaye.

8G2302 : Abbaye, procès au sujet du droit de chasse, de la juridiction de Graçay du droit d'élever une forteresse et d'une haie, 1407-1473.

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

2B65 : 1721, Rapport d'experts sur l'état des bâtiments et dépendances.

2B64 : 1720, Apposition des scellés faite après le décès de l'abbé.

2B66 : 1722, Nomination des experts pour la visite des bâtiments et dépendances.

2B67 : 1723, Rapport d'experts sur les réparations à faire.

2B69 : 1725, Rapport d'experts sur les réparations à effectuer au domaine du Petit Coudray

2B72 : 1728, Apposition des scellés après le décès du sieur de Fienne, abbé.

2B93 : 1749, Rapport d'expert sur l'état des bâtiments dépendants de l'abbaye.

2B98 : 1749, Rapports d'experts sur la visite des bâtiments.

2B100 : 1756, Rapport d'experts sur les réparations à faire à l'abbaye.

2B130 : 1786, Compte rendu de la ferme des biens.

2B291 : 1694, Réparations de l'église de St-Julien-sur-Cher.

H127 : Procès-verbal de visite par le prieur de Barzelle, 13.03.1782.

H994 : 1667-1679, Inventaire général des titres du trésor. Liste des abbés.

H995 : Rentes.

H996 : Baux, vignes.

H997 : Titres de propriété, travaux à l'abbaye.

H998 : Fussay, titre de propriété.

H999 : Lazenay, baux, attestation Villemay.

H1000 : Domaine Grange Neuve, baux, ventes.

H1001 : Rente bail...domaine de Muzay.

Q159 : Estimation des domaines.

Archives départementales du Loir-et-Cher (abrégé ci-après ADLC) :

27H1 : Titres de propriété, baux, rentes à Chabris, Villedieu, Graçay, Langon, Menetou-sur-Cher, 1242-1788.

27H2 : Lettres des archevêques de Bourges, 1191-1225. Baux, ventes et acquisitions 1223-1772.

27H3 : Baux, ventes, acquisitions, rentes à Saint-Julien-sur-Cher et Saint-Loup, 1230-1785.

27H4 : Reconnaissances de rente, transactions et procédures diverses, 1222-1723.

27H5 : Inventaire des titres, achat, baux, rentes et dîmes, donations, procédures diverses. Partage des revenus de l'abbaye. Terrier. 1148-1729.

Q1249 : Estimation des biens de l'abbaye.

Q1272 : Estimation et vente de mobilier.

3S33 : Moulin de Sauveterre, projet de démolition et réparations (1806-1870).

3S35 : Bac de Saint-Julien-sur-Cher (AnXIII-1843).

9T2 : Travaux de réparation.

Archives nationales :

J 415 a (fond des templiers) : 1317, procuration de l'abbé d'Olivet pour les Etats Généraux.

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00098583 41/42 3 97 : Travaux sur l'abbaye 1957-1961.

CRMH :

41218-1 : Notification de classement. Travaux. Correspondance.

2. Sources graphiques

Archives départementales du Loir-et-Cher :

Cadastre napoléonien, commune de Saint-Julien-sur-Cher, 1825.
Plan n° 1142 et 1143 : Salle capitulaire.

3. Sources photographiques

Archives départementales du Loir-et-Cher :

9 Fi 2409P et 2410P : Salle capitulaire et abbatiale.

B. ETUDES

Abbaye Notre Dame d'Olivet sur Cher, à Saint-Julien-sur-Cher, Brochure de visite.

GAILLARDON (D.), La Sologne cistercienne, l'abbaye d'Olivet à Saint-Julien-sur-Cher, *Journal de la Sologne et de ses environs*, n° 104, 1998, p. 20-25.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

TRIPEAU (R.) et BRANGER (J.), *Menetou-sur-Cher, histoire d'un canton*, éd. du syndicat d'initiative de Châtre sur Cher, 1992, p.77-93.

VERGNETTE (H. de), Quelques seigneuries à l'entour de Selles-sur-Cher, *Les cahiers des Amis du Vieux Selles*, 1988.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye d'Olivet, dans le département du Loir-et-Cher, se trouve être l'abbaye la plus septentrionale du diocèse de Bourges (Ill., doc. n° 1, p. 217). Elle se situe à 50 km au nord de Châteauroux. L'abbaye est totalement à l'écart des voies de communication terrestre. La plus grande route se trouve à plus d'un kilomètre au nord de l'abbaye. Il s'agit de la nationale 76 qui relie Saint-Pierre-le-Moutier à Tours en passant par Bourges. Plus proche de l'abbaye, la D51 passe environ 200m. au sud du site. C'est une petite route étroite de desserte locale. Partant de cette route, un petit chemin aboutit à l'abbaye.

L'abbaye n'est pas seulement isolée des axes routiers, elle l'est aussi des habitations. Les deux villages les plus proches sont Saint-Loup-sur-Cher à 3 km à l'est et Saint-Julien-sur-Cher à 2 km 300 à l'ouest. Le hameau le plus proche est à environ 600m. à vol d'oiseau.

L'abbaye, située dans une boucle du Cher, se trouve dans un paysage mélangeant vastes prairies et parcelles de forêt (Ill., doc. n° 2, p. 218). Celle-ci, sans doute plus vaste que maintenant, devait sans doute s'avancer plus près de la rivière. En effet, la lisière rectiligne de la forêt telle que l'on peut la voir actuellement paraît d'origine purement humaine. Il reste encore quelques parcelles boisées au sud-est et au sud-ouest. Les terres proches du Cher étaient à l'origine marécageuses.

Le terrain, sur une centaine de mètres au sud du Cher est plat, puis il remonte de façon plus ou moins importante vers l'intérieur des terres (Ill., doc. n° 3, p. 219). L'abbaye est bâtie au pied de cette colline.

B. Archives et documents

Les documents concernant cette abbaye se trouvent répartis sur trois départements.

Au centre des archives départementales du Cher, les documents, peu nombreux, se trouvent essentiellement en série Q.

Aux archives départementales de l'Indre, les documents sont plus nombreux et sont référencés sous les cotes H 127 et H 994 à H 1001, ainsi que dans la série 2B.

Enfin, au centre des archives départementales du Loir-et-Cher, les documents sont cotés dans les liasses 27 H 1 à 27 H 5. On en trouve également en série Q. Il doit aussi en exister en série B, cependant, dans ce centre d'archives, la série B n'est pas inventoriée, et se trouve donc inutilisable pour une recherche ponctuelle. On trouve enfin quelques documents en série 9Fi.

Dans tous les cas, les sources témoignent essentiellement de la vie économique de l'abbaye : baux, cens, rentes, titres de propriétés... Les rares mentions des bâtiments sont essentiellement dans la série 2B.

Il semble également qu'une partie importante des archives se trouve dans des fonds privés appartenant d'une part aux héritiers des premiers propriétaires et, d'autre part, aux propriétaires actuels.

Enfin, il existe un dossier de travaux conservé à la bibliothèque du patrimoine.

L'abbaye a fait l'objet de plusieurs études historiques poussées.

C. Fondation, histoire générale

L'histoire de cette fondation diffère un peu de celle des autres abbayes. En effet, jusqu'à présent les fondations étaient l'œuvre "spontanée" d'un seigneur en quête de rédemption et souvent issues d'une volonté individuelle. Ici, cette fondation est le résultat d'une "punition".

Commençons quelques années auparavant. En 1141, Aubry, archevêque de Bourges meurt. Sa succession va poser quelques problèmes puisque Louis VII entend imposer son candidat, Cadurc, sur le siège épiscopal. Cependant, celui-ci est déjà pourvu d'un candidat régulièrement élu, Pierre de la Châtre. Le roi s'entête et fait chasser Pierre de Bourges par ses agents royaux. Celui-ci se réfugie auprès de Thibaud de Champagne, également comte de Blois, qui prend fait et cause pour lui, à la demande du pape. Il entre en guerre contre le roi. De cette situation va résulter un certain nombre d'actes sanglants dans le Berry. L'un d'entre eux est l'incendie de la collégiale de Saint-Satur par les partisans du roi. Trois ans plus tard, par la médiation de saint Bernard, de Pierre de Vénéral et de Suger, le conflit s'apaise et Pierre de la Châtre peut regagner son archevêché.

Cependant, un certain nombre de seigneurs, partisans du roi, et notamment ceux ayant pris part à l'incendie de la collégiale de Saint-Satur, sont toujours excommuniés par le pape Innocent II (10-01-1143). L'un d'entre eux, Etienne Ier, seigneur de Graçay, souhaitant la levée de cette sentence s'en ouvrit au nouvel archevêque. Celui-ci lui conseilla alors, en réparation de ses fautes, de fonder une abbaye.

Ainsi débute l'histoire d'Olivet. Certains auteurs considèrent qu'elle fut fondée en 1144, d'autres en 1146. Peut-être faut-il voir là le délai entre le conseil et sa réalisation ?

Un vidimus de 1257 précise que la date de fondation est de 1146⁴⁹⁶. Une monographie donne également in extenso la traduction du titre de fondation de l'abbaye⁴⁹⁷, dont l'année est également 1146. Pour cette nouvelle communauté Etienne de Graçay donne la totalité des terres, déchargées de toute obligation, d'un de ses vassaux, Odon de Misere, ainsi que les droits sur la rivière à proximité, sur sa forêt et un certain nombre d'avantages en nature. Ce sont des moines de la Cour-Dieu qui viendront s'installer à Olivet.

Les dons affluent rapidement et se poursuivent tout au long du XIII^e siècle avec une grande assiduité de la part des fidèles. Il semble qu'au milieu du XIII^e

⁴⁹⁶ Cf. ADLC 27H5.

⁴⁹⁷ Cf. TRIPEAU (R.), BRANGER (J.), 1992.

siècle les possessions de l'abbaye soient de l'ordre de 650 hectares dont une partie distribuée entre seize métairies. Elle possède également des moulins et maisons dispersées dans les villes alentours. Elle perçoit un grand nombre de redevances diverses qui lui assurent de bons revenus.

Ces dons proviennent aussi bien des seigneurs des environs, de Vierzon, de Sauveterre, de Châtillon, que de personnes beaucoup plus humbles, chacun donnant en proportion de ses biens. Il est à noter que les seigneurs de Graçay, à qui cette fondation avait été imposée, continueront néanmoins à jouer leur rôle de bienfaiteurs fondateurs tout au long des XIIe et XIIIe siècles.

Il semble que, comme nombre d'abbayes du diocèse, Olivet eut sérieusement à souffrir des différentes guerres.

Tout d'abord, lors de la Guerre de Cent Ans. La route qui relie Bourges à Tours et passe au nord de l'abbaye est un axe important de déplacement pour les troupes. Dès 1356, le Prince Noir se trouve devant Bourges, puis remonte prendre Vierzon et Romorantin qui se trouvent à moins de 10 km au nord de l'abbaye. Il est possible que l'abbaye ait eu à souffrir de ce premier passage. En 1360 la signature du traité, si elle met fin aux hostilités sur le papier, a surtout pour conséquence de laisser sans emploi des groupes de soldats mercenaires. Ces bandes qui n'ont plus de subsides se rattrapent sur les campagnes et bourgs voisins, pillant et dévastant les domaines tant laïcs qu'ecclésiastiques. Il semble qu'une de ces bandes menées par un certain John Cressewell prenne pour cible l'abbaye d'Olivet. Celle-ci tombe rapidement entre leurs mains, les moines sont dispersés. Le monastère devient alors le repaire de cette bande qui rayonne alors tout autour pour razzier les alentours. Devant les dégâts causés, Louis de Sancerre, futur connétable de France et ses troupes s'attaquent au problème, reprennent, non sans difficultés, l'abbaye qui est alors rendue aux moines. Aucun des textes parvenus jusqu'à nous ne fait mention des destructions ou dégâts causés aux différents bâtiments, mais l'on peut supposer qu'ils ont existé.

L'abbaye ne semble pas non plus avoir échappé aux premiers saccages des Guerres de Religion. La tradition la dit "saccagée par les Compagnies" qui ravagent le Berry en 1562.

Dès le début du XVI^e siècle, l'abbaye passe sous le régime de la commende. Ceci donnera lieu, comme partout, à un partage entre les religieux et leur abbé tant des bâtiments que des revenus de l'abbaye. La diminution de ceux-ci entraînera également celle du nombre de moines, qui ne paraissent d'ailleurs pas très nombreux. De 8 en 1598, ils passent à cinq en 1653, quatre en 1712, trois en 1778 pour finir à un seul au moment de la Révolution.

L'abbaye, saisie comme bien national, sera mise aux enchères une première fois au mois de février 1791 mais ne trouvera pas preneur. Représentée à la vente un mois plus tard, elle sera achetée par Bernard, baron de Sauveterre. Elle restera dans cette famille jusqu'en 1925, puis par héritage parviendra à M. d'Orsanne, qui la vendit, en 1949, à M. Barthélémy qui entreprendra des restaurations. Ses enfants en sont aujourd'hui propriétaires.

La salle capitulaire a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 26 octobre 1962.

II. Analyse des structures conservées

A. L'église

Les vestiges de l'église ont été retrouvés par les actuels propriétaires. Ils sont assez restreints (Ill., doc. n° 4, p. 220)⁴⁹⁸. Un premier mur d'un peu plus de 10m. de longueur est positionné dans l'axe nord-sud (M1). Deux autres murs de 7 à 8m. de longueur viennent s'appuyer contre lui perpendiculairement (M2 et M3), le mur méridional venant former un angle avec le premier. Ces murs sont arasés, au mieux, à 60 ou 70 cm au-dessus du sol (Ill., fig. n° 1, p. 226).

Le sol de l'église, dont quelques vestiges ont été retrouvés, se composait de carreaux de terre cuite, de couleur orangée, disposés en losange.

⁴⁹⁸ Pour plus de clarté, les murs ont été numérotés, ainsi que les piles et les contreforts.

Les murs sont épais, en moellons de calcaire de moyen et grand appareil relativement bien équarris, de section carrée ou rectangulaire. Ils sont intercalés parfois de morceaux de terre cuite (brique, tuile ou pavé ?). La face sud de M3 n'est pas rectiligne. Elle présente deux ressauts verticaux d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Le second ressaut dévie nettement vers le sud.

Contre M2, on voit encore un petit mur perpendiculaire y accolé (C1). On retrouve la même disposition un peu plus de 5m. 50 plus à l'ouest (C2). C1 et C2 sont construits de la même manière, un épais blocage de moellons compris entre des parements de pierres de taille. On trouve une structure relativement proche dans l'axe de M3 et sur le côté est de M1, nommée M4. Conservé sur une longueur d'environ 1 m. 20, ce mur semble amorcer un mouvement tournant vers le sud.

Dans l'axe de M3, on trouve deux bases de piles composées séparées d'un peu plus de 5m (P1 et P2). Toutes deux sont octogonales mais seule P1 conserve la trace d'une colonne engagée.

B. Autels et sépultures

Il ne reste aucune trace des autels. En revanche, la salle capitulaire conserve deux dalles funéraires gravées. La première se trouve dans la travée nord-est du vaisseau est. La gravure représente un personnage avec une crosse appuyée sur l'épaule droite. L'inscription, en grande partie illisible, ne permet pas de savoir quel abbé se trouvait sous cette dalle. La seconde dalle se trouve dans la travée centrale du vaisseau est. Elle est gravée d'une simple crosse. Là encore, il n'est pas possible de savoir quel abbé elle recouvrait.

C. Le cloître

Les ailes de cloître nord et ouest ont été conservées. Il s'agit des ailes reconstruites lors des réaménagements des XVIIe et XVIIIe siècles. Elles ont été

murées puis reperlées pour installer portes et fenêtres. Elles servent aujourd'hui d'habitation.

D. Le bâtiment est

Le bâtiment des moines est conservé de façon très fragmentaire. Un espace carré, délimité par des murs en moellons est visible non loin du mur de clôture de la cour actuelle. Cet espace est en nette surélévation par rapport à celle-ci. Contre ce mur, à l'est, on trouve encore la base d'une pile composée. Celle-ci comprenait une colonne centrale flanquée de deux colonnettes (Ill., fig. n° 2, p. 226).

En vis-à-vis, on voit sur le mur mitoyen avec la salle capitulaire un autre support. La colonnette centrale était entourée à l'ouest d'une colonnette, à l'est de deux. Mieux conservé en élévation, on voit encore en partie haute ce qui pourrait être la naissance d'un arc ou d'une voûte, ainsi qu'un fragment de chapiteau.

1. La salle capitulaire

Il s'agit d'une vaste pièce carrée, comprenant deux vaisseaux de trois travées. La troisième travée sud-ouest est aujourd'hui manquante (Ill., fig. n° 3, p. 227). Elle mesurait à l'origine 7m. 52 dans le sens nord-sud et 7m. 60 dans le sens est-ouest.

On accède à la salle capitulaire par une porte située sur le mur ouest, munie de trois marches descendantes. Cette porte se trouve, à l'intérieur, sous un arc brisé à double rouleau. Le rouleau inférieur conserve des traces d'enduit jaune, le supérieur, d'enduit rouge. A l'extérieur, l'arc présente trois voussures. Tous ces arcs sont ornés de moulures rondes sur les angles. Les rouleaux de l'arc, tant extérieurs qu'intérieurs reposent, par l'intermédiaire de chapiteaux⁴⁹⁹, sur des colonnettes assez fines montées sur des bases à griffes. A l'extérieur, certaines colonnettes et chapiteaux sont issus de la restauration. Un contrefort assez fin

⁴⁹⁹ Cf. Annexe, I, A, fiches n°62-63, 68-69.

vient prendre appui sur les retombées nord des deuxième et troisième rouleaux de l'arc d'entrée.

Le sol est aujourd'hui composé de petits carreaux de terre cuite, datant de la restauration de la pièce. Deux dalles funéraires sont positionnées dans le deuxième vaisseau, travées centrale et nord-est.

Les murs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont entièrement recouverts d'enduit ne laissant pas deviner la structure qu'il recouvre. L'enduit intérieur ressemble à du plâtre gris blanc, alors que l'enduit extérieur est rosâtre à très nombreuses inclusions de gravillons. Les baies, arc d'entrée et supports sont en pierres de taille. Le dressage de celles des baies est assez grossier, celle du milieu présentant quelques traces de layage. Ces pierres de taille conservent quelques marques lapidaires⁵⁰⁰.

La salle est éclairée par trois baies ouvrant dans le mur est, à raison d'une par travée, centrée, elles s'ouvrent sous un arc brisé. Celui-ci a ses angles relevés d'une fine moulure ronde reposant sur une petite base à griffes de même type que celles des piles composées. Les baies, d'une profondeur d'environ 82 cm se trouvent à 1 m. 20 au-dessus du sol.

Une autre baie, large d'1 m. 75 se voit sur le mur ouest, proche de la porte (Ill., fig. n° 4, p. 227). Montée sur un bahut de 97 cm de hauteur, elle se compose d'un arc brisé à double rouleau de même type que celui couvrant la porte, reposant sur des colonnettes jumelles grâce à un chapiteau végétal⁵⁰¹. Cet espace est recoupé par deux petits arcs en plein cintre géminés. Ceux-ci reposent sur trois colonnettes ayant conservé leurs chapiteaux⁵⁰². Les colonnettes latérales sont très abîmées, les bases sont de forme indistincte. L'écoinçon est percé d'un oculus. Les claveaux d'origine de l'arc conservent à l'extérieur des traces de layage, ainsi que des traces d'enduit coloré jaune et rouge alterné.

⁵⁰⁰ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

⁵⁰¹ Cf. Annexe, I, E, fiche n° 12 et A, fiche n° 66.

⁵⁰² Cf. Annexe, I, E, fiche n° 12 et A, fiche n° 66.

Sur le mur sud, à l'extérieur, on voit encore, posé sur un bahut d'environ 90 cm de hauteur, un ensemble de supports (Ill., fig. n° 5, p. 228). Celui-ci est composé d'une colonnette centrale flanquée de chaque côté de deux autres colonnettes accolées à des dossierets. L'ensemble est très abîmé, la colonnette centrale a disparu. Néanmoins, les chapiteaux sont encore en place et forment une "frise" avec les dossierets également décorés des mêmes motifs⁵⁰³.

Une porte est percée sur le mur nord de la première travée, permettant d'accéder à la pièce suivante.

La salle capitulaire comporte un aménagement particulier, il s'agit d'une banquette de pierre de 85 cm de largeur pour 35 cm de hauteur (Ill., fig. n° 6, p. 228). Elle court tout autour de la pièce.

Les vaisseaux sont séparés par des piles composées. Celles-ci sont montées sur des bases octogonales à griffes (Ill., fig. n° 7, p. 229). Leurs fûts de sept tambours, se présentent comme un faisceau de huit colonnettes. Elles sont surmontées de chapiteaux lisses⁵⁰⁴ sur lesquels retombent ogives et doubleaux. L'ensemble conserve de nombreuses traces d'enduit de couleur jaune et rouge.

Dans les trois angles de la pièce, les retombées du voûtement se font, par l'intermédiaire de chapiteaux végétaux⁵⁰⁵, sur de fines colonnettes, elles-mêmes posées sur de grands socles de 92 cm de hauteur.

Les retombées intermédiaires se font, quant à elles, sur des culots⁵⁰⁶ munis de chapiteaux végétaux⁵⁰⁷.

Les voûtes sont situées à 5m. 42 de hauteur environ. Elles sont faites de croisées d'ogives quadripartites séparées par des doubleaux et soutenues par des formerets. Ces ogives, de section rectangulaire aux angles chanfreinés en cavet, sont ornées d'une moulure ronde centrale, elle-même soulignée de deux autres moulures rondes plus fines et disposées latéralement. Les arcs doubleaux

⁵⁰³ Cf. Annexe, I, A, fiche n° 72.

⁵⁰⁴ Cf. Annexe, I, E, fiche n° 17.

⁵⁰⁵ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 64 et 71 ; E, fiche n° 14.

⁵⁰⁶ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 78.

⁵⁰⁷ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 67 et 70 ; B, fiche n° 36 ; E, fiches n° 13, 15, 16.

présentent la même structure de claveaux, hormis celui de la deuxième travée centrale. Egalement de section rectangulaire aux angles chanfreinés en cavets, il est souligné de deux moulures rondes encadrant une protubérance pointue.

La troisième travée apparaît comme plus petite et sa voûte comme compressée. L'arc formeret qui la soutient paraît comme aplati.

2. Les pièces suivantes

A l'extérieur, à l'extrémité nord du mur gouttereau est de la salle capitulaire, se trouve le vestige du mur gouttereau de la pièce suivante (Ill., fig. n° 8, p. 229). Conservé sur une trentaine de centimètres de longueur, il est épais d'environ 1m. 15. Il garde la trace d'un linteau et d'un piédroit ébrasé.

Le bâtiment qui communique avec la salle capitulaire est nettement moins large. Il sert aujourd'hui de bâtiment d'habitation et a été bâti au siècle dernier.

E. Le bâtiment nord

Le bâtiment nord est formé de l'ancienne aile de cloître, murée et cloisonnée afin de constituer les pièces à vivre. Cette partie mesure 23m. 92 de longueur. Elle fut "doublée", au siècle dernier, sur sa face nord, par une extension permettant d'installer d'autres pièces telle que la cuisine. Cette extension existe sur quasiment toute la longueur du bâtiment.

F. Le bâtiment ouest

Le bâtiment ouest est, à l'heure actuelle, composé de l'aile de cloître murée.

A son extrémité ouest, un petit bâtiment se trouve placé en retour d'équerre. Il se prolonge au-delà de l'aile de cloître, vers l'ouest. La partie orientale de ce bâtiment est bâtie sur une petite pièce à laquelle on descend par un escalier de cinq marches (Ill., fig. n° 9, p. 230). Cette pièce, très basse, est aujourd'hui couverte d'un plafond à poutres. Dans l'angle nord-est de la pièce on voit encore

les trois premiers claveaux d'un arc ou d'une ogive posés sur un culot (Ill., fig. n° 10, p. 230). Cette pièce donne accès à un petit couloir muré situé dans l'axe de l'aile de cloître.

Le mur sud de ce bâtiment présente deux parties bien différenciées par une longue fissure. Cette séparation semble coïncider avec la largeur de l'aile de cloître. La partie correspondant à celle-ci est recouverte d'un enduit grisâtre. Le reste du mur laisse apparaître une construction en petits moellons noyés dans un mortier de terre ocre clair, sableux, comprenant des inclusions de gravillons et assez friable. Sur cette partie du mur on voit encore cinq baies, la plus occidentale est aujourd'hui murée. L'une se trouve au premier étage. La deuxième en partant de l'est correspond à l'emplacement d'une ancienne porte. Enfin, la plus orientale conserve un claveau d'arc ou d'ogive au milieu de son linteau (Ill., fig. n° 11, p. 231). Ce claveau se trouve à l'aplomb d'un muret arasé dont on voit encore la trace au sol sur une trentaine de centimètres (Ill., fig. n° 12, p. 231).

Enfin, l'actuelle cour de l'abbaye est fermée par un mur de clôture qui se trouve parallèle aux vestiges de l'église. Il est situé à 9 m. 80 au nord de l'église. Ses fondations laissent apparaître les structures sur lesquelles il est bâti. Deux murs perpendiculaires dépassent de sa base (V1 et V2). Ils sont larges et rectangulaires et sont séparés de 6m. 83. Celui le plus à l'est (V1) semble posé sur une base triangulaire alors que le suivant (V2) est sur une large base rectangulaire plus longue au nord (Ill., fig. n° 13, p. 232). Ces murs, larges en moyenne d'1m. 14 et longs de 1m. 46 environ, dépassent des deux côtés du mur de clôture, de 52 cm.

G. Les aménagements hydrauliques

Ceux-ci ne sont plus très visibles au sein de l'abbaye. Un texte de 1663 nous informe qu'il existait un fossé le long du mur sud de l'abbatiale, servant à recueillir d'une part les eaux tombant des toits de l'église et d'autre part les eaux descendant de la petite colline au pied de laquelle l'édifice est construit.

On voit encore la trace d'un autre fossé situé à proximité du bâtiment nord. Celui-ci est encore enjambé par un pont.

On trouve également une série de quatre étangs, à environ un kilomètre au sud de l'abbaye. Ceux-ci s'étendent sur environ 2,5 km et sont reliés entre eux par un cours d'eau ou un canal bordé d'arbres. Le premier d'entre eux est relié au Cher par un petit canal qui démarre à 150 m à l'ouest de l'abbaye. Vu leur proximité avec elle, peut-être s'agit-il d'aménagements monastiques ?

III Supposition quant à l'état ancien

A. L'église

Il est assez difficile de restituer ce que pouvait être l'église. Les textes anciens ne sont guère prolixes. Ils indiquent qu'au XVIII^e siècle, et peut-être depuis fort longtemps, le maître autel a été transféré dans le collatéral et un autel supplémentaire a été installé "contre le mur qui sépare le collatéral du vaisseau central". Les personnes ayant visité l'église avant sa destruction indiquent que le vaisseau central datait du XIII^e siècle alors que le collatéral aurait été construit au XV^e siècle.

Une aquarelle de Charles Pensée, aujourd'hui disparue mais connue par une photographie, représente un des collatéraux de l'église (Ill., doc. n° 5, p. 221). La présence d'un mur en appentis tout au fond du dessin laisse entendre que la vue est prise dans le sens est-ouest. A droite un haut mur présente une élévation à deux niveaux, grandes arcades murées et fenêtres hautes. Ces deux niveaux apparaissent séparés par une corniche. Chaque grande arcade repose sur un pilier. Ceux-ci sont flanqués de colonnes à chapiteaux végétaux ou à crochets reposant sur un culot. Dans l'axe des piliers, conservés sur la hauteur comprise entre le haut des arcades et la corniche, on voit des pilastres carrés ou rectangulaires.

A gauche, un mur apparemment en pierres de taille régulières percé de cinq baies hautes accueille entre elles des dossierets sur lesquels sont engagées des colonnes se terminant en culot, tout comme les dossierets. Les angles supérieurs de

ceux-ci sont ornés des mêmes chapiteaux que les colonnes engagées. Celles-ci accueillent la retombée d'arcs brisés, doubleaux ou diaphragmes, tandis que les dossierets soutenaient les ogives des voûtes et leurs formerets. Ces voûtes ont d'ailleurs disparu ; le témoin en est sans doute l'impressionnant amas de gravats qui jonche le sol.

Ce témoin, ô combien précieux, est le seul à nous être parvenu de l'élévation de l'ancienne église.

Un autre témoin, en plan, est le cadastre napoléonien (Ill., doc. n° 6, p. 222). Le plan cadastral de 1826 montre un édifice rectangulaire, cantonné de 11 contreforts, accolé en décalage à un autre bâtiment rectangulaire plus étroit situé au nord et fortement saillant à l'ouest. Ce qui est en revanche étrange, c'est que la salle capitulaire a totalement disparu du plan. Ceci pose la question de la fiabilité de ce dernier.

Un des auteurs à s'être penché sur l'histoire de l'abbaye a également tenté de restituer ce qu'elle pouvait être au moment de la Révolution (Ill., doc. n° 7, p. 223)⁵⁰⁸.

En dernier ressort, l'observation directe permet quelques hypothèses.

Le bâtiment en saillie à l'ouest comporte encore un claveau et une trace de mur arasé au sol. Ce bâtiment qui est sans doute assez ancien, nous y reviendrons, pourrait fort bien conserver à cet endroit la trace de l'entrée ou du porche de l'abbatiale, bien qu'aucune mention de celui-ci ne soit faite. Si l'on part de cette hypothèse, l'édifice devait faire une longueur *a minima* de 38 m. 45⁵⁰⁹.

La nef pose un problème. Les textes mentionnent le collatéral de droite, voire le collatéral sans autre précision. Aucun texte ne mentionne celui de gauche. Cela veut-il dire qu'il n'a jamais existé ou bien qu'il a totalement disparu depuis si longtemps que l'on n'en a gardé ni la trace ni la mémoire ?

L'utilisation de deux vaisseaux, dont un collatéral comme église principale résulte souvent de l'état général de l'édifice. Lorsque le vaisseau central s'est trouvé trop dégradé pour pouvoir y assurer dignement le service divin les moines

⁵⁰⁸ Cf. TRIPEAU (R.) et BRANGER (J.), *op. cit.*

⁵⁰⁹ Ceci représente la distance entre l'arase du mur le long du bâtiment ouest et l'extrémité du mur est, dernier vestige retrouvé de l'église.

auront alors décidé d'utiliser un des collatéraux, celui en meilleur état, pour le transformer en église viable. Cependant, il se peut également, s'il n'y avait pas de collatéraux à l'origine et devant les dépenses engendrées par la réfection totale de l'ancien édifice, qu'ils aient décidé d'en reconstruire un plus petit en s'appuyant sur un des côtés de la nef.

Dans tous les cas, les destructions sont très anciennes si le collatéral qui doit devenir église principale affecte un style du XVe siècle comme le prétendent les personnes l'ayant vu. Nous serions donc ici en présence des conséquences de la Guerre de Cent Ans.

Il est fort difficile de proposer une restitution cohérente des vestiges de l'abbaye. En effet, les destructions et reconstructions doivent être anciennes, ce qui les rend difficiles à distinguer, surtout suite à l'exposition aux intempéries et aux travaux de sauvegarde. Les éléments encore en place permettent de tenter plusieurs hypothèses dont certaines découlent des autres.

Tout d'abord considérons que C1 et C2 sont des contreforts, tout comme les vestiges en place sous le mur de clôture. Cela donne donc la largeur de l'édifice, soit environ 19m. de largeur intérieure. Acceptons également l'hypothèse que le claveau dans le mur sud du retour du bâtiment ouest correspond à l'entrée de l'édifice.

La première hypothèse que l'on peut avancer sur ces bases est que les vestiges à l'est correspondent aux traces de la partie orientale de la nef. L'espace compris entre M2 et M3, peut alors être considéré comme la largeur du collatéral sud de la nef. Si l'on reporte cette mesure du côté nord, cela laisse l'espace pour un vaisseau central d'une largeur de 7m. 05, les piles composées sont celles délimitant les travées, en regard des contreforts extérieurs. La nef mesurerait donc 38m. 45, transept et chevet auraient alors disparu et se seraient trouvés à l'est de M1. Celui-ci devrait alors être postérieur à la construction du collatéral, puisqu'il vient le clore. Il pourrait alors être contemporain de la transformation d'un collatéral en église principale.

Cependant, plusieurs données viennent à l'encontre de cette théorie. Tout d'abord, M1 et M2 semblent, malgré des rejointoiements récents, faire partie de la même construction. Ensuite, si l'on bâtit le transept à l'est de M1, celui-ci se trouve alors totalement décalé par rapport à la salle capitulaire, seul vestige attesté en place du bâtiment est. Cet état de fait ne permet pas le raccordement des deux bâtiments ce qui gênerait considérablement la vie liturgique des moines.

Partant des mêmes éléments, on peut émettre une seconde hypothèse. Les vestiges conservés à l'est représentent ceux du transept et du chevet. Dans ce cas, l'espace compris entre M2 et M3 correspond à une chapelle. Si l'on reporte la dimension sur le côté nord, on obtient toujours un chevet de 7m. 05. L'espace entre C1 et C2 se trouve alors être le transept, large de 6m. 80 et long de 19m. Les piles P1 et P2 deviennent alors les piles composées marquant la croisée du transept au sud-est et au sud-ouest. Se pose alors le problème de la nef, qui se trouve ramenée à une longueur de presque 23 m.

Si l'on suit le plan classique, la nef doit alors obligatoirement être à vaisseau unique pour que le transept soit saillant. Ceci se trouve en contradiction avec les textes anciens qui mentionnent un collatéral droit. De plus, il devient difficile d'expliquer la présence de P2 qui se retrouve à l'angle d'un mur où elle n'a pas de raison d'être. Cela veut également dire que le claveau dans le mur sud du retour du bâtiment ouest n'a aucun lien avec l'église puisque la nef ne se trouve pas en appui contre ce dernier.

De ceci découle une troisième hypothèse, suivant laquelle on serait alors en présence d'un plan avec un transept non saillant et une nef à trois vaisseaux.

Cependant, un autre problème se pose, indépendamment de la forme de la nef. Si l'on suit cette idée, le bâtiment est se trouve accolé aux chapelles, ce qui est une disposition assez peu courante. Celle-ci se retrouve certes à Barzelle⁵¹⁰ ; mais alors, le bâtiment est englobait sans doute également le transept, ce qui ne peut être le cas ici.

⁵¹⁰ Ces deux abbayes sont distantes d'une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau.

Maintenant, prenons en compte un élément supplémentaire. Il s'agit de la petite pièce enterrée qui se trouve à l'extrémité sud de l'aile de cloître ouest. On peut envisager que cette petite pièce qui était autrefois plus haute et voûtée sans doute d'ogives d'après ce que l'on voit à l'angle du mur, soit le seul morceau conservé du collatéral nord de l'église. La cour ayant été fortement remblayée. La porte par laquelle on y accède se trouvant alors être la porte des convers. Il faut alors envisager que les vestiges sous le mur de clôture sont non pas des contreforts, mais des vestiges de murs. Ces derniers se trouvent alors à peu près dans l'axe des murs gouttereaux de la salle capitulaire. Partant de là, on peut de nouveau envisager deux hypothèses.

La quatrième hypothèse part du principe que l'espace entre C1 et C2 correspond au transept. L'espace entre M2 et M3 devient alors la chapelle sud du bras de transept sud. Si l'on reporte les mesures en conservant un chevet de la même largeur que dans les hypothèses précédentes, l'espace compris entre le mur de clôture et la salle capitulaire est assez long pour accueillir les deux absidioles et les pièces suivantes du bâtiment est.

La nef d'environ 19m de largeur et 21m. de longueur se trouve alors précédée d'un porche d'1m. 80 dont l'extrémité occidentale se trouve matérialisée par le claveau du mur sud du bâtiment ouest (Ill., doc. n° 8, p. 224).

Cependant, on retombe sur les mêmes problèmes que pour les hypothèses précédentes, à savoir un bâtiment est qui s'appuie sur les absidioles et une pile composée qui se retrouve dans un angle de mur où elle n'a pas sa place. A cela, il faut rajouter un vestige de mur V2 qui n'a pas de fonction là où il est placé.

Enfin, dans la cinquième hypothèse, l'espace entre V1 et V2 correspond au transept de l'abbatiale, absidioles et chevet disposés comme précédemment se trouvant au-delà des vestiges à l'est. Là encore, un certain nombre d'éléments viennent à l'encontre de cette hypothèse. Tout d'abord quelle serait la fonction de V1 et V2 en tant que murs ? A cet endroit ils n'ont pas d'utilité. Quelle est également l'utilité de M1 et M3 qui se retrouvent alors à partitionner le transept.

Enfin, la même question se pose pour P1 et P2 qui se retrouvent alors bloquées dans le mur gouttereau de la nef.

Aucune de ces hypothèses n'est entièrement satisfaisante et ne permet une certitude sur la forme originelle de l'abbatiale.

La dédicace des autels ne permet pas de trancher en ce qui concerne le nombre d'absidioles de l'église. Le propriétaire des fonds privés, M. d'Orsanne, indique qu'il a trouvé mention dans l'église du grand autel dédié à la Vierge, d'un à saint Jean-Baptiste et l'autre à saint Roch. Il indique également que dans la petite église il y avait un autel dédié à tous les saints et l'autre à sainte Anne. Sommes-nous en présence de cinq autels présents dans l'église primitive, ou de trois seulement, les deux derniers ayant été rajoutés lors de l'édification de la deuxième église ?

On sait également que l'abbaye servit de lieu de sépulture tant laïque qu'ecclésiastique. On sait par exemple que plusieurs membres de la famille de Graçay y reposaient.

B. Le bâtiment est

De ce bâtiment il ne reste que la salle capitulaire.

Pour tenter de restituer ce qu'il pouvait être, on peut s'appuyer sur l'hypothèse n° 4, avec toutes les réserves que lui valent son imperfection.

On peut donc envisager la présence d'une sacristie d'environ 4m. de largeur.

Celle-ci sera suivie d'un espace d'environ 3 m. qui pourrait correspondre au passage. Les colonnettes conservées à l'extrémité est du mur sud de la salle capitulaire étant peut-être la trace de l'arc permettant de sortir de l'abbaye. La demi-pile lui faisant face, si elle est toujours à son emplacement originel, correspond alors au piédroit sud de l'arc.

On trouve ensuite la salle capitulaire dont il manque la travée sud-ouest. Un relevé de 1906 nous montre les dégâts présents sur ce bâtiment et permet

d'apprécier les parties qui ont pu être restaurées ou remplacées (Ill., doc. n° 9, p. 225).

La pièce qui lui fait suite, construite au siècle dernier, l'est en partie sur des fondations plus anciennes. En effet, selon les propriétaires, quand on a creusé pour construire le bâtiment actuel, les ouvriers ont rencontré des morceaux de mur ainsi que des blocs de pierre. Ces derniers soutiennent encore les poteaux centraux de la pièce actuelle. Ceci permet de déduire que la pièce qui suivait la salle capitulaire, sans doute la salle des moines, était une pièce séparée en deux vaisseaux et cinq travées par une file de quatre colonnes.

Il faut encore ajouter la présence, à l'est de ce bâtiment et disposé perpendiculairement à lui, d'un espace totalement enterré et voûté en plein cintre, d'une hauteur sous voûtes inférieure à deux mètres. Celui-ci, très hypothétiquement en l'absence de renseignements précis, aurait peut-être pu faire office de collecteur d'eau pour les latrines (qui devaient être à proximité, étant donné que l'on est proche de l'extrémité du bâtiment est).

C. L'aile de cloître ouest

Les bâtiments nord et ouest ont disparu en totalité. Les bâtiments actuels sont soit les ailes de cloître récentes, soit des reconstructions du XXe siècle, à l'exception du bâtiment en retour d'équerre sur l'aile de cloître ouest. Il est possible que celui-ci conserve l'emplacement du bâtiment ouest primitif.

Il est à noter qu'un long espace voûté en plein cintre existe apparemment sous l'aile de cloître ouest. Il est, en tout cas, encore apparent à ses extrémités nord et sud. La voûte en moellons d'environ 1m. 50 de hauteur repose sur des murs en pierres de taille. A l'extrémité nord, cet espace fait partie de la propriété voisine et est accessible de plain-pied. A l'extrémité sud, il aboutit à la petite pièce anciennement voûtée. Dans les deux cas l'espace apparaît rapidement muré, ce qui ne permet pas de vérifier sa continuité ou discontinuité.

Enfin, le propriétaire signale que la petite pièce précédente possédait sans doute une extension au-delà de son angle sud-est. En effet, lors de travaux dans

cet espace, il a été possible de passer sans effort une tige métallique dans les espaces laissés libres par l'absence de mortier entre les pierres, loin au-delà du mur. Il ne peut cependant pas dire quelle forme prend cette extension, n'ayant pas enlevé de pierres pour voir derrière.

Conclusion

L'étude de cette abbaye a apporté beaucoup plus de questions que de réponses. Les différentes hypothèses ne permettent aucune certitude. Il est cependant probable que l'on a eu une église avec une nef à trois vaisseaux et un chevet entouré de quatre chapelles. L'ensemble apparaissant cependant avec une nef moins longue que pour d'autres édifices cisterciens du diocèse.

Les vestiges de l'église ne permettent aucune hypothèse de datation ; ils sont trop fragmentaires et difficilement interprétables. Seule la salle capitulaire peut faire l'objet d'une proposition en ce sens. Les chapiteaux, bien que très abîmés, présentent un décor essentiellement composé de feuilles d'eau assez simples. Quelques détails tels que l'épaisseur des feuilles, leur relief et la présence ponctuelle de boules peuvent faire envisager une datation de la fin du XIIe siècle ou du tout début du XIIIe siècle. Les ogives, quant à elles, affectent une forme que l'on trouve plutôt au début du XIIIe siècle.

ABBAYE

DE

LA COLOMBE

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales de la Creuse (abrégé ci-après ADCr) :

H 152 : Règlement pris par l'évêque de Limoges concernant les abbayes cisterciennes du diocèse suite à un différend entre certains abbés et celui d'Aubepierre (1239).

H 523 : Baux, états estimatifs de droit, procédures, quittances, dons patriotiques (1766-1791).

Archives départementales de la Haute-Vienne

B 307, folio 31-40 : Plumitifs d'audiences.

B 573 (1740-1753) : Plumitifs d'audiences.

G715 : Fulmination de bulles, prestations de serments, actes de bénédiction et autres pièces (1528-1789).

4 G 7 : Bulles de provisions et autres pièces.

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

F 1107 : Notes d'Eugène Hubert sur la vicomté de la Brosse.

G484 : Les religieux bernardins de l'abbaye de la Colombe possèdent 1/6^e des dîmes dans la quatrième partie de la paroisse de Bazaignes.

G881 : Déclaration des biens de la cure de Prissac dont les revenus consistent en 300 livres de portion congrue... dont 22 livres cinq sous sur les religieux de la Colombe...les religieux de la Colombe possèdent le prieuré de Mongeron.

H725 : 1211-1743, Donations, transactions, bail, reconnaissances de rente.

H726 : 1213-1785, Donations, privilège, transaction, réparation de la chapelle Ste-Catherine de Bordesolle membre dépendant de l'abbaye de La Colombe.

H727 : 1230-1654, Donations, procédures, bail, ventes.

H728 : 1231-1741, Accords, transactions, rentes, bail, inventaire des titres.

H729 : 1245-1787, Donations, arrentement, ventes.

H730 : 1366-1779, Héritages, déclaration de revenu.

H731 : 1454-1773, Echanges, ventes, rente.

H732 : 1544-1783, Rente, transactions.

H733 : 1470-1787, Ventes.

H734 : plan 1770, Plantation de vers à soie.

H735 : 1629, Inventaire des titres et de tous les membres dépendants.

H736 : 1634-1637, Terriers.

H737 : 1639, Papiers, cens, rentes, recettes.

H738 : 1640-1732, Papiers, cens, rentes, recettes.

H739 : fin du XVIIIe siècle, Journal de recettes et dépenses.

2Q1163 : Réparations aux domaines nationaux.

2Q132-134 : Estimation des biens.

CRMH :

36223 NONPRO (1) : Dossier de correspondance. Demande de protection.
Dossier bibliographique.

2. Sources graphiques

Archives départementales de l'Indre :

P 1562 : Cadastre de Chaillac.

P 1669 : Cadastre de Prissac.

P 11718 : Cadastre de Tilly.

3 P 35, 1 et 2 : Cadastre parcellaire de Chaillac, 1833.

3 P 168, 1 et 2 : Cadastre parcellaire de Prissac, 1835.

3 P 323, 1 : Cadastre parcellaire de Tilly, 1834.

Archives nationales :

F 138 (1774-1790) : Cartes des routes de la partie sud-ouest du Berry.

B. ETUDES

BARRIERE (B., sous la direction de), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, Pulim, Limoges, 1998.

BEAUCHET (M.), La Colombe, *Mémoires des antiquaires de l'Ouest*, t. XXVI, 1861.

BEAUFORT (E., de), Recherche archéologique dans les environs de Saint-Benoit du Sault, *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1860, p. 141-142, 146-149, 175, 179.

BERRY (M.J.), *Bélâbre: monographie suivie de notices sur Chaillac, Chalais, Ciron, Concremiers, Le Blanc, Liglet, Lignac, Mauvières, Oulches, Prissac, Ruffec, Saint Hilaire et Tilly*, rééd., Mayenne, 1992.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

GAUDON (B.), Histoire de l'abbaye de la Colombe, *Revue du Centre*, Châteauroux, 1889.

GIRARD (A. Mgr), Sur les traces de la Colombe, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 19, 1969, p. 38.

GIRARD (A., Mgr), Sur les traces de la Colombe, *Vie catholique du Berry*, n° 36, 1969, p. 322-324.

HUBERT (E.), Notes sur l'abbaye de la Colombe, 1889.

LANDAIS (H.), Un vitrail ou un bas-relief historié de l'abbaye de la Colombe, à propos d'une étude récente, *Bulletin monumental de la société française d'archéologie*, t. CXV, 1957, p. 43-46.

PICAUD (J.), *L'abbaye cistercienne de la Colombe au Moyen Age*, Maîtrise d'histoire, Université de Limoges, 1995.

PICAUD (J.), L'abbaye cistercienne de la Colombe : aux confins du Berry et du Limousin, Actes du colloque *Territoire et spiritualité en Bas-Berry au Moyen Age*, Point d'ancrage, le CREDI éditeurs, Aigurande, 2000, p. 145-151.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de La Colombe se trouve aujourd'hui placée à la limite méridionale du département de l'Indre, à 60 km au sud-ouest de Châteauroux (Ill., doc. n° 1, p. 234). Elle est comprise entre deux grands axes de communication, la N147 qui descend de Poitiers et la N20 qui vient de Vierzon. Les deux se rejoignent à Limoges. Entre ces deux grands axes, une petite départementale assure la desserte locale, la D36, entre Eguzon et Tilly, en passant par Saint-Benoît-du-Sault. Enfin, partant de Tilly et remontant vers le nord une route étroite, la D44, contourne l'abbaye que l'on rejoint alors par un petit chemin.

L'abbaye se trouve dans un paysage de bocage (Ill., doc. n° 2, p. 235). Les haies délimitent de petites parcelles de prairies, encore nettement visibles. Les parcelles de forêt encore en place sont peu nombreuses et de petite dimension.

L'abbaye a été bâtie dans un petit vallon peu profond, aux pentes très douces, sur une sorte de petit plateau étagé dans la déclivité (Ill., doc. n° 3, p. 236). Celui-ci est relativement plat. Deux ruisseaux encadrent l'abbaye : le ruisseau de la Fontaine du Peu à 250m. à l'ouest et le Vavret à environ 100m. au nord.

B. Archives et documents

Les sources concernant l'abbaye se trouvent essentiellement au centre des archives départementales de l'Indre, sous les cotes H 725 à H 739. On trouve aussi quelques références dans les séries G et 2Q.

Quelques documents sont également conservés aux archives départementales de la Creuse en série H, ainsi qu'aux archives départementales de la Haute-Vienne en série B et G.

Bien que réparties en plusieurs endroits, les sources restent cependant peu nombreuses, une quinzaine de liasses, traitant des problèmes économiques de l'abbaye. Ce faible nombre serait, apparemment, entièrement dû aux destructions révolutionnaires⁵¹¹.

Enfin, un dossier de documents est conservé au CRMH d'Orléans.

Cette abbaye a fait l'objet de plusieurs écrits, souvent anciens, ainsi que d'un mémoire de maîtrise d'histoire⁵¹².

C. Fondation, histoire générale

La situation géographique de l'abbaye va jouer un grand rôle dans son histoire. En effet, celle-ci se trouve dans une zone frontière. Elle est à la fois frontière seigneuriale (entre les terres des La Trimouille et celles de Brosse), frontière régionale (Berry et Limousin), frontière ecclésiastique (diocèses de Bourges et de Limoges) et frontière paroissiale (Lignac, Chaillac, Coulonges). Cependant, le manque de sources ne facilite pas la connaissance détaillée de l'abbaye de La Colombe⁵¹³.

Deux dates s'opposent à propos de la fondation. L'abbé Nadaud, au XVIII^e siècle, se fait déjà l'écho de cette dissonance⁵¹⁴. Il annonce que l'abbaye fut fondée selon les uns le 3 mai 1137, et selon d'autres le 25 juin 1146. Cette dernière est d'ailleurs la date retenue par dom Piolin⁵¹⁵ qui a sans doute pu consulter une chartre aujourd'hui disparue. Monseigneur Girard, en s'appuyant sur le catalogue de l'ordre cistercien, se rapproche de la première hypothèse. En effet, il avance la date de 1138.

J. Picaud propose une réflexion intéressante pour expliquer cette double date de fondation. Il estime que l'on pourrait avoir une première communauté

⁵¹¹ Cf. GIRARD (A, Mgr), 1969.

⁵¹² Cf. PICAUD (J.), 1995.

⁵¹³ La majeure partie des informations apportées dans cette partie proviennent du travail de J. Picaud, ainsi que des publications d'Elie de Beaufort et de M. J. Berry. BEAUFORT (E., de), 1860 ; BERRY (M. J.), 1992.

⁵¹⁴ Cf. PICAUD (J.), *op. cit.*

⁵¹⁵ Cf. PIOLIN (Dom), 1873.

érémétique qui s'affilie à l'ordre cistercien en 1138 mais sans s'intégrer à une filiation particulière. Huit ans plus tard, un donateur s'intéresse à l'abbaye, lui donne le nécessaire à la fondation d'une véritable communauté monastique et lui choisit un guide en l'intégrant à la filiation de Clairvaux⁵¹⁶ par le biais de Preuilly.

Ce "fondateur" se trouve être le vicomte de Brosse. L'un des principaux bienfaiteurs sera la famille de La Trimouille. Ces deux lignées font partie de la mouvance aquitaine du Bas-Berry. Dans ce cas, on peut se demander pourquoi le premier de ces seigneurs s'est tourné vers des moines du diocèse de Sens et non vers ceux de Dalon ou d'Obazine par exemple, beaucoup plus proche. Selon J. Picaud, cela s'expliquerait par la tendance au rapprochement avec le Berry capétien amorcé en 1195 par Bernard de Brosse. Celui-ci se démet de la suzeraineté aquitaine pour s'inféoder à Philippe Auguste. Ce mouvement de rapprochement se terminera à la toute fin du XIIIe siècle par le mariage de l'unique héritière de La Brosse avec l'héritier de la famille de Déols, ce qui tournera définitivement cette famille vers le Berry capétien. Ce changement d'allégeance se serait accompagné d'un geste politique, toujours d'après J. Picaud, avec l'introduction d'une nouvelle abbaye dans la mouvance de Preuilly à laquelle Louis VI et Louis VII témoignent un intérêt particulier. L'abbaye aurait alors servi de "gage" de bonne volonté et de garant de bonne foi entre les capétiens et les vicomtes de Brosse.

Cependant, rapidement, les moines vont se tourner vers la famille de La Trimouille plus que vers celle de Brosse. Ils lui accordent le droit de sépulture dans l'abbatiale à partir de 1229. Ce droit n'est apparemment pas accordé à la famille de Brosse, mais rien ne permet de dire qu'elle en ait fait la demande.

Le statut frontalier de l'abbaye va engendrer un certain nombre de problèmes entre les deux diocèses pouvant prétendre à sa tutelle. Le problème va se régler en 1187. Sébrand, évêque de Limoges et Henri archevêque de Bourges trouvent un accord pour mettre fin aux querelles de leurs prédécesseurs sur le

⁵¹⁶ Dom Piolin indique que les moines de Preuilly qui vont venir du diocèse de Sens ont été "appelés". De là, l'auteur envisage une équipe de "moines instructeurs" venant renforcer une communauté préexistante mais suivant les règles cisterciennes de manière assez floue.

sujet. Les abbés recevront la bénédiction épiscopale successivement des prélats, celui de Bourges en premier. Quant au côté financier, les taxes seront perçues par chaque évêque pour les possessions qui se trouvent situées sur son diocèse. L'abbaye perdra son double statut entre 1470, dernière mention conservée, et le XVIII^e siècle, quand la *Gallia Christiana* indique qu'elle est au diocèse de Limoges.

L'histoire de l'abbaye ne semble pas avoir été exemplaire durant les premières années de son existence. Aux alentours de 1177, de graves troubles se produisent, malheureusement non détaillés, mais qui semblent avoir conduit à molester l'abbé de Preuilly lors de sa visite en tant que père de l'abbaye. Les abbés de Clairvaux et de Morimond sont envoyés sur place avec pour consigne de démettre le prieur, de punir les moines coupables et de préparer en douceur la démission de l'abbé. L'affaire sera définitivement réglée en 1177.

L'abbaye connut un développement tout à fait honorable de son temporel. Son domaine est entièrement constitué au milieu du XIII^e siècle. On trouve plusieurs phases dans le développement de ce patrimoine. De 1146 à 1208, se déroule une première phase avec la formation de sept domaines, confirmée par le pape en 1208. A partir de ce moment, une seconde phase s'ouvre avec un processus d'acquisition qui apparaît plus ciblé, notamment vers la viticulture, avec une vocation commerciale assez marquée. En effet, les domaines et terres qui entrent dans le patrimoine de l'abbaye à partir de cette date se trouvent plutôt à proximité de grandes voies de circulation terrestres ou fluviales. Le mouvement d'achat de terre se maintiendra jusqu'au milieu du XIV^e siècle, pour se tarir ensuite. L'abbaye détient alors onze domaines. Il est à noter que, contrairement à nombre d'autres abbayes cisterciennes du diocèse, La Colombe acquerra essentiellement des terres et des bâtiments, mais très peu de rentes. Cette façon de développer son patrimoine aura des conséquences ultérieures, puisque avec les différents conflits la valeur et le rapport des terres vont diminuer, mettant l'abbaye dans une situation financière difficile.

L'absence de source rend également difficile de mesurer l'impact des conflits sur l'abbaye. Aucun texte ne mentionne les dégâts causés par la Guerre de Cent Ans. Ceux-ci ont pourtant dû être importants puisque l'un des rares textes existant mentionne la donation, en 1406, par la famille de La Trimouille, d'une somme de 400 livres, par l'intermédiaire d'un marchand parisien. Cette donation était destinée à des réparations urgentes, que les moines ne pouvaient assurer, de l'église et de la maison ruinées par les guerres. Ces destructions sont peut-être à mettre en rapport avec le passage d'Edouard de Galles, le Prince Noir. Pendant l'été 1356, il est signalé, avec ses troupes, en provenance de Bordeaux et de la Guyenne. Il entre en Berry par Saint-Benoît-du-Sault et arrive à Châteauroux le 23 août. Il repartira par le même itinéraire, en suivant la route de Poitiers, suivi par les armées royales. Or, cette route passe à proximité de l'abbaye. Les dégâts constatés sont-ils consécutifs à ce passage, rien ne permet de l'affirmer ou de l'infirmier. Les destructions durent en tout cas être assez importantes puisque les réparations, malgré le don des seigneurs de La Trimouille, semblent avoir duré jusqu'en 1434, date conservée sur des linteaux dans l'abbaye.

Les Guerres de Religion ont également fait des dégâts dans le monastère. Là non plus, il n'existe pas de textes clairs à ce sujet. Cependant quelques indices amènent à penser que cette période ne fut pas de toute tranquillité pour l'abbaye. Le premier indice provient des descriptions des vestiges de l'abbaye produites par les rares témoins à les avoir vus. Ils rapportent une tradition orale disant que l'abbatiale primitive ruinée fut reconstruite à l'époque de Louis XIV. De plus, dans sa description des tombeaux, dom Fonteneau⁵¹⁷ explique que les sépultures furent profanées au temps des Guerres de Religion. Les dégâts durent être assez importants pour nécessiter une reconstruction qui changea l'aspect de l'église.

L'abbaye passa très rapidement sous le régime de la commende. En effet, le premier abbé commendataire est Jacques de Châteauneuf en 1493. Les textes ne permettent pas de se faire une idée de la bonne ou mauvaise cohabitation entre moines et abbés. Cependant, après cette période agitée, l'histoire de l'abbaye

⁵¹⁷ Dom Fonteneau est un moine poitevin qui recopia au XVII^e siècle une partie des textes anciens conservés dans les abbayes limousines. C'est par lui que l'on connaît aujourd'hui certains textes de l'abbaye de La Colombe. Le fruit de son travail est conservé à la bibliothèque de Poitiers.

semble avoir repris un cours plus tranquille. Lors de la Réforme, celle-ci adopta le régime de l'étroite observance. Cela semble lui avoir réussi puisqu'en 1634, le cardinal de La Rochefoucaud décide de prélever quelques moines sur l'effectif de La Colombe pour maintenir celui de Cîteaux. L'année suivante il unira ce monastère à plusieurs autres, formant ainsi une sorte de congrégation.

Lors de la Révolution, il reste trois moines dans l'abbaye. Cette dernière sera vendue par lots comme bien national en 1792. Elle servira ensuite de carrière, entraînant la destruction presque complète des bâtiments.

II. Analyse des structures conservées

Le site se compose d'un grand bâtiment d'habitation, témoin de différents remaniements (Ill., fig. n° 1, p. 241). Celui-ci, très abîmé dans sa structure, fait l'objet de travaux. Apparemment, le poids des parties hautes, en appui sur des corbeaux intérieurs et non sur les murs, fait déverser ceux-ci vers l'extérieur.

L'examen de la façade ouest montre qu'à l'origine il s'agissait de deux bâtiments accolés à un peu moins de huit mètres de son angle nord-ouest⁵¹⁸. La jonction entre les deux se voit par un léger bombement de la façade ainsi qu'une "fissure" qui apparaît bouchée par du mortier (Ill., fig. n° 2, p. 241). Cela est encore plus visible sur le plan en coupe du bâtiment (Ill., doc. n° 4, p. 237).

L'ensemble est construit en moellons de petit et moyen appareil, plus ou moins bien équarris et disposés en assises relativement régulières. Le mortier utilisé est fait de terre ocre. La partie nord du mur a ses moellons bien visibles alors que la partie sud est entièrement recouverte d'enduit terreux marron-ocre. La façade est présente également un mur en moellons, mais nettement moins distinguables sous l'enduit beige qui les recouvre (Ill., fig. n° 3, p. 242).

Les fenêtres, baies et portes ont leurs piédroits, linteau et appui en pierres de taille.

Enfin, on constate la présence, sur le mur sud, de deux contreforts d'angle dont les chaperons suivent le sens de la pente de toit (Ill., fig. n° 4, p. 242).

⁵¹⁸ Pour plus de commodité, la partie nord du bâtiment, correspondant au premier espace sera appelé bâtiment n° 1, et la partie sud sera nommée bâtiment n° 2.

A. Le rez-de-chaussée

Les poutres se trouvant au rez-de-chaussée ont fait l'objet, d'après les propriétaires, d'une analyse dendrochronologique indiquant une date d'abattage des arbres aux alentours de 1525.

1. Le bâtiment n° 1

Une grande pièce forme le rez-de-chaussée du bâtiment (Ill., fig. n° 5, p. 243). Le sol est dallé de grands carreaux de pierre. La pièce est éclairée par une grande fenêtre rectangulaire au linteau en arc segmentaire à l'ouest. Une autre petite baie carrée est ouverte sur le mur est.

La pièce comprend deux accès sur l'extérieur, à l'ouest c'est une large porte rectangulaire, à l'est c'est une porte en plein cintre. Deux autres portes, situées sur son mur sud, donnent accès à d'autres pièces. Dans l'angle sud-est, sous l'escalier, une porte permet de descendre à une cave, non accessible à cause des travaux en cours, mais qui paraît petite et peut-être voûtée en berceau plein cintre. La deuxième porte se trouve entre l'escalier et la cheminée. De petite largeur, elle donne accès au rez-de-chaussée du bâtiment suivant.

Cette pièce conserve, dans son mur nord, la bouche du four de la boulangerie qui est accolée à l'extérieur de ce mur. Sur son mur sud, une cheminée en briques fait saillie sur l'intérieur de la pièce. Dans l'angle sud-est de la pièce, un escalier permet d'accéder à l'étage supérieur.

Cette pièce est couverte d'un plafond composé de grosses poutres qui viennent prendre appui dans les murs.

2. Le bâtiment n° 2

On accède à cette pièce par la petite porte.

Le sol de cette pièce se trouve à environ 45 cm. au-dessus du niveau de sol de la pièce précédente. Elle est l'actuelle pièce à vivre et ne comporte pas de

particularité. Elle est éclairée par une fenêtre à l'ouest et deux à l'est. Elle est également couverte d'un plafond soutenu par des poutres.

A l'extrémité du bâtiment, contre son angle sud-est on trouve une autre porte en plein cintre. Le seuil de celle-ci se trouve décalé de 60 cm en dessous du niveau de sol précédent.

A l'extérieur, le bâtiment conserve sur sa face est, une rangée de corbeaux alignés horizontalement, dont le dernier se trouve au nord du piédroit nord de la porte est du bâtiment n° 1.

B. Le premier étage

Tout comme pour le rez-de-chaussée, une analyse dendrochronologique a également été pratiquée sur les poutres du premier étage. Le résultat est une date d'abattage des arbres proche de 1414.

1. Le bâtiment n° 1

Le premier étage est composé d'un palier donnant accès au deuxième bâtiment ainsi qu'à de petites pièces cloisonnées.

Le sol est composé de carreaux de terre cuite.

Les murs sont enduits, mais là où ce dernier est tombé on distingue un mur de moellons de moyen appareil en assises régulières. Les moellons sont très grossièrement équarris.

Ce palier est éclairé par une petite baie rectangulaire ouverte dans le mur est. Celle-ci est posée sur une allège et ses piédroits sont ébrasés. Une fenêtre rectangulaire éclaire la pièce formée au nord-ouest.

Sur le palier, une trappe est aménagée au plafond pour atteindre les combles. Le plafond est composé d'un plancher soutenu par des poutres. Celui-ci est plus bas que celui du bâtiment n° 2.

2. Le bâtiment n° 2

Un couloir placé à l'est permet de desservir une grande chambre, ainsi qu'une autre pièce plus petite, placée contre le mur sud.

Le niveau de sol n'est pas le même que dans la partie précédente. Légèrement plus haut, il présente également une légère pente sud-nord. Il est composé de carreaux de terre cuite.

Le mur du couloir est recouvert d'enduit. Dans la partie comprise entre la baie et le mur de cloison de la deuxième pièce, le mur présente une peinture murale partiellement conservée⁵¹⁹.

Le couloir est éclairé par une petite baie rectangulaire posée sur une allège et aux piédroits fortement ébrasés (85 cm/1m. 41).

Son plafond est couvert de poutres soutenues par des corbeaux. Ceux-ci sont enduits mais quand il est tombé on voit qu'ils conservent en dessous des traces d'enduit peint.

La chambre a également son sol en carreaux de terre cuite.

Les murs sont entièrement revêtus d'enduit blanc-gris qui recouvre parfois un plus ancien conservant des traces de doubles faux-joints rouges (Ill., fig. n° 6, p. 243).

Cette pièce est également éclairée par une baie rectangulaire dont le linteau monolithe est plat, plus large que l'ouverture qu'il surmonte et mouluré. A l'intérieur, la fenêtre est montée sur une allège, ses piédroits sont largement ébrasés (1m. 29/2m. 09) et l'ébrasure supérieure est soutenue par un réseau de poutres. Les piédroits sont construits en pierres de taille portant encore des traces d'enduit coloré jaune.

⁵¹⁹ Cf. Annexe, II, A, 3a-3b, La Colombe, p. 398-399.

On distingue encore une personne avec un bâton et vêtue d'une tunique assez courte marcher dans un décor herbeux. Il manque malheureusement toute la partie haute de cette scène. Cette peinture est peut-être à rapprocher de celle que l'on trouve dans l'église paroissiale de la commune de Tilly, datée des XVe-XVIe siècles. En effet, tant dans la posture, les détails que les couleurs, il existe des similitudes. Peut-être sommes nous également, à La Colombe, en présence d'un saint Christophe portant l'enfant Jésus Annexe, II, A, 4, p. 400.

Sur le mur nord, une cheminée dont la hotte est en briques, conserve sur son linteau en pierre monolithe, un écusson et une devise⁵²⁰. L'écusson garde des traces d'enduit rouge (Ill., fig. n° 7, p. 244).

Toujours sur le mur nord, entre la cheminée et le mur de cloison est, on trouve une niche rectangulaire d'environ 1m. de largeur et 78 cm de profondeur (Ill., fig. n° 8, p. 244). Son ouverture, large de 40 cm et haute de 85 cm, est encadrée de deux petites colonnes reposant sur des bases hautes et accueillant par l'intermédiaire de chapiteaux un arc mouluré en anse de panier. Au-dessus de cet arc on retrouve la trace de faux-joints rouges et doubles.

La pièce est couverte d'un plafond enduit ou peint, soutenu par des poutres transversales, elles-mêmes posées sur des poutres longitudinales portées par des corbeaux à la face inférieure arrondie. Ils sont alternativement en pierre ou en bois⁵²¹. Ces derniers, ainsi que le mur au dessus conservent des traces d'enduits colorés (Ill., fig. n° 9, p. 245).

La dernière pièce est éclairée par une petite baie rectangulaire percée dans le mur sud, ainsi que par une fenêtre rectangulaire dans le mur ouest. Au-dessus de celle-ci, à l'extérieur, on voit encore la trace d'une autre baie dont les claveaux en plein cintre ont été conservés.

3. Les combles

La jonction entre les deux bâtiments se voit également dans les combles. En effet, le mur pignon du bâtiment n° 2 sépare les deux espaces.

Le mur est composé de moellons de petit et moyen appareil, apparemment assez grossiers. Ce mur est plus épais dans sa partie inférieure.

Légèrement désaxée vers l'est du pignon, on voit encore une baie étroite et haute, en plein cintre ou en arc très légèrement brisé, bâtie en pierres de taille parfaitement ajustées. Du côté intérieur du bâtiment, la baie présente des piédroits ébrasés (Ill., fig. n° 10, p. 245 et n° 11, p. 246).

⁵²⁰ La devise est écrite en caractère gothiques : ce.fit.cabenet.et.f.g.prin.et.le.fit.fere. L'écusson porte les mêmes initiales et la date de 1434. Le motif central est effacé.

⁵²¹ Les corbeaux ne sont pas espacés régulièrement. Ceux en bois pourraient avoir été rajoutés ultérieurement.

C. Autels et sépultures

Il ne reste aucune trace en place des autels et sépultures. En revanche, un fragment de dalle funéraire gravée est conservé avec les autres vestiges de l'abbaye retrouvés au fil du temps et des travaux (Ill., fig. n° 12, p. 246). On voit encore les épaules, le cou et le bas du visage d'un chevalier vêtu d'une cote de maille sur laquelle est passée une tunique. Ce personnage se tenait sous un décor architectural. On distingue un départ d'arc et son remplage.

D. Aménagements hydrauliques⁵²²

Le site conserve la trace de deux bassins aménagés sur son côté nord. Ils sont aujourd'hui envahis par la végétation, mais étaient alimentés par un bief d'environ 400m., pris sur le cours du Vavret. Les deux bassins étaient reliés par une canalisation enfouie. A la sortie du deuxième bassin se trouvait un moulin qui profitait du canal reconduisant les eaux au ruisseau (Ill., doc. n° 5, p. 238).

Une tradition veut également que la source qui alimentait l'abbaye se soit trouvée dans un lieu-dit appelé Le Conduit, situé à un peu plus d'un kilomètre au sud-ouest de l'abbaye. Le site se trouve en contre-haut du monastère et l'on y voit encore aujourd'hui, au milieu d'un pré, le captage par un petit conduit en briques (Ill., fig. n° 13, p. 247).

III. Suppositions quant à l'état ancien

L'abbaye n'est connue que par deux descriptions du XIXe siècle. Celles-ci sont incomplètes et imprécises mais elles donnent une idée très générale de la façon dont était agencé l'ensemble. Le seul autre point d'appui est celui fourni par le plan cadastral (Ill., doc. n° 6, p. 239). Là encore, les informations sont très limitées puisque lors de son élaboration, la moitié des bâtiments avait disparu. Quant à l'observation directe, elle est encore plus limitée. Partant de ces éléments, tentons de restituer les édifices.

⁵²² Les informations contenues dans le premier paragraphe proviennent du travail de J. Picaud.

A. L'église

De l'église, on sait par les textes qu'elle fut sans doute ruinée, ou en tout cas très fortement abîmée au XIV^e siècle. Une première restauration eut lieu au XV^e siècle, puis sans doute une seconde au XVII^e siècle. Elie de Beaufort transmet les informations orales qu'il a reçues, ainsi que ce qu'il a pu observer des vestiges sur le terrain. Pour lui l'église "devait être d'une belle architecture peu ancienne". Ce qui correspondrait, pour lui, à la façade d'un bâtiment d'habitation qui datait probablement du temps de Louis XIV. La reconstruction partielle ou totale de l'abbatiale fit sans doute disparaître un grand nombre de ses caractéristiques médiévales. Cependant, le plan fourni par Elie de Beaufort semble difficilement crédible (Ill., doc. n° 7, p. 240). En effet, les tombeaux des La Trimouille firent les frais des destructions post-révolutionnaires et furent réutilisés dans des constructions postérieures. Ils étaient encore en place dans le transept en 1792. S'ils étaient en place, sans doute que la chapelle qui leur faisait face l'était aussi. Or, ni transept ni chapelle n'apparaissent sur le plan.

Tout ce que l'on peut dire de cette église, c'est que sa nef communiquait, sur son mur gouttereau sud, avec les ailes de cloître est et ouest. Mais également qu'elle était munie d'un transept suffisamment large pour accueillir un ensemble de tombeaux de 2m. 43 sans gêner la circulation. Enfin, au moins sur le bras de transept sud on avait une ou deux chapelles. En effet, on ne peut pas exclure que la chapelle donnée à titre familial aux La Trimouille ne fasse qu'une avec la chapelle de la Vierge. Tout comme on ne peut pas affirmer qu'elles n'étaient pas distinctes.

On ne sait pas grand-chose des autels présents dans l'édifice. Là encore, la rareté des textes anciens ne permet pas d'avoir des renseignements suffisants. Le docteur Gaudon⁵²³ indique qu'à droite du maître autel se dressait une chapelle dédiée à la Vierge. C'est la seule mention d'une dédicace pour les autels de cette église.

⁵²³ Cf. GAUDON (Dr), 1889.

On est un peu mieux renseigné sur les fonctions funéraires de l'édifice. Dès 1229, la famille de La Trimouille obtient le droit d'avoir sa chapelle familiale dans l'église. Cette chapelle se trouve à droite du chevet et était ornée des armes des La Trimouille. Plusieurs membres de cette famille furent inhumés dans l'église : Audebert, Maheu, Gui III et Alips sa femme, Gui IV et Ragan ou Radegonde son épouse. Les quatre derniers se trouvaient, deux par deux, dans des tombeaux monumentaux jumeaux placés dans le bras de transept⁵²⁴. Ils datent du milieu du XIVe siècle.

Les abbés furent plutôt enterrés dans le chapitre. Ce fut le cas de Grégoire mort avant 1347 et de Grégoire de Manso Adso mort en 1366. Un troisième abbé, Gaspard Corcessin, mort en 1647, est enterré dans l'abbaye sans plus de précision.

Enfin, Elie de Beaufort rapporte que l'emplacement de l'église et la cour du cloître sont "rempli de tombes privées de leurs pierres tumulaires". Il rapporte également qu'un certain nombre d'entre elles se retrouvent comme linteau ou assise de fenêtre (par exemple celle d'Alips de Vouet, femme de Rémy de La Trimouille), ou encore comme dessus de fourneau.

B. Le cloître

Là encore on doit se référer à Elie de Beaufort. Ce dernier raconte qu'il existait deux types d'ailes de cloître. A l'ouest et au sud il semble que l'on ait eu : "cinq ou six grandes arcades en plein cintre". L'auteur fait la distinction avec l'aile de cloître est qui "offrait une rangée de colonnes accouplées dont on a retrouvé les

⁵²⁴ Cf. FONTENEAU (dom), op. cit.

"En vis-à-vis de la chapelle et hors d'elle, sont à peu de distance deux tombeaux des seigneurs de la Trimouille, de pierre blanche, lesquels tombeaux paraissent d'abord n'en former qu'un seul parce qu'ils se touchent et sont accolés l'un à l'autre. Ainsi réunis, ils donnent un carré de sept pieds et demi et trois pieds trois pouces de hauteur. Ces deux tombeaux sont couverts de deux tables de largeur à peu près identique, celle de la première adossée au mur de la croisée est de trois pieds neuf pouces, et la suivante de quatre pieds [...] ; les deux tables étaient autrefois recouvertes de lames de Incrustées dans la pierre ; aux quatre angles des carrés se voient encore des gravures dans la pierre où avaient été placés les écussons des seigneurs. Il ne reste plus rien du tout de ces lames, les deux tables sont même rompues en huit ou neuf pièces. Cette profanation arriva du temps des guerres de religion : les calvinistes voyant dans l'église de La Colombe un mausolée qui leur parut important, résolurent de le fouiller, et pour cet effet il fallut briser les tables qui les couvraient. Les bas-reliefs du mausolée n'ont pas été endommagés. On y voit encore les ornements dont on les avait décorés et qui consistent en des espèces de vitraux sculptés uniformément sur toutes les faces."

chapiteaux ; ces colonnes, assez minces de diamètre, devaient supporter aussi les petites arcades". Ceci donne l'impression que deux des trois ailes ont été reconstruites lors des restaurations du XVII^e siècle.

Dans les débris retrouvés au cours des travaux et entreposés le long du mur sud du bâtiment d'habitation, se trouvent des chapiteaux accolés. Il est possible qu'ils soient les vestiges de cette aile de cloître, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Sur la face est du mur d'habitation, les corbeaux conservés pourraient être la trace de l'ancienne galerie de cloître aujourd'hui disparue. Dans ce cas, la longueur de l'aile n'excédait pas 10 m., voire même peut-être moins.

C. Le bâtiment des moines

Celui-ci a totalement disparu, sans doute avant 1833 puisqu'il n'apparaît plus sur le cadastre. Les témoins n'en font pas non plus mention, ce qui rend toute restitution impossible.

D. Le bâtiment du réfectoire

Ce dernier est encore présent sur le cadastre et encore existant quand Elie de Beaufort fait sa description. Celle-ci est d'ailleurs très sommaire : "Dans cette partie logeait le supérieur, qui avait à sa disposition de vastes salles, éclairées par de grandes fenêtres donnant sur la prairie."

Il est possible qu'une trace de ce bâtiment soit conservée dans le bâtiment d'habitation actuel. En effet, ce dernier est composé de deux bâtiments distincts, accolés l'un à l'autre. Il se pourrait donc que le bâtiment n° 1 soit en fait la partie ouest du bâtiment sud. Celui-ci ne comportant pas, à l'origine, d'étage, comme le montre la présence du mur pignon dans le grenier.

E. Le bâtiment des convers

Celui-ci correspond au bâtiment n° 2 du bâtiment d'habitation actuel. La peinture conservée à l'étage dans ce qui paraît être l'ancien dortoir, semble

indiquer une fonction autre au cours du XVe siècle. Peut-être a-t-il servi, à cette époque, de chambre pour les hôtes ou d'appartement pour l'abbé. Mais rien ne permet d'appuyer une hypothèse plus que l'autre.

Enfin, Elie de Beaufort, dans sa description, laisse entendre que l'enceinte de l'abbaye subit sans doute des aménagements en vue d'une fortification. En effet il dit que l'on entrait dans la cour "par deux portes garnies de créneaux et de mâchicoulis placées, l'une au coin d'en haut, au-dessus des étables, l'autre au-dessous, sur le bord du canal." Ces aménagements, s'il s'agit bien de fortifications, ne paraissent pas avoir eu de grands résultats.

Conclusion

Il reste trop peu d'éléments pour permettre de restituer ce que fut l'abbaye de La Colombe. Il semble cependant, d'après la dimension du bâtiment des convers, que l'on ait eu affaire à une abbaye d'assez petite dimension.

L'absence d'éléments d'architecture ne permet pas non plus de donner une date en ce qui concerne l'ancienne abbaye. Cependant, les vestiges de chapiteaux conservés dans les débris, ainsi que les claveaux d'arc ou d'ogive de section rectangulaire ou carrée (leur état ne permet pas de certitude à ce sujet) simplement soulignés d'une moulure ronde tendent à indiquer une datation proche de la deuxième moitié, voire du troisième quart du XIIe siècle.

ABBAYE

DE

VARENNE

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

B148 : Litige entre l'abbé commendataire, Louis d'Hugues et ses moines. Acte de nomination des experts.

B3355 : Acceptation de la succession de l'abbé Jean Dumesnil par Simon de Beaujeu.

C761 : Dîmes, sur le village de Laage, contrôle des actes notariés, 1775-1780.

E144 : Bail du domaine de Borderousse au profit de Chalivoy.

E912 : Procuration de Louis Pot de Rhodes à sa mère pour gérer les revenus de l'abbaye.

E1860 : L'abbé Dumesnil fonde son anniversaire à Saint-Etienne de Bourges, mais doit réduire de moitié sa donation pour cause de dettes.

Q265 : Etat des objets envoyés à différentes églises pour le service du culte, 1791.
Registre des actes judiciaires 1806.

Q639 : Sommier des comptes ouverts avec les acquéreurs des biens nationaux.
Table des acquéreurs et nouveaux possesseurs.

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

1B71 : 29/01/1751, Rapport des réparations à faire à l'abbaye.

- 1B96 : 6/05-5/08 1776, Rapport d'experts sur les réparations à faire à l'abbaye et dépendances.
- 1B97 : 16/05/1777, Adjudication au rabais des réparations à faire à l'abbaye.
- 2B14 : Procès-verbal des descentes faites à l'abbaye à l'occasion du décès de Jean du Mesnil, abbé.
- 2B15 : Procès-verbal de prise de possession de l'abbaye par Louis Pot de Rhodes.
- 2B38 : Procès-verbal des réparations à effectuer à la métairie de St Loup.
- 2B67 : Apposition des scellés.
- 2B69 : 1725, levée des scellés.
-
- G108 : 1707, feu Mr Perrot, abbé de Varennes est mentionné pour avoir fondé des messes en la chapelle de la chancellerie.
- G169 : 1785, liève des domaines, prés, terres, pacages, bois, étangs, cens, rentes, dîmes de blé, vin, lainage, charnage et autres rentes dus à l'abbaye royale Notre-Dame de Varennes
- G171 : 1482 Echange du dessus d'une maison jouxtant la grande porte du château de Neuvy-Saint-Sépulcre contre un chezal qui jouxte le couvent Notre-Dame de Varennes. Ledit échange fait entre le chapitre et messire Grégoire Bichon prêtre.
- G534 : Parle des sables de Varenne
- G579 : 1691, Sentence de procès condamnant l'abbé de Varennes à payer au curé de la paroisse de Chasseneuil 300 livres de portion congrue, et condamnant le prieur de Pont Chrétien à payer à l'abbé de Varenne les deux tiers de ladite portion congrue et les charges ordinaires. 1721 le curé de Chasseneuil pose une requête pour que Claude François Dumont prieur de l'abbaye de Varenne soit contraint de lui payer le supplément de sa portion congrue s'élevant à 100 livres 5 sols
- G701 : 1701, contrat pour remboursement de dettes dans lequel sont mentionnées les dîmes et terrages de Bort francs de toutes charges sauf de 80 boisseaux de blé seigle dus à l'abbaye de Varennes

G846 : 1576, transaction entre Simon Blondeau curé de St-Etienne de Neuvy-Saint-Sépulcre et frère Jean de Lister abbé de Varennes par lequel celui-ci s'oblige à payer annuellement une rente pour droit de portion congrue

G848 : 1547, transaction entre Jean Philippe curé recteur de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Neuvy-Saint-Sépulcre et l'abbaye de Varennes au sujet du gros de la cure due sur la dîme de Varennes consistant en 7 septiers de blé par tiers froment , seigle et marsèche.

G872 : Procédure entre Louis Peyroulx curé de la Perouille et le prieur de l'abbaye de Varennes curé primitif de la Perouille au sujet des noales de la Bredicherie.

G902 : 1781, bail des biens et revenus de la cure de Saint Christophe consenti par Joseph Bonnin curé de la paroisse moyennant 650 livres par an, le curé recevant de l'abbaye de Varennes 19 livres 10 sous de supplément de portion congrue.

H1137 : Abbaye de Varennes 1782-1785

H739 n°5-TSC 577 : Prieuré de Fougerolles. Donation et restitution de l'église. Union de la cure au prieuré. Donations. Biens divers. 1668.

L1456 : Correspondance reçue et envoyée 7 juillet 1791 – 14 vend an III.

Q155 : Estimation des biens.

2Q484 : Inventaire des meubles et effets de la sacristie...

2Q1168 : Réparation aux domaines.

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00097348 : En attente de documents

2. Sources graphiques

Archives départementales de l'Indre :

Plan cadastral, commune de Fougerolles, 1832.

B. ETUDES

ALLEN (M.), La renaissance de l'abbaye de Varennes, *Berry Magazine*, n° 28, 1993, p. 15-20.

CHARDON (A.), L'abbaye de Varennes 1148-1791, *Revue du Berry*, juin 1906, p.200-206.

FRANCEY (M.), *Les abbayes cisterciennes de l'Indre : Barzelle, Varennes, La Prée, Le Landais*, 4 fascicules, 1975-1976.

FROMENT (D.), Prise de possession de l'abbaye de Varennes par Mr Louis Pot de Rhodes (1668), *Revue du Berry*, juin 1906, p. 206-208.

HUBERT (E.), *Dictionnaire historique de l'Indre*, Châteauroux, 1889, rééd. Picard, Paris, 1985.

JANAUSCHEK (L.), *Originum cisterciensium*, Vienne, 1877, rééd. Bruxelles, 1997.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

RODON (Y.), *Un modèle spatial à l'épreuve du temps*, Mémoire d'école d'architecture, Versailles, 2004.

WOLKOWITSCH (G.), L'abbaye de Varennes, *La Bouinotte*, n° 28, 1989, p. 49-51.

WOLKOWITSCH (G.), *Abbaye royale Notre Dame de Varennes*, Ed. Lancosme Multimédia, Vendoeuvre, 2004.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de Varennes se trouve dans la commune de Fougerolles, département de l'Indre, à 30 km au sud-est de Châteauroux (Ill., doc. n° 1, p. 249). L'abbaye se trouve un peu à l'écart, moins d'un kilomètre et demi au nord, de la grande route départementale (D927) qui relie La Châtre à Argenton-sur-Creuse. Une petite départementale, la D19 part de la précédente et monte vers le nord pour assurer la desserte locale. De cette dernière, un réseau de petits chemins dessert l'abbaye ainsi qu'un certain nombre de propriétés éparpillées aux alentours.

L'abbaye se trouve au cœur d'un paysage alternant encore de petites parcelles de prairie séparées par des haies et des champs cultivés beaucoup plus grands (Ill., doc. n° 2, p. 250). Ceux-ci ont cependant conservé une partie de leurs haies, ce qui permet de ne pas trop dénaturer cet environnement de bocage. La forêt est quasiment absente de ce territoire. Les rares parcelles conservées sont de petite dimension.

L'abbaye est bâtie au fond d'une petite vallée, dans laquelle coule un ruisseau, le Gourdon (Ill., doc. n° 3, p. 251). Elle est située dans un espace relativement plat, au bas des pentes.

B. Archives et documents

Les quelques sources concernant cette abbaye sont conservées au centre des archives départemental de l'Indre, sous la cote H 1137. On trouve plusieurs documents dans les séries 1 et 2 B, G et 2 Q.

On trouve également quelques documents aux archives départementales du Cher, essentiellement en série E et Q.

L'histoire de l'abbaye a fait l'objet de quelques études, la plus complète étant sans doute celle réalisée G. Wolkowitsch⁵²⁵.

C. Fondation, histoire générale

Le manque de sources rend forcément l'histoire de l'établissement très succincte.

L'abbaye fut fondée, d'après la *Gallia Christiana*⁵²⁶, aux environs de l'année 1155. Cette date ne sera pas retenue par les différents auteurs. Ceux-ci⁵²⁷ sont plus nombreux à considérer qu'elle fut fondée en avril ou mai 1148. Malheureusement, aucun d'eux ne donne ses sources. Pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, la date la plus plausible, pour la fondation initiale, est effectivement 1148.

Les auteurs font également preuve d'unanimité pour désigner Ebbes de Déols comme fondateur⁵²⁸. Il fit venir des moines de Vuluisant, fille de Preuilly, également au diocèse de Sens. Celui-ci ne resta d'ailleurs pas longtemps le fondateur "officiel". Ici l'histoire de l'abbaye devient dépendante de l'histoire nationale.

En 1152, Louis VII se sépare d'Aliénor d'Aquitaine, faisant ainsi basculer le réseau féodal. Un certain nombre de familles du Berry, celles de Déols et de Cluis, entre autres, se retrouvent donc avec, comme nouveau suzerain, le deuxième mari d'Aliénor devenu roi d'Angleterre en 1154.

⁵²⁵ Cf. WOLKOWITSCH (G.), 2004.

⁵²⁶ Cf. PIOLIN (Dom), 1873.

⁵²⁷ JANAUSCHEK, op.cit., 1877.

CHARDON (A.), juin 1906.

⁵²⁸ Gilles Wolkowitsch mentionne dans son ouvrage qu'il s'agit d'Ebbes II. La branche des Ebbes, descendante directe de la famille de Déols, était seigneur de Charenton et La Châtre. Il n'est malheureusement pas possible qu'il s'agisse d'Ebbes II, celui-ci également surnommé Ebbes le Grand est mentionné comme décédé en 1037. Il s'agit plus vraisemblablement de Ebbes V mort aux alentours de 1160. Ce seigneur est également considéré comme fondateur de Noirlac et généralement également de Bussière (voir ces abbayes, p. 194-308 et 523-547).

En 1153 et 1154, des conflits vont se déclencher dans le Bas-Berry, tantôt dus aux attaques des troupes royales visant à prendre des places fortes, tantôt des seigneurs locaux pour reprendre ces places aux troupes royales. Cela se soldant le plus souvent par l'incendie de ladite place. C'est le sort réservé à la place forte de Cluis, d'abord prise par Louis VII puis incendiée par Ebbes de Déols qui n'arrive pas à la reprendre.

C'est dans ce climat qu'un différend s'élève entre Garnier de Cluis et Ebbes de Déols au sujet de l'abbaye de Varennes, chacun s'affirmant en tant que fondateur. Le différend va alors être porté devant leur suzerain qui y voit l'occasion d'imposer son influence dans cette région⁵²⁹. Il contraint Ebbes de Déols à se désister de sa fondation, allant jusqu'à enlever la pierre qui en garde la mémoire et se déclare seul fondateur de l'abbaye. Le document relatant cette décision date de 1155⁵³⁰.

Il semble que les seigneurs des alentours contribuèrent rapidement à l'essor économique de l'abbaye. Les principaux bienfaiteurs sont les seigneurs de Déols, de Cluis et de Seuly. Au milieu du XIV^e siècle, l'établissement est à la tête d'une dizaine de domaines.

On ne sait pas quelles furent les conséquences des guerres sur les bâtiments de l'abbaye. La seule mention concerne les Guerres de Religion. Lors de celles-ci, une garnison de Ligueurs fut établie dans les murs de l'abbaye par Claude de La Châtre. En novembre 1589, les hommes de François de Bourbon stationnés à Aigurande escaladent l'enceinte de l'abbaye et en chassent les troupes qui y demeuraient. Il apparaît que celles-ci, prises par surprise, ne se sont guère défendues, ce qui valut à l'abbaye le sort enviable de n'en subir aucune destruction.

⁵²⁹ Pour l'utilisation politique des abbayes voir également l'abbaye de Bussière.

⁵³⁰ Ce texte est considéré par dom Estiennot comme l'acte de fondation de l'abbaye de Varennes. C'est peut-être aussi de cet acte que vient la date retenue par la Gallia Christiana pour la fondation de l'abbaye. Or, pour que cet arrêt soit rendu en 1155, c'est forcément que l'abbaye existait antérieurement et était soit terminée soit en cours de construction puisque la pierre de fondation se trouvait déjà dans les murs.

Au moment où arrive la Révolution, il reste deux moines dans l'abbaye dont un fort âgé et infirme. L'abbaye fut vendue comme bien national en 1791. Le résultat de la vente fut la séparation des bâtiments en deux lots : l'église et le bâtiment abbatial d'une part, le reste des bâtiments de l'autre. Cette partition s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui.

II. Analyse des structures conservées (Ill., doc. n° 4, p. 252)

A. L'église

Il s'agit aujourd'hui d'un vaste rectangle, d'une longueur de 25m. 30, et d'une largeur de 8m. 62, dont le côté sud est accessible par la propriété voisine. La séparation entre les deux domaines se fait au niveau du contrefort sud de l'église.

L'édifice est bâti en moellons de petit appareil assez grossiers noyés dans un mortier ocre d'aspect sableux à nombreuses inclusions de graviers. Il apparaît peu friable.

Les ouvertures et supports sont, quant à eux, construits en pierres de taille de moyen et grand appareil. Presque toutes conservent des traces de layage, et certaines des traces d'enduit coloré. On trouve également deux marques lapidaires⁵³¹.

Enfin, les bouchages sont généralement faits de moellons de moyen appareil moins grossiers que les précédents et disposés en assises plus régulières, ainsi que de pierres de remplissage. Le mortier utilisé dans cette partie apparaît rosé orangé avec de nombreuses inclusions de gros gravier et ne semble pas friable.

Le mur pignon ouest, contrairement aux murs latéraux, est construit en moellons rectangulaires de moyen appareil, bien équarris et disposés en assises très régulières.

⁵³¹ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. n° 7 et 8, p. 345-346.

1. La nef

On entre dans l'édifice par une porte d'1m. 95, parfaitement centrée sur le mur pignon ouest, dont les piédroits aux angles ébrasés portent un arc segmentaire (Ill., fig. n° 1, p. 258). Cette porte comporte la date de 1741 gravée sur son claveau central. De chaque côté des piédroits et distant d'1m. 01, on voit un trait de sabre en arc de cercle.

On accède à l'intérieur de l'édifice en descendant plusieurs marches⁵³². Derrière celles-ci, on voit encore la trace de l'embranchement précédent, ainsi que les colonnettes de l'ancien porche. Le sol, cimenté, est composé de trois niveaux distincts (Ill., fig. n° 2, p. 258). Il est plus bas que le niveau de sol extérieur. A l'intérieur, on accède à un premier palier par quatre marches. Le second palier, un peu plus loin, n'est surélevé que de deux marches.

Les murs, à l'intérieur de l'édifice sont encore partiellement recouverts d'enduit blanc. Ils conservent les traces des aménagements successifs subis par l'édifice. Les murs nord et sud sont composés, de chaque côté, de trois grandes arcades en arc brisé qui ont été murées⁵³³. Le bouchage a été fait au ras des claveaux, excepté pour celle nord-ouest où il n'est effectif qu'à moitié de son épaisseur (Ill., fig. n° 3, p. 259). Cette grande arcade présente deux rouleaux simples, les claveaux étant rectangulaires sans chanfrein ni moulure. Le rouleau interne repose à l'est sur un culot récent et à l'ouest sur un pilier.

Ces arcades reposent sur des piliers massifs. A l'extérieur, la pile située entre la porte en plein cintre et la porte charretière présente encore des claveaux en saillie encadrant un blocage en moellons (Ill., fig. n° 4, p. 259). A l'intérieur, deux d'entre elles laissent nettement paraître des traces d'arrachement, recouvertes d'enduit peint en blanc. En dessous on trouve un blocage de briques disposées sans ordre apparent. Les piles étaient montées sur une assise de pierres formant

⁵³² La différence des niveaux de sol entre l'extérieur et l'intérieur équivaut à environ 1 m.

⁵³³ La dimension de celles-ci varie en avançant vers l'est : 4 m. 26, 3 m. 77 et 3 m. 68. Elles sont semblables sur les deux côtés. Les piliers qui les supportent voient également le même type d'évolution : au sud 2 m. 31, 2 m. 11 et 1 m. 70 ; au nord 2 m. 32, 2 m. 09 et 1 m. 66.

ressaut. Celui-ci semble avoir régné sur une partie des murs et paraît épouser la forme des différents paliers

Il existe aujourd'hui une porte en plus de celle d'entrée. Elle est située contre l'angle nord-est, à l'extrémité de l'édifice et mesure 1m. 08 de largeur pour 1m. 93 de hauteur. En plus de cette porte toujours en fonction, on en trouve quatre autres, murées (Ill., fig. n° 5, p. 260). Une première, a été ouverte dans l'arcade est. Plus large, elle faisait fonction de porte charretière. Une autre, sous la deuxième arcade, assez étroite et collée à la pile composée, se présente sous un aspect rectangulaire à l'intérieur et en plein cintre à l'extérieur. Enfin, sous la troisième arcade, on trouve deux portes sous arcs segmentaires, dont un claveau porte la date de 1741.

L'église prend jour par quatre baies en plein cintre : une dans les murs est et ouest (cette dernière étant peut-être légèrement brisée) et deux dans le mur nord (Ill., fig. n° 6, p. 260). La plus à l'ouest est postérieure à l'arrêt de l'utilisation de l'édifice à des fins agricoles. Il en reste également deux autres de même forme, sur le mur sud, aujourd'hui bouchées en petits moellons.

Dans la façade ouest, une baie de la même largeur interne que la porte et occupant les deux tiers de la hauteur de la façade se distingue encore par ses piédroits et son bouchage. Cette baie était en arc brisé.

A l'extérieur, l'église est épaulée par quatre contreforts. Ceux de l'ouest, massifs (1m.x 2m.), sont disposés dans l'alignement des murs latéraux. Leurs chaperons présentent un fort glacis. Le contrefort nord présente la particularité d'avoir son tiers supérieur composé de pierres de taille différentes (Ill., fig. n° 7, p. 261). Celles-ci, également de section rectangulaire, sont cependant beaucoup moins épaisses que les précédentes. Leur couleur est également plus jaune.

Ceux de l'est sont des contreforts d'angle également massifs.

L'édifice est couvert de trois voûtes d'ogives quadripartites de section carrée, aux angles chanfreinés en cavet, soulignées d'une moulure ronde. Elles sont soutenues par des arcs formerets et séparées par des arcs doubleaux dont les claveaux affectent la même forme que les ogives précédentes. Les retombées se

font par trois sur des chapiteaux sculptés⁵³⁴ terminés en culots⁵³⁵. Dans les quatre angles, les retombées se font uniquement sur des culots⁵³⁶. Les clés de voûtes sont décorées de motifs floraux

Le bâtiment est couvert d'un toit en bâtière revêtu de tuiles. Il est posé sur une corniche de section rectangulaire à l'angle ébrasé. Cette dernière est elle-même soutenue par des modillons de formes différentes. La majeure partie de ceux-ci est en cavet dont chaque extrémité est soulignée d'une petite moulure ronde. Quelques-uns sont en doucine dont la partie supérieure est également ornée d'une petite moulure de même type. Un seul, sur la face nord, porte une moulure ronde à la place de son angle inférieur.

Il reste la trace du collatéral sud de l'église. Celui-ci est accolé au mur pignon nord du bâtiment ouest.

Le mur pignon sud du collatéral a été conservé. Il est également construit en moellons de moyen appareil, assez bien équarris et disposés en assises régulières. Il conserve une porte d'entrée couverte d'un arc segmentaire, fermée à l'ouest par un linteau monolithe arrondi (Ill., fig. n° 8, p. 261 et n° 9, p. 262). Celui-ci est orné d'une forme trilobée prise dans son épaisseur.

A l'aplomb de cette porte on trouve une petite niche rectangulaire placée sous un linteau monolithe mouluré. On voit encore le socle qui devait soutenir une statue en saillie sur le mur.

Derrière ce mur pignon, la surface de l'ancien collatéral est couverte d'un toit en appentis soutenu par des poutres reposant partiellement sur un mur (Ill., fig. n° 10, p. 262). Cet espace se termine par deux petites pièces, l'une que la tradition qualifie de sacristie et l'autre conservant un four à pain.

⁵³⁴ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 73 et 74 ; C, fiche n° 35 et E, fiche n° 37.

⁵³⁵ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 80, 81, 84, 85.

⁵³⁶ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 79, 82, 83, 86.

2. Le transept

Le niveau du terrain s'élève brusquement après le mur pignon est de l'abbatiale, recouvrant l'espace d'une butte épaisse. Les vestiges du transept sont positionnés à 9m. 50 à l'est de l'église. Ceux-ci sont visibles dans une tranchée assez profonde (Ill., fig. n° 11, p. 263). A l'angle d'un mur en L, on trouve encore une pile composée.

3. Le chevet

Les vestiges de celui-ci consistent en un mur en moellons dans une tranchée qui conserve une colonne engagée à 5m. 40 de l'angle du mur (Ill., fig. n° 12, p. 263).

B. Le cloître

Une trace de l'aile nord du cloître se voit encore au sol. Une arase de pierre affleure en surface, distante de 3m. 25 du mur de l'appentis placé contre le mur sud de l'église.

L'aile ouest, d'une longueur de 25m. 11, a également été conservée (Ill., doc. n° 5, p. 253). Actuellement englobée dans le rez-de-chaussée du bâtiment ouest, elle mesure 2m. 05 de largeur. Son niveau de sol actuel est nettement supérieur à ce qu'il était à l'origine. Celui-ci vient "couper" les arcades du cloître quasiment à mi-hauteur.

A chaque extrémité on voit encore une arcade plus large et plus haute qui permettait la jonction avec l'aile de cloître transversale (3m. 50 en moyenne). Ces arcades sont aujourd'hui séparées du reste de l'aile de cloître par des murs de cloison.

Celle au nord est bouchée et on y a repercé une petite porte en arc segmentaire qui donne accès à une cave.

Celle du sud est également partiellement bouchée par un épais mur en moellons. La partie laissée libre permet de voir, à l'angle des deux ailes de cloître ouest et sud, un pilier en pierres de taille nanti d'une colonnette dans son angle sud-ouest. Elle supporte un chapiteau dont le décor s'étire en frise sur tout le haut du pilier⁵³⁷. On y accède par six marches descendantes qui doivent amener au niveau de sol ancien.

Entre les deux, le mur conserve six arcades plus ou moins complètes, en plein cintre ou très légèrement brisées, posées sur un bahut de 50 à 60 cm de hauteur. Certaines ont disparu avec les aménagements postérieurs, d'autres ont été reconverties en niche. Toutes sont murées totalement ou partiellement, en moellons grossiers ou en pierres de remploi.

Une série de deux arcades est cependant conservée et dégagée dans la partie sud du bâtiment (Ill., doc. n° 6, p. 254 et fig. n° 13, p. 264). L'arcade sud repose, au sud, sur deux colonnettes jumelles, aux fûts monolithes, montées sur une base sculptée (malheureusement très abîmée) et supportant des chapiteaux (également très abîmés). L'ensemble mesure 1m. 44 de hauteur. Le pilier central, commun aux deux arcades, est surélevé par rapport à la base des colonnettes voisines. Cette surélévation se fait par un gros noyau de pierres, composé de moellons de moyen et grand appareil plus ou moins bien équarris et relativement plats. Le pilier par lui-même est composé de pierres de taille de moyen appareil bien jointoyées. Il mesure 73 cm de hauteur. La deuxième arcade retombe, au nord sur un gros pilier portant une colonnette dans ses angles nord-ouest et sud-ouest. Ce pilier est en pierres de taille de grand appareil. Les colonnettes sont d'un seul tenant avec le pilier et sont posées sur une plinthe saillante de 15 à 20 cm, s'étendant sous toute la surface du pilier. Sur cette plinthe, la base affecte la forme d'un tore rond. L'ensemble mesure 1m. 50 de hauteur. Les colonnettes portent un chapiteau⁵³⁸ dont le décor se poursuit sur l'ensemble pour former une frise. On trouve de nombreuses traces d'enduit coloré jaune, rouge et noir tant sur les supports et leur décor que sur les claveaux des arcades.

⁵³⁷ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 38.

⁵³⁸ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 39.

Sur la deuxième série d'arcades, quelques moellons du bouchage sont tombés, permettant de voir le décor du pilier⁵³⁹.

A l'extérieur, des contreforts massifs dont les chaperons présentent un fort glacis viennent s'appuyer sur les arcades.

L'aile sud du cloître est, également, encore partiellement visible. Elle était longue de 24m. 07 et large de 3m. 20. Son bahut est conservé sur une hauteur de 56 cm. On voit encore la trace d'un petit pavement par endroit.

C. Le bâtiment est

Ce bâtiment a totalement disparu. A sa place, une vaste grange a été reconstruite (Ill., fig. n° 14, p. 264).

D. Le bâtiment sud

1. La pièce est

Cette pièce est conservée sous forme de vestiges de murs qui permettent de retracer son contour (Ill., fig. n° 15, p. 265). Elle est longue de 5m. 35.

Les murs sont constitués de moellons de petit et moyen appareil plus ou moins bien équarris et disposés en assises relativement régulières qui alternent avec des assises de pierres de taille. Ces murs sont conservés sur une hauteur d'environ 1m.

On voit encore, au nord, l'emplacement de la porte, large d'1m. 20, qui permettait d'accéder à cette pièce (Ill., fig. n° 16, p. 265). Etant donné la hauteur visible du seuil, il devait sans doute y avoir des marches pour descendre à l'intérieur. De la porte on voit encore la première pierre du piédroit est. Celle-ci, gros bloc rectangulaire, est chanfreinée, vers l'intérieur de la pièce, sur les deux

⁵³⁹ Cf. Annexe, I, B, fiche n° 40.

tiers supérieurs de sa hauteur. Le tiers inférieur est composé d'une volute semblable à celles que l'on trouve sur l'arc extérieur de la pièce suivante.

Le mur mitoyen entre cette pièce et la suivante conserve la trace de l'aménagement d'une cheminée. De cette dernière on voit encore la place du manteau. Le linteau est aujourd'hui composé d'une grosse poutre de bois. La hotte devait être assez haute et se terminait par un léger arrondi. On voit encore, de chaque côté, une série de claveaux moulurés. A l'arrière, dans l'épaisseur du mur on voit nettement la trace du conduit de cheminée.

2. La pièce ouest

Cette pièce est en cours de travaux, les actuels propriétaires envisageant d'en faire une maison d'hôtes. Elle est longue de 15m. 62 en extérieur. Ses dimensions internes sont de 14m. 60 de longueur et 11m. 20 de largeur.

On entre dans cette pièce indifféremment par les côtés nord ou sud (III., fig. n° 17, p. 266).

Le sol est aujourd'hui entièrement recouvert d'une chape de béton de laquelle émergent par endroits gaines et câbles.

Cette pièce est construite en moellons de petit et moyen appareil, plus ou moins bien équarris et disposés en assises relativement régulières. A l'extérieur, seules quelques portions de mur sont recouvertes d'enduit. En revanche, à l'intérieur, un peu plus de la moitié de la hauteur supérieure des murs est recouverte d'enduit ocre clair.

Cette pièce conserve aujourd'hui cinq portes réparties sur les trois murs nord, sud et ouest. Au nord, on voit une porte, centrée, sous un arc en plein cintre. A l'ouest c'est une porte rectangulaire aux piédroits de pierre de taille couverts d'un arc segmentaire. Au sud, on trouve une large porte charretière qui occupe

quasiment la moitié de la façade sur laquelle elle est centrée. De chaque côté on voit encore une petite porte rectangulaire.

Sur le mur nord on trouve également une baie rectangulaire aux piédroits intérieurs ébrasés. Elle est posée sur allège très épaisse.

On voit encore un certain nombre d'aménagements. Sur le mur nord, à l'intérieur et contre l'angle nord-est du bâtiment, il s'agit d'un arc légèrement brisé (Ill., fig. n° 18, p. 266). Celui-ci est percé dans les trois quarts de l'épaisseur du mur. A gauche de cet arc, à proximité immédiate, se trouve une petite niche rectangulaire.

Sur le même mur, à l'extérieur, on voit encore l'espace laissé par l'arrachement d'un arc épais (Ill., fig. n° 19, p. 267). De ce dernier on voit encore le sommier et trois claveaux à l'est et le sommier et un claveau à l'ouest. Ceux-ci, de section rectangulaire ont la moitié inférieure de leur face externe chanfreinée et ornée d'une fine moulure ronde. Le sommier comprend en plus une volute placée contre la base de la moulure.

Sur le mur est, on voit une cheminée qui semble assez récente. Elle est placée au verso de la trace de cheminée de la pièce est.

Sur le mur sud, la trace des aménagements antérieurs est conservée. A chaque extrémité du mur, une ancienne baie aux piédroits ébrasés et couverte d'un arc en plein cintre ou très légèrement brisé est encore visible. Celle de l'est a été partiellement bouchée puis repercée d'une porte (Ill., fig. n° 20, p. 267), alors que celle de l'ouest a été directement aménagée comme porte.

Le plafond est inexistant. Le toit en bâtière couvert de tuiles a sa charpente posée directement sur les murs.

E. Le bâtiment ouest

Le bâtiment ouest est composé de deux niveaux. Au rez-de-chaussée, comme à l'étage, les pièces à vivre se trouvent à l'ouest. Un couloir placé devant

les dessert. Celui-ci, au rez-de-chaussée correspond à l'ancienne aile de cloître ouest.

Le bâtiment est également séparé en deux espaces distincts par un vaste hall, ouvert sur les deux côtés, et dans lequel se trouve placé un escalier monumental qui permet de rejoindre le premier étage. D'après la propriétaire, cette partition serait consécutive à la mauvaise entente des anciens habitants, chacun ayant ainsi obtenu une partie du bâtiment pour y vivre.

Le sol à l'intérieur est entièrement carrelé au rez-de-chaussée comme à l'étage.

Les murs extérieurs sont recouverts d'enduit, hormis, partiellement, sur la partie basse du mur est, ce qui permet de voir les vestiges de l'aile de cloître. Là où l'enduit est moins épais, on arrive à distinguer des moellons de petit ou moyen appareil assez grossiers. Ceux-ci composent sans doute la majeure partie des murs du bâtiment, seules les ouvertures sont composées de pierres de taille.

Celles-ci sont nombreuses et régulières. Du côté ouest, une porte excentrée vers le nord sépare le bâtiment en deux parties (Ill., fig. n° 21, p. 268). Des fenêtres rectangulaires, sous arc segmentaire, sont au nombre de trois à droite et deux à gauche. A l'étage, le même nombre de baie se trouve à l'aplomb des précédentes. Au-dessus de la porte, une fenêtre de même type est aujourd'hui murée.

Sur le mur est, on trouve deux portes rectangulaires au rez-de-chaussée, dont une en vis-à-vis de celle du mur ouest. Trois fenêtres de même type que les précédentes éclairent le rez-de-chaussée, à raison d'une entre les deux portes et deux au nord de la deuxième porte. A l'étage on note la présence de cinq fenêtres à l'aplomb des ouvertures précédentes, portes comprises, dont une est aujourd'hui murée. La sixième, au-dessus de la fenêtre comprise entre les deux portes est elle-même une porte.

Au-dessus du linteau des fenêtres du rez-de-chaussée et en décalé avec elle, on voit encore la trace de deux petites baies. La plus au sud, assez étroite et

en plein cintre, a les angles externes de ses piédroits et de son arc fortement chanfreinés (Ill., fig. n° 22, p. 268). La seconde, un peu plus large est rectangulaire. Les angles des piédroits, linteau et appui de cette baie sont également chanfreinés. Enfin, au nord de cette dernière, on voit une petite ouverture carrée aux angles également chanfreinés.

Le rez-de-chaussée est composé au sud de l'escalier par deux pièces, aux murs entièrement enduits. L'accès à la cuisine, au sud, se fait par une porte donnant dans l'aile de cloître. Celle-ci a ses piédroits en pierres de taille qui supportaient un arc soit en plein cintre, soit segmentaire dont on voit encore une partie des claveaux. Cet arc fut ensuite recoupé par un linteau monolithe épais de manière à lui donner une forme rectangulaire. La partie sud de cette porte disparaît derrière le mur de cloison qui vient clore l'aile de cloître avant la grande arcade. A l'extrémité sud du bâtiment, l'espace donnant accès à l'aile de cloître sud a été converti en "cave", avec son ancien niveau de sol. On y accède par six marches descendantes. Cet espace se trouve contre la pièce servant de cuisine.

Au nord de l'escalier, une vaste pièce englobe l'aile de cloître. Dans celle-ci, on voit encore sur le mur nord, dans l'alignement de la galerie de cloître, la trace d'une ancienne ouverture placée sous un arc segmentaire, aux claveaux très abîmés. Large d'un peu plus d' 1m. 50, elle est aujourd'hui convertie en niche (Ill., fig. n° 23, p. 269). Le mur est conserve lui la trace de l'arc donnant accès à l'aile nord du cloître. Enfin, sur le mur ouest, une baie placée sous un arc segmentaire situé à 62 cm au-dessus du sol, et aux claveaux en moellons assez mal équarris, est fermée par une meurtrière.

A l'étage, les pièces sont composées d'un cabinet de toilette et salle de bain à l'extrémité sud. Les autres pièces sont des chambres. Dans celle la plus au nord, on voit encore une niche creusée dans le mur et correspondant sans doute à un ancien départ de baie ou d'arc (Ill., fig. n° 24, p. 269). Le haut de cette niche se trouve quasiment au niveau de l'appui de la fenêtre qui éclaire la chambre. Cette niche a conservé un motif floral rouge et jaune posé sur une fine couche d'enduit (2 à 3 mm).

On trouve encore trois contreforts sur le mur est. Ceux-ci, assez massifs, viennent s'appuyer sur la galerie de cloître et ont le sommet de leur chaperon environ à deux tiers de hauteur des fenêtres du premier étage.

Toutes les pièces sont couvertes de poutres placées dans les murs et portant un plancher.

F. Autels et sépultures

Il ne reste aucune trace d'autels ou de sépultures encore en place dans l'abbaye.

En revanche, en 1980, lors de travaux dans l'abbatiale, on releva une vingtaine de sépultures et squelettes enfouis dans son sol. Celui-ci est d'ailleurs au-dessus du niveau de sol d'origine, ce qui laisse penser qu'à une époque indéterminée celui-ci a été remblayé pour permettre ces inhumations⁵⁴⁰.

Une dalle funéraire gravée d'un abbé de Varennes, Jean VI de Saxe, est conservée dans l'église de Fougerolles. Un personnage tonsuré, en habits religieux rehaussés de galons brodés, portant une étole de même, se tient debout, mains jointes au niveau de la poitrine. Une crosse est gravée à sa droite. Le personnage se tient sous un arc brisé orné d'une forme trilobée, l'ensemble reposant sur deux fines colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux végétaux.

G. Aménagements hydrauliques

Les aménagements hydrauliques ne sont plus guère visibles aujourd'hui. Seul est conservé le puits dans la cour du cloître.

Les textes anciens parlent de la présence d'une pêcherie ou réservoir séparant les deux jardins et alimenté par l'eau de la rivière. Celle-ci coulant au sud de l'enclos abbatial, cela a assurément nécessité le creusement de canaux. Malheureusement, la trace de ces derniers semble perdue.

⁵⁴⁰ Cf. WOLKOWITSCH (G.), *op. cit.*

III. Suppositions quand à l'état ancien

Les vestiges conservés de l'ensemble abbatial, que l'on peut comparer avec ceux mentionnés sur le plan cadastral (Ill., doc. n° 7, p. 255), permettent de tenter une restitution du complexe monastique (Ill., doc. n° 8, p. 256).

A. L'église

Aucun vestige ne permet de dire si un porche était présent devant la façade ouest de l'église. S'il y en eut un, il ne laissa aucune trace ni sur le mur de l'abbatiale, ni sur le mur pignon du bâtiment des convers.

Le décaissement de l'intérieur de l'église, ainsi que le dégagement de l'ancienne porte du XVIIIe siècle, elle-même murée à une époque indéterminée mais sûrement post-révolutionnaire, a permis de retrouver le niveau de sol antérieur, ainsi que les vestiges de la porte d'entrée primitive. Celle-ci, en plein cintre comme le montrent les traits de sabre visibles sur la façade ouest, était plus basse et plus large que la porte actuelle. Il faut cependant y rajouter un mètre de hauteur supplémentaire correspondant à la différence de niveau de sol. L'arc devait comporter plusieurs rouleaux si l'on en juge par les traces retrouvées (Ill., doc. n° 9, p. 257).

La nef, de 20m 50 de longueur comportait trois vaisseaux de trois travées. Le vaisseau central devait mesurer environ 7m de largeur et les collatéraux environ 5m. 50⁵⁴¹. Ceux-ci étaient séparés par une série de piles cruciformes comportant sans doute des piliers dans le sens est-ouest et des colonnes engagées sur les faces nord et sud, comme semble l'indiquer les traces d'arrachement. Ces colonnes accueilleraient certainement la retombée d'arcs doubleaux.

Il est probable que l'église était plus haute qu'elle ne l'est actuellement. Si l'on regarde la trace laissée par la baie sur la façade ouest, on voit que celle-ci se trouve actuellement coupée dans sa partie haute par le plafond et la charpente. Or,

⁵⁴¹ La dimension des collatéraux se retrouve grâce à la conservation du mur pignon ouest du collatéral sud.

cette baie devait éclairer l'édifice, il est donc peu probable qu'elle ait été bouchée par un aménagement empêchant la lumière d'entrer en totalité.

Le vaisseau central devait donc comporter un niveau de fenêtres hautes au-dessus des grandes arcades.

Partant de ces postulats, ainsi que des traces d'arrachement sur les piles, l'actuel voûtement en ogives paraît postérieur à la construction de l'édifice.

Les changements architecturaux ont dû se produire très rapidement, si l'on considère l'aspect des baies et portes réaménagées dans un premier temps. La cause la plus probable de ce changement de parti paraît être un effondrement. Quelle autre raison aurait pu conduire des moines à détruire un édifice récent ?

De là, doit-on imaginer une église trop haute avec un voûtement mal maîtrisé qui entraîne la chute rapide des parties hautes ainsi que, peut-être, des dégâts irréversibles sur les collatéraux ? En l'absence d'autres données, toutes les hypothèses sont envisageables.

Le transept se retrouve grâce aux vestiges mis en évidence par la tranchée à l'est de l'église. Celui-ci devait avoir à peu près 29m. de longueur pour un peu moins de 11m de largeur.

Il ouvrait sans doute sur quatre absidioles disposées par deux sur chaque bras. Celles-ci pouvaient mesurer environ 4m. 50 x 4m. Ces dimensions et positionnement ne sont valables que si l'on accepte l'hypothèse que le vestige de mur parallèle à la tranchée est bien la trace du mur mitoyen des absidioles du bras de transept sud, et non un simple mur de soutènement destiné à retenir la terre recouvrant les vestiges de la partie orientale de l'église (Ill., fig. n° 25, p. 270).

Si l'on accepte cette hypothèse, alors une autre question se pose. L'extrémité du mur bifurque vers le sud. Est-ce la trace d'un contrefort, du mur est de l'absidiole ou de l'aménagement du soutènement de la butte ?

Dans le premier cas, la présence d'un contrefort d'angle ne s'explique que si l'on n'a qu'une absidiole par bras de transept. On se trouve alors devant un transept non saillant, avec le collatéral dans l'alignement de l'absidiole.

Dans le deuxième cas, le mouvement amorcé semble indiquer que le mur est de l'absidiole sud du bras de transept sud formait un arrondi. Dans ce cas il est

probable que les autres absidioles affectaient la même forme, ainsi peut-être que le chevet. Cela pourrait être mis en relation avec la forme arrondie de l'extrémité de la butte de terre qui recouvre les vestiges (Ill., fig. n° 26, p. 270).

Dans le troisième cas, sa présence n'est pas à prendre en compte et l'on peut alors restituer des chapelles à fond plat. En l'absence de toute autre donnée, toutes les hypothèses restent valables.

Le chevet de l'église comportait deux travées, comme en témoigne la présence de la colonne engagée contre le mur sud de ce dernier, visible dans la tranchée. Il se terminait soit par un mur plat, soit par une abside.

Les textes ne mentionnent malheureusement pas le nombre des autels ni leur vocable.

Ils ne nous renseignent pas plus sur les inhumations qui ont eu lieu dans l'abbaye.

B. Le cloître

Les traces des ailes de cloître sont encore suffisamment nettes pour pouvoir être restituées avec une certaine sûreté, hormis en ce qui concerne l'aile est.

Il est également avéré qu'il n'existait pas d'allée des convers dans ce monastère. La porte leur permettant d'accéder à l'église se voit encore à l'extrémité de l'aile de cloître ouest, dans la pièce nord. Cette porte permettait aux convers de sortir du cloître devant l'église et d'y entrer par la porte du collatéral. Ce procédé se rencontre parfois, mais alors les moines débouchent sous le porche et non à l'air libre⁵⁴².

⁵⁴² Cette disposition se rencontre notamment à Pontigny et Valmagne.

C. Le bâtiment est

La restitution de l'église ainsi que la présence des vestiges du bâtiment sud, alliées aux dimensions des bâtiments restants ou restitués, permet d'envisager la forme générale du bâtiment est. Malheureusement, en l'absence de toute donnée, il n'est pas possible d'en dire plus.

D. Le bâtiment sud

La pièce est du bâtiment sud, par sa position dans le prolongement du bâtiment est, ainsi que par la présence des vestiges d'une cheminée sur le mur mitoyen, peut être considérée comme le chauffoir.

La pièce ouest était le réfectoire. Placé dans l'axe du bâtiment, on y accédait par la petite porte en plein cintre encore présente sur le mur nord. Il était éclairé, au sud, par un ensemble de quatre hautes baies en plein cintre. On en voit encore deux conservées sur les côtés.

Deux aménagements sont encore présents du côté ouest. A l'intérieur une grande niche sous un arc brisé. On trouve le même type d'aménagement à Noirlac, sur le même espace de mur. La fonction de cette niche est incertaine. Est-elle également ici à mettre en rapport avec l'eau ? Rien n'est moins sûr. A l'extérieur, on trouve une autre niche placée sous un arc. Là encore, sa fonction n'est pas assurée. Peut-être peut-on y voir une armoire à couvert ? Une nouvelle fois, cette hypothèse n'est pas étayée de faits précis.

Enfin, une cuisine devait exister dans le prolongement du réfectoire et accolée au bâtiment ouest. Celle-ci a totalement disparu, ne laissant pas de trace visible. En revanche, on peut imaginer que l'ouverture présente dans le mur ouest du réfectoire est une trace de la porte ou du passe-plat existant entre les deux pièces.

E. Le bâtiment ouest

Le bâtiment des convers était de faible largeur. Il dut très rapidement, si ce n'est dès le début, s'étendre sur la galerie de cloître ouest, comme en témoigne les petites baies encore visibles sur le mur est et qui devaient éclairer le dortoir des convers.

En revanche, le bâtiment devait être moins haut qu'il ne l'est actuellement. C'est ce que laisse penser la position des petites baies, ainsi que la hauteur des contreforts.

La présence d'une peinture à motif floral ornant une ancienne baie dans le dortoir donne à penser que celui-ci a sans doute perdu sa fonction primitive assez rapidement pour devenir logis des hôtes, maison de l'abbé ou encore chambres individuelles pour les moines. A la fin du XVII^e siècle, l'abbé se fera construire une demeure à part, au nord de l'église.

Conclusion

L'abbaye de Varennes, avec son église d'une longueur totale d'environ 42m. et d'une largeur de nef de 21m. semble assez modeste, tant dans ses dimensions que dans son style architectural. Elle semble avoir été construite assez rapidement après sa fondation si l'on en croit la forme du réfectoire ainsi que celle des arcades de l'aile ouest du cloître. Son décor s'accorde également à une datation du milieu ou du 3^e quart du XII^e siècle.

La diminution rapide de la taille de la nef de l'église semble indiquer des problèmes de construction. A ce sujet, on peut hasarder une hypothèse. L'abbaye de Varennes, postérieure de quelques années dans sa construction à celle de Noirlac⁵⁴³, a cependant le même fondateur. Cela permet d'imaginer certaines similitudes, tel un voûtement sur croisée d'ogive, inspiré de Noirlac, mais

⁵⁴³ Cf. abbaye de Noirlac, p. 194-308. Des problèmes de construction du voûtement et surtout de son système de contrebutement ont été mis en avant dans ce chapitre. Il est possible que les solutions trouvées par les constructeurs de Noirlac n'aient pas été mises en place ou communiquées aux constructeurs de Varennes. La hauteur initialement prévue pour l'édifice se trouvant devenir un handicap aboutissant à la destruction.

beaucoup moins bien maîtrisé et ayant entraîné la chute de la partie haute de l'édifice.

La nef est alors reconstruite, ou réparée, quelques années plus tard, mais moins haute, tout en conservant l'austérité de l'ensemble dans le décor donné aux chapiteaux et aux culots⁵⁴⁴.

⁵⁴⁴ Ceux-ci sont alors peut-être à dater du dernier quart du XIIe siècle.

ABBAYE

DE

FONTMORIGNY

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

B2440 : Nomination d'un garde pour les bois de Fontmorigny.

B2441 : Autorisation de coupe dans les bois de Fontmorigny.

B2431 : Coupe du quart de réserve.

B114 : 1720, Procès-verbal des travaux de réparation faits à l'abbaye.

E2079 ter : Nomination par dom Julien Mercier, prieur de l'abbaye de messire Aignan Lebas procureur du bailliage de Berry et du présidial de Bourges comme procureur général et spécial de ladite abbaye en toute instance de justice royale à Bourges aux gages de la jouissance d'un arpent et demi de pré, 1671-1672.

E2433 : Charles Etienne Delagrangé [...] agissant au nom de François Delagrangé son fils, abbé commendataire de Notre Dame, donne adcense pour 9 ans à François Goyre, grenetier au grenier à sel de la Charité-sur-Loire y demeurant, «les revenus, fruits, profits et émoluments de ladite abbaye, circonstances et dépendances d'icelle sans réservation d'aucun en quelque lieu qu'ils soient assis, avec les membres de Sancoins, Lurcy, Nevers, Montfaucon et autre et tout ainsi que ledit preneur en a ci devant joui et jouit encore de présent au dit titre d'adcense ; [...] fournira ledit preneur de barbier pour faire tonsure desdits religieux... » ; le présent bail fait moyennant 2300 livres tournois, 1619.

E16096 : 26 juin 1773, Description des bâtiments du domaine (chartrier).

- G1 : Accord d'échange des terres entre les moines et l'archevêque.
- G28 : Droit de primatie donné à l'archevêque de Bourges par Lucius III sur l'abbaye de Fontmorigny.
- G92 : Main levée des dîmes de Cornusse appartenant à l'abbaye.
- 4G16 : Régie des bénéfices vacants, vacant en 1768 ainsi que le prieuré de Saint Marcel les Argenton et de la chapelle de Comps.
- 6G185 : Cens dû par l'abbaye.
- 7G396 : Vornay, rente sur la métairie d'Urichaut due par l'abbaye 1234-1769.
- 8G1000 : Titre scellé n° 54, 1367.
- 6H1 : Inventaire de tous les papiers trouvés dans le charrier de Fontmorigny, 1716.
- 6H2 : Etablissement de l'abbaye, franchise. Bois d'Alger. Bois de Fontmorigny. Cens et rente. XIIe siècle-1453.
- 6H3 : Privilèges accordés à l'abbaye par les papes 1157-XVe siècle.
- 6H4 : Privilèges accordés à l'abbaye par les rois, 1135-1504.
- 6H5 : Cartulaire, XIIIe siècle.
- 6H6-6H8 : Terriers.
- 6H9-6H15 : Lièves.
- 6H16 : 1638-1715, Baux des revenus de l'abbaye.
- 6H17 : 1736-1771, Constitution de rentes en faveur de particuliers.
- 6H18 : Extraits de terriers et pièces y annexées. Etats généraux des biens de l'abbaye. Inventaire d'objets mobiliers. XVIe siècle-1751.
- 6H26-6H78 : Biens possédés dans les paroisses de : Les Aix, Augy-sur-Aubois, Avord, Bourges, La Charité-sur-Loire, Chassy, Croisy, Cuffy, Dun-le-Roi, La Faye Livron, Garchizy, Le Gravier, Jussy-le-Chaudrier, Laverdines, Lugny-Bourbonnais, Lurcy-le-Sauvage, Magny, Marzy, Menetou-Couture, Montfaucon, Morany-sur-Allier, Néronde, Neuilly-en-Dun, Neuvy-le-Barrois, Nevers, Patinges, Pougues, Raymond*, Saincaize, Saligny, Soulangis, Saint-Germain-sur-l'Aubois, Saint-Hilaire-de-Gondilly, Saint-Imbert, Tendron, Troey, Vornay*.

J 1621 : Forêt communale.

Q273 : Inventaire, district de Sancoins, 1791.

Q274 : Inventaire, district de Sancoins, 1791. Réparations, 1792.

Q289 : Inventaire du mobilier et des titres, Mentou-Couture.

Q494 : Vente de l'abbaye.

9T41 : Travaux à Fontmorigny.

Archives nationales :

L 987 a : 1180, copie d'une charte pour Fontmorigny.

Bibliothèque municipale de Bourges :

Catalogue des manuscrits, n° 218 : cartulaire du XIIIe siècle.

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00096842 81/18 174 70 : travaux sur l'abbaye 1927-1992 et 1968-1982.

SRA Centre :

18-143-004 H : Dossier bibliographique.

18-143-004 H : Rapport de fouille, 1992.

18-143-004 AH : Sondage préalable, 1994.

18-143-004 AH : RFS, campagne 92-93.

CRMH :

18143-2 G1 : Etudes, restauration.

Dossier de demande de classement.

Dossier correspondance.

2. Sources graphiques

Archives départementales du Cher :

6H24 : Plan des possessions XVIe-XVIIIe siècles.

XXII, 384-385 : Plan des bois.

925 (1-3) : Cadastre.

J 1621 : Forêt communale.

Bibliothèque du Patrimoine :

PA 00096842 : Plans.

CRMH :

18143-2 G1 : Dossier graphique.

3. Sources photographiques

Bibliothèque du Patrimoine :

Dossier photographique.

CRMH :

18143-2 G1 : Dossier photographique.

4. Sources sigillographiques

Archives départementales du Cher :

6H62, n° 23 : 1441, titre scellé 615.

6H62, n° 30 : 1472, titre scellé 616.

8G1000 : 1367, titre scellé 54.

B. ETUDES

L'abbaye de Fontmorigny, (illustrations d'après les dessins de l'abbé Charles Chaix), *Sites et Monuments*, n° 39, 1967, p. 11-12.

AUBRUN (M.), Les moines cisterciens et l'argent : principe et applications, l'exemple de Fontmorigny, entre idéal et réalité, *Actes du colloque international d'histoire, finances et religion*, Clermont-Ferrand, Faculté de lettres, 1993, p. 23-32.

BENOIT (P.), DORMOY (C.), LICHON (A.A.), Le vivier de Fontmorigny : pêche et conserve de poissons, une approche archéologique, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 149-158.

CANIVEZ (J.M.), *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis 1116-1786*, Louvain, 1933.

CHAUVIN (B.), A Fontmorigny : un témoignage d'architecture et d'histoire monastique gravement menacé, *Sites et monuments*, n° 99, 1982, p. 26-28.

CHAUVIN (B.), *L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Fontmorigny témoin d'un passé prestigieux*, Association des Amis de Fontmorigny, Menetou-Couture, 1984.

CHAUVIN (B.), Il faut sauver Fontmorigny, *Archéologia*, n° 206, oct. 1985, p. 11-12.

CHAUVIN (B.), Abbaye de Fontmorigny, *Bulletin monumental*, t. 143, 1985, p. 274.

CHAUVIN (B.), *L'abbaye cistercienne de Notre Dame de Fontmorigny, témoin d'un passé prestigieux*, Jouet-sur-l'Aubois, 1987.

CHAUVIN (B.), Il faut sauver Fontmorigny, *Sites et monuments*, n° 126, 3^e trimestre 1989, p. 15-18.

CHAUVIN (B.), *Fontmorigny abbaye cistercienne en Berry*, Pupillin, Arbois, 1993.

CHAUVIN (B.), Abbaye de Fontmorigny : présentation des archives et bibliographie commentée, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 124, 1995, p. 2-56.

CHAUVIN (B.), Du nouveau autour de l'affiliation de l'abbaye de Fontmorigny à l'ordre de Cîteaux, *Revue Mabillon*, n° 6, 1995, p. 33-57.

CHAUVIN (B.) et VANBRUGGHE (N.), Abbatiale cistercienne de Fontmorigny, sondage du pignon extérieur du croisillon Nord., relevé commenté (mai 1995),

Mélanges Jean-Yves Ribault, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, hors série, novembre 1996, p. 317-325.

CHAUVIN (B.) et VANBRUGGHE (N.), Menetou-Couture, abbaye de Fontmorigny, *Bilan Scientifique*, DRAC, 1996, Orléans, 1997, p. 38.

CHAUVIN (B.) et VANBRUGGHE (N.), Abbatale cistercienne de Fontmorigny, pavement des chapelles latérales, relevés commentés, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 133, 1998, p. 3-34.

CHAUVIN (B.), L'abbaye cistercienne de Fontmorigny, 10 ans de travaux, *Archéologia*, n° 343, mars 1998, p. 50-59.

CHAUVIN (B.), Fontmorigny, un sauvetage exemplaire, *Dossier d'archéologie*, n° 234, juin-juillet, 1998, p. 68-69.

CHAUVIN (B.), Premier bilan archéologique à l'abbaye de Fontmorigny (1996), *Actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac*, Pupillin, Arbois, 2000, p. 103-122.

DESMARCHELIER (M.), Les relations entre les abbayes cisterciennes possessionnées dans le Nord-Est du Haut-Berry, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 107-126.

GUENEAU (V.), Rue Fontmorigny, *Les rues de Nevers*, Nevers, 1923.

HUCHET (A.), Les actes souverains antérieurs au XVe siècle conservés aux archives départementales du Cher dans le fonds de Fontmorigny, étude et complément, *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre*, t. 45, 1931-1933, p. 5-98.

HUCHET (A.), *Le chartrier ancien de Fontmorigny, abbaye de l'ordre de Cîteaux. Etudes générales et catalogue des actes antérieurs au XIV^e siècle (1135-1300)*, A. Tardy, Bourges, 1936.

HUGONNIOT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac et les bâtisseurs cisterciens*, Actes du colloque international de glyptographie de Cambrai, 14-16 septembre 1984, p. 499-517.

LAUGARDIERE (C.R., de), *La rue de Fontmorigny, étude sur les possessions de l'abbaye de Fontmorigny dans la ville de Bourges*, Ed. Pigelet, Bourges, 1855.

LEBOUTEUX (P.), *Cher, Menetou-Couture, abbaye de Fontmorigny, étude*, 1989.

LECHAT (F.), *Fontmorigny (rue), Nevers pas à pas*, Nevers, 1983.

LEFEVRE (J.B.), *Foulques, moine de Fontmorigny aux origines pré-cisterciennes et cisterciennes de l'abbaye des Dunes 1127-1138*, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 136, 1998, p. 79-87.

LEFEVRE (J.B.), *Foulque de Fontmorigny et sa fondation des dunes : du nouveau monachisme à l'ordre de Cîteaux*, *Unanimité et diversité cistercienne*, Actes du 4^e colloque international du C.E.R.C.O.R., sept. 98, Université de Saint-Etienne, 2000, p. 263-279.

LE NORMANT DU COUDRAY (G.), *Note sur l'ancienne abbaye de Fontmorigny*, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, t. XXXV, 1901, p. 139-164.

LICHON (A.A.), Le réseau hydraulique de l'abbaye de Fontmorigny, *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, Actes du colloque de Royaumont, 18-20 juin 1992, Créaphis, Paris, 1996, p. 397-399.

LICHON (A.A.), Abbaye de Fontmorigny, *Centre Bilan scientifique*, 1992, p. 33.

LICHON (A.A.), Abbaye de Fontmorigny, *Centre Bilan scientifique*, 1993, p. 45.

LICHON (A.A.), Menetou-Couture (Cher), abbaye cistercienne de Fontmorigny, *Archéologie médiévale*, XXIV, 1994, p. 441.

LICHON (A.A.), *Abbaye cistercienne de Fontmorigny, département du Cher*, Rapport final de synthèse des campagnes menées en 1992 et 1993, mars 1994.

MAILLET (C.), Les chênes du Bernay (Fontmorigny), *Zéro Nord*, n° 6, 3^e trimestre 1973, p. 6-7.

RENAUD (C.), *Etude historique et archéologique de l'abbatiale cistercienne de Fontmorigny (Cher) fin XIIe siècle-fin du XXe siècle*, Maîtrise d'archéologie médiévale, Paris, 1998.

RENAUD (C.), *Méthodes d'analyse pour une histoire architecturale des bâtiments médiévaux de l'abbaye de Fontmorigny fin du XIIe siècle-fin du XXe siècle*, Mémoire de DEA d'archéologie médiévale, Paris, 1999.

SOYER (J.), Les actes souverains antérieurs au XVe siècle conservés dans les archives départementales du Cher, transcrits in extenso avec des analyses et un index des noms propres, 2^e partie « fonds de l'abbaye Notre Dame de Fontmorigny », *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, t. 28, 1904, p. 93-200.

STAUNER (V.), *L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Fontmorigny, étude de son patrimoine foncier, milieu du XIIe siècle-fin du XIIIe siècle*, Mémoire de DEA, Clermont Ferrand, 1996.

STAUNER (V.), Le patrimoine foncier de l'abbaye cistercienne de Fontmorigny : aperçu d'une recherche en cours, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 199-210.

VASLIN (M.), Notre-Dame de Fontmorigny, *La Bouinotte*, n° 28, 1989, p. 39-43.

VASLIN (M.), L'abbaye de Fontmorigny au siècle de la Révolution, *La Bouinotte*, n° 30, hiver 1989, p. 28-32.

VASLIN (M.), L'abbaye de Fontmorigny et la métallurgie dans la vallée de l'Aubois XVIIe siècle-XVIIIe siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 102, 1990, p. 17-28.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de Fontmorigny est située à 42 km à l'est de Bourges, dans le département du Cher (Ill., doc. n° 1, p. 272). Cette abbaye est proche de la limite entre Berry et Bourgogne. Une petite départementale, la D12, passe au nord de l'abbaye. Elle relie Jouet-sur-l'Aubois et la nationale 151 qui mène à Bourges, en passant par Menetou-Couture. Une petite route descend vers le sud pour la desserte locale, de laquelle un petit chemin aboutit à l'abbaye.

Le site se trouve entouré de forêt : à 800m. au nord et à 300m. à l'est, la grande forêt d'Aubigny ; le bois du Taillis au Blond à 1km au sud ; et le bois Minon à 1km 200 à l'ouest (Ill., doc. n° 2, p. 273). La présence de ces parcelles de forêt plus ou moins grandes tout autour de l'abbaye donne à penser que lors de sa fondation, les moines ont créé une clairière de défrichage, ou utilisé une trouée naturelle, et, petit à petit, dessiné le paysage alentour, aidés ensuite en cela par le développement des petits villages ou de hameaux à proximité.

Entre les parcelles de forêt, l'espace est occupé par un ensemble de champs cultivés (Ill., doc. n° 3, p. 274).

L'abbaye s'est construite dans une petite vallée aux pentes relativement douces (Ill., doc. n° 4, p. 275). Au nord-ouest, plus on se rapproche de la D12 et plus la déclivité est importante et le terrain vallonné.

Le cours d'eau le plus proche, la rivière l'Aubois, coule à environ 1,5km à l'est de l'abbaye.

B. Archives et documents

Les sources concernant cette abbaye se trouvent aux archives départementales du Cher sous les cotes 6 H 1 à 6 H 78. On trouve également des documents dans les séries B, E, G et Q.

Un dossier de travaux est conservé à la bibliothèque du patrimoine ainsi qu'un autre de documents au SRA et un troisième au CRMH d'Orléans.

L'abbaye a été maintes fois étudiée tant du point de vue historique qu'architectural. Elle a également fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles. De ce fait, elle est sans doute l'une des mieux connues des abbayes du diocèse.

C. Fondation, histoire générale

Une étude de 1998, concernant l'abbaye des Dunes, apporte des informations précises sur l'histoire de l'abbaye de Fontmorigny⁵⁴⁵. L'abbaye aurait été fondée à la toute fin du XI^e siècle. Sa communauté se rattacherait ultérieurement à l'ordre cistercien. Cette affiliation aboutira au terme d'une longue phase de préparation d'environ cinq ans⁵⁴⁶. L'abbaye entre alors officiellement dans l'ordre cistercien le 1^{er} mai 1149. Anthelme, dernier abbé bénédictin laisse sa place à Gilbert, premier abbé cistercien.

Cette affiliation va avoir pour conséquence immédiate le déplacement de l'abbaye à proximité de l'ancienne⁵⁴⁷, dont une partie des bâtiments deviendra une métairie : la métairie de la Cour. Cet emplacement primitif se trouverait à environ 200m. au nord-ouest de l'abbaye. Le déménagement de la communauté aurait été effectif entre 1163 et 1177.

⁵⁴⁵ Cf. LEFEBVRE (J.B.), 1998.

L'histoire commune de ces deux abbayes commence par un groupe de moines partant de Fontmorigny, sans doute en sécession avec leur abbé car à la recherche d'une forme de spiritualité plus pure et plus rigoureuse. Ce groupe de moine s'intègre d'abord à un ermitage de la congrégation de Savigny, puis ils vont fonder une première abbaye, Les Dunes (1127). Très rapidement, les moines du précédent ermitage vont les rejoindre et s'intégrer à cette nouvelle abbaye. En 1138, l'abbaye des Dunes et celle de Clairmarais qui était en cours de fondation vont s'affilier à l'ordre cistercien.

Cette scission au sein de la communauté se produit environ 30 ans après ses débuts, sous l'abbatiat d'Anthelme.

⁵⁴⁶ Cf. CHAUVIN (B.), 1995.

L'affiliation à l'ordre de Cîteaux résulterait du contexte politique. Renaud de Montfaucon, sur les terres duquel se trouve l'abbaye, fait partie des seigneurs excommuniés pour l'attaque et l'incendie de l'abbaye de Saint-Satur. Procéder à la réforme de l'abbaye en veillant à son autonomie matérielle peut avoir été une des conditions du rachat spirituel de l'âme du seigneur de Montfaucon.

⁵⁴⁷ Cf. *Id.* Le logis de l'entrée reconstruit au XVI^e siècle sur une cave plus ancienne serait la trace de cette première abbaye.

Il semble que la vie de l'abbaye ne fut pas toujours conforme à l'idéal cistercien. En effet, dans les statuts du chapitre général⁵⁴⁸ on rencontre à plusieurs reprises des sanctions prises à l'encontre de l'abbé de Fontmorigny pour différentes raisons allant de critiques très vives à l'encontre de l'abbé de Cîteaux, à la vente illégale de vin au détail dans les granges et "plusieurs autres motifs" (1193, 1197). On trouve une autre mention de punition pour avoir donné l'hospitalité à un convers fugitif en 1218. Enfin, en 1277, l'abbé est déposé pour avoir soutenu son collègue de Chalivoy déposé et emprisonné pour "faute très grave".

La vie économique de l'abbaye apparaît, dans l'ensemble, florissante⁵⁴⁹, malgré les dispenses de réception des hôtes, données par le chapitre général à deux reprises en 1241 et en 1275⁵⁵⁰. On distingue quatre phases successives :

De 1149 à 1169 on voit une phase d'essor économique basée sur les donations de terre.

De 1170 à 1225 on assiste à la consolidation du patrimoine. Celle-ci se fait de manière raisonnée, par des donations sollicitées, des échanges et des achats. L'expansion est pensée pour créer des domaines viables. Les moines commencent à diversifier leurs acquisitions : moulins, vignes et étangs s'ajoutent aux terres, ainsi que des cens et rentes en nature ou argent.

De 1225 à 1250, la situation financière devient difficile. Les moines sont confrontés à plusieurs facteurs qui les pénalisent dans leur mode d'exploitation traditionnel. Les convers se font moins nombreux, entraînant des difficultés pour le faire valoir direct. On trouve alors les traces des premiers accensements. Les fidèles commencent également à se tourner vers d'autres modes de piété, privant ainsi les moines d'un certain nombre de donations en terres, rentes ou numéraires. Le troisième facteur est l'investissement important consenti pour la reconstruction du monastère, qui se termine à cette période.

De 1250 à 1300, les moines redressent leur situation financière grâce à de nouveaux modes d'exploitation et à une variation des sources de revenus.

⁵⁴⁸ Cf. CANIVEZ, 1951.

⁵⁴⁹ Cf. STAUNER (V.), 1998.

⁵⁵⁰ Cf. CANIVEZ, *op.cit.*

Les guerres vont survenir dans ce contexte de renouveau économique. Les textes ne mentionnent pas précisément les dégâts ou attaques qu'eut à subir l'abbaye. Cependant, les quelques textes de cette époque mentionnent essentiellement des travaux ou réparations, des terres à remettre en culture et des troupeaux à reconstituer. Il semble donc que l'abbaye et ses dépendances n'aient pas échappé aux raids et pillages même s'il n'est pas possible de dire en quelle mesure.

L'apparition de la commende ne va faire qu'amplifier les problèmes financiers et spirituels de l'abbaye. Les différents abbés n'entretenant pas les bâtiments, l'ensemble monastique s'achemine inéluctablement vers la ruine. Un partage des lieux et revenus est effectué en 1646, aggravant encore la situation. A la fin du XVIIe siècle les bâtiments claustraux sont totalement détournés de leur fonction première : le blé est dans le dortoir, le chapitre sert de fenil, l'écurie est sous le dortoir, l'ancien réfectoire abrite l'orge et l'avoine et tous les bâtiments ont un besoin urgent de réparations⁵⁵¹.

Le XVIIIe siècle voit le renouveau de l'abbaye. Les anciens bâtiments trop abîmés sont généralement rasés, leurs matériaux réemployés lors de la construction du nouveau monastère, les jardins sont aménagés. L'abbaye se transforme en agréable propriété pour la demi-douzaine de moines qui l'occupent.

Elle sera vendue comme bien national en 1792 et transformée d'abord en exploitation agricole, puis en "cité" ouvrière hébergeant les familles qui travaillent à proximité dans le domaine de la métallurgie⁵⁵². Cet état de fait durera jusqu'en 1882. C'est sans doute de cette période que date l'incendie de l'aile de cloître est. L'abbaye sera ensuite rachetée et entretenue par des notables locaux jusqu'à la

⁵⁵¹ Cf. ADC, 6 H 23, 1687.

⁵⁵² Cf. VASLIN (M.), 1989 et VASLIN (M.), hiver 1989.

Il semble que dès le XIVE siècle les moines décidèrent d'exploiter les gisements se trouvant sur leurs domaines, notamment grâce à des moulins à battre le fer. Sur ordre de François Ier, des fourneaux à cuire la mine furent érigés près de Fontmorigny. En 1604, c'est Henri IV qui impose, par édit, la mise en valeur des mines de fer. Les moines construisent alors un nouveau fourneau ainsi qu'une forge donnant son nom à un village proche qui va se constituer autour de cette activité : Feuillarde. Ces installations continueront à fonctionner et feront vivre la région pendant le XIXe siècle.

première guerre mondiale. Elle continuera néanmoins à servir de grange à fourrage.

En 1923, le domaine passe aux mains d'un agriculteur qui commence à démolir les bâtiments pour revendre les matériaux. Son décès prématuré amplifie les destructions, sa veuve ayant besoin d'argent. L'abbaye sera ensuite à l'abandon jusqu'à ce que les actuels propriétaires la rachètent en 1987 et la remettent en état.

L'abbaye a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1925, puis classée en 1984

II. Analyse des structures conservées

Le site conserve plusieurs ensembles de bâtiments (Ill., doc. n° 5, p. 276).

A l'entrée, un premier ensemble est constitué du logis d'habitation du XVI^e siècle accompagné d'un long bâtiment placé perpendiculairement.

Une longue allée, le long de laquelle se trouvent des pans de murs conservant les traces de leur ancienne utilisation, descend vers l'abbatiale médiévale. Le cloître et les bâtiments monastiques du XVIII^e siècle sont accolés au sud de cette dernière. De ceux-ci ne sont plus actuellement conservés que les murs gouttereaux et pignons.

Au sud-ouest de cet ensemble, le réfectoire des convers médiéval, une boulangerie et le logis des abbés du XVII^e siècle, forment le troisième ensemble.

A. L'église

La longueur totale de l'église est d'environ 31m. en dimension intérieure.

Dans tout l'édifice, les murs sont construits en moellons de petit et moyen appareil, essentiellement de section rectangulaire, plus ou moins bien équarris pour les plus grands et disposés en assises régulières.

Seuls les contreforts, supports et ouvertures sont en pierres de taille. Certaines d'entre elles conservent des marques lapidaires⁵⁵³

1. La façade ouest

La nef est aujourd'hui fermée à l'ouest par une façade composée de pierres de taille en calcaire blanc sur les deux tiers de sa hauteur et ensuite en moellons de petit, moyen et grand appareil en mélange (Ill., fig. n° 1, p. 284). Ceux de moyen et grand appareil ont été plus ou moins bien équarris. Le mortier utilisé est de couleur sable

Deux ouvertures percent cette façade. Une porte, très haute, sous arc segmentaire, sert à accéder à l'église. A l'aplomb de celle-ci, une fenêtre haute, de même largeur et en plein cintre permet d'éclairer la nef.

De chaque côté de la porte, deux pilastres reposant sur des bases hautes, elles-mêmes montées sur une plinthe haute qui règne sur toute la façade, soutiennent une corniche. Celle-ci est ornée d'une frise de triglyphes denticulés et de métopes plates et lisses. Au-dessus se trouve un fronton triangulaire dont la pointe touche à l'appui de la fenêtre haute.

La façade est encadrée de deux contreforts en angles, larges et plats pour ceux du côté ouest, à ressaut pour ceux du nord et du sud. Leurs chaperons présentent un assez fort glacis.

2. La nef

La nef comprend aujourd'hui un vaisseau unique à deux travées (Ill., fig. n° 2, p. 284). Elle est longue de 14m. et large de 9m.

⁵⁵³ Cf. Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. n° 7 et 8, p. 345-346.

Le sol se trouve nettement plus haut qu'il ne le fut à l'origine. Il est pavé de dalles de pierre assez grossières, ne formant pas une surface plane, alternant avec des rectangles de pavement en terre cuite.

Les murs sont partiellement recouverts d'enduit épais et blanc. Certains joints apparaissent comme rubanés. A l'extérieur, le mur sud présente des traces de rubéfaction assez profonde.

La nef conserve, au premier niveau, une grande arcade en arc brisé reposant sur une pile composée par l'intermédiaire d'une corniche en cavet simple (Ill., fig. n° 3, p. 285), ou moulurée d'un fin quart de rond suivi d'un cavet peu profond (Ill., fig. n° 4, p. 285). Ces arcades sont murées au ras des claveaux.

La nef est éclairée par deux fenêtres hautes, en plein cintre, disposées sur chaque mur gouttereau dans la travée occidentale (Ill., fig. n° 5, p. 286). Une troisième, sur le mur gouttereau sud de la deuxième travée, est murée.

Une corniche en cavet souligné d'une fine moulure ronde, régissant sur l'ensemble de la nef, vient se positionner au niveau de l'appui des baies et de la base des voûtes, ceux-ci étant au même niveau.

A l'extérieur, dans l'angle formé par le mur gouttereau nord de la nef et le mur gouttereau ouest du bras de transept nord, on voit encore un chapiteau soutenant le départ d'un arc ou d'une voûte.

Les voûtes d'arêtes reposent sur des pilastres assez épais (Ill., fig. n° 6, p. 286). Ceux entre la première et la deuxième travée viennent former une face de la pile composée. Celui méridional forme un ressaut, celui au nord étant droit. Les pilastres entre la deuxième travée et la croisée du transept, appuyés contre des dossierets, sont en revanche posés sur des culots épannelés.

A l'extérieur, la nef est étayée par deux contreforts sur chaque face. Le premier se situant en regard de la façade, le second au niveau des supports intérieurs de la voûte.

Le premier, au sud, présente un retrait à mi-hauteur. Il montre également des traces de rubéfaction très importantes, tout comme le second du même côté.

Du côté nord, les contreforts sont simples, terminés par un chaperon en glacis légèrement débordant. Certaines des pierres de taille qui les composent conservent des traces de layage. Le mortier utilisé, en joints assez épais, est d'aspect sableux et blanchâtre avec de nombreuses inclusions de gros graviers.

Le toit à croupe est soutenu par une corniche en cavet, elle-même soutenue par des corbeaux, mais pas dans toutes les travées. L'ensemble est couvert de tuiles plates.

3. Le transept

Les dimensions internes du transept sont de 28 m. de longueur et environ 8 m. de largeur.

a. Le bras de transept nord

Ce bras de transept est très éclairé (Ill., fig. n° 7, p. 287). Il est muni de deux baies en plein cintre sur le mur est, trois sur le mur nord et une sur le mur sud. Chacune présente un appui en glacis. Les trois baies du mur nord sont décalées, deux plus petites sur la partie centrale du mur, celle à l'ouest ayant un appui en gradins, et une intercalée en partie haute. Celles sur le mur est sont à l'aplomb des ouvertures inférieures.

Une "porte des morts", sous un arc segmentaire, et munie de quatre marches, permet d'accéder à l'extérieur.

Enfin, une petite baie en plein cintre s'ouvre sous la baie nord du mur est, donnant accès aux combles des absidioles.

On voit encore la trace de trois arcs brisés de grande dimension sur les murs gouttereaux. Sur le mur ouest, l'arc positionné dans la partie sud du mur

permettait le passage entre le collatéral nord et le bras de transept nord. Sur le mur est, les deux arcs donnaient accès aux absidioles (Ill., fig. n° 8, p. 287).

Le bras de transept est voûté sur croisée d'ogives. Celles-ci de section peut-être carrée, ont leurs angles arrondis soulignés de chaque côté par une fine rainure. Chaque ogive retombe, dans les angles, sur un chapiteau⁵⁵⁴ lui-même posé sur un culot⁵⁵⁵.

A l'extérieur, le bras de transept nord conserve deux contreforts en angles.

Il est couvert d'un toit en bâtière couvert de tuiles soutenu par une corniche en cavet portée par des corbeaux.

b. La croisée du transept

La croisée du transept se trouve au même niveau que les autres espaces de l'église.

Elle est également couverte d'une voûte d'ogives quadripartites reposant sur des chapiteaux⁵⁵⁶. Ceux-ci reposent sur les angles des dosserets des piliers supportant les arcs de passage disposés entre les bras de transept et la croisée (Ill., fig. n° 9, p. 288).

La clé de voûte est annulaire.

c. Le bras de transept sud

Dans ses dispositions générales, le bras de transept sud est proche de celui du nord en ce qui concerne ses murs gouttereaux et son voûtement⁵⁵⁷.

⁵⁵⁴ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 79 à 82.

⁵⁵⁵ Cf. Annexe, I, F, fiche n° 87.

⁵⁵⁶ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 75 à 78.

⁵⁵⁷ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 83 à 86 ; F, fiche n° 88.

La différence entre les deux bras de transept provient de l'aménagement intérieur et du mur pignon sud.

Ce mur pignon présente plusieurs aménagements successifs (Ill., fig. n° 10, p. 288). En premier lieu, une grande arcade en arc brisé couvrait toute la largeur du mur. Cette arcade fut murée. Dans ce bouchage trois portes ont été percées. Une petite, dans la moitié est, est de forme rectangulaire. Les deux autres, situées contre l'angle sud-ouest du bras de transept, se présentent à l'aplomb l'une de l'autre. A l'extérieur, leurs linteaux sont moulurés, portés par des pilastres (Ill., fig. n° 11, p. 289). Celui de la porte du rez-de-chaussée est orné de métopes de même type que celles que l'on trouve sous le fronton de la façade.

Entre ces deux portes, on trouve le palier de l'escalier de nuit dont les volées de marches se trouvent contre les murs est et sud.

A l'extérieur, le bras de transept sud a conservé deux contreforts sur les cotés sud-ouest et sud-est.

On y voit également deux solins à des hauteurs différentes, traces des différentes hauteurs de toit des bâtiments conventuels.

d. Les absidioles

Les absidioles nord et sud ne sont plus visibles actuellement que par les traces qu'elles ont laissées sur les murs extérieurs ainsi que par les vestiges retrouvés lors des fouilles. Elles étaient rectangulaires et mesuraient 4m. 25 de longueur et 3m. 70 de largeur.

Les deux absidioles du bras de transept nord (Ill., fig. n° 12, p. 289) apportent plus d'informations sur les parties basses. Une partie du mur mitoyen est conservé, ainsi que les vestiges d'un pavement en terre cuite, aux motifs géométriques, laissé en place (Ill., fig. n° 13, p. 290 et doc. n° 6, p. 277).

On constate la présence de portes dans les murs sud des chapelles, témoins de réaménagements ultérieurs.

Le mur sud de l'absidiole sud conserve la trace d'arrachement de la voûte.

Les deux absidioles du bras de transept sud (Ill., fig. n° 14, p. 290), en revanche, apportent plus d'informations sur les parties hautes. En effet, les départs de voûtes sont encore conservés en élévation sur le mur sud de l'absidiole sud et sur le mur nord de l'absidiole nord.

Plusieurs vestiges de pavement ont été également retrouvés dans ces deux absidioles (Ill., doc. n° 7, p. 278 et n° 8, p. 279).

Le mur sud de l'absidiole sud conserve aussi, partiellement, un aménagement liturgique (Ill., fig. n° 15, p. 291). Deux lavabos sont encore en place, et devaient être à l'origine placés sous un arc en plein cintre. Le sommier de ce dernier est conservé à droite, montrant un angle inférieur arrondi, souligné d'une rainure.

Les absidioles sont aujourd'hui protégées sous un toit en appentis.

4. le chevet

Le chevet mesure 9m. de longueur et 8m. 40 de largeur.

Le sol du chevet est surélevé de la hauteur d'une marche par rapport au reste de l'édifice (Ill., fig. n° 16, p. 291). Le dallage du sol est réalisé par des dalles de pierre posées en losange. Des gradins en bois ont été installés, contre le mur est, pour accueillir les manifestations musicales organisées dans l'abbatiale.

Le mur oriental du chevet est en retrait au-dessus du triplet de baies. Ce retrait se traduit par un glacis assez important.

Les murs gouttereaux du chevet sont percés de deux baies en plein cintre chacun. Les premières, en partie basse, sont rejetées à l'extrémité est des murs,

quasiment à l'angle formé avec le mur est. Elles sont larges et hautes, celle du mur sud est murée.

Deux autres, plus petites, sont quasiment centrées sur les murs gouttereaux. Elles se trouvent en partie haute et ouvrent au-dessus des absidioles.

Le mur est, quant à lui, est pourvu de trois baies, de forme plein cintre ou très légèrement brisée, aux piédroits ébrasés et à l'appui en fort glacis. Au-dessus de ce triplet, un grand oculus se trouve à l'aplomb de la baie centrale (Ill., fig. n° 17, p. 292).

Enfin, sur le mur gouttereau sud et aux trois quart dissimulée par le niveau de sol actuel, se trouve une porte donnant accès dans l'absidiole sud du bras de transept nord. En plein cintre du côté du chevet, elle ouvre dans l'absidiole par un arc segmentaire.

Sur le mur gouttereau sud, en partie dissimulés par les gradins, on voit encore deux arcs géminés, en plein cintre, abritant les lavabos (Ill., fig. n° 18, p. 292). Celui de droite a perdu son piédroit. La baie murée de ce côté paraît poser directement sur l'extrados des claveaux de ces derniers.

Le chevet est voûté sur croisée d'ogives quadripartites. Celles-ci sont de même forme que celles que l'on trouve dans le transept. Elles reposent sur des culots positionnés bas dans les angles, au niveau de l'arc des baies du triplet.

Le chevet est couvert d'un toit en bâtière fait de tuiles, reposant sur une corniche portée par des corbeaux. Les combles sont aérés par une petite ouverture rectangulaire.

B. Autels et sépultures

Il ne reste pas de traces des autels au sein de l'édifice, pas plus que des sépultures dans l'abbaye.

C. Les bâtiments abbatiaux

Les bâtiments abbatiaux et le cloître du XVIII^e siècle sont encore en place dans le prolongement méridional de l'abbatiale. Cependant, il n'en reste que les murs gouttereaux et certains murs pignons (Ill., fig. n° 19, p. 293). Le toit et les aménagements intérieurs ont totalement disparu.

Les ailes de cloître ont conservé une partie de leurs arcades, mais sous les mêmes conditions que les bâtiments.

D. Le bâtiment des convers

Il s'agit d'un vaste bâtiment rectangulaire (25m. 60 x 12m. 43) comprenant une grande pièce à chacun des deux niveaux. Dans son angle nord-ouest, on a empiété sur sa surface afin de construire une tour d'escalier qui desservait d'un côté l'étage du bâtiment, et de l'autre le logis de l'abbé dont les vestiges sont encore visibles contre le mur pignon ouest (Ill., fig. n° 20, p. 293). Une petite boulangerie est accolée à la partie est de son mur sud.

Le bâtiment est construit en moellons de petit appareil assez grossiers mais disposés en assises relativement régulières. Les murs sont partiellement, voire totalement, recouvert d'un enduit gris-beige à l'extérieur, un peu plus blanc à l'intérieur.

Il est couvert d'un toit en bâtière, revêtu de tuiles, dont la charpente pose directement sur les murs. Du côté sud, le haut du mur conserve une corniche portée par des corbeaux. Ceux-ci ont parfois disparu suite aux aménagements des baies.

1. Le rez-de-chaussée

Cette pièce est composée de deux vaisseaux de quatre travées.

Le niveau de sol intérieur est nettement en dessous du niveau extérieur. Il est aujourd'hui cimenté, recouvert de moquette et de parquet, en accord avec sa fonction de salle de banquet.

Quatre portes permettent d'accéder à cette pièce. L'une, du côté ouest, de forme rectangulaire et précédée de neuf marches, donne accès à la tour d'escalier. La seconde, très large, sur le mur pignon est, est comprise sous un arc segmentaire. Enfin, les deux dernières se trouvent sur le mur gouttereau nord. L'une, de petite largeur se trouve dans la travée occidentale du vaisseau nord ; la seconde, très large et rectangulaire ouvre dans la travée orientale du même vaisseau.

La pièce est éclairée par trois grandes baies en arc brisé, aux piédroits ébrasés (3m. 07 / 1m. 20) et à l'appui plat situé environ 1m. 50 au-dessus du sol (Ill., fig. n° 21, p. 294). Elles sont placées, à raison d'une par travée, dans les trois travées occidentales. La travée orientale en semble dépourvue, peut-être à cause de la présence du bâtiment annexe⁵⁵⁸. Les piédroits extérieurs des baies ont été partiellement refaits.

Une autre baie très large (2m. 99) s'ouvrait dans le mur ouest, au niveau du vaisseau sud, à 1m. 40 au-dessus du sol. Cette baie dont la partie haute paraît correspondre à la voûte est aujourd'hui murée (Ill., fig. n° 22, p. 294). Sur le même mur, dans le vaisseau nord, un morceau du piédroit sud apparaît encore partiellement "derrière" le mur de la tour d'angle.

Plusieurs aménagements particuliers se trouvent encore sur les murs de cette pièce. Le mur pignon est, dans le vaisseau nord, conserve la trace d'une large niche (2m. 70 x 2m. 02) sous un arc en plein cintre ou légèrement brisé (Ill., fig. n° 23, p. 295). Cette niche est aujourd'hui bouchée en pierres de taille, de manière à laisser apparente une seconde niche plus petite. Ce bouchage paraît récent.

A l'aplomb de celle-ci on trouve une petite baie rectangulaire aux piédroits et appuis ébrasés.

⁵⁵⁸ L'épaisseur de l'enduit ne permet pas de voir s'il existait à l'origine une baie, bouchée ensuite lors de l'installation du bâtiment annexe, ou s'il n'en a jamais existé ce qui aurait pour conséquence la présence d'un bâtiment annexe dès l'origine de la construction.

Dans le vaisseau sud, sur le pignon est, à droite de la porte, une haute niche rectangulaire (1m. 67 x 1m. 36) sous un arc en plein cintre est encore en place (Ill., fig. n° 24, p. 295).

Sur le mur sud, dans la travée est, une large niche rectangulaire est encore présente (1m.17 x 92 cm).

Enfin, dans le vaisseau sud, en vis-à-vis de la colonne orientale, on trouve un morceau de maçonnerie qui fait saillie sur le mur gouttereau sud. Il est conservé au niveau du sol actuel.

Les deux vaisseaux de la pièce sont séparés par une file de trois colonnes (Ill., fig. n° 25, p. 296). Celles-ci, montées sur des plinthes assez hautes sont munies de bases à griffes largement aplaties. Les fûts des colonnes, octogonaux, sont composés de huit à neuf tambours. Chaque colonne se termine par un chapiteau⁵⁵⁹.

Ces colonnes supportent les retombées des arcs doubleaux séparant vaisseaux et travées. Ceux-ci, en arcs brisés, ont des claveaux de section rectangulaire, et retombent, sur les murs, sur des chapiteaux⁵⁶⁰ montés sur des culots⁵⁶¹.

Chaque travée est voûtée d'arêtes.

A l'extérieur, les murs sont étayés de contreforts correspondant aux retombées des arcs doubleaux. Assez simples dans leur forme sur le côté sud, où ils sont au nombre de deux intercalés entre les baies, ils sont beaucoup plus complexes sur la face nord où ils sont quatre (Ill., fig. n° 26, p. 296).

Les deux les plus à l'ouest se présentent comme deux contreforts possédant un haut ressaut et dont le chaperon est construit en glacis.

Les deux à l'est se présentent comme une juxtaposition de plusieurs contreforts pris dans un massif unique. Pour celui le plus à l'est, un premier contrefort à gauche, présentant des niveaux de chaperons à inclinaison différente, a été partiellement englobé par un second moins large et plus épais. Le second

⁵⁵⁹ Cf. Annexe, I, A, fiches n° 87 à 89.

⁵⁶⁰ Cf. Annexe, I, A, fiche n° 90, D, fiche n° 56 ; E, fiches n° 18 à 23.

⁵⁶¹ Cf. Annexe, I, F, fiches n° 94 à 101.

ensemble présente également des chaperons de niveaux et inclinaisons différentes. Il possède un haut ressaut à glacis sur le tiers inférieur.

Au sud-ouest du bâtiment, on trouve un contrefort en angle.

2. L'étage

Le sol de cette pièce, d'aspect terreux, conserve, par endroits, ce qui ressemble à un ancien pavement en carreaux de terre cuite (Ill., fig. n° 27, p. 297).

L'angle nord-ouest de la pièce est occupé par la tour d'escalier.

Une large porte rectangulaire (3m. 57 x 3m. 50) a été percée dans le mur pignon ouest.

Les murs gouttereaux conservent un certain nombre d'ouvertures de dimensions et de formes différentes (Ill., fig. n° 28, p. 297).

Sur le mur nord, quatre petites baies. Celles des extrémités, rectangulaires mais de dimensions différentes, ont les angles de leurs piédroits, appui et linteau chanfreinés. De ces deux baies, celle occidentale est posée sur une allège et conserve un coussiège dans son piédroit ouest.

Des deux baies centrales, celle orientale est en plein cintre avec des piédroits ébrasés. Enfin, celle de l'ouest, sous un petit arc en anse de panier, a ses piédroits chanfreinés et un appui à deux gradins.

Sur le mur sud, on ne voit plus que trois baies. A l'ouest, la première ouverture est rectangulaire. La seconde, la plus grande des trois, est munie d'une croisée. Posée sur une allège, elle conserve un coussiège sur chaque piédroit. La troisième, à l'est, est une petite ouverture rectangulaire dont les angles des piédroits, linteau et appui sont chanfreinés. Elle est à l'aplomb de la baie en dessous. Les deux premières fenêtres viennent en couper d'autres qui ne sont plus guère visible que par une petite partie de leurs piédroits, à l'ouest des nouvelles.

Certaines pierres de taille conservent encore des traces de faux-joints rouges et d'enduit coloré jaune.

Sur le mur nord, on constate la présence de plusieurs niches groupées à l'extrémité ouest du mur. Deux d'entre elles, de tailles différentes, sont rectangulaires et superposées. La troisième, à leur gauche, est placée sous ce qui devait être un arc segmentaire.

On trouve également à différents endroits sur les murs gouttereaux, ce qui peut apparaître comme des piédroits, plus ou moins saillants, portant même encore, parfois, un claveau nettement plus grand et formant un segment de cercle sur sa face inférieure (Ill., fig. n° 29, p. 298). Sur ses extrémités supérieures, il est orné de volutes (Ill., fig. n° 30, p. 298).

Les entrants de la charpente sont, pour certains, soutenus par des poteaux de bois montés sur des bases en pierre.

3. Autre bâtiment

Le pan de mur le long de l'allée correspond au mur pignon d'un ancien bâtiment qui conserve également une petite partie du mur gouttereau ouest (Ill., fig. n° 31, p. 299). Ils sont construits en moellons de moyen et grand appareil en partie basse, de petit et moyen appareil au milieu, le tout plus ou moins bien équarri. Le dernier quart de hauteur du mur pignon est en moellons grossiers de très petit appareil, non équarris et plus plats. Le mortier utilisé est de couleur sable avec de nombreuses inclusions de gravillons.

Ce mur conserve dans sa partie ouest deux baies en plein cintre dont les piédroits, sur la face sud, sont ébrasés. Les angles externes des claveaux sont chanfreinés.

De ce côté, au-dessus des baies, on distingue parfaitement la trace d'arrachement de voûtes en plein cintre, ainsi que celle des piliers qui accueilleraient la retombée de ces voûtes.

La partie est de ce mur, ne comporte pas d'ouvertures, mais sur son côté nord on distingue également, quoique que nettement moins facilement, la trace laissée par une voûte (Ill., fig. n° 32, p. 299).

A droite de chaque baie, un contrefort épais est encore visible, construit en blocage entouré d'un parement en pierres de taille. Celui à l'ouest est dans l'alignement du départ du mur gouttereau ouest. Il n'est conservé que sur deux assises de hauteur au lieu de cinq pour son voisin. Au-dessus de chaque vestige de contrefort, la trace d'arrachement sur le mur est nette.

Une troisième souche est visible à gauche de la baie est (Ill., fig. n° 33, p. 300). Son parement a disparu en quasi-totalité ne laissant visible qu'un gros noyau de blocage. A l'inverse des deux autres, le mur au-dessus ne conserve pas de trace d'arrachement.

La totalité du mur a été récemment restaurée.

E. Les aménagements hydrauliques

L'abbaye de Fontmorigny est alimentée en eau par des captages de sources et non par la dérivation d'un cours d'eau⁵⁶². Une partie des sources est située à 800m. au nord de l'abbaye et portent le nom de "Les Fontaines murées". Un étang en amont sert de réservoir. De là, l'eau est acheminée vers l'abbaye par un collecteur qui passe sous l'abbaye et débouche dans le vivier placé au sud des bâtiments monastiques du XVIIIe siècle. Un second collecteur, dont le mode d'alimentation n'est pas connu, suit un chemin relativement parallèle au sein de l'abbaye et débouche également sur le vivier. De ce dernier, un canal de presque 5m. de large et de 25m de long, passant sous un pont, rejoint un cours d'eau qui se jette dans l'Aubois.

Le réseau est (Ill., doc. n° 9, p. 280), dont le mode d'alimentation n'est pas connu, descend vers le bras nord du transept, passe sous l'église et débouche dans

⁵⁶² Les renseignements concernant les collecteurs proviennent du DFS des fouilles de 1992-1993, d'A.A. Lichon.

Cf. SRA-DRAC Centre - 18 143 004 (A.H.) - LICHON (A.A.), mars 1994.

le vivier. Il n'est connu que sur sa partie proche du vivier, sur environ 15m. L'accès à celui-ci se fait par une entrée voûtée d'1m. 50 de large et 1m. 35 de haut. Le couloir se prolonge sur 9 à 10m. de longueur et débouche dans une salle (5m. x 3m.) au fond de laquelle se trouve une arche des XIVE-XVe siècles, aujourd'hui obstruée. La présence de l'arche, ainsi que la position du conduit sous le cloître laisse supposer qu'au-delà se trouvait le bâtiment d'origine des moines et les latrines.

Le réseau ouest a été repéré sur environ 80m. de longueur. Hormis un petit éboulis, il est conservé dans son intégrité. Sa hauteur actuelle varie de 47 cm à 1m. 50. Il est couvert en pierres, mais soit en dalles posées en encorbellement, soit en pierres sur chant. Plusieurs petits conduits d'évacuation ont été repérés de chaque côté du tracé, à mi-hauteur des parois. On trouve également deux regards face à la façade de l'église. Avant d'arriver au vivier, le collecteur forme un coude, matérialisé par une voûte. Ceci indique un réaménagement effectué entre le regard et la sortie du collecteur. Ceci est peut-être lié au réaménagement du vivier entrepris au XVIIIe siècle, en même temps que les bâtiments abbatiaux.

Le vivier se présente aujourd'hui sous la forme d'une pièce d'eau formant un quadrilatère de 65m. de long et 25m. de large⁵⁶³. Il est entouré d'une maçonnerie du XVIIIe siècle. Un curage partiel en 1993 a montré trois ensembles de structures : deux escaliers en vis-à-vis, centrés sur les grands côtés du vivier ; deux caissons de bois rectangulaires et une pêcherie.

La pêcherie composée de piquets de bois cassés d'une hauteur de 1m. maximum, se trouve à l'endroit le plus bas du vivier, face au collecteur ouest qui amenait l'eau de l'étang. Cette structure servait à rassembler le poisson lorsque les moines faisaient vider le vivier. Elle a été datée des environs de 1652.

Les deux caissons se trouvaient à une quinzaine de mètres au sud-est de la pêcherie, à proximité des marches de l'escalier sud. Ces caissons en chêne mesurent près de 1, 5m. x 1m. Leur étude a permis de déterminer qu'ils avaient une hauteur minimum d'1m. 10 à l'origine. L'étude dendrochronologique pratiquée sur ces caissons autorise une datation, pour l'un, postérieure à 1451, et pour l'autre

⁵⁶³ Les informations concernant le vivier et ses structures sont tirées de : BENOIT (P.), DORMOY (C.) et LICHON (A. A.), 1998.

des environs de 1520. Il est possible que leur fonction ait été de conserver à part les poissons carnassiers soit pour l'empoisonnement, soit pour la consommation

Il semble donc que le vivier du XVIII^e siècle ait englobé des structures antérieures. Le vivier médiéval, jusqu'au XVI^e siècle, occupait un espace plus restreint dont les caissons marquaient l'angle sud-est. Dans un deuxième temps, on agrandit le vivier et l'on construit les escaliers permettant un accès facilité aux caissons. Enfin, la dernière phase de travaux, liée aux reconstructions, conduit à l'agrandissement vers l'est, accompagné d'un rétrécissement vers le sud.

Enfin, les moines ont profité du débit du canal sortant du vivier pour installer un moulin dans l'enceinte de l'abbaye.

III. Suppositions quant à l'état ancien

Le plan cadastral montre que l'ensemble du site a peu évolué depuis sa rédaction en 1835 (III., doc. n° 10, p. 281).

A. L'église

La nef de l'église était composée de trois vaisseaux : un vaisseau central d'une largeur de 9m. et deux collatéraux de 4m. chacun. De ces derniers aujourd'hui disparus, on voit encore les arcs sur les murs gouttereaux ouest des bras de transept.

La nef de l'église était à l'origine plus longue qu'elle ne l'est aujourd'hui (III., doc. n° 11, p. 282). Les différentes restitutions de l'église rajoutent, en général, deux travées de plus à l'ouest des deux existantes.

Or, deux éléments permettent d'élaborer une autre hypothèse. D'une part, la partie est du mur du cellier⁵⁶⁴ est aveugle et d'autre part il conserve la trace d'une voûte sur sa face nord. Ceci renvoie vers l'idée qu'un bâtiment occupait cet espace du mur, sur sa face nord, ce qui interdit d'ouvrir d'autres baies pour éclairer

⁵⁶⁴ Voir III, D, p. 504.

l'intérieur du bâtiment situé au sud de ce mur. Le fait que l'on soit dans l'alignement de l'abbatiale et contre le mur du cellier fait naturellement penser que ce bâtiment contre la face nord du mur est l'extrémité occidentale de la nef ou le porche précédant celle-ci. Au regard de ces éléments, on peut donc envisager que la nef était plus longue de cinq travées, ce qui laisse la place à un porche de 2 m. qui correspondrait alors à la trace sur le mur⁵⁶⁵.

Si l'on suit cette hypothèse, le massif de maçonnerie qui se trouve juste après la trace de voûte sur le mur du cellier serait le vestige du mur de clôture de du porche et non un contrefort.

Il est probable que cette longue nef ait été détruite en plusieurs fois. Un texte de 1684⁵⁶⁶ mentionne "les anciens murs de la nef qui a été ruinée il y a longtemps". Il est tentant de voir dans cette phrase les conséquences des guerres précédentes. Il semble donc qu'une partie de la nef, sans doute la plus occidentale, avait disparu avant cette date.

En 1722, une partie des voûtes de la nef s'effondre. Devant l'ampleur des dégâts et parce que l'on entame une campagne de reconstruction, la décision est prise de démolir les parties abîmées à l'exception des deux travées orientales, et de clore l'ensemble conservé par la façade actuelle. C'est également à cette époque que l'on rehausse le sol intérieur de l'édifice.

Les autres parties de l'édifice ont également subi des transformations à diverses époques.

Le voûtement d'ogives que l'on trouve actuellement dans la croisée du transept ne semble pas être le mode de couverture prévu originellement. En effet, les angles des dossierets ne paraissent guère adaptés pour accueillir les chapiteaux de retombée des ogives. Si l'on ajoute à cela la forme massive de ces dernières, le changement de parti ou la reconstruction ont dû se faire assez rapidement, sans doute avant la consécration en 1225.

⁵⁶⁵ L'espace compris entre la façade de l'église et l'extrémité de la trace de voûte sur le mur du cellier est de 37m. Les travées conservées sont longues de 6m. et séparées par des piles composées d'un mètre.

⁵⁶⁶ Cf. ADC 6H8.

Dans ce cas, on peut se demander quel type de voûtement était prévu originellement. Plusieurs auteurs penchent en faveur d'un voûtement en berceau brisé. Cependant, si l'on regarde les retombées des ogives dans les bras de transept, on constate qu'elles retombent sur des troncs de pyramide renversés qui sont très proches, dans leur aspect, de ceux que l'on retrouve au départ des voûtes d'arêtes. Doit-on conclure de cette similitude que des voûtes d'arêtes furent d'abord montées sur le transept et que lors de la démolition on conserva leur départ pour servir d'appui aux ogives ? Ceci reste une hypothèse.

Le changement du mode de voûtement a permis de rehausser les murs et donc d'éclairer de façon plus importante les espaces concernés.

Les absidioles en revanche, au nombre de quatre, étaient voûtées en berceau comme en témoigne les départs de voûte encore présents dans celles du bras de transept sud. Ce berceau était sans doute brisé.

Enfin, le chevet a également fait l'objet de réaménagements ultérieurs. Une campagne de travaux a été réalisée aux environs de 1604⁵⁶⁷. A ce moment, pour permettre l'installation d'un retable en pierre, on bouche le triplet de baie ce qui nécessite l'ouverture d'autres baies pour éclairer cet espace. Ce sont celles que l'on trouve à l'extrémité des murs gouttereaux.

Plusieurs textes mentionnent les vocables des autels. En 1278 on apprend que l'archevêque de Bourges a consacré deux autels au mois de novembre, l'un dédié à la sainte Trinité et l'autre à tous les saints. En 1301 Pierre de Fontenay fait construire une chapelle dans l'église, dédiée à saint Antoine. Un texte de 1718 mentionne les chapelles de la Vierge et de sainte Claire⁵⁶⁸. On ne trouve pas d'autres précisions se rapportant aux autels.

Les textes mentionnent donc cinq vocables pour quatre chapelles. Il ne reste aucune trace d'une chapelle sur le côté ouest d'un bras de transept, et il ne semble pas qu'il y ait eu la possibilité d'en avoir une. L'une d'entre elles devait

⁵⁶⁷ Cf. ADC, 6H7.

⁵⁶⁸ Cf. ADC, 6H23.

donc se trouver dans la nef. Dans ce cas, il s'agirait sans doute de la chapelle funéraire de la famille de Fontenay.

Il existe également une chapelle à l'entrée de l'abbaye dédiée à saint Gervais et saint Loup.

De nombreuses personnes demandèrent à être inhumées dans l'abbaye, sans forcément préciser la localisation de cette sépulture⁵⁶⁹. Les textes conservent essentiellement la trace des seigneurs tels que Renaud et Raoul Gayet de Montfaucon (1249-1250), Eudes de Germigny et sa fille Alix (1251), ou encore Aliénor de Beaujeu en 1245 ; mais également celle de personnes moins fortunées comme Bonne Dame femme de Guillaume Levraud ou Alix femme du clerc Pierre de Saint-Hilaire.

Deux familles forment un cas à part dans les inhumations : la famille de Barres et celle de Fontenay. Elles possèdent chacune une chapelle dans l'abbatiale. Pour la première, il est question en 1248 pour Eudes de Barres de se faire inhumer dans la chapelle de son père à Fontmorigny. Celle-ci a donc été fondée antérieurement à cette date. Pierre et Guy de Barres confirmeront en 1274 avoir versé une rente pour la fondation d'une vicairie. Pour les seconds, en 1301, Pierre III de Fontenay fait construire une belle chapelle, en l'église, dédiée à saint Antoine. Pour chacune, plusieurs membres de ces familles s'y feront enterrer.

B. Le cloître

Du cloître médiéval, on ne sait quasiment rien, hormis que les deux dernières ailes conservées sont détruites au moment de la campagne de travaux de 1722-1738.

⁵⁶⁹ Cf. HUCHET (A.), 1936.

C. Le bâtiment est

Il semble que le rez-de-chaussée du bâtiment des moines ait été en fonction dès les années 1176-1180⁵⁷⁰. En revanche il n'est pas sûr que l'étage n'était pas complètement terminé en 1245⁵⁷¹.

D. Le bâtiment des convers

Une campagne de fouille⁵⁷² a permis de mettre en évidence l'existence d'un bâtiment dont la seule trace visible est le pan de mur conservé le long de l'allée qui mène à l'église (Ill., doc. n° 12, p. 283). Celui-ci mesurait 30m. 50 de longueur pour 12 à 13m. de largeur.

Ce bâtiment fut créé dès l'origine ou peu après et possédait un accès vers l'est et un vers l'ouest. Son sol était en terre formant une surface irrégulière de 2 à 30 cm d'épaisseur. L'espace était cloisonné par au moins quatre murets sans fondations, de longueurs inégales, en appui contre le mur gouttereau ouest. Les fouilles n'ont pas mis en évidence la pratique d'une activité spécifique à chaque espace. Il se peut donc que ce soit de simples espaces de stockage.

Au XIVe siècle ou au XVe siècle on rehausse le niveau de sol à cause de problèmes d'humidité et de résurgence d'eau. Les murets se retrouvent alors en dessous des niveaux de circulation. Le bâtiment devient alors un espace sans cloisonnement.

Lors de la construction du logis abbatial au XVIe siècle, le cellier est amputé d'une partie de son espace au sud-ouest. Un mur est alors édifié pour former un nouveau pignon (XVIe-XVIIe siècles).

Le bâtiment verra ensuite se succéder phases de démolition, de remblayage et d'aménagements, jusqu'à sa disparition quasi intégrale à l'exception du mur pignon nord.

⁵⁷⁰ Id.

⁵⁷¹ A cette date, Aliénor de Beaujeu lègue à l'abbaye cent livres tournois "pour l'achèvement du dortoir de Fontmorigny, dont sa mère a commencé la construction". Le problème est qu'elle ne précise pas de quel dortoir il s'agit.

⁵⁷² Cf. SRA-DRAC Centre -18 143 004 AH - LICHON (A. A.), mars 1994.

Ce bâtiment, par sa position et son aménagement, a été identifié comme l'ancien cellier.

La fouille a également mis en évidence la présence de poteaux situés à l'extérieur du mur sud pouvant correspondre au soubassement d'une galerie.

Un texte de 1687⁵⁷³ mentionne "les deux chambres qui sont contigues au bâtiment de monsieur labbe qu'on appelle l'ancien refectoire". Ceci nous donne la fonction du bâtiment encore en élévation. Il s'agit du réfectoire des convers⁵⁷⁴. Il se trouve donc placé en retour d'équerre avec le cellier.

Il faut néanmoins constater que ce réfectoire se trouve dans une position atypique. Deux hypothèses sont possibles : soit il est dans l'aile ouest, perpendiculaire à celle-ci et empiète sur le carré de cloître et non sur l'extérieur. Cependant, aucune trace sur son mur sud ne donne à penser qu'un autre bâtiment venait en appui sur lui pour prolonger l'aile vers le sud. Dans ce cas, et c'est la deuxième hypothèse, il se trouve bâti dans l'aile sud, ce qui va à l'encontre des traditions cisterciennes. Doit-on voir dans cette disposition d'une part la nécessité de disposer d'un cellier de grande dimension, et d'autre part la volonté de ne pas prolonger inutilement l'aile est, ce qui aurait alors, pour pouvoir fermer le carré du cloître, entraîné le basculement du réfectoire des convers sur la même aile que celui des moines ? Cette hypothèse ne s'appuie sur rien de concret, cependant.

Au-dessus du réfectoire se trouvait le dortoir des convers. De celui-ci, on peut encore reconnaître les anciennes baies qui l'éclairaient, qu'elles soient conservées en entier ou partiellement.

Les piédroits surmontés de petits arcs que l'on retrouve à proximité des anciennes baies n'ont pas une fonction très claire. Peut-être s'agit-il de l'emplacement des cloisonnements formant les box réservés à chaque dormeur. Cette fonction reste purement hypothétique.

La présence d'une corniche soutenue par des corbeaux sur le mur sud pourrait indiquer que ce dortoir n'était peut-être pas directement sous la charpente

⁵⁷³ Cf. ADC, 6H23.

⁵⁷⁴ En effet, dans le même texte, mais dans un autre paragraphe, les moines mentionnent le réfectoire et la cuisine qui sont, eux, toujours en fonction. Il semble logique que celui conservé soit le réfectoire des moines.

à l'origine. Il est possible qu'il ait été voûté ou plafonné, mais il n'en reste aucune trace visible.

Conclusion

L'abbaye de Fontmorigny, si l'on se fie aux dimensions de son église, plus de 65m., était sans doute le plus vaste ensemble abbatial cistercien médiéval du diocèse. Malheureusement, les ravages du temps en ont fait disparaître la plus grande partie.

Cependant, cette abbaye constitue un très bon exemple de ce que peut engendrer la collaboration entre services de l'archéologie et services de restauration du patrimoine. En effet, à l'initiative des propriétaires qui se sont énormément investis dans la sauvegarde de l'ensemble du site, chaque espace a fait l'objet de recherches archéologiques, fouilles ou sondages, avant toute restauration ou mise en valeur. Cela a permis d'en connaître beaucoup plus sur l'histoire architecturale du monastère.

Selon Marcel Aubert, l'église aurait été réalisée entre 1160 et 1190⁵⁷⁵. Benoît Chauvin ramène cette date à 1150 en limite basse⁵⁷⁶. L'église est totalement terminée lorsqu'elle est consacrée en 1225.

Les chapiteaux et les ogives que l'on voit dans l'abbatiale semblent aller dans ce sens. Les chapiteaux à feuilles d'eau que l'on trouve conservés dans l'édifice, avec leur décor très simple et assez peu marqué, peuvent être daté du troisième quart du XIIe siècle. Les voûtes d'ogives, avec leur forme massive et la quasi absence de décoration pourraient correspondre au dernier quart du XIIe siècle.

⁵⁷⁵ Seul un texte de 1180 prévoyant la fondation d'une lampe devant le maître autel donne un indice sur l'état de l'édifice. (Cf. Huchet, op.cit.).

⁵⁷⁶ Cf. CHAUVIN (B.), 1995. Il y démontre que la construction d'une nouvelle abbaye proche de l'ancienne permettait aux moines de disposer de logements et donc de ne pas être obligés de démarrer la construction uniquement par le bâtiment est. Pour lui, il est donc probable que la construction du bâtiment est ainsi que celle de l'abbatiale ont démarré conjointement dès 1150.

Le réfectoire présente également des chapiteaux à feuilles d'eau, mais la présence de bases à griffes semble les rapprocher un peu plus de la fin du XIIe siècle. Les culots sur les murs sont, en revanche, nettement postérieurs.

ABBAYE

D'AUBIGNAC

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales de la Creuse (abrégé ci-après ADCr) :

7B28 : Etat des bois ecclésiastiques, 1729.

H 152 : Règlement pris par l'évêque de Limoges concernant les abbayes cisterciennes du diocèse suite à un différend entre certains abbés et celui d'Aubepierre (1239).

H233-283 : Cartulaire, inventaire de titre, donations, ventes, échanges, testaments, baux et arrentements, reconnaissances, transactions, procédures, extraits de terrier, documents comptables, inventaire du mobilier (1165-1791).

H233 : Cartulaire, 1165-1639 et 1768.

H234 : Inventaire des titres de l'abbaye, 1768-1769.

H235 : Arrentement, vente de dîme, 1486-1758.

H236 : Donation et acquisition, vers 1194-1768.

H337-239 : Vignes, 1208-XVIIIe siècle.

H240-241 : Dîmes, arrentement, bail, 1452-XVIIe siècle.

H242 : Droit de propriété, reconnaissance de biens, 1633-1643.

H243 : Vignes, donations, dîmes, 1638-1770.

H245-246 : La forêt Bâtée, 1257- XVIIIe siècle.

H247 : Droit d'usage, rentes diverses, 1244-XVIIe siècle.

H248 : Rente, donation, 1214-XVIIe siècle.

H249 : Bois d'Aubignac, acquisition de droits et biens dans les fiefs du vicomte de Brosse, 1267-1329.

H250 : Moulin, testaments, vers 1200-1499.

H251 : Donations, acquisition, testament, vers 1200-XIVe siècle.

H252 : Arrentements, procès, 1258-XVIIe siècle.

H253 : Rentes, 1239-1449.

H254 : Rentes diverses, 1244-1276.

H255 : Etang de la Goutte, moulin de Mandrezat, transaction, testament, 1312-1388.

H256 : Rentes, arrentement, vers 1199-1491.

H257 : Vente, procès, 1170-1664.

H258 : Forêt Bâtée, bois du Chaperon, des Partageants, 1257-1338.

H259 : Vignes, litiges, accord, 1278-1650.

H260 : Rentes et reconnaissances de rentes, 1530-1649.

H261 : Testament, taxes, 1257-XVIIIe siècle.

H262 : Arrentement, action en paiement, saisies, 1500-1667.

H263 : Partage de rente, 1301-1633.

H264 : Bail, poursuite en paiement de rentes, 1655-1772.

H265 : Rentes, baux, transactions, 1662-1734.

H266 : Procès, rentes, droits, 1692-1788.

H267 : Fragment de bulle, inventaire des objets mobiliers de l'abbaye après le mort d'un prieur dont le corps a été trouvé sur le chemin d'Aubignac à Saint-Benoît, 1508-1731.

H268 : Extrait de terrier, description de l'abbaye et de ses dépendances, 1643.

H269 : Paiement, visite de l'abbé de Varennes, lettre de l'abbé de Pontigny, 1571-1700.

H270 : Vigne de la Fosse, taxe, 1261-1784.

H271 : Bois de Chéquades et de l'Abbaye, arpentage, arrêté du Grand Conseil du roi, 1560-1788.

H272 : Contrat, bail, 1634-1684.

H273-276 : Lièves et pièces de comptabilité, 1630-XVIIIe siècle.

H277 : Réparations à l'église de l'abbaye, succession, bail, 1638-1780.

H278 : Requête après la mort de l'abbé Feydeau pour que tous les revenus de l'abbaye soient utilisés pour la réparation des bâtiments, 1638-1788.

H279 : Constataion de l'état des bâtiments par l'abbé de Varennes, restauration des peintures, tableaux et autres décorations du grand autel, 1652-1780.

H280 : Cahier pour recevoir les actes capitulaires de l'abbaye, arrêts du Conseil d'Etat concernant l'ordre de Cîteaux et statuts de l'ordre, XVIIIe siècle.

H281 : Recueil de documents, lettres de terrier, états des fonds et des meubles de l'abbaye, 1643-1787.

H282 : Bail, mémoire de l'abbé qui ne peut toucher les revenus de l'abbaye, 1768-1791.

H283 : Inventaire des objets mobiliers d'Aubignac et procès-verbal d'adjudication, soustraction d'objets dans l'abbaye, 1789-1791.

Q414 : Etat des églises, bâtiments nationaux et couvents occupés.

Archives départementales de Haute Vienne :

G 501 : insinuation ecclésiastique (1563-1564).

Archives départementales de l'Indre (abrégé ci-après ADI) :

G769 : Comptes de la fabrique de la paroisse de Lye. Vérification signée Verain de Varenne, archidiacre de Sologne, abbé d'Aubignac.

H 461 : procès contre l'abbaye.

H976 : 1247-1765, Testament, sépulture dans l'abbaye, donation.

H977 : 1253-1335, Dons par testament avec élection de sépulture.

H978 : 1532-1788, Arrentement et baux.

2Q128 : Vente de domaines, canton de Saint-Benoît-du-Sault.

2Q125 : Vente de domaines, canton d'Eguzon.

Archives nationales :

P 1369 1/ cote 1750 (chambre des comptes) : confirmation de donation par le comte d'Angoulême (1201).

2. Sources graphiques

Archives départementales de l'Indre :

G562 : Plan d'une partie des environs de la paroisse de Chantôme. Dessin de l'église de l'abbaye vers 1774.

Archives départementales de la Creuse :

Plan cadastral.

B. ETUDES

BEAUFORT (E., de), Recherche archéologique dans les environs de Saint-Benoit du Sault, *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1860, p. 141-142, 146-149, 175, 179.

DELANNOY (H.), L'abbaye d'Aubignac, *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. XVI-XVII, 1908-1909, p. 78-99, 7-63.

MARCELOT (J.), Le pillage de l'abbaye d'Aubignac en 1602, *Mélanges Hemmer*, Etudes creusoises, Guéret, 1979, p. 173-175.

MARCELOT (J.), *L'abbaye d'Aubignac, pierres de l'oubli, 1090-1990 année saint Bernard et des abbayes cisterciennes*, 1990.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye d'Aubignac se trouve sur la commune de Saint-Sébastien, département de la Creuse, à 52 km au sud de Châteauroux (Ill., doc. n° 1, p. 302). Elle se trouve à la limite entre les diocèses de Bourges et de Limoges, mais également entre le Berry et le Limousin. Deux grands axes routiers se trouvent non loin du site. D'une part, à trois kilomètres à l'ouest, la N20 relie Vierzon à l'Espagne en passant par Limoges et Toulouse. D'autre part, à 25 km au sud, la N145 passe par Montluçon et Guéret pour rejoindre La Souterraine et Bellac. A environ égale distance, au nord, on trouve l'axe reliant La Châtre et Argenton-sur-Creuse à Poitiers. Aujourd'hui, une petite départementale de desserte locale contourne largement l'abbaye par le nord. De cette dernière, un petit chemin traverse deux hameaux et passe en contrebas du site.

Les grandes villes les plus proches sont Argenton-sur-Creuse et La Souterraine. Plus proche de l'abbaye, la petite ville de Saint-Sébastien est néanmoins à plus de 2 km à l'est.

L'abbaye est construite dans un paysage de bocage découpé en petites parcelles (Ill., doc. n° 2, p. 303). Il n'existe plus de grandes parcelles de forêt à proximité de l'abbaye. La plus proche, la forêt du Faisceau, est à plus de 4 km au nord-est. Cependant, un grand nombre de petites parcelles de bois sont conservées, éparpillées autour du site.

Celui-ci est pris entre deux cours d'eau, le ruisseau de Chassepin à 600m. au nord-ouest et l'Abloux à 2,2km à l'est (Ill., doc. n° 3, p. 304).

L'abbaye est construite sur un petit plateau à flanc de vallée, non loin du fond de celle-ci (Ill., doc. n° 4, p. 305). L'espace y est très humide voire marécageux. En revanche, le site de l'abbaye, plus élevé, paraît un peu plus salubre.

B. Archives et documents

Les documents concernant cette abbaye sont conservés au centre des archives départementales de la Creuse à Guéret, sous les cotes H233 à H 283. Ces archives traitent essentiellement des données économiques.

On trouve également quelques documents au centre des archives départementales de l'Indre sous les références H 976 à H 978, ainsi qu'en série G et 2Q.

Cette abbaye a fait l'objet d'une étude historique approfondie au début du XXe siècle, de la part de H. Delannoy⁵⁷⁷.

C. Fondation, histoire générale⁵⁷⁸

L'abbaye d'Aubignac fut fondée en 1138, dans la mouvance de l'abbaye de Dalon. Elle rejoignit l'ordre cistercien en 1162, lorsque cette abbaye décida de s'y affilier avec ses quatre autres filles. Il semble qu'à cette occasion elle n'ait pas changé d'abbé. Guillaume premier abbé mentionné dans la liste l'était déjà en 1150 et son successeur Bernard est clairement identifié comme le second abbé en 1165.

Cette nouvelle fondation cistercienne va rapidement attirer de généreux donateurs. Les premiers bienfaiteurs furent les vicomtes de Brosse que l'on retrouve régulièrement parmi les donateurs jusqu'au début du XIVe siècle⁵⁷⁹. D'autres grandes familles, les comtes de la Marche (famille de Lusignan) entre autres, donneront différents droits et rentes aux moines d'Aubignac. Des personnes également beaucoup moins fortunées feront également des dons à l'abbaye, selon leurs moyens : Aceline veuve de Géraud Porret, Aimeric Plotat, Petit Pierre Bergutz ou encore Huguet Fauchier.

⁵⁷⁷ DELANNOY (H.), 1908-1909.

⁵⁷⁸ Une grande partie des informations historiques proviennent du travail de H. Delannoy, id.

⁵⁷⁹ Ils donneront, en totalité ou partiellement, les terres qui constitueront quatre des six granges de l'abbaye.

Les donations, nombreuses dans les premiers temps, vont se poursuivre jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Cependant, après 1330, elles se raréfient et changent de nature. Elles sont alors conditionnées au droit de sépulture et aux messes anniversaires.

Les donations permirent aux moines de posséder six domaines d'exploitation, des parcelles de forêt et des étangs, ainsi qu'un certain nombre de droits et rentes. Comme pour toutes les autres abbayes cisterciennes, la raréfaction de la main d'œuvre converse va contraindre les moines à accenser leurs domaines, sans doute aux alentours de 1350.

L'histoire de l'abbaye paraît avoir été assez calme pendant ses premières décennies. L'arrivée de la Guerre de Cent Ans ne semble pas non plus avoir laissé de traces importantes, malgré sa proximité avec les grands axes de déplacements. La tradition veut que Bertrand Du Guesclin ait séjourné cinq jours à l'abbaye après la prise de Sainte-Sévère aux Anglais, le temps d'arrêter sa stratégie de bataille. Cela se passait en 1372.

En revanche, les Guerres de Religion furent fatales à l'abbaye. En 1562, les protestants attaquèrent et pillèrent l'abbaye et en chassèrent les moines. Les bâtiments furent détruits. Vingt ans plus tard, dans un procès verbal de visite⁵⁸⁰, l'abbé de Lieu-Dieu trouve l'abbaye non reconstruite et les religieux toujours absents⁵⁸¹. De plus, il apprend que les revenus de l'abbaye auraient été usurpés et seraient touchés par des protestants⁵⁸².

Le visiteur donnera alors l'ordre à l'abbé commendataire de réparer et reconstruire les différents bâtiments nécessaires à la vie monastique, redresser sa

⁵⁸⁰ Cf. ADCr, H 278.

⁵⁸¹ "Avons trouvé icelle abbaye toute ruinée, tant l'esglise, cloistre, lieux réguliers que autres; et reste seulement une chambre laquelle est aussy en ruyne et décadence. En laquelle abbaye n'avons trouvé aucun religieux [...] n'avons trouvé aucun lieu ni aultel, ne aultre ornement pour cellebrer la messe."

⁵⁸² "Comme nous avons interrogé lesd. chapelain et chambrière sur l'estat temporel de lad abbaye, ils nous ont dict qu'ils ne connaissent l'abbé titulaire de lad. abbaye d'Aubignac mais qu'ils scavait et connaissent, pour avoir ouy dire, que une certaine dame nommée de Granfort jouissait des revenus de lad. abbaye [...] et que par cy devant le revenu avait été recueilli et possédé par gens de la religion que l'on dict prétendue refformée, et que depuis les troubles et guerres civile de ce royaulme, nul jeunes enfants n'ont esté reçense pour estre religieux en lad. abbaye, et les religieux seroient allé de vie à trespas, et par ce moïen lad. abbaye était destituée et dépourvue de religieux."

situation économique et de recruter des religieux pour faire revivre l'établissement⁵⁸³. Ceux-ci devront être au nombre de douze au bout de 10 ans.

Malgré les prescriptions émises, les travaux ne démarreront qu'aux alentours de l'année 1600. Deux ans plus tard, seul le logement des moines est reconstruit, le service religieux se fait sur un autel provisoire abrité sous un appentis en paille clos sur trois côtés. Les religieux sont au nombre de deux. C'est alors que se produit une seconde attaque. Celle-ci ne vise que les biens des religieux qui ne sont pas inquiétés. Le bâtiment n'en supportera pas non plus les conséquences.

Quelques années plus tard l'enclos de l'abbaye était réparé et l'on avait construit une chapelle sur les fondations du chœur de l'ancienne église. Cette chapelle était longue de 19m. 50 et large de 7m. 15. Cependant, la reconstruction n'était pas de très bonne qualité puisqu'en 1632 des réparations urgentes et nécessaires sont à effectuer à l'église et au bâtiment des religieux⁵⁸⁴. Les réparations et reconstructions incombant aux abbés commendataires ou à leurs héritiers, il fallut un certain nombre de procès pour les obtenir, et encore furent-elles toujours assez médiocres.

Les abbés commendataires nommés à la tête de l'abbaye d'Aubignac furent rarement à la hauteur de leur charge, quand ils ne s'en désintéressaient pas complètement. Il semble qu'il n'y ait guère eu que l'abbé Feydeau (1642-1673) qui se soit sérieusement préoccupé de l'établissement. Il passa son abbatiat en différents procès en vue de restaurer le temporel de l'abbaye. Son œuvre fut efficace puisqu'il réussit à tripler les revenus de l'abbaye. Cela ne fut cependant pas suffisant et, au moment de la Révolution, les deux moines sur place vivaient très chichement.

L'abbaye fut saisie et vendue comme bien national le 7 avril 1791. La vente de ses biens meubles, quelques jours plus tôt, ne rapporta que la somme de

⁵⁸³ Six religieux doivent être pris dans les différentes maisons de l'ordre et envoyés à Aubignac pour repeupler l'abbaye.

⁵⁸⁴ Cf. ADCr, H 268.

137 livres. L'abbaye fut achetée par Silvain de la Marche qui émigra avant d'avoir payé la somme due. L'abbaye fut donc remise en vente et rachetée à moindre prix. L'ensemble sera utilisé comme exploitation agricole. Les bâtiments non entretenus continuèrent à se détériorer et finiront par être utilisés comme carrière de pierre. La chapelle sera rasée en 1902.

II. Analyse des structures conservées

Le site de l'abbaye consiste aujourd'hui en une prairie délimitée par des haies d'arbres (Ill., fig. n° 1, p. 307). La seule trace visible des bâtiments est un mur en partie éboulé autour duquel a poussé un petit taillis (Ill., fig. n° 2, p. 307).

Dans le cimetière de la commune de Saint-Sébastien on trouve également deux pierres circulaires que la tradition attribue à l'abbaye d'Aubignac. La première, assez épaisse, conserve le dessin en relief d'une main faisant un signe de bénédiction (Ill., fig. n° 3 et 4, p. 308). La seconde, prise dans un mur et enterrée sur mi-hauteur, comporte également un motif. Celui-ci est difficilement lisible (Ill., fig. n° 5, p. 308).

A. Autels et sépultures

Il ne reste aucune trace des autels ni des sépultures de l'abbaye.

B. Les aménagements hydrauliques

Le ruisseau de Chassepin aboutit dans un étang qui servait peut-être de retenue d'eau. L'eau était ensuite canalisée dans un aqueduc souterrain dont la trace se perd environ 200m au sud de l'abbaye, dans le fond de la vallée. L'aqueduc passe à environ 75m. à l'ouest du site de l'abbaye.

III. Suppositions quant à l'état ancien

En l'absence de tout vestige en place, seuls deux documents permettent d'évoquer ce que furent les bâtiments de cette abbaye. Il s'agit d'une part du cadastre ancien de 1825 (Ill., doc. n° 5, p. 306) et d'autre part d'une description d'Elie de Beaufort⁵⁸⁵. Il faut cependant émettre une réserve : les éléments apportés par ces deux sources comportent forcément des données datant des diverses reconstructions.

Le cadastre montre un groupe de quatre bâtiments. Un premier est nanti, sur son côté sud de contreforts, absents sur le côté nord. Dans le prolongement et l'alignement de ce premier bâtiment on en trouve un second, moins large, mais qui touche au premier par la partie en saillie sur le mur est de celui-ci. Un troisième bâtiment touche à l'angle sud-est du deuxième. Ses murs gouttereaux sont totalement désaxés des précédents. Enfin, un quatrième bâtiment, se trouve en vis-à-vis du deuxième mais dans un axe parallèle au troisième.

En suivant les données du cadastre, on peut penser que le premier bâtiment, à cause de ses contreforts, fait sans doute partie des anciens bâtiments de l'abbaye. Il en est peut-être de même du deuxième. En revanche, les troisième et quatrième paraissent être des constructions postérieures.

Le texte de 1860 permet d'apporter quelques précisions supplémentaires. Le deuxième bâtiment est en fait la chapelle reconstruite au XVIIe siècle. On y accède par "une porte en plein cintre, sans ornements, dans le pignon de l'ouest, et une semblable dans le mur du côté nord". Cette chapelle était éclairée par deux fenêtres au sud et conservait encore deux autels. Cette chapelle de 19m. 50 de longueur et 7m. 15 de largeur a été réédifiée sur les fondations de l'ancien

⁵⁸⁵ BEAUFORT (E., de), 1860.

chœur⁵⁸⁶. L'auteur qualifie les murailles de cette chapelle de "peu solide et en mauvais mortier".

Le bâtiment n° 1 est reconnu par l'auteur comme étant le corps de logis des religieux. Il note qu'"une partie des murs paraît ancienne et soutenue par de gros et grossiers contreforts, l'autre, au contraire, paraît moderne et n'a pas de contreforts". L'aménagement intérieur est très abîmé voire même dangereux par endroits. Cependant, si l'on ne tient pas compte de la partition intérieure de l'espace l'auteur précise que l'on trouve "des pilastres très larges, portant chacun sur leur milieu un second plus petit en saillie en porte à faux, avec piédestal dans la cave et chapiteaux dans le grenier, où on distingue la naissance des filets de voûte". Il continue par une description assez précise des vestiges : " Le bâtiment mesurait 28m. de long et 8m. 40 de large, pour 13m. de hauteur⁵⁸⁷. Les pilastres au nombre de trois de chaque côté forment quatre travées. Entre chaque pilastre se trouvait une fenêtre en plein cintre d'1m. 50 sur 1m. dont l'embrasure intérieure est de 1m. 60 de large.

Les contreforts extérieurs, très irrégulièrement espacés, ne répondent pas toujours exactement aux pilastres du dedans.

Les piliers qui flanquent la façade embrassent l'encoignure et sont bien plus gros que les autres. Dans le milieu de l'espace qui les sépare une porte en plein cintre de 2m. de haut sur 1m. 50 de large décorée de quelques moulures perdues dans la maçonnerie moderne. Cette porte est surmontée d'une corniche jusqu'aux contreforts. A 4 m. 40 au-dessus de la corniche règne un filet, allant d'un côté à l'autre jusqu'aux contreforts, et, à 2 m. 50 au dessus du filet, une fenêtre cintrée de 2 m. de haut sur 1 m. 40 de large. La porte et la corniche sont en calcaire, le reste en granit."

De ces constatations, Elie de Beaufort déduit qu'il se trouve dans une partie conservée de l'ancienne église. Pour lui l'église dévastée n'aurait été démolie que partiellement à cause de sa solidité. Les moines de retour sur le site et

⁵⁸⁶ Les dimensions de la chapelle sont données en pied, 60 pieds de long et 22 pieds de large, ce qui donne environ 19m. 50 x 7m. 15. Si l'on suit le cadastre, les dimensions du bâtiment n° 2 sont de 17m. 50 de longueur et 8m. 75 de largeur.

⁵⁸⁷ Le cadastre donne les dimensions suivantes : 25m. de long et 15m. de large.

se trouvant à cours de moyen auraient alors utilisé les structures restantes pour reconstruire un bâtiment d'habitation et une chapelle.

Les hypothèses d'Elie de Beaufort sont tout à fait plausibles. Avec les informations qu'il nous donne, on peut peut-être essayer de restituer l'église dans ses grandes dimensions. Tout d'abord, il semble que le mur ouest corresponde à l'ancienne façade de l'abbatiale, ce qui donne un point de départ assez fiable. Tout le problème est qu'on ne dispose pas de la dimension d'une travée, ni celle d'un pilier. On peut estimer, sans doute assez arbitrairement, qu'un large pilier peut équivaloir à un pilier de 2m.⁵⁸⁸. Partant de là on peut déduire qu'une travée équivalait environ à 5m. 50 de longueur.

Si l'on ajoute à cela la dimension de la chapelle, soit 19m. 50 de longueur, plus les quelques pas qui séparent les deux édifices; on arrive à un bâtiment d'au moins 48m. de longueur totale. Sachant que la chapelle est édifiée sur les fondations de l'ancien chevet, on peut supposer que son mur est soit à peu près à la place du même mur primitif. Partant de cette hypothèse, on peut envisager un chevet d'environ 8m. de longueur totale. Si l'on estime la largeur du transept à environ 6 ou 7m., l'espace restant est de 5 à 6m. On peut alors imaginer que les "quelques pas" correspondent à environ 2 m.

L'abbatiale d'origine aurait dans ce cas comporté 5 travées, un transept et un chevet débordant.

Il est plus difficile d'envisager ce que la nef pouvait être dans sa largeur. Tout au plus peut-on noter la faible différence constatée entre la largeur de la chapelle posée sur les fondations de l'ancien chevet et celle de la nef de l'ancienne église. A ce sujet, la présence des contreforts d'angle et de la porte à l'ouest, ainsi que celle des contreforts sur le mur sud, semble indiquer que l'on se trouve en face de sa largeur d'origine.

Peut-être se trouvait-t-on en présence d'une nef unique et d'un chevet flanqué d'une seule absidiole de chaque côté. On pourrait être tenté de voir dans la

⁵⁸⁸ Ceci est environ la dimension des piliers anciens de l'église de Noirlac, ceux de Fontmorigny ne faisant qu'un mètre.

présence de deux autels successifs de la chapelle une indication de l'état antérieur, c'est-à-dire au moins deux autels.

Ces postulats restent hautement hypothétiques, n'ayant pour autre appui que les constatations faites à propos des dimensions et dispositions d'autres édifices mieux connus. En l'absence d'autres éléments, toutes les théories sont envisageables.

Il ne semble pas y avoir de mention du vocable des autels dans les textes.

En revanche, les demandes d'inhumations dans l'abbaye sont un peu mieux connues. Comme dans nombre d'autres abbayes, la fonction funéraire de cette dernière va prendre de l'ampleur pendant la deuxième moitié du XIII^e siècle et le XIV^e siècle. On trouve notamment Raoul de Forges et son père, Guillaume Chardon et ses parents au XIV^e siècle. Au siècle précédent se sont, par exemple, Elie Chardon, Geraud Porret et surtout Pierre de Brosse qui fonde une vicairie en 1247.

Elie de Beaufort mentionne la découverte de plusieurs pierres tumulaires sur le site. L'une d'entre elles en particulier attira l'attention. Elle mesurait 1m. 75 de long pour 70 cm de large. Elle représentait un personnage couché, la tête sur un coussin, les deux mains jointes, vêtu d'une robe serrée par une courroie de laquelle pend une aumônière. Visage, pieds et mains ont été mutilés. Aucune inscription ne permettait de savoir qui y était représenté. Cette pierre fut achetée par des religieuses d'Azérables qui la firent retailler pour servir au tombeau du curé de la paroisse.

Conclusion

Les bâtiments de l'abbaye sont malheureusement très méconnus. La seule solution, à l'heure actuelle, de remédier à cet état de chose serait de pouvoir pratiquer des fouilles, ou, à tout le moins, une série de sondage. Cela permettrait au moins de savoir jusqu'à quel point la destruction a été totale.

Le peu d'informations recueillies permet cependant d'envisager une petite abbaye, avec sans doute un recrutement minimum et des moyens assez limités.

ABBAYE

DE

BUSSIÈRE

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

E2101 : Emancipation de Jeanne Lesueur pensionnaire du couvent, 1690.

E2489 : Quittance donnée par l'abbesse [...] de la somme de 400 livres.

8H58 : Chartes et donations, XIIe-XIIIe siècles.

38H1 : Inventaire des titres, 1625.

38H2 : Inventaire, 1709.

38H3 : Inventaire des cens et dîmes, XVIIIe siècle.

38H4 : Etablissement de la communauté, 1189.

38H5 : Transfert en la ville de Bourges, 1624-1785.

38H6 : Privilèges pontificaux et royaux, 1220-1661.

38H7-38H8 : Actes et registres de profession, 1640-1789, 1771-1784.

38H9 : Présentation de filles pour devenir religieuses par les princes de Conti et de Condé, 1671-1781.

38H10-38H13 : Donations, rentes et charges.

38H14 : Liève.

38H15-38H21 : Terriers.

38H22 : Recueil des connaissances.

38H23-38H32 : Registres des recettes et dépenses.

38H33 : Devis, marchés, mémoires et quittances des réparations faites à Bourges sur l'abbaye, 1724-1789.

38H34 : Mémoires, quittances, correspondances.

38H35-38H114 : Biens dans les paroisses de : Ainay-le-Vieil*, Archignat, Arcomps, Augy-sur-l'Aubois, Berry-sous-Villequiers, Bourges, Chambles, Charenton-sur-Cher, Chassy, Charemais, Colombier, Courçais, Coust, Désertines, Domérat, Epineuil-le-Fleuriel, Farges-en-Septaine, Givrette, Hérisson, Humblugny, Huriel, La Celette en Berry, La Chapelaude, La Chapelette, Lignerolles, Lunery, Méoples, Montluçon, Moussais, Orval, Préverange, Primelles, Reigny, Reugny, Saint-Amand, Saint-Christophe-le-Chaudry, Saint-Désiré, Saint-Eloi de Gy, Saint-Georges de Poisieux, Saint-Germain du Puy, Saint-Martinien, Saint-Michel de Volangis, SaintPierre les Etieux, Saint-Victor, Saint Vitte, Saulzais-le-Potier, Thaumiers, Treignat, tronçat, Urçay, Vallon, Vesdun, Vijon, villebon*, Vitray.

38H115-116 : Dons et biens divers.

38H117-38H143 : Prieuré saint Antoine de Dun le Roi.

Q 266 : District de Bourges, 1790.

Q 282 : Inventaire du mobilier et des titres, Bourges.

2. Sources graphiques

Archives départementales de l'Allier (abrégé ci-après ADA) :

Plan cadastral, commune de Saint-Désiré, 1840.

B. ETUDES

AUBERT (M., avec la participation de la Marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Vanoest, Paris, 1947.

BARRIERE (B.) et HENNEAU (M.-E.) (sous la direction de), *Cîteaux et les femmes*, Rencontres à Royaumont, Créaphis, Paris, 2001.

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Imp. Nat., Paris, 1926.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1875-1895, rééd. 1991.

DESMARCHELIER (M.), L'architecture des églises de moniale cistercienne, essai de classement des différents types de plans, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III architecture cistercienne, vol. 5, Pupillin, Arbois, 1982, p. 79-121.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

GAUCHERY (R.), Matériaux employés dans les anciens édifices du Cher. Etude géologique, *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, vol. XLIII, 1937-1938, p. 85-97.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

RAYNAL (L.), *Histoire du Berry*, 3 vol., Bourges, 1844, t. II, p. 119-169.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

TROTIGNON (O.), *L'abbaye de Bussière au XIIe-XIIIe siècle*, Mémoire de maîtrise, Tours, 1986.

I. Présentation historique

A. Emplacement – Environnement

L'abbaye de Bussière se trouve aujourd'hui dans le département de l'Allier, sur la commune de Saint-Désiré. Située à environ 25 km au sud de Saint-Amand-Montrond et à presque égale distance au nord-ouest de Montluçon, elle se trouve à la frontière entre le Berry et l'Auvergne (Ill., doc. n° 1, p. 310), à la limite entre les diocèses de Bourges et de Limoges.

Coincée entre deux collines, au fond d'un vallon arrosé par un ruisseau bordé d'arbres, la Queugne, elle est isolée des quelques hameaux alentours par le bois de Bussière (Ill., doc. n° 2, p. 311). Celui-ci encore important au sud et à l'ouest, se raréfie au nord et à l'est. On y accède par une petite route départementale assez étroite. Cependant, si l'abbaye est isolée dans sa proximité, elle se trouve incluse dans un triangle formé par trois voies de communication terrestres anciennes et assez importantes. Il s'agit des voies reliant Bourges à Nérès-les-Bains (Avaricum et Aquae Neris), Châteaumeillant à Bourbon-l'Archambault (Mediolanum à Borbo) et Châteaumeillant à Nérès-les-Bains.

B. Archives et documents

Les documents concernant cette abbaye sont conservés aux archives départementales du Cher. Ils sont constitués de 143 liasses. Cependant, malgré ce nombre impressionnant, on trouve assez peu d'informations concernant notre sujet. En effet, les sources les plus nombreuses sont postérieures au déménagement de l'abbaye et donc, à quelques exceptions près, ne donnent aucune information sur l'abbaye médiévale. De plus, ces archives sont à vocation essentiellement "économique" : dons, baux, procès, cens, dîmes, rentes etc... Près d'une trentaine de liasses concernent le prieuré Saint-Antoine de Dun-le-Roi.

Un mémoire de maîtrise d'histoire portant sur la période des XIIe et XIIIe siècles apporte d'intéressantes réflexions sur le passé de l'abbaye⁵⁸⁹.

⁵⁸⁹ Trotignon (O.), 1986.

C. Fondation, histoire générale

Les débuts de l'histoire de Bussière présentent quatre interrogations majeures. La première concerne sa fondation, la seconde les raisons de son déplacement. Les troisième et quatrième points découlent du second puisqu'ils concernent les modalités fixées à la communauté pour son existence après son déménagement et le rôle joué par l'abbaye de l'Esclache lors de celui-ci et après. Pour tenter d'apporter une réponse à ces interrogations, nous disposons de huit chartes essentiellement :

1. Ebbe, seigneur de Charenton, en 1188, donne à l'abbé de Maison Dieu un cens d'une livre d'encens à percevoir sur une terre dite "Terra Petrarii" (Les Perrières) lorsque l'abbaye de Bussière y sera transférée. Le cens restant dû même si la communauté déménage⁵⁹⁰.

2. La même année, Michèle, abbesse de l'Esclache confirme la redevance d'une livre d'encens ainsi que l'autorité et juridiction de l'abbaye de Maison Dieu sur Cher (ancien nom de Noirlac) sur celle de Bussière⁵⁹¹.

3. L'année suivante, l'archevêque de Bourges Henri confirme la donation d'Ebbe de Charenton, augmentée de quelques droits de pâture et de pacage, et d'une petite rente sur un péage⁵⁹².

4. Cette même année 1189, le même archevêque règle les modalités de cohabitation entre les abbayes de Maison Dieu et de Bussière, tant en ce qui concerne le cens précité, que l'implantation des granges, l'arbitrage des controverses, l'acceptation des dons ou l'autorité. Dans tous les cas la prééminence est accordée à l'abbaye de Maison Dieu⁵⁹³.

5 et 6. Suivent alors deux chartes d'Hélion, abbesse de Bussière, l'une promettant de payer le cens accordé par Ebbe de Charenton et reconnaissant l'autorité de l'abbé de Maison Dieu ; la seconde donnant à l'abbé de Maison Dieu le droit de paternité sur leur abbaye et ses appartenances et donc le droit de visite

⁵⁹⁰ Charte reproduite dans A. Buhot de Kersers, 1991, vol. VII, p. 227.

⁵⁹¹ Cf. ADC, 8H 58 n°3.

⁵⁹² Cf. ADC 38 H 4 n° 6.

⁵⁹³ Cf. ADC 8 H 58 n° 7.

et de correction. Elle y reconnaît, en outre, avoir reçu son sceau des mains de l'abbé de Maison Dieu⁵⁹⁴.

7. Toujours en 1189, Michèle, abbesse de l'Esclache confirme le déménagement de l'abbaye et la rédaction d'une charte entre la Maison Dieu et Bussière, à laquelle elle semble avoir participé⁵⁹⁵.

8. Enfin, en 1204, l'archevêque de Bourges Guillaume confirme la donation de Guillaume de Culant aux moniales de Bussière. Elle concerne la totalité de leurs possessions dans la manse de Bussière avec toutes ses dépendances, tous les hommes, biens et droits de la manse de Champ Mollier, les droits de tout ce qu'elles ont acquis ou acquerront sur ses terres et enfin leur promet défense et assistance chaque fois que nécessaire⁵⁹⁶.

La date et les circonstances de fondation sont donc incertaines, tout comme le nom des fondateurs. En se basant sur ces textes⁵⁹⁷, les deux auteurs les plus anciens ne sont d'accord ni sur la date de fondation ni sur l'identité des fondateurs. La Thaumassière⁵⁹⁸, le plus ancien, indique une fondation en 1159 par Ebbe V de Charenton et sa femme Agnès. D'un autre côté, Dom Piolin pour la *Gallia Christiana*⁵⁹⁹ mentionne une fondation entre 1135 et 1160 par Ebbe de Charenton et Guiburge de Bourbon sa femme⁶⁰⁰. Les suivants feront soit un mélange des deux précédents⁶⁰¹, soit se contenteront de suivre avec plus ou moins de conviction les assertions du premier⁶⁰².

⁵⁹⁴ Cf. ADC 8H 58 n° 4 et 5.

⁵⁹⁵ Cf. ADC 8 H 58 n° 2.

⁵⁹⁶ Cf. ADC 38 H 4 n° 1.

Ce dernier texte mérite quelques approfondissements. Il confirme la donation de Guillaume de Culan, de son fils et de la femme de celui-ci, avec l'accord des enfants de ce dernier. Dans l'histoire de la seigneurie de Culan, Guillaume est mentionné seigneur en 1181. Son fils Renoul Ier, marié à Béatrice est mentionné seigneur de Culan entre 1187 et 1197. D'autre part, l'archevêque de Bourges Guillaume officia entre 1200 et 1209. On en déduit donc qu'il s'agit de la confirmation d'un acte passé antérieurement, sans doute avant 1187 puisque Guillaume est mentionné comme seigneur de Culan. L'abbaye de Bussière existait donc déjà à cette date.

⁵⁹⁷ Et peut être sur d'autres qui auraient depuis disparu, notamment dans l'incendie des archives de Bourges en 1859. Quoi qu'il en soit, aucun d'eux ne mentionne d'autres textes.

⁵⁹⁸ Thaumassière (G.T., de la), 1865.

⁵⁹⁹ Dom Piolin, 1873.

⁶⁰⁰ Il y a là un sérieux problème de date et de nom. En effet, l'époux de Guiburge de Bourbon est Ebbe VI de Charenton. Son père, Ebbe V est encore mentionné dans des actes de 1159. Ebbe VI ne peut donc en aucun cas fonder Bussière entre 1135 et 1160. Il s'agirait alors de son père Ebbe V, époux d'Agnès.

⁶⁰¹ Raynal (L.), 1844.

⁶⁰² Buhot de Kersers (A.), 1895 et Gandilhon (R.), 1927.

Partant du texte n° 8 ainsi que de plusieurs autres actes de donations consenties par différents seigneurs ou chevaliers proches de la famille de Culan⁶⁰³, J. Trotignon, va plus loin⁶⁰⁴. L'attitude des Charenton, à qui les auteurs attribuent en général la fondation de l'abbaye, ne sera jamais celle que l'on peut attendre de la famille fondatrice. L'ensemble de leurs dons n'aura jamais une influence marquante sur la vie de l'abbaye. De plus, dans les testaments de la famille de Charenton, l'abbaye de Bussière n'hérite que de quelques sous au contraire d'autres abbayes cisterciennes. A l'inverse, la famille de Culan donnera de nombreux droits sur le site primitif de l'abbaye, renonçant à son droit de propriété éminente sur les différents terrains, et offre également de garantir la sécurité du couvent ce qui semble être un geste plutôt réservé aux fondateurs. La donation sera même augmentée par Hélié en exécution du testament de son père Renoul en 1203⁶⁰⁵. De plus, plusieurs chartes, rédigées dans des termes très similaires, concernent les dons de chevaliers vassaux de la maison de Culan.

De là, J. Trotignon conclut que la première abbaye de Bussière, fondée à une date inconnue, aurait été l'œuvre de la famille de Culan, pour pouvoir donner à sa descendance féminine un asile sûr. Grâce aux anciens toponymes il situe cette première implantation à trente-cinq kilomètres au sud-sud-est de Culan, proche du village de Lamais, à la limite entre les diocèses de Bourges et de Limoges (III., doc. n° 3, p. 312).

Il suppose également que la première Bussière fut un établissement sans règle fixe rassemblant des femmes en communauté religieuse. Le changement de localisation aurait servi de prétexte à la régularisation de la situation des religieuses.

Le deuxième problème concerne le déplacement de l'abbaye, préparé à partir de 1188 (texte n°1) et effectif en 1189 (texte n° 7). Rien n'indique les raisons justifiant ce déplacement qui a pour effet de soumettre volontairement, par le biais d'un cens, l'abbaye déplacée à sa voisine de Maison Dieu (texte n° 1). Un

Cette persistance dans la date de 1159 est difficilement explicable. Il est à noter que 1159 est la limite basse retenue comme date de fondation de l'abbaye de L'Esclache.

⁶⁰³ Cf. ADC, 38 H 35 n°1, 38 H 49, 38 H 53 n° 1 (entre autres).

⁶⁰⁴ J. Trotignon, 1986.

⁶⁰⁵ Hélié est le petit-fils de Guillaume de Culan, mentionné dans le texte n° 8, note n° 595.

"contrat" (texte n° 3), aux conditions qui semblent assez dures, est établi, légalisant cette tutelle tant spirituelle qu'économique.

Là encore, les auteurs ne répondent pas à ces questions. Ils ne sont, d'ailleurs, pas tous d'accord sur le sens à donner à ces textes. La Thaumassière indique juste qu'en 1189 Ebbe VI donne la terre de La Perrière pour y construire une abbaye. La Gallia Christiana parle simplement d'un placement du monastère sous la dépendance de celui de Noirlac. A. Buhot de Kersers voit dans les textes un déplacement de la terre appelée Les Perrières à un lieu de Bussière abandonné par les moines de Noirlac. R. Gandilhon voit lui exactement le contraire. Là encore, c'est J. Trotignon qui apporte le plus d'éléments.

Pour lui, la migration de l'abbaye primitive pourrait avoir été la conséquence des actions des bandes de pillards qui ravagent le Bas-Berry une première fois en 1183, puis une deuxième en 1188. Leur présence étant une conséquence de la lutte qui oppose le roi de France et les Plantagenêt pour le contrôle du territoire⁶⁰⁶. L'auteur penche d'ailleurs plutôt vers l'hypothèse plausible d'un transfert plus politique, visant à affermir l'emprise du souverain français sur le Berry Aquitain. Le transfert favorisait le diocèse de Bourges qui est la base de Philippe Auguste dans la région. Ebbe VI de Charenton aurait alors profité de ce transfert, dans lequel il donne la terre pour la communauté déplacée, pour tenter de redresser une réputation calamiteuse⁶⁰⁷.

Le dernier point obscur sur lequel se soit penché un auteur concerne le rôle joué par l'abbaye de l'Esclache dans le déplacement de Bussière. En effet on retrouve cette dernière dans plusieurs textes où son rôle semble non négligeable. En effet, le texte n° 2 montre qu'elle a été consultée dès le départ et le texte n° 7

⁶⁰⁶ Ces pillards sont des mercenaires anciennement à la solde des Plantagenêt et qui se retrouvent brutalement sans emploi.

⁶⁰⁷ Si Ebbe V, fondateur de Noirlac jouissait d'un grand prestige, au point qu'on lui attribue parfois la fondation de Bussière en 1135, il n'en est pas de même pour son fils Ebbe VI à la réputation beaucoup plus sulfureuse. Puni une première fois par Philippe Auguste pour avoir pillé des églises en 1179, il est de nouveau compromis, quatre ans plus tard, pour avoir hébergé dans son château un fort contingent de cottereaux, brigands sanguinaires qui ravagent la région. Cet hébergement était-il une ruse pour les anéantir ou faisait-il montre d'une réelle tolérance à leur égard, le point n'est pas tranché. Toujours est-il qu'il les trahit et participe à leur massacre en 1183. Il semble qu'il parte en croisade en 1189.

qu'elle a aidé à la rédaction d'une charte entre les abbayes concernées. Tout cela laisse entendre qu'elle exerçait une certaine autorité⁶⁰⁸, qu'elle consent d'ailleurs à remettre à l'abbé de Maison Dieu. Un autre texte de 1190 semble lier indubitablement les deux abbayes de Bussière et de l'Esclache comme mère et fille⁶⁰⁹. Mais s'agit d'une filiation réelle ou spirituelle ?

Selon J. Trotignon, le seul à tenter une explication, la fondation d'un monastère féminin aurait posé quelques problèmes. Bussière est en effet le premier établissement cistercien de ce type dans le diocèse de Bourges. Ceci explique, d'après lui, que l'on se soit tourné vers le monastère cistercien féminin le plus connu, Tart, mais qu'à cause de l'éloignement excessif, Tart ait délégué cette responsabilité au monastère le plus proche. Dans ce cas il s'agit du monastère auvergnat de l'Esclache.

Les hypothèses de J. Trotignon sont valables et sensées, mais il semble que l'on puisse hasarder une autre hypothèse qui prendrait en compte toutes les données et problèmes décrits ci-dessus.

On peut envisager que l'abbaye de L'Esclache, se trouvant en surnombre, se retrouve contrainte d'essaimer et recherche alors un donateur-fondateur dans son entourage (Ill., doc. n° 3, p. 312)⁶¹⁰. Elle le trouve dans la famille de Culan (alors inféodée aux Plantagenêt) qui y voit, outre le bénéfice religieux, le moyen d'une part d'assurer un asile à sa descendance féminine et d'autre part de renforcer son emprise sur son territoire. On peut donner comme fourchette à cette fondation les dates de 1181 à 1187 qui sont les dates connues où Guillaume était seigneur de Culan⁶¹¹. La transaction faite, on met en chantier l'abbaye et la nouvelle communauté s'apprête à migrer quand les événements historiques en décident

⁶⁰⁸ Notamment la partie concernant donation du sceau de la nouvelle abbaye. Elle accepte que ce dernier soit donné par l'abbé de Maison Dieu. Ceci sera d'ailleurs effectif en 1189 comme l'indique le texte n° 6.

⁶⁰⁹ Cf. ADC 38H 4 n°12, il s'agit d'une copie en français du texte latin, faite le 24 mars 1779

"... l'ancienne chose a été établie dans l'abbaye de Lesclache notre mère", daté : "environ l'an 1190"

⁶¹⁰ Lamais est situé à environ 70 kilomètres au nord de l'Esclache.

⁶¹¹ Il se peut aussi que cette fondation soit antérieure à 1181 mais alors sans doute d'assez peu. Pour expliquer les raisons du déménagement, la fondation doit être rapprochée soit de 1183, soit de 1187, c'est-à-dire d'une des deux crises de cette époque.

Il est à noter que, Dom Piolin dans la *Gallia Christiana*, *op. cit.*, mentionne une Hélie première abbesse de Bussière en 1180.

autrement⁶¹². Les cottereaux investissent et ravagent le sud du Berry, avec si ce n'est le soutien d'Ebbe de Charenton, du moins grâce à une certaine bienveillance de sa part.

Une fois cette menace éradiquée, il s'agit de remettre en état les bâtiments à peine ébauchés. L'ensemble est de nouveau prêt à fonctionner quand survient la deuxième crise. Le roi de France, en lutte contre les Plantagenêt, mène campagne dans le Bas-Berry où il s'empare d'un certain nombre de forteresses en 1187-1188. La famille de Culan se soumet à l'autorité royale. Philippe Auguste décide alors de transférer l'abbaye pour des raisons politiques. Il oblige alors le seigneur de Charenton (dont les motivations sont troubles) à fournir une terre à la nouvelle abbaye. Ce dernier obéit à l'injonction royale mais soumet la nouvelle abbaye à l'autorité morale et économique de sa propre abbaye, Maison Dieu, afin qu'elle ne soit jamais gênée par cette nouvelle installation qu'il n'a pas vraiment souhaité⁶¹³.

Le contrat est négocié avec l'abbaye de L'Esclache où se trouve la nouvelle communauté, soit qu'elle n'ait jamais eu l'occasion de partir⁶¹⁴, soit qu'elle soit revenue dans son abbaye de départ suite aux destructions et dans l'attente d'une nouvelle affectation⁶¹⁵. L'abbesse de l'Esclache pouvait prétendre à la direction de la nouvelle abbaye, conjointement avec une abbaye masculine, en tant qu'abbaye mère⁶¹⁶. C'est pourquoi elle apparaît à plusieurs reprises pour négocier l'accord de

⁶¹² Il semble que pour les communautés féminines, à l'inverse des communautés masculines, les moniales n'arrivent dans leur nouvelle abbaye que lorsque les bâtiments principaux et l'enceinte sont construits. (cf. Aubert (M.), 1947.).

⁶¹³ Il ne faut pas oublier que la famille de Charenton protégeait déjà une abbaye féminine dans ses propres murs. Ceci expliquerait le cens d'une livre d'encens, ainsi que les conditions assez dures posées dans le texte n° 3.

⁶¹⁴ Ce qui expliquerait l'absence d'archives antérieures au déménagement puisque l'abbaye n'avait pas encore d'existence factuelle.

⁶¹⁵ Dans ce cas, il est possible que leurs archives primitives se trouvent dans le fonds de l'Esclache.

⁶¹⁶ Nous sommes en 1188-1189. Les statuts des abbayes de femmes ne sont pas encore fixés, voire même peu définis. Avant la période 1194-1200 et le texte de Guy de Paray qui donne une première reconnaissance aux moniales cisterciennes, il semble que les abbés ne considéraient pas avoir de juridiction sur les moniales. La fonction de correction dépendait plus de la bonne volonté d'un abbé et de sa responsabilité personnelle que d'un statut légal. En revanche, à cette même époque, le chapitre général autorise la tenue de chapitres d'abbesse sur le modèle de Cîteaux, dans la filiation de Tart. L'abbesse de l'Esclache pouvait donc raisonnablement se considérer comme mère de Bussière et donc aspirer à en assurer la tutelle et charge spirituelle. C'est peut être pour cela que l'on retrouve tant d'insistance sur le fait que l'abbé de Maison Dieu doit assurer toute autorité morale sur le nouveau monastère.

principe, mais n'étant pas en position de force, elle doit accepter l'assujettissement total de la nouvelle abbaye ainsi que la démission de sa tutelle⁶¹⁷.

Le déplacement effectué, il apparaît rapidement que la nouvelle abbaye a des difficultés à financer les constructions nécessaires à la vie conventuelle, ainsi que le montre un texte de l'abbesse Hélon⁶¹⁸. Elle y invite les fidèles à donner au "nouveau" monastère, en échange d'offices religieux célébrés dans tous les monastères de l'ordre. Cet appel masqué aux dons indique de graves difficultés financières. Difficultés peut-être engendrées ou tout au moins aggravées par les termes du "contrat" liant les abbayes de Noirlac et Bussière au niveau économique⁶¹⁹.

Est-ce de là que vinrent les difficultés relationnelles constatées entre ces deux abbayes ? En effet, les textes font allusion à des difficultés se rapportant à l'autorité de la Maison Dieu assez rapidement. C'est le cas d'une lettre de 1228, émanant de l'abbé de Cîteaux et enjoignant l'abbé de Noirlac à reprendre les visites de correction dans l'abbaye de Bussière et surtout à interdire les visites et la présence des religieuses de l'Esclache durant les siennes⁶²⁰. Il s'agit de réaffirmer l'autorité de l'abbé de Maison Dieu sur la communauté de Bussière et, dans le même temps, de mettre un terme à celle que l'abbesse de l'Esclache semble avoir

⁶¹⁷ Il se peut que l'abbaye de Bussière se soit retrouvée la "victime" de deux conceptions opposées du monachisme féminin. Bussière serait donc petite-fille de l'abbaye de Tart. Dans cette filiation, les abbesses visitent leurs filles qu'elles corrigent par esprit de charité et tiennent leur chapitre général. Bien que soumises à la prééminence de l'abbé-père (en principe l'abbé de Cîteaux) pour les visites canoniques où elles ne peuvent d'ailleurs en aucun cas s'opposer à leurs décisions, elles ont néanmoins un rôle certain à jouer dans la vie de leurs filles. Dans ce contexte, l'abbesse de l'Esclache a naturellement un droit de regard sur l'abbaye de Bussière.

L'abbaye de Noirlac, en revanche est de la descendance de Clairvaux. Cette branche de l'ordre a toujours eu une autre façon de concevoir le monachisme féminin. Il doit être totalement subordonné à un abbé-père qui en prend l'entière responsabilité.

Doit-on voir dans ces deux conceptions différentes, l'origine des conditions assez dures imposées à l'abbaye de Bussière, ainsi que l'explication du renoncement total imposé à l'abbaye de l'Esclache, renoncement tellement contraire aux pratiques de la filiation qu'il aura du mal à être respecté.

⁶¹⁸ Cf. ADC, 38 H 4.

⁶¹⁹ Leur proximité ne permet pas à l'abbaye de Bussière d'acquérir des terres, sans compter qu'elle doit obtenir leur consentement. Il existe même un cas où elles ont dû redonner à l'abbaye de Noirlac un don qu'on leur avait fait.

⁶²⁰ Cf. ADC 8H58 n° 13.

pris l'habitude d'exercer par le biais de ses visites. Cela ne s'est pas fait facilement puisqu'il a été nécessaire de réaffirmer les choses en 1237.

Après cette mise au point, il semble que l'abbaye ait vécu comme toutes les autres abbayes de l'ordre. Elle eut sans doute à souffrir des différentes guerres qui émaillèrent les siècles suivants, même s'il n'y en a pas de mention claire. Cependant, les tentatives pour récupérer l'usage de leurs biens, qui se retrouvent d'ailleurs dans la majorité des abbayes à la fin des conflits des guerres de Cent Ans et de Religion, sont symptomatiques des déprédations subies.

Ces tentatives ne paraissent d'ailleurs pas entièrement couronnées de succès puisqu'il semble qu'à partir de là, la vie soit devenue trop difficile dans la petite abbaye. En effet, pour des raisons invoquées de salubrité et de santé⁶²¹, l'abbesse demande le déplacement de sa maison à Bourges. Après enquête, sa demande sera acceptée le 22 mars 1625. Quatre ans plus tard, et à sa demande, la communauté quittera la juridiction de l'ordre de Cîteaux pour se placer sous celle de l'archevêque de Bourges. L'autorisation de déplacement est assortie d'une clause d'entretien de l'église et des bâtiments de l'ancienne abbaye ainsi que d'obligation de célébration de la messe à l'intention des fondateurs, trois jours par semaine.⁶²²

L'ensemble fut saisi et vendu à la Révolution.

II. Analyse des structures conservées

Le site de l'abbaye de Bussière présente aujourd'hui deux ensembles distincts (Ill., doc. n° 4, p. 313 et n° 5, p. 314).

Au nord, un long bâtiment construit dans un axe nord-est sud-ouest auquel est venu s'ajouter, perpendiculairement, un second bâtiment, formant ainsi une belle demeure en L, aujourd'hui utilisée comme bâtiment d'habitation. Le premier

⁶²¹ A l'heure actuelle encore, le fond du vallon abritant l'abbaye peut rester noyé dans la brume pendant plusieurs heures. Cette dernière semble avoir toujours du mal à se dissiper, entraînant un taux d'humidité assez élevé.

⁶²² Cf. ADC 38H5 n°8.

bâtiment correspondait peut-être, de par son emplacement, à la ferme de l'abbaye primitive.

Au sud, un groupe de bâtiments disposés approximativement en U, constituent les vestiges de l'abbaye primitive. Ceux-ci sont attenants au jardin dont la forme n'a guère dû varier au fil du temps pour deux raisons principales : le système d'alimentation en eau sur lequel nous reviendrons, et la présence de la colline au nord, ainsi que de la route à l'ouest qui limitent toute extension possible. Cette partie de jardins est encore ceinte d'un mur dont la continuité est interrompue, à l'angle sud-ouest, par un colombier transformé en chapelle, et, au milieu du mur sud, par une tour carrée.

A. L'église

Le bâtiment nord est long de 16m. 96 et large de 9m. 05. Il est composé de trois pièces au rez-de-chaussée dont la hauteur sous plafond n'excède pas 4m. 33. Au-dessus, les combles prennent jour par deux lucarnes à croupes au sud (Ill., fig. n° 1, p. 317). L'ensemble est couvert d'un toit en bâtière revêtu de tuiles.

Ce bâtiment est prolongé, au nord-ouest, par un second qui vient s'appuyer sur la première pièce occidentale. Celui-ci, disposé perpendiculairement au précédent est long d'environ 21m. 49 et large de 7m. 92 (Ill., fig. n° 1, p. 317 et n° 5, p. 319).

La pièce centrale, longue de 6m. 17 et large de 7m. 15 comprend plusieurs ouvertures sur ses murs nord, sud et est.

Le mur ouest, aveugle, présente un ressaut assez large de 61, 51 cm (Ill., fig. n° 2, p. 317). L'ensemble du mur était enduit d'un mortier terreux, mais celui-ci est tombé sur un bon tiers de la hauteur dans la partie basse, ce qui permet de connaître la constitution du mur. Il est composé de moellons assez grossiers, de moyen appareil pour le ressaut, et de petit appareil pour le reste du mur, tous pris dans un mortier de terre ocre proche en composition de l'enduit utilisé pour couvrir les murs.

Les murs sud et nord comprennent les ouvertures encore fonctionnelles. Ils sont tous les deux recouverts d'un enduit terreux, blanchi à la chaux par endroit et ne laissant pas apparaître le mur en dessous.

Le mur sud (Ill., fig. n° 2, p. 317), sur sa moitié ouest présente une niche de 1m. 28 par 2m. 60. Les piédroits en sont légèrement ébrasés et composés de pierres de taille de moyen appareil et l'appui parfaitement horizontal. Dans cette niche se trouve incluse une baie dont l'appui en glacis ne démarre qu'environ 56 cm au-dessus de l'appui précédent. Cette ouverture est séparée de 34 cm d'une autre niche mesurant 94 cm sur 1m. 89.

Le mur nord est occupé, dans sa grande majorité, par la porte qui permet d'accéder à la pièce (Ill., fig. n° 3, p. 318). Elle prend appui, à l'est, sur un chaînage de pierres de taille très régulières. L'espace de mur restant entre l'entrée et le mur est de la pièce est de 1m. 55. Il semble composé, au moins dans le premier tiers de sa hauteur de moellons de moyen appareil bien équarris.

Bien qu'enduit comme les autres murs de la pièce, le mur est se trouve partiellement visible et présente une différence dans sa structure. En effet, les rares espaces découverts laissent supposer un mur en pierres de taille. La partie centrale du mur est occupée par une porte ancienne, aujourd'hui murée (Ill., fig. n° 4, p. 318). Cette dernière est en arc légèrement brisé, composé de trois rouleaux. Les claveaux en sont parfaitement taillés. Ils reposent sur de fines colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux⁶²³. L'entablement se situe à 1m. 45 au-dessus du niveau du sol. Le mortier utilisé semble être fait de terre ocre. Le haut de l'arc de la porte conserve les traces d'un enduit blanc, sans doute le même badigeon de chaux que l'on trouve sur la partie haute du mur. Cette porte est large de 2m. 10 et haute de 2m.50 sous la pointe de l'arc. En haut du mur, 1m. 17 environ au-dessus de cette porte, on voit encore deux gros corbeaux de pierre lisse.

Au sud de la porte dans l'alignement du lit d'attente du tailloir, on voit une pierre, légèrement en L, dont les bords extérieurs sont fortement ébrasés (Ill., fig. n° 4, p. 318). Sur sa face de parement, le bord de la pierre est souligné d'un trait. Les bords intérieurs sont droits et semblent servir de support.

⁶²³ Cf. Annexe, I, A fiche n° 91.

Une ouverture de 74 cm environ de largeur sur 1m. 69 de hauteur, à l'assise fortement ébrasée, est comprise entre le corbeau sud et à 47,5 cm de l'angle du mur environ.

Le bâtiment se prolonge par une autre pièce à l'est d'un peu moins de 8m. 15 de longueur. Malheureusement, dans celle-ci, les murs sont entièrement recouverts, nous empêchant par là même d'en apprendre davantage. Cependant, la présence de deux larges fissures, visibles à l'extérieur sur le mur est, dont une bouchée au ciment, laisse présager la présence d'un bouchage ultérieur à la construction primitive (Ill., fig. n° 5, p. 319).

Cette pièce est éclairée par deux ouvertures, une baie rectangulaire dans le mur est et une autre dans le mur sud (Ill., fig. n° 6, p. 319). Cette dernière, munie d'une assise plate et dont les piédroits sont composés de pierres de taille en grès rouge sur lesquels repose un arc en plein cintre, a été modifiée ultérieurement. Un linteau composé d'une dalle de pierre monolithe est inséré entre les piédroits et les claveaux de l'arc. La fenêtre rectangulaire ainsi créée est munie de barreaux. La première baie avant modification mesurait environ 1m. 74 par 87 cm. Elle est à 2m. 64 du sol environ.

Quelques centimètres à l'ouest du deuxième moellon du piédroit ouest de la baie, à l'extérieur, on voit encore un mince solin horizontal (Ill., fig. n° 7, p. 320). Sous ce solin, l'enduit de terre est tombé laissant apparaître des moellons de petit et moyen appareil relativement bien équarris, en grès et calcaire.

Il ne reste aucune trace des aménagements intérieurs de l'église, tant au niveau liturgique que funéraire.

B. L'aile est ou aile des moines

Long de 31m. 60 et large de 9m. 60, ce bâtiment est une succession de constructions différentes : du nord au sud, une boulangerie de 3m. 40, un premier bâtiment de 13m. 40, un second de 9m. 61 et un troisième de 5m. 09 (Ill., fig. n° 8, p. 320 et n° 9, p. 321).

La boulangerie, moins haute et moins large que le bâtiment auquel elle est accolée, est construite en briques et couverte d'un toit en appentis.

Le bâtiment n° 1 est construit en moellons de grès rose de petit appareil, noyés dans un mortier de terre ocre. Les chaînages d'angle sont constitués de pierres de taille d'un grès plus clair que ceux que l'on a trouvé précédemment. L'ensemble est composé de deux pièces munies chacune d'une porte et d'une fenêtre. Les combles sont éclairés par deux lucarnes en croupes. La première est surmontée d'un linteau de grès apparemment monolithe affectant, sur son lit d'attente, la forme d'un arc en plein cintre, et, sur son lit de pose, d'un arc en anse de panier assez plat. Les pièces sont enduites à l'intérieur et n'ont pas de particularité propre. Hormis celle la plus au nord qui conserve encore une cheminée de belle dimension (Ill., fig. n° 10, p. 321). Le linteau, composé de pierres de taille de grand appareil et de couleur claire, est posé sur des colonnes assez épaisses en grès rouge. Sa clef conserve un blason⁶²⁴ (Ill., fig. n° 11, p. 322).

Le bâtiment n° 2 est distinct du précédent par un trait de sabre net. Il sépare un chaînage d'angle en pierres de taille et le mur en mortier qui lui fait suite. Ce trait de sabre se situe derrière la gouttière placée au sud de la deuxième fenêtre. Construit comme le précédent, ce bâtiment comprend une pièce munie d'une porte et d'une fenêtre de dimensions plus réduites que les précédentes. Il n'a pas d'étage.

Enfin, le bâtiment n° 3 se présente moins large (7m. 30) et moins haut que les deux précédents. Il ne comprend qu'une pièce.

C . Le bâtiment sud

Il s'agit d'un bâtiment de 18m. 10 de long et de 9m. 60 de large. Il est aujourd'hui affecté aux fonctions agricoles (Ill., fig. n° 12, p. 322). Il est bâti en moellons grossiers de petit et moyen appareil qui transparaissent sous un enduit de terre ocre. Les chaînages d'angle des murs comme des ouvertures sont en pierres de taille en grès rouge ou gris. Il comporte quatre ouvertures. A l'est deux petites portes rectangulaires côte à côte présentant au-dessus de leurs linteaux une forme

⁶²⁴ Ecartelé à senestre, parti. En 1 orné d'un oiseau arrêté et langué, en 2 portant un lion contourné et lampassé. Le 3 est actuellement lisse et vide. L'ensemble ne porte aucune couleur.

arrondie pouvant être soit des claveaux d'un arc en plein cintre, soit les briques d'un arc de décharge.

Ensuite une grande porte charretière se découpe sur toute la hauteur du mur. Excentrée, elle occupe environ 1/5^e du bâtiment.

Enfin, une quatrième porte est située à l'ouest, proche de l'angle du mur. Elle est plus large et plus haute que les deux premières.

D. Aménagements hydrauliques

La petite rivière qui passe au sud de l'abbaye ne semble pas avoir été suffisante pour alimenter celle-ci en eau. Cette dernière vient d'une source plus haute, située sur la colline au nord de l'abbaye. Un système de bassin lui permet de venir jusqu'en bas des jardins (Ill., fig. n° 13, p. 323). Ils s'ouvrent au ras du sol.

Sur le cadastre de 1840 (Ill., doc. n° 6, p. 315)⁶²⁵, on voit la présence d'une pièce d'eau dans l'alignement entre la fontaine et les bassins. Une autre est également représentée, bordant le bâtiment sud. Cette dernière représente peut-être l'ancien vivier. Ces deux étangs ont aujourd'hui disparu.

Il ne reste pas d'autres traces visibles des aménagements hydrauliques monastiques, qu'ils concernent la vie quotidienne (égouts, latrines et lavabos) ou agricole.

III. Suppositions quant à l'état ancien

Les suppositions émises se basent sur le plan cadastral, les constatations visuelles et sur un texte qui nous donne des renseignements précis sur l'église⁶²⁶.

⁶²⁵ Cf. ADA, 1840.

⁶²⁶ Cf. ADC 38 H 33 n° 1.

A. L'église

Le vestige le plus évident de l'église est sa façade ouest, conservée dans la pièce centrale du bâtiment nord. Cette façade, avec sa porte légèrement excentrée au sud, mesure 7m. 15 de large. Elle servira de base pour les hypothèses suivantes.

Plusieurs indices permettent d'envisager l'existence d'un porche. Il s'agit d'une part de la présence des corbeaux à 4m. au-dessus du sol et de la pierre positionnée au sud de la porte, et, d'autre part, de la composition du mur nord de la pièce, dans sa portion comprise entre la façade ouest de l'église et la porte charretière qui permet l'accès à cette pièce aujourd'hui. En effet, cette portion de mur présente des similitudes de construction avec la façade occidentale, tout au moins jusqu'à la hauteur du linteau de l'actuelle porte. Cette portion de mur qui ne mesure qu' 1m. 55 de long, pourrait donc correspondre au mur gouttereau nord du porche. Au vu de ces éléments, de l'absence de traces d'arrachement visibles et en tenant compte de la modestie des autres constructions, le porche pouvait être composé d'un toit en bois reposant sur des murs au nord et au sud⁶²⁷ et soutenu sur sa longueur par des poteaux de bois dont la trace est aujourd'hui perdue. L'absence de traces d'arrachement ou de bûchage sur le chaînage d'angle du mur nord semble exclure la possibilité d'un muret de pierre sur lequel les poteaux se seraient appuyés. La pierre au sud de la porte servait alors d'appui à la poutre qui soutenait la partie centrale du toit.

Il est fort probable que les murs gouttereaux nord et sud formant la troisième pièce du bâtiment nord soient les murs de l'abbatiale primitive. Plusieurs éléments semblent l'indiquer : la largeur actuelle du bâtiment très proche de celle indiquée sur le document de 1724, l'épaisseur de ces murs de 95 cm, ainsi que la baie en plein cintre et le solin conservés sur l'extérieur du mur sud. L'actuel mur est correspond sans doute à la réduction de l'église en chapelle annoncée dans le

⁶²⁷ Le linteau de la porte actuelle serait donc venu s'appuyer directement sur le haut du mur primitif, que l'on aurait rehaussé ensuite, lors de la construction de la pièce. Ce mur de 2m. 90 est d'une hauteur correcte pour avoir une pente de toit acceptable.

texte de 1724⁶²⁸. Cette information confirme l'observation du mur est qui montre bien qu'il n'est qu'un "bouchage". La fenêtre que l'on y voit date, sans doute, de cette époque. C'est aussi, peut-être, à cette époque que la baie du mur sud est transformée.

Nous serions alors en présence d'une nef rectangulaire, de 7m. 15 de largeur sur environ 12m. 71 de longueur⁶²⁹. Une telle largeur ne semble pas permettre la division de la nef en plusieurs vaisseaux. En revanche, la baie du mur sud ayant selon toute vraisemblance conservé ses dimensions d'origines, on peut conjecturer que la nef devait être éclairée par trois baies de chaque côté⁶³⁰.

Le parti adopté pour la couverture de l'édifice n'est pas parvenu jusqu'à nous, le texte de 1724 nous apprenant que les murs ont été arasés à une hauteur de 5m. 83 au-dessus du sol. On peut cependant risquer une hypothèse. Les murs extérieurs, pour ce que l'on peut en voir, ne gardent aucune trace de contrefort. Il est alors possible qu'il n'y ait pas eu de voûte mais un plafond en bois. Les poussées ne nécessitant pas, alors, de contrebutement. Partant de là et vu le positionnement des baies, on peut en déduire que la nef ne devait pas être très élevée.

Le positionnement du bâtiment est par rapport aux murs gouttereaux de l'église exclut la présence d'un transept saillant.

La forme du chevet est assez difficile à déterminer. L'angle rentrant constaté sur le plan cadastral peut être interprété de deux façons différentes, chacune conservant son lot d'interrogations.

On peut considérer qu'en 1840 un bâtiment annexe, comme la boulangerie aujourd'hui, était déjà en place, donc sans rapport avec le bâtiment est primitif. Dans ce cas, l'espace laissé libre indique une église plutôt rectangulaire, simple,

⁶²⁸ " ... sera réduit en une chapelle de trente pieds de longs sur vingt huit pieds de large... pourquoi le pignon qui est au levant sera approché et construit a neuf..."

⁶²⁹ 8m. 15 de mur restant, plus les 2m. 26 séparant actuellement les bâtiments nord et est, plus les 2m. 30 du décroché du bâtiment est.

⁶³⁰ Cette baie mesure 87 cm de largeur. Une baie de cette dimension éclaire en général un espace de 4m. en moyenne.

sans qu'il soit possible de déterminer quelle forme prenait son chevet ni quels aménagements les moniales avaient choisi⁶³¹.

D'un autre côté, on peut envisager que le cadastre de 1840 ait conservé la trace de la construction primitive. Dans ce cas on se trouverait plutôt avec une église dont le chevet serait plus étroit que la nef⁶³². Il aurait alors deux travées, la première d'une longueur de 7m. 20, aurait eu une fonction essentiellement circulatoire⁶³³, la deuxième travée, saillante à l'est du bâtiment est renfermant alors la fonction liturgique. Si l'on tient compte de la dimension des bâtiments existants et de la dimension de l'église primitive donnée dans le texte de 1724 on peut déduire que le chœur devait être de 3m. 37 environ, ce qui reste adapté à la petite taille de l'édifice⁶³⁴. En revanche, rien ne nous permet de déterminer si ce chœur était fermé par un mur plat ou une abside.

Cette disposition permet également d'envisager la partition propre aux églises féminines, choisie pour cet édifice. Les moniales ne devaient pas avoir de contact, même avec les desservants. A cette fin, plusieurs solutions s'offrent à elles pour préserver cet isolement.

La hauteur présumée de la nef semble un peu faible pour accueillir une tribune. Le chœur des religieuses aurait alors été fermé par une grille ou un jubé sans doute au niveau de la jonction entre la nef et la première travée du chevet, voire un peu au-delà. Elles accédaient à cet espace fermé par une porte percée dans le mur sud de la nef.

La première travée du chevet, munie d'une porte au nord et d'une au sud, permettait au desservant qui logeait hors du cloître de circuler pour accéder à la sacristie et au chœur (Ill., doc. n° 7, p. 316, restitution n° 2).

⁶³¹ Ce type de plan a été adopté par les abbayes de Fontaine-Guérard (Eure) ou Beauvoir si l'on considère un chevet plat, ou celle de St Loup (Loiret) si l'on envisage un chevet en abside.

⁶³² L'église de Corcelle offre un bon exemple de ce type de plan.

⁶³³ On retrouve ce type de construction dans d'autres édifices féminins.

⁶³⁴ Si l'on additionne les 8m. 15 de murs conservés au bâtiment nord, la distance de 2m. 26 présente actuellement entre les bâtiments nord et est et la largeur du bâtiment est de 9m. 60, on obtient un total de 20m. 01. Le texte de 1724 indique un édifice de 23m. 38 de longueur. Il reste donc un espace de 3m. 37 environ.

Dans ce dernier cas, nous aurions donc eu une église assez simple, à nef unique, sans doute d'un seul niveau et charpentée. Elle n'avait pas de transept saillant, mais peut-être une architecture qui marque le passage vers l'endroit le plus sacré. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'espace pour des chapelles.

B. Autels et sépultures

Les sources ne sont malheureusement pas très explicites en ce qui concerne ce sujet. Une des rares mentions des sépultures se trouve dans un texte du 22 mars 1625 concernant le transfert de l'abbaye à Bourges⁶³⁵. Il y est dit : "qu'elles ne pourront vendre les batiments dud monastere sinon en faisant lever au prealable les terres du cloître et cimetièrè dud lieu ou y a eu des sepultures".

Quant aux autels, il semble qu'il n'y en ait eu qu'un seul si l'on se réfère au texte des réparations à faire à l'ancienne abbaye⁶³⁶ : "lhautel sera faitte et adossée au pignon neuf a laquelle on fera servir la pierre de lentien hautel qui est sur le lieu".

C. Le cloître

Le site actuel de Bussière ne conserve pas de trace du cloître, pas plus qu'il n'apparaît sur le cadastre ancien. L'espace compris entre les bâtiments existants forme une cour de 16m. 92. Seuls les aménagements conservés sur le mur sud nous laissent entrevoir une piste. Le solin apparent pourrait être la seule trace de la galerie de cloître. En effet il ne semble pas devoir être mis en rapport avec un quelconque décor, notamment à cause de son positionnement par rapport à la baie et par le fait qu'il prend sa source quasiment au niveau de l'intérieur de la façade occidentale. Il faut cependant noter qu'il est d'assez faible épaisseur. De plus, le mur ne paraît pas avoir conservé de traces d'arrachement de voûte (mais peut-être sont-elles dissimulées sous l'enduit). Enfin, il n'y a aucune trace d'arase de pierre au sol.

⁶³⁵ Cf. ADC, 38 H 5 n° 8.

⁶³⁶ Cf. ADC, 38 H 33 n° 1.

De ceci, on peut donc avancer que le cloître devait sans doute se présenter sous la forme de galeries assez étroites, couvertes d'un toit en bois disposé en appentis et reposant sur le solin d'un côté (donc avec la nécessité d'un poids assez faible) et de l'autre sur des piliers probablement également en bois. L'absence de toute trace de mur donne à penser que ces piliers reposaient vraisemblablement directement au sol, sans l'intermédiaire d'un bahut de pierre, dans un style peut-être assez proche de celui adopté pour le porche de l'église.

D. Le bâtiment est

Ce bâtiment ne nous est guère mieux connu. C'est celui qui est susceptible d'avoir subi le plus de modifications, ayant rapidement servi d'habitation comme nous le montre le texte de 1724. De plus, le cadastre de 1840 nous indique que les bâtiments n° 2 et n° 3 sont des ajouts postérieurs, ils ne sont pas représentés. La boulangerie est également postérieure à la période qui nous occupe. Seul le bâtiment n° 1 a donc un rapport avec le bâtiment primitif.

Le texte de 1724 nous indique la dimension de solives à remplacer qui ont quasiment la même taille que la dimension intérieure du bâtiment actuel. Là encore, il semble donc que les murs gouttereaux soient ceux du bâtiment primitif.

Les hypothèses émises sur la forme de l'église influent également sur le bâtiment est.

En effet, considérons que l'église est rectangulaire. Ce type d'aménagement laisse un espace libre d'environ 1m. 28 entre le mur gouttereau sud de l'église et le mur nord du bâtiment est. Doit-on y voir le passage donnant sur l'extérieur, mais dans ce cas son positionnement est atypique ; ou l'emplacement de l'escalier qui permettait l'accès au dortoir ? (Ill., doc. n° 7, p. 316, restitution n° 1)

Dans le cas du chevet plus étroit que la nef, l'extrémité du bâtiment est aurait alors contenu la sacristie et l'*armarium*, la taille de la communauté ne nécessitant pas une très grande pièce. Le décrochement du bâtiment laisse libre un espace d'1m. 28 de large environ. Il aurait pu alors servir de "carrefour" pour positionner la porte d'accès à l'église, celle permettant l'accès à la sacristie, ainsi

que, plus aléatoirement, le débouché de l'escalier du dortoir. A moins qu'il n'ait été réservé comme tourelle d'escalier pour l'accès au clocheton et au dortoir.

On peut imaginer, sans aucune preuve, que la première pièce conservée était la salle du chapitre. La porte actuelle conduisait peut-être à la sacristie⁶³⁷. La salle suivante pourrait alors correspondre à la salle de travail. Le dortoir se trouvant au-dessus.

E. Le bâtiment sud

Le bâtiment sud pose un problème. Si on l'accepte dans ses dimensions actuelles, il est totalement disproportionné par rapport au bâtiment qui lui faisait face, le porche de l'église se trouvant quasiment en regard du piédroit est de la grande porte charretière. Doit-on en conclure que le bâtiment d'origine ne comprenait que l'espace allant jusqu'à cette porte et qu'il a ensuite fait l'objet d'un agrandissement ultérieur sans rapport avec l'abbaye primitive ? Il est possible qu'il existe une autre solution en lien avec le paragraphe suivant.

Enfin, le plan cadastral montre un espace rectangulaire, vierge de bâtiment mais dont le parcellaire conserve la trace, à l'extrémité orientale du bâtiment sud. Ceci semble parfaitement correspondre à une pièce détruite, noviciat, réfectoire ou autre.

F. Le bâtiment ouest

Il n'existe aucune trace d'un bâtiment fermant le carré du cloître à l'ouest, que ce soit sur le cadastre, au sol ou sur le bâti existant. Cela pose le problème des converses. Doit-on en conclure qu'elles n'étaient pas présentes dans ce monastère, leur absence rendant inutile un bâtiment qui se serait avéré coûteux pour la petite communauté ? Ou bien a-t-on adopté une autre solution, telle qu'elle se retrouve dans d'autres abbayes, à savoir que les dortoir et réfectoire des converses étaient situés en avant de l'église abbatiale, correspondant ainsi à la pièce n° 1 du

⁶³⁷ Cette disposition se trouve également dans l'abbaye de La Prée.

bâtiment nord. Cela pourrait expliquer, alors, la taille du bâtiment sud qui aurait alors eu une pièce supplémentaire à fonction de stockage comme le cellier. Seule l'aile de cloître fermait alors le monastère à l'ouest. Cette disposition ne se rencontre, semble-t-il, que dans deux abbayes normandes Les Blanchés (Manche) et Villers-Canivet (Calvados). Cependant, il faut préciser que l'une comme l'autre ont leur bâtiment collé au mur occidental de l'abbatiale (rendant un porche inutile), les gouttereaux étant dans le prolongement de ceux de l'église, et non, comme ici, avec un espace de plus de 4m. 50. Et quelles raisons donner à cette disposition vraiment particulière ?

Aucune des hypothèses n'est entièrement satisfaisante et, sans preuve d'aucune sorte, toutes restent hautement spéculatives.

Conclusion

Au vu des éléments architecturaux conservés, il est assez difficile d'établir une datation pour les éléments bâtis. Les données historiques (déménagement et appel aux dons) semblent indiquer la toute fin du XIIe siècle (1189-1190) mais en même temps l'appel aux dons de l'abbesse et les difficultés financières rencontrées ont pu faire durer la construction sur le premier quart du XIIIe siècle, et entraîner les constructions en bois du porche et du cloître. La forme utilisée pour l'arc d'entrée de l'église pourrait indiquer la fin du XIIe siècle par sa forme légèrement brisée, tout comme la baie. La décoration du chapiteau se rapproche également de la fin du XIIe siècle. Cependant, ces éléments sont trop peu nombreux pour donner une assurance. Il se peut que ces éléments ne dénotent qu'un parfait détachement à l'égard des avancées architecturales de l'époque, en rapport avec la volonté de simplicité qui caractérise les moniales.

L'ensemble laisse l'impression d'une petite communauté, possédant peu de moyen et sans doute peu de membres.

ABBAYE

DE

BEAUVOIR

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

A. SOURCES

1. Sources écrites

Archives départementales du Cher (abrégé ci-après ADC) :

B 3089 : Procès, 1708-1711.

G1 : Les religieux nomment leur cellérier Adhémar comme procureur général (1271).

37 H 1 : XVe siècle, droits, lettres, privilèges, fondation ... Inventaire analytique de 130 actes du XIIIe siècle dont une partie est aujourd'hui perdue. A la fin censier de l'abbaye, XVe siècle.

37 H 2 : Fondation par Robert de Courtenay seigneur de Mehun-sur-Yèvre, confirmation et donations de ses successeurs, 1234-1645, plus privilèges royaux dans un cahier, XVIIe siècle.

37 H 3 : Privilèges royaux, 1544-1663.

37 H 4 : Privilège de franc salé, 1647-1773.

37 H 5 : Personnel, 1625-1713.

37 H 6 : Rivières : procès au sujet de l'Auron, baux et droits de pêche dans l'Yèvre, 1554-1749.

37 H 7 : Rente constituée due à l'abbaye, 1664-1777.

37 H 8 : Rente constituée due à l'abbaye, 1594-1766.

37 H 9 : Rente de 400 livres sur le domaine en compensation de droits d'usage dans la forêt de Saint Laurent, 1234-1717.

37 H 10 : Rente sur terre de Saint Florent, sur le domaine de Mehun-sur-Yèvre, sur les aides et gabelles, 1255-1768.

- 37 H 11 : Rente due du chapitre de Mehun-sur-Yèvre et Dun-le-Roi, 1234-1774.
- 37 H 12 : Liève et état des revenus et charges, XVIIe-XVIIIe siècles.
- 37 H 13 : Reconnaissance de cens, 1654-1777.
- 37 H 14 : Bâtiments et meubles de l'abbaye, affaires générales, 1753-1778.
- 37 H 15 : Mémoires et quittances, 1764-1771.
- 37 H 16 : Allouis : étang, bois, métairie de la Folie, baux, 1521-1776.
- 37 H 17 : Berry-Bouy dîmes d'Incé et Maupoux, 1270-1755.
- 37 H 18 : Bourges : maisons, vignes au vignoble de Beauregard, 1266-1774.
- 37 H 19 : Berry-Bouy : terres et prés, 1279-1649.
- 37 H 20 : Bussy : domaine, 1239-1732.
- 37 H 21 : Bussy : censif, droit de terrage, 1238-1773.
- 37 H 22 : Bussy : dîmes, titres de propriété, 1234-1773.
- 37 H 23 : Bussy : Chevance de Bussy dite le petit Beauvoir, 1500-1771.
- 37 H 24 : Crécy : rente maison, locature, vignoble, XIIIe s.-1763.
- 37 H 25 : Crécy : dîme, portion congrue, 1281-1772.
- 37 H 26 : Foecy : prés, 1537-1580.
- 37 H 27 : Fussy : terres et prés, 1495-1757.
- 37 H 28 : Lantan : terres, prés, bois, 1261-1546.
- 37 H 29 : Marmagne et Crécy : réserve de l'abbaye (domaines de la Champignonerie, du Colombier, du Crot, moulin de Beauvoir, etc...), 1450-1778.
- 37 H 30 : Marmagne et Crécy : dîmes, procès avec le curé, 1234-1713.
- 37 H 31 : Marmagne : rente, procès avec le seigneur, 1528-1763.
- 37 H 32 : Marmagne : bois, terrage, rentes, 1487-1697.
- 37 H 33 : Mehun-sur-Yèvre : rentes sur maisons, 1555-1673.
- 37 H 34 : Menetou-Salon : domaine de Bonnefond, 1616-1666.
- 37 H 35 : Menetou-Salon : procès avec abbaye de Saint Sulpice, 1567-1768.
- 37 H 36 : Neuvy-sur-Barangeon : rente sur moulin de Toury, 1366-1573.
- 37 H 37 : Preuilly : dîme de Senay, terre de Richefort, 1235-1747.
- 37 H 38 : Quincy : métairie de Volveau, vignoble de Villalin, 1572-1779.
- 37 H 39 : Saint-Doulchard : rente sur une vigne, 1580.
- 37 H 40 : Saint-Laurent-sur-Barangeon : terre et bois de Beaumont, 1678.

37 H 41 : Sainte-Thorette : locature de la Brigandinerie, rente foncière, 1486-1760.

37 H 42 : Vierzon : terres et prés, 1570.

37 H 43 : Vignoux-sur-Barangeon : métairie Parc de Saint Laurent, 1660-1776.

37 H 44 : Vouzeron : rente sur terre et seigneurie de Vouzeron, 1290-1638.

37 H 45 : Biens et pièces de procédure non identifié.

Q 288 : Inventaire du mobilier et des titres, Marmagne.

Q 127 : Procès-verbaux de ventes de biens à Mareuil-Marmagne.

Q493 : Vente des biens de l'abbaye.

2. Sources graphiques

Archives départementales du Cher :

Plan 2502 : Plan du château.

Cadastre 138/2 TA.

B. ETUDES

AUBERT (M., avec la participation de la Marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Vanoest, Paris, 1947.

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Imp. Nat., Paris, 1926.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1875-1895, rééd. 1991.

Camps américains de notre région au cours de la première guerre mondiale, *Les dits du Dormeux*, n° 51, 1999, p. 14-16.

DESHOULIERES (F.), *Les églises de France – Cher*, coll. Les Eglises de France, Letouzey et Ané, Paris, 1932.

GUERRIER (A.), Les moniales cisterciennes en Berry au XVIIe siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998.

PONSETI (V.), Châteaux et vieilles demeures du Cher, canton de Saint-Amand-Montrond, 1990, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 106, juin 1991.

I. Présentation historique

A. Emplacement, environnement

L'abbaye de Beauvoir est située sur la commune de Marmagne, dans le département du Cher (Ill., doc. n° 1, p. 325). Elle se trouve à 8 km. à l'ouest de Bourges.

A 3 km au nord de l'abbaye passe la N76 qui relie Bourges à Vierzon en passant par Châteaumeillant. Une petite route départementale de desserte locale passe à quelques centaines de mètres au sud de l'abbaye. De cette dernière un chemin aboutit à l'abbaye.

Sans doute isolé des habitations à l'origine, le site est aujourd'hui au cœur d'un petit hameau.

L'abbaye est construite dans une zone alternant champs et prairies (Ill., doc. n° 2, p. 326). Le développement des villes alentours a sans doute contribué à des variations dans le paysage d'origine. Quelques parcelles de forêt, de taille variable, sont conservées à proximité, notamment sur tout le côté nord, ainsi qu'aux alentours immédiats du site.

Les bâtiments sont construits à proximité de l'Yèvre. Aujourd'hui, entre cette rivière et l'abbaye coule l'ancien canal de Berry. Son aménagement a coupé en deux le site originel : l'abbaye se trouvant d'un côté du canal, l'ancien moulin et peut-être une ferme se trouvant de l'autre côté.

Le site choisi se trouve sur un espace de terrain totalement plat (Ill., doc. n° 3, p. 327).

B. Archives et documents

Les documents concernant l'abbaye de Beauvoir se trouvent réunis au centre des archives départementales du Cher, à Bourges. Ils sont référencés sous

les cotes 37 H 1 à 37 H 45. On trouve également quelques documents dans les séries B, G et Q

C. Fondation, histoire générale.

L'abbaye de Beauvoir est la dernière abbaye cistercienne fondée dans le diocèse de Bourges. C'est également le deuxième monastère féminin.

Elle fut fondée en 1234 à l'initiative de Robert de Courtenay, seigneur de Mehun-sur-Yèvre, et de sa femme Mathilde⁶³⁸, sans doute dans le but d'y aménager la sépulture familiale.

L'établissement possédait six domaines, des vignes, moulins et au moins un étang, ainsi qu'un certain nombre de droits et rentes. Cependant, ses ressources sont toujours qualifiées de modestes.

Il semble que l'abbaye ait eu fortement à souffrir des guerres⁶³⁹. D'après un texte de 1717, il s'agirait des guerres civiles en 1662. Il est indiqué que "les lieux réguliers ont été ruinés et le sont encore n'y ayant pas même de dortoir pour loger les religieuses". Cependant, on sait qu'une restauration complète des bâtiments, voire une reconstruction quand il fut impossible de conserver le bâti ancien, fut effectuée par l'abbesse Marie Chauvelein de Richemont en 1671.

En l'année 1750, le couvent comprend l'église, des chapelles, des cloîtres un dortoir, des greniers, une infirmerie, un appartement pour les hôtes et divers bâtiments annexes⁶⁴⁰.

L'abbaye fut saisie à la Révolution et vendue comme bien national le 30 avril 1791 pour la somme de 125 900 livres. A ce moment la communauté se composait encore, en plus de l'abbesse, de neuf religieuses et trois converses.

⁶³⁸ Cf. ADC, 37 H 2.

⁶³⁹ Cf. ADC 37 H 12 n° 4.

⁶⁴⁰ Cf. ADC, 37 H 12, n° 5.

Il semble que le site fut occupé et habité par l'armée allemande pendant les premiers temps de la seconde guerre mondiale.

II. Analyse des structures conservées

Malgré plusieurs demandes, l'autorisation d'accès au site ne m'a jamais été accordée.

La vue par satellite montre un long bâtiment, qui serait l'un des bâtiments abbaciaux du XVIIe siècle, plusieurs fois remanié depuis. Plusieurs personnes bien informées m'ont affirmé que l'emplacement de l'ancienne abbatale est aujourd'hui recouvert par la piscine que l'on voit sur le document n° 2.

III. Suppositions quant à l'état ancien

Pour avoir quelques lueurs sur les anciens bâtiments, il faut se reporter aux auteurs anciens, au cadastre (III., doc. n° 4, p. 328), ainsi qu'à un texte de réparations de la fin du XVIIIe siècle.

Ce texte indique que l'église mesurait 22 m. 75 de longueur et environ 10 m. de largeur. Le maître autel se serait trouvé à une extrémité, "du côté du midy". Elle comportait un petit clocher. Il indique ensuite que la maison claustrale est "solidement bâtie à la moderne". Les deux dernières ailes de cloître, très abîmées doivent être démolies. Le texte n'apporte pas d'autres informations sur les bâtiments anciens.

Le cadastre, quant à lui, montre trois bâtiments disposés en U. il semble que les deux latéraux aient aujourd'hui disparu. Il montre également le colombier que l'on retrouve encore actuellement de l'autre côté du chemin qui longe le mur de clôture de la propriété au sud.

Les renseignements les plus précis proviennent de A. Buhot de Kersers, qui décrit ce qu'il voit de l'abbatiale⁶⁴¹.

L'église était cruciforme mais toute la partie orientale a disparu, ne laissant que la nef. Des traces d'arrachement sont encore visibles qui lui permettent d'affirmer que cette partie était voûtée d'ogives reposant sur des chapiteaux mixtes.

La nef était longue de 11m. 50 et large de 8m. Elle était également voûtée d'ogives portées par des colonnettes engagées dont la partie inférieure manquante a été remplacée par des culots anthropomorphes. La jonction entre colonnettes et ogives se faisait par l'intermédiaire de chapiteaux à crochets (Ill., fig. n° 1, p. 330). Ces voûtes ne sont plus en place en 1891, quand l'auteur fait sa description. Les fenêtres anciennes se trouvaient être en arc légèrement brisé. Le mur sud est percé de grands oculi circulaires.

Un autre plan de 1940 (Ill., doc. n° 5, p. 329) montre qu'il ne reste alors que quelques vestiges des murs de l'abbatiale. L'auteur du plan en donne néanmoins un tracé général. Hormis le bâtiment de l'ouest, il ne reste alors plus de bâtiments en élévation de l'ancienne abbaye.

Le mur conserve une plaque portant l'inscription Marie Chauvelein de Richemont, 1699. Il s'agit sans doute d'une pierre rappelant que la tombe de l'abbesse se trouvait au-devant. L'auteur indique également que lors de travaux entrepris aux alentours de 1870 pour transformer le chevet en jardin, on a trouvé une pierre tombale gravée. Une femme, vêtue d'une robe à longs plis, se trouve sous un arceau trilobé, avec un chien couché à ses pieds. L'inscription est partielle mais l'auteur en déduit qu'il s'agit de la dalle de Marguerite de Chauvigny, femme de Gautier de Chârost, décédée entre 1342 et 1348.

⁶⁴¹ Cf. BUHOT DE KERSERS (A.), 1991.

Conclusion.

Il ne reste apparemment que peu d'éléments conservés de l'ancienne abbaye de Beauvoir. Les quelques détails apportés par les auteurs ne permettent pas une datation précise ni même la restitution d'un plan général. Cependant, la petite taille de l'église suggère une petite abbaye, sans doute avec des moyens limités, mais qui, contrairement à nombre d'autres du diocèse, ne paraît pas avoir eu de souci de recrutement.

IIIe PARTIE

SYNTHESE

SYNTHESE

DES ABBAYES CISTERCIENNES

DE L'ANCIEN DIOCESE DE BOURGES

En préambule à cette synthèse, une remarque s'impose. Dans le domaine de l'étude architecturale se pose le problème du manque de données. De nombreuses abbayes ont subi de grandes destructions, totales ou partielles, touchant l'ensemble des bâtiments. S'il a parfois été possible de retrouver les plans grâce aux sources écrites ou aux vestiges conservés, cela s'avère beaucoup plus compliqué quand on s'attaque aux détails de construction (tels que les élévations et leurs voûtements par exemple). On en est parfois réduit à n'avoir qu'un exemple sur lequel s'appuyer. Aussi ne peut-on le plus souvent que définir – ou supposer – des tendances générales (sans certitudes) qui seraient peut-être contredites si l'on pouvait s'appuyer sur davantage d'éléments.

I. Histoire.

A. La fondation

1. Dates de fondation

La majorité des abbayes cisterciennes du diocèse de Bourges ont été fondées du vivant de Bernard de Clairvaux. Le mouvement des fondations se tarit d'ailleurs brutalement après sa mort⁶⁴². Mais les dates exactes de fondation sont relativement malaisées à déterminer, l'absence de document ne permettant le plus souvent que d'arriver à une proposition raisonnable. De plus, il est également difficile de faire la distinction entre la fondation véritable, l'arrivée des moines et la période de fonctionnement réelle de l'abbaye.

Ont été fondées entre 1122 et 1149, du moins, onze abbayes masculines (Loroy, Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Barzelle, Chalivoy, La Prée, Olivet, La Colombe, Varennes, Fontmorigny). Une douzième est rattachée à l'ordre ultérieurement, par suite de l'affiliation de la congrégation de Dalon. Le diocèse possède également deux abbayes de femmes fondées assez tardivement. Cela semble procéder de la méfiance que les cisterciens montraient au prime abord

⁶⁴² Trois abbayes seulement seront fondées après sa mort, deux féminines en 1181 et 1234 et une masculine qui est due au rattachement d'une congrégation à l'ordre cistercien.

pour le monachisme féminin⁶⁴³. La première est Bussière, fondée en 1181, qui servira également de marqueur territorial. La seconde, Beauvoir, beaucoup plus tardive puisqu'il s'agit de la dernière abbaye établie dans le diocèse en 1234, correspond plus à une fondation funéraire.

2. Filiations et affiliations

Ces abbayes se répartissent essentiellement en deux branches. Si l'on sépare grossièrement le diocèse en deux par une diagonale nord-est sud-ouest, les deux filiales de Pontigny formant les extrémités de cette diagonale, on constate que les abbayes de la filiation de Cîteaux⁶⁴⁴ sont dans la partie supérieure (nord-ouest) alors que celles de la filiation de Clairvaux⁶⁴⁵ sont situées dans la partie inférieure (sud-est). Ainsi, dans la majeure partie du territoire et en dehors de toute préoccupation politique⁶⁴⁶, il semble que ce soit avant tout à la pensée cistercienne que se sont attachés les fondateurs, plus qu'à la personnalité et au charisme de Bernard qui avaient été les vecteurs de cette pensée.

Cependant, au sein de ces deux branches, il convient de faire une distinction entre les abbayes fondées *ex-nihilo* et les communautés affiliées. En effet, l'incorporation de communautés existantes semble faire appel à des conditions plus spécifiques. Ainsi, pour les trois communautés érémitiques antérieures choisissant de s'affilier aux cisterciens⁶⁴⁷, on constate, au moins pour l'une d'entre elles, un délai préalable à l'incorporation. On peut imaginer que celui-ci correspond à la mise en conformité de la communauté et de ses bâtiments avec les exigences de l'ordre cistercien. Ce qui s'applique aux ermitages se vérifie également pour les communautés monastiques régulières. En effet, le même

⁶⁴³ CROIX BOUTON (J., de la) L'abbaye de Tart et ses filiales, *Mélanges à la mémoire du Père Anselme, Dimier*, t. II, vol 3, Pupillin, Arbois, 1982, p. 19-61

VEYSSIERE (L.), Cîteaux et Tart, fondations parallèles, *Cîteaux et les femmes*, Rencontres à Royaumont, éd. Creaphis, Paris, 2001

⁶⁴⁴ Elles sont au nombre de six pour la filiation de Cîteaux : Loroy, Le Landais, Barzelle, Olivet, La Colombe et Varennes.

⁶⁴⁵ Les filiations de Clairvaux sont au nombre de quatre : Les Pierres, Noirlac, La Prée et Fontmorigny.

⁶⁴⁶ Voir Ière partie, V, p. 72-79.

⁶⁴⁷ Le Landais, fondée en 1115 est rattachée à l'ordre vers 1129 ; Chalivoy est fondée avant 1133 et affiliée en 1138. Pour La Colombe, c'est un peu plus complexe puisque la communauté primitive dont on ignore la date de fondation originelle s'affilie à l'ordre en 1138 mais ne sera officiellement intégrée qu'en 1146.

processus se rencontre lors de l'affiliation de Fontmorigny⁶⁴⁸. Les différents bâtiments retrouvés sur le site, ainsi que l'emplacement assez atypique de certains, tendent à confirmer cette volonté de mise en conformité mitigée par une certaine tolérance envers les installations existantes qui sont, tant que faire se peut, intégrées aux exigences cisterciennes. Il semble que ce principe soit amplifié lors de l'arrivée de congrégations entières. Lorsque l'abbaye-mère décide de s'intégrer à l'ordre cistercien, elle amène en même temps toutes ses filles. Ceci lui vaut peut-être une certaine tolérance de la part du chapitre. Ainsi, dans le cas d'Aubignac⁶⁴⁹, le délai préalable est totalement absent. Il se peut également que, dans le cas de Dalon, ses abbayes aient déjà eu un mode de fonctionnement très proche de celui de l'ordre cistercien, et donc pas de modification majeure à opérer.

Enfin, il faut constater que les ermitages ont été intégrés à la filiation de Cîteaux, alors que les communautés bénédictines se sont agrégées à celle de Clairvaux. Doit-on y voir un effet du hasard, une "spécialisation" des monastères ou encore une entente préalable sur la répartition géographique des filiations sur un territoire donné ? La réponse demeure en suspens.

Il existe deux tendances concernant le choix des communautés primitives. Dans la majorité des cas, on s'aperçoit que la proximité géographique joue un rôle primordial : les communautés tiennent compte de ce qui intervient dans un rayon allant de vingt à moins de cent kilomètres (à l'exception d'Aubignac, fondation dalonienne, 108 km.) et de leur "bassin de vie" (Ill., doc. n° 1, p. 332). On trouve deux groupes qui ne suivent pas cette règle. Tout d'abord, trois des abbayes de la filiation de Clairvaux, dont la communauté primitive est issue directement de cette abbaye⁶⁵⁰, constituent le premier de ces groupes. Le deuxième ensemble est composé des abbayes de Varennes et La Colombe, dont les fondations sont proches en temps et en distance. Leurs communautés primitives viennent

⁶⁴⁸ Cette communauté monastique, fondée à la fin du XIe siècle, décide de s'affilier à l'ordre cistercien en 1144, ce qui ne sera effectif qu'en 1149.

⁶⁴⁹ L'abbaye d'Aubignac est fondée en 1138 et affiliée, comme toute la communauté de Dalon, en 1162.

⁶⁵⁰ Le recours direct à Clairvaux et donc à Bernard qui envoie des moines de sa propre abbaye (dont son cousin) semble montrer une implication personnelle de l'abbé dans le souci de réussite des établissements, et donc de leur implantation dans le diocèse. Il est également à noter qu'il s'agit des trois plus grandes abbayes du diocèse (en dimensions). Les abbayes mère et filles sont alors distantes de 170 à 234 km.

respectivement de Preuilly et d'une de ses filles, Vauluisant. Ce recours à deux abbayes lointaines, de deux cent vingt-six à deux cent soixante-quatre kilomètres, mais très proches entre elles, peut peut-être s'expliquer par un souci politique⁶⁵¹.

3. Sites d'implantation

Parmi les fondations *ex-nihilo* se trouvent celles de Loroy, Les Pierres, La Prée, Barzelle, Olivet et Varennes. Les trois premières répondent parfaitement bien, dans le choix de leur site, à la volonté d'isolement que l'on prête aux cisterciens⁶⁵². En effet, ces trois abbayes sont relativement à l'écart des chemins, au milieu de forêts. Le site choisi pour les Pierres est, de plus, particulièrement sauvage et peu accueillant ; de tous les sites choisis, c'est le seul dans ce cas là, ce qui a d'ailleurs limité le développement de l'abbaye. Les trois autres implantations, tout en se tenant également à l'écart des grandes routes, se situent plutôt dans des plaines traversées, pour les deux premières du moins, par des rivières au débit plus ou moins important.

Le cas de Noirlac est particulier. En effet, il a été impossible de déterminer si le site était véritablement vierge lors de la fondation de cette abbaye. Quoiqu'il en soit, le site d'origine, fort différent d'aujourd'hui, répondait également aux critères décrits précédemment : une plaine alluviale marécageuse, ruisseau et rivière aux eaux abondantes, protection des forêts et voies de communications restreintes.

Pour ce qui est des communautés affiliées, leurs sites répondent aux mêmes critères que les autres. Le Landais, Chalivoy et La Colombe, anciens ermitages, ainsi que Fontmorigny et Aubignac, abbayes constituées, sont toutes situées à l'écart des voies de communication. Par contre, La Colombe est celle qui bénéficie le moins de la "protection" des forêts. On peut noter également que deux

⁶⁵¹ Voir les fiches de ces deux abbayes, p. 423-442 et 443-469.

⁶⁵² Il faut comprendre par isolement ou désert la volonté de se couper du contact direct des hommes tout en n'en excluant pas la proximité. Le but étant souvent d'instaurer une barrière "vierge" de l'occupation humaine dans le cercle immédiat de l'abbaye (soit par des forêts, des rivières, voire les deux, ou des accidents de terrain). Au-delà de cette barrière les villages sont présents. Dans le même but les cisterciens se tiennent généralement à l'écart des grandes voies de communication mais à proximité immédiate des dessertes locales. En aucun cas ils ne recherchent des climats extrêmes ou des lieux désolés et inaccessibles. Cela irait à l'encontre du pragmatisme dont ils font preuve dans la vie courante.

de ces établissements ne se trouvent pas à proximité de rivières (Fontmorigny et Aubignac) et ont dû trouver un autre système pour se ravitailler en eau⁶⁵³. Dans tous les cas, ces communautés ont des sites qui correspondent globalement aux demandes cisterciennes, mais quelquefois moins parfaitement que les abbayes précédemment fondées. Il serait d'ailleurs intéressant de savoir si d'autres communautés du diocèse avaient fait des demandes d'intégration et si elles ont été refusées à cause de leurs bâtiments ou de leur site d'implantation.

B. Les fondateurs

Les fondateurs de toutes ces abbayes ont un point commun. Ce sont tous des seigneurs. Cependant, si l'on a affaire à de grands personnages comme les Déols (Les Pierres) et les Charenton (Noirlac, Varennes), on en trouve également d'autres moins bien pourvus tels que les seigneurs de Sancerre (Chalivoy) ou de Montfaucon (Fontmorigny). Enfin, on peut également mentionner des seigneurs qui, s'ils n'ont pas la puissance territoriale des premiers, ont cependant une puissance "stratégique". C'est notamment le cas des Culan (Bussière) ou des vicomtes de Brosse (La Colombe).

Une seule abbaye fait exception à cela. Il s'agit de l'abbaye de Loroy. Celle-ci a été fondée par l'archevêque Vulgrin. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'il s'agit également de la première abbaye fondée. Ainsi l'archevêque introduit le nouvel ordre dans son diocèse et, une fois le mouvement lancé, laisse apparemment la place aux laïcs, quitte à les diriger en arrière-plan.

C. Les motifs de la fondation

Le but recherché par les fondateurs d'une abbaye est en principe d'ordre religieux : ils escomptent en retirer le salut de leur âme. Cependant, si cela s'avère exact dans la plupart des cas⁶⁵⁴, on peut parfois distinguer d'autres motivations plus politiques⁶⁵⁵. Pour Loroy, Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Chalivoy,

⁶⁵³ Voir la partie des aménagements hydrauliques, p. 621-623.

⁶⁵⁴ Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Chalivoy, Barzelle, La Prée, Varennes.

⁶⁵⁵ Bussière, La Colombe, Varennes (dans un deuxième temps).

Barzelle et La Prée, le contexte de fondation apparaît totalement religieux, sans autres pensées. Mais il faut distinguer, de ces fondations religieuses volontaires, d'autres qui se sont vues imposées. C'est le cas pour les abbayes d'Olivet et de Fontmorigny. Les deux, bien qu'éloignées, procèdent du même événement politique : l'affaire Cadurc⁶⁵⁶. Les deux seigneurs concernés, tous les deux excommuniés, se sont vus imposer la fondation d'une abbaye comme réparation. L'application de la sanction se fera néanmoins différemment. En effet, le premier va fonder une abbaye sur un site vierge, tandis que le second va doter une abbaye déjà constituée qui s'affilie alors à l'ordre cistercien. Il n'est pas possible d'affirmer que le seigneur de Montfaucon soit à l'origine du changement d'ordre de cette abbaye, mais le fait est troublant. On rencontre également ce type de pression avec l'affiliation de Chalivoy, la communauté recevant des terres lui permettant de survivre sous la condition de s'affilier à l'ordre. On constate un autre type de pression avec les affiliations de type politique. C'est peut-être le cas pour La Colombe, l'abbaye servant de gage de bonne volonté envers le roi après un retournement d'alliance. C'est beaucoup plus probable pour l'abbaye de Bussière dont le transfert sur son emplacement actuel apparaît nettement comme un geste de marquage territorial sur un territoire nouvellement conquis. Dans ces quatre derniers cas, l'affiliation est-elle librement choisie et consentie ? Peut-être peut-on d'ailleurs établir un lien entre les circonstances de ces affiliations et les manquements à la règle répétés, constatés chez ces communautés⁶⁵⁷.

On rencontre également un exemple unique de refondation politique. Il s'agit de Varennes, dont le roi d'Angleterre fait un marqueur territorial de la puissance aquitaine.

⁶⁵⁶ Quand Louis VII décide de s'attaquer au comte de Champagne, Etienne de Graçay (fondateur d'Olivet) et Renaud de Montfaucon (fondateur de Fontmorigny) choisissent d'embrasser son parti et mènent l'assaut contre certaines possessions des Blois-Champagne en Berry. Cela aboutira à l'attaque et l'incendie de la collégiale de Saint-Satur, proche de Chalivoy.

⁶⁵⁷ A Chalivoy on déplore le meurtre de l'abbé par certains moines, ainsi que du commerce illicite et des constructions trop somptueuses chez les convers, puis une destitution de l'abbé pour des raisons inconnues suivie de la déchéance de la maison mère. A Fontmorigny, des sanctions sont prises à plusieurs reprises contre l'abbé pour des critiques trop vives émises à l'encontre de l'abbé de Cîteaux, la vente illégale de vin dans les granges et plusieurs autres motifs non détaillés. Puis, quelques temps plus tard il est sanctionné pour avoir donné asile à un convers fugitif, et enfin pour avoir soutenu son collègue de Chalivoy. A La Colombe, le chapitre général dénonce de graves troubles (non détaillés) amenant à la molestation de l'abbé père lors de sa visite. L'abbé est forcé à démissionner, le prieur est démis de ses fonctions et les moines punis. A Bussière on relève des plaintes répétées de désobéissance des moniales à l'égard de l'abbé de Noirlac.

D. Les guerres

L'éloignement relatif des axes de circulation n'empêcha pas nos abbayes de subir toutes les violences des guerres. Pas une n'échappa aux destructions et aux pillages, qu'ils proviennent de la Guerre de Cent Ans⁶⁵⁸ ou des Guerres de Religion⁶⁵⁹. Certaines eurent même à subir les ravages des deux⁶⁶⁰. On peut également rajouter, pour deux établissements très malchanceux, les dégâts causés par les troubles de la Fronde⁶⁶¹ : cela a abouti à la fortification de La Prée et Noirlac, qui, en plus, abritèrent des garnisons⁶⁶².

II. Plans et dimensions

A. Plans

1. Abbatiale

On constate deux positionnements pour les abbatiales, celles au nord du cloître⁶⁶³ et celles au sud⁶⁶⁴. Huit se trouvent dans le premier cas, le plus traditionnel, et quatre dans le second. Dans ces derniers établissements, l'inversion de position de l'abbatiale semble être due à une "contrainte physique" ou une prescription logique, la même à chaque fois. Ces quatre sites présentent en effet le même aspect topographique, l'implantation s'opérant dans une plaine au dénivelé plus ou moins important, mais nettement présent, jusqu'à la rivière située en contrebas au nord. Pour respecter l'orientation du chevet, tout en préservant le lieu saint de l'humidité et des risques d'inondation en cas de forte crue, la décision a été prise de mettre l'abbatiale au sud. Une nuance doit cependant être apportée pour le site de La Colombe. En effet, les deux ruisseaux qui l'encadrent à l'ouest et au nord, respectivement le ruisseau de la Fontaine du Peu et le Vavret, paraissent

⁶⁵⁸ Barzelle, La Prée.

⁶⁵⁹ Le Landais, Les Pierres, Varennes, Aubignac.

⁶⁶⁰ Loroy, Bussière, Noirlac, Chalivoy, Olivet, La Colombe.

⁶⁶¹ Les Pierres, Beauvoir et peut-être Aubignac.

⁶⁶² Il ne reste aucune trace de ces fortifications dans les abbayes concernées.

⁶⁶³ Loroy, Bussière, Les Pierres, Noirlac, La Prée, Varennes, Fontmorigny.

⁶⁶⁴ Le Landais, Barzelle, Olivet, La Colombe.

ne pas fournir assez d'eau pour l'alimentation journalière du monastère, contraignant les moines à trouver un autre point d'approvisionnement. Dans ce cas, la crainte d'une crue abondante paraît peu probable. L'implantation de l'église sur le point le plus haut, pour éviter l'humidité, paraît également exagérée, étant donné la position de l'abbaye sur un petit plateau. Peut-être s'agit-il alors d'un excès de précautions.

Enfin, il reste trois abbayes pour lesquelles on est dans une méconnaissance complète. Pour deux d'entre elles, Aubignac et Beauvoir, l'absence de toute trace au sol, combinée au manque de sources textuelles, engendrent l'incertitude ; cependant, des indices laissent à penser que l'abbatiale se trouvait au nord⁶⁶⁵. En revanche, pour la troisième (Chalivoy), il est impossible de trancher entre une abbatiale au sud et une au nord, chacune des deux solutions s'avérant possible mais générant des "anomalies"⁶⁶⁶ ; ici, seule l'archéologie pourrait apporter une réponse fiable.

Dans tous les cas, il semble que l'abbatiale soit relativement bien orientée ; la variation est le plus souvent infime. Une seule abbaye fait exception. Il s'agit également de Chalivoy. Dans la mesure où l'on peut se baser sur le bâtiment restant pour retrouver l'emplacement des anciens bâtiments conventuels, il s'avère que l'enclos abbatial était désaxé d'environ 45° ; un basculement d'autant aurait alors été nécessaire pour aligner l'abbatiale avec l'est.

En dehors de la diversité de positionnement par rapport au cloître, les abbaticiales présentent un certain nombre de similitudes dans leur plan.

En ce qui concerne les porches, bien qu'il n'en existe plus encore en place, il a été possible d'en restituer pour la moitié d'entre elles⁶⁶⁷. Quant à l'autre moitié, c'est en fait plus l'absence totale (ou presque) de vestiges et/ou de documents que l'absolue certitude de l'absence d'un élément de ce type qui les place dans cette catégorie.

⁶⁶⁵ Pour la première il s'agit de la description réalisée par une personne ayant vu l'abbatiale avant sa destruction totale, pour la seconde d'informations verbales situant l'abbatiale.

⁶⁶⁶ Le fait qu'il s'agisse d'un ermitage contraint au changement pourrait expliquer le positionnement atypique et contraire aux principes cisterciens, de l'abbatiale au sud.

⁶⁶⁷ Loroy, Le Landais, Bussière, Noirlac, Barzelle, La Prée, Fontmorigny.

Pour les premières, la certitude de l'existence d'un porche ne permet d'ailleurs pas toujours d'en conjecturer la forme exacte, notamment pour ceux de Loroy et Barzelle dont on n'a qu'une connaissance textuelle. En revanche, pour Le Landais, Bussière, Noirlac et Fontmorigny, des traces persistent dans le bâti. Pour les trois dernières, le porche devait correspondre à la largeur de la façade, ce qu'il est difficile d'affirmer pour Le Landais. Il en est de même pour La Prée, où, en plus des textes, un plan restitue un porche plus étroit que la façade de l'édifice, mais cet élément est à considérer avec prudence. Si pour Le Landais, mais surtout Bussière et Fontmorigny, il est relativement avéré qu'il s'agissait d'un porche d'une seule travée, celui de Noirlac pouvait en comprendre deux. Enfin, ces porches bénéficiaient d'un voûtement en pierre à Noirlac et Fontmorigny (en plein cintre ou en arêtes sur doubleau pour le premier). En revanche, celui de Bussière devait être un simple toit en bois en appentis, posé sur des murs au nord et au sud et soutenu par des poteaux de bois à l'ouest.

Les abbatales sont bâties sur plan cruciforme, hormis Bussière où il semble que l'espace circulaire formé par le transept se trouvait au niveau de la première travée du chevet, et peut-être Les Pierres et Loroy dans sa forme primitive, où les transepts n'étaient sans doute pas saillants.

Les nefs sont composées de trois vaisseaux hormis pour Loroy dans sa forme primitive, Bussière et peut-être Aubignac (c'est-à-dire la toute première implantation cistercienne du diocèse, une abbatiale d'un autre ordre affiliée, et une abbaye de femmes dont la configuration est forcément différente des abbayes masculines). Ces nefs, plus ou moins grandes, comportent de trois à huit travées⁶⁶⁸.

Les transepts ouvrent sur des absidioles, généralement au nombre de quatre, deux sur chaque bras. Il y a cependant quelques exceptions : Bussière et Loroy dans sa forme primitive ne comprenaient sans doute pas d'absidioles. Les Pierres n'en avait peut-être que deux. En revanche, La Prée en possédait cinq, dont une sur le côté ouest du bras de transept et Barzelle en avait sans doute six. Si chaque abbatiale semble avoir été pensée en fonction de la communauté qu'elle

⁶⁶⁸ Varennes, Bussière : 3 ; Le Landais, La Prée, Fontmorigny, Aubignac : 5 ; Les Pierres, La Prée : 7 ; Noirlac, Barzelle : 8.

accueillait (la dimension de la nef paraît d'ailleurs toujours en accord avec le nombre de chapelles du chevet), deux remarques s'imposent.

Tout d'abord, Barzelle semble avoir été prévue dès le départ pour accueillir une communauté importante. Est-ce une précaution de la part de la communauté de son abbaye mère qui, ayant dû essaimer assez rapidement, ne souhaitait pas la même chose pour sa fille, ou doit-on y voir une certaine concurrence avec Noirlac, fondée quelques années auparavant et alors déjà en chantier ? Autrement dit, ce développement de l'abbatiale correspondait-il à un besoin réel, ou ne constituait-il qu'une façade visant à impressionner les laïcs ? Il semble qu'une partie de la réponse se perçoive dans la lenteur des travaux de construction et les appels aux "subventions" dénotant un souci financier récurrent.

La deuxième remarque concerne l'abbaye de La Prée. Celle-ci adopte une solution originale, avec ses absidioles en nombre impair. Le fait de choisir d'en placer une sur le côté ouest du bras de transept pourrait correspondre, peut-être, à une adaptation par suite d'un évènement particulier. On pourrait ainsi imaginer que lors de la décision de translation des reliques de sainte Fauste dans l'abbatiale, l'abbé ait choisi de bâtir une chapelle à cette dernière. Cependant, sa position par rapport aux autres bâtiments semble indiquer qu'elle était prévue dès le départ. Peut-être doit-on également chercher dans la position "géostratégique" de La Prée la raison de ce développement inhabituel du chevet dans les abbayes cisterciennes du diocèse.

Enfin, il faut noter l'autre particularité que l'on constate uniquement dans une abbaye, celle de Loroy. Il s'agit du passage ouvert entre les absidioles, en lieu et place des murs pleins qui semblent être de règle dans les abbayes cisterciennes du diocèse. Mais le sens de ce dispositif échappe, il s'agit d'ailleurs d'une reconstruction, bien après coup, non d'une adaptation immédiate à des structures plus anciennes.

On constate d'autre part que toutes les absidioles sont à fond plat, sauf peut-être celles de l'abbaye de Varennes qui auraient pu être circulaires. Cependant, l'hypothèse est trop hasardeuse pour pouvoir véritablement l'avancer sans confirmation archéologique.

Enfin, les chevets, dans la mesure où ils ont pu être observés ou restitués, semblent avoir été à deux travées et également fermés par un chevet plat. L'abbatiale de Loroy crée ici l'exception puisque son chevet est heptagonal et semble l'avoir été de tout temps⁶⁶⁹.

2. Cloître

Les cloîtres ne sont conservés, partiellement, que dans quatre abbayes⁶⁷⁰ ; et encore, pour Olivet, sont-ce les ailes nord et ouest du cloître des XVIIe et XVIIIe siècles, murées pour servir d'habitation. Pour certaines autres abbayes il a été possible de restituer l'emplacement ou la forme des ailes de cloîtres grâce soit aux textes, soit aux traces encore apparentes sur le bâti conservé⁶⁷¹. En règle générale, les cloîtres rencontrés sont de forme rectangulaire. Deux exceptions en ce qui concerne Barzelle et Varennes, où il apparaît que le cloître était carré ou presque. Celui de l'abbaye des Pierres devait sa particularité à la morphologie du terrain sur lequel il était implanté ; en effet, il devait être muni de marches entre les ailes afin de pallier les différences de niveau.

Il n'existe plus de ruelle des convers encore en place dans les différentes abbayes. Celle-ci n'est d'ailleurs supposée avoir existé que dans deux d'entre elles : Noirlac et Les Pierres.

Ce qui, par ailleurs, subsiste des cloîtres médiévaux offre une assez grande diversité. En effet, ils relèvent de périodes de construction différentes, et témoignent donc des évolutions et des changements de "style" architectural.

Enfin, si dans la majorité des sites on peut restituer des cloîtres bâtis en pierre et voûtés, deux cas se détachent de cette généralité. En effet, pour Bussière comme pour Les Pierres, on peut supposer plutôt la présence de galeries plus ou moins étroites, couvertes d'un toit de bois en appentis. De plus, pour la première, l'absence de traces au sol laisse présager un toit reposant sur des piliers de bois posés directement sur le sol.

⁶⁶⁹ Y a-t-il ici une influence pontignacienne ?

⁶⁷⁰ Noirlac, La Prée, Olivet et Varennes.

⁶⁷¹ Bussière, Les Pierres, Barzelle, La Colombe et Fontmorigny.

3. Le bâtiment des moines

Bien que sa dimension varie en fonction de la taille de la communauté pour laquelle il était prévu, en revanche, son aménagement intérieur est toujours sensiblement le même. Il est malheureusement parvenu à nous, souvent, de façon fragmentaire et/ou fortement remaniée ; les comparaisons sont donc assez difficiles à établir. Là encore, cependant, une abbaye se distingue des autres. Il s'agit de celle des Pierres où l'extrémité sud du bâtiment des moines se terminait par une tour.

Si l'on suit le plan type des abbayes cisterciennes, la première pièce rencontrée au rez-de-chaussée du bâtiment des moines est la sacristie. Elle n'est conservée que dans trois abbayes : Noirlac, La Prée et Le Landais, où l'on constate à chaque fois une structure débordante sur la face est. Les deux premières se présentent de façon à peu près similaire. Chacune se trouve en contrebas du cloître, de la hauteur d'une marche. Elle comprenait trois travées pour Noirlac, quatre pour La Prée. Dans les deux cas, la première travée semble avoir été destinée à entreposer les livres, tandis que la deuxième travée donnait accès à l'abbatiale par le transept. Au Landais, en revanche, la sacristie ne comportait que deux travées et l'accès à l'abbatiale se trouvait vraisemblablement dans la première.

On trouve ensuite les salles capitulaires, encore existantes dans trois abbayes : Noirlac, La Prée et Olivet. Dans les deux premiers de ces établissements, il s'agit de pièces rectangulaires comprenant deux vaisseaux et trois travées. A Olivet, on a le même nombre de vaisseaux et de travées, mais la forme générale est quasiment carrée. Dans tous les cas ces salles sont en contrebas du cloître et nanties de marches pour y accéder. La Prée et Olivet, à l'inverse de Noirlac, ont conservé les banquettes de pierre servant aux moines à s'asseoir⁶⁷².

Les escaliers de jour sont encore visibles (ou du moins décelables) dans les abbayes de Noirlac et la Prée. Cependant, si dans la première on peut constater qu'il s'ouvrait au milieu de la largeur du dortoir, un peu décalé vers le sud de la pièce, avec deux dégagements latéraux, il en reste trop peu à La Prée pour

⁶⁷² Voir IV, C. Aménagements, p. 620.

déterminer autre chose que son existence⁶⁷³. Dans les deux cas une petite pièce était aménagée sous l'escalier. Il semble qu'à Noirlac elle ait pris la fonction de prison au début du XIIIe siècle. Il est possible qu'elle ait eu la même fonction à La Prée, les deux abbayes étant assez proches dans leur construction.

On trouve ensuite un parloir, mais seule Noirlac conserve le sien. Il s'agit d'une pièce rectangulaire ouverte des deux côtés.

Enfin on trouve la salle des moines. Elle est bien conservée à Noirlac, mais trop remaniée pour pouvoir faire l'objet de comparaison à La Prée. On peut juste supposer son emplacement à Bussière, dans la seconde pièce du rez-de-chaussée du bâtiment est. Enfin, à Olivet, ce sont les travaux de réaménagement qui nous fournissent quelques pistes. Ainsi les salles des moines de Noirlac et Olivet se présentaient comme de vastes pièces rectangulaires, divisées en deux vaisseaux et, respectivement, quatre et cinq travées.

A l'étage, on trouve le dortoir, et parfois encore la chambre de l'abbé et la salle du trésor. Le dortoir des moines a été conservé à Noirlac et à La Prée. Dans les deux cas, le vaste espace rectangulaire qui forme l'étage du bâtiment est se trouve séparé en deux par un mur de cloison. Un côté sert d'espace circulaire, l'autre est lui-même cloisonné de manière à former des chambres.

La seule chambre de l'abbé conservée est celle de Noirlac, disposée entre le mur du transept et le dortoir ; elle donne également accès au trésor disposé au-dessus des absidioles. Mais cette disposition n'était pas celle d'origine. On ignore l'emplacement exact de la salle du trésor avant cette construction ; il est possible qu'elle ait été dans le prolongement de la chambre de l'abbé, au-dessus de la partie saillante de la sacristie. Une autre abbaye a conservé sa salle du trésor, Le Landais. Cette pièce conçue dès l'origine, qui était peut-être également la chambre de l'abbé, est disposée également entre le mur du transept et le dortoir, au-dessus de la deuxième travée saillante de la sacristie.

Un autre aménagement est encore visible à Noirlac et La Prée, il s'agit de l'escalier de nuit. Conservé dans son intégralité à Noirlac, il est collé contre le mur ouest du bras de transept sud et se poursuit à l'intérieur du dortoir. Il y est

⁶⁷³ Il existe cependant des similitudes dans le positionnement, la forme des structures et l'aspect visuel, qui donnent à penser qu'une ressemblance n'est pas à exclure.

totallement intégré dans la maçonnerie. A La Prée, en revanche, l'escalier de nuit se situait au milieu du mur sud du bras de transept sud. De plus, il n'est pas intégré à la maçonnerie du dortoir, mais coupe la sacristie dans sa partie haute au niveau de la deuxième travée. Enfin, à Fontmorigny, en dépit de l'absence du bâtiment est, on peut malgré tout dire que l'escalier était d'une autre nature ; celui conservé dans le bras de transept sud et qui longe les murs sud et est semble communiquer de plain-pied avec le dortoir par le biais d'un palier ; il est donc accolé et non intégré.

4. Le bâtiment du réfectoire

Ce bâtiment est conservé partiellement à Bussière, Les Pierres, Noirlac, La Prée, La Colombe, et Varennes. Pour Bussière, on ne peut que déterminer l'emplacement d'origine, le bâtiment existant étant trop remanié. Il en est de même pour celui de La Prée où les dégâts causés par un incendie ont entraîné une refonte totale de l'intérieur ; cependant, dans ce cas, des textes donnent une idée de la répartition des lieux avant la destruction. Enfin, pour La Colombe, on peut juste supposer qu'une partie de l'élévation actuelle correspond au bâtiment du réfectoire.

Pour les trois autres établissements, qui conservent des vestiges, la disposition est la même. A l'est un chauffoir, au milieu le réfectoire des moines et à l'ouest une cuisine. Cette disposition est également celle décrite dans les textes de La Prée.

Les chauffoirs sont de forme rectangulaire plus ou moins accentuée. Si à Noirlac et à Varennes, ils sont parallèles au cloître, à l'abbaye des Pierres il est perpendiculaire à celui-ci et affecte une courbure particulière due à la configuration du terrain. En règle générale d'ailleurs, on note que quand il y a une pièce perpendiculaire au cloître, elle est unique.

Les réfectoires sont également de forme rectangulaire. A Varennes et à l'abbaye des Pierres ils sont parallèles au cloître ; à Noirlac il lui est perpendiculaire. Seul celui de Noirlac est complet, séparé en deux vaisseaux et quatre travées.

Les cuisines sont disposées de manière à opérer la jonction entre le bâtiment du réfectoire et le bâtiment des convers. Cette composante a complètement disparu à Noirlac, où elle a cependant fait l'objet de fouilles qui nous permettent de mieux connaître son emplacement. C'était un espace divisé en vaisseaux et travées par des colonnes, voûté et muni d'une cheminée en complément de laquelle se trouvait un deuxième espace de chauffe. Il est possible qu'elle ait comporté un deuxième espace ouvert sur l'arrière. La cuisine est également conservée en "impression négative" dans le sol de l'abbaye des Pierres.

5. Le bâtiment des convers

Il existe deux particularités concernant la disposition du bâtiment des convers. A Fontmorigny, la partie aujourd'hui conservée de celui-ci est parallèle à la nef de l'église. Il occupe donc une partie de l'espace dévolu au bâtiment du réfectoire. On aurait donc eu ici un bâtiment sud comprenant le chauffoir, le réfectoire des moines, la cuisine et le réfectoire des convers surmonté de son dortoir dans le même alignement et un bâtiment ouest qui comprenait le cellier uniquement, tel qu'il a été retrouvé lors des fouilles. Cette entorse à la disposition traditionnelle cistercienne, aucunement justifiée par une contrainte physique, est peut-être à mettre en rapport avec la communauté précédente : il s'agit ici sans doute d'une "concession" à la situation antérieure à l'arrivée des cisterciens sur le site. Ceux-ci n'ont pas dû juger utile de refaire la totalité des structures (peut-être considérées moins importantes que l'église ou le bâtiment est en cours d'amélioration ou de réédification) ; et on aurait alors affaire à une adaptation opportuniste de l'architecture traditionnelle (à moins que l'on ne se soit heurté à des résistances de la part de moines contraints d'adopter une nouvelle tendance qu'ils ne souhaitaient peut-être pas complètement ; peut-être est-ce un embryon d'explication à la durée de l'incorporation du monastère constatée précédemment). A Bussière, en revanche, il n'est pas sûr que le bâtiment ouest ait existé. Il est possible que les converses aient été logées en avant de l'abbatiale et le cellier reporté sur l'aile du réfectoire. Cette particularité étant sans doute inhérente à la

vocation de monastère féminin, il est d'autant plus regrettable de n'avoir aucun élément de comparaison à lui opposer⁶⁷⁴.

Le bâtiment des convers est celui qui a été le plus souvent conservé lors des démolitions, car étant le plus facile à réadapter à la vie laïque. Par contre, le revers de cette réalité est que les aménagements intérieurs originels ont souvent disparu.

Les pièces conservées au rez-de-chaussée le sont toutes en exemplaire unique. Ainsi, à La Colombe, on trouve une grande pièce rectangulaire dont la fonction n'est pas définie⁶⁷⁵. On constate la présence d'un cellier à Noirlac, grande pièce rectangulaire séparée en deux vaisseaux et cinq travées. A Fontmorigny, c'est le réfectoire des convers qui est conservé. Il s'agit également d'une grande pièce rectangulaire divisée en deux vaisseaux et quatre travées.

A l'étage Chalivoy, La Prée, La Colombe et Varennes présentent quasiment le même aspect. Un couloir plus ou moins large dessert un certain nombre de chambres individuelles. On y retrouve parfois la disposition ancienne grâce aux traces laissées dans les murs. En revanche, à Noirlac et à Fontmorigny, on trouve un vaste espace rectangulaire, de la dimension du bâtiment, sans cloisonnement visible⁶⁷⁶.

Enfin, à Varennes et La Prée, où les bâtiments des convers sont relativement étroits (à l'inverse de ce qui advient dans les autres abbayes pour lesquelles cela a pu être déterminé), l'aile de cloître ouest a été intégrée au bâtiment des convers, permettant l'agrandissement de la surface de l'étage. S'il est avéré que cette intégration était prévue dès l'origine à Varennes, cela est moins sûr pour La Prée.

⁶⁷⁴ En effet, l'autre monastère féminin, Beauvoir, demeure inaccessible.

⁶⁷⁵ La présence d'une cheminée et d'un four à pain suggère qu'il s'agit d'une cuisine, mais sans pouvoir préciser à quelle époque cette pièce aurait assumé cette fonction.

⁶⁷⁶ Voir IV, C, Aménagements, p. 620.

On retrouve également un dispositif de "cave" sous les bâtiments des convers de plusieurs abbayes⁶⁷⁷. La majorité d'entre eux se présente comme espace unique ou fractionné, de plus ou moins grandes dimensions. Cependant, "la cave" d'Olivet se distingue des autres par sa très grande longueur. La fonction exacte de ces dispositifs (espace de stockage, collecteur ou vide sanitaire) demeure énigmatique, surtout parce qu'ils ont parfois été remaniés.

B. Dimensions

1. Abbatales

Les abbatales sont de tailles diverses, et, le plus souvent, nous n'avons pour elles que des dimensions minimales supposées (Ill., doc. n° 4, p. 342)⁶⁷⁸.

Il faut distinguer des autres les deux abbatales des monastères féminins de Bussière et de Beauvoir. Pour celles-ci, les dimensions sont relativement semblables : un peu plus de 23m. de longueur pour 7m. 15 de largeur pour la première, 22m. 75 de longueur et 8m de largeur pour la seconde. Elles correspondent bien à de petits édifices destinés à accueillir une communauté restreinte. Dans les abbayes de femmes, la proportion entre la nef et la longueur totale de l'édifice tend vers une égalité entre les deux. Alors que le rapport entre la longueur et la largeur de la nef se situe plutôt vers les deux tiers.

Les abbatales masculines sont de dimensions plus importantes. Elles varient de 35m⁶⁷⁹. à 65m. de longueur totale, avec une moyenne de 48m. 40. Partant, si l'on considère la taille des communautés qui ont utilisé les abbatales, on peut avancer l'hypothèse que quarante à cinquante mètres correspondent à la taille "standard" d'une communauté de taille moyenne ou normale. Dès que la communauté est plus nombreuse, la dimension des abbatales augmente. De là, on peut effectuer un classement des abbayes en fonction des dimensions de leurs

⁶⁷⁷ Ils sont encore existants à Chalivoy, La Prée, Olivet et La Colombe et supposés à l'abbaye des Pierres.

⁶⁷⁸ Dans ce document, toutes les dimensions sont données en mètre et hors porche.

⁶⁷⁹ 35m. est une longueur minimale supposée.

abbatiales⁶⁸⁰. On aboutit ainsi à la conclusion qu'il existait cinq "petites" abbayes⁶⁸¹, quatre "moyennes" et trois "grandes". Si l'on regarde la disposition géographique de ces abbayes, on constate que la taille semble correspondre à un secteur géographique : les plus petites sont au nord du diocèse⁶⁸², les abbayes de taille normales sont plutôt dans un large secteur sud-ouest, alors que les trois plus grandes sont dans un secteur de centre-est. On peut aussi constater que pour les trois abbayes les plus grandes, on trouve les trois grandes influences territoriales⁶⁸³. Celle de l'Aquitaine s'étend également sur trois des quatre abbayes de taille normale, la quatrième étant dans la mouvance de la maison d'Anjou. Enfin sur les trois plus petites, deux sont de la zone d'influence de Blois-Champagne et une de l'angevine. On peut également noter que les trois plus grandes abbayes sont de la filiation de Clairvaux, alors que les trois plus petites sont de la filiation de Cîteaux, les abbayes de taille "normale" présentant une alternance des trois filiations Clairvaux, Cîteaux et Pontigny.

Si l'on veut dégager une tendance générale, on peut grosso modo⁶⁸⁴ dire que la nef correspond aux deux tiers de la longueur totale de l'édifice. Sa largeur correspondait généralement à la moitié de sa longueur⁶⁸⁵. Sur les huit abbayes masculines pour lesquelles on a pu établir ces calculs, quatre suivent bien ce schéma⁶⁸⁶, tandis que deux autres abbayes présentent une nef proche du carré: La Prée (1,47) et surtout Varennes (1,20). Pour cette dernière, prise entre la route et la colline, il peut s'agir d'une adaptation au terrain où l'on tente de regagner en

⁶⁸⁰ Olivet (37m. 50 minimum), Barzelle (38m. minimum), Loroy (entre 35 et 45m.), Varennes (42m. environ), Les Pierres (45m. de long environ), Aubignac (48m. environ), Le Landais (51m.), La Prée (de 55 à 60m.) Noirlac (64m.), Fontmorigny (65 m environ). On peut ajouter à ce classement Chalivoy et La Colombe dans les petites communautés (voir p. 583).

⁶⁸¹ Cette notion de petite abbaye est forcément relative puisque pour ces trois là nous ne possédons que des estimations de la dimension de l'abbatiale.

⁶⁸² Avec l'exception de l'abbaye de La Colombe au sud-ouest.

⁶⁸³ L'Aquitaine pour Noirlac, l'influence royale pour La Prée et celle de Blois-Champagne pour Fontmorigny.

⁶⁸⁴ Les résultats varient de 3 à 4 m. Cet écart est sans doute à mettre sur le compte du fait que les mesures sont souvent déduites ou supposées. En effet, lorsque l'on a des mesures plus précises, l'écart passe à environ 1m.

⁶⁸⁵ Le rapport longueur/largeur pour les nefs a pu être calculé pour 10 des abbayes dont on a pu restituer une partie des dimensions des abbayes. Pour deux autres, les données sont trop incomplètes, les deux dernières ne permettant aucune restitution chiffrée. Plus le chiffre se rapproche de 1 et plus la nef apparaît de forme carrée, à l'inverse, plus l'on s'éloigne du chiffre 2 et plus la nef sera étirée.

⁶⁸⁶ Loroy, Le Landais, Les Pierres, Barzelle.

largeur l'espace que l'on ne peut avoir en longueur. En revanche, pour La Prée, l'explication réside peut-être dans la dimension de son transept (32m.), le plus grand des abbayes de ce diocèse. Enfin, les deux abbayes les plus grandes présentent l'aspect inverse avec des rapports de 2,35 pour Noirlac et 2,82 pour Fontmorigny. De plus, on constate que les édifices les plus longs n'ont pas pour autant les nefs les plus allongées : ainsi, par exemple, l'abbatiale de La Prée (longueur totale 55 à 60 m.) a une nef nettement moins longue (31m.) que celle des Pierres (35m.) qui mesure pourtant 10 à 15m. de moins en longueur totale. L'allongement ou non de la nef ne semble donc pas dénoter un souci d'équilibre des formes ou d'esthétisme. Il semble donc qu'à partir du moment où la fonctionnalité est respectée et qu'il n'y a pas de contrainte physique, la proportionnalité des différentes parties de l'édifice n'est pas une priorité. En revanche, quel que soit le parti adopté, on trouve une certaine homogénéité dans les surfaces couvertes⁶⁸⁷.

Dans la mesure où cela a pu être déterminé⁶⁸⁸, il apparaît que les vaisseaux centraux des abbayes ont, en général, une largeur avoisinant les 7m.⁶⁸⁹, alors que les collatéraux sont plutôt compris entre 4 et 5 m.⁶⁹⁰. Le rapport de largeur entre les collatéraux et le vaisseau central varie de un tiers pour Les Pierres, deux tiers pour Le Landais, quasiment la moitié pour Fontmorigny et Noirlac, à trois quarts pour Varennes. On constate donc que pour les abbayes qui respectent la proportion rectangulaire (soit Le Landais et les Pierres), la proportionnalité se fait en tiers ; pour les abbayes de grande taille (Noirlac et Fontmorigny), elle se fait sur la moitié ; et à Varennes, qui est à part à cause de sa forme carrée, la proportion se fait en quart. Les variations des proportions adoptées pour la partition de l'espace permettent de compenser, visuellement, les disproportions constatées sur les plans. Ceci conférerait sans doute une harmonie à l'ensemble, et

⁶⁸⁷ Si l'on prend les abbayes selon leur classement : Loroy, 338 à 468m², Barzelle 293m² ; Le Landais 496m², Les Pierres 584m², Varennes 531,3m² ; Noirlac 714,22m², La Prée 651m², Fontmorigny 816m².

⁶⁸⁸ Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Varennes, Fontmorigny.

⁶⁸⁹ Fontmorigny fait l'exception avec un vaisseau central de 9m.

⁶⁹⁰ Là encore, deux abbayes font exception : Noirlac où les collatéraux apparaissent assez étroits avec une largeur moyenne légèrement supérieure à 3m. et Les Pierres où les collatéraux n'excédaient pas 2m. 50 de largeur.

une relative homogénéité visuelle malgré les différences de configuration forcément assez importantes d'un édifice à l'autre.

Les transepts, comme les nefs, présentent de grandes variations de dimensions suivant les édifices auxquels ils sont raccordés. Leurs dimensions, longueur et largeur, n'ont pu être déterminées que pour huit abbayes⁶⁹¹; de la neuvième, on n'a pu évaluer que sa largeur⁶⁹². Il semble que la norme, appliquée dans la moitié de ces abbayes, soit de 28-29m. de longueur⁶⁹³. Pour les quatre abbatiales restantes, une a un transept de dimension supérieure⁶⁹⁴. Enfin, les trois dernières ont des transepts plus petits⁶⁹⁵. Dans plus de la moitié des cas, la largeur des transepts varie autour de 7m.⁶⁹⁶. Cependant deux présentent une largeur très inférieure⁶⁹⁷, et deux autres sont d'une taille nettement supérieure⁶⁹⁸. De tout ceci, il est assez difficile de dégager une tendance. Néanmoins, si l'on établit un rapport entre la longueur et la largeur des transepts, on s'aperçoit que deux abbayes présentent un rapport de quatre, soit un équilibre entre ces deux facteurs. Deux autres en montrent un supérieur à 4⁶⁹⁹, c'est-à-dire des transepts "anormalement" étroits. Cela peut s'expliquer aux Pierres par la très forte contrainte physique qui pèse sur la construction de la totalité des bâtiments de l'abbaye⁷⁰⁰. En revanche, c'est beaucoup moins explicable à Barzelle. On trouve ensuite le groupe des grandes abbayes, Noirlac et Fontmorigny, avec un rapport de 3,5. Enfin, les deux dernières présentent un rapport inférieur à 3⁷⁰¹. Ces deux abbatiales ont donc un transept "anormalement" large. En ce qui concerne La Prée, l'explication peut venir de la nécessité qu'on a éprouvé de bâtir une absidiole sur la face ouest du

⁶⁹¹ Loroy, Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Barzelle, La Prée, Varennes et Fontmorigny.

⁶⁹² Aubignac.

⁶⁹³ C'est le cas pour quatre abbaye : Le Landais, Noirlac, Varennes et Fontmorigny.

⁶⁹⁴ La Prée dont le transept mesure 32m de longueur, soit un rapport de 2,01.

⁶⁹⁵ Le plus petit est celui de l'abbaye des Pierres, étant non saillant, avec 16,70m. de longueur, Barzelle a un transept de 23m. et Loroy un de 25m.

⁶⁹⁶ 6,25m. à Loroy, 7-8m. au Landais, 7,92m. à Noirlac, 8m. à Fontmorigny, 6-7m. à Aubignac.

⁶⁹⁷ 3,50m. aux Pierres, 4-5m. à Barzelle.

⁶⁹⁸ 11m. à Varennes, 15,90m. à La Prée.

⁶⁹⁹ Les Pierres 4,63 et Barzelle 4,60.

⁷⁰⁰ En effet, on ne peut pas raccourcir la nef dont la taille est déterminée par l'ampleur de la communauté à abriter, on ne peut pas non plus exagérément diminuer la dimension des absidioles qui doivent avoir la surface nécessaire pour accueillir un autel. La seule partie sur laquelle les constructeurs peuvent jouer pour gagner de l'espace est donc le transept, lieu à but essentiellement circulatoire.

⁷⁰¹ La Prée, 2,01 et Varennes, 2,63.

bras de transept sud ; ainsi, la nécessité de circuler de chaque côté de l'escalier de nuit pour accéder aux absidioles a peut-être conduit à l'élargissement du transept. Quant à Varennes, la raison reste mystérieuse, peut-être à mettre en rapport avec la forme carrée de la nef.

Il ne semble pas y avoir de rapport entre la surface de la nef, plus ou moins étendue, et celle du transept. Par exemple, on ne trouve pas de "modèle" petite nef/petit transept, ou petite nef/ grand transept, ni réciproquement. La mise en parallèle des longueurs nef et transept ne génère pas davantage de modèle. Il est donc possible que chaque espace ait été conçu séparément, en fonction des besoins de la communauté, sans souci d'esthétique ni d'harmonisation de l'ensemble.

Les absidioles présentent des mensurations assez semblables⁷⁰². Généralement de forme presque carrée, leurs dimensions se situent aux alentours des 4m. Une exception semble se dessiner, là encore. Il s'agit de l'abbaye des Pierres : il est possible que la largeur des absidioles n'y ait pas excédé les 2,50 m.

Enfin, les dimensions des chevets sont assez peu connues⁷⁰³. Pour tous, les longueurs sont autour des 9m.⁷⁰⁴, hormis pour La Prée qui présente un chevet d'environ 12 m., à mettre en rapport avec le grand développement de la partie est de l'édifice. Les largeurs sont plus proches des 7m.⁷⁰⁵. Là encore deux abbayes se détachent de cette moyenne : Les Pierres avec un chevet de 6m. 50 à mettre en rapport avec le faible développement de la partie est de l'édifice ; et Fontmorigny avec un chevet large de 8m. 40 (cette dernière présente d'ailleurs un chevet presque carré).

⁷⁰² Elles sont connues entièrement pour Le Landais, Noirlac, La Prée, Varennes et Fontmorigny, et partiellement pour Les Pierres, Barzelle et Varennes.

⁷⁰³ On ne les connaît intégralement que pour Le Landais, Noirlac et Fontmorigny et partiellement pour Les Pierres, La Prée et Aubignac.

⁷⁰⁴ Si l'on réalise une moyenne on obtient une longueur de 9m. 69.

⁷⁰⁵ La moyenne des largeurs obtenue pour les transepts est de 7m. 50.

2. Cloître

Il est impossible d'établir une comparaison pour les cloîtres des abbayes féminines, seul celui de Bussière ayant pu être restitué.

Dans les abbayes masculines, les cloîtres sont conservés partiellement à Noirlac, La Prée et Varennes ; et restitués à Barzelle, Le Landais et Les Pierres⁷⁰⁶. Ils sont de forme rectangulaire, sauf à Barzelle où il était carré (28m.), et à Varennes où la différence de longueur des ailes n'est que d'un mètre. Pour les quatre autres, l'aile de cloître la plus longue est soit dans le sens nord-sud (Le Landais, La Prée), soit dans le sens est-ouest (Les Pierres, Noirlac). On pourrait penser qu'il existe un lien entre la longueur de la nef et le sens de l'aile longue du cloître : une nef longue entraînant l'aile longue du cloître dans le sens est-ouest et inversement avec une nef courte. Si cela est valable à Noirlac⁷⁰⁷, et au Landais⁷⁰⁸, en revanche La Prée et Les Pierres, qui ont une nef de longueur quasiment identique (30m. et 31,50m.), ont, respectivement, l'aile longue du cloître dans le sens nord-sud et dans le sens est-ouest⁷⁰⁹.

En ce qui concerne les largeurs des ailes de cloître, seules trois des six abbayes peuvent fournir des données : Noirlac, La Prée et Varennes. De leur étude une tendance se dégage : hormis à Noirlac, où toutes les ailes de cloître ont une largeur assez similaire⁷¹⁰, pour les deux autres la différence de largeur est bien marquée⁷¹¹. Il est cependant difficile de dire si celle-ci ne touchait que l'aile ouest, qui s'y avère nettement moins large, en l'absence d'une ou deux autres ailes.

⁷⁰⁶ Concernant ces trois abbayes, l'hypothèse de restitution se base, pour la première sur les mesures données dans un texte, pour la seconde sur le cadastre, et pour la troisième sur l'observation de terrain.

⁷⁰⁷ Cette abbaye est dotée d'une nef longue de 41m. et l'aile longue du cloître (38m.) dans le sens est-ouest.

⁷⁰⁸ La nef de l'abbaye du Landais est courte, 32m., et l'aile longue du cloître (40m.) s'y trouve disposée dans le sens nord-sud.

⁷⁰⁹ L'abbaye des Pierres demeure un élément à exploiter avec prudence dans les comparaisons en raison des fortes contraintes exercées par le milieu sur les éléments bâtis.

⁷¹⁰ 4,70 m. en moyenne pour les ailes nord, est et sud, 5m. pour l'aile ouest. L'incorporation de la ruelle des convers l'a donc ramenée à la dimension des autres. A l'origine elle devait pourtant leur être inférieure.

⁷¹¹ La Prée, aile nord : 5m. Varennes, ailes nord et sud : 3,22 m. en moyenne. Ailes ouest : La Prée 3,58 m. ; Varennes 2,05 m.

Il semble que deux constantes se dégagent de l'étude des dimensions des ailes de cloître : la première est que la forme et la dimension sont laissées à la totale appréciation du constructeur, sans règle précise autre que pratique⁷¹² ; la seconde est cette tendance à diminuer la largeur de l'aile ouest. A l'origine, la présence de la ruelle des convers diminuait automatiquement la largeur de l'aile ouest, comme en témoigne celle-ci dans le cloître de Noirlac. Cependant, la présence d'une ruelle des convers n'est attestée pour aucune des deux autres abbayes ayant conservé une partie de leur cloître. On y a cependant appliqué la même mesure de diminution de la largeur. Est-on alors en présence d'une application pure et simple, sans chercher à en comprendre la raison, de la diminution de cette aile générée par l'existence d'une ruelle des convers ? Il semble plutôt que l'on soit devant une volonté de marquer la différence entre cette branche du cloître dévolue au côté matériel de la vie quotidienne, par rapport au spirituel⁷¹³ ; ou plutôt la différence entre les hommes qui occupent ce côté du cloître et qui n'y ont qu'un accès restreint, à l'égard des autres qui sont admis à tous les devoirs spirituels⁷¹⁴. La diminution de la largeur de l'aile devient alors une tentative de conciliation entre l'idéal et la réalité, comme un marquage symbolique : on ne construit pas de mur (donc pas de ruelle) pour ne pas retrancher une partie de la communauté, mais on indique par une différence de largeur de l'aile que ces moines là ne sont pas comme les autres.

3. Bâtiment des moines

Ne sont conservés, dans leur intégralité, que ceux de Noirlac et de La Prée, et partiellement ceux de Barzelle, Les Pierres, Olivet et peut-être celui de Chalivoy. Les deux premières abbayes possèdent les bâtiments les plus grands, respectivement 47m. et 44m. 50 pour un peu moins de 10m. de largeur. Barzelle

⁷¹² C'est ce que semble indiquer l'absence de correspondance entre les cloîtres conservés et les longueurs moyennes établies à partir de ceux-ci : soit une longueur de 32m. pour les ailes longues et 27m. pour les ailes courtes. Aucune des abbayes ne se rapproche de ces deux moyennes.

⁷¹³ Mais dans ce cas ne devrait-on pas retrouver le même système de diminution dans l'aile de cloître touchant au bâtiment du réfectoire ?

⁷¹⁴ S'il en est ainsi on est devant une perversion précoce et généralisée de l'esprit des premiers temps, marquant dans la pierre la différence que les statuts tentaient de gommer pour ne pas reproduire à l'intérieur de la communauté les divisions qui marquaient la société à l'extérieur.

paraît en revanche avoir eu des bâtiments plus courts (27m. 80) mais de largeur quasiment semblable. Quand aux abbayes des Pierres et d'Olivet, dont les dimensions sont estimatives, elles auraient eu des bâtiments est mesurant respectivement un peu plus de 38m. de long pour un peu plus de 11m. de large et au moins 25 m. de long pour environ 7m. 50 de large. Enfin, si le bâtiment conservé à Chalivoy est bien celui des moines, il aurait eu des dimensions proches de 16,25m. de long et 8,75m. de large⁷¹⁵. Il semble donc que les dimensions des bâtiments est soient en rapport avec celles des abbatiales, et donc de la communauté à accueillir⁷¹⁶. Il apparaît alors que les églises ne présentaient ici aucune "démésure" ostentatoire.

a. Les sacristies

Seules trois sacristies ont été conservées, celles du Landais, de Noirlac et de La Prée. Les trois se présentaient de la même façon à l'origine, c'est-à-dire saillantes sur le bâtiment est et de même dimension que l'absidiole à laquelle elles étaient accolées. Seule celle de la Prée paraît conservée dans son intégralité ; en effet, il manque une travée à chacune des deux autres⁷¹⁷. Si l'on restitue les dimensions d'origine, on avait donc à La Prée une sacristie de 15m. 71, à Noirlac une d'un peu plus de 14m. et au Landais, une sacristie d'environ 10m. 60. On constate également que plus la sacristie est longue et moins elle est large. Ceci tendrait à prouver que la longueur de la sacristie, qui est dans ces trois cas conditionnée par le développement de la partie orientale de l'abbatiale, est compensée par sa largeur, de manière à avoir toujours à peu près la même surface utilisable⁷¹⁸. Par conséquent, il semble que le fait d'avoir une sacristie saillante soit une donnée importante pour les abbayes de ce diocèse.

⁷¹⁵ Les données concernant l'abbaye de Chalivoy sont très hypothétiques et mentionnées ici plus à titre de rappel que dans le but d'une véritable comparaison.

⁷¹⁶ Ceci placerait alors Chalivoy dans la catégorie des petites abbayes.

⁷¹⁷ Aujourd'hui les sacristies mesurent pour La Prée 15m. 71 x 3m. 59 ; pour Noirlac 9m. 71 x 3m. 96 ; pour Le Landais 5m. 30 x 4m. 05.

⁷¹⁸ Ce qui revient à un peu plus de 56 et 57 m² pour La Prée et Noirlac qui font partie des grandes abbayes, presque 43 m² pour Le Landais qui est une abbaye de taille moyenne.

b. Les salles capitulaires

Ne sont conservées que les salles capitulaires de Noirlac et La Prée, ainsi que celle d'Olivet dans sa quasi intégralité. Les deux premières, rectangulaires, sont longues respectivement de 12m. 65 et 13m. 70 et larges de 8m. 45 et 9m. 25. En revanche, Olivet, de forme à peu près carrée, mesurait à l'origine 7m. 52 x 7m. 60. Là encore la grande différence dans les dimensions est en adéquation avec la taille de la communauté.

c. Les autres pièces

Il n'est pas possible d'établir de comparaisons en ce qui concerne les passages, pour lesquels seul celui de Noirlac est conservé, ni pour les escaliers de jour. Si celui de Noirlac est encore partiellement visible, celui de La Prée⁷¹⁹ ne montre que son emplacement (même si tous les indices suggèrent une forte ressemblance avec le précédent dans l'emplacement et les dimensions).

Il en va de même pour la salle des moines. Celle de Noirlac, là encore seule conservée et non remaniée, mesure 16m. 90 de long et 8m. 45 de large. Celle de La Prée, totalement remaniée et divisée, pourrait avoir mesuré 12 à 15m. de longueur et un peu plus de 9m. de largeur.

Le même problème se pose pour les noviciats. Seul celui de Noirlac est conservé. Dans son état actuel il mesure 9m. 80 de long et 8m. 20 de large.

Enfin, les dimensions des dortoirs des moines devaient être à peu près équivalentes à celles du bâtiment qui les abrite. Les deux conservés se présentent de la même façon aujourd'hui, séparés en deux par une cloison qui permet de ménager des chambres.

Deux autres pièces, également situées à l'étage, se présentent en "exemplaire unique", ne permettant pas, à première vue, de comparaison. Il s'agit d'une part de la chambre de l'abbé de Noirlac (5m. x 2m. 02) et d'autre part du trésor de l'abbaye du Landais (4m. 05 x 4m. 79). Si l'on accepte les hypothèses

⁷¹⁹ De toutes les abbaciales, l'escalier de jour de La Prée est le seul qui ait pu être hypothétiquement retrouvé.

émises précédemment pour ces deux pièces⁷²⁰, et que l'on restitue alors sa dimension originelle à celle de Noirlac, on s'aperçoit que les deux composantes recouvrant les mêmes fonctions ont des surfaces quasiment identiques : 19,52m² à Noirlac et 19,39m² au Landais.

4. Le bâtiment du réfectoire

Les comparaisons sont, là aussi, limitées étant donné qu'il ne reste en élévation que le bâtiment du réfectoire de l'abbaye de Noirlac⁷²¹, une partie de celui de l'abbaye de Varennes, et des vestiges de celui des Pierres.

Le chauffoir de Noirlac, tel qu'il a pu être estimé, devait mesurer 8m. 80 de large et presque 13m. de long. Celui de Varenne devait mesurer environ 5m. 35 de large et 9m. 50 de long. Enfin celui des Pierres est estimé à 8m. 12 dans le sens N-S et 5m. dans le sens E-O.

En ce qui concerne les réfectoires, sont conservés ceux de Noirlac et, partiellement, de Varennes. Le premier, qui n'est pas un rectangle parfait, mesure en moyenne 11m. 41 de largeur et un peu plus de 23m. de longueur. Il est disposé dans le sens inverse des deux autres. Le réfectoire de Varennes mesure 14m. 60 x 11m. 20. La longueur est-ouest estimée de celui des Pierres est de 11m. 75.

En ce qui concerne les cuisines, aucune n'est malheureusement parvenue jusqu'à nous. Deux sont connues, l'une grâce à des campagnes de fouilles, l'autre par l'empreinte qu'elle a laissée dans le sol. Celle de Noirlac mesurait 12m. 60 E-O et 9m. 20 N-S. Celle des Pierres a laissé une empreinte d'environ 7m. 30 x 6m. 30. La différence de surface des cuisines montre bien la différence de taille des communautés à nourrir⁷²². Il est à noter que la surface des pièces de chauffe est

⁷²⁰ A savoir qu'à Noirlac la chambre de l'abbé précédait le trésor, celui-ci se trouvant au-dessus de la travée disparue de la sacristie d'une part et d'autre part qu'au Landais les deux fonctions étaient regroupées dans la même pièce.

⁷²¹ Le bâtiment du réfectoire de la Prée, n'ayant conservé que ses murs extérieurs, (l'intérieur étant totalement remanié) ne peut servir d'élément de comparaison.

⁷²² La surface couverte par la cuisine de Noirlac correspond à 115,92 m² et celle des Pierres est de 45, 99 m².

assez proche dans chaque abbaye⁷²³. Il est donc possible que le chauffoir ait eu un rôle peut-être plus important que le dégel des encres, la saignée des moines ou le graissage des chaussures, qui ne nécessitaient pas une si grande surface.

Le même constat peut se faire pour ce bâtiment que pour les précédents. La dimension de chaque pièce est adaptée à la communauté qu'elle abrite, l'ensemble restant somme toute harmonieux, suivant la catégorie de l'abbaye.

5. Bâtiment des convers

Il ne reste que trois bâtiments des convers conservés dans leur intégralité : ceux de La Prée, de Varennes et de Chalivoy. Tous ont été remaniés (et parfois très fortement, comme le dernier). Fontmorigny et Noirlac ne présentent plus que des portions de ce bâtiment, respectivement le réfectoire et le cellier. Enfin, celui de La Colombe a des mesures supposées ; quant à celui des Pierres, ses dimensions sont hypothétiques.

Fontmorigny, Noirlac et La Prée, qui se trouvent dans la même catégorie des grandes abbayes, présentent des bâtiments des convers très développés. En tenant compte de la curieuse disposition du premier, on constate que ses deux parties sont néanmoins à peu près équivalentes⁷²⁴, ce qui aurait donné, dans une configuration plus traditionnelle un bâtiment de 55m. de long pour 12m. 50 de large. Ces mesures sont très proches de celles de Noirlac, où le bâtiment restitué s'étendrait sur 57m. de longueur pour une largeur de 12,43m⁷²⁵. En revanche, elles sont nettement moindres pour La Prée dont le bâtiment, d'un peu plus de 43m. de long, ne mesure que 4,50m. de large environ. Comment expliquer la faible largeur du bâtiment des convers de La Prée ? Peut-être est-ce dû à la grande proximité du grand corps de ferme qui fait face au bâtiment des convers. Cette ferme est bâtie à l'extrémité du plateau qui précède la plaine d'inondation de l'Arnon. De ce fait,

⁷²³ La surface couverte par le chauffoir de Noirlac est de 113,91 m² et celle de la cuisine correspond à 115,92 m². A l'abbaye des Pierres, le chauffoir mesure 40,6 m² environ et la cuisine approximativement 45,99 m².

⁷²⁴ Le bâtiment des convers comprend le cellier, retrouvé en fouille, d'environ 30,50m. de long pour 12 à 13m. de large ainsi que le réfectoire de 25,60m. de long pour 12, 43m. de large.

⁷²⁵ Le cellier conservé à l'heure actuelle mesure 29m. de long pour une largeur de 12m. 43 (ce qui le rend très proche de celui de Fontmorigny), à l'extrémité duquel des sondages ont permis d'ajouter le réfectoire des convers.

elle se trouve à environ 25m. du bâtiment des convers. Doit-on en déduire que la grande proximité de ce vaste espace de stockage n'a pas imposé de trop prendre en compte cette fonction pour le bâtiment des convers ? On peut, peut-être, ajouter à cela un autre impératif : celui de ménager un espace de basse-cour suffisamment vaste pour permettre le passage des charrettes et la vie agricole sans être trop proche du cœur de l'abbaye, et ainsi ne pas déranger le calme des moines se trouvant dans le cloître.

L'abbaye de Varennes a, quant à elle, un bâtiment des convers d'une longueur de 33m. pour une largeur de 9m. 16, alors que celui de l'abbaye des Pierres est estimé à 24m. de longueur pour 13 m. de largeur. Cependant, il est difficile d'utiliser ces mesures pour effectuer des comparaisons entre abbayes, l'estimation étant assez aléatoire dans le second de ces cas.

Enfin, à La Colombe, le bâtiment est de 10m. 75 de longueur pour 9m. 87 de largeur. Ces dimensions qui, comme on l'a vu dans les autres abbayes, semblent toutes mettre en adéquation la dimension des différents bâtiments et la taille de la communauté, pourraient indiquer que cette abbaye faisait partie des communautés numériquement faibles.

On connaît également les dimensions des dortoirs des convers des deux mêmes abbayes : 28m. 90 x 13 m. 45 pour Noirlac, un peu plus de 26m. x un peu moins de 13m. pour Fontmorigny. Les dimensions des dortoirs de La Colombe, La Prée, et Varennes correspondent à peu près à celles données pour les rez-de-chaussée. Hormis à La Prée où, bien que l'étage s'étende sur l'aile de cloître en dessous, lui donnant ainsi une dimension de 8,08 m., celle-ci est néanmoins conservée comme telle et non intégrée au bâtiment comme à Varennes. On constate cependant que, dans tous les cas, la dimension totale est toujours légèrement supérieure à l'étage qu'au rez-de-chaussée. Cela peut expliquer l'épaisseur des murs du rez-de-chaussée, dans la mesure où une partie de celle-ci est utilisée pour établir sur les côtés le plancher de l'étage.

C. Datation

La datation des bâtiments encore existants met en évidence plusieurs campagnes de construction, souvent postérieures à la fondation des abbayes (III., doc. n° 5, p. 343).

La construction de nos abbayes s'est généralement étalée sur la seconde moitié du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle. Les plus anciennes conservées sont Les Pierres et Noirlac⁷²⁶, ainsi, peut-être, que le chevet et une partie des structures de l'abbaye de Loroy⁷²⁷. Cette période du milieu du XIIe siècle voit également s'élever l'église de La Prée, celle de Fontmorigny ainsi que la partie orientale de celle de Barzelle. Puis, rapidement, se succèdent les abbayes de Varennes, du Landais et peut-être de La Colombe⁷²⁸. La nef de Barzelle ainsi que l'abbaye de Bussière datent de la fin du XIIe siècle. Enfin, des "travaux" sont effectués dans les abbayes du Landais et de Loroy dans le premier tiers ou premier quart du XIIIe siècle.

Les bâtiments des moines font partie des premiers construits et sont souvent entrepris en même temps que les abbayes. 1150 à Noirlac et Barzelle, milieu ou troisième quart du XIIe siècle pour La Prée. En revanche, la salle capitulaire d'Olivet date de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle ; ce qui laisse présager qu'il s'agit d'une reconstruction, totale ou partielle.

Les bâtiments des réfectoires conservés paraissent plus récents, deuxième moitié ou troisième quart du XIIe siècle pour La Colombe, début du XIIIe siècle pour Noirlac.

⁷²⁶ Deuxième ou troisième quart du XIIe siècle pour la première, début de la construction en 1140, poursuivie à partir de 1150 après une coupure pour la seconde.

⁷²⁷ Ces éléments datent du XIIe siècle, mais l'absence de marqueur particulier ne permet pas de datation plus précise. Cependant, comme il s'agit vraisemblablement des structures primitives, on peut penser que cela concerne plutôt la première moitié du XIIe siècle.

⁷²⁸ Leurs périodes respectives de construction sont troisième quart du XIIe siècle, troisième tiers ou quatrième quart du XIIe siècle, deuxième moitié ou troisième quart du XIIe siècle. Pour cette dernière, la datation est réalisée grâce aux éléments sculptés épars, bien que l'on ne puisse en déterminer réellement la provenance exacte abbayale, cloître...Il s'agit donc d'une datation générale concernant l'ensemble des bâtiments de l'abbaye.

Les bâtiments des convers paraissent, en revanche, être entrepris en même temps que les abbaciales et bâtiments des moines : 1140 à Noirlac, deuxième moitié ou troisième quart du XIIe siècle à La Colombe. Cela est peut-être dû à la fonction de stockage de ce bâtiment. En effet, pour nourrir la communauté, il est d'une nécessité vitale de pouvoir conserver correctement la nourriture. Une exception à ce fait concerne l'abbaye de Fontmorigny, dont le réfectoire des convers date de la fin du XIIe siècle. Ceci est sans doute dû à la présence d'un cellier indépendant probablement beaucoup plus ancien.

Le noviciat de Noirlac, seul conservé, est daté de la deuxième moitié du XIIe siècle : signe que si les fonctions d'enseignement sont importantes pour la communauté, elles ne semblent cependant pas primordiales.

Enfin, les cloîtres sont ceux qui présentent les dates les plus éloignées des périodes de fondation. Ils sont sans doute les derniers à être reconstruits en dur, ou les plus faciles à adapter au goût du jour. Le plus ancien correspond à la travée nord de l'aile de cloître ouest de La Prée (deuxième moitié du XIIe siècle), puis à celle de Varennes (troisième quart du XIIe siècle). On a ensuite les autres travées de l'aile de cloître de La Prée (fin XIIe siècle-début du XIIIe siècle), puis les ailes ouest et nord de Noirlac (milieu du XIIIe siècle) et celles est et sud au XIVe siècle.

III. Construction

A. Matériaux et modes de construction

1. Matériaux

Les matériaux utilisés sont essentiellement de proximité. On trouve rarement des mélanges de matériaux. Le type de pierre le plus courant est le calcaire, taillé ou non. Trois abbayes présentent des différences plus ou moins marquées : Les Pierres est entièrement bâtie en schiste, Bussière utilise plutôt du

grès rouge ; enfin, Le Landais, bâtie en calcaire, présente la particularité d'avoir certains des piédroits, assises et linteau de baie en grès. Ces particularités sont explicables. Pour les deux premières, il s'agit de la simple utilisation des matériaux disponibles sur place ; le calcaire se faisant rare, on utilise autre chose malgré les difficultés rencontrées pour la taille. En revanche, pour Le Landais, l'explication se trouve sans doute plutôt dans la fonction de la pièce qui présente les baies en question. En effet, il s'agit du trésor. On peut donc envisager qu'il en soit ainsi ici pour des raisons de sécurité. L'étroitesse des baies ayant sans doute déjà correspondu à cette destination, la précaution a été renforcée par l'utilisation d'un matériau plus difficilement friable et attaquable que le calcaire (il est alors beaucoup plus difficile d'agrandir un passage ou d'enlever des barreaux ; surtout que, on le voit bien sur les pierres soumises à l'action du temps, le calcaire de la région est relativement tendre).

Pour la construction des abbatiales deux tendances se dégagent. La première est l'utilisation généralisée de moellons de petit et moyen appareil pour l'élévation⁷²⁹. Ils sont généralement plus grossiers dans les nefs que dans le reste de l'édifice, et l'on constate également un effort d'équarrissage plus prononcé pour les moellons de moyen appareil que pour ceux de petit appareil⁷³⁰. Une particularité apparaît à l'abbaye des Pierres : on constate que les moellons, peu importe leur taille, sont mieux équarris à l'intérieur qu'à l'extérieur. Seules Le Landais, Noirlac et Barzelle ont utilisé des pierres de taille pour l'élévation complète des transepts, des absidioles et du chevet pour les deux premières, du mur est des absidioles pour la troisième, ainsi que dans une partie de la nef pour Noirlac. Enfin, certaines constructions comprennent également la présence de morceaux de terre cuite dans la partie est⁷³¹. La deuxième tendance constatée porte sur l'utilisation des pierres de taille de moyen et grand appareil pour tout ce qui est support, arc et encadrement.

⁷²⁹ Cela concerne les abbayes de Loroy, Bussière, Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Barzelle, La Prée, Olivet, Varennes et Fontmorigny.

⁷³⁰ Le Landais, Les Pierres, Noirlac, Varennes, Fontmorigny.

⁷³¹ Loroy, Barzelle et Olivet. Cette dernière étant par ailleurs la seule à présenter des moellons de grand appareil dans sa construction.

Tous les autres bâtiments (des moines, du réfectoire, des convers ainsi que les ailes de cloître et noviciat) présenteront cette même technique. En revanche, dans aucun autre bâtiment on ne retrouve l'utilisation de pierres de taille pour l'élévation de pans de murs complets. Les moellons utilisés sont toujours de petit et/ou moyen appareil, et les pierres de taille de moyen appareil. Deux exceptions se dégagent : le bâtiment du réfectoire de l'abbaye des Pierres et le noviciat de Noirlac, qui présentent tous les deux des pierres de taille de grand appareil.

2. Taille de pierre

Les traces retrouvées sur les pierres de taille sont essentiellement des traces de layages (Le Landais, Les Pierres, Varennes par exemple). On trouve également quelques traces de brettures dans des bâtiments construits plus récemment.

Il faut également signaler de nombreuses marques lapidaires mais réparties inégalement suivant les bâtiments et les abbayes⁷³².

3. Mortier

On trouve essentiellement trois types de mortier utilisés suivant les époques.

Tout d'abord, et ce dans tous les bâtiments et tous les sites, on trouve un mortier composé de terre⁷³³ et d'inclusions plus ou moins nombreuses de gravillons. A ce mélange, on trouve parfois une addition de sable⁷³⁴. Le mortier ainsi constitué est majoritairement assez peu friable⁷³⁵. Les joints en mortier entre les lits de pierre sont généralement épais, 2 à 3 cm de moyenne⁷³⁶. Il a été utilisé

⁷³² Voir Texte, IIIe partie, p. 612-615 et Illustrations, doc. 7 et 8, p. 345-346.

⁷³³ Les couleurs de mortier vont d'ocre-jaune à marron assez foncé suivant la composition de la terre de l'endroit.

⁷³⁴ Notamment à Noirlac, La Prée et Varennes.

⁷³⁵ On trouve deux exceptions : la première est dans l'absidiole sud de l'abbaye des Pierres où le mortier de l'intérieur est friable à l'inverse de celui que l'on trouve partout ailleurs. La seconde est à La Prée où le mortier utilisé paraît par endroits plus sableux.

⁷³⁶ Cela peut aller jusqu'à 8-10 cm dans la salle du trésor du Landais.

pour toutes les constructions des abbayes, quelle que soit la fonction du bâtiment.

On trouve également dans certaines abbayes des pans de murs tenus par un mortier rosâtre, plus ou moins foncé, présentant également des inclusions de gravillons et de sable⁷³⁷. Enfin un mortier gris, souvent pulvérulent et assez friable a été utilisé, ainsi que du ciment parfois bétonné.

Ces trois derniers types de mortier se retrouvent souvent superposés au premier, et témoignent donc de phases de reconstruction ou de rejointoiement.

4. Mode de construction

Les murs, généralement très épais pour tous les bâtiments, sont construits en blocage de petits moellons noyés dans le mortier. Les parements sont soit en moellons de moyen appareil plus ou moins bien équarris, soit en pierres de taille.

Dans tous les cas, les murs des rez-de-chaussée sont plus épais que ceux des étages, dégagant ainsi un point d'appui sur le pourtour de l'espace intérieur de la pièce.

B. Supports

1. Type

Les supports rencontrés sont essentiellement de trois types : les piles composées, les piliers simples et les colonnes⁷³⁸.

Les piles composées se rencontrent uniquement dans les abbayes. Elles sont généralement de forme assez simple et épaisse. A Noirlac, les piles sont massives et rectangulaires, avec l'ajout d'un pilier engagé du côté du collatéral. Il semble qu'il en était de même à Varennes, avec peut-être une variante du côté du collatéral, la trace d'arrachement ne permettant pas de choisir entre le pilier ou la

⁷³⁷ Le Landais, Barzelle, Varennes.

⁷³⁸ Les abbayes concernées sont Loroy, Le Landais, Noirlac, Barzelle, La Prée, Olivet, Varennes et Fontmorigny.

colonne engagée. C'est en revanche moins net à Barzelle où la pile partiellement démolie semble également rectangulaire avec un pilier ou une colonne du côté du vaisseau central. Enfin, à Fontmorigny où le bouchage des passages ne facilite pas la lecture des formes, il semble, là encore, que les piles étaient de forme proche des précédentes. On trouve également sur ces piles des nefs, côté vaisseau central, la présence de colonnes engagées reposant sur des culots et s'arrêtant, environ, au deuxième tiers de la hauteur.

En revanche, les piles composées que l'on trouve à Olivet et à Loroy sont plus complexes. Les deux de l'abbatiale d'Olivet sont octogonales. Bien que très abîmée, l'une d'elles conserve une colonne engagée. Celles de Loroy se trouvent au niveau du transept et non dans la nef, ce qui peut partiellement expliquer la plus grande complexité de ce support. La pile cruciforme en plus de ses colonnes engagées, est augmentée de colonnettes intercalées entre les précédentes et elles-mêmes encadrées de deux autres colonnettes de diamètre inférieur. Cela donne à l'ensemble une impression de finesse et d'élancement absente de toutes les autres piles conservées⁷³⁹.

A Loroy, tout comme à Olivet, on trouve également des demi-piles composées, adossées aux murs. Si à Loroy elles sont plus simples, ne comportant qu'une colonne engagée flanquée de deux colonnettes, en revanche, à Olivet, la colonne engagée centrale se retrouve flanquée de deux colonnettes de chaque côté⁷⁴⁰.

Un deuxième type de support que l'on trouve dans les abbayes est le pilier engagé. On peut le trouver seul, comme à Noirlac dans les collatéraux ou flanqué d'autre plus petit comme à La Prée.

⁷³⁹ Elle se rapproche beaucoup, par ce système, des piles composées que l'on trouve dans les cathédrales. Le lien entre l'abbaye de Loroy et la famille de Sully dont l'un des membres, Henri, archevêque de Bourges, participe à la construction de la cathédrale Saint Etienne, et l'autre Eude, évêque de Paris à celle de Notre Dame, n'est pas à négliger. Cette famille a fait de l'abbaye son lieu d'inhumation et a toujours veillé à l'embellissement de l'édifice, avec parfois trop de zèle (scandale des statues et tableaux).

⁷⁴⁰ Dans cette abbaye on trouve une demi-pile composée atypique puisqu'elle n'est pas symétrique. En effet, dans le passage, sur le côté nord, on trouve une colonne engagée centrale flanquée à l'ouest d'une colonnette et de deux à l'est.

Enfin, on emploie quelques colonnes engagées seules et simples comme au Landais, à La Prée ou à Noirlac, mais également des colonnes, plus ou moins grosses, essentiellement utilisées pour soutenir le voûtement en partie centrale d'une pièce. Ces colonnes, simples, accueillent toutes les retombées. Une seule abbaye, Olivet, présente des colonnes plus complexes, dans la salle capitulaire. Contrairement à Noirlac par exemple où toutes les retombées se font sur le chapiteau, ou à La Prée où elles correspondent à une arête du pilier, les bâtisseurs de l'abbaye d'Olivet ont choisi de prolonger chaque nervure par une colonnette, engagée dans un noyau central. Cela donne l'impression d'un faisceau de colonnettes portant le voûtement. Là encore, on a un souci décoratif que l'on ne retrouve pas dans les autres abbayes cisterciennes du diocèse. Hormis peut-être à Noirlac où cette tendance s'amorce dans le réfectoire, où, sur les murs, trois colonnettes jumelées et juxtaposées reposent sur des culots.

A Noirlac et Fontmorigny on constate que des piles composées massives et des piliers ont été utilisés dans la nef et le transept, mais peu ou pas de colonnes. Dans les suivantes, dont nous n'avons que la partie orientale, Barzelle ne présente qu'une pile rectangulaire, alors que La Prée comprend à la fois demi-pilier et demi-piles composées. Quant à Varennes, elle conserve, en plus des piles massives, une colonne dans son chevet. A l'opposé Loroy, Le Landais et Olivet ne présentent que des piles ou demi-piles composées et des colonnes. Celles-ci sont plus ou moins élancées et complexes suivant les époques de construction.

En évoluant dans le temps, on constate un glissement du pilier vers la colonne, perdant ainsi la massivité et la simplicité des formes. Les abbayes s'engagent alors dans la voie d'un certain raffinement dont l'apothéose se trouve à Loroy, structure bâtie comprenant les éléments les plus récents.

En revanche pour les bâtiments utilitaires (moines, réfectoire et convers), il apparaît clairement que l'on emploie toujours la même méthode. Dans les pièces longues et larges, les voûtements sont toujours portés par des files de colonnes (de dimensions et de formes différentes) et des culots. Dans deux cas, la salle

capitulaire d'Olivet et le réfectoire de Noirlac, les culots sont l'aboutissement de colonnes seules ou jumelées.

2. Bases

a. Abbatiales

Les piles rectangulaires massives sont posées sur une assise de pierre débordante simple à Noirlac, ou formant un ressaut qui accompagne les paliers de niveau à Varennes. La fonction n'est pas qu'utilitaire mais également parfois aussi "décorative" ; ou plutôt, dans ce cas, destinée à "accompagner" l'avancée vers l'endroit saint.

Les bases des colonnes et des piles composées sont généralement montées sur des plinthes assez hautes. Elles présentent, au Landais et à La Prée, des ressauts qui se poursuivent sur les murs adjacents donnant une idée d'intégration et d'harmonisation à l'ensemble des parties saillantes des murs. Les bases sont composées d'un premier tore assez large et plus ou moins aplati, d'une gorge assez profonde pour les plus anciennes et/ou d'une scotie (réduite à une fine rainure à Loroy) et d'un second tore plus fin, parfois en amande. Plusieurs des tores inférieurs des bases sont munis de griffes⁷⁴¹.

b. Bâtiment des moines

Dans les salles capitulaires de Noirlac et La Prée, les colonnes sont posées sur des bases simples, octogonales comme les colonnes qu'elles portent. Les formes sont plus anguleuses qu'arrondies. Le tore inférieur, quand il est encore présent, est chanfreiné et la scotie est parfois intégrée à la forme en cavet que prennent certaines bases⁷⁴². A Olivet, la base octogonale supporte les bases des huit colonnes qui composent les faisceaux. Ces bases à griffes sont composées d'un tore inférieur épais et rond, d'une scotie et d'un tore supérieur également rond.

⁷⁴¹ A Loroy et au Landais sauf dans le transept.

⁷⁴² C'est le cas à Noirlac, sur la colonne nord.

La salle des moines de Noirlac comporte également des colonnes montées sur des plinthes hautes. Les bases des colonnes nord et sud sont assez proches (tore-scotie-tore), bien que celle de la colonne nord se présente de façon plus arrondie avec un tore inférieur moins aplati et un tore supérieur sans rainure. En revanche les différents éléments de la base centrale affectent une forme en talon. Seule la base de la colonne nord est munie de griffes

c. Bâtiment du réfectoire

Les colonnes du réfectoire de Noirlac sont posées sur des bases très hautes, octogonales bien que supportant des colonnes rondes. Une première base composée d'un tore rond remontant, espacé d'un deuxième en V, est surmontée d'une seconde posée sur une haute plinthe. Cette deuxième base est composée d'un tore épais et largement débordant, relativement rond et décoré d'une rainure juste avant une gorge assez profonde. L'ensemble est surmonté d'un deuxième tore arrondi de petite dimension.

d. Bâtiment des convers

Les colonnes du cellier de Noirlac sont assez proches, dans l'esprit, de celles du réfectoire. Elles sont également octogonales. Les tores sont moins saillants et moins arrondis, la gorge ressemble plus à une scotie.

Celles du réfectoire des convers de Fontmorigny sont montées sur des plinthes puis des bases à griffes aplaties. Celles-ci sont composées d'un tore triangulaire orné d'une rainure sur sa partie haute, d'une scotie peu profonde et d'un tore supérieur relativement fin.

3. Fûts et culots

Les colonnes sont de deux types : d'une part des colonnes monolithes⁷⁴³, d'autre part des colonnes à tambours. C'est ce dernier modèle que l'on rencontre le plus couramment. Cependant, on peut faire une première distinction. Ces colonnes comportent des tambours à peu près tous de la même épaisseur⁷⁴⁴, la plus grosse variable venant du diamètre. On trouve une exception dans la salle capitulaire de La Prée : les colonnes centrales ne comportent que deux tambours d'un mètre soixante-huit.

Il ne semble pas possible d'établir de rapport entre les fûts monolithes et les colonnes cannelées ou octogonales. En effet, si à Noirlac ce type de colonne est toujours monolithe⁷⁴⁵, il n'en est pas de même à La Prée (mais la spécificité dont nous venons de faire état pourrait se rapprocher de ce postulat) ni à Fontmorigny où les colonnes octogonales du réfectoire des convers sont composées de 8 à 9 tambours.

Une autre constatation se fait jour dans certains sites. Les colonnes non monolithes sont toujours composées de tambours pleins. A l'abbaye du Landais, dans l'abbatiale, on trouve plusieurs colonnes dont la face centrale des tambours est entaillée d'une fine rainure pouvant simuler la présence de demi-tambours. Cette rainure, alternée grossièrement d'un tambour sur deux⁷⁴⁶ dans le transept, est quasiment continue dans les absidioles. Cet élément, sans fonction architecturale, ne relève que d'une volonté décorative.

Presque toutes les abbaticiales qui ont conservé leur élévation en totalité ou partiellement⁷⁴⁷ présentent des culots. L'exception la plus notable est Loroy où l'on ne trouve aucun indice ou trace de ce système dans les vestiges de l'abbatiale.

⁷⁴³ Ce type de fûts ne se rencontre que dans les salle capitulaire, salle des moines et cellier de Noirlac.

⁷⁴⁴ L'épaisseur moyenne des tambours des colonnes varie en général entre 30 et 35 cm.

⁷⁴⁵ Certaines colonnes rondes et lisses sont également monolithes à Noirlac comme celles du cellier.

⁷⁴⁶ Ce n'est pas toujours exact, parfois cela saute plusieurs tambours ou en orne plusieurs de suite. Il ne semble pas y avoir de séquence récurrente.

⁷⁴⁷ Loroy, Le Landais, Noirlac, Barzelle, Varennes et Fontmorigny.

A Barzelle également, il est difficile de déterminer si le chapiteau conservé reposait sur une colonne ou correspondait à un culot.

Les culots les plus anciens sont soit épais et rectangulaires, plus proches du corbeau⁷⁴⁸, soit constituent le prolongement et la terminaison de la colonne qu'ils supportent. Dans ce cas soit l'arrêt est "brutal" et le culot assez massif⁷⁴⁹, soit il est plus ou moins étiré, formant alors un prolongement qui tend à se fondre dans le mur auquel il s'appuie soit par le biais d'une tige, soit par celui d'un amincissement de la face supérieure du culot⁷⁵⁰. Dans les deux cas, l'impression de se fondre dans le mur est renforcée par une sensation de recourbement. Celle-ci, de plus en plus effective, aboutira aux culots coudés du Landais. Ainsi, les culots de la salle capitulaire de La Prée sont légèrement coudés ; ils semblent se situer en intermédiaire entre ceux de Noirlac et ceux du Landais. Lorsque les culots ne sont pas lisses, ils affectent souvent des formes géométriques, qui sont renforcées par un décor du même type⁷⁵¹. Cependant, on trouve également souvent un décor à base de motifs végétaux, plus ou moins élaborés. Enfin, on a quelques exemples de décor zoomorphe ou anthropomorphe⁷⁵² dans le cloître de Noirlac.

4. Chapiteaux

Les lacunes dans la conservation des chapiteaux (et des bâtiments) rendent toute comparaison aléatoire⁷⁵³. On peut cependant, sur la base de ces éléments, et en dépit des lacunes, tenter de tirer quelques constatations générales (Ill., doc. n° 6, p. 344). Les constructions les plus anciennes montrent une décoration unique de feuilles d'eau (Ill., doc. n° 3a à 3h, p. 334-341)⁷⁵⁴. Ensuite, plus on évolue dans le temps et plus on retrouve les autres formes de décoration, en général toutes

⁷⁴⁸ C'est ceux que l'on trouve à Fontmorigny.

⁷⁴⁹ Noirlac et Varennes.

⁷⁵⁰ On trouve le premier cas à Noirlac, le second à Noirlac et La Prée.

⁷⁵¹ C'est le cas à Varennes notamment.

⁷⁵² Au sujet de ce dernier, il figure en deux exemplaires. L'un des deux, fortement abîmé est peu lisible, en revanche, le second qui est de réemploi, pourrait provenir du lavabo disparu comme le suggère le trou rond au niveau de la bouche du personnage.

⁷⁵³ Des chapiteaux sont conservés dans les abbayes de Noirlac, Le Landais, Fontmorigny, Loroy, La Prée et dans une moindre mesure Olivet, Varennes et Bussière.

⁷⁵⁴ Par exemple l'abbatiale de Noirlac où seule la façade plus récente présente une variété de décoration, celles de Fontmorigny ou encore La Prée.

présentes en même temps. Dans ce cas, on constate la disparition totale des chapiteaux à feuilles d'eau⁷⁵⁵. On remarque également que certaines "cohabitations" sont difficiles. En effet, si elles apparaissent toutes, les différentes sortes de chapiteau sont rarement représentées de façon équilibrée. Le décor penche soit vers les chapiteaux végétaux, soit vers les chapiteaux à crochets accompagnés des chapiteaux mixtes. Deux exceptions à cette tendance : Noirlac où la parité est réalisée dans l'aile de cloître ouest, et Le Landais où l'on se rapproche également de l'équilibre. Une seule abbaye, celle de Loroy, présente un décor composé essentiellement par des chapiteaux mixtes.

Au sein d'un même ensemble architectural, on constate souvent une homogénéité de traitement qui peut évoluer, voire radicalement changer, dans un autre ensemble de la même abbaye construit à une époque différente.

Cela se constate très bien en envisageant d'abord les abbayes n'ayant conservé qu'un seul ensemble architectural. A Varennes, le décor est d'une assez grande simplicité, mais présente des motifs que l'on ne retrouve pas ailleurs, que ce soit pour le décor des chapiteaux ou celui des culots. L'ensemble des sculptures paraît homogène. Les chapiteaux du Landais offrent des motifs simples en apparence. Il y a très peu de crochets. Cependant, les feuilles sont polylobées et très détachées de la corbeille. L'exécution est propre et fine, la qualité uniforme, les feuilles affichant même une certaine notion d'élégance. A Loroy, les chapiteaux sont très stylisés et présentent une grande maîtrise de la taille visible dans le détail des feuilles. Les motifs sont très saillants et se détachent fortement des corbeilles. Ils donnent l'impression d'être particulièrement aboutis, plus que tous les autres des différentes abbayes. Les crochets paraissent être faits de bouquets de feuillage. L'ensemble des chapiteaux conservé est, là encore, très homogène.

Par contre, dès que l'on trouve plusieurs ensembles architecturaux conservés dans la même abbaye, on constate des évolutions. Elles peuvent être assez ténues comme à Fontmorigny où les chapiteaux de l'abbatiale sont très proches dans l'exécution du modèle choisi. Il s'agit de feuilles lisses collées à la

⁷⁵⁵ Comme dans les ailes de cloître de Noirlac, les abbayes du Landais et de Loroy.

corbeille, ébrasées sur les angles et/ou se retournant légèrement vers l'extérieur. Dans le réfectoire, on trouve des chapiteaux toujours à feuilles lisses collées à la corbeille mais munis de "crochets" qui sont deux boules en développement. En revanche, ceux conservés dans les vestiges de l'abbatiale de La Prée, également à feuilles d'eau très simples, juste ornées d'un bouton sur les extrémités, évoluent radicalement, dans l'aile de cloître, en chapiteaux à crochets de facture soignée. Enfin, Noirlac, en relation avec le nombre de structures conservées, regroupe toutes les tendances et permet de voir le glissement d'un décor à l'autre. En effet, les chapiteaux de sa galerie de cloître ouest apparaissent comme transitoires entre les feuilles d'eau de l'abbatiale et de la salle capitulaire et les crochets des autres galeries de cloître.

Si l'on trouve de grands "thèmes généraux" dans le traitement des décors de chapiteaux, il faut bien constater que le traitement par lui-même n'est pas le même dans toutes les abbayes recourant au même modèle. Si cela est déjà vrai pour les chapiteaux à feuilles d'eau, cela devient flagrant avec les autres types de chapiteaux. Ainsi ceux végétaux du Landais paraissent très proches de ceux de La Prée. Ceux de Loroy semblent légèrement plus travaillés, avec une impression de mouvement que l'on retrouve peu ailleurs. A l'inverse, ceux de Varennes ont des feuilles simples et très épaisses, sans aucune vie. Noirlac se trouve à part de ces trois abbayes. En effet, la forme de ses feuilles est très différente de celle attestée dans les autres abbayes. De plus, sa sculpture varie : assez épaisse et statique pour certaines mais beaucoup plus vivante pour d'autres.

On peut constater la même différence de traitement au niveau des chapiteaux mixtes et à crochets. Les chapiteaux mixtes du Landais sont plus proches de ceux de Loroy que de tous les autres (sauf ceux de la rosace de Noirlac sur la façade ouest). Ils sont malgré tout plus simples, le feuillage est plus épais, plus statique et plus grossier. Toujours au Landais, les crochets sont simples, non stylisés mais ne sont pas une simple boule, plutôt un enroulement végétal. Les feuilles côtelées sont assez épaisses, la nervure centrale est profonde. Là encore, cela semble plus proche de ce que l'on a à Loroy. Il y a peu (voire pas) de ressemblance avec Noirlac, que ce soit dans la forme des feuilles ou celle des

crochets. Les chapiteaux de La Prée sont, par contre, plus semblables à ceux de Noirlac, autant les feuilles que les crochets.

De tout ceci, on peut donc tirer une évolution générale du décor des chapiteaux des abbayes cisterciennes du diocèse. On trouve d'abord des feuilles d'eau plates, simplement ciselées sur la corbeille, puis collées à elle. Une même forme se trouve déclinée sur différents chapiteaux avec des rajouts de décor. Ensuite les feuilles commencent à se recourber vers l'extérieur et se munissent petit à petit de boules. Elles vont alors s'écarter de plus en plus de la corbeille, et les boules se dérouler. Les feuilles deviennent, petit à petit, côtelées. Chacun des aspects précédents va s'exacerber au fil du temps ; les boules des débuts deviennent alors de véritables bouquets de feuillage, feuilles et crochets s'extraient de plus en plus de la pierre, jaillissant d'elle avec force.

C. Voûtements et supports

1. Arcs

On trouve quatre types d'arc dans nos abbayes cisterciennes : les arcs de passage, les arcs doubleaux, les arcs formerets et des arcs diaphragmes. Ces derniers, les moins nombreux, se trouvent à deux emplacements distincts. Ils sont présents d'une part dans un des collatéraux de l'abbatiale de Noirlac, et, d'autre part, ils soutiennent l'un l'escalier de jour de Noirlac et l'autre l'escalier de nuit de La Prée. Dans les deux cas, ils permettent le passage à un autre espace.

L'étude des arcs révèle une première chose. Quels que soient leur fonction ou leur emplacement dans les différents bâtiments, il existe assez peu d'arcs en plein cintre dans les abbayes cisterciennes. On en trouve un à Barzelle pour accéder au chevet, un au Landais pour accéder à la salle du trésor et à La Prée ce sont les arcs doubleaux de la salle capitulaire. Il est également possible que les doubleaux du cloître de Varennes aient affecté cette même forme.

Tous les autres arcs présents dans ces abbayes sont des arcs brisés, la plupart à rouleau unique. Une seule exception a été trouvée et concerne les arcs présents dans l'abbatiale de Loroy, qui sont tous à double rouleau. Quand ils ont plusieurs rouleaux, ce sont généralement des arcs de passages.

On constate un peu le même phénomène dans les ailes de cloître où les arcs "utilitaires", doubleaux et formerets, sont brisés et à simple rouleau, alors que ceux, plus "décoratifs" qui permettent d'éclairer ces ailes de cloître sont à double rouleau. Là encore il existe une exception à l'abbaye de Varennes. Les arcatures du cloître sont en plein cintre et à simple rouleau.

D'autres remarques peuvent être émises sur le style des claveaux des arcs. Toutes les abbayes utilisant des arcs formerets les ont ornés d'une petite moulure ronde. Deux exceptions concernent les arcs formerets du cellier de Noirlac, dont les claveaux rectangulaires ne présentent d'autre ornementation qu'un chanfrein sur les angles, et ceux de l'absidiole de Barzelle, qui paraissent de section carrée sans ornement⁷⁵⁶. On constate que ces arcs se situent généralement, à deux exceptions près⁷⁵⁷, dans les parties des constructions les plus récentes des abbayes.

Si l'on excepte Loroy, Le Landais et Olivet où tous les arcs sont décorés d'une moulure ronde⁷⁵⁸, on trouve une majorité d'arcs de passage et doubleaux qui n'ont aucune décoration⁷⁵⁹, et une minorité dont les claveaux sont ornés d'une moulure ronde plus ou moins épaisse⁷⁶⁰. On peut également constater que

⁷⁵⁶ Cet arc malheureusement abîmé ne permet de certitude absolue.

⁷⁵⁷ On en trouve dans la nef de Noirlac, mais effectivement dans la partie la plus récente de la construction, dans le cellier de la même abbaye, ce qui pourrait annoncer un changement dans le mode de voûtement, et dans la nef de l'abbatiale de Varennes où ils peuvent peut-être s'expliquer par la même cause.

⁷⁵⁸ Il faut ici souligner la différence que présente la mouluration des claveaux d'un des doubleaux de la salle capitulaire d'Olivet. Ils ne sont pas ornés d'une simple moulure ronde, mais de deux qui encadrent une protubérance pointue.

⁷⁵⁹ Il y a les doubleaux de la nef, des collatéraux et du chevet ; les arcs de passage du transept, du chevet et des absidioles de l'abbatiale de Noirlac, les doubleaux de la sacristie, de la salle capitulaire et du cellier de la même abbaye ; les arcs de passage du chevet de Barzelle et du bâtiment des moines ; les arcs de passage de la nef et les doubleaux du cloître de Varennes ; les arcs de passage de la nef et les doubleaux du réfectoire de Fontmorigny.

⁷⁶⁰ Cela concerne les doubleaux du cloître et du réfectoire de Noirlac ; les doubleaux du cloître et de la salle capitulaire de La Prée ; et les doubleaux de la nef de Varennes. Les claveaux des arcs doubleaux de La Prée présentent en outre la particularité d'être ornés de deux types de moulure, arrondie ou en amande.

l'ornementation des arcs doubleaux évolue avec le temps. En effet, ceux dotés de moulures ne se trouvent pas dans les parties les plus anciennes, à l'exception de la salle capitulaire de La Prée.

2. Type de voûte

On trouve tous les types de voûte dans les abbayes cisterciennes, qu'elles soient en berceau brisé ou plein cintre, d'arêtes ou d'ogives. Cependant, quelques nuances doivent être formulées.

Tout d'abord, il existe assez peu de voûtes en berceau. On en trouve deux exemples dans les nefs : au Landais et aux Pierres. Dans le premier cas, il s'agit peut-être d'une voûte en berceau plein cintre ; dans le second cas, même si cette hypothèse paraît la plus envisageable, on ne peut exclure totalement la possibilité d'un berceau brisé. Cette voûte aurait été accompagnée, sur les collatéraux d'un demi-berceau. On retrouve également ce type de voûte, avec la même incertitude, au niveau des absidioles de cette même abbaye. En revanche, l'utilisation d'un berceau brisé est avérée en ce qui concerne le couvrement du chevet de Noirlac.

Enfin, un berceau en plein cintre est utilisé pour couvrir l'escalier et la cuisine de Noirlac, pour la cave de Chalivoy, ainsi que, peut-être, pour le cellier de Fontmorigny et l'aile de cloître est de La Prée.

Il est probable qu'à l'origine certaines abbayes étaient prévues pour être dotées d'un voûtement en berceau, remplacé en cours de construction comme à Noirlac, Le Landais ou Fontmorigny.

Les voûtes d'arêtes sont un peu plus courantes. On les trouve sur les collatéraux et les absidioles de l'abbatiale de Noirlac, ainsi que dans la sacristie, le parloir, la salle des moines, le noviciat et le chauffoir de la même abbaye. Elles se trouvent également dans la sacristie et la salle capitulaire de La Prée et dans le réfectoire de Fontmorigny.

Enfin, les voûtes sur croisée d'ogives apparaissent les plus nombreuses. Elles se retrouvent sur les vaisseaux centraux et les bras de transept des abbayes de Noirlac, Fontmorigny, et Le Landais⁷⁶¹; ainsi apparemment que dans la nef d'Olivet. Elles couvrent également les absidioles du Landais, de Barzelle et de Fontmorigny. Enfin on les trouve dans le trésor et la sacristie du Landais, dans les salles capitulaires de Noirlac et Olivet, dans le réfectoire et le cellier de Noirlac, ainsi que dans les ailes de cloître de Noirlac et La Prée.

Les ogives utilisées présentent généralement un profil assez semblable : de sections rectangulaires, aux angles chanfreinés droits ou en cavet plus ou moins prononcés et soulignés d'une moulure ronde plus ou moins épaisse. On trouve deux exceptions. La première concerne les ogives de l'abbaye de Fontmorigny. Celles-ci sont potentiellement de section carrée aux angles arrondis, soulignés d'une fine rainure de chaque côté, ce qui donne l'impression que les angles des ogives sont ornés d'une moulure ronde. La deuxième se trouve dans la salle capitulaire de l'abbaye d'Olivet, où les ogives rectangulaires aux angles chanfreinés en cavet sont ornées d'une moulure centrale ronde elle-même soulignée de deux moulures latérales rondes plus fines.

Cette méthode de couverture semble avoir rapidement prévalu dans les abbayes cisterciennes. En effet, si son utilisation semble d'abord laborieuse (Noirlac et Fontmorigny), le perfectionnement de la technique se fait très rapidement sentir et ne semble plus poser de problème dans les constructions plus récentes. Elle semble devenir une norme, au point que certaines abbayes paraissent l'utiliser dans un but plus esthétique qu'utilitaire⁷⁶².

Malheureusement, il ne reste que trop peu d'exemples encore en élévation qui auraient mieux permis de voir les combinaisons utilisées notamment dans les abbayes entre le vaisseau central et la nef. Dans tous les cas, hormis pour l'escalier de jour où c'est la solution la plus pratique, les bâtiments comportant des voûtes en berceau plein cintre semblent être les plus anciens construits⁷⁶³.

⁷⁶¹ Pour le vaisseau central de la nef, les textes permettent de supposer un voûtement sur croisée d'ogive.

⁷⁶² C'est par exemple le cas de la salle du trésor de l'abbaye du Landais.

⁷⁶³ La cave de Chalignoy sur laquelle s'appuie le bâtiment, le cellier de Fontmorigny de construction sans doute antérieure à l'arrivée des cisterciens, l'abbaye des Pierres peut-être antérieure ou

3. Modillons et corniches

Les toitures peuvent être posées directement sur les murs⁷⁶⁴ ; mais dans ce cas, il s'agit souvent de reconstruction ou de mises hors-eau ultérieures. Ou alors, elles sont posées sur des corniches. Celles-ci reposent soit sur des modillons, soit directement sur les murs.

Les modillons ne sont conservés que dans trois abbayes, Noirlac, Fontmorigny et Varennes, et ne sont présents que sur les abbaciales. Ils se présentent sous trois formes distinctes. Extrêmement simples à Fontmorigny où ils affectent une forme carrée simplement arrondie sur la face inférieure, ils sont plus complexes dans les deux autres abbayes. A Noirlac, on en rencontre de trois sortes : en tronc de pyramide à cinq pans sur le vaisseau central et le transept ; en cavet inversé simple sur le collatéral sud ou aux angles adoucis d'une moulure sur le collatéral nord et le chevet ; de même type que ceux de Fontmorigny sur les absidioles du bras de transept nord. Enfin, à Varennes, les modillons sont de deux types, soit en cavet aux extrémités soulignées d'une petite moulure ronde, soit en doucine dont la partie supérieure est également ornée d'une moulure ronde.

Les corniches se présentent également sous plusieurs formes plus ou moins raffinées. On trouve des corniches simples, de sections rectangulaires ou carrées dont l'arête inférieure est simplement chanfreinée⁷⁶⁵ ; des corniches en cavet inversé ou en talon⁷⁶⁶ ; et enfin, des corniches ornées d'une moulure centrale arrondie⁷⁶⁷.

Enfin, les toits soutenus par ces dispositifs sont généralement en bâtière, ou en appentis pour les collatéraux et les ailes de cloître, hormis celui du noviciat de Noirlac qui est à demi-croupe.

contemporaine de Noirlac mais ne disposant en aucun cas des mêmes moyens que cette dernière, ni sans doute des mêmes contacts.

⁷⁶⁴ Le Landais, Fontmorigny, Varennes, Noirlac entre autres.

⁷⁶⁵ Elles se trouvent sur l'abbatiale et le bâtiment des convers de Noirlac, l'abbatiale de Varennes, les bâtiments du réfectoire et des convers de La Prée.

⁷⁶⁶ Sur l'abbatiale de Noirlac et celle de Fontmorigny et sur le bâtiment du réfectoire de Noirlac.

⁷⁶⁷ Sur le bâtiment des moines de Noirlac et de La Prée.

4. Contreforts et arcs-boutants

a. Contreforts

La plupart des bâtiments des abbayes ont conservé soit leurs contreforts en place soit les traces de leur emplacement. Deux bâtiments cependant ne présentent aucune trace de contrefort : l'abbatiale de Bussière où l'explication réside, sans doute, dans le mode de couverture en plafond de bois, et les bâtiments de l'abbaye de La Prée. En ce qui concerne ces derniers, et en premier lieu le bâtiment est, le rhabillage de la face est du bâtiment, ainsi que la disparition de l'aile de cloître sur l'autre face, peuvent expliquer leur absence. Quant aux ailes sud et ouest, il ne reste pas de contreforts visibles, et les traces qu'ils auraient pu laisser ont peut-être disparu derrière le ravalement qui harmonise toutes les façades de ces bâtiments. Dans cette abbaye les seuls contreforts conservés sont ceux de l'aile de cloître ouest, ils sont d'ailleurs de petites dimensions par rapport à ceux rencontrés dans les autres abbayes.

Les contreforts rencontrés dans les autres édifices sont généralement massifs, quels que soient leur position et le bâtiment auquel ils se rattachent⁷⁶⁸. Ils sont construits en blocage épais et coiffés d'un chaperon plus ou moins pentu. On trouve régulièrement et en même proportion des contreforts en angle et des contreforts d'angles, ainsi que des contreforts muraux, ces derniers se trouvant au droit des travées et vaisseaux ou autre moyen de partition de l'espace.

Les contreforts du réfectoire de Fontmorigny se distinguent nettement des autres rencontrés. En effet, sur la partie est de la façade nord on en trouve deux, composés d'une juxtaposition de contreforts pris dans un massif unique, chacun ayant des chaperons d'inclinaisons différentes. Cette particularité est difficilement explicable à moins d'imaginer une contrainte physique aujourd'hui invérifiable (telle que la présence d'un ancien bâtiment par exemple)⁷⁶⁹.

⁷⁶⁸ Ces contreforts mesurent en général plus d'un mètre de largeur pour une épaisseur de 80 ou 90 cm d'épaisseur en moyenne. Ceux des ailes de cloîtres sont en revanche inversés, avec une largeur de 35 à 40 cm pour une épaisseur de 1,10 m. à 1,52m.

⁷⁶⁹ Il est à noter que le contrefort le plus à l'ouest de cet ensemble de deux se trouve quasiment en regard, légèrement décalé à gauche, du vestige de mur conservé à l'intérieur du bâtiment. Peut-être se trouve-t-on alors en présence d'un contrefort ancien, disposé entre deux bâtiments, renforcé lors de la disparition de ce dernier.

b. Arcs-boutants

A l'heure actuelle, seule l'abbaye de Noirlac conserve des arcs-boutants sur le vaisseau central de son abbatale. Ils sont de deux modèles différents, montrant l'aboutissement d'une réflexion en cours de construction. Les deux contreforts orientaux sont moins larges et moins hauts que les cinq suivants. Ils semblent avoir été rajoutés au contrefort originellement prévu. Pour les autres abbatales, les mentions textuelles permettent d'en supposer la présence au Landais et à Barzelle (mère et fille).

Enfin, on trouve un arc-boutant à un endroit assez inattendu : le cellier de l'abbaye de Noirlac, dont le contrefort nord est épaulé par un arc-boutant très large, posé directement au sol. Ce dernier résulte cependant des destructions des guerres civiles, sans doute.

D. Ouvertures

1. Les baies

Les ouvertures ont constamment évolué au fil des périodes, changeant de formes et de dimensions. Les travaux des XVII^e et XVIII^e siècles ont souvent fait disparaître les ouvertures anciennes au profit d'autres plus grandes et rectangulaires, plus proche de ce que nous connaissons aujourd'hui. Auparavant, un autre type de fenêtre avait également diminué le nombre des baies originelles. On en trouve encore quelques exemples conservés essentiellement dans les dortoirs des convers (Noirlac, La Colombe et Fontmorigny). Il s'agit de fenêtres carrées ou rectangulaires, montées généralement sur des allèges et parfois munies de coussiège. On en trouve également encore munies de meneaux et/ou de croisillons.

Enfin, pour la période qui nous concerne, on voit plus couramment des baies en plein cintre ainsi que quelques baies en arc brisé. Il y a également un assez grand nombre de baies qui semblent intermédiaires entre ces deux états. En effet, leurs arcs, bien que de forme encore nettement arrondie, commencent à se

briser légèrement. D'une manière générale, les baies sont de dimensions variables suivant le lieu qu'elles éclairent. Les baies de grande dimension sont plutôt dans les abbayes⁷⁷⁰, uniques ou sous forme de triplet dans certains chevets. On en trouve également dans les réfectoires des moines, tels qu'à Noirlac et Varennes, où plusieurs très grandes baies s'ouvrent sur la quasi-totalité de la surface du mur opposé à l'entrée. Les "pièces à vivre" sont plutôt munies de baies de dimensions moyennes. Enfin, au niveau des dortoirs, quand on a pu retrouver les aménagements d'origine, on constate que les baies étaient de petite dimension en plein cintre ou rectangulaires. Une mention particulière revient à la forme des baies du cellier de Noirlac. Très étroites et hautes, elles semblent adaptées à la fonction de conservation du bâtiment, c'est-à-dire une ventilation nécessaire et peu de lumière. Il est fort dommage de n'avoir pas de bâtiment de comparaison dans les autres abbayes pour voir si c'est spécifique au cellier de cette abbaye, ou si c'était une "norme" de conservation régulièrement appliquée.

Enfin, on trouve d'autres ouvertures essentiellement dans les transepts. Généralement d'assez petite dimension, ce sont les systèmes d'aération et d'accès aux combles des absidioles. De forme rectangulaire aux angles chanfreinés, elles sont cependant en plein cintre à Fontmorigny.

2. Les portes

Tout comme les baies, les portes ont souvent disparu dans les réaménagements successifs. Les portes modernes sont de forme rectangulaire avec des piédroits et linteaux droits. Les portes les plus anciennes sont plutôt inscrites sous des arcs plein cintre ou brisés, parfois également sous des linteaux monolithes, avec la particularité à Noirlac d'être soutenus par des coussinets en cavet. Si certains linteaux monolithes portent parfois un décor (Noirlac et Varennes), en général les piédroits sont simples. Une exception existe, cependant, à Varennes, où ceux des portes du chauffoir et du réfectoire sont ornés de volutes.

Les portes des façades ouest des abbayes (Bussière et Varennes), ainsi souvent que celles des salles capitulaires (Olivet et La Prée), sont moins simples

⁷⁷⁰ A ce propos, il n'existe qu'une baie ornée de remplage, dans l'abbaye de Loroy.

que celles des autres bâtiments. Plus monumentales, elles sont inscrites sous des arcs à plusieurs rouleaux reposant sur des colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux.

En revanche, les portails d'entrée, essentiellement de fonction utilitaire, sont construits dans leur plus grande partie en moellons hormis pour les structures de passage et les chaînages d'angles. Ils comprennent une porte charretière et une porte piétonnière (Barzelle, Les Pierres).

3. Les arcatures

Celles-ci sont présentes à deux endroits, d'une part dans les ailes de cloître, d'autre part sur les murs ouest des salles capitulaires.

Dans les ailes de cloître, on trouve aussi bien des arcatures en plein cintre sans décor (Varennnes) ou légèrement brisées avec de simples oculi (La Prée), que des arcatures brisées simples (La Prée) ou ornées d'oculi (Noirlac). Ces derniers ont tendance à s'élargir avec le temps. On constate également, plus on avance dans le temps, que des remplages très élaborés viennent orner des arcs brisés de plus en plus larges (Noirlac).

Au niveau des salles capitulaires, les arcades encadrant l'entrée sont plus simples, bigeminées dans les trois exemples conservés. Elles présentent des arcs légèrement brisés à Noirlac, plus nettement à La Prée où elles sont à double rouleau décoré. Chacune est munie d'un écoinçon percé à Noirlac, plein à La Prée. En revanche, à Olivet, elles se présentent sous la forme d'arcades assez étroites, sous des arcs en plein cintre moulurés, inclus sous un arc brisé⁷⁷¹. L'écoinçon est orné d'un oculus. Les arcades des salles capitulaires de Noirlac et La Prée, malgré des différences patentes, montrent une certaine similitude. Celles d'Olivet, en revanche, marquent une nette dissemblance tant au niveau des dimensions que de l'aspect général plus resserré donnant plus l'illusion d'une baie.

⁷⁷¹ Il s'agit d'une reconstruction d'une partie manquante. Le taux de fiabilité de celle-ci n'est pas évalué.

E. Ornementation

1. Joints et décors peints

Certains bâtiments des abbayes conservent des traces de décor parfois très simple, tels que les joints rubanés présents encore à Noirlac et Fontmorigny. Un autre type de décor a nécessité la pose d'enduit sur les murs. Cela va de l'enduit de terre de même nature que le mortier de construction utilisé, à un enduit lissé et blanchi ou coloré. On retrouve d'ailleurs plus facilement des morceaux des premier et second, alors que le troisième est plutôt à l'état de traces.

Les plaques d'enduit qui comprennent de la couleur présentent généralement un décor de faux-joint ; quelques traces en sont encore visibles à Barzelle ou Les Pierres, par exemple. On trouve également des traces d'enduit coloré sur certains éléments architecturaux tels que les arcs, les ogives ou les chapiteaux. Il s'agit alors de traces de couleur jaune ou rouge et plus rarement verte. Il y en a quasiment dans chaque abbaye ayant conservé ces éléments hormis Loroy, Bussière et Fontmorigny.

Sont conservés également, bien que beaucoup plus rarement, les vestiges de scènes peintes sur les murs. Deux exemples subsistent au Landais, où la couleur de l'enduit a marqué le calcaire tendre des murs laissant entrevoir quelques morceaux du motif⁷⁷². Le fait de l'avoir trouvé uniquement dans cette abbaye doit-il le faire considérer comme une exception, ou bien doit-on imaginer que chaque absidiole était ornée d'une scène en rapport avec son vocable ? Il est d'ailleurs difficile de dater cette représentation, et donc de savoir si l'on est confronté à une violation flagrante des statuts cisterciens, ou si l'on est déjà à une période plus tolérante. Le seul autre exemple de décor figuré peint que l'on trouve dans les abbayes vient du bâtiment des convers de La Colombe⁷⁷³. Le personnage conservé sur son enduit, et en conséquence relativement abîmé, paraît être un saint

⁷⁷² Une Vierge à l'enfant et sûrement d'autres saints ou personnages religieux en rapport avec la Vierge mais difficilement reconnaissables.

⁷⁷³ Il existe également un autre décor peint : le squelette dans l'enfeu de La Prée. Celui-ci est cependant d'une autre nature puisque indissociablement lié à la fonction funéraire de son support.

Christophe, très proche de celui de l'église paroissiale proche⁷⁷⁴. Cette peinture sans doute plus tardive que celle du Landais, pourrait dater d'une période où le dortoir des convers était affecté à une autre fonction soit d'accueil des hôtes soit de logis de l'abbé. Ceci pourrait être à mettre en rapport avec les autres parcelles de décor peint que l'on retrouve sur les corbeaux de la pièce, ainsi qu'avec l'ornementation de la niche présente dans le mur. En revanche, ce qui est moins facilement compréhensible est que cette peinture se trouve dans le couloir et non dans la pièce, suggérant une partition différente de l'espace. Le dortoir des convers était également décoré à Varennes, mais là, il ne reste qu'un motif floral et rien ne prouve qu'il en existait d'autres.

2. Pavement

Le pavement rencontré dans les bâtiments des abbayes est de deux sortes : soit un pavement à base de dalles de pierre carrées ou rectangulaires, soit un pavement constitué de carreaux de terre cuite allant de l'orange clair au rouge foncé⁷⁷⁵. On ne rencontre pas de carreaux vernissés, ni de carreaux décorés. En revanche, les éléments présents sont souvent disposés de manière à former un motif géométrique⁷⁷⁶ ; ce qui fait que, tout en gardant des matériaux simples comme le demande la règle, les bâtisseurs ont malgré tout réussi à conférer une certaine esthétique aux pavements. On rencontre terre cuite et/ou pavement sans distinction de bâtiment ou de pièce. Cependant, on peut émettre une remarque générale ; à savoir que quand il y a un étage, on retrouve plutôt les pavements en pierre au rez-de-chaussée et ceux en terre cuite à l'étage. Cette tendance n'est cependant pas une règle puisque le pavement du dortoir des moines de Noirlac est mixte. Celui de Fontmorigny reste cependant unique dans les abbayes

⁷⁷⁴ Il s'agit de l'église paroissiale de Tilly dans laquelle la fresque de saint Christophe est datée des XVe-XVIe siècles.

⁷⁷⁵ Dans la plupart des cas il est impossible de dire de quand date le pavement. Cependant, les matériaux employés et la simplicité des "motifs" les rend tout à fait compatibles avec ce que pouvaient être les pavements originaux. Ainsi, peut-être a-t-on perpétué l'esprit originel au travers des nombreuses réhabilitations qu'ont dû subir les sols.

⁷⁷⁶ Des bandes de dalles de pierres oblongues sont alternées d'espaces où elles sont disposées en losanges par exemple comme à Noirlac ; un espace recouvert de carreaux de pavement en terre cuite encadré de bandes de pierre à La Prée, ou un motif de roue réalisés avec des pavés de terre cuite de forme différente à Fontmorigny.

cisterciennes du diocèse de Bourges. Est-ce dû au petit nombre de pavements originaux parvenus jusqu'à nous ou à la spécificité de Fontmorigny qui était une ancienne communauté vivante ? Autrement dit, la présence de ce pavement est-elle une "concession" aux aménagements de l'ancienne communauté, la trace de la première abbatale de celle-ci, un ingénieux moyen de contourner les principes cisterciens de simplicité, ou encore une généralité devenue unique par les multiples destructions dues au temps passé ?

F. Marques lapidaires

1 Forme

Des marques lapidaires ont été repérées dans six abbayes⁷⁷⁷, en plus ou moins grand nombre. Sur les 1040 marques relevées, on dénombre moins de 120 signes différents (Ill., doc. n° 7, p. 345). Ces derniers peuvent être regroupés en cinq grandes catégories.

- Groupe n° 1 : Il est composé de signes basés sur la forme du triangle. Ceux-ci peuvent être de toutes sortes, rectangles, isocèles, équilatéraux, étirés ou ramassés, munis de droites sur les pointes, couplés en forme de sablier...

- Groupe n° 2 : Cet ensemble comprend des signes à base de flèches. Là encore, toutes les variantes sont possibles, pointe triangulaire ou en V, empennage simple, double ou absent, présent sur un seul côté...

- Groupe n° 3 : Celui-ci renferme les signes à base de croix. Qu'il s'agisse de croix orthogonales ou non orthogonales, chacune dans ces deux catégories peut être ornée ou recoupée de droites ou de cercles, sur une ou plusieurs branches...

- Groupe n° 4 : Il contient les signes à base de lettres. Quatorze lettres différentes sont utilisées, majuscules ou minuscules, plus ou moins ornées et/ou déformées. Le plus grand nombre de variantes relevées concerne la lettre A.

⁷⁷⁷ Il s'agit des abbayes de Noirlac, Fontmorigny, La Prée, Le Landais, Barzelle et Olivet. Pour l'abbaye de Noirlac, je me suis appuyée sur les travaux et relevés de J.Y. Hugoniot conservés au Musée Saint-Vic et également sur deux ouvrages : HUGONIOT (J.Y.), Les signes lapidaires de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, n° 10, déc. 1983, p. 8-18 et HUGONIOT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac et les bâtisseurs cisterciens*, Actes du colloque international de glyptographie de Cambrai, 14-16 septembre 1984, p. 499-517, ainsi que sur mes propres constatations.

-Groupe n° 5 : Il comprend les signes ne rentrant dans aucun des groupes précédents. On y trouve donc des signes formés d'étoiles, de motifs géométriques ou de courbes diverses.

Le fait de pouvoir regrouper différents signes par leur proximité de forme donne à penser que les personnes qui les emploient font partie du même groupe ou atelier de travailleurs.

2. Fréquence et situation

Chaque groupe n'est pas représenté de la même façon dans la totalité des marques. Si le groupe des croix est nettement en tête avec un total de 295 marques, suivi par celui des triangles (247 marques), les groupes 4 et 5 sont quasiment à égalité avec respectivement 202 et 200 marques. Enfin, le groupe le moins représenté est celui des flèches avec 96 marques relevées.

Au sein de chaque groupe, les différents signes ne sont pas non plus représentés à égalité⁷⁷⁸. Les signes les plus souvent représentés sont le sablier debout, l'étoile et le sablier couché⁷⁷⁹.

Les marques ont été relevées dans six abbayes différentes, Noirlac et Le Landais, quasiment à égalité, en totalisant les neuf dixième à elles deux (Ill., doc. n° 8a, p. 346). Aucun signe n'est cependant présent dans toutes les abbayes. Deux d'entre eux, la croix orthogonale simple et le sablier couché, se retrouvent dans quatre abbayes différentes, ce qui est le maximum constaté. L'étude des données, montre que certains groupes ne se trouvent quasiment que dans une seule abbaye. C'est notamment le cas pour le groupe des flèches que l'on trouve essentiellement à Noirlac. On constate également que le groupe des croix se scinde en deux, les croix orthogonales se trouvant réparties dans cinq abbayes mais majoritairement à Noirlac, alors que les croix non orthogonales se trouvent exclusivement au Landais. Dans les signes très représentés, un en particulier, l'étoile, présente un

⁷⁷⁸ Les signes les plus nombreux au sein de chaque groupe sont : groupe 1, le sablier ; groupe 2, la flèche sans empennage pointe en V ; groupe 3 la croix orthogonale ornée de cercle à chaque extrémité et la croix non orthogonale simple ; groupe 4 le V ; groupe 5, l'étoile.

⁷⁷⁹ Respectivement 117 marques réparties à Noirlac, Le Landais et Fontmorigny ; 112 marques trouvées au Landais et à Noirlac ; 109 marques relevées à Noirlac, Fontmorigny, La Prée et Le Landais.

peu le même parcours (visible 104 fois au Landais, elle ne l'est que huit fois à Noirlac et dans aucune autre abbaye). Dans le groupe des lettres, on note également une certaine répartition, les V se trouvent plutôt au Landais, les A plutôt à Noirlac.

Le fait de ne pas rencontrer le même signe dans toutes les abbayes renforce l'idée que chaque atelier ou groupe de tailleur possède une famille de marques particulières. Certains groupes, suivant le nombre de personnes qu'ils emploient, la quantité de travail à réaliser et/ou l'esprit "aventureux" de leurs membres, se consacrent alors à un seul chantier. Le fait de trouver des marques uniques qu'on ne peut regrouper en catégorie pourrait indiquer la présence d'itinérants se déplaçant d'un chantier à l'autre au gré de leurs envies ou des besoins de celui-ci. Leur statut d'itinérant ne les faisant appartenir à aucun groupe constitué ou "confrérie", ils adoptent le temps d'un chantier une marque totalement différente de celles des groupes constitués.

3. Positionnement

On peut se demander si ces marques sont bien celles permettant de différencier les groupes de travailleur, et si elles ne montrent pas une certaine forme de spécialisation. Certains ateliers pouvant se cantonner à la taille particulière des claveaux des arcs, portes ou baies par exemple. On peut également s'interroger sur le fait qu'elles aient, en plus, une fonction de positionnement : certains signes indiquant alors l'emplacement d'une pierre.

On trouve essentiellement les marques dans les abbatiales, quelques unes dans les salles capitulaires d'Olivet, Barzelle et La Prée, le réfectoire de Fontmorigny et le dortoir de Noirlac, sans oublier la sacristie de La Prée (Ill., doc. n° 8 b, p. 346).

Les différents groupes se répartissent à peu près équitablement au sein d'un même espace, tant que l'on reste dans les abbatiales ou les salles capitulaires. En revanche, si la sacristie présente encore une certaine variété (quatre groupes représentés sur six), ce n'est plus le cas pour le réfectoire et le dortoir, le premier prenant ses marques dans les groupes des lettres et des marques diverses, et le

second dans celui des lettres exclusivement⁷⁸⁰. On peut également noter la forte proportion du groupe des triangles dans les absidioles par rapport aux autres espaces. Cependant, cette constatation est à prendre avec prudence, les résultats étant forcément faussés par la présence d'une seule nef dans le groupe de référence.

Enfin, il ne semble pas qu'un groupe de signes soit plus spécialement affecté à une structure particulière (Ill., doc. n° 8 c, p. 346)⁷⁸¹, les marques se répartissant de façon assez équitable au sein de ces éléments. Chaque groupe de signes est représenté sur chaque structure, hormis pour les croix non orthogonales qui sont absentes des portes et des arcs et présentes à un ou deux exemplaires seulement sur les baies et les colonnes. Ces croix se trouvent en très forte majorité sur les murs. C'est d'ailleurs sur ceux-ci que l'on trouve la majeure partie des marques.

L'abbaye de Noirlac conserve également deux dessins sur ses pierres. Il s'agit d'épures de piles composées présentes sur une des piles de la nef et sur le bahut de la salle capitulaire.

IV. Autels, sépultures et autres aménagements

A. Autels

Il ne reste plus d'autel en place dans les abbayes cisterciennes. Tout au plus peut-on tenter de déterminer leur emplacement en fonction des lavabos conservés dans les murs. Les textes, devenus de fait seule source d'information, ne sont pas toujours précis et donnent parfois le vocable des autels mais sans préciser (sauf dans de rares cas) leur emplacement. De plus, ils ne donnent les vocables,

⁷⁸⁰ A ce propos, on note que les marques retrouvées dans le dortoir de Noirlac, la lettre V exclusivement, est également la seule marque que l'on trouve dans le bâtiment est. Ainsi a-t-on peut-être ici la trace de cette spécialisation du groupe. Pendant que plusieurs groupes s'affairent à la construction de l'abbatiale, on en désigne un entier dévolu à la construction du bâtiment est. Cependant, il reste étonnant de ne trouver des marques que dans le dortoir qui n'est pas le premier construit.

⁷⁸¹ Pour cette étude, les marques ont été répertoriées en fonction de leur emplacement sur les baies, les portes, les arcs, les colonnes, les murs et les aménagements.

souvent, que pour situer les travaux à effectuer ; ce qui fait qu'on ne possède que quelques vocables et rarement la totalité.

Le nombre des autels semble varier selon la dimension des abbatales et surtout le développement de leur chevet. Les abbatales des communautés féminines de Bussière et Beauvoir ne semblent avoir possédé qu'un maître autel. Dans les abbayes masculines, le nombre d'autels varie de trois à sept. L'abbatiale de Noirlac présente la particularité d'avoir plus de lavabos que d'absidioles, deux lavabos supplémentaires se trouvant dans son collatéral sud, laissant entendre qu'il y existait deux autels supplémentaires. Malheureusement il s'agit de la seule abbaye ayant conservé intacts ses collatéraux. Il n'est donc pas possible de dire s'il s'agit d'une disposition habituelle à mettre en lien avec le chœur des malades (dont l'emplacement correspondrait à peu près à celui des lavabos) ou s'il s'agit d'une présence exceptionnelle qui pourrait être liée au grand succès de l'ordre et à la forte demande d'inhumations pouvant amener à la mise en place de fondations privées desservies par les moines⁷⁸².

Deux autres sortes de chapelles se retrouvent également dans les textes, hors des abbatales. Il s'agit d'une part des chapelles d'entrée dont nous avons plusieurs témoignages à Noirlac, Fontmorigny et La Prée. D'autre part, on trouve également des chapelles dans les cimetières, attestées à Loroy et à Noirlac ; on ne sait pas si d'autres abbayes en avaient également.

Les vocables utilisés pour les autels sont variés⁷⁸³. On en connaît trente-et-un sur quarante-trois ou quarante-cinq supposés. On en trouve vingt-deux

⁷⁸² Cependant, dans ce cas, il faut noter la grande ressemblance entre les lavabos du collatéral et ceux présents dans la partie orientale de la nef. Ils datent probablement de périodes de construction assez proche. Cela semble indiquer que les lavabos des collatéraux étaient prévus lors de la construction et qu'ils ne sont en aucun cas des ajouts ultérieurs. Cela voudrait donc dire que la communauté avait prévu, dès le départ et en totale contradiction avec les règles et statuts cisterciens, d'accueillir des inhumations de laïcs dans la nef. Cela semble assez peu vraisemblable. A moins que les constructeurs, pour conserver l'harmonie de l'ensemble du bâtiment, n'aient choisi de copier les lavabos plus anciens au moment d'en construire de nouveaux, mais cette explication n'est guère probante.

⁷⁸³ Pour l'interprétation des vocables, deux ouvrages ont été utilisés : Boureau (A.) et alli (éd), Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, Paris, 2004 et Lagrange (B.), *Dictionnaire historique des saints*, éd. EDL, Paris, 2002.

différents, à forte majorité masculine⁷⁸⁴. Deux vocables paraissent cependant plus utilisés : il s'agit de celui de la Vierge (cinq avérés) et de celui de tous les saints. Il est dommage que l'on ne puisse pas, pour ce dernier, déterminer à chaque fois où il se situe. Une seule localisation est donnée, à Barzelle, où l'on sait qu'il se trouvait sur le bras de transept sud, c'est-à-dire, cette abbaye étant inversée, du côté de la porte des morts. Il semble également que la chapelle en question soit distincte de celle du cimetière puisqu'à Noirlac on trouve une chapelle de tous les saints en plus de la chapelle Marie Madeleine du cimetière. Les saints vénérés par ailleurs sont aussi bien des apôtres⁷⁸⁵, que les instigateurs de leur règle⁷⁸⁶ ou encore des ermites (Antoine) ou des archevêques (Loup). Tous semblent avoir un rapport assez direct avec le monachisme ou ses valeurs. Pour les saintes il est plus difficile de trouver un sens. Si l'on excepte la Vierge, mère de Jésus et intercesseur privilégié entre Dieu et les hommes, sous la protection de laquelle se trouve tout l'ordre cistercien, et Marie Madeleine pour son rapport avec la mort du Christ et la protection qu'elle étend sur les morts, la présence d'une sainte comme Marguerite (qui facilite les accouchements) est plus difficilement explicable. Cela peut donner à entendre que le choix du vocable de la chapelle ne dépend peut-être pas entièrement des moines, mais peut-être aussi un peu de donateur ou fondateur de vicairie. La présence d'un autel dédié à sainte Claire est également étonnante, non pour sa fonction de représentante du monachisme féminin, mais surtout en raison de la date de sa mort en 1253. Soit un autel a changé de nom pour pouvoir prendre celui de sainte Claire, soit il était vacant jusqu'à ce moment là. Se pose alors la question du développement du massif oriental.

Peut-être a-t-on ici une réaction à l'architecture non cistercienne qui voit la multiplication des autels "déformer" les massifs orientaux et détourner les moines de la contemplation pour les transformer en célébrants⁷⁸⁷. Afin de résoudre ce problème, alors qu'il devient évident que l'ordre est amené à se développer, les

⁷⁸⁴ André, Antoine, Benoît, Bernard, Gervais, Jean, Jean-Baptiste, Laurent, Loup, Pierre, Roch, Ruffe, Saint Louis, Sépulcre, tous les saints, Trinité, Anne, Barbe, Claire, Marguerite, Marie Madeleine, la Vierge.

⁷⁸⁵ André, Jean, Pierre.

⁷⁸⁶ Benoît et Bernard.

⁷⁸⁷ Ce qui ne va pas tarder à arriver aux abbayes mères de l'ordre.

constructeurs, réalisant une sorte "d'étude de marché" préalable, en déduisaient-ils un développement type du massif oriental, celui-ci devant contenir un certain nombre d'absidioles pour parer à toute éventualité, à charge ensuite pour les moines de leur trouver une fonction ? Ces études préalables aboutissant, dans le cas de La Prée et Barzelle, à l'adjonction d'absidioles supplémentaires. Ainsi peut-être n'y a-t-il, au départ, que l'autel majeur de prévu, les autels secondaires étant placés ensuite au gré des demandes et des donations. Cela suppose alors une volonté de rencontrer le monde extérieur qui est pourtant bannie par la règle. Ce serait alors un bon exemple du "grand écart" que le chapitre général est amené à pratiquer pendant plusieurs dizaines d'années pour maintenir une certaine cohérence entre l'idéal et la réalité. On serait alors déjà dans une seconde phase d'agrandissement, et cela voudrait dire que seules les plus anciennes abbayes construites pourraient avoir un nombre d'autels inférieur à cinq. Cela pourrait peut-être également expliquer pourquoi, dans les textes, on ne trouve parfois mention d'autels qu'en nombre inférieur aux possibilités.

B. Sépultures

Deux catégories de personnes sont enterrées dans les abbayes cisterciennes, d'une part les laïcs, et d'autre part les religieux.

Les inhumations sont fréquentes dans les abbayes cisterciennes du diocèse de Bourges mais essentiellement à partir du XIIIe siècle pour les laïcs. Ceux-ci sont de tous niveaux sociaux, mais ne semblent pas occuper la même place dans l'abbaye. Si, dans bien des cas, la notice n'indique comme lieu d'inhumation que l'église ou l'abbaye⁷⁸⁸, pour les familles nobles on a souvent plus de précision. La nef semble assez peu utilisée⁷⁸⁹ alors que le transept semble parfaitement convenir à leur inhumation⁷⁹⁰. En revanche ils sont quasiment absents du massif oriental,

⁷⁸⁸ Il arrive que dans certains cas l'on ait plus de précision quand il s'agit d'un lieu plus atypique. Ainsi à Barzelle, par exemple, la Dame de Bellevue demande à être enterrée dans le pré qu'elle a donné, ou encore, à La Prée, Etienne marchand de Mareuil demande à être enterré à la chapelle de la porte.

⁷⁸⁹ Il semble qu'il y ait là une exception avec la nef de l'abbaye de Varennes. Cependant on ne sait pas de quand datent ces inhumations, ni la "qualité" des personnes concernées.

⁷⁹⁰ Le Landais, Noirlac, La Prée, La Colombe.

hormis à Fontmorigny⁷⁹¹ (absidiole), à Chalivoy et au Landais⁷⁹² (chevet). Cependant, pour ces deux dernières, il s'agit d'inhumations tardives. On trouve également quelques laïcs dans les ailes de cloîtres, essentiellement est ou nord, et un seul exemple de laïcs dans la salle capitulaire de Noirlac. Il s'agit là encore des fondateurs de l'abbaye. On trouve une exception à ces généralités avec le sieur Dreux de Villantroy le Jeune, qui fut inhumé dans l'église de Barzelle, bien que non fondateur, en 1162. Cela est sans doute à mettre en relation avec le fait que les moines lui avaient obtenu l'absolution papale.

Dans la catégorie des religieux, seuls les abbés sont inhumés dans les bâtiments. On ne trouve trace d'aucun moine. Les abbés reposent dans les chevets des abbayes, les ailes de cloîtres nord et est, les salles capitulaires ou encore les sacristies. Enfin, les archevêques sont ensevelis uniquement dans les chevets.

Les inhumations se font d'abord sous des dalles funéraires. Celles-ci sont généralement gravées, la représentation étant différente pour les religieux ou pour les laïcs. Pour les premiers, la représentation va d'une simple croix à un personnage en tenue monacale, tenant une croix, avec ou sans décor architectural pour l'entourer. On trouve une exception à cela, à Noirlac, où un abbé est inhumé dans un enfeu à un mètre soixante-huit au-dessus du sol. La tradition veut qu'il s'agisse du premier abbé de Noirlac, neveu de saint Bernard. Enfin, on trouve la trace d'un gisant pour un archevêque au XVe siècle.

Les inhumations de laïcs vont aussi évoluer au fil du temps. D'abord enterré sous des dalles gravées représentant le défunt en tenue "civile" ou en armes, toujours en prière, on trouve ensuite, plus le temps avance, des gisants et/ou des tombeaux plus ou moins monumentaux (XIVe siècle), voire des enfeux très décorés (XVe siècle). De tout ceci il ne reste que peu d'exemples. Les gisants ont généralement disparu, hormis celui de Gaucher de Passac dans son enfeu parvenu jusqu'à nous mais largement mutilé. Les dalles funéraires, quand elles ont

⁷⁹¹ Les familles de Barres et de Fontenay possédaient chacune une chapelle dans laquelle reposait plusieurs membres de leur famille.

⁷⁹² L'un des deux date du XIVe siècle et concerne la famille de Sully à Chalivoy. A cette époque les règles d'inhumation s'étaient largement assouplies. L'autre exemple date de la deuxième moitié du XIIIe siècle où les héritiers des fondateurs et principaux bienfaiteurs (devenus une seule famille les seigneurs de Buzançais et de Prie) seront inhumés dans la première travée du chevet du Landais jusqu'à la fin du XVe siècle.

été conservées, ont largement été détournées de leur utilisation première. Elles ont été utilisées dans les constructions (La Colombe, Aubignac), pour d'autres sépultures (Aubignac) ou encore comme dalle d'autel (Loroy).

C. Autres aménagements

Ces autres aménagements constatés sont principalement de deux sortes.

Tout d'abord nous trouvons des niches placards aménagées dans les murs. Elles sont souvent rectangulaires mais parfois également carrées. Elles étaient généralement munies d'une porte⁷⁹³. On en retrouve indifféremment dans tous les bâtiments : absidioles et chevets, sacristie, dortoir, réfectoires, cellier. Elles peuvent être d'accès direct ou à dégagement latéral. Ces niches sont généralement simples bien que soignées, mais certaines d'entre elles ont également leurs piédroits décorés.

D'autre part il existe un autre type de niches, celles qui abritent les lavabos. Elles se trouvent sous des arcs, voire sous des ensembles décorés, comme au Landais. Les lavabos se présentaient sous forme de paire comme en témoigne l'espace prévu sous la niche quand les deux lavabos n'ont pas été conservés. On trouve une exception dans la sacristie du Landais, où il n'existe qu'un lavabo unique. Dans la même abbaye, le chevet présente également la particularité de posséder un ensemble de deux fois deux lavabos.

Enfin, il y a des endroits où les deux fonctions sont jumelées, lavabo plus placard.

Un autre aménagement récurrent dans nos abbayes est la présence de cheminées, certaines encore bien conservées (Noirlac, La Colombe, Bussière) d'autres à l'état de traces (Les Pierres, Varennes). Parmi celles qui ont été maintenues, on note un aménagement particulier au niveau des conduits de cheminée. En effet, à Noirlac, on trouve des conduits circulaires surmontés d'une mitre ; ils sont les seuls de ce type conservés dans ces abbayes. On constate

⁷⁹³ On en retrouve aujourd'hui que les contours d'appui sur les linteaux et piédroits et les traces de gond.

également que les cheminées, monumentales même dans les petites abbayes, étaient munies d'un blason sur leur linteau.

Il existe d'autres aménagements particuliers tels que les banquettes de pierre que l'on retrouve dans la salle capitulaire d'Olivet ou le réfectoire de Noirlac. Dans la salle capitulaire de La Prée, le système est plus élaboré puisqu'il s'agit de véritables gradins. Un autre exemple d'installation (l'unique conservée) est la chaire de lecteur ménagée dans l'épaisseur du mur ouest du réfectoire de Noirlac. Autre agencement conservé en exemplaire unique, celui de la séparation de l'espace dévolu à chaque convers dans le dortoir de Fontmorigny.

Enfin, on observe dans plusieurs abbayes des aménagements plus tardifs, témoins des périodes troublées qu'elles ont traversées. Il s'agit du percement d'archères canonnières (Le Landais et Noirlac entre autres) ou de meurtrières (Varennnes).

V. Aménagements hydrauliques (Ill., doc. n° 9, p. 347)

L'alimentation en eau des abbayes est généralement assurée par une source plus ou moins proche de l'abbaye⁷⁹⁴. L'évacuation des déchets se fait soit par détournement du ruisseau ou de la rivière proche, soit par la création de retenues d'eau formant un lac d'alimentation, comme à Fontmorigny. Dans ce but, mais également dans celui d'assainir les sites, les moines créent des réseaux de canalisations et de drainage plus ou moins complexes. Ces collecteurs passent soit sous les bâtiments (Fontmorigny, Les Pierres, Noirlac), soit les contournent et les longent (Noirlac). Les réseaux sont malheureusement mal connus. Les portions retrouvées montrent qu'ils ont été construits avec soin, en pierres de taille et en moellons ; mais souvent, du fait d'un mauvais entretien, leur connaissance s'est perdue, quand ils n'ont pas totalement disparu⁷⁹⁵.

La présence des latrines reste un problème puisqu'elles ont complètement disparu, sans doute lors des réaménagements des XVIIe et XVIIIe siècles où elles

⁷⁹⁴ Par exemple Le Landais possède trois sources sur place alors que La Colombe va capter l'eau de la source à un kilomètre.

⁷⁹⁵ L'exemple du Landais est parlant, la dégradation du système de drainage des eaux a entraîné l'insalubrité du site que l'on voit encore aujourd'hui dans l'état de conservation de la sacristie.

n'ont plus d'utilité puisque l'on est passé à un autre mode d'hygiène individuelle. La présence du même genre d'arc à Noirlac et à Barzelle, à peu près au même endroit, peut laisser envisager que l'on est peut-être en présence de l'ancien emplacement des latrines mais sans permettre de certitude. De plus, l'absence d'autres comparants ne permet pas de s'engager plus avant dans les hypothèses.

Les moines aménagent enfin un réseau d'étangs servant soit de réservoir d'alimentation en eau pour les collecteurs ou d'énergie motrice pour les biefs, soit intégrés au réseau de drainage et ainsi raccordés à une rivière proche pour pouvoir évacuer les eaux collectées, soit enfin, peut-être, dévolus à la "pisciculture". Dans ce but, on établit également des viviers (un par abbaye), qui évoluent dans leur structure suivant les besoins de l'époque⁷⁹⁶.

Le système hydraulique imaginé par les moines comporte donc toujours les mêmes éléments : une source pour l'alimentation en eau potable ; un système d'évacuation des déchets par le biais de collecteurs et/ou un réseau de drainage des eaux complétés, au niveau des bâtiments, d'un réseau de canalisation doublant celui des collecteurs et dont la fonction est d'évacuer l'humidité résiduelle ; enfin, une série d'étangs disposés aux alentours du domaine de l'abbaye et aux fonctions diverses, ainsi qu'un vivier plus tourné vers les besoins alimentaires des moines. Ce système, parfaitement pensé et nécessaire à la vie de la communauté, est mis en place avant la construction des bâtiments définitifs. Le fait de comprendre toujours les mêmes éléments indispensables n'exclut absolument pas l'originalité d'un système due à l'adaptation nécessaire aux contraintes du milieu dans lequel il s'implante. Les systèmes conservés dans nos abbayes sont d'ailleurs de parfaites illustrations de ceci, que l'on prenne le système de retenue d'eau par des étangs à Fontmorigny, le captage d'une source lointaine par une canalisation souterraine à La Colombe ou encore le système d'irrigation et d'amenée des eaux de Bussière avec son réseau de bassin au ras du sol suivant le dénivelé de la pente du terrain.

⁷⁹⁶ Celui de Fontmorigny, parfaitement étudié, a mis en relief ces évolutions et constitue donc un bon exemple, bien qu'il soit l'unique conservé.

Conclusion

Au vu des éléments apportés par cette étude, il apparaît nettement que l'implantation des abbayes ne doit rien au hasard ; tout est pensé, calculé et fortement réfléchi pour chacune des nouvelles fondations, que ce soit pour ceux qui la demandent, autant que pour ceux qui l'accordent.

Au point de vue architectural l'examen des éléments met en avant le fait que l'on ne peut pas reconnaître un véritable modèle propre à l'ensemble des abbayes de ce diocèse. En effet, il n'a pas été possible de mettre en avant de règle absolue, souvent, il est vrai, en raison de l'absence d'éléments de référence ; tout au plus a-t-on pu parfois dégager une tendance générale, avec dans la majorité des cas une ou plusieurs exceptions

En revanche, ce qui ressort fortement est que, plus qu'un modèle précis, il semble que ce qui lie les différentes abbayes du diocèse ait été une réglementation d'ensemble, des consignes générales libres d'être appliquées en fonction des conditions ainsi qu'au goût des constructeurs⁷⁹⁷. Ces consignes générales suivent la dimension de l'abbaye, déterminée avant la construction lors de l'étude préalable. Il ne paraît pas y avoir eu de consigne dans le choix de l'élévation ou du couverture, librement choisi en fonction de techniques locales ou importées, suivant leur maîtrise sur le terrain. On constate d'ailleurs que les bâtisseurs cisterciens berrichons sont rapidement preneurs des nouvelles techniques. Le cas de Noirlac, seul établissement conservé dans sa quasi intégralité et dont on peut observer le devenir, est significatif. L'abbaye montre une évolution permanente de la pensée en cours de chantier, comme en témoignent les multiples repentirs de construction qui jalonnent l'abbatiale, adoptant le meilleur des améliorations de ses modèles champenois et/ou bourguignons⁷⁹⁸. Le contact étroit des abbés

⁷⁹⁷ Les constructeurs paraissent appliquer les mêmes normes structurelles pour les abbayes suivant la taille de celle-ci, petite, moyenne ou grande. Une norme est ainsi déterminée, en fonction du "classement" de l'abbaye, concernant plus les surfaces nécessaires pour la vie de la communauté que les dimensions exactes. Ceci laisse toute latitude à chaque constructeur d'imprimer sa marque et de donner son caractère à son établissement. Une nuance s'applique pour certaines pièces où il semble que ce soit leur fonction qui détermine leur dimension et non plus la taille de la communauté, cela se voit par exemple avec la salle du trésor-chambre de l'abbé.

⁷⁹⁸ Voûte d'ogives, murs-boutants puis arcs-boutants.

berrichons avec la Champagne et les sources de l'ordre est sans doute pour beaucoup dans cet état de fait.

Cette grande souplesse, en accord avec le principe autonomiste que l'on trouve dans une règle qui répugne à imposer un modèle strict, ménage toutefois à l'ensemble une cohérence. Mais l'impression d'être effectivement dans un ordre structuré reproduisant un modèle est largement tempérée dès que l'on étudie de près les édifices, chacun conservant son identité architecturale propre. Ainsi, de données communes, les cisterciens ont tiré une infinité de possibilités, mélanges de tendances venant de leurs lieux d'origine respectifs, d'une grande faculté d'adaptation au milieu naturel environnant et aux techniques locales, tout en opérant des emprunts aux techniques nouvelles.

LES ABBAYES CISTERCIENNES

DES DIOCESES ENVIRONNANTS

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

AUBERT (M., avec la participation de la Marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Vanoest, Paris, 1947.

AUBERGER (J.B.), *Mystère de Fontenay*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 2001.

AUBRUN (M.), L'abbaye cistercienne d'Aubepierre dans la marche limousine des origines au XVI^e siècle, *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, Guéret, 1957.

BARRIERE (B.), *L'abbaye cistercienne d'Obazine en Bas Limousin, les origines, le patrimoine*, Tulle, 1977.

BARRIERE (B.), Obazine, monastère double en Limousin, *Archéologia*, n° 155, août 1981, p. 19-33.

BARRIERE (B.), Les cloîtres des monastères d'Obazine et de Coyroux en bas Limousin, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III, architecture cistercienne, vol. 5, Pupillin, Arbois, 1982, p. 177-205.

BARRIERE (B.), Les cisterciens d'Obazine en Bas-Limousin, les transformations du milieu naturel, in PRESSOUYRE (L.) et BENOIT (P.), *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, Actes du colloque de Royaumont, 18-20 juin 1992, Ed. Créaphis, Paris, 1996.

BARRIERE (B., sous la direction de), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, Pulim, Limoges, 1998.

BARRIERE (B.), *Limousin médiéval, le temps des créations*, Pulim, Limoges, août 2006.

A 25 km de Montluçon, à Bellaigue, le souvenir des moines cisterciens de Saint-Benoît veille sur l'ancêtre des rois de France.

BOURBON PARME (R., de), *Les cisterciens, 1098-1998*, éd. Heimdal, Paris, 1998.

BOURGEOIS (P.), *Abbaye Notre Dame de Fontenay*, 2 vol., éd. Abbaye de Bellefontaine, Mayenne, 2000.

CHAUVIN (B., sous la direction de), *Cîteaux 1098-1998, à la découverte de 64 sites en France*, *Dossier d'archéologie*, n° 234, juin-juillet 1998.

CHAUVIN (B.), *Fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux, Actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac*, t. I France, t. 2 Europe, Pupillin, Arbois, 2000.

CUISSARD, *L'abbaye de l'Aumône ou le Petit Cîteaux 1102-1776*.

DESMONS (G.), *Mystère et beauté des abbayes cisterciennes*, Privat, Toulouse, 1999.

DIMIER (A.), *Recueil des plans d'églises cisterciennes*, 1949, Abbaye Notre Dame d'Aiguebelle, rééd. 1967.

DIMIER (A.) et PORCHER (J.), *L'art cistercien en France*, Zodiaque, La Pierrequi-Vire, 1962.

DIMIER (A.), *Les moines bâtisseurs : Architecture et vie monastique*, coll. Resurrection du passé, Fayard, 1964.

DIMIER (A.), Lumières nouvelles sur les abbayes cisterciennes, *Archéologia*, n° 9, mars-avril 1966, p. 74.

DIMIER (A.), Après sept siècles, l'abbaye du Lys, *Archéologia*, n° 31, déc. 1969, p. 30-33.

ERLANDE-BRANDENBURG, *Abbayes cisterciennes*, éd. Jean-Paul Gisserot, Luçon, 2004.

GRAS (P.), Vue et plan de l'ancien Cîteaux, *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier*, t. III, vol. 6, Pupillin, Arbois, 1982, p. 549-575.

GREZILLIER (A.), Notre-Dame de Dalon, abbaye cistercienne oubliée, *Archéologia*, n° 64, nov. 1973, p. 59-66.

GUY (A.), Bellaigue, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, fondée en 1845*, t. 63, 4^e trimestre, 1987, p. 565-569.

HEALD (D.) et KINDER (T.), *L'architecture du silence, les abbayes cisterciennes de France*, Ed. de la Martinière, Paris, 2000.

J. R., Promenade historique dans le passé de Notre Dame de l'Aumône, in *La Renaissance du Loir-et-Cher*, 17 juillet 1954.

JALLOUTZ (D., Dom), *Etude historique sur l'abbaye de Notre Dame de Saint-Lieu Sept-Fons depuis sa fondation jusqu'à ce jour par un religieux du monastère*, Moulins, 1873.

KINDER (T.), *L'Europe cistercienne, Les formes de la nuit*, 2^e éd., Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1999.

KINDER (T.), BORLEE (D.), WISSEMBERG (C.), *Les cisterciens dans l'Yonne*, catalogue de l'exposition de Pontigny, 1999.

LEBEAU (M.), Les fouilles de l'abbaye de Cîteaux 1959-1964, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III, vol. 5 Architecture cistercienne, Pupillin, Arbois, 1982, p. 395-402.

LEROUX-DHUYS (J.F.), *Les abbayes cisterciennes*, éd. Place des Victoires, Paris, 1998.

MADAULE (J.) et TARALON (J.), *La France des abbayes*, Hachette Réalité, Paris, 1991.

MATTHEW (Frère), Abbaye Notre Dame de Bellaigue, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, t. 73, 2006, p. 231-245.

MEGEMONT (M.), Une abbaye cistercienne sur le chemin de la lumière, *Moyen Age*, n° 39, mars-avril 2004, p. 16-22.

PEUGNIEZ (B.), *Routier cistercien, abbayes et sites*, coll. Le monde cistercien, éd. Gaud, Moisenay, 2001.

PRESSOUYRE (L.) et KINDER (T.) (sous la direction de), *Saint Bernard et le monde cistercien*, catalogue d'exposition, CNMHS / SAND, Paris, 1990.

PRESSOUYRE (L.) et BENOIT (P.), *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, Actes du colloque de Royaumont, 18-20 juin 1992, Ed. Créaphis, Paris, 1996.

RENAUD (C.), *L'abbaye cistercienne en France*, coll. Le monde cistercien, éd. Gaud, Moisenay, 2002.

ROGER (J.) et LOY (P.), *L'abbaye cistercienne de Prébenoît*, éd. Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges, 2003.

SEGOGNE (H. de), *Abbayes cisterciennes, photographies*, Ed. Tel, Paris, 1943.

TARALON (J.), *La France des abbayes*, Hachette, Paris, 1978.

VAN DER MEER (F.), *Atlas de l'ordre cistercien*, Ed. Séquoia, Paris, Bruxelles, 1965.

WIENER (C.), *Pontigny*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1994.

Il est important de mettre en relation les hypothèses générées par l'étude des abbayes du diocèse de Bourges et les connaissances acquises par l'étude d'autres abbayes de l'ordre. Cette comparaison permettant d'intégrer ou de singulariser un ensemble au sein d'un ordre constitué, en mettant en avant ressemblances ou différences. Pour ce faire, les diocèses en contact avec celui de Bourges apparaissent comme les plus appropriés, étant sans doute les plus susceptibles de s'être réciproquement influencés, ou de présenter les mêmes caractéristiques permettant alors de rechercher une source d'influence plus lointaine (Ill., doc. n° 2, p. 333⁷⁹⁹). De plus, ils représentent quasiment toutes les tendances importantes dans la moitié septentrionale du royaume, ou plus précisément, celles en rapport avec le développement de l'architecture⁸⁰⁰. Afin d'essayer d'être complet, il a paru essentiel d'y ajouter celui de Chalon qui abrite la maison mère de l'ordre et qui, en lui imprimant son élan, lui fournit également son modèle⁸⁰¹.

Une fois déterminée la zone géographique de cette étude comparative, il a également fallu délimiter son aire chronologique. En effet, dans le diocèse de Bourges, les abbayes sont fondées tôt et dans un délai relativement court. Exclure les abbayes des diocèses de comparaison qui ne présentent pas ce trait n'apparaît pas pertinent. En effet, si cela peut avoir une incidence sur l'étude historique, l'impact est nettement moindre du point de vue architectural, notre enquête ayant démontré qu'il n'existe pas toujours de concordance entre les dates de fondation et les périodes de construction du bâti conservé.

Enfin, et dans la mesure où il était impossible d'effectuer l'étude approfondie de tous ces ensembles⁸⁰², les points de comparaisons se limiteront, d'une part à une brève étude historique concernant les fondations des abbayes

⁷⁹⁹ Cette carte de F. Van der Meer, par ailleurs précise, comporte trois erreurs sur les abbayes des diocèses concernés par cette étude. Pour le diocèse de Bourges, l'abbaye de Varennes se trouve située au nord au lieu du sud, et l'abbaye de Baugerais est en fait au diocèse de Tours. Enfin, l'abbaye de Preuilly, située sur la carte dans le diocèse de Meaux est en fait dans le diocèse de Sens. Ces erreurs de diocèse sont heureusement corrigées dans les listes de filiations présentées dans cet ouvrage.

⁸⁰⁰ Aquitaine, Anjou, Bourgogne, Auvergne et Bourbonnais, domaine royal. A propos de ce dernier, il a paru opportun d'ajouter le diocèse de Paris, afin d'avoir une référence au milieu plus spécifiquement royal.

⁸⁰¹ Cela permet également de ne pas écarter l'influence champenoise dont l'importance dans le diocèse de Bourges a été démontrée précédemment.

⁸⁰² Leur nombre et la dispersion géographique, tant du bâti que des documents, rendant cette option impossible dans le cadre de cette thèse.

concernées, puis à une étude architecturale n'impliquant que les structures générales des bâtiments, plans et voûtements pour l'essentiel.

I. Datation et implantation

A. Etude par diocèses⁸⁰³

1. Diocèse de Limoges

Le diocèse de Limoges comprend neuf abbayes⁸⁰⁴ dont une féminine⁸⁰⁵. Il s'agit presque exclusivement d'abbayes rattachées à l'ordre cistercien. Elles se répartissent dans la filiation d'Obazine (3) ou dans celle de Dalon (5). Seule Aubepierre semble avoir été fondée directement par l'ordre. Les abbayes de la filiation d'Obazine sont rattachées à la branche de Cîteaux, alors que celles de Dalon appartiennent à celle de Pontigny. Seule Aubepierre descend de la branche de Clairvaux.

Les dates de fondation des abbayes sont obligatoirement les mêmes puisqu'elles concernent leur rattachement à l'ordre cistercien, soit 1147 pour les filiations d'Obazine et 1162 pour celles de Dalon. Aubepierre se situe entre les deux avec une fondation en 1149.

2. Diocèse de Clermont

Le diocèse de Clermont abrite sept abbayes⁸⁰⁶. Les masculines se répartissent équitablement entre la filiation de Cîteaux, pour les deux premières, et celle de Morimond pour les deux autres.

Les abbayes cisterciennes de ce diocèse sont fondées sur une période de quatre-vingts ans, entre 1126 et 1206, les cinq premières avec dix à quinze ans de

⁸⁰³ Cette partie s'appuie essentiellement sur l'ouvrage de Van der Meer (F.), 1965

⁸⁰⁴ Obazine, Bonnaigue, Aubepierre, Beuil, Bonlieu, Dalon, Palais Notre Dame, Prébenoit.

⁸⁰⁵ Coyroux.

⁸⁰⁶ Abbayes masculines : Montpeyroux (1126), Bellaigue (1137), Feniers (1173), Le Bouschet (1198). Abbayes féminines : L'Esclache (av. 1159), Lavaysse (vers 1150), Megemont (1206). Cette dernière après avoir été une abbaye féminine deviendra une abbaye masculine en 1611

décalage environ ; on constate cependant un écart de près de vingt-cinq ans entre celles-ci et l'avant-dernière, elle-même séparée de huit ans de la suivante.

3. Diocèse d'Autun

On compte cinq abbayes cisterciennes dans ce diocèse⁸⁰⁷. Fontenay et Septfons appartiennent à la filiation de Clairvaux, et La Bussière à celle de Cîteaux.

Les fondations d'abbayes dans ce diocèse sont, en plus d'être peu nombreuses, très étalées dans le temps, de 1119 à 1235. On note cependant un "pic", avec deux abbayes presque contemporaines, en 1131 et 1132.

4. Diocèse d'Auxerre

Ce diocèse a accueilli six abbayes cisterciennes⁸⁰⁸, dont une des premières filles, Pontigny. Trois de ces abbayes appartiennent à la filiation de Pontigny et une autre à celle de Clairvaux : il s'agit de l'abbaye de Reigny, ancien prieuré fondé en 1104, et incorporée à l'ordre cistercien en 1128.

Ce diocèse présente deux aspects. D'une part il est l'un de ceux où les implantations sont les plus anciennes, puisque toutes les abbayes masculines sont fondées entre 1114 et 1137. D'autre part, il est également l'un de ceux où les abbayes féminines sont les plus tardives, les deux existantes étant fondées dans la première moitié du XIIIe siècle.

5. Diocèse de Sens

Ce diocèse comprend douze abbayes⁸⁰⁹. La prépondérance des fondations revient à la branche de Cîteaux, avec quatre des abbayes masculines, deux pour la

⁸⁰⁷ Abbayes masculines : Fontenay (1119), La Bussière (1131), Septfons (1132). Abbayes féminines : Lieu Dieu (1180) et Le Réconfort (1235).

⁸⁰⁸ Abbayes masculines : Pontigny (1114), Bourras (1119), Reigny (1128), Les Roches (1137). Abbayes féminines : Les Isles (1219) et Marcilly (1239). Cette dernière communauté, dissoute en 1460, sera remplacée par une congrégation masculine.

⁸⁰⁹ Abbayes masculines : Preuilly (1118), Jouy (1124), Fontainejean (1124), Vauluisant (1129), Les Echarlis (1131), Barbeaux (1148) et Cercanceaux (1181). Abbayes féminines : Villers aux

branche de Pontigny et une pour celle de Clairvaux. Cette dernière, Les Echarlis, est un ancien ermitage.

Les abbayes cisterciennes se sont rapidement développées dans ce diocèse, avec cinq des communautés masculines fondées entre 1118 et 1131. On note ensuite un très fort ralentissement, les deux dernières étant fondées respectivement dix-sept ans et cinquante ans plus tard. Ici comme dans le diocèse d'Auxerre, les abbayes féminines sont fondées tardivement, entre 1220 et 1244.

6. Diocèse d'Orléans

Le diocèse d'Orléans ne comprend qu'une abbaye cistercienne masculine⁸¹⁰ et trois féminines⁸¹¹. Il est le seul des diocèses ici pris en compte à comporter plus de communautés de femmes que d'hommes.

Là encore, si l'abbaye d'homme est ancienne, les communautés féminines se concentrent dans le premier tiers du XIIIe siècle environ (1214-1235)

7. Diocèse de Tours

Il existe quatre abbayes cisterciennes dans ce diocèse⁸¹². Deux des établissements masculins descendent de Cîteaux et l'autre de Clairvaux. Parmi ces abbayes, Baugerais, de la filiation de Cîteaux, est une ancienne communauté de chanoines réguliers fondée en 1153. Fontaine les Blanches, de la filiation de Clairvaux est, quant à elle, une ancienne communauté érémitique.

Ce diocèse se place à l'inverse des autres, avec des établissements fondés tardivement, dans la deuxième moitié du XIIe siècle et la première moitié du XIIIe siècle.

Nonnains (1220), La Cour Notre Dame (1225), Mont Notre Dame (1230), La Joie, (1231), Le Lys (1244).

⁸¹⁰ La Cour Dieu (1119).

⁸¹¹ Voisins (1214), Lieu Notre Dame (1218-1222), Saint Loup (1235).

⁸¹² Abbayes masculines : Fontaine les Blanches (1147), Baugerais (1172), La Clarté Dieu (1240).
Abbayes féminines : Moncey (1209).

8. Diocèse de Poitiers

Ce diocèse a vu la fondation de huit abbayes masculines⁸¹³. Il s'agit du seul diocèse ne comportant pas de communauté féminine. Les cinq premières abbayes sont de la filiation de Pontigny, les trois suivantes de celle de Clairvaux. Avec le diocèse d'Auxerre, celui de Poitiers est le seul dont la filiation de Cîteaux soit totalement absente des lignées masculines. Parmi ces abbayes, Bonnevaux et Le Pin, respectivement fondées en 1119 et 1120, font toutes les deux partie des communautés créées par Géraud de Sales. Elles intègrent toutes les deux, à des dates différentes, la filiation de Pontigny. Tout comme L'Etoile, communauté de même type fondée en 1124 par Ysambaud de l'Etoile. Enfin Moureilles, fondée en 1109 et abritant une communauté monastique bénédictine, est intégrée en 1152 à la branche claravallienne.

Les abbayes sont assez tardives, bien que le mouvement soit lancé, avec une première fondation, dès 1124. Cependant, la majeure partie des implantations est advenue en onze ans, entre 1141 et 1152. L'avant-dernière intervient dix ans plus tard, et la dernière s'effectue dans le premier tiers du XIIIe siècle.

9. Diocèse de Paris

Ce diocèse comprend trois abbayes cisterciennes⁸¹⁴. L'une descend de la branche de Cîteaux, l'autre de celle de Clairvaux. Pour cette dernière, fondée en 1118, il s'agit d'un élément de la congrégation de Savigny.

Les deux communautés masculines sont fondées à peu d'intervalle avant le milieu du XIIe siècle, alors que la communauté féminine, comme dans bien des cas, date du début du XIIIe siècle.

⁸¹³ Bonnevaux (1124), Le Pin (1141), L'Etoile (1145), La Merci-Dieu (1151), Trisay (1151), Moureilles (1152), Les Chatelliers (1163), La Valence (1230)

⁸¹⁴ Abbayes masculines : Le Val (1136), Les Vaux de Cernay (1147). Abbaye féminine : Port Royal (1204).

10. Diocèse de Chalon

Ce diocèse ne comprend que cinq abbayes cisterciennes⁸¹⁵, mais parmi elles la tête d'ordre, Cîteaux, et l'une de ses premières filles, La Ferté. Les deux autres abbayes masculines appartiennent l'une à la filiation de Clairvaux, l'autre à celle de La Ferté.

Ce qui frappe dans ce diocèse, c'est la précocité des implantations, dont quatre sont réalisés avant la fin du premier tiers du XIIe siècle. En revanche, bien qu'implantées tôt, elles ne le sont qu'en petit nombre. Il est possible que la présence de deux abbayes telles que Cîteaux et La Ferté, qui ont vu affluer les dons des seigneurs alentours, mais également les recrues à nourrir, n'ait pas laissé beaucoup de place pour de nouvelles fondations.

B. Synthèse

Les diocèses ainsi considérés présentent une certaine diversité dans leur accueil des abbayes cisterciennes. On constate deux extrêmes : d'une part avec le diocèse de Paris où le nombre de celles-ci est très faible ; et d'autre part, à l'autre extrémité, le diocèse de Sens où leur densité est très forte. Entre les deux, la moyenne s'établi autour de six⁸¹⁶. Les abbayes féminines sont toujours en infériorité numérique par rapport à leurs homologues masculines, hormis dans le diocèse d'Orléans. Leur nombre varie généralement de un à trois, avec, là encore, deux exceptions : d'une part, au diocèse de Poitiers, qui ne compte aucune communauté féminine, d'autre part, au diocèse de Sens, où l'on en recense cinq.

Parmi ces dix diocèses, toutes les branches sont certes représentées⁸¹⁷, mais pas de manière équitable. Les plus importantes sont Pontigny⁸¹⁸ et Cîteaux, avec une seule filiation d'écart. Viennent ensuite Clairvaux avec onze filiations et

⁸¹⁵ Abbayes masculines : Cîteaux (1098), La Ferté (1113), Trois Fontaines (1118) et Maizières (1132). Abbayes féminines : Molaise (1122, affiliée en 1168-1178).

⁸¹⁶ Sont comptabilisées aussi bien les abbayes masculines que féminines.

⁸¹⁷ Ne sont recensées ici que les communautés masculines.

⁸¹⁸ Elle compte quinze filiations, dont un tiers provient de l'affiliation de la lignée dalonnienne dans le diocèse de Limoges.

La Ferté et Morimond avec deux filiations chacune. Les trois premières comprennent, outre une majorité de fondations *ex nihilo*, un petit nombre d'établissements issus d'incorporations. Au sujet de ces dernières, et à l'inverse du diocèse de Bourges où l'on pouvait envisager une certaine spécialisation⁸¹⁹, celle-ci ne paraît pas se retrouver dans les diocèses alentours. En effet, si Pontigny accueille des congrégations constituées, comme celles de Dalon⁸²⁰ et de Cadouin⁸²¹, d'autres se placent dans la filiation de Cîteaux, comme celle d'Obazine, ou dans celle de Clairvaux⁸²². Le même constat vaut pour les communautés anciennes hors congrégation. Ainsi, on en trouve dans la filiation de Pontigny (L'Etoile); tout comme dans celle de Clairvaux qui reçoit aussi bien les ermitages (Les Echarlis ou Fontaine les Blanches), les prieurés (Reigny) ou encore les communautés bénédictines (Mourelles)⁸²³. On trouve enfin une communauté de chanoines entrée dans la filiation de Cîteaux.

La précocité et la densité des installations cisterciennes sont également un critère important dans la comparaison des autres diocèses avec celui de Bourges, ces deux critères s'y retrouvant.

Ceux de Chalon, Auxerre, Sens, Orléans et Autun fondent leurs premières abbayes cisterciennes avant 1120⁸²⁴. Dans ces cinq cas, la majorité des fondations est réalisée avant 1148. Pour l'autre moitié des diocèses, les fondations démarrent plus tardivement, et se réalisent plutôt vers le milieu du XIIe siècle. En règle générale, les fondations d'établissements masculins sont terminées avant la fin du XIIe siècle⁸²⁵. A l'inverse, les implantations d'abbayes féminines sont plutôt le fait de la première moitié du XIIIe siècle. Trois diocèses font exception. Un premier,

⁸¹⁹ Voir Texte, IIIe partie, Synthèse des abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges, I, A, 2, p. 561.

⁸²⁰ Elle comprend dans les diocèses concernés, en plus de cette abbaye, celles de Beuil, Bonlieu, Palais Notre-Dame et Prébenoît

⁸²¹ Cela concerne les abbayes de Bonnevaux et Le Pin

⁸²² Les Vaux de Cernay, congrégation de Savigny

⁸²³ Ceci constitue le seul point commun avec le diocèse de Bourges, où la communauté bénédictine est également intégrée à la filiation de Clairvaux. Cependant, le fait de ne disposer que d'un exemple pour l'ensemble des diocèses ne permet guère de s'en servir comme référence.

⁸²⁴ Les diocèses de Chalon et d'Auxerre recèlent l'abbaye mère et deux des premières filles.

⁸²⁵ On dénombre deux exceptions : La Clarté Dieu au diocèse de Tours et La Valence au diocèse de Poitiers.

très nettement, avec des fondations du milieu du XIIe siècle ; et les deux autres où elles datent, environ, des vingt dernières années de ce même siècle⁸²⁶.

Donc, sur les cinq diocèses qui peuvent se comparer en précocité avec celui de Bourges⁸²⁷, quatre ne peuvent le faire en terme de densité⁸²⁸. En effet, trois d'entre eux ne comprennent qu'entre quatre et six abbayes, dont presque la moitié sont des fondations féminines. Le quatrième n'en comptant même qu'une seule. Le seul diocèse qui se rapproche de celui de Bourges est celui de Sens avec ses douze abbayes, mais seulement sept masculines, parmi lesquelles six sont fondées entre 1118 et 1148.

On peut observer un autre parallèle entre le diocèse de Sens et celui de Bourges. Tous les deux se trouvent à des carrefours de zones d'influences. Pour Sens, il s'agit de la Bourgogne, de la Champagne et du domaine royal. Deux de ces protagonistes se retrouvent également dans celui de Bourges. Ceci pourrait peut-être constituer un début d'explication (en plus d'une piété évidente) au grand nombre d'abbayes masculines fondées et à leur précocité⁸²⁹. Il serait alors intéressant de voir si tous les diocèses présentant un point de contact avec des vassaux puissants présentent le même modèle d'implantations précoces et nombreuses.

⁸²⁶ Respectivement le diocèse de Clermont et ceux de Chalon et d'Autun

⁸²⁷ Diocèses de Chalon, Auxerre, Sens, Orléans et Autun

⁸²⁸ Deux autres diocèses présentent une densité d'abbaye supérieure au cinq diocèses retenus : ceux de Limoges et Poitiers. Cependant, pour le premier, cette quantité provient des affiliations d'ordres constitués et ne peut donc servir de comparant en ce domaine. Pour le second, les fondations sont beaucoup plus tardives, ce qui ne permet pas non plus une comparaison correcte.

⁸²⁹ Louis VI, comme plus tard son fils Louis VII, ont manifesté un grand intérêt pour l'ordre cistercien.

II. Les établissements conservés⁸³⁰

Si l'on considère l'ensemble des abbayes masculines, sans distinction de diocèse, on constate tout d'abord que bien peu sont conservées, si ce n'est dans leur intégralité⁸³¹, tout au moins dans un état permettant de reconnaître les principaux points de leur plan et de leur élévation. Ces lacunes dans la conservation des différents bâtiments faussent nécessairement l'étude comparative suivante, puisque, dans l'absolu, ce que l'on peut considérer comme une absence ou un état de fait peut ne résulter que d'une destruction ou d'une modification ultérieure à l'usage primitif.

Les abbatiales semblent cependant, non pas forcément mieux conservées, mais un peu mieux connues, surtout par des plans, dessins et relevés anciens spécifiquement réalisés pour ces édifices, alors que négligés pour les autres bâtiments. Parmi les dix diocèses qui constituent le corpus de l'étude comparative, on dénombre trente-sept abbayes pouvant apporter des informations sur leurs abbatiales⁸³². Cela permet d'établir quelques tendances générales.

⁸³⁰ Les ouvrages utilisés pour cette partie sont majoritairement : Aubert (M.), 1947 ; Dimier (A.), 1967 ; Kinder (T.), 1999 ; Leroux-Dhuys (J.F.), 1998 ; Pressouyre (L.), 1990 et 1996. En ce qui concerne les abbayes limousines plus particulièrement, les ouvrages employés sont : Barrière (B.), 1998 et 2006. Enfin, ces ouvrages sont complétés ponctuellement par des monographies pour les abbayes d'Obazine et Coyroux (Barrière B., 1977, 1981, 1982, 1996), Aubepierre (Aubrun M., 1957), Bellaigues (Guy A., 1957 et Matthew, 2006), Fontenay (Auberger, 2001 et Bourgeois, 2000), l'Aumône (Cuissard, J.R., 1954), Cîteaux (Gras P., 1982 et Lebeau M., 1982), Dalon (Grezzillier A., 1973), Saint-Lieu Sept-Fons (Jalloutz D., 1873), Mègemont (Megemont M., 2004), Pontigny (Kinder, 1999 et Wiener, 1994) et Prébenoît (Roger J., 2003).

⁸³¹ Seule l'abbaye de Fontenay, dont l'état de conservation est proche de celui de l'abbaye de Noirlac, peut répondre à ce critère. D'autres se détachent par la conservation d'un bon nombre de leurs installations, telles Obazine, et, dans une moindre mesure, Bellaigue, Reigny et Le Val par exemple.

⁸³² Vingt-neuf de ces abbayes sont masculines : Obazine, Bonnaigue, Bonlieu, Dalon, Palais-Notre-Dame, Bellaigue, Feniers, Cîteaux, La Ferté, Fontenay, La Bussière, Pontigny, Reigny, Preuilley, Jouy, Fontainejean, Vauluisant, Barbeau, Cercanceaux, La Cour-Dieu, Fontaine-les-Blanches, Beaugerais, La Clarté-Dieu, Bonnevaux, Le Pin, L'Etoile, Les Chatelliers, La Valence, Les Vaux-de-Cernay. Huit autres sont des abbayes féminines : Coyroux, Mègemont, Cour-Notre-Dame, La Joie, Le Lys, Lieu-Notre-Dame, Saint-Loup, Port Royal.

A. Les abbatales

Tout d'abord, dans les abbayes masculines, on ne trouve que des plans en croix latine. En effet, il ne semble pas y avoir eu d'abbatales sans transept ou à transept non saillant comme c'était le cas à l'abbaye des Pierres.

Cela ne se vérifie pas, en revanche, pour les établissements féminins ; certains (La Joie, Lieu-Notre-Dame et Coyroux) sont nettement dépourvues de transept, rappelant en cela le plan de Bussière.

Les dimensions des abbatales varient. Si l'on considère celles qui nous sont connues, on constate que les proportions sont différentes de celles attestées dans le diocèse de Bourges, celui-ci apparaissant comme un milieu de petits édifices. En effet, tous diocèses confondus, les petits édifices seraient inférieurs à soixante mètres, ceux de taille normale compris entre soixante et quatre-vingts mètres et les grands supérieurs à cette dimension. Les résultats ainsi obtenus ne semblent cependant pas significatifs, étant donné que nous ne connaissons les dimensions que de moins de la moitié des abbayes. On peut malgré tout noter la forte concentration d'édifice de très grande taille dans le diocèse de Sens⁸³³. Cela est peut-être à mettre en rapport avec le fait, évoqué plus haut, de la situation du diocèse dans l'emprise de plusieurs puissances : le scénario conjecturable pour le diocèse de Bourges se jouant ici à une échelle plus importante.

1. Les porches

On a pu détecter des porches, de façon sûre, pour onze abbatales. On constate une majorité de porches de bois, couverts en charpente⁸³⁴, et quelques porches en pierre, voûtés, mais uniquement dans les abbayes mères de filiation, Cîteaux, La Ferté et Pontigny (Ill., fig. n° 25, p. 360)⁸³⁵, ainsi qu'à Preuilley où la

⁸³³ On trouve quatre abbatales à plus de soixante-dix mètres (Vauluisant 73m. 95, Jouy 74m. 70, Fontainejean 84m., Preuilley 85m.) et deux autres à 53 et 57 m. (respectivement Cercanceaux et Barbeau).

⁸³⁴ Dans les abbayes de Bellaigue, Fontenay, Jouy, Vauluisant, La Clarté-Dieu, Le Pin et Les Vaux de Cernay.

⁸³⁵ Leurs abbatales sont les plus grandes de l'ordre en terme de dimension.

dimension de l'abbatiale n'est pas négligeable. Dans la mesure où l'on connaît les dimensions des abbaitiales concernées, on note que celles ayant un porche en bois sont inférieures à 80m. et celles avec un porche en pierre supérieures à cette mesure. Dans certains diocèses les abbaitiales apparaissent non munies de porches (Limoges, Orléans). Cependant, il semble que, dans ce cas précis, il faille plutôt incriminer la disparition ou la dégradation des façades que l'absence véritable de porche, alors impossible à vérifier.

Il est possible que cette relation entre la taille des abbaitiales et le type de porche se retrouve dans le diocèse de Bourges, mais rien ne le confirme. En effet, s'il est avéré que deux des plus grandes abbayes de ce diocèse, Noirlac et Fontmorigny, avaient des porches voûtés, il est impossible de déterminer la nature de ceux des autres abbayes qui ne sont connus que par des textes.

Aucune des abbaitiales féminines conservées ne présente de porche en façade. Les raisons sont sans doute à rapprocher de celles invoquées pour les abbayes masculines.

2. Les nefs

Les nefs rencontrées sont généralement à collatéraux, seules quatre (voire cinq) d'entre elles s'avérant à nef unique (Ill., fig. n° 5, p.350)⁸³⁶. Elles se trouvent concentrées dans les diocèses du sud et de l'ouest (Limoges, Poitiers, Tours). Elles comportent un nombre variable de travées selon les besoins (de trois à douze).

Les nefs à collatéraux comportent toutes deux rangées de supports séparant ces espaces du vaisseau médian. Ces supports affectent une grande variété de formes. Il peut s'agir de piles, plus ou moins massives, carrées ou rectangulaires, comportant toutes des colonnes engagées (2,3 ou 4) et/ou des pilastres (Ill., n° 7, p. 351 et n° 26, p. 360). On trouve également des colonnes (Féniers) seules ou alternées avec des piles (Fontainejean). Enfin, un dernier type de support se rencontre, uniquement dans les abbaitiales du diocèse de Sens : l'alternance de

⁸³⁶ Dans le diocèse de Limoges : Bonlieu et Bonnaigue. Dans le diocèse de Tours : Beaugerais. Dans le diocèse de Poitiers Bonnevaux et peut-être L'Etoile. Pour cette dernière, il est possible qu'il ait existé des collatéraux à l'origine.

piles fortes cruciformes et de piles faibles carrées ou rectangulaires, auxquelles répondent, sur les murs gouttereaux des collatéraux, respectivement, des pilastres et des culots (Ill., n° 30, p. 362).

Au niveau du voûtement, on retrouve la même variété⁸³⁷. Cependant (du moins quand on a pu déterminer quel était le mode de voûtement pour le vaisseau central et les collatéraux) on s'aperçoit que le voûtement en berceau sur le vaisseau central, couplé à des berceaux transversaux ou non (Ill., n° 7, p. 351) ou encore à des demi-berceaux sur les collatéraux, voire à des voûtes d'arêtes, est le modèle le plus souvent utilisé. On trouve également un cas de voûte d'arêtes sur le vaisseau central et sur les collatéraux. Ainsi que quelques exemples de couvrement sur croisée d'ogives dans le vaisseau central et d'arêtes sur les collatéraux (Ill., n° 26, p. 360). Cependant, ces observations sont à prendre avec du recul ; car, quand on ne connaît que le mode de voûtement du vaisseau central, on se rend compte que c'est la voûte sur croisée d'ogive qui domine. Il paraît assez difficile d'isoler des tendances plus précises en étudiant chaque diocèse. On peut juste noter que les deux abbayes conservées du diocèse de Clermont ne présentent que des voûtes en berceau, tant sur le vaisseau central que sur les collatéraux. A l'opposé, celles du diocèse de Sens n'ont conservé que des voûtes sur croisée d'ogives, sexpartites, et uniquement sur les vaisseaux centraux. On ne connaît aucun voûtement de collatéraux. Tous les autres diocèses présentent des variations dans les couvrements.

La grande variété des modèles proposés, tant pour les supports que pour les voûtements, rend difficile une comparaison efficace avec ceux du diocèse de Bourges. On retrouve également dans celui-ci des piles massives avec ou sans colonnes et des colonnes simples⁸³⁸. Il est cependant un modèle que l'on ne trouve absolument pas, c'est celui à l'honneur dans le diocèse de Sens, à savoir l'alternance de piles faibles et de piles fortes : l'explication paraissant la plus logique concerne la datation des éléments bâtis conservés, principalement de la fin

⁸³⁷ Ceci malgré le fait que les abbayes conservent assez rarement le voûtement du vaisseau central et celui des collatéraux. On retrouve plus souvent l'un ou l'autre et encore plus fréquemment des indices tels que départs de voûtes ou culot...

⁸³⁸ Voir Texte, IIIe partie, Synthèse des abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges, III, B, 1, p. 592.

du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle ; mais cette explication est insuffisante car l'église de Preuilly, qui utilise ce procédé, est datée du deuxième tiers du XIIe siècle. On doit peut-être plutôt y voir le "lieu de naissance" de ce procédé qui est lié au voûtement sur croisée d'ogives sexpartites.

Concernant le voûtement, on trouve également différentes combinaisons dans les édifices du diocèse de Bourges⁸³⁹. Cependant, on constate que le berceau y est peu utilisé, à l'inverse de ce qui est attesté ailleurs. On lui préfère les arêtes et surtout les ogives. On peut malgré tout, nonobstant la remarque précédente, faire un rapprochement avec l'abbatiale des Pierres où l'on trouve un voûtement en berceau et demi-berceau.

3. Les transepts

Les dimensions des transepts, comprises entre 25m. et presque 49m., sont en rapport avec celles des nefs. Les informations les concernant sont également fragmentaires. Leurs voûtements, comme pour les nefs, sont très variés. Les bras de transept sont couverts en berceau ou en arêtes principalement⁸⁴⁰ (Ill., n° 8, p. 351 et n° 9, p. 352). On ne trouve qu'un voûtement sur croisée d'ogives à La Cour Dieu. Le voûtement de la croisée du transept est, en revanche, un peu plus significatif. On le connaît pour six abbayes. Deux d'entre elles sont voûtées d'arêtes, et une d'ogives⁸⁴¹. Les trois autres sont couvertes de coupoles (deux sur pendentif (Ill., n° 19, p. 357) et une sur trompe). Ce type de voûtement ne se trouve que dans les diocèses situés au sud (Clermont et surtout Limoges)⁸⁴².

⁸³⁹ Voir Texte, IIIe partie, Synthèse des abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges, III, C, 2, p. 603.

⁸⁴⁰ On trouve quatre voûtements en berceaux (Bonlieu, Bellaigue, La Bussière et Bonnevaux) et trois voûtements d'arêtes (Pontigny, Reigny et Les Vaux de Cernay).

⁸⁴¹ La Bussière et Les Vaux de Cernay, Pontigny.

⁸⁴² Les abbayes concernées sont : Féniers, diocèse de Clermont, coupole sur trompe ; Obazine et Bonlieu, diocèse de Limoges, coupoles sur pendentif. Cette distinction est cependant moins nette si l'on ajoute l'abbaye féminine de Mègemont, diocèse de Clermont, où se trouve une coupole sur pendentif.

4. Les absidioles

Les absidioles présentent moins de variété que les espaces précédents (Ill., n° 9, p. 352). Elles sont majoritairement de forme carrée⁸⁴³. La plus grande variable concerne le nombre des absidioles par bras de transept. En la matière, toutes les solutions sont possibles, de une à quatre à l'est, de une à trois à l'ouest et parfois de deux à quatre sur le mur gouttereau du bras ouvrant sur l'extérieur. On peut trouver un, deux, voire trois de ces modèles combinés en même temps⁸⁴⁴. Les absidioles sont fermées par des murs plats en majorité et parfois par des absides. Il n'y a pas ici de particularité diocésaine. Le voûtement est varié, allant du berceau à l'ogive en passant par l'arête. Le mode de voûtement le plus utilisé est sans conteste le berceau, les deux autres modes de couverture se trouvant représentés de façon équivalente.

5. Le chevet

Le chevet se trouve toujours être de forme rectangulaire (Ill., n° 1, p. 348 ; n° 6, p. 350 ; n° 18, p. 356 ; n° 20, p. 357). Il est clos soit par un mur plat, dans la majorité des cas, soit par une abside, à trois ou cinq pans pour les abbayes du diocèse de Limoges. Dans le cas d'une abside, on trouve parfois également un déambulatoire ouvrant sur des chapelles rayonnantes (à Pontigny (Ill., n° 27, p. 361), Vauluisant ou Bonnevaux). Le voûtement est également varié. Cependant, comme pour les absidioles, une grande majorité se dégage pour le voûtement en berceau, ogives et arêtes restant largement minoritaires. A noter la présence d'une voûte d'ogives sexpartite dans le chevet de l'abbatiale de Fontainejean, diocèse de Sens.

Trois exceptions se dégagent de ce schéma. L'abbatiale de Cîteaux, dont le chevet était entouré de "collatéraux" donnant sur des absidioles, conservait l'aspect rectangulaire du chevet. La seconde, l'abbatiale de Reigny, présente un chevet échelonné. Enfin, la troisième, les Vaux de Cernay, présente également un

⁸⁴³ Il arrive qu'elles soient rectangulaires, comme à Obazine, mais alors la différence est minime (3m. 50 par 4m.).

⁸⁴⁴ On ne trouve les trois que dans les abbayes mères de filiation, Cîteaux et Pontigny et à Preuilly, comme pour les porches voûtés.

chevet échelonné, dans lequel l'abside principale est remplacée par un chevet rectangulaire à fond plat (Ill., n° 34, p. 364).

Là encore, il ne semble pas se dégager d'influence particulière ayant agi sur les constructions du diocèse de Bourges, les chevets conservés étant majoritairement à fond plat. La seule exception concerne Loroy et son chevet terminé en abside à sept pans. Peut-être y a-t-il là, la trace la plus probable d'influence. Ce type de chevet se trouve en Limousin, bien qu'elle y soit limitée à cinq pans maximum. On peut également établir un lien avec Pontigny où le chevet polygonal est pris dans un mur droit. Cependant, se pose alors un problème de date. En effet, cette partie du chevet de Loroy relève sans doute des structures primitives de l'abbatiale⁸⁴⁵. On peut donc envisager une construction de la première moitié du XIIe siècle, ce qui exclut l'influence de Pontigny dont le chevet date de la fin du XIIe siècle. En Limousin, deux ordres se partagent les édifices. Celui d'Obazine ne semble pas non plus pouvoir convenir, saint Etienne fondant la première communauté en 1142. L'influence pourrait alors venir de Dalon, fondée en 1114⁸⁴⁶. Il n'en demeure pas moins que cette comparaison est difficilement exploitable.

B. Les sépultures

Dans ce domaine, on retrouve la même répartition que dans les abbayes du diocèse de Bourges⁸⁴⁷. Les évêques sont enterrés dans le chœur de l'édifice, les abbés dans les galeries de cloître et/ou dans les salles capitulaires, avec parfois la présence d'un enfeu pour le premier abbé comme à Noirlac⁸⁴⁸. Les "simples" moines sont dans le cimetière prévu à cet effet. A de rares exceptions près, ce

⁸⁴⁵ Voir deuxième partie, Abbaye de Loroy, p. 81-108.

⁸⁴⁶ Il est vrai que Dalon a fermé son chevet par une abside à trois pans et qu'une de ses filles, Bonlieu, en a utilisé une à cinq pans. Cela est, cependant, insuffisant pour établir un modèle étant donné surtout qu'une autre de ses filles, Palais Notre Dame, présente un chevet à fond plat.

⁸⁴⁷ Voir Texte, IIIe partie, Synthèse des abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges, IV, B, p. 618.

⁸⁴⁸ On trouve un enfeu au même emplacement à Preuilly, pour Artaud, premier abbé de cette communauté.

système est toujours respecté⁸⁴⁹. Pour les laïcs, on retrouve également la même répartition. Les rois et reines se trouvent dans le chevet, les fondateurs, après avoir eu leurs chapelles dans les porches, vont être transférés dans la partie orientale de l'église (transept, absidioles ou chevet selon les époques). Les différents bienfaiteurs seront inhumés soit dans l'église, le cloître ou la salle capitulaire.

En ce qui concerne les tombes, on retrouve aussi les mêmes éléments : dalles gravées d'une inscription brève, d'une crosse ou d'une croix pour les abbés ; dalles représentant le défunt et son rang social pour les laïcs, puis tombeaux à gisant de plus en plus importants.

C. Les cloîtres

Les quelques cloîtres conservés ou connus par leur plan⁸⁵⁰ se présentent sous des formes relativement similaires, hormis celui de Reigny qui suit l'agrandissement et le décalage des bâtiments et se retrouve non jointif de l'église au nord⁸⁵¹. Certaines parmi les plus grandes abbayes comportaient plusieurs cloîtres. Une disposition se retrouve fréquemment, quelle que soit la "catégorie" de l'abbaye, la ruelle des convers. Si pour quelques unes des abbayes étudiées on ne sait pas si cette composante existait, toutes les autres, hormis deux⁸⁵² avaient une ruelle des convers à l'origine, absorbée par l'aile de cloître lors des différentes reconstructions. La différence de forme dans les arcatures des cloîtres constatée dans les abbayes du diocèse de Bourges semble se retrouver dans celles des autres diocèses, que ce soit au sein d'une même abbaye⁸⁵³ ou entre divers établissements⁸⁵⁴ (Ill., n° 2, p. 348 ; n° 10, p. 352 ; n° 21, p. 358). En revanche, les voûtements sont variés, de la charpente aux Vaux de Cernay à la voûte sur croisée d'ogives à Bonnevaux en passant par la voûte d'arêtes à Fontenay.

⁸⁴⁹ On trouve un exemple d'un convers enterré dans l'aile de cloître à Cîteaux.

⁸⁵⁰ Il s'agit des cloîtres des abbayes d'Obazine, Cîteaux, Trois Fontaines, Fontenay, Pontigny, Reigny, Preuilly, Jouy, Barbeaux, La Clarté-Dieu, Bonnevaux, l'Etoile, Les Vaux de Cernay.

⁸⁵¹ Il en est séparé par une courette dans laquelle est logée la sacristie.

⁸⁵² Sur les treize abbayes qui ont conservé des informations sur leur cloître, on ignore l'absence ou la présence de cette disposition pour quatre d'entre elles, une est fortement supposée mais non prouvée et pour une autre, Jouy l'inexistence de la ruelle des convers est avérée.

⁸⁵³ Féniers et Bonnevaux par exemple montrent plusieurs phases de construction.

⁸⁵⁴ Par exemple entre Fontenay qui affiche une grande homogénéité et les établissements précédents.

On connaît le pavillon de la fontaine pour deux abbayes, Cîteaux et Fontenay (Ill., fig. n° 11, p. 353), respectivement octogonal et carré. Tous les deux sont situés à des emplacements similaires à celui supposé pour Noirlac lors des sondages effectués⁸⁵⁵. Enfin, on note un aménagement que l'on ne retrouve pas dans les abbayes du diocèse de Bourges et en exemplaire unique dans les abbayes des diocèses voisins. Il s'agit, à l'abbaye de La Clarté Dieu dans le diocèse de Tours, du siège de l'abbé entouré d'une arcature adossée au mur de l'église et qui semble délimiter la place de chaque moine.

D. Le bâtiment des moines

Dans l'ensemble, les sacristies paraissent présenter une certaine unité de forme. Elles sont, majoritairement, en saillie à l'est⁸⁵⁶ et fermées par un mur plat. On trouve deux exceptions à ce modèle, la sacristie de Fontainejean fermée à l'est par une abside et celle d'Obazine au chevet polygonal voûté en cul de four. Les trois types de voûte sont représentés dans les sacristies conservées, quasiment à égalité⁸⁵⁷.

Les salles capitulaires présentent également une grande unité dans leur structure : elles sont composées de deux vaisseaux, à l'exception de celles de Fontenay, de Cîteaux et de La Ferté qui en comprenait trois, et de trois travées (Ill., n° 12, p. 353 et n° 13, p. 354) à l'exception de nouveau de La Ferté qui en comptait quatre. Les vaisseaux sont toujours séparés par des colonnes souvent monolithes. Le voûtement se fait majoritairement sur croisée d'ogives (Ill., n° 4, p. 349) et plus rarement en arêtes⁸⁵⁸. Les retombées sur les murs se font plutôt sur des culots, bien que l'on note une exception avec l'abbaye d'Obazine où ce sont des colonnes adossées aux murs qui soutiennent les voûtes (Ill., n° 22, p. 358). Les arcades ouvrant sur le cloître sont soit en plein cintre (le plus fréquent), soit

⁸⁵⁵ Cf. Texte, IIe partie, abbaye de Noirlac, III, C, p. 285-288.

⁸⁵⁶ Fontenay, Preuilley, Le Val par exemple.

⁸⁵⁷ Voûtement en berceau : Obazine, Le Réconfort, L'Etoile. Voûtement en arêtes : Preuilley, Les Vaux de Cernay. Voûtement sur croisée d'ogives : Fontenay, Le Val.

⁸⁵⁸ Voûtement en arête : Obazine et Les Vaux de Cernay. Voûtement sur croisée d'ogives : La Ferté, Cîteaux, Fontenay, Le Réconfort, Reigny, Preuilley, Le Val.

en arc brisé. Elles sont souvent géminées, retombant sur des colonnes doubles (Ill., n° 3, p. 349). Elles peuvent également être séparées par un petit mur comme à Obazine ou Fontenay. On note enfin la présence d'un aménagement en gradin courant sur les murs autour de la salle capitulaire, comme on le trouve à La Prée et dans une moindre mesure à Olivet.

Les escaliers de jour sont très rarement conservés. On sait cependant qu'ils abritaient souvent une pièce de même forme et sans doute de même fonction que celle que l'on trouve à Noirlac. En revanche, il existe plusieurs abbayes pour lesquelles l'inexistence de l'escalier de jour dans le bâtiment des moines est avérée⁸⁵⁹. Il semble que celui-ci soit alors repoussé vers le bâtiment du réfectoire et l'angle des ailes de cloîtres correspondantes. Cette disposition ne se retrouve absolument pas dans les bâtiments des moines conservés dans le diocèse de Bourges.

Les parloirs, qui étaient parfois également les passages, quand ceux-ci n'étaient pas relégués au niveau de la salle des moines, étaient de forme simple et fonctionnelle. Là encore, tous les types de voûtement sont représentés avec une forte majorité pour les voûtes sur croisée d'ogives⁸⁶⁰. A Fontenay, les deux fonctions sont bien distinctes, chacune ayant son espace.

La salle des moines est un espace plus ou moins vaste suivant l'importance de la communauté. Elle est toujours séparée en deux vaisseaux et le nombre de travées varie, de quatre à douze pour les abbayes concernées⁸⁶¹ (Ill., n° 14, p. 354 et n° 35, p. 365). Les vaisseaux sont séparés par des files de piliers (Obazine, Ill., n° 23, p. 359) ou de colonnes dans la majorité des cas. Les voûtes sont, rarement, d'arêtes sans doubleaux (Obazine) et majoritairement sur croisées d'ogives sur doubleaux. Les retombées se font alors sur des culots, des colonnes à Obazine. Il est à noter qu'au moins deux d'entre elles, à Fontenay et au Val, étaient chauffées par des cheminées, comme c'était apparemment également le cas à Noirlac.

⁸⁵⁹ Fontenay, Le Val et Les Vaux de Cernay.

⁸⁶⁰ Voûte en berceau à Obazine ; voûte d'arêtes à Preuilley et aux Vaux de Cernay ; voûtes d'ogives : La Ferté, Fontenay, Le Val.

⁸⁶¹ Obazine, Le Val : 4, Reigny : 5 , Fontenay : 6, Les Vaux de Cernay : 12.

Les dortoirs sont généralement de vastes espaces uniques couvrant toute la surface du bâtiment est (Ill., fig. n° 15, p. 355), tels qu'à l'origine ceux de Noirlac et La Prée. Ils semblent souvent être charpentés⁸⁶². Une abbaye déroge à ce modèle. Il s'agit de celle du Val. Le dortoir est séparé en deux vaisseaux par une file de huit colonnes. La voûte est en croisée d'ogives sur doubleaux, retombant sur les murs par le biais de culots. Les baies étroites, que l'on retrouve à Noirlac et La Prée et dans beaucoup d'autres abbayes, font place ici à deux séries de baies superposées (Ill., fig. n° 33, p. 364). Les fenêtres basses, qui donnent le jour directement sur les lits, sont en plein cintre et à raison de trois par travées. Les fenêtres hautes qui assurent l'éclairage de la pièce et la ventilation sont également en plein cintre, mais beaucoup plus grandes et à raison d'une par travée. Les constructeurs de Noirlac avaient choisi un autre moyen (mais il faut dire que la pièce semble aussi nettement moins grande) : celui d'éclairer et d'aérer le dortoir par plusieurs larges et hautes baies placées sur le mur gouttereau sud du dortoir.

Plusieurs dortoirs ont conservé leur chambre de l'abbé et/ou salle du trésor. Elle se trouve située, comme au Landais et à Noirlac, à l'extrémité du bâtiment est, entre le dortoir et l'église. Elle se positionne également au-dessus de la sacristie en saillie. Cependant, là encore, on trouve une exception au modèle établi. Aux Vaux de Cernay, une petite construction en saillie au milieu de la face est du bâtiment des moines constituait une sorte de vestibule voûté en avant du parloir. Au-dessus, à l'étage de cette construction, se trouvait une chambre qui pourrait être celle de l'abbé.

Enfin les latrines n'ont pas été conservées. Cependant, on sait que celles de Cîteaux se trouvaient à l'extrémité du dortoir, précédées d'une antichambre et posées sur une grande voûte en berceau. L'ensemble était éclairé par des fenêtres étroites et nombreuses. Cette description n'est pas en contradiction avec l'espace supposé constituer les anciennes latrines de Noirlac. En revanche, celles des Vaux de Cernay, si elles étaient localisées au même endroit, se trouvaient dans un bâtiment en forme de rotonde.

⁸⁶² C'est le cas pour ceux de Reigny et Fontainejean.

E. Le bâtiment du réfectoire

On n'a que très peu d'informations à propos des chauffoirs, qui ont quasiment tous disparu. Leur position est toujours à l'est du réfectoire. Celui de Fontenay (Ill., fig. n° 16, p. 355) était voûté sur croisée d'ogives alors que celui de Reigny était couvert d'un berceau en plein cintre.

Les réfectoires se partagent en deux catégories quasiment équivalentes en terme de nombre : ceux qui sont parallèles à l'aile de cloître qu'ils longent⁸⁶³, et ceux qui lui sont perpendiculaires⁸⁶⁴. Les réfectoires se présentent toujours en deux vaisseaux séparés par des files de colonnes (Ill., n° 31, p. 363), hormis celui de La Ferté qui comptait trois vaisseaux. Le nombre de travées est, quant à lui, variable en fonction de la taille de la communauté. Tous les réfectoires qui ont conservé leur élévation sont couverts de voûtes sur croisée d'ogives, souvent sur doubleaux, retombant sur des culots au niveau des murs. On trouve là aussi, une exception à Reigny où les retombées s'y font sur des colonnes. Il apparaît également que la communication avec la cuisine s'établit soit par une porte (Obazine), soit par un passe-plat (Reigny et la Cour-Dieu).

Deux aménagements, que l'on observe dans le réfectoire de Noirlac, se trouvent également dans d'autres abbayes. Il s'agit, d'une part, de la chaire du lecteur, positionnée elle aussi dans l'avant-dernière travée ouest du réfectoire (Ill., fig. n° 32, p. 363). D'autre part, il s'agit de l'armoire à couverts. On en retrouve une à l'extérieur du réfectoire d'Obazine, comme à Noirlac et peut-être à Varennes, ainsi qu'une autre, à l'intérieur, à Reigny (et peut-être est-elle présente également à cet endroit à Noirlac).

Les cuisines sont moins bien connues et conservées que les réfectoires. On possède quelques éléments pour trois d'entre elles. Celles de la Cour-Dieu et de

⁸⁶³ Cela concerne les réfectoires des abbayes de Fontenay, Pontigny, Preuilley, Vauluisant, La Joie, La Clarté Dieu et Valence.

⁸⁶⁴ La Ferté, Cîteaux, Fontenay, Reigny, Fontaine les Blanches et les Vaux de Cernay. Le réfectoire de Fontenay, d'abord parallèle au cloître, est reconstruit et réorienté au XIII^e siècle, sans doute suite à un agrandissement important de la communauté.

Reigny, respectivement des XIII^e et début XIV^e siècles, sont voûtées sur croisée d'ogives. Dans le deuxième cas, la voûte est bombée et les ogives s'organisent autour d'un "œil" central. Ces deux cuisines bénéficiaient d'une cheminée centrale. La cuisine d'Obazine, plus ancienne, devait également être plus proche de celle de Noirlac. Elle est couverte de deux voûtes d'arêtes sur doubleau et sa cheminée s'adosse au mur ouest. Du côté ouest, on trouve deux pièces annexes rectangulaires, l'une d'elles nantie d'un escalier permettant d'accéder à des caves voûtées s'étendant sous la cuisine et le réfectoire.

F. Le bâtiment des convers

Le réfectoire des convers se présente toujours selon le même modèle dans les trois cas retenus ici⁸⁶⁵. Il s'agit d'espaces assez vastes, séparés en vaisseaux par une file de colonnes : deux au Val et aux Vaux de Cernay (Ill., n° 36, p. 365), trois à Cîteaux. Comme pour les autres pièces, le nombre de travées était variable selon les besoins. Tous ces trois bâtiments sont voûtés sur croisée d'ogives.

Le cellier se présente comme les autres pièces "à vivre". C'est un espace plus ou moins grand séparé en vaisseaux, généralement deux, sauf pour Cîteaux où il y en avait trois, par une file de colonnes. Dans presque tous les exemples conservés, le cellier est voûté sur croisée d'ogives. Les exceptions viennent de celui de Reigny, couvert de voûtes d'arêtes sur doubleaux, et de celui de Fontaine les Blanchés, couvert d'un plafond de bois.

Il existe également un passage de ce côté de l'abbaye. Celui-ci se trouve généralement entre le cellier et le réfectoire. Il arrive cependant qu'il soit reporté entre le cellier et l'église. C'est notamment le cas à Trois Fontaines et à Jouy. Il peut être couvert en berceau (Les Vaux de Cernay) ou sur croisée d'ogives (Pontigny).

⁸⁶⁵ Il s'agit des réfectoires des abbayes de Cîteaux, Le Val et Les Vaux de Cernay.

Le dortoir de Pontigny (Ill., fig. n° 28, p. 361) est totalement différent de ceux conservés à Noirlac, La Prée ou Fontmorigny. Ici, il s'agit d'un espace séparé en deux vaisseaux par une suite de colonnes. La voûte est d'arêtes. Le dortoir est éclairé par de petites baies, à raison de deux par travées.

G. Autres points de comparaison

1. Les pavements

Le pavement ancien de Fontmorigny, le seul formant un véritable décor, ne présente pas les mêmes caractéristiques que ceux d'autres abbayes telles que Fontenay (Ill., fig. n° 17, p. 356), Vauluisant ou les Vaux de Cernay. Dans ces trois abbayes, au XIIIe siècle, on trouve des carreaux de pavement à fond rouge, rehaussés de motifs géométriques ou zoomorphes de couleur jaune. En revanche, le pavement, retrouvé lors des fouilles effectuées en 2000, de la partie orientale de l'abbatiale de Prébenoît (Ill., fig. n° 29, p. 362), s'avère proche de celui de Fontmorigny.

2. L'hydraulique

On constate, dans ce domaine, que les mêmes problèmes se posant dans plusieurs abbayes, les solutions employées s'avèrent identiques. Qu'il s'agisse de résoudre le problème de l'absence de source sur place, et l'on trouvera également le recours à une adduction d'une source plus lointaine. L'exemple le plus connu étant sans doute le percement d'un canal à flanc de colline par les moines d'Obazine (Ill., fig. n° 24, p. 359). On retrouve également la solution de la création d'étangs, alimentés par un barrage de fond de vallée qui détourne le torrent, afin d'approvisionner l'abbaye des Vaux de Cernay.

III. Conclusion

L'étude, rapide, des structures des différents espaces des abbayes montre une certaine ressemblance de fond. La structure interne des pièces est la même. Cependant, dès que s'affirme la possibilité d'avoir recours à différents modèles, comme pour les voûtements par exemple, on constate des variantes. Celles-ci sont encore plus nettes dans les éléments demeurant à discrétion du constructeur, telles que les baies⁸⁶⁶, la forme et la décoration des ogives et des arcs⁸⁶⁷, la sculpture des chapiteaux⁸⁶⁸... Ce sont tous ces "détails" qui confèrent leur personnalité aux abbayes, les rendant uniques bien que suivant un "modèle" structurel visant avant tout à la fonctionnalité de l'ensemble.

L'homogénéité globale, qui domine donc malgré tout, est renforcée par le fait qu'il ne se dégage pas de tendance particulière au sein des diocèses (hormis peut-être, bien que de manière assez fugitive, pour les abbayes).

⁸⁶⁶ On trouve des baies de toutes formes et dimensions. Très souvent abritées sous un arc, elles peuvent être étroites ou larges, petites ou grandes, unique ou à plusieurs, sur deux niveaux superposés, surmontées d'oculi ou de roses...

⁸⁶⁷ Elle peut être composée de chanfreins, de tores ronds ou en amande, de moulures uniques ou multiples, disposées de façons plus ou moins complexe.

⁸⁶⁸ Comme dans le diocèse de Bourges, on trouve tous les modèles de chapiteaux, avec une sculpture plus ou moins aboutie.

CONCLUSION

L'étude des abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges aux XIIe et XIIIe siècles a permis de mettre plusieurs points en lumière.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'histoire de l'établissement des cisterciens dans le diocèse, il apparaît assez nettement que si le climat de dévotion et de renouveau du monachisme a eu une grande part, il est loin d'être le seul facteur ayant présidé à l'installation du nouvel ordre dans le diocèse. En effet, que ce soit dans le mode d'implantation (sensation d'encerclement) ou dans les lieux choisis, il apparaît que le choix des cisterciens a été largement subordonné aux exigences laïques et/ou religieuses séculières. Les différents partis en présence ont en effet usé de la notoriété de l'ordre pour asseoir leur réputation, et surtout leur influence, sur un territoire tiraillé entre plusieurs puissances. L'encadrement laïc se trouve contrôlé par le désir de l'archevêque de profiter du renouveau spirituel de l'ordre pour consolider son emprise sur tout le territoire (le prélat se trouvant lui-même "en lutte" contre les diocèses voisins issus de l'ancienne Aquitaine). Le Berry laïc et le diocèse de Bourges ne sont donc pas deux entités imperméables l'une à l'égard de l'autre, mais inextricablement mêlées. En définitive, l'implantation des cisterciens témoigne ici d'un bel exemple de coopération (volontaire ou induite) entre ces deux mondes, laïc et religieux, et qui, en fait, profite à l'ordre qui s'épanouit ainsi de plus en plus rapidement. Cette étude met également en relief l'importance de la maison de Champagne dans le succès foudroyant de l'ordre et son expansion au-delà de son bassin de naissance.

En ce qui concerne les abbayes cisterciennes berrichonnes en elles-mêmes, cette étude aura permis d'ajuster les dates de fondations émises pour certaines, ainsi que celles jusqu'ici envisagées pour les constructions. Cela a également abouti à la restitution des plans des différents ensembles, ou tout au moins d'avancer des hypothèses probables à leur sujet (propositions qui ne pourraient être infirmées ou confirmées que par des fouilles archéologiques ou au moins par

une série de sondages). Enfin, cette étude a permis de mettre en avant, fût-ce à grands traits, les modes et méthodes de construction mis en œuvre par les cisterciens berrichons, parfois assez éloignés du modèle local, ainsi que de juger de l'introduction de nouvelles techniques. Les solutions auxquelles on a recouru pour répondre aux problèmes qui se présentaient témoignent d'une grande capacité d'adaptation des constructeurs, mais également d'une grande souplesse du "modèle" cistercien.

En effet, on constate maintenant, que toutes les abbayes offrent une certaine homogénéité de fond, mais tempérée par une grande variété de formes. Ne paraissent ainsi avoir été imposés que les grands traits des bâtiments (configuration générale, emplacement et fonction, parfois peut-être des dimensions mais plus en surfaces globales qu'en métrage littéral), laissant toute latitude à chaque bâtisseur pour donner cours à son "ressenti" personnel de la spiritualité de l'ordre, le chapitre général ne veillant alors qu'à limiter les excès les plus criants. Il n'existe donc pas de réelle unité architecturale ; mais juste l'application d'un même principe structurel et d'un même esprit, en quelque sorte sublimé par la dévotion de chacun.

Il n'y a pas non plus, dans les premiers temps, de réelle influence d'une abbaye, d'une lignée, ou même d'un autre diocèse. Ce qui est en revanche flagrant, c'est l'adoption immédiate des nouveautés architecturales permettant de faciliter les constructions. Il se trouve, en l'occurrence, que ces innovations viennent principalement, dans un premier temps, de Bourgogne et de Champagne. On constatera cependant, avec le temps, qu'elles parviennent également du Bassin Parisien, ceci étant à mettre en relation avec l'évolution générale des influences et notamment le renforcement de l'ascendant royal dans le Berry.

Enfin, la comparaison avec les circonscriptions ecclésiastiques voisines a permis de révéler un fait troublant. Un autre diocèse, celui de Sens, présentant des caractéristiques historiques proches de celui de Bourges (autrement dit, un mélange d'influences sur un même territoire à plusieurs subdivisions civiles englobées dans une seule entité administrative religieuse) semble avoir connu un parcours d'implantation similaire. Une étude approfondie des édifices de ce

diocèse pourrait d'ailleurs peut-être permettre d'accentuer le parallèle. Et, dans une perspective plus large, on pourrait alors envisager l'étude de tous les diocèses présentant ces mêmes caractéristiques, afin de voir si l'on y retrouve des constantes d'implantation et d'évolution éventuellement susceptibles de déterminer un nouvel éclairage sur le rôle "politique" des cisterciens. De même, l'étude complète des édifices de différents diocèses pourrait permettre de vérifier si les hypothèses émises pour le diocèse de Bourges concernant les normes imposées par l'ordre, peuvent s'appliquer ailleurs (voire partout) ou s'il s'agit ici d'un particularisme : les similitudes de plan que nous avons constatées relevant alors peut-être plus d'une volonté de copie d'un modèle idéal, représenté par le monastère de Clairvaux pendant et après le passage de saint Bernard ; en effet, le rayonnement personnel de celui-ci et sa sainteté rapidement reconnue ont sans doute suggéré que son monastère reflétait ses propres qualités, induisant plusieurs abbés à modeler leur établissement sur le sien. Il s'agirait, en ce cas, d'un phénomène d'émulation plutôt que de l'effet de véritables injonctions architecturales émanant du chapitre.

BIBLIOGRAPHIE

GENERALE

Abbaye de La Prée, une de nos vieilles amies, Ebener, Paris, 1961.

Abbaye Notre Dame d'Olivet sur Cher, à Saint Julien sur Cher, Brochure de visite.

L'abbaye de Fontmorigny, (illustrations d'après les dessins de l'abbé Charles Chaix), *Sites et Monuments*, n° 39, 1967, p. 11-12.

Les abbayes de France au Moyen Age et en 1947 par un moine bénédictin, G. Durassier, 1947.

ALLEN (M.), La renaissance de l'abbaye de Varennes, *Berry Magazine*, n° 28, 1993, p. 15-20.

ASHTON (M.), *Medieval fish, fisheries and fishponds in England*, Bar, British series 182, n° 1, 1988.

AUBERGER (J.B.), *L'unanimité cistercienne primitive, mythe ou réalité ?*, Achel, 1986.

AUBERGER (J.B.), *Mystère de Fontenay*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 2001.

AUBERT (M.), L'abbaye cistercienne de Noirlac, *Congrès archéologique de France*, Bourges, 1931, Paris, 1932, p. 175-224.

AUBERT (M., avec la participation de la Marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Vanoest, Paris, 1947.

AUBERT (M.), Les enduits dans les constructions du Moyen Age, *Bulletin Monumental*, t. CXV, 1957, n° 2, p. 111-117.

AUBRUN (M.), L'abbaye cistercienne d'Aubepierre dans la marche limousine des origines au XVI^e siècle, *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, Guéret, 1957.

AUBRUN (M.), Abbaye cistercienne d'Aubepierre dans la marche limousine (origine-XVI^e siècle), *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, Guéret, 1957.

AUBRUN (M.), *Les paroisses en France des origines au XV^e siècle*, Paris, 1986.

AUBRUN (M.), Les moines cisterciens et l'argent : principe et applications, l'exemple de Fontmorigny, entre idéal et réalité, *Actes du colloque international d'histoire, finances et religion*, Clermont-Ferrand, Faculté de lettres, 1993, p. 23-32.

AUBRUN (M.), *Moines, paroisses et paysans*, Clermont-Ferrand, 2000.

AUDINEAU (C.), GUENAIS (G.), RIOLAND (C.), *Poulaines une paroisse du Bas-Berry à l'aube des temps modernes : abbaye de Barzelle, la métairie de Cungy*, 1991.

BARBE (H.), Etang de Cacherrat 1980-1986, *Revue archéologique du centre de la France*, n° 26, 1987.

BARBE (H.), Nozière, étang de Cacherrat, *Archéologie médiévale*, t. XVII, 1987, p. 176-177.

BARBE (H.), DUNIKOWSKY (K.), FERDIERE (A.), LACOSTE (E.), RIALLAND (Y.), Quelques éléments de la connaissance sur la métallurgie du fer en Berry à travers des données archéologiques de l'autoroute A 71, *Actes du*

colloque *Mines et métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*, 26-27 avril 1986, Errance, Paris, 1987, p. 226-233.

BARBE (H.), L'aménagement des étangs en Berry (XIIIe-XVIIIe s.), *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 101, 1990, p. 43-48.

BARBE (H.), L'aménagement des étangs dépendants de Noirlac, XIIIe siècle-XVIIIe siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 101, 1990, p. 43-48.

BARBE (H.), *Approche historique et archéologique des étangs du Berry dans les paroisses de Nozière et Orcenais, XIIIe-XVIIIe siècles*, Mémoire de maîtrise, Tours, 1992.

BARBE (H.), Nozière, Orcenais, prospection inventaire dans le Cher, *Bilan scientifique*, 1992, p. 36.

BARRAL (A. de), *Promenades en Berry*, éd. du Bastion, 1894, rééd. 1992.

BARRIERE (B.), *L'abbaye cistercienne d'Obazine en Bas Limousin, les origines, le patrimoine*, Tulle, 1977.

BARRIERE (B.), Obazine, monastère double en Limousin, *Archéologia*, n° 155, août 1981, p. 19-33.

BARRIERE (B.), Les cloîtres des monastères d'Obazine et de Coyroux en bas Limousin, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III, architecture cistercienne, vol. 5, Pupillin, Arbois, 1982, p. 177-205.

BARRIERE (B.), Les cisterciens d'Obazine en Bas-Limousin, les transformations du milieu naturel, in PRESSOUYRE (L.) et BENOIT (P.), *L'hydraulique*

monastique, milieux, réseaux, usages, Actes du colloque de Royaumont, 18-20 juin 1992, Ed. Créaphis, Paris, 1996.

BARRIERE (B.), *Le cartulaire de l'abbaye d'Obazine (XIIe-XIIIe)*, Clermont-Ferrand, 1989.

BARRIERE (B.), Les patrimoines cisterciens : principes et réalités, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 31-40.

BARRIERE (B.), Les patrimoines cisterciens, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 31-40.

BARRIERE (B., sous la direction de), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, Pulim, Limoges, 1998.

BARRIERE (B.) et HENNEAU (M.-E.) (sous la direction de), *Cîteaux et les femmes*, Rencontres à Royaumont, Créaphis, Paris, 2001.

BARRIERE (B.), *Limousin médiéval, le temps des créations*, Pulim, Limoges, août 2006.

BEAUCHET (M.), La Colombe, *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXVI, 1861.

BEAUFORT (E., de), Recherche archéologique dans les environs de Saint-Benoit du Sault, *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1860, p. 141-142, 146-149, 175, 179.

BEAUNIER (dom) et BESSE (J.M.), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. V « Provinces ecclésiastiques de Bourges », 2 vol., Abbaye de Ligugé, Paris, 1912, p.36.

A 25 km de Montluçon, à Bellaigue, le souvenir des moines cisterciens de Saint-Benoît veille sur l'ancêtre des rois de France.

BENOIT (P.), CAILLEAUX (D.), *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, Paris, 1991.

BENOIT (P.), Les caractères spécifiques de l'industrie cistercienne, *Monachisme et technologie dans la société médiévale du Xe au XIIe siècle*, Cluny, 1991.

BENOIT (P.), DORMOY (C.), LICHON (A.A.), Le vivier de Fontmorigny : pêche et conserve de poissons, une approche archéologique, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 149-158.

BERMAN (C. H.), Diversité et unanimité des cisterciens du XIIe siècle, Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000, p. 187-193.

BERRAND (J.C.), Poulaines, *La Bouinotte*, n° 56, 1996, p. 2-8.

BERRY (M.J.), *Bélâbre: monographie suivie de notices sur Chaillac, Chalais, Ciron, Concremiers, Le Blanc, Liglet, Lignac, Mauvières, Oulches, Prissac, Ruffec, Saint Hilaire et Tilly*, rééd, Mayenne, 1992.

BERTHIER (M.), *Répertoire des abbayes cisterciennes*, 1987.

BESNARD (A.C.), *Rapport d'étude anthropologique du squelette de l'abbaye de Noirlac*, Conseil général du Cher, 1992.

BLARY (F.), *Le domaine de Chaalis XIIe-XIVe siècles. Approches archéologiques des établissements agricoles et industriels d'une abbaye cistercienne*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 1989.

BONDEELLE-SOUCHIER (A.), *Bibliothèque cistercienne dans la France médiévale. Répertoire des abbayes d'hommes*, Paris, 1991.

BONDEELLE-SOUCHIER (A.), Un manuscrit méconnu de la vie de Guillaume de Bourges, abbé cistercien, puis archevêque de Bourges, mort en 1209, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 89-94.

BONNEVAL (J., de), *Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye de Barzelle (commune de Poulaines-Indre)*, 1983.

BONNIN (D.), *Les saints du Berry, A à Z Patrimoine Editions*, Sury-en-Vaux, 2006.

BONTEMPS (D.), La grange de l'abbaye cistercienne de Chaloché ou l'importance de l'étude de la charpente dans un bâtiment médiéval, *Archéologie médiévale*, t. XXV, 1999, p. 27-64.

BORGET (J.) et DELACRESSONNIERE (F.), L'abbaye de la Prée, *Agora de l'Indre*, n° 7, mai 1995, p. 4-5.

BOUCHER (N.), L'organisation hydraulique d'un monastère cistercien : Signy l'abbaye, *Sites et Monuments*, n° 184, janv-mars 2004.

BOURBON PARME (R., de), *Les cisterciens, 1098-1998*, éd. Heimdal, Paris, 1998.

BOUREAU (A.) et alli (éd.), Jacques de Voragine, *La légende dorée*, Paris, 2004.

BOURGEOIS (P.), *Abbaye Notre Dame de Fontenay*, 2 vol., éd. Abbaye de Bellefontaine, Mayenne, 2000.

BOUQUIER (M.), *Monastères, des pierres pour la prière*, coll. Patrimoine vivant, 2^e éd., Rempart, Paris, 1990.

BOYER (H.), *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, R. Latouche, Imp. Nat., Paris, 1926.

BRYANT (S.), *Abbaye de Noirlac, la fouille de la cuisine*, Orléans, 2000.

BUHOT DE KERSERS (A.), Essai sur l'architecture religieuse en Berry, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, Bourges, Pigelet, 1870, p. 90-157.

BUHOT DE KERSERS (A.), Observation sur l'abbaye de Noirlac, *Semaine religieuse du diocèse de Bourges*, XIII^e vol., 1871, p. 277.

BUHOT DE KERSERS (A.), Communication sur le tombeau d'Henri II de Sully, provenant de l'abbaye de Loroy, conservé dans l'église de Méry-es-Bois, *Bulletin du comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Bourges*, 1872, p. 354-356.

BUHOT DE KERSERS (A.), *Histoire statistique et monumentale du département du Cher*, 6 vol., Res Universis, Paris, 1875-1895, rééd. 1991.

Camps américains de notre région au cours de la première guerre mondiale, *Les dits du Dormeux*, n° 51, 1999, p. 14-16.

CANIVEZ (J.M.), *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis 1116-1786*, Louvain, 1933.

CANIVEZ (J.M., R.P.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, 1951.

CHARDON (A.), L'abbaye de Varennes 1148-1791, *Revue du Berry*, juin 1906, p.200-206.

CHAUVIN (B.), A Fontmorigny : un témoignage d'architecture et d'histoire monastique gravement menacé, *Sites et monuments*, n° 99, 1982, p. 26-28.

CHAUVIN (B., sous la direction de), Architecture cistercienne, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III architecture cistercienne, Pupillin, Arbois, 1982.

CHAUVIN (B.), *L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Fontmorigny témoin d'un passé prestigieux*, Association des Amis de Fontmorigny, Menetou-Couture, 1984.

CHAUVIN (B.), Il faut sauver Fontmorigny, *Archéologia*, n° 206, oct. 1985, p. 11-12.

CHAUVIN (B.), Abbaye de Fontmorigny, *Bulletin monumental*, t. 143, 1985, p. 274.

CHAUVIN (B.), *L'abbaye cistercienne de Notre Dame de Fontmorigny, témoin d'un passé prestigieux*, Jouet-sur-l'Aubois, 1987.

CHAUVIN (B.), Documents bourguignons (1150-1312) pour servir à l'histoire de la sidérurgie cistercienne au Moyen Age, *Annales de Bourgogne*, t. LX, 1988, fasc. 1, p. 20-63.

CHAUVIN (B.), Il faut sauver Fontmorigny, *Sites et monuments*, n° 126, 3^e trimestre 1989, p. 15-18.

CHAUVIN (B.), *Fontmorigny abbaye cistercienne en Berry*, Pupillin, Arbois, 1993.

CHAUVIN (B.), Abbaye de Fontmorigny : présentation des archives et bibliographie commentée, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 124, 1995, p. 2-56.

CHAUVIN (B.), Du nouveau autour de l'affiliation de l'abbaye de Fontmorigny à l'ordre de Cîteaux, *Revue Mabillon*, n° 6, 1995, p. 33-57.

CHAUVIN (B.) et VANBRUGGHE (N.), Abbatiale cistercienne de Fontmorigny, sondage du pignon extérieur du croisillon Nord., relevé commenté (mai 1995), Mélanges Jean-Yves Ribault, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, hors série, novembre 1996, p. 317-325.

CHAUVIN (B.) et VANBRUGGHE (N.), Menetou-Couture, abbaye de Fontmorigny, *Bilan Scientifique*, DRAC, 1996, Orléans, 1997, p. 38.

CHAUVIN (B.) et VANBRUGGHE (N.), Abbatiale cistercienne de Fontmorigny, pavement des chapelles latérales, relevés commentés, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 133, 1998, p. 3-34.

CHAUVIN (B.), L'abbaye cistercienne de Fontmorigny, 10 ans de travaux, *Archéologia*, n° 343, mars 1998, p. 50-59.

CHAUVIN (B., sous la direction de), Cîteaux 1098-1998, à la découverte de 64 sites en France, *Dossier d'archéologie*, n° 234, juin-juillet 1998.

CHAUVIN (B.), Fontmorigny, un sauvetage exemplaire, *Dossier d'archéologie*, n° 234, juin-juillet, 1998, p. 68-69.

CHAUVIN (B.), Fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux, *Actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac*, t. I France, t. 2 Europe, Pupillin, Arbois, 2000.

CHAUVIN (B.), Premier bilan archéologique à l'abbaye de Fontmorigny (1996), extrait des *Actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac*, Pupillin, Arbois, 2000, p. 103-122.

CHELINI (J.), *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette, Paris, 1991.

CHENON (E.), Le prieuré d'Aigerais, membre de l'abbaye des Pierres, *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre*, t. XXIV, 1900, p. 35-55.

CHENON (E.), Notes archéologiques et historiques sur le Bas Berry, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, XXVIIIe vol., 1904, p. 21-71.

CHENON (E.), La Vierge à l'enfant de l'abbaye des Pierres... à l'église Saint Saturnin, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, n° 31, 1994, p. 13-16.

CHERON (F.), Chalivoy, *Bulletin municipal d'Herry*, n° 7, mars 1989.

CHERRIER-LEVEQUE (M.), Le sud ouest du Berry au Moyen Age, VIIe-XIIIe siècle, un carrefour d'influence (Limousin, Poitou, Touraine), *Actes du colloque Territoire et spiritualité en Bas-Berry au Moyen Age*, Point d'ancrage, le CREDI éditeur, Aigurande, 2000, p. 31-46.

CHEVALIER (U.), *Répertoire des sources historiques du Moyen Age, topographie*, 2 vol., Montbéliard, 1894-99, rééd. Paris, Picard, 1905.

CHEVROT (J.F.), *Carte informatisée du patrimoine archéologique et historique du Cher*, Conseil général du Cher, 1991, n° 18038019.

CHEVROT (J.F.), Programme d'étude sur la métallurgie du fer, *Bilan scientifique*, 1993, p. 25.

CHEVROT (J.F.), Observations archéologiques sur les premières constructions de l'abbaye de Noirlac, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 141-147.

CHEVROT (J.F.), *Abbayes cisterciennes en Berry : Cher et Indre*, Itinéraire du Patrimoine, AREP, Orléans, 1998.

CHEVROT (J.F.), *Abbaye de Noirlac, opération préventive de fouille 8-27 juillet 1999*, DFS, Bourges, 1999.

CHOCHON (R.), *L'abbaye de Loroy, histoire de l'abbaye. Etude archéologique complète de l'église d'après des fouilles et des documents des Eaux et Forêts conservés série B*, 1978.

CHOCHON (R.), L'abbaye de Loroy et la Sologne, *Bulletin du groupe de recherche archéologique et historique de Sologne*, t. 3, n° 2, avril-juin 1981.

CHOCHON (R.), Abbaye de Loroy, inventaire et vente du mobilier 1790-1791, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 21-42.

CHOCHON-PLÉE (R.), Une curiosité archéologique : l'église de l'abbaye de Loroy, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. 3 architecture cistercienne, Pupillin, Arbois, 1982, p. 479-496.

Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne, *Dossier d'archéologie*, n° 229, déc. 1997-jan. 1998.

CLOULAS (Y.), Le Berry dans les Guerres de Religion, les ventes de biens ecclésiastiques dans le diocèse de Bourges (1563-1588), *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, Hors série, nov. 1996, p. 105-108.

COCHERIL (M.), Dictionnaire des monastères cisterciens, *La documentation cistercienne*, Rochefort, 1976-79.

COLLETTE (F.), *Les établissements charitables dans le diocèse de Bourges à la fin du Moyen Age*, Maîtrise d'histoire, 4 tomes, Paris I, 1983.

COMITE DIOCESAIN, *Répertoire archéologique et historique du diocèse de Bourges*, 2 fasc., Pigelet, Bourges, 1872.

COTTINEAU (L.H., dom), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, Protat, 3 vol., 1939, rééd. Brépols, 1995.

CROIX BOUTON (J., de la), L'abbaye de Tart et ses filiales, *Mélanges à la mémoire du Père Anselme, Dimier*, t. II, vol 3, Pupillin, Arbois, 1982, p. 19-61.

CROZET (R.), *L'abbaye de Noirlac et l'architecture cistercienne en Berry*, Ernest Leroux, Paris, 1932.

CROZET (R.), *L'abbaye de Noirlac, synthèse de l'art cistercien en Berry*, Tardy, Bourges, 1936.

CUISSARD, *L'abbaye de l'Aumône ou le Petit Cîteaux 1102-1776*.

DAUTREY (P.), Simplicité, fille de croissance et de discipline : l'évolution de l'attitude des cisterciens vis-à-vis de leur cadre de vie entre 1180 et 1245, *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier*, t. II, vol.3, 1982, Pupillin, Arbois, p. 73-93.

DAVRIL (A., dom) et PALAZZO (E.), *La vie des moines au temps des grandes abbayes*, coll. Vie quotidienne, Hachette, Paris, 2000.

DEGUERET (J.), L'abbaye cistercienne de Chalivoy à Herry, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 137, mars 1999, p. 45-46.

DELANNOY (H.), L'abbaye d'Aubignac, *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. XVI-XVII, 1908-1909, p. 78-99, 7-63.

DELETANG (J.N.), *Le temporel de l'abbaye de La Prée du XIIIe au XIVe siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Tours, 1974.

DELETANG (J.N.), Le temporel de l'abbaye de La Prée des origines au XIVe siècle, *Revue de l'académie du Centre*, 1977, p. 11-43.

DELETANG (J.N.), Le temporel de l'abbaye de La Prée des origines au XIVe siècle, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 173-178.

DENIZET (J.), *Histoire des provinces de France : Berry, Touraine, Orléanais*, t. VI, F. Nathan, Paris, 1984.

DESHOULIERE (F.), Monuments funéraires relevés en Berry par dom Claude Estiennot, Notes et commentaires, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, XLe vol., 1921.

DESHOULIERE (F.), Les abbayes et prieurés de l'ancien diocèse de Bourges, leur rôle dans la formation de l'unité nationale et les revendications gallicanes, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1931, p. 169-180.

DESHOULIERE (F.), Les abbayes et prieurés de l'ancien diocèse de Bourges, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1932.

DESHOULIERE (F.), *Les églises de France – Cher*, coll. Les Eglises de France, Letouzey et Ané, Paris, 1932.

DESMARCHELIER (M.), L'architecture des églises de moniale cistercienne, essai de classement des différents types de plans, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III architecture cistercienne, vol. 5, Pupillin, Arbois, 1982, p. 79-121.

DESMARCHELIER (M.), *Le cartulaire de l'abbaye de Chalivoy*, Charost, 1993.

DESMARCHELIER (M.), Les abbés et les moines de l'ancienne abbaye cistercienne de Chalivoy, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 133, 1998, p. 35-72.

DESMARCHELIER (M.), Les relations entre les abbayes cisterciennes possessionnées dans le Nord-Est du Haut-Berry, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 107-126.

DESMONS (G.), *Mystères et beauté des abbayes cisterciennes*, Privat, Toulouse, 1999.

DESPLANQUES (A.), Essai sur les vicissitudes des institutions monastiques dans le Bas-Berry, *Revue du Berry*, Août 1898, p. 358-394.

DEVAILLY (G.), *Le Berry du Xe au milieu du XIIe siècle*, Mouton et EPHE, Paris-La Haye, 1973, p. 274-287.

DEVAILLY (G., sous la direction de), *Histoire du Berry*, coll. Pays et villes de France, Privat, Toulouse, 1987.

DEVAILLY (G.) et MICHAUD-FREJAVILLE (F.), *L'Indre : le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours*, Saint Jean d'Angely, 1990, p. 111-181.

DIMIER (A.), Origine des déambulatoires et chapelles rayonnantes non saillantes, *Bulletin Monumental*, t. CXV, 1957, n° 1, p. 23-33.

DIMIER (A.) et PORCHER (J.), *L'art cistercien en France*, Zodiaque, La Pierrequi-Vire, 1962.

DIMIER (A.), *Les moines bâtisseurs : Architecture et vie monastique*, coll. Resurrection du passé, Fayard, 1964.

DIMIER (A.), Lumières nouvelles sur les abbayes cisterciennes, *Archéologia*, n° 9, mars-avril 1966, p. 74.

DIMIER (A.), *Recueil des plans d'églises cisterciennes*, 1949, Abbaye Notre Dame d'Aiguebelle, rééd. 1967.

DIMIER (A.), Après sept siècles, l'abbaye du Lys, *Archéologia*, n° 31, déc. 1969, p. 30-33.

DIMIER (A.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. XVII, Paris, 1971.

DIMIER (A.), Granges, celliers et bâtiments d'exploitation cisterciens, *Archéologia*, n° 65, déc. 1973, p. 52-63.

DIMIER (A.), Granges, celliers et bâtiments d'exploitation cisterciens, *Archéologia*, n° 74, sept. 1974, p. 46-57.

DUBY (G.), *Saint Bernard, l'art cistercien*, Flammarion, Paris, 1979.

DUMOUTET (J.), *Inscriptions relevées dans les églises et monuments du Cher*, A. Mellotée, Bourges, 1861.

DURAND-RUEL (D.) et MARTELAERE (E. de), *Noirlac : abbaye cistercienne, vitraux de J.P. Raynaud*, Ed. Modernes d'Art, Paris, 1977.

DUROCHER, Deux visites aux ruines du Landais, *Revue du Centre*, 8^e année, 1886.

DUROISEL (E., abbé), *La seigneurie de Poulaines et les fiefs environnants : essai de monographie*, Châteauroux, 1904.

Economie cistercienne, géographie et mutation, du Moyen Age aux temps modernes, Actes du 3^e colloque de Flaran, 1981.

ERLANDE-BRANDENBURG, *Abbayes cisterciennes*, éd. Jean-Paul Gisserot, Luçon, 2004.

EYDOUX (H. P.), *Monuments méconnus : Pays de Loire*, Perrin, Paris, 1983, p. 387-402.

FALMAGNE (T.), *Le monde cistercien*, Cister.Net, 2007

FAVIER (J.), La place de Cîteaux dans le monachisme occidental, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, 13-20.

FAVIERE (J.), *Noirlac, abbaye cistercienne*, Desquand et Fils, Bourges, 1958.

FAVIERE (J.), L'abbaye cistercienne de Noirlac, *Bulletin d'information des maires*, n° 46, oct. 1968, p. 716-717.

FOUCHER (S.), *Décor sculpté cistercien d'inspiration végétale dans l'ouest de la France, XIIIe-XIVe siècle*, Thèse de Doctorat, Poitiers, 2003.

FRANCEY (M.), *Les abbayes cisterciennes de l'Indre : Barzelle, Varennes, La Prée, Le Landais*, 4 fascicules, 1975-1976.

FRANCEY (M.), Bibliographie d'histoire des abbayes cisterciennes, *Analecta cisterciensia*, annus XL, jan. déc.1984, fasc. 1 et 2.

FRANCEY (M.), Bibliographie d'histoire des abbayes cisterciennes, *Analecta cisterciensia*, annus XL, jan. déc.1984, fasc. 1 et 2.

FROMENT (D.), Prise de possession de l'abbaye de Varennes par Mr Louis Pot de Rhodes (1668), *Revue du Berry*, juin 1906, p. 206-208.

GAILLARDON (D.), La Sologne cistercienne, l'abbaye d'Olivet à Saint-Julien-sur-Cher, *Journal de la Sologne et de ses environs*, n° 104, 1998, p. 20-25.

GAILLARDON (D.), La Prée pour que vive l'esprit, *Berry magazine*, n° 53, printemps 2000, p. 10-16.

GANDILHON (A.), Notice sur le classement du fonds de l'abbaye des Pierres, *Rapport sur le service des archives départementales du Cher*, Bourges, 1922-1923, p. 8-9.

GANDILHON (R.), *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200*, Bourges, 1927.

GANDILHON (R.), *Les sceaux du Berry antérieurs à 1515*, Ecole nationale des chartes, position des thèses, PUF, Paris, 1931, p.77-86.

GANDILHON (R.), *Inventaire des sceaux du Berry antérieurs à 1515*, Tardy, Bourges, 1933.

GARRIGUES (M.), *Le premier cartulaire de l'abbaye cistercienne de Pontigny (XIIe-XIIIe)*, Paris, 1981.

GAUCHERY (P.), *Notices sur le Berry*, Bourges, 1888-1903.

GAUCHERY (R.), Matériaux employés dans les anciens édifices du Cher. Etude géologique, *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, vol. XLIII, 1937-1938, p. 85-97.

GAUCHERY (R.), Visite de l'abbaye cistercienne de Loroy le 26 déc. 1954, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 43-45.

GAUCHERY (R.), Fouilles archéologiques à Noirlac en 1956, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 49-51.

GAUCHERY (R.), Les réfections du XVIIe au XVIIIe siècles à l'abbaye de Noirlac, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 59-64.

GAUDON (B.), Histoire de l'abbaye de la Colombe, *Revue du Centre*, Châteauroux, 1889.

GEOFFROY (M.), L'abbaye de la Prée a 850 ans, *Centre France-Le Berry*, 3/02/91.

GERMAIN (M.), *Monasticon gallicanum*, 2 vol., Paris, 1694, rééd. Liepmannssohn, Paris, 1869.

GIMENEZ (J.P.), *Abbaye de Noirlac : rapport de sondage*, Conseil général du Cher, 1991.

GIRARD (A., Mgr), Xe anniversaire des petits frères des pauvres à La Prée, *Vie catholique du Berry*, n° 20, 15 mai 1965, p. 184-186.

GIRARD (A., Mgr), L'abbaye de La Prée et les petits frères des pauvres, *Vie catholique du Berry*, n° 22, 1969, p. 220-222.

GIRARD (A. Mgr), Sur les traces de la Colombe, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 19, 1969, p. 38.

GIRARD (A., Mgr), Sur les traces de la Colombe, *Vie catholique du Berry*, n° 36, 1969, p. 322-324.

GIRARDOT (baron de), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bourges*, Paris, 1859.

GIRAULT (J.P.), Les armoiries des abbayes de Noirlac et de Selles : à propos d'un sceau inédit, Mélanges J.Y. Ribault, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, Hors série, novembre 1996, p. 161.

GIRAULT (P.G.), Robert de Châtillon, saint Bernard et les débuts de Noirlac, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 61-78.

GIRAULT (P.G.) et MAROTEAUX (V.), L'ordre cistercien et le Berry, Actes du colloque organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998.

GOLDMAN (P.), Note sur les maisons de Noirlac à Bourges, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 88-89, 1987, p. 53-54.

GOLDMAN (P.), Note sur les possessions cisterciennes de Bourges, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 99-100, déc. 1989, p. 41-48.

GRAS (P.), Vue et plan de l'ancien Cîteaux, *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier*, t. III, vol. 6, Pupillin, Arbois, 1982, p. 549-575.

GREZILLIER (A.), Notre-Dame de Dalon, abbaye cistercienne oubliée, *Archéologia*, n° 64, nov. 1973, p. 59-66.

GUENAI (G.) et RIOLAND (C.), Le domaine de Volvaut (commune de Paudy), *Revue de l'Académie du Centre*, 1992, p. 123-156.

GUENAI (G.) et RIOLAND (C.), Au temporel de l'abbaye de Barzelle : « l'affaire du bois de Cungy » (1488-1534), *Bulletin du groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, n° 25, 1993-94, p. 63-72.

GUENAI (G.) et RIOLAND (C.), Les abbés commendataires de l'abbaye Notre Dame de Barzelle, *Bulletin du groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, n° 26, 1994, p. 27-38.

GUENEAU (V.), Rue Fontmorigny, *Les rues de Nevers*, Nevers, 1923.

GUENEAU (L.), *Les sources parisiennes de l'histoire du Berry (archives nationales)*, Oberthur, Rennes et Paris, 2 vol., 1939-1944.

GUERRIER (A.), Cisterciens entre Loir et Cher, *Mémoires de la société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. 41, 1986, p. 27.

GUERRIER (A.), Les moniales cisterciennes en Berry au XVIIIe siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998.

GUIGNARD, *Les monuments primitifs de la règle cistercienne*, Dijon, 1878.

GUY (A.), Bellaigue, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, fondée en 1845*, t. 63, 4^e trimestre, 1987, p. 565-569.

HARDY (G.) et GANDILHON (A.), *Bourges et les abbayes et châteaux en Berry*, 2^e éd., Laurens, Paris, 1926.

HEALD (D.) et KINDER (T.), *L'architecture du silence, les abbayes cisterciennes de France*, Ed. de la Martinière, Paris, 2000.

HENNEAU (M.E.), Réformes chez les moniales cisterciennes, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher,

15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 41-51.

HIGOUNET (C.), *La grange de Vaulerent, structure et exploitation d'un terroir cistercien dans la plaine de France XIIIe-XVe siècle*, Paris, 1965.

HIGOUNET (C.), Le premier siècle de l'économie rurale cistercienne, 1977, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Recueil d'articles, Bordeaux, 1992, p. 455-474.

HIGOUNET (C.), Effet de l'économie rurale cistercienne, 1979, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Recueil d'articles, Bordeaux, 1992 p. 475-483.

HIGOUNET (C.), Essai sur les granges cisterciennes, 1981, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Recueil d'articles, Bordeaux, 1992, p. 485-507.

HUBERT (E.), *Recueil des chartes de l'Indre*.

HUBERT (E.), Notice historique sur l'abbaye de Barzelle près Valençay, *Revue du Centre*, 1887, p. 240-247.

HUBERT (E.), Notes sur l'abbaye de la Colombe, 1889.

HUBERT (E.), *Dictionnaire historique de l'Indre*, Châteauroux, 1889, rééd. Picard, Paris, 1985.

HUBERT (E.), *Les sources de l'histoire du Bas Berry aux archives nationales (XIe-XVIIIe)*, Picard, Paris, 1893.

HUBERT (E.), Monuments historiques de l'Indre, éd° scientifiques, Paris, 1895, *Revue du Centre*, XVIIe année, t. I, n° 3, 1930, p. 65-87.

HUBERT (E.), *Le Bas-Berry, histoire et architecture du département de l'Indre*, Picard, Paris, 1905.

HUCHET (A.), Les actes souverains antérieurs au XVe siècle conservés aux archives départementales du Cher dans le fond de Fontmorigny, étude et complément, *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre*, t. 45, 1931-1933, p. 5-98.

HUCHET (A.), *Le chartrier ancien de Fontmorigny, abbaye de l'ordre de Cîteaux. Etudes générales et catalogue des actes antérieurs au XIVE siècle (1135-1300)*, A. Tardy, Bourges, 1936.

HUGONNIOT (J.Y.), Les signes lapidaires de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, n° 10, déc. 1983, p. 8-18.

HUGONNIOT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac et les bâtisseurs cisterciens*, Actes du colloque international de glyptographie de Cambrai, 14-16 septembre 1984, p. 499-517.

HUGONNIOT (J.Y.), Sondages archéologiques à Noirlac, 1985-86, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 87, 1986, p. 41-48.

HUGONNIOT (J.Y.), Architecture traditionnelle de l'eau en Berry, 111^e congrès des sociétés savantes, Anthropologie-ethnologie, Poitiers, 1986.

HUGONNIOT (J.Y.), *Le système hydraulique de Noirlac, premières données*, Journées archéologiques de Bourges, 1986.

HUGONNIOT (J.Y.), *Rapport de sauvetage urgent à Noirlac*, 1986.

HUGONNIOT (J.Y.), Noirlac abbaye cistercienne, *Berry*, n° 2, 1987, p. 2-13.

HUGONNIOT (J.Y.), Une visite à l'abbaye des Pierres, *Bulletin des amis du musée Saint Vic*, hiver 1993-94, n° 30, p. 6-18.

HUGONNIOT (J.Y.), *Cîteaux en Berry*, Paris, 1998.

HUGONNIOT (J.Y.), Noirlac, un monument de l'ordre, *Dossier d'archéologie*, n° 234, juin-juillet 1998, p. 88-91.

HUGONNIOT (J.Y.), *100 ans de travaux à l'abbaye de Noirlac (1893-1994)*, Actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac, Pupillin, Arbois, 2000, p. 155-168.

J. R., Promenade historique dans le passé de Notre Dame de l'Aumône, in *La Renaissance du Loir-et-Cher*, 17 juillet 1954.

JALLOUTZ (D., Dom), *Etude historique sur l'abbaye de Notre Dame de Saint-Lieu Sept-Fons depuis sa fondation jusqu'à ce jour par un religieux du monastère*, Moulins, 1873.

JANAUSCHEK (L.), *Originum cisterciensium*, Vienne, 1877, rééd. Bruxelles, 1997.

JEANNIN (E.), *Cloîtres*, éd. Gaud, Moisenay, 2003.

JEANNIN (E.), *Voûtes*, éd. Gaud, Moisenay, 2003.

JULIARD (J.E.), *L'approche mystique à la Maison-Dieu*, 1987.

KINDER (T.), Les granges de l'abbaye de Pontigny, les abbayes cisterciennes et leurs granges, *Cahier de la ligue urbaine et rurale*, n° 109 spécial, 1990, p. 33-39.

KINDER (T.), *L'Europe cistercienne*, Les formes de la nuit, 2^e éd., Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1999.

KINDER (T.), BORLEE (D.), WISSEMBERG (C.), *Les cisterciens dans l'Yonne*, catalogue de l'exposition de Pontigny, 1999.

LA TRAMBLAIS (de), LA VILLEGILLE (de), VORYS (de), *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, A. Aupetit, Châteauroux, 1882.

LACROCQ (L.), La Creuse, *Les églises de France*, Letourey et Ané, t. VIII, 1934.

LAGRANGE (B.), *Dictionnaire historique des saints*, éd. EDL, Paris, 2002.

LAMBERT (G.N.), *Opération A 71 et rocadés 1988, dendrochronologie*, Rapport, Université de Besançon, 1989.

LAMY (abbé), Abbaye Notre Dame du Landais, un tableau historique des paroisses, églises et chapelles du Bas-Berry, *Bulletin de la société académique du Centre*, XIII^e vol., 1885.

LANDAIS (H.), Un vitrail ou un bas-relief historié de l'abbaye de la Colombe, à propos d'une étude récente, *Bulletin monumental de la société française d'archéologie*, t. CXV, 1957, p. 43-46.

LAUGARDIERE (C.R., de), *La rue de Fontmorigny, étude sur les possessions de l'abbaye de Fontmorigny dans la ville de Bourges*, Ed. Pigelet, Bourges, 1855.

LEBEAU (M.), Les fouilles de l'abbaye de Cîteaux 1959-1964, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. III, vol. 5 Architecture cistercienne, Pupillin, Arbois, 1982, p. 395-402.

LEBECQ (S.), *Les origines franques Ve-IXe siècle*, coll. Nouvelle histoire de la France médiévale, Ed. du Seuil, La Flèche, 1990

LEBOUTEUX (P.), La restauration de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin d'information du Cher*, n° 124, nov. 1975.

LEBOUTEUX (P.), Lettres à propos du chantier de l'abbaye de Noirlac, *Bulletin d'information du département du Cher*, n° 137, déc. 1976, p. 4-6.

LEBOUTEUX (P.), *Cher, Menetou-Couture, abbaye de Fontmorigny, étude*, 1989.

LECESTRE (L.), *Abbayes, prieurés, couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la commission des Réguliers en 1768*, Paris, 1902.

LECHAT (F.), Fontmorigny (rue), *Nevers pas à pas*, Nevers, 1983.

LECLER (A.), *Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse*, Limoges, 1902, Marseille, 1994.

LEFEVRE (J.B.), Foulques, moine de Fontmorigny aux origines pré-cisterciennes et cisterciennes de l'abbaye des Dunes 1127-1138, acte du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 136, 1998, p. 79-87.

LEFEBVRE (J.B.), L'ordre cistercien et le Berry, *Revue bénédictine*, n° 109, 1999, p. 424-425.

LEFEVRE (J.B.), Foulque de Fontmorigny et sa fondation des dunes : du nouveau monachisme à l'ordre de Cîteaux, *Unanimité et diversité cistercienne*, Acte du 4^e colloque international du C.E.R.C.O.R., sept. 98, Université de Saint-Etienne, 2000, p. 263-279.

LEFEVRE-PONTALIS (E.), L'abbaye de Noirlac, *Congrès archéologique de Bourges*, 1898, Picard, Paris, 1900, p. 223-235.

LE NORMANT DU COUDRAY (G.), Note sur l'ancienne abbaye de Fontmorigny, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, t. XXXV, 1901, p. 139-164.

LENOIR (P.), L'architecture monastique a-t-elle suscité dans le Berry d'intéressants spécimens ?, *Congrès archéologique de France 1868*, Paris, 1869, p. 28-35.

LEROUX-DHUYS (J.F.), *Les abbayes cisterciennes*, éd. Place des Victoires, Paris, 1998.

LEVIS-MIREPOIX (duc de), *La France féodale*, t; I et II, J. Tallandier, Paris, 1974.

LICHON (A.A.), Le réseau hydraulique de l'abbaye de Fontmorigny, *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, acte du colloque de Royaumont, 18-20 juin 1992, Créaphis, Paris, 1996, p. 397-399.

LICHON (A.A.), Abbaye de Fontmorigny, *Centre Bilan scientifique*, 1992, p. 33.

LICHON (A.A.), Abbaye de Fontmorigny, *Centre Bilan scientifique*, 1993, p. 45.

LICHON (A.A.), Menetou-Couture (Cher), abbaye cistercienne de Fontmorigny, *Archéologie médiévale*, XXIV, 1994, p. 441.

LICHON (A.A.), *Abbaye cistercienne de Fontmorigny, département du Cher*, Rapport final de synthèse des campagnes menées en 1992 et 1993, mars 1994.

LOCATELLI (R.), Les cisterciens dans l'espace français : filiations et réseaux, Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000, p. 51-85.

MADAULE (J.) et TARALON (J.), *La France des abbayes*, Hachette Réalité, Paris, 1991.

MAILLE (Marquise de), *Les abbayes cisterciennes*, Ed. Tel, Paris, 1943.

MAILLET (C.), Les chênes du Bernay (Fontmorigny), *Zéro Nord*, n° 6, 3^e trimestre 1973, p. 6-7.

MAHN (J.B.), *L'ordre cistercien et son gouvernement des origines au milieu du XIIIe siècle (1098-1265)*, Ed. de Boccard, Paris, 1945.

MARCELOT (J.), Le pillage de l'abbaye d'Aubignac en 1602, *Mélanges Hemmer*, Etudes creusoises, Guéret, 1979, p. 173-175.

MARCELOT (J.), *L'abbaye d'Aubignac, pierres de l'oubli, 1090-1990 année saint Bernard et des abbayes cisterciennes*, 1990.

MAROT (P.) et LEMAITRE (J.L.), *Répertoire des documents nécrologiques français*, Imprimerie Nationale, Paris, 1980.

MAROTEAUX (V., sous la direction de), *Architecture et histoire des abbayes bénédictines et cisterciennes du Haut-Berry*, Catalogue d'exposition présentée par les archives départementales du Cher 13sept-15 oct 1980, Bourges, 1980.

MAROTEAUX (V., sous la direction de), *L'aventure cistercienne, formes et images, Berry cistercien*, catalogue d'exposition, Bourges, 1998.

MARTIN (G.), La haute marche au XIIe siècle. Les moines cisterciens et l'agriculture, *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. VIII, 1893, p. 47-127.

MATTHEW (Frère), Abbaye Notre Dame de Bellaigue, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, t. 73, 2006, p. 231-245.

MEGEMONT (M.), Une abbaye cistercienne sur le chemin de la lumière, *Moyen Age*, n° 39, mars-avril 2004, p. 16-22.

MESLE (E.) et JENN (J.M.), *L'abbaye de Noirlac, petites notes sur les grands édifices*, Paris, 1979.

MESLE (E.) et JENN (J.M.), *L'abbaye de Noirlac*, Paris, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1980.

MESLE (E.), *Histoire de Bourges*, coll. Histoire des villes de France, éd. Horvath-Roanne, 1983.

MEUNIER (B.), *Etude du temporel de l'abbaye de Barzelle, depuis ses origines en 1137 jusqu'à la fin du XV^e siècle*, Maîtrise d'histoire, Tours, 1972.

MICHAUD-FREJAVILLE (F.), Crise et reconstruction dans les possessions de l'abbaye de Noirlac à la fin du Moyen-Age, *Une ville et son terroir : Saint-Amand-Montrond*, 1ère rencontre d'archéologie et d'histoire, sept. 1985,

Association des amis du musée Saint Vic, Saint-Amand-Montrond, 1987, p. 35-48.

MICHAUD-FREJAVILLE (F.), Essai sur la fortune des maisons cisterciennes du Berry au XIVe-XVe siècle, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 211-226.

MOREAU (M.), Au cœur du Berry, l'abbaye de La Prée, *Berry*, n° 16, hiver 1990, p. 37-42.

MOREAU (M.), Cîteaux et les abbayes cisterciennes en Berry, *Berry magazine*, n° 43, 1998, p. 10-15.

MOUTON (B.), *L'abbaye du Landais, des origines à nos jours*, Les Amis du Landais, Châteauroux, 1990.

MUSSET (L.), La construction monastique au Moyen-Age, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. LXXIII, n° 190, 1987, p. 93-106.

NICOLAS (E.), Les signes lapidaires, approche méthodologique, in *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age, études réunies par Odette Chapelot et Paul Benoît*, éd. de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985.

Noirlac, vitraux de France XIe-XVIe siècle, Revue du musée des Arts Déco, mai-oct. 1953, p. 47-48.

OLIVE (F.M.), La vie cistercienne à l'épreuve du temps, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 53-58.

PACAUT (M.), *Les moines blancs*, Fayard, Paris, 1993.

PACAUT (M.), *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, coll. Fac. Histoire, Nathan Université, Tours, 1993.

PACAUT (M.), Fidélité aux principes, adaptations, accommodements : quelques témoignages (v. 1190-v. 1240), Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R., Dijon, 23-25 septembre 1998*, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000, p. 175-185.

PAILLER (J.), *Restauration et conservation de l'abbaye de Noirlac près Saint-Amand...*, Imp. Saint-Joseph, Saint-Amand-Montrond, 1893.

PALEO (éd), Flodoard, *Chroniques féodales, 918-978*, coll. L'encyclopédie médiévale, Clermont-Ferrand, éd. 2002, rééd. 2008.

PASTOUREAU (M.), *Les cisterciens et la couleur au XIIe siècle*, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 21-30.

PEROUSE DE MONTCLOS (J.M.), *Architecture, méthode et vocabulaire*, Imprimerie nationale, Paris, 3^e éd., 2000.

PEUGNIEZ (B.), *Routier cistercien, abbayes et sites*, coll. Le monde cistercien, éd. Gaud, Moisenay, 2001.

PEUGNIEZ (B.), *Regards sur le monde cistercien, de Cîteaux à Alcobaça*, éd. Gaud, Moisenay, 2002.

PHELYPEAUX (G.L.), Mémoire des abbayes de l'ordre de Cîteaux et filiation située au diocèse de Bourges, *Analecta cisterciensia*, 1967.

PHILBEE (A.), *Saint Bernard*, coll. Epiphanie, Cerf, 1990.

PICAUD (J.), *L'abbaye cistercienne de la Colombe au Moyen Age*, Maîtrise d'histoire, Université de Limoges, 1995.

PICAUD (J.), *L'abbaye cistercienne de la Colombe : aux confins du Berry et du Limousin*, Actes du colloque *Territoire et spiritualité en Bas-Berry au Moyen age*, Point d'ancrage, le CREDI éditeurs, Aigurande, 2000, p. 145-151.

PIOLIN (dom), *Gallia Christiana*, t. II, Provincia Bituricensis, 1720, rééd. 1873.

PLAISANCE (G.), Les cisterciens et la forêt, *Revue du Bois*, vol. X, n°78, juillet-août 1955.

PLAT (J.), *L'abbaye de Noirlac, son histoire, son architecture, d'après des documents inédits*, Imp. A Clerc, Saint Amand, 1924.

PLAT (J.), Sondage archéologique à Noirlac en 1893, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 47-48.

PLAT (J.) et AUBERT (M.), Découvertes des traces des anciens cloîtres de l'abbaye de Noirlac, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 85, juin 1986, p. 53-58.

PONSETI (V.), Châteaux et vieilles demeures du Cher, canton de Saint-Amand-Montrond, 1990, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 106, juin 1991.

POULLE (P.), *Sidiailles, canton de Châteaumeillant*, Service départemental d'archéologie du Cher.

POULLE (P.), Un patrimoine menacé l'abbaye des Pierres et le pillage de 1650 Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives

départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 159-172.

PRESSOUYRE (L.), *Le rêve cistercien*, CNMHS, Paris, 1990.

PRESSOUYRE (L.) et KINDER (T.) (sous la direction de), *Saint Bernard et le monde cistercien*, catalogue d'exposition, CNMHS / SAND, Paris, 1990.

PRESSOUYRE (L., sous la direction de), *L'espace cistercien*, compte rendu de colloque à l'abbaye de Fontfroide, 24-27 mars 1993, CTHS, Paris, 1994.

PRESSOUYRE (L.) et BENOIT (P.), *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, Actes du colloque de Royaumont, 18-20 juin 1992, Ed. Créaphis, Paris, 1996.

PREVÔT (F.), *Province ecclésiastique de Bourges [Aquitania Prima]*, t. VI, coll. Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, éd. de Boccard, Paris, 1989.

PROU DE FONTREAUXX (J.), *Pouillé de la province de Bourges*, coll. Recueil des historiens de la France, t. 9, Paris, 1962.

QUERRIEN (A.), La pêche et la consommation de poisson en Berry du Moyen Age, *La pêche en eau douce au Moyen Age et à l'époque moderne*, Premières rencontres de Liessies, 27-29 avril 1998.

QUERRIEN (A.), Un exemple cistercien de mise en valeur du sol : les domaines de l'abbaye Notre-Dame du Landais au XII^e-XIII^e siècles, Actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher,

15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologies et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 179-197.

QUERRIEN (A.), La mise en œuvre de l'énergie hydraulique en Berry : les moulins du bassin de la Cepsons, *Le village médiéval et son environnement*, Publication de la Sorbonne, Paris, 1998, p. 593-613.

Rapport du centre national du vitrail, abbaye du Landais.

RANJARD (M.), L'abbaye de Noirlac, *Les Monuments historiques de France*, n° 2, 1957, p. 95-104.

RAYNAL (L.), *Histoire du Berry*, 3 vol., Bourges, 1844, t. II, p. 119-169.

RENAUD (C.), *Etude historique et archéologique de l'abbatiale cistercienne de Fontmorigny (Cher) fin XIIe siècle-fin du XXe siècle*, Maîtrise d'archéologie médiévale, Paris, 1998.

RENAUD (C.), *Méthodes d'analyse pour une histoire architecturale des bâtiments médiévaux de l'abbaye de Fontmorigny fin du XIIe siècle-fin du XXe siècle*, Mémoire de DEA d'archéologie médiévale, Paris, 1999.

RENAUD (C.), *L'abbaye cistercienne en France*, coll. Le monde cistercien, éd. Gaud, Moisenay, 2002.

RIBAULT (J.Y.), Etude historique sur Noirlac, *La lettre de Noirlac*, n°3, avril 1984, p. 11-12.

RIBAULT (J.Y.) et SCHIPHORST (B.T.), *Abbaye de Noirlac*, Saint-Amand-Montrond, 1986.

RIBAULT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac*, Conseil Général, Bourges, 1986.

RIBAULT (J.Y.), *L'abbaye de Noirlac*, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1989.

RIBAULT (J.Y.), Les jardins de l'abbaye, *La lettre de Noirlac*, n° 12, 1989, p. 13-16.

RIBAULT (J.Y.), Noirlac et les mines de fer de Nozières au XIII^e siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 104, 1990, p. 33-34.

RIBAULT (J.Y.), L'abbaye cistercienne de Noirlac et la métallurgie du fer au XIII^e siècle, *La lettre de Noirlac*, n° 16, 1991, p. 14-17.

RIBAULT (J.Y.), Les jardins de l'abbaye de Noirlac, *Jardin du Moyen Age*, Centre de l'enluminure et de l'image médiévale de l'abbaye de Noirlac, le léopard d'or, Paris, 1995, p. 79-88.

RODON (Y.), *Un modèle spatial à l'épreuve du temps*, Mémoire d'école d'architecture, Versailles, 2004.

ROGER (J.) et LOY (P.), *L'abbaye cistercienne de Prébenôit*, éd. Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges, 2003.

ROSTEAU (L.), *Rapport d'étude des textiles de l'enfeu de Noirlac*, conseil général du Cher, 1993.

ROUX (J.), *Les cisterciens*, coll. In Situ, MSM, Vic-en-Bigorre, 2000.

ROUX (J.), *Cîteaux, l'ordre, son histoire, ses abbayes*, coll. De Visu, MSM, Tournai, 2006.

Saint Bernard et l'art cistercien, exposition du musée de Dijon, 1953.

SEGOGNE (H. de), *Abbayes cisterciennes, photographies*, Ed. Tel, Paris, 1943.

Ségry-La Prée, *Documents historiques*, n° 2-7, 1994-2001.

SOEHNEE (F.), Les tombeaux de l'église du Landais d'après Gaignière, *Revue du Berry*, 1905, p. 189-190.

SOYER (J.), Les actes souverains antérieurs au XVe siècle conservés dans les archives départementales du Cher, transcrits in extenso avec des analyses et un index des noms propres, 2^e partie « fonds de l'abbaye Notre Dame de Fontmorigny », *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, t. 28, 1904, p. 93-200.

STAUNER (V.), *L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Fontmorigny, étude de son patrimoine foncier, milieu du XIIe siècle-fin du XIIIe siècle*, Mémoire de DEA, Clermont Ferrand, 1996.

STAUNER (V.), Le patrimoine foncier de l'abbaye cistercienne de Fontmorigny : aperçu d'une recherche en cours, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 199-210.

STEPHAN (B.), *Le Cher à Tire d'aile*, Photélico, Issoudun, 1995.

Studies in cistercian art and architecture, vol. III, Kalamazoo, USA, 1984.

TARALON (J.), *La France des abbayes*, Hachette, Paris, 1978.

Territoire et spiritualité en Bas-Berry au Moyen Age, Actes du colloque, point d'ancrage, Le CREDI éditeurs, Aigurande, 2000.

THAUMASSIERE (G.T. de la), *Histoire du Berry*, 5 vol., Bourges, 1689, rééd. 1865.

THIL (col.), Notes sur l'abbaye de La Prée, *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, vol. XLIII, 1929, p. 171-197.

THILLIEZ (P.), Source des recherches sur l'abbaye du Landais, *Document historique "Ménétréols"*, 1951.

THOMAS (P.), *L'abbaye cistercienne de Noirlac*, diplôme d'études supérieures d'histoire, 1949.

TRIPEAU (R.) et BRANGER (J.), *Menetou-sur-Cher, histoire d'un canton*, éd. du syndicat d'initiative de Châtre-sur-Cher, 1992, p.77-93.

TROTIGNON (O.), *L'abbaye de Bussière au XIIe-XIIIe siècle*, Mémoire de maîtrise, Tours, 1986.

TROTIGNON (O.), Devenir cistercien en Berry du sud au temps des croisades. Fils et filles de saint Bernard à l'épreuve du siècle, actes du colloque l'ordre cistercien et le Berry, organisé par les archives départementales du Cher, 15-16 mai 1998, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 136, 1998, p. 95-106.

Unanimité et diversité cistercienne, filiation, réseaux, relectures du XIIe au XVIIe siècle, *Actes du quatrième colloque international du C.E.R.C.O.R.*, Dijon, 23-25 septembre 1998, Publication de l'Université de Saint Etienne, 2000.

VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, 1910.

VAN DER MEER (F.), *Atlas de l'ordre cistercien*, Ed. Séquoia, Paris, Bruxelles, 1965.

VARENNE (J.-C.), *Les Grandes Heures du Berry*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1987.

VASLIN (M.), Notre-Dame de Fontmorigny, *La Bouinotte*, n° 28, 1989, p. 39-43.

VASLIN (M.), L'abbaye de Fontmorigny au siècle de la Révolution, *La Bouinotte*, n° 30, hiver 1989, p. 28-32.

VASLIN (M.), L'abbaye de Fontmorigny et la métallurgie dans la vallée de l'Aubois XVIIe siècle-XVIIIe siècle, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 102, 1990, p. 17-28.

VERGNETTE (H. de), Quelques seigneuries à l'entour de Selles-sur-Cher, *Les cahiers des Amis du Vieux Selles*, 1988.

VERNA (C.), La sidérurgie cistercienne en Champagne méridionale et en Bourgogne du Nord, *Economie Cistercienne*, Actes du 3^e colloque de Flaran 1981, p. 205-212.

VEYSSIERE (L.), Cîteaux et Tart, fondations parallèles, *Cîteaux et les femmes*, Rencontres à Royaumont, éd. Creaphis, Paris, 2001.

VILAIN (G.), Trois granges de l'ancienne abbaye de Clairvaux protégées au titre des monuments historiques, actes du colloque *L'espace cistercien*, de l'abbaye de Fontfroide, 24-27 mars 1993, CTHS, Paris, 1994, p. 581.

VILLAIN (abbé), *Dictionnaire historique et religieux de l'Indre*, 1913.

VILLEPELET (J.) et RAFFINAT (H.), *Une visite de l'abbaye de Noirlac*, 1962.

WICKER (P.), *A propos de tous les sites choisis pour les emplacements de monastères cisterciens du vivant de saint Bernard, avec une étude de l'affiliation de la maison de Longway dans l'ordre de Cîteaux*, mémoire de maîtrise, Paris, 1980 .

WIENER (C.), *Pontigny, Zodiaque*, La Pierre-qui-Vire, 1994.

WISSEMBERG (Chr.), *Entre Champagne et Bourgogne, Beaumont, ancienne grange de l'abbaye cistercienne de Clairvaux*, Paris, 2007.

WOLKOWITSCH (G.), L'abbaye de Varennes, *La Bouinotte*, n° 28, 1989, p. 49-51.

WOLKOWITSCH (G.), *Abbaye royale Notre Dame de Varennes*, Ed. Lancosme Multimédia, Vendoeuvre, 2004.

